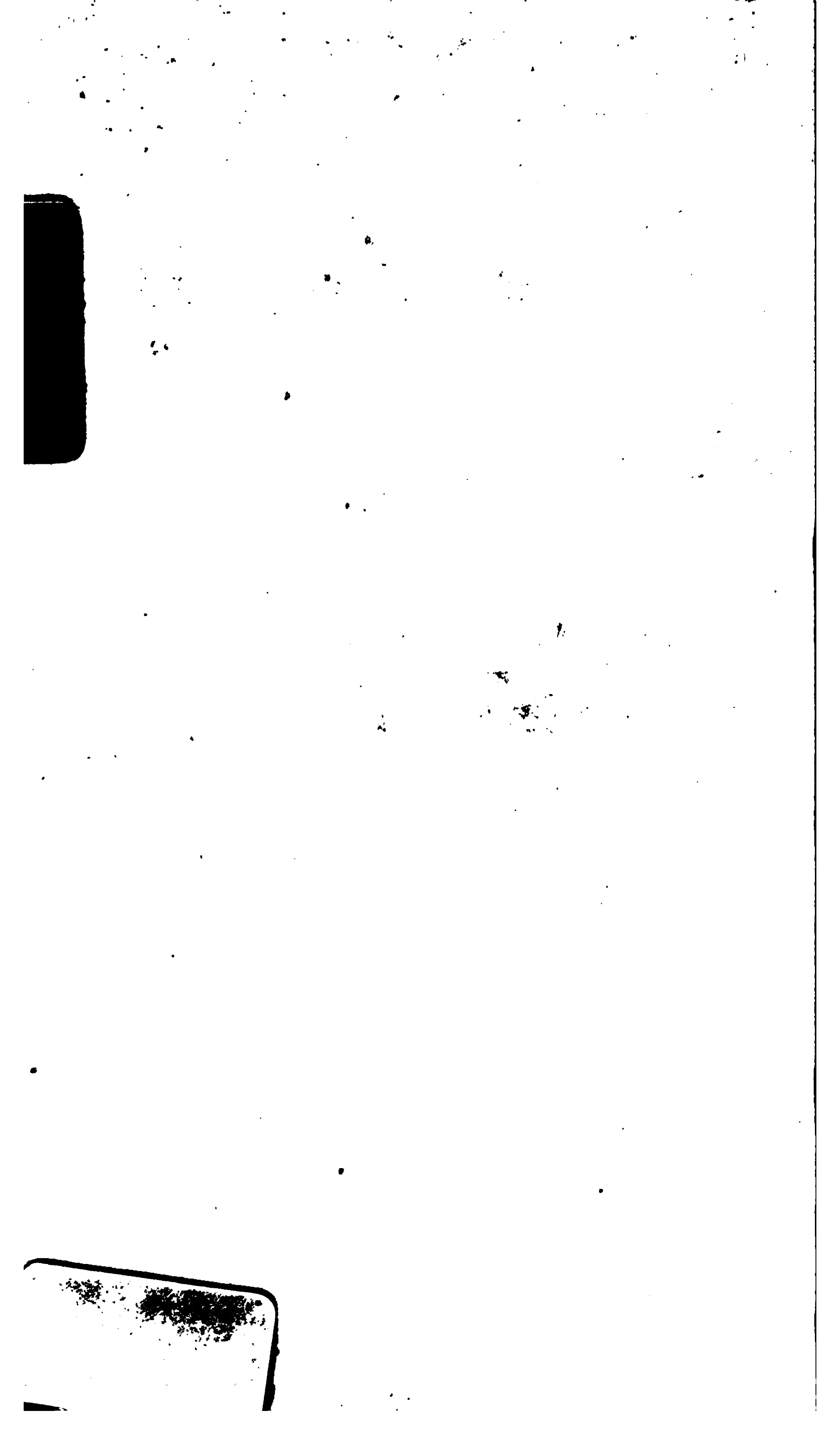




קול קורא

Kôl Kôré

(VOX CLAMANTIS)

La Bible, le Talmud et l'Évangile

PAR

Le Rabbin ELIE SOLOWEYCZYK

Auteur d'un Commentaire sur Maïmonide

Traduit de l'Hébreu par L. WOGUE, Grand Rabbin



« Paix et salut à ceux qui sont loin
« Comme à ceux qui sont proche ! »
Is., LVII, 19.

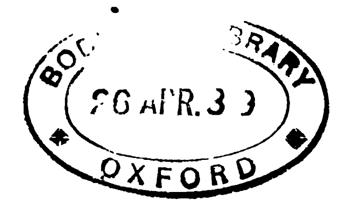
ÉVANGILE DE MARC

PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER

33, RUE DE SEINE, 33

1875



Paris. — Imprimerie A. Bitis
23, rue Molière, 23

DÉDICACE

A MONSIEUR MAURICE SCHLESINGER

En écrivant ce commentaire du Nouveau Testament, je n'ai eu d'autre but, ainsi que je l'ai dit dans le premier volume, que de réconcilier ces deux sœurs ennemies, l'Église et la Synagogue. J'ai voulu prouver que cette inimitié séculaire reposait sur de funestes malentendus, je veux dire sur les fausses interprétations que tous, juifs et chrétiens, ont faites de la parole de Jésus et des Apôtres, qui se proposaient avant tout d'inculquer à l'humanité l'amour du DIEU UN *et l'amour du* PROCHAIN.

Personne mieux que vous, Monsieur, ne professe ces saintes croyances et ne les met en pratique. Plus que personne, vous avez droit à ma sympathie par la noblesse de votre âme, à ma gratitude par vos bienfaits.

A ce double titre, permettez-moi de vous faire hommage de cette deuxième partie de mon œuvre.

L'AUTEUR.

UN MOT AU LECTEUR

Avant de poursuivre ce travail, j'éprouve le besoin de rendre grâce à la bonté divine, qui m'a soutenu jusqu'ici, et qui a inspiré à des hommes généreux la pensée de m'aider dans l'accomplissement de ma tâche.

C'est avec une peine inouïe que j'ai pu mener à bonne fin la publication du premier volume. Depuis trois ans que je suis à Paris, sans cesse aux prises avec la misère, sans cesse inquiet du lendemain et parfois du jour même, ayant à peine un vêtement pour me couvrir, un morceau de pain pour calmer ma faim, un abri pour reposer ma tête, j'ai lutté et j'ai triomphé; en dépit de toutes les difficultés matérielles, j'ai pu terminer, avec l'aide d'un public sympathique, la première partie de mon commentaire, et l'accueil fait au volume une fois publié a récompensé ma persévérance. Comme le serviteur d'Abraham, j'ai vu que « Dieu m'avait conduit dans la bonne voie », et j'ai résolu d'y marcher jusqu'au bout. Mais comment y parvenir, sous le double fardeau de l'âge et de la misère? Car ce n'est pas le maigre produit de quelques centaines d'exemplaires, produit bien diminué par les frais d'impression et autres, qui pouvait me procurer

l'aisance, la liberté d'esprit surtout, indispensable à une entreprise de cette importance.

Mais la Providence ne trompe jamais l'espoir de ceux qui se confient en elle. Le Dieu puissant dont j'ai plaidé la cause, dont j'ai glorifié la loi, Celui qui m'a mis au cœur la pensée de réconcilier ses enfants, veillait toujours sur moi et ne m'a pas abandonné dans cette occurrence. Mon livre tomba sous les yeux d'un homme de bien, d'un Israélite aimant Dieu et les hommes, passionné pour la justice, sympathique à toute idée grande, compatissant à tout ce qui souffre : M. Maurice SCHLESINGER, simple négociant, mais qui s'est abreuvé, dans sa jeunesse, aux sources fortifiantes de la philosophie et de la religion. Frappé de mon idée, qui répondait à ses propres convictions et à ses espérances les plus chères, il voulut faire ma connaissance, devisa avec moi du but élevé que je poursuis, s'enquit de ma situation personnelle, et navré de mon dénuement, que ses yeux lui révélaient mieux encore que ma bouche, il s'écria : « Voilà donc la piété, et voilà son salaire ! » (ZOU TORAH VEZOU SEKHARAH). Et il résolut de mettre un terme à cette situation affligeante, d'enlever cet effroyable obstacle qui arrêtait mes pas; et, secondé par sa vertueuse compagne, dont le nom s'associe au sien dans ma reconnaissance, il pourvut, dans une large mesure, à mes nécessités les plus pressantes.

Mais ce n'est pas tout : le présent était sauvé, il fallait encore assurer l'avenir. Cet homme de bien s'adressa à d'autres hommes, cœurs d'élite comme lui, les intéressa en ma faveur, et forma ainsi une petite

société qui prit à tâche de me mettre dorénavant au-dessus du besoin, afin que je pusse vaquer, sans des soucis trop cuisants, à la sainte tâche que j'ai assumée, et que leurs libéralités, s'ajoutant au produit de mon livre, me permissent et de vivre et de nourrir ma famille. C'est un besoin pour mon cœur, comme un devoir pour ma conscience, de proclamer les noms de ces généreux protecteurs de ma vieillesse, dussé-je faire violence à leur modestie. Ce sont MM. :

Raphaël BISCHOFFSHEIM, comte Xavier de BRANICKI, comte de CAMONDO, Jules DAVID, ETTINGHAUSEN, Jérôme FRANCK, Joseph HALPHEN, Salomon HALPHEN, HECKLER, Henri HIRSCH, James LEVERSON, Georges LEVERSON, Dr Edouard MEYER, Adolphe MEYER, Léon PECZENICK, REITLINGER (rue Lafayette), REITLINGER (rue Pourtalès), Maurice SCHLESINGER, Henri de SCHWABACHER, Léopold TAUB.

Que Dieu rende à ces éminents philanthropes tout le bien qu'ils font au vieillard ! Puissent-ils recevoir, comme ils les méritent, ses plus précieuses bénédictions ! Puissent s'accomplir, sur eux et leurs enfants, les paroles du prophète (1) :

« Vous qui rompez votre pain à l'affamé, qui donnez un abri à l'indigent, des vêtements à qui n'en a pas, qui ne vous dérobez point à la souffrance de votre frère, — votre lumière se lèvera comme l'aube, et votre salut sera prompt à éclore ; votre vertu marchera devant vous, et le Seigneur vous accueillera

(1) Isaïe, LVIII, 7 et suiv.

dans sa gloire. Quand vous l'invoquerez, il vous exaucera; vous le prierez, et il dira : Me voici!.... Sans cesse l'Éternel veillera sur vous, il fortifiera vos membres, il rassasiera votre âme de ses délices; et vous serez comme un jardin fertile, comme une source dont les eaux ne tarissent jamais... »

Tels sont aussi, ô mon Dieu, les vœux de ton serviteur, et telle est la prière qu'il t'adresse, du plus profond de son cœur, en faveur de tes élus!

E. S.

N. B. — Le premier volume du *Kôl Kôré* a été achevé à la fin de 1873. Des circonstances pénibles me forcèrent de publier à la hâte les dernières feuilles; par suite, mon habile et obligeant traducteur, M. le grand rabbin Wogue, n'a pu revoir cette fin, où plusieurs fautes se sont glissées et où manquent des notes importantes. D'autre part, un certain nombre de feuilles s'étant égarées dans le cours de l'impression, ce qui a décomplété pareil nombre d'exemplaires, il sera nécessaire de réimprimer une partie du premier volume. Cette réimpression, qui se fera le plus tôt possible, sera accompagnée, 1° d'un index alphabétique; 2° d'un errata, où les fautes et omissions dont il s'agit seront indiquées avec soin. Je demande un peu de patience à mes bienveillants lecteurs.



AVANT-PROPOS

Dans la préface du premier volume, j'ai avancé, et j'ai promis de le démontrer, que le Nouveau Testament, nonobstant le préjugé contraire, n'est nullement en désaccord ni avec l'Ancien ni même avec le Talmud. Cet engagement que j'avais pris, j'ai pu déjà, grâce à Dieu, l'exécuter à l'égard du premier Évangile; j'en poursuis aujourd'hui l'accomplissement à l'égard du second.

Toutefois, quelques mots sont d'abord nécessaires.

Beaucoup de personnes et des plus haut placées, soit par l'intelligence, soit par la fortune ou le rang social, ont applaudi à ma tentative, les unes parce qu'elles partageaient d'avance mes idées ou les ont adoptées après m'avoir lu, les autres, parce qu'à défaut de conviction elles rendaient du moins hommage à la sainteté de mon but, à la haute importance du résultat que je poursuis. Les unes et les autres m'ont engagé à persévérer, et leurs encouragements n'ont pas peu contribué à me soutenir dans mes efforts.

Mais hélas! ici comme en toute question, il faut compter avec les opinions extrêmes; et d'ailleurs, à vouloir réconcilier deux adversaires, on risque souvent

de les mettre tous deux contre soi. A côté des sympathiques témoignages que j'ai mentionnés tout à l'heure, il m'en est arrivé d'une nature bien différente. Juifs comme chrétiens, exaltés de caractère ou dominés par des préventions fausses, m'ont assailli d'objections auxquelles je crois utile de répondre.

Mes frères israélites ont dit: « Mettre sur la même ligne l'Évangile et le Talmud... quelle audace de la part de l'auteur! Sans doute il peut y avoir de bonnes choses dans le premier, mais on n'en connaît pas la source, on ignore qui les a dites: où donc est leur autorité? Dans le Talmud, au contraire, rien d'anonyme; nous y trouvons partout, ou des lois *orales*, qui remontent jusqu'à Moïse, interprète immédiat de la Divinité; ou des assertions *individuelles*, émanées d'hommes connus, de rabbins respectés, dont la tradition nous apprend les noms et la généalogie, souvent très-reculée; « toutes leurs paroles sont comme des braises ardentes » (*Aboth*, II, 15), et l'auteur ne craint point de s'y brûler! Son livre est un attentat contre la sainteté du Talmud; y assimiler le Nouveau Testament, c'est un sacrilége. »

« Oui, disent à leur tour mes frères chrétiens, mais en sens inverse, c'est un sacrilége que ce parallèle. Le Nouveau Testament est divin, le Talmud n'est qu'une œuvre humaine; non-seulement humaine, mais incohérente et contradictoire. Ce que tel docteur permet, tel autre le défend; où l'un dit blanc, l'autre dit noir. Bien différent est le Nouveau Testament, dont la doctrine est une, et cette doctrine est si belle, si sainte, si salutaire à l'homme, qu'elle ne peut émaner que de Dieu. »

Voilà ce qu'ils disent, et voici ma réponse :

Frères israélites, je connais comme vous la sainteté du Talmud et sa haute valeur ; j'en ai été nourri depuis mon enfance et j'ai appris à le révérer. Mais, croyez-moi, ce ne sont pas des arguments comme les vôtres qui peuvent le glorifier; et nos docteurs les désavoueraient certainement, s'ils revenaient à la vie. Justes et impartiaux envers tous, ils ne condamnent systématiquement ni un homme ni un livre, et ils savent rendre justice même à ce qu'ils réprouvent. Voyez plutôt ce qu'ils disent du livre de *Ben-Sira (*Tr. Synhédrin, *100 b)* : « Il n'est pas permis de lire (habituellement) les livres des hérétiques. Non plus, ajoute Rab Joseph, le livre de Ben-Sira (l'Ecclésiastique; à cause, dit Raschi, des choses ineptes ou exagérées qui s'y trouvent). Toutefois, dit encore Rab Joseph, les bonnes choses qui s'y trouvent peuvent être lues et commentées. » Voilà donc un livre dont le Talmud interdit la lecture, et pourtant il ne repousse pas ce qu'il peut contenir de bon, il le relève même et le recommande par de nombreuses citations *(ibid.)*, preuve qu'il accepte le bien et le vrai partout où il le rencontre. — Du reste, et pour le dire en passant, le *Ben-Sira* du Talmud n'est pas l'ouvrage de Jésus ben-Sira ou ben-Sirach qui figure dans nos bibles sous le nom d'Ecclésiastique, mais un autre moins connu (j'en possède un exemplaire) et où se trouvent en effet beaucoup de sottises et de billevesées. Mais revenons.

N'est-ce pas aussi une grande et précieuse chose que la paix, que la concorde entre les hommes ? Ce même Talmud, dont vous croyez défendre la cause,

n'en fait-il pas partout le plus magnifique éloge? Pour n'en citer qu'un seul et curieux exemple, voici ce que nous lisons dans le traité Soukka (53 *b*) : « Si, pour réconcilier un ménage, Dieu a permis, a voulu que son nom, saint entre tous, fût effacé par le prêtre (1), combien n'est-il pas plus beau de réconcilier toute la famille humaine! » Or, c'est précisément à ce but que j'aspire, que doit aspirer tout ami de la Torah, tout Israélite et tout homme digne de ce nom; et vous, mes frères, vous blâmeriez mes efforts! — Laissez-moi vous le dire, un tel langage n'est pas celui de la sagesse.

Et vous, chrétiens mes frères, qui prétendez que j'offense l'Évangile en le mettant sur le même pied que le Talmud, ignorez-vous que ce Talmud tant dédaigné a droit à votre reconnaissance, et que sans lui le nom de votre Christ serait peut-être dès longtemps tombé dans l'oubli? En effet, maint écrivain célèbre a nié l'existence de Jésus-Christ et maint autre la nie de nos jours, faute de connaître le Talmud, qui, comme nous le verrons, mentionne formellement son existence. Bien plus, un de vos plus grands écrivains, Voltaire, en a parlé dans des termes qui vous révoltent encore, sur la foi de documents prétendus israélites et qui ne s'accordent nullement avec les

(1) Dans l'épreuve des *eaux de jalousie,* où la formule d'imprécation, contenant le divin Tétragramme, était écrite par le prêtre, puis délayée dans un mélange d'eau et de poussière (Nomb. v, 17-23). Or, si cette épreuve démontrait la fidélité de la femme suspecte, elle rétablissait, comme dit le Talmud, la bonne intelligence entre les époux.

dires talmudiques. Voici, par exemple, un extrait de son « Examen important de milord Bolingbroke », chap. X : « Il est dit dans le *Toldos Jeschut,* que Jé-
« sus était fils d'une nommée Mirja, mariée dans
« Bethléem à un pauvre homme nommé Jocanam.
« Il y avait dans le voisinage un soldat dont le nom
« était Joseph Panther, homme d'une riche taille et
« d'une assez grande beauté; il devint amoureux de
« Mirja ou Maria... Mirja devint grosse de la façon
« de Panther; Jocanam, confus et désespéré, quitta
« Bethléem et alla se cacher dans la Babylonie, où il
« y avait encore beaucoup de Juifs. La conduite de
« Mirja la déshonora; son fils Jésu ou Jeschut fut
« déclaré bâtard par les juges de la ville... etc. »

Or, toute cette histoire pèche par la base. Qu'il y ait eu un certain Panther (*Pandira* ou *Pandéra* selon le Talmud) qui ait courtisé une certaine Marie; que de leurs relations soit né un enfant adultérin dont parle le Talmud, d'accord. Mais que cet enfant ait été Jésus, ait été le fondateur du christianisme, il n'y en a pas trace dans le Talmud ; et non-seulement, ainsi que je l'ai démontré au long dans le premier volume (p. 160-162), les données chronologiques établissent que le fils de Pandira ne peut absolument pas être Jésus-Christ, mais j'ai prouvé *(loc. cit.)* par des textes irréfragables, que le vrai Jésus était tenu en grande estime par nos plus révérés docteurs, lesquels citent ses paroles avec approbation, bien qu'ils puissent différer avec lui sur des points de détail. Et vous vilipendez le Talmud, qui honore votre Messie, qui parle de sa doctrine avec éloge! Franchement, n'est-ce pas

là de l'ingratitude, ou tout au moins de l'aveuglement ?

Et puis, le connaissez-vous ce Talmud dont vous parlez avec tant de dédain, ce Talmud que vous ne croyez pas digne d'être mis en parallèle avec l'Évangile? Savez-vous — pour ne toucher qu'un de ses mérites — que c'est un monument incomparable de jurisprudence, de profondeur et de sagacité judiciaire? Écoutez.

Il y a eu dans le moyen âge un Israélite éminent, l'honneur de la Synagogue et de l'humanité; médecin et astronome, philosophe et théologien, exégète et talmudiste, grand écrivain et homme de cœur : Maïmonide. Cet homme, qui fut médecin du sultan d'Égypte, le célèbre Saladin, surpassa tous ses contemporains par sa science, témoin ses nombreux ouvrages, dont nous avons cité les principaux au premier volume (p. 13-15). L'un de ces ouvrages, et des plus considérables, est le *Mischné Torah*, autrement dit *Yad Chazaka* (la Main forte), renfermant tout le code mosaïco-rabbinique, d'après le Talmud, dont il a en quelque sorte inventorié toutes les discussions pour nous en donner le dernier mot. L'ouvrage de Maïmonide comprend quatorze livres principaux, divisés en quatre-vingt-trois parties (1),

(1) Voici la nomenclature textuelle des parties en question : I) 1. Les Principes de la Torah ; 2. l'Hygiène et les Mœurs; 3. l'Etude et l'Enseignement de la Torah ; 4. l'Idolâtrie; 5. la Pénitence. — II) 6. Le Schema; 7. la Prière, la Bénédiction sacerdotale; 8. les Phylactères, la Mezouza, les Rouleaux de la Loi; 9. les Tsitsith; 10. les

subdivisées elles-mêmes en neuf cent quatre-vingt-

Bénédictions en général; 11. la Circoncision. — III) 12. Le Sabbat; 13. l'Eroub; 14. le Jeûne de Kippour; 15. les Fêtes; 16. le Pain azyme; 17. le Schophar, la Souccah, le Loulab; 18. les Sicles; 19. la Néoménie; 20. les Jeûnes; 21. la Meghillah *(Pourim)* et le Hanouccah. — IV) 22. Le Mariage; 23. le Divorce; 24. le Lévirat; 25. la Jeune Fille *(séduction, rapt)*; 26. la Femme suspecte. — V) 27. Les Unions illicites; 28. les Aliments impurs; 29. la Jugulation des animaux. — VI) 30. Le Serment; 31. les Vœux; 32. le Naziréat; 33. les Consécrations. — VII) 34. Les Cultures hétérogènes; 35. les Droits des Pauvres; 36. les Redevances sacerdotales; 37. les Dîmes, 38. la seconde Dîme, etc.; 39. les Prémices, etc.; 40. l'Année sabbatique et le Jubilé. — VIII) 41. Le Temple *(sanctuaire central)*; 42. les Vases sacrés et les Desservants; 43. Conditions d'entrée au sanctuaire; 44. des Choses impropres à l'autel; 45. les Sacrifices; 46. les Sacrifices perpétuels et additionnels; 47. les Saintetés viciées; 48. le Cérémonial du jour de Kippour; 49. la Simonie. — IX) 50. Le Sacrifice pascal; 51. les Sacrifices (individuels) des fêtes; 52. les Premiers-Nés; 53. les Sacrifices pour imprudence; 54. les Sacrifices de purification; 55. les Substitutions de sacrifices. — X) 56. La Souillure du Cadavre; 57. la Vache rousse; 58. la Lèpre; 59. les Souillures provenant de flux; 60. autres Sources de souillure; 61. l'Impureté relative aux aliments; 62. l'Impureté relative aux vêtements et ustensiles; 63. la Purification. — XI) 64. Les Dommages pécuniaires; 65. le Vol; 66. la Spoliation et la Chose perdue; 67. les Blessures; 68. le Meurtre; Protection de la vie humaine. — XII) 69. Le Contrat de Vente; 70. Transmissions et Donations; 71. Partages et Mitoyenneté; 72. des Mandataires et des Associés; 73. des Esclaves. — XIII) 74. les Baux; 75. l'Emprunt et le Dépôt 76. les Créances pécuniaires; 77. l'Action civile; 78. les Successions. — XIV) 79. Les Sanhédrins et leur Juridiction; 80. le Témoignage; 81. l'Autorité sanhédrinale, sa sanction, ses limites; 82. les Derniers devoirs et le Deuil; 83. la Royauté, et les règles de la Guerre.

(J'ai publié, il y a quelques années, les cinq premières sections, avec un commentaire hébreu, anglais et allemand.)

cinq chapitres, dont chacun se compose d'un nombre souvent considérable de paragraphes *(halakhoth)* traitant respectivement tous les cas particuliers.

Eh bien ! prenez telle partie qu'il vous plaira parmi les quatre-vingt-trois dont se compose l'ouvrage ; je m'engage à vous en donner la traduction française avec notes explicatives. Comparez alors ces lois talmudiques avec celles de n'importe quelle nation européenne sur la même matière, et vous verrez si nos lois juives ne soutiennent pas la comparaison, et vous serez stupéfaits de ce qu'ont su produire il y a deux mille ans, par la seule force de leur intelligence, ces docteurs si malmenés par vous !

Donc, et je le répète à regret, juifs et chrétiens sont également mal fondés dans leurs attaques contre moi. « Eh ! que suis-je, après tout, pour mériter vos murmures ? Ce n'est pas moi qu'ils atteignent » (Exod. XVI, 8), c'est la vérité et la paix, qui sont mes seuls objectifs ! — David s'écrie dans un de ses psaumes : ANI SCHALOM, VEKHI ADABBER HÊMMAH LAMMILCHAMAH, ce que j'explique ainsi : « Tous mes vœux tendent à la paix, et lors même que je fais la guerre aux hommes » c'est uniquement pour obtenir la paix. Eh bien ! moi aussi, si je suis venu livrer bataille aux anciens commentateurs du Nouveau Testament, c'est pour ramener la paix, la bonne intelligence entre les hommes, que leurs fausses doctrines ont trop longtemps divisés.

Puissé-je réussir dans cette sainte entreprise ! Puisse la faveur de l'Eternel descendre sur mon œuvre, afin qu'elle produise dans le cœur de ceux qui me

liront des fruits abondants et salutaires, que d'un esprit unanime ils embrassent le culte du Dieu un, et que s'accomplisse, par mon humble entremise, la parole du prophète (Soph., III, 9) : « Un jour, je transformerai la langue des peuples en une langue épurée, de sorte que tous invoqueront le nom de l'Eternel et l'adoreront avec une foi égale. » Amen.

ÉVANGILE SELON MARC

AVEC COMMENTAIRE

CHAPITRE Ier.

1 Le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu.

— D'après le sens apparent de ce début, il semble que l'auteur entreprenne de raconter l'évangile prêché par Jésus. la « bonne nouvelle » dont il s'est fait le messager. Mais les versets suivants démentent aussitôt cette explication, puisqu'il y est question de Jean-Baptiste et non de Jésus. Dirons-nous qu'il s'agit, non pas de la « bonne nouvelle » apportée par Jésus, mais de celle qui le concerne, c'est-à-dire du témoignage que lui a rendu Jean, ce Jean si grand par sa vertu et qui vint proclamer Jésus plus grand encore? La suite du chapitre s'y prêterait bien, mais le premier verset resterait toujours impropre, puisqu'il annoncerait la proclamation de *Jésus* comme *Christ* ou Messie, tandis que Jean se borne à le proclamer son supérieur.

Pour résoudre cette difficulté, citons d'abord un passage du Talmud relatif à cette question même du Messie. Nous y lisons (tr. Sanhéd., 94 *a*) : « Isaïe a dit (IX, 6) : Je lui promets *un empire immense et une paix sans limite*... Pourquoi, demande Bar-Kappara, le mot LEMARBÉ (*immense*) est-il écrit par un *mem* fermé (c.-à-d. final), au lieu d'avoir un *mem* ouvert, selon la règle? Voici pourquoi : Dieu voulait faire d'Ezéchias le Messie, et de Sennachérib le prince de Magog (l'Antechrist). Eh quoi! lui objecta sa Justice, tu n'as pas accordé cet honneur à David, roi d'Israël, qui t'a célé-

bré par tant de psaumes et de cantiques; et tu l'accorderais à Ezéchias, qui ne t'a pas chanté un seul hymne pour les insignes miracles que tu as faits en sa faveur! Aussitôt le *mem* de la promesse se ferma (c.-à-d. que Dieu renonça à son dessein). »

Or, il y a lieu de se demander comment Bar-Kappara a pu se permettre de préciser ainsi, fût-ce par hypothèse, l'époque et la personnalité du Messie, chose inconnue et impénétrable entre toutes? Le Talmud lui-même ne dit-il pas (*ibid.*) : « Une voix céleste se fit entendre, disant : « Je garde mon secret! » (Is., XXIV, 16). Ne nous apprend-il pas ailleurs (*ibid.* 99 *a*, d'après Is., LXIII, 4) que « Dieu a révélé ce secret à *son cœur*, mais ne l'a pas révélé aux anges eux-mêmes »? C'est-à-dire que personne au monde, si ce n'est Dieu, ne connaît l'époque fixée pour la venue du Messie. Et une déclaration toute pareille se retrouve dans l'Evangile (Math., XXIV, 36; Marc, XIII, 32) : « Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, non pas même les anges du ciel (1), mais mon Père seul. » Comment donc notre docteur pouvait-il savoir que Dieu avait désigné Ezéchias pour être le Messie? Est-il entré dans le conseil de Dieu, et a-t-il reçu la confidence de sa pensée intime?

Ceci, chers lecteurs, se rattache à un système talmudique que je vais vous exposer. — Quand les Talmudistes veulent louer un homme de grand mérite, un homme chez qui ils observent une parfaite obéissance à la loi de Dieu, un zèle constant à pratiquer toutes les vertus religieuses et sociales, ils se plaisent alors à amplifier l'éloge, en ajoutant aux qualités connues d'autres qui ne le sont pas, aux mérites notoires des mérites cachés; ils vont même jusqu'à louer ses intentions et ses pensées. Veulent-ils dire par là qu'ils soient initiés à la vie privée de cet homme, ou qu'ils aient lu dans le secret de son cœur? Chacun sait que ni l'un ni l'autre ne sont donnés au mortel, et la Bible le dit bien : « Les choses cachées appartiennent au Seigneur » (Deut., XXIX, 28); « Toi seul connais le cœur de tous les fils de l'homme » (I Rois, VIII, 39). Non, le Talmud n'a pas cette prétention, mais sa

(1) *Ni même le Fils*, ajoute Marc. Ces mots sont significatifs.

pensée est celle-ci : Puisque toute la conduite extérieure de cet homme est louable, puisque nous le voyons s'efforcer, en tout et partout, de complaire à Dieu et aux hommes, nous pouvons en conclure que sa vie privée est pareille et meilleure encore, que sa pensée même est bonne et agréable à Dieu, car la pensée se décèle dans les œuvres. Et c'est dans un sens analogue qu'il est dit (tr. Yôma, 39 *a*) : « Si vous vous sanctifiez un peu, on vous sanctifiera beaucoup, car Dieu aide à qui veut bien faire. »

Lorsque, au contraire, les Talmudistes ont à juger un homme notoirement méchant, ils exagèrent en quelque sorte le blâme et ils disent : Sa vie secrète est pire encore que sa vie extérieure; bien plus, ses pensées même sont mauvaises. Qu'en savent-ils? De quel droit jugent-ils — et jugent-ils en mal — non-seulement sa vie privée qu'ils ignorent, mais sa pensée intime qu'ils connaissent encore moins? — Tout simplement parce que, ici encore, ils concluent du connu à l'inconnu, et des actes aux intentions. Citons encore deux passages talmudiques qui montreront tour à tour, l'un en bien, l'autre en mal, l'application du même système.

Le premier passage roule sur la reine Esther. « Dans quelle vue, se demande le Talmud (tr. Meghill., 15 *b*), invita-t-elle Aman à dîner avec elle chez Assuérus? — Pour lui tendre un piége, répond un docteur, selon le mot des Psaumes (LXIX, 23): Que leur table recèle pour eux des piéges! — Non, dit un autre, c'était pour mettre en pratique le conseil entendu dans son enfance (Prov., XXV, 21) : Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger;... ce sont des charbons ardents que tu amasseras sur sa tête! — D'après un troisième docteur, c'était pour empêcher Aman de lever l'étendard de la révolte; d'après un quatrième, pour qu'on ne reconnût pas qu'elle était juive; un cinquième explique : de peur que les Juifs, sachant qu'ils avaient une sœur dans la maison du roi, ne négligeassent d'implorer la miséricorde divine; un sixième : afin d'avoir Aman à sa disposition, pour le faire tomber en quelque faute devant le roi; un septième : elle voulait lui faire bon visage pour exciter sa passion, par suite la colère du roi, qui les aurait tués tous deux, et elle espérait que sa propre mort désarmerait la colère divine... » Suivent encore d'autres conjectures, après quoi nous lisons que Rabbah bar Abahou ayant de-

mandé au prophète Elie (1): Laquelle de ces explications est la bonne ? celui-ci lui répondit : Elles le sont toutes! — Or, voilà assurément un étrange récit. Chacun de ces docteurs *affirme* qu'Esther, en invitant Aman, a obéi à tel et tel mobile: ont-ils pu lire dans son cœur? Plus étonnante encore est la réponse d'Elie : est-ce qu'Esther a pu avoir toutes ces raisons à la fois, être guidée par tant de motifs différents? — Il faut donc en revenir à la théorie que j'ai exposée. Non, aucun talmudiste ne prétend affirmer que le dessein d'Esther fût tel et non autre. Une seule chose est certaine, c'est le dévouement absolu d'Esther à son peuple, c'est sa complète abnégation d'elle-même. A tout prix, elle a voulu sauver Israël, elle a voulu confondre Aman et déconcerter ses projets; pour arriver à ce but, elle a dû employer les meilleurs moyens, et ces moyens sont contenus dans son invitation à Aman. Toutes les suppositions qui peuvent motiver cette dernière sont donc légitimes, toutes sont admissibles et, qui plus est, comme l'a dit le prophète, peuvent toutes ensemble être vraies, relativement du moins, puisque toutes aboutissent à un même objectif.

Le second endroit est relatif à Balaam. Les Talmudistes lui attribuent les crimes les plus abominables, ils vont même jusqu'à l'accuser du péché de bestialité (tr. Sanhéd., 105 *ab*). Ils s'appuient à la vérité sur certains textes, mais en les détournant de leur signification naturelle. Or, qui les autorise à de pareilles suppositions? pourquoi imputer à cet homme des actions dont la Bible ne dit mot? — Par la raison que j'ai dite. Non, la Bible ne l'en accuse pas expressément; mais elle nous le montre assez pervers pour aller, mû par un sordide intérêt d'argent, maudire un peuple qu'il ne connaissait point, qui ne lui avait fait aucun mal; nous pouvons donc juger un tel homme capable de tout. Quant aux textes invoqués par nos docteurs, qui ne se méprenaient nullement sur leur véritable sens, ils ne servent qu'à donner une consécration apparente à leur parole, par l'autorité qu'ils semblent lui apporter. C'est le système d'exégèse artificielle pratiqué par le Talmud comme par l'Evangile, et dont j'ai eu occa-

(1) Sans doute dans une vision extatique, — si mieux on n'aime ne voir là qu'une légende.

sion de parler plus d'une fois : Voir surtout mon commentaire sur Math. II, 23. — Ainsi s'explique encore cette parole du talmudiste Mar bar Rabina à son fils (*ibid.*, 106 *b*) : « S'il s'agit de tout autre méchant, n'interprète pas les textes dans un sens défavorable. Balaam seul fait exception : à son égard, les pires interprétations seront les meilleures (1). » Voilà certes, au premier abord, un étrange conseil. Quoi ! formuler des suppositions malveillantes, alors qu'elles manquent de base; les appuyer sur la parole divine, quand le sens naturel de cette parole s'y refuse, voilà ce que Mar ne craint pas de recommander à son fils ! Cela n'est admissible que dans le système que j'ai indiqué : surfaire l'éloge des bons et la censure des méchants; amplifier à dessein le mérite des uns, exagérer à plaisir la turpitude des autres. Et pourquoi? pour mieux inspirer au peuple, par l'énergie même des peintures, l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Tel fut partout le noble but de nos docteurs, et ce but justifie à nos yeux leur procédé, quelque étrange qu'il semble d'abord.

Revenons maintenant à notre propos. « Dieu, raconte Bar-Kappara, voulait faire d'Ezéchias le Messie... » Qu'en sait ce docteur? Il l'ignore en effet; mais ce qu'il n'ignore pas, ce que nous savons par la Bible et par la tradition, c'est qu'Ezéchias fut un de nos plus saints rois, éminent par sa piété et par ses vertus, zélé pour la gloire de Dieu comme pour le bien de ses sujets. En voici quelques traits : « Ezéchias fit planter un glaive à la porte de la maison d'école, et publier que quiconque négligerait l'étude de la Loi périrait par ce glaive » (*Ibid.*, 94 *b*). — « Ezéchias fit enfouir le *Livre des médicaments,* » composé par le roi Salomon, parce que les malades le consultaient exclusivement pour se guérir et n'avaient plus recours à la miséricorde divine (tr. Berakh., 10 *b*). — « Il détruisit le serpent d'airain » qu'avait érigé Moïse, et dont les Israélites avaient fait une idole, qu'ils adoraient sous le nom de Nehoushtan (2) (*ibid.*, cf. II Rois, XVIII, 4). — Il

(1) Le juge prétendait qu'à tort et à travers
On ne saurait manquer, condamnant un pervers.
LA FONTAINE.

(2) *Alias* : Et il l'appela (par mépris) Nehoushtan.

alla jusqu'à refuser la pompe accoutumée à la sépulture de son père (Achaz), parce que celui-ci avait été idolâtre (*ibid.*, cf. II Chron. XXVIII, 27).

Or, de tels mérites — ainsi raisonne Bar-Kappara — nous autorisent à supposer que Dieu eut la pensée de faire d'Ezéchias le Messie ; car s'il ne l'a pas été, il fut digne de l'être. C'est là, en définitive, tout ce qu'a voulu dire ce docteur, et il reconnaît avec toute la Synagogue que la personnalité du Messie est restée le secret de l'avenir, c'est-à-dire de Dieu seul.

C'est dans un sens analogue que je prends le nom de *Messie (Christus)* appliqué à Jésus dans ce premier verset de Marc. Voici, selon moi, l'économie de tout ce début. *L'Evangile* ou la bonne nouvelle de *Jésus*, signifie la nouvelle relative à Jésus; cette nouvelle, cette déclaration de l'évangéliste, c'est que Jésus fut un *Messie*. — Messie à la façon d'Ezéchias, c'est-à-dire qu'il mérita de l'être comme l'avait mérité ce saint roi. — Or, le *commencement de cette bonne nouvelle,* c'est-à-dire le premier des motifs qui déterminent Marc à qualifier Jésus de « Messie », c'est qu'il fut un *fils de Dieu.*

Un fils de Dieu, c'est-à-dire un juste. J'ai déjà dit et prouvé (Math., IV, 3) que tel est partout, dans le Nouveau Testament, le sens de cette expression, appliquée à Jésus ou à tout autre. Je ne reviendrai pas sur la raison que j'en ai donnée, et je me bornerai à rappeler les passages suivants : Math. V, 9; Luc, VI, 35; Jean, I, 12, X, 36; Act. XVII, 29; Ep. aux Rom. VIII, 14, 16, 21, IX, 8; aux Gal. III, 26, IV, 6, 7; aux Ephés. I, 5, V, 1; aux Phil. II, 15; aux Hébr. XII, 7; I Jean, III, 1, 2, 10, V, 2; Apoc. XXI, 7. — Je dois rappeler à ce sujet l'importante observation de mon savant traducteur : que, dans ces divers endroits, par un contre-sens volontaire ou non, la version française dit *enfants* de Dieu et non *fils*, toutes les fois qu'il n'est pas question de Jésus ; distinction qui n'existe nullement dans les textes grec et latin.

2 Conformément à ce qui est écrit dans les prophètes : Voici, j'envoie mon messager devant ta face, qui préparera le chemin devant toi.

— C'est-à-dire que le deuxième motif qui porte l'évangé-

liste à employer la qualification de *Messie*, est la prédiction du prophète. Ce prophète est Malachie, III, 1.

3 La voix de celui qui crie dans le désert, est : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers.

— Troisième motif : la célèbre annonce d'Isaïe (XL, 3), annonce appliquée déjà par Mathieu (III, 3) à Jean-Baptiste, et que ce dernier, dans un autre Evangile (Jean, I, 23), s'applique à lui-même, en raison du zèle qu'il déployait pour inviter le peuple à la pénitence.

4 Jean baptisait dans le désert et prêchait le baptême de repentance pour la rémission des péchés.

— Sens : En prêchant aux masses le baptême et la pénitence, qui devaient les purifier de leurs souillures physiques et morales, Jean accomplissait la prophétie qu'on vient de lire.

5 Et toute la Judée et ceux de Jérusalem allaient à lui, et ils étaient tous baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain, en confessant leurs péchés.

6 Jean était vêtu de poils de chameau, il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, et il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage.

— Sens : Jean était un homme pieux, un ascète, qui méprisait les plaisirs de la chair, se contentait de peu et menait une existence des plus austères.

7. Et il prêchait en disant : Il en vient un après moi, qui est plus puissant que moi et dont je ne suis pas digne, en me baissant, de délier la courroie des souliers.

— *Plus fort* (1) *que moi*, c'est-à-dire plus juste encore, plus maître de ses passions; car, comme le disent les docteurs du Talmud (tr. Aboth, IV, 1) : « Qui est le vrai fort? Celui qui sait vaincre ses passions. »

(1) D'après le texte grec.

8 Il est vrai que je vous ai baptisés d'eau ; mais il vous baptisera du Saint-Esprit.

— Le baptême que vous avez pratiqué jusqu'ici, l'immersion dans les eaux pures, vous conduit seulement à la pénitence ; ce n'est que le prélude d'une immersion plus sainte, un acheminement à l'œuvre de Jésus, qui doit vous plonger dans les eaux de la science religieuse pour vous élever jusqu'au degré de l'*esprit saint* ou de l'inspiration prophétique. — Ainsi, Jean proclame la supériorité de Jésus, et ce témoignage est une des raisons qui justifient la qualification de *Christ* ou *Messie*, énoncée au verset 1.

On peut remarquer que les citations des versets 2 et 3 ne sont pas absolument exactes. Malachie n'a pas dit *devant ta face* ni *devant toi,* il a dit simplement : « Voici, j'enverrai mon ange (ou messager), qui déblaiera le chemin devant MOI. » De même Isaïe ne dit pas *Aplanissez ses sentiers,* mais bien : « Aplanissez, dans la solitude, un sentier pour notre Dieu. » Ces erreurs, selon moi, sont toutes volontaires, ce qui du reste n'implique aucun blâme de ma part. C'est toujours le système d'exégèse artificielle dont j'ai maintes fois parlé, et que je rappelais encore au début de ce chapitre. Revenons-y brièvement. — Tous les auteurs du Nouveau Testament, ai-je dit, étaient talmudistes. C'est ainsi que Paul dit (Act., XXII, 3) : « Je suis Juif..., élevé aux pieds de Gamaliel », l'illustre Pharisien, chef du Sanhédrin. Et un peu plus loin (*ibid.*, XXIII, 6), il s'écrie devant le Conseil : « Je suis Pharisien, fils de Pharisien. » Seulement, à la différence des docteurs du Talmud, les auteurs en question appartenaient à la secte des Esséniens, proprement *Esséens*, du chaldéen *Assaya*, guérisseurs, parce que, mus par un grand dévouement à l'humanité, ils s'appliquaient surtout à guérir les malades, soit avec des plantes médicinales, soit au moyen d'amulettes et de formules mystérieuses. C'est un fait dont nous retrouvons des traces nombreuses et dans le Nouveau Testament et dans le Talmud. Jésus lui-même, dans son enseignement, pratique absolument la méthode des Pharisiens du Talmud, comme je l'ai signalé à plusieurs reprises, notamment dans mon commentaire sur Mathieu, II, 1 (p. 161,

anecdote sur Jacob de Sechanya). — Or, ainsi que j'ai eu également occasion de le dire, spécialement sur Math. II, 23, Talmudistes et Evangélistes ne se piquent pas d'une exactitude rigoureuse dans leurs citations, et surtout dans la manière de les appliquer. Elles ne sont pas toujours destinées à prouver une assertion, mais à lui donner une sorte d'autorité matérielle ou à la mieux inculquer aux auditeurs. Dans le cas présent, Marc veut dire : Vu la haute vertu de Jean-Baptiste, vu son zèle infatigable à moraliser le peuple, il est permis d'outrer un peu son panégyrique, de lui appliquer même indirectement certains textes laudatifs. Cette application étant toute fictive et hyperbolique, on a pu introduire quelques variantes dans les textes en question, sans que cela tire à conséquence ; à peu près comme le Talmud rapporte à Ezéchias la prophétie messianique d'Isaïe, qui n'avait nullement en vue ce saint roi.

9 Il arriva, en ce temps-là, que Jésus vint de Nazareth, ville de Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.

— D'après l'évangile de Luc (III, 23), Jésus, à cette époque, avait environ trente ans, et Jean avait six mois de plus que lui (*ib.*, I, 36). Jean avait donc alors trente ans et demi.

10 Et comme Jésus sortait de l'eau, Jean vit tout d'un coup les cieux se fendre, et le Saint-Esprit descendre sur lui comme une colombe.

— *Vit tout d'un coup.* Le verbe *voir* est pris ici au figuré : Jean vit cela des yeux de l'esprit. Cette figure est toute biblique; voyez par exemple Eccl., I, 16 : « Mon cœur a *vu* beaucoup de sagesse et de science. » Ceci indique — pour le dire en passant — que l'évangile de Marc fut peut-être primitivement rédigé en hébreu, comme je l'ai déjà dit de celui de Mathieu.

Et le Saint-Esprit. J'ai expliqué dans le premier volume (Math., I, 20, page 154) ce qu'il faut entendre par l'esprit saint, et j'ai cité les belles paroles du *Tanna debé Eliahou,* établissant que cette divine inspiration peut échoir à tout homme, même païen, même esclave. Ainsi l'esprit de Jésus, son intellect individuel, après s'être élevé jusqu'à Dieu et

avoir puisé dans sa communication le secret des hautes vérités, est en quelque sorte redescendu sur terre et les a révélées à Jésus, comme il le fait à quiconque en est digne.

Comme une colombe. Allusion à Israël, qui, dit le Talmud (tr. Sabbath, 130 *a*), est comparé par le Psalmiste (Ps. LXVIII, 14) à une colombe : « de même que la colombe est protégée par ses ailes (car, dit Raschi, elle ne se défend pas du bec, mais des ailes), ainsi la nation israélite est protégée par sa loi. »

11 Et on entendit une voix qui venait des cieux, et qui dit : Tu es mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.

— En effet, avons-nous déjà remarqué (Math., IV, 4, p. 179 et suiv.), celui qui, comme Jésus, n'obéit qu'aux suggestions de l'esprit et repousse celles du corps et de la matière, celui-là est appelé le *fils de Dieu*, son bien-aimé, l'objet de sa prédilection.

12 Et aussitôt l'Esprit le poussa au désert.

13 Et il fut là au désert quarante jours, étant tenté par Satan ; et il était parmi les bêtes sauvages, et les anges le servaient.

— Tout cela dans la vision extatique. Il lui sembla vivre pendant quarante jours au désert, parmi les bêtes sauvages ; il lui sembla être tenté par Satan et servi par les anges du Seigneur, ainsi qu'il appert de Luc, IV, 1 : « Il fut conduit *en esprit* dans le désert. » J'aurai occasion d'expliquer ailleurs ce qu'il faut entendre par ce détail : qu'il lui semblait être servi par les anges.

14 Or, après que Jean eut été mis en prison, Jésus s'en alla en Galilée, prêchant l'évangile du règne de Dieu...

— C'est-à-dire, le principe de son *unité*.

15 et disant : Le temps est accompli, et le règne de Dieu approche. Amendez-vous, et croyez à l'évangile.

— Pour l'intelligence de ce verset, il convient de rapporter d'abord un passage du Talmud (tr. Makkoth, 23 *b*) : « R. Simlaï développa ce thème : La loi de Moïse se compose de 613 préceptes, savoir 365 défenses et 248 commandements; le premier nombre correspond à celui des jours de l'année solaire, le second à celui des organes de notre corps... Vint le roi David, qui réduisit ces préceptes à *onze*, énumérés dans le Psaume XV (en ce sens, que si un individu était incapable d'observer dans leurs totalité les préceptes transmis par Moïse, mais qu'il observât au moins exactement les onze en question, il serait encore assuré de la béatitude)... Puis vint Isaïe, qui les borna à *six* (Is., XXXIII, 15), puis Michée à *trois* (Mich., VI, 8.), puis Isaïe, par une restriction nouvelle, à *deux* (Is., LVI, 1); enfin Habacuc les ramena à un précepte *unique :* Le juste vivra par sa foi (Hab., II, 4). » Ainsi, celui qui accomplirait un seul précepte, *croire* à l'unité de Dieu, mériterait par cela seul le nom de *juste,* et dès lors participerait à la béatitude éternelle (1).

Tel est l'esprit de la prédication de Jésus. Il est venu annoncer le règne de Dieu, c'est-à-dire inculquer à une société polythéiste la croyance à son unité, et c'est dans ce sens qu'il dit : « *Le temps est venu* de croire et de comprendre que Dieu est unique et un ; cette croyance est nécessaire, mais suffisante, pour votre béatitude. Et si vous trouvez étrange qu'une seule croyance suffise pour vous conduire à la béatitude, je vous répondrai que *le règne de Dieu est proche* (c'est-à-dire à votre portée, dans le même sens que cette parole de Moïse, Deut., XXX, 14 : Car la chose est tout à fait *proche* de toi). Et le moyen d'arriver à cette croyance, je vous l'indique : *Amendez-vous,* faites pénitence de vos péchés, et prenez sur vous, dès aujourd'hui, de *croire à l'évangile,* à la bonne et grande nouvelle de l'unité de Dieu. Alors vous serez des justes et vous mériterez la vie éternelle, » selon la parole précitée de Habacuc.

16 Et comme il marchait le long de la mer de Ga-

---

(1) Bien entendu, dans une mesure moindre que s'il avait accompli un plus grand nombre de préceptes, et à plus forte raison, que s'il les avait observés tous.

lilée, il vit Simon et André, son frère, qui jetaient
leurs filets dans la mer ; car ils étaient pêcheurs.
17 Alors Jésus leur dit : Suivez-moi, et je vous
ferai pêcheurs d'hommes.

— Vous passez votre vie à pêcher des poissons, que vous vendez aux hommes pour satisfaire leurs besoins corporels. Je veux vous apprendre à leur procurer la nourriture de l'âme, ce sera une tâche plus noble et plus méritoire.

18 Et aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.
19 Et de là passant un peu plus loin, il vit dans une
barque Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère,
qui raccommodaient leurs filets.
20 Au même instant il les appela; et eux, lais-
sant Zébédée, leur père, dans la barque avec les
ouvriers, le suivirent.
21 Ensuite ils entrèrent à Capernaüm; et Jésus,
étant d'abord entré dans la synagogue le jour du
sabbat, y enseignait.

— *Le jour du sabbat.* En effet, non-seulement Jésus, mais tous ses disciples et ses sectateurs ont religieusement observé le sabbat comme leurs frères israélites ; et ce n'est que longtemps après, l'an 328 de l'ère chrétienne, que l'Eglise se sépara de la Synagogue en substituant le dimanche au samedi, comme je l'ai expliqué au long dans le premier volume (p. 259 et suiv.).

22 Et ils étaient étonnés de sa doctrine ; car il les
enseignait comme ayant autorité, et non pas comme
les scribes.

— *Comme les scribes,* qui ne donnaient qu'un enseignement banal et routinier. Voir mon commentaire sur Mathieu, VII, 29 (p. 227).

23 Or, il se trouva dans leur synagogue un
homme possédé d'un esprit immonde, qui s'écria,
24 et dit : Ah! qu'y a-t-il entre toi et nous,

Jésus Nazarien? Es-tu venu pour nous perdre? Je sais qui tu es : tu es le saint de Dieu.

25 Mais Jésus, le menaçant, lui dit : Tais-toi, et sors de lui.

26 Alors l'esprit immonde, l'agitant avec violence et jetant un grand cri, sortit de lui.

27 Et ils en furent tous étonnés, de sorte qu'ils se demandaient entre eux : Qu'est-ce que ceci? Quelle est cette nouvelle doctrine, qu'il commande avec autorité même aux esprits immondes, et qu'ils lui obéissent?

— La croyance aux esprits immondes ou malfaisants, aux démons, était alors générale (1), et l'Evangile est encore ici parfaitement d'accord avec le Talmud, qui en parle longuement. Citons-en seulement ce passage caractéristique (tr. Chaghiga, 16 *a*) : « Six choses ont été attribuées aux démons, dont trois leur sont communes avec les anges et trois avec les hommes : comme les anges, ils ont des ailes, ils planent d'un bout du monde à l'autre, ils connaissent l'avenir ; comme les hommes, ils mangent et boivent, ils s'accouplent et procréent, ils sont sujets à la mort. »

28 Et sa réputation se répandit aussitôt par toute la contrée des environs de la Galilée.

29 Aussitôt après, étant sortis de la synagogue, ils vinrent avec Jacques et Jean dans la maison de Simon et d'André.

30 Or, la belle-mère de Simon était au lit, malade de la fièvre; et d'abord ils lui parlèrent d'elle.

La belle-mère de Simon. Simon était donc marié, et ce Simon est le même que Jésus appela *Pierre,* en lui disant qu'il était la pierre sur laquelle il bâtirait toute sa doctrine. Il y a donc ici un argument accablant contre les prêtres et as-

(1) Le germe s'en trouve dans la Bible, et déjà le Pentateuque y fait mainte allusion.

cètes catholiques qui s'abstiennent de prendre femme, et qui ont fait du célibat une vertu. Nous reviendrons plus amplement sur ce point, à une autre occasion.

31 Alors, s'approchant, il la fit lever en la prenant par la main; et au même instant la fièvre la quitta, et elle les servit.

— Dans le commentaire sur Mathieu (p. 230), j'ai cité, à propos de cet épisode, un fait tout semblable que rapporte le Talmud. Voir ce passage, ainsi que les réflexions dont je l'ai fait suivre.

32 Et le soir étant venu, après le coucher du soleil, ils lui amenèrent tous ceux qui étaient malades et les démoniaques;

33 et toute la ville était assemblée à la porte de la maison.

34 Et il guérit plusieurs malades de diverses maladies, et chassa plusieurs démons, ne permettant pas aux démons de dire qu'ils le connaissaient.

35 Le lendemain matin, comme il faisait encore fort obscur, s'étant levé, il sortit, et s'en alla dans un lieu écarté; et il y priait.

36 Et Simon et ceux qui étaient avec lui le suivirent.

— Ceci nous montre une fois de plus l'accord de l'Evangile avec les doctrines du Talmud, auxquelles Jésus lui-même, sauf dans certains cas particuliers, se conforma sans cesse. Ainsi nos docteurs disent (tr. Berakh., 3 *ab*) qu'il n'est pas permis d'entrer, même pour y prier, dans un lieu solitaire et abandonné, et cela par plusieurs motifs, entre autres pour ne pas s'exposer à certains soupçons. Mais cette défense et ce motif ne s'appliquent qu'à un individu isolé, non à deux ou à plusieurs. On le voit donc, Simon et sa compagnie, en suivant Jésus dans la solitude, se montrent fidèles aux enseignements du Talmud.

37 Et l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tous te cherchent.

38 Et il leur dit : Allons-nous-en aux bourgs des environs, afin que j'y prêche aussi ; car c'est pour cela que je suis venu.

— *Que j'y prêche aussi* la vraie doctrine, c'est-à-dire l'adoration du Dieu unique et un.

Que je suis sorti (1). Allusion à la solitude où il s'était longtemps confiné, et d'où il est *sorti* enfin vers l'âge de trente ans (cf. Luc, III, 23) pour enseigner la croyance à l'unité de Dieu.

39 Et il prêchait dans leurs synagogues par toute la Galilée, et il chassait les démons.

40 Et un lépreux vint à lui, qui, s'étant jeté à genoux, le pria et lui dit : Si tu le veux, tu peux me nettoyer.

— *Si tu le veux.* Nous lisons dans le Talmud (Moëd katan, 16 *b*) : « Que signifie ce verset (II Sam., XXIII, 3) : Ainsi a dit le Dieu d'Israël, ainsi m'a parlé le Rocher d'Israël : (Je) règne sur l'homme, — le juste règne (par) la crainte de Dieu ? Ce verset signifie que si Dieu règne sur l'homme en général, le juste à son tour, grâce à sa piété, peut régner sur Dieu », c'est-à-dire qu'à la considération des prières du juste, Dieu révoque parfois la sentence qu'il a portée.

Tel est donc le sens des paroles du lépreux : Dieu, sans doute, m'a frappé de lèpre ; néanmoins, toi qui es juste, *si tu le veux,* tu peux prier Dieu en ma faveur, et ta prière obtiendra ma guérison. — C'est dans le même sens que Jésus, au verset suivant, répond : Je le veux.

41 Et Jésus, ému de compassion, étendit la main, et le toucha, et lui dit : Je le veux, sois nettoyé.

---

(1) D'après le texte grec.

42 Et dès qu'il eut dit cela, la lèpre quitta aussitôt cet homme, et il fut nettoyé.

43 Et Jésus, lui ayant défendu sévèrement d'en parler (1), le renvoya aussitôt...

— *Sévèrement ;* c'est-à-dire qu'il le réprimanda sur la cause qui lui avait attiré cette maladie. Car la lèpre était considérée comme la punition d'une mauvaise conduite, particulièrement de la médisance. On lit entre autres, dans le traité Arakhin (15 *b*) : « R. José ben Zimra enseigne : Celui qui médit de son prochain sera atteint de plaies lépreuses (2). »

44 Et il lui dit : Garde-toi d'en rien dire à personne ; mais va-t'en, et montre-toi au sacrificateur, et offre pour ta purification ce que Moïse a commandé, afin que cela leur serve de témoignage.

— De témoignage que je ne suis pas venu abolir la Loi de Moïse, mais au contraire la fortifier.

45 Mais cet homme, étant sorti, se mit à publier hautement la chose et à la divulguer, en sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans la ville ; mais il se tenait dehors dans des lieux écartés, et de toutes parts on venait à lui.

— Ainsi, il fuyait la gloire, c'est pourquoi la gloire venait à lui. C'est bien le mot du Talmud (tr. Eroubin, 13 *b*) : « Cherchez la grandeur, elle vous fuira ; fuyez la grandeur, elle vous cherchera. »

---

(1) Le texte original porte simplement : *lui ayant parlé sévèrement.*

(2) Comparez l'épisode du livre des Nombres, ch. XII.

CHAPITRE II.

1 Quelques jours après, Jésus revint à Capernaüm, et on ouït dire qu'il était dans la maison.

2 Et aussitôt tant de gens s'y assemblèrent, que l'espace qui était devant la porte ne les pouvait contenir; et il leur annonçait la parole de Dieu.

— Il leur enseignait qu'il faut servir le Dieu un, et comment il faut le servir.

3 Alors il vint à lui des gens qui lui présentèrent un paralytique porté par quatre hommes.

4 Mais ne pouvant approcher de lui à cause de la foule, ils découvrirent le toit de la maison où il était; et l'ayant percé, ils descendirent le lit où le paralytique était couché.

5 Alors Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, tes péchés te sont pardonnés.

— En *voyant leur foi* à l'unité de Dieu, en voyant conséquemment que sa prédication, mentionnée au v. 2, avait porté fruit, il put annoncer au paralytique que *ses péchés lui avaient été pardonnés.* En effet, le Talmud enseigne (tr.Sabbath, 55 *a*) « qu'il n'y a point de souffrance qui ne soit imputable à un péché. » Donc cet homme avait péché. d'où il suit qu'en faisant pénitence et en réformant sa conduite il pouvait espérer de revenir à la santé. Jésus lui dit donc avec raison : *Tes péchés te sont remis.* En d'autres termes : Puisque tu crois au Dieu un, cette croyance mérite que tu sois pardonné (selon cette parole : « Le juste vivra par sa foi », que nous avons citée plus haut); et dès lors ton infirmité, conséquence de tes péchés, n'a plus de raison d'être.

6 Et quelques scribes qui étaient là assis raisonnaient ainsi en eux-mêmes :

7 Pourquoi cet homme prononce-t-il ainsi des

blasphèmes? Qui peut pardonner les péchés que Dieu seul?

— Suivant l'opinion des scribes, Jésus avait voulu dire que c'était lui qui remettait les péchés, et, dans cette supposition erronée, ils objectent avec raison qu'un tel pouvoir n'appartient qu'à Dieu.

8 Et Jésus, ayant connu d'abord par son esprit qu'ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes, leur dit : Pourquoi avez-vous ces pensées dans vos cœurs?

9 Lequel est plus aisé, de dire à ce paralytique : Tes péchés te sont pardonnés; ou de lui dire : Lève-toi, et emporte ton lit, et marche?

— Sens : Ignorez-vous que la cause des souffrances c'est le péché? Or, cette cause disparaissant par la pénitence, son effet doit nécessairement disparaître. (Ce n'est pas le serpent qui tue, c'est le péché, dit excellemment le Talmud, ainsi que je l'ai développé, Math., IX, 2). Donc, en constatant sa foi au Dieu un, j'ai pu lui dire : Tes péchés sont pardonnés, et par suite tu n'as plus à souffrir.

10 Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre l'autorité de pardonner les péchés, — il dit au paralytique :

11 Je te dis : Lève-toi, et emporte ton lit, et t'en va en ta maison.

— *Afin que vous sachiez que le fils de l'homme* — c.-à-d. que tout homme (1) — a le pouvoir, grâce au libre arbitre, de réformer ses œuvres et d'obtenir par là le pardon de ses péchés, je vais dire à cet homme de se lever et il se lèvera : preuve que sa pénitence l'a guéri, et que l'effet a disparu avec sa cause.

12 Et aussitôt il se leva, et s'étant chargé de son lit, il sortit en la présence de tout le monde; de sorte

(1) On a remarqué plusieurs fois, dans le premier volume, que *le fils de l'homme*, dans la Bible, équivaut simplement à *l'homme*.

qu'ils furent tous dans l'étonnement et qu'ils glorifièrent Dieu, disant : Nous ne vîmes jamais rien de pareil.

13 Alors Jésus retourna du côté de la mer, et tout le peuple venait à lui, et il les enseignait.

14 Et en passant il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts, et il lui dit : Suis-moi. Et lui, s'étant levé, le suivit.

— *Lévi, fils d'Alphée.* Au lieu de ce nom ou de celui de *Lévi* tout court, que nous lisons dans l'évangile de Luc (V, 27), nous voyons figurer, dans le premier évangile (vol. I, p. 236), le nom de *Mathieu.* Pour lever cette contradiction, j'ai supposé, dans le premier volume, qu'on avait pu substituer ultérieurement le nom de Mathieu à celui de Lévi, fait dont on trouve maint exemple dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament. Toutefois, cette solution est peu vraisemblable, car la substitution dont il s'agit n'est pas constatée par l'histoire, tandis qu'elle nous apprend expressément que le nom de *Simon* fut remplacé par celui de *Pierre*, et ainsi des autres, Je crois donc préférable d'admettre que les deux faits, malgré leur similitude. sont des faits distincts ; que le personnage du premier évangile n'a pas cessé de s'appeler *Mathieu*, et que celui des autres évangiles ne s'est jamais appelé autrement que *Lévi.* — Mais s'il s'agit d'une histoire différente, pourquoi ce dernier personnage n'a-t-il pas été ajouté au nombre des apôtres, de sorte qu'il y en aurait treize? — Probablement parce que ce *Lévi* fils d'Alphée n'est autre que le *Jacques* fils d'Alphée qui figure effectivment parmi les douze apôtres, dans Mathieu, X, 3, dans Marc, III, 18, dans Luc, VI, 15 et dans les Actes, I, 13. Que si on l'appelle ici *Lévi* et là *Jacques*, rien n'empêche d'admettre qu'il portait l'un et l'autre nom : *Jacques* (ou mieux *Jacob*) *Lévi*; cette dualité de noms est très-commune, aujourd'hui encore, parmi les Israélites.

15 Jésus étant à table dans la maison de cet homme, plusieurs péagers et gens de mauvaise vie

se mirent aussi à table avec Jésus et ses disciples; car il y en avait beaucoup qui l'avaient suivi.

16 Et les scribes et les pharisiens, voyant qu'il mangeait avec des péagers et des gens de mauvaise vie, disaient à ses disciples : Pourquoi votre maitre mange-t-il et boit-il avec les péagers et les gens de mauvaise vie?

17 Et Jésus, ayant ouï cela, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, mais ce sont ceux qui se portent mal; je suis venu appeler à la repentance non les justes, mais les pécheurs.

— Un trait semblable se lit dans le Talmud (tr. Sanhéd., 37 *a*) : « Certaines gens de mauvaise vie étaient dans le voisinage de R. Zêra, qui s'en laissait approcher pour les inciter à la pénitence. Les docteurs ses confrères blâmaient cet excès d'indulgence. R. Zêra étant mort (ces misérables) dirent : Jusqu'à présent, le voisinage et les prières du *Petit Brûlé* (1) obtenaient grâce pour nos méfaits : désormais qui priera pour nous? Alors ils rentrèrent en eux-mêmes et firent sincèrement pénitence. »

18 Or, les disciples de Jean et des pharisiens jeûnaient souvent; et ils vinrent à Jésus, et lui dirent : D'où vient que les disciples de Jean et des pharisiens jeûnent, et que tes disciples ne jeûnent point?

— Sens de l'objection : Nous savons bien que toi et Jean vous êtes, sur bien des points, en désaccord avec les Pharisiens, parce que vous appartenez l'un et l'autre à la secte des Esséniens. Votre intention, d'ailleurs, est louable, parce que vous voulez enseigner au peuple les voies de la pénitence. Mais enfin, les disciples de Jean sont, eux aussi, de la secte essénienne, et pourtant, sur la question du jeûne,

(1) On surnommait ainsi R. Zêra à cause de sa petite taille et d'un accident dont il avait été victime. Voir tr. Baba-Metsia, f. 85 *a* (*N. du trad.*).

ils s'accordent avec les Pharisiens; ils reconnaissent que le jeûne, qui mortifie la chair, est un moyen des plus efficaces ponr amener l'homme à la pénitence : pourquoi donc vous autres ne jeûnez-vous point?

19 Et Jésus leur dit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux? Tout le temps qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent jeûner.

20 Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront.

21 Personne ne coud une pièce de drap neuf à un vieil habit; autrement la pièce de drap neuf, qui aurait été mise, emporterait une pièce du vieux drap, et la déchirure en serait pire.

22 De même, personne ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement le vin nouveau rompt les vaisseaux. et le vin se répand, et les vaisseaux se perdent; mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs.

— Les trois paraboles énoncées ici par Jésus ont pour but commun d'apprendre à ses auditeurs que le meilleur, que le véritable moyen d'acquérir la félicité éternelle ne consiste pas dans les austérités, mais dans la vertu et les bonnes œuvres. Nous avons longuement développé ce point dans le premier volume, et l'on a pu voir, dans notre commentaire sur Math., IX, 14-17, que la doctrine de Jésus et de Jean est rigoureusement d'accord avec celle du Talmud. Une nouvelle citation établira encore mieux cette conformité. Nous lisons dans le Talmud (tr. Taanith, 22 *b*) : « R. José enseigne qu'un particulier ne doit pas (de son autorité privée) se macérer par les jeûnes... », c.-à-d. que si les jeûnes publics, institués pour rappeler ou pour conjurer des malheurs, sont obligatoires, parce que nul ne doit se séparer de la communauté, il n'en est pas ainsi du jeûne individuel. Pourquoi? «parce que (en s'affaiblissant par le jeûne, en se mettant hors d'état de travailler pour gagner sa vie)

on s'expose à recourir à la charité de ses frères et qu'on ne mériterait pas d'en être assisté. Sur quel texte, demande Rab Yehouda, se fonde notre docteur? Sur celui-ci : Et l'homme devint un être vivant (Gen., II, 7); l'*être* que je t'ai donné, tu dois le faire *vivre*. »

Les amis de l'époux, etc. (v. 19). Ce nom d'*époux*, que Jésus se donne ici à lui-même, n'aura pour nous rien de bizarre si nous nous rappelons un mot du Talmud de Jérusalem (tr. Taanith, II, 1). A propos d'un jeûne à instituer, le prophète Joël (II, 16) dit : Que l'*époux* sorte de sa chambre nuptiale; et le Talmud explique : Qu'est-ce que l'époux? c'est le *naci* (prince du sanhédrin) c'est-à-dire que lorsqu'on avait décrété un jeûne public, le prince devait « sortir de sa chambre », se diriger avec le peuple sur la principale place de la ville, et y faire, à la tête de la communauté, des prières pour désarmer la colère céleste. Or, ici également il s'agit de jeûne, et Jésus était le prince ou le chef de la secte des Esséniens. En se qualifiant donc d'*époux* à cette occaion, il reste non-seulement fidèle à l'esprit et aux principes du Talmud, mais il reproduit jusqu'à son langage et à ses expressions metaphoriques.

23 Et il arriva, comme il passait par les blés un jour de sabbat, que ses disciples en marchant se mirent à arracher des épis.

24 Et les pharisiens lui dirent : Regarde, pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis dans les jours de sabbat?

25 Mais il leur dit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David, quand il fut dans la nécessité, qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui...

— *Qui étaient avec lui*. A vrai dire, David était seul en ce moment et n'avait personne avec lui. Seulement, Achimélech lui ayant demandé (I Sam., XXI, 2) : » Pourquoi es-tu seul? » David lui répondit avoir donné rendez-vous à ses serviteurs dans un endroit particulier.

26 Comment il entra dans la maison de Dieu, du temps d'Abiathar, souverain sacrificateur, et man-

gea les pains de proposition, qu'il n'était permis de manger qu'aux sacrificateurs, et en donna même à ceux qui étaient avec lui ?

— *Du temps d'Abiathar.* Il est singulier que Jésus nomme ici Abiathar, alors qu'au témoignage de la Bible c'est du temps d'Achimélech, son père, que la chose s'est passée, et qu'on ne voit David avoir affaire qu'à Achimélech ! Toutefois, on sait qu'aussitôt après cet événement, Achimélech fut massacré avec toute sa famille, et que son fils Abiathar put seul s'échapper (I Sam., XXII, 20). Cela explique peut-être pourquoi ce dernier nom a été substitué au nom véritable.

27 Puis il leur dit : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.

28 Ainsi le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

— Voyez Mathieu, XII (p. 259 et suiv.), où j'ai amplement établi que nul n'a le droit d'accuser Jésus de légèreté à l'endroit du sabbat; qu'il n'en a autorisé la violation que dans un cas de pressant besoin et de danger, comme ici; que dans ce cas seulement il considère l'homme comme « maître du sabbat », et que sur tous ces points il est pleinement d'accord et avec la Bible et avec le Talmud, c'est-à-dire avec la Loi écrite et la Loi orale. Puisque l'occasion s'en offre de nouveau, je veux rapporter ici un autre passage talmudique des plus intéressants, et qui montrera une fois de plus la conformité des doctrines. On lit dans le traité Sabbath (30 *a* et *b*) : « On avait soumis à R. Tan'-choum de Noï (ou *Navé*) la question suivante : Est-il permis d'éteindre une lampe le jour du sabbat, lorsque sa lumière gêne un malade ?... Le docteur répondit : La vie de l'homme aussi s'appelle une lampe (« L'âme de l'homme, c'est la lampe de Dieu » dans le corps, Prov., XX, 27) : or, il vaut mieux éteindre la lampe terrestre que de compromettre la lampe divine. » Ainsi, le Talmud lui-même permet formellement de violer la sainteté du sabbat en présence d'une sainteté supérieure : l'intérêt de la vie humaine. Jésus n'a rien dit de plus; et quiconque, juif ou chrétien, prétend qu'il

faisait bon marché du sabbat dans les cas où la vie humaine ne serait pas intéressée, celui-là profère envers Jésus une véritable calomnie.

CHAPITRE III.

1 Jésus entra une autre fois dans la synagogue, et il y avait là un homme qui avait une main sèche.

2 Et ils l'observaient, pour voir s'il le guérirait au jour du sabbat, afin de pouvoir l'accuser.

— Dans le cas précédent (II, 23), il s'agissait d'une chose que la loi de Moïse défend le jour du sabbat, et Jésus avait répondu avec raison que cette défense cesse en présence d'une nécessité vitale. Maintenant, voyant venir à lui un homme à la main desséchée, cas qui n'est point mortel, les Pharisiens pensent trouver là une occasion de prouver qu'il autorise, même en pareil cas, la violation du sabbat, conséquemment de le mettre dans son tort.

3 Alors il dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi, et tiens-toi là au milieu.

4 Puis il leur dit : Est-il permis de faire du bien dans les jours de sabbat, ou de faire du mal? de sauver une personne, ou de la laisser périr? Et ils se turent.

5 Alors, les regardant tous avec indignation, et étant affligé de l'endurcissement de leur cœur, il dit à cet homme : Etends ta main. Et il l'étendit, et sa main devint saine comme l'autre.

— *L'endurcissement* : c'est précisément l'expression dont se sert le Talmud en disant (tr. Sabbath, 12 *b*) : « Les docteurs n'ont permis qu'*à grand'peine* (1) de visiter les

---

(1) En hébreu BEKOSCHI. C'est le terme qu'emploie la traduction hébraïque de l'Evangile, et qui répond exactement, du reste, au texte grec. Le latin dit à tort *cæcitate*.

(Note du trad.)

malades le samedi. » Il leur est donc pénible, pense Jésus, de permettre une telle œuvre de charité le jour du sabbat.

Etends ta main. Jésus avait deviné que l'intention des Pharisiens était de le prendre en faute s'il guérissait, le jour du sabbat, une infirmité n'offrant aucun danger. C'est pourquoi il dit : Etends ta main. Ce n'est pas un acte, c'est une simple *parole*, et la parole profane n'est interdite le sabbat qu'en droit rabbinique (*V.* tr. Sabbath, 150 *a*, d'après Isaïe, LVIII, 13). Quand d'ailleurs il s'agit, comme ici, d'un cas de maladie, fût-ce un cas non mortel, la parole profane est permise même en droit rabbinique, comme je l'ai établi dans le premier volume (p. 260 et s.).

6 Alors les pharisiens, étant sortis, tinrent d'abord conseil avec les hérodiens contre lui, pour le faire périr.

7 Alors Jésus se retira avec ses disciples vers la mer, et une grande multitude de peuple le suivait de la Galilée, de la Judée...

— *Jésus se retira,* etc. Quand il vit que les Pharisiens ne voulaient que sa perte, il s'éloigna d'eux et s'en alla au bord de la mer, comme on l'a également vu Math., XII, 15.

8 De Jérusalem, de l'Idumée, et de delà le Jourdain. Et ceux des environs de Tyr et de Sidon, ayant entendu parler des grandes choses qu'il faisait, vinrent à lui en grand nombre.

— *De Tyr et de Sidon.* En effet, à Tyr et à Sidon il n'avait fait aucune « grande chose » de ce genre, ainsi qu'il résulte de Math., XI, 21. De là l'empressement des habitants de cette contrée.

9 Et il dit à ses disciples qu'il y eût une petite barque prête auprès de lui, à cause de la multitude, de peur qu'elle ne le pressât trop.

10 Car il en avait guéri plusieurs ; de sorte que tous ceux qui étaient affligés de quelque mal se jetaient sur lui pour le toucher.

11 Et quand les esprits immondes le voyaient, ils se prosternaient devant lui, et s'écriaient : Tu es le Fils de Dieu!

— C'est-à-dire : par les miracles que tu opères, nous voyons que tu es un homme juste et aimé de Dieu, que tu mérites par conséquent d'être appelé « fils de Dieu » (comme je l'ai expliqué, Math., IV).

12 Mais il leur défendait avec menaces de le faire connaître.

13 Il monta ensuite sur une montagne, et appela ceux qu'il jugea à propos, et ils vinrent à lui.

14 Et il en établit douze pour être avec lui, pour les envoyer prêcher...

— C'est-à-dire qu'il se proposait de garder *les uns* avec lui, et d'envoyer *les autres* prêcher à la multitude la doctrine de l'unité de Dieu.

15 Et pour avoir la puissance de guérir les malades et de chasser les démons.

16 Le premier fut Simon, à qui il donna le nom de Pierre.

— *Pierre*, en grec *Pétros*, parce que Jésus lui dit, comme on sait : Tu es la pierre sur laquelle j'édifierai mon église.

17 Puis Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques, auxquels il donna le nom de Boanergès, c'est-à-dire : Enfants du tonnerre.

18 Et André, Philippe, Barthélemi, Mathieu, Thomas, Jacques, fils d'Alphée; Thaddée, Simon le Cananite,

19 Et Judas Iscariot, qui fut celui qui le trahit.

20 Puis ils retournèrent à la maison, et une multitude s'y assembla encore; de sorte qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas.

21 Et quand ses parents eurent appris cela, ils

sortirent pour le prendre; car on disait qu'il tombait en défaillance.

22 Et les scribes qui étaient descendus de Jérusalem disaient : Il est possédé de Béelzébub, et il chasse les démons par le prince des démons.

— *Descendus.* La Palestine est d'un niveau plus élevé que tous les pays (voisins), et Jérusalem est le point le plus élevé de la Palestine ; c'est pourquoi on emploie, dans ces occasions, le verbe *descendre*.

23 Mais Jésus, les ayant appelés, leur dit par des similitudes : Comment Satan peut-il chasser Satan?

24 Car si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume-là ne saurait subsister;

25 Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison-là ne saurait subsister.

— Même pensée dans le Talmud (tr. Berakh. 7 *b*) : « La zizanie dans une famille est un fléau pire que la guerre de *Gog et Magog* » (c'est-à-dire que la guerre étrangère la plus affreuse).

26 De même, si Satan s'élève contre lui-même et est divisé, il ne peut subsister; mais il est près de sa fin.

27 Personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller son bien, s'il n'a auparavant lié cet homme fort; et alors il pillera sa maison.

— Sens : Celui qui attaque un homme fort et prétend le lier, a besoin d'être plus fort que lui. Donc, moi aussi, qui prétends chasser les démons, je ne puis le faire qu'avec des armes plus puissantes que les leurs, c'est-à-dire en m'appuyant sur le nom du vrai Dieu.

28 Je vous dis en vérité que toutes sortes de péchés seront pardonnés aux enfants des hommes, et toutes sortes de blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé;

29 Mais quiconque aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il n'en obtiendra jamais le pardon, mais il sera sujet à une condamnation éternelle.

— Sens : Tant que vos injures n'atteignent que ma personne, je puis vous les pardonner — et c'est ainsi qu'un Talmudiste, Mar Zoutra, ne se mettait jamais au lit sans dire : Pardonne, mon Dieu, à quiconque m'a offensé (tr. Meghill., 28 *a*) ! — mais quand vous outragez *l'esprit saint*, la faculté que Dieu m'accorde de faire des miracles, c'est là un véritable blasphème et qu'il est impossible de pardonner.

30 Jésus parla ainsi, parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit immonde.

31 Ses frères et sa mère arrivèrent donc, et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler ; et la multitude était assise autour de lui.

— On n'est pas d'accord sur le sens qu'il faut attribuer à cette expression : *ses frères*. Selon les uns, elle doit se prendre à la lettre, car nous lisons dans Mathieu (I, 25) que Joseph ne connut point Marie *jusqu'à* ce qu'elle eût enfanté son premier-né (Jésus), d'où il suit qu'il la « connut » depuis, et on ne nous dit pas d'autre part qu'elle soit devenue stérile après la naissance de Jésus. D'ailleurs, il est question, ici et dans d'autres endroits, des *frères* de Jésus, ce que le sens naturel nous oblige d'expliquer à la lettre. Mais d'autres estiment que ce mot doit s'entendre au figuré, pour *parents*, *proches*, sens assez fréquent dans la Bible : et que si Joseph, après la naissance de Jésus, a cohabité avec Marie, il ne s'ensuit pas que cette union ait été féconde.

32 Et on lui dit : Voilà, ta mère et tes frères sont là dehors, qui te demandent.

33 Mais il leur répondit : Qui est ma mère, ou qui sont mes frères ?

34 Et jetant les yeux sur ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères.

35 Car quiconque fera la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

— En effet, ce que Dieu nous demande avant tout. ce sont des *actes*, des actes accomplis conformément à sa loi et avec une foi sincère à son existence. C'est ainsi que Jésus dit ailleurs expressément (Math., VII, 21) : « Ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas tous au royaume des cieux... » En d'autres termes : ce que je veux par-dessus tout et ce qui vous obtiendra le royaume du ciel, ce n'est pas que vous croyiez en moi, mais que vous écoutiez et pratiquiez la doctrine que j'enseigne.

CHAPITRE IV.

1 Jésus se mit encore à enseigner près de la mer, et une grande multitude s'étant assemblée auprès de lui, il monta dans une barque où il s'assit, et tout le peuple était à terre sur le rivage.

2 Il leur enseignait beaucoup de choses par des similitudes, et il leur disait dans ses instructions :

3 Ecoutez : Un semeur s'en alla pour semer.

4 Et il arriva qu'en semant, une partie de la semence tomba le long du chemin ; et les oiseaux vinrent, et la mangèrent toute.

5 Une autre partie tomba sur des endroits pierreux, où elle avait peu de terre ; et elle leva d'abord, parce qu'elle n'entrait pas profondément dans la terre ;

6 Mais quand le soleil fut levé, elle fut brûlée ; et parce qu'elle n'avait pas de racine, elle sécha.

7 Une autre partie tomba parmi les épines ; et les épines crûrent et l'étouffèrent, et elle ne rapporta point de fruit.

8 Et une autre partie tomba dans une bonne terre et rendit du fruit, qui monta et crût ; en sorte qu'un grain en rapporta trente, un autre soixante, et un autre cent.

9 Et il leur dit : Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende.

10 Et quand il fut en particulier, ceux qui étaient autour de lui, avec les douze apôtres, l'interrogèrent touchant le sens de cette parabole.

11 Et il leur dit : Il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour ceux qui sont dehors, tout se traite par des paraboles ;

12 De sorte qu'en voyant ils voient et n'aperçoivent point, et qu'en entendant ils entendent et ne comprennent point ; de peur qu'ils ne se convertissent, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.

— Le véritable sens est celui-ci : Si je ne leur parlais pas au moyen de paraboles, ils ne comprendraient point ma doctrine. En employant les paraboles, je leur donne le moyen de me comprendre et par suite, peut-être, de faire pénitence (1).

13 Et il leur dit : N'entendez-vous pas cette similitude ? Et comment entendrez-vous les autres ?

14 Le semeur, c'est celui qui sème la parole.

15 Ceux qui sont le long du chemin, ce sont ceux en qui la parole est semée ; mais aussitôt qu'ils l'ont ouïe, Satan vient, et enlève la parole qui avait été semée dans leurs cœurs.

16 De même, ceux qui reçoivent la semence dans des endroits pierreux sont ceux qui, ayant ouï la parole, la reçoivent d'abord avec joie ;

---

(1) La phrase de Jésus s'explique par Is., VI, 9-10, dont elle n'est qu'une imitation. *(N. du trad.)*

17 Mais ils n'ont point de racine en eux-mêmes, et ils ne sont que pour un temps; de sorte que l'affliction ou la persécution survenant pour la parole, ils sont aussitôt scandalisés.

18 Et ceux qui reçoivent la semence parmi les épines, ce sont ceux qui écoutent la parole ;

19 Mais les soucis de ce monde, la séduction des richesses et les passions pour les autres choses survenant, étouffent la parole, et elle devient infructueuse.

20 Mais ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre, ce sont ceux qui écoutent la parole, qui la reçoivent, et qui portent du fruit : un grain trente, un autre soixante, et un autre cent.

— Pour l'intelligence de cette tirade, il convient de citer deux pensées du Talmud, dans le traité Aboth. La première est celle-ci (III, 9, *alias* 11) : «R. Chanina ben Dôssa enseigne : Celui chez qui la science se subordonne à la piété, conservera sa science ; celui chez qui la piété se subordonne à la science, perdra sa science. » La piété ou, comme dit le Talmud, la *crainte du péché*, doit être notre principal objectif dans l'étude de la Loi. Si nous y cherchons avant tout la connaissance de nos devoirs, de ce que nous devons faire ou ne pas faire, nous acquerrons une science solide et fructueuse ; mais si nous ne cherchons la science que pour elle-même, si l'intérêt religieux n'est pour nous qu'un accessoire, notre science sera creuse et stérile. — La seconde pensée est la suivante (*ib.* IV, 5, *al.* 6) : « R. Ismaël dit : Celui qui étudie (la loi divine) en vue de l'*enseigner*, réussira à la connaitre et à l'enseigner ; mais qui l'étudie pour la *pratiquer*, à celui-là il sera donné et de la connaître, et de l'enseigner, et de la pratiquer. »

De ces deux assertions il résulte 1° que celui qui veut conserver sa science religieuse doit lui donner pour base le sentiment religieux ; 2° que celui qui veut la rendre utile et féconde doit se préoccuper surtout de son côté pratique, c'est-à-dire étudier la Loi pour l'accomplir.

Or, voici ce que veut dire Jésus à cette multitude accourue pour l'entendre : « Je sais qu'il est parmi vous quatre classes d'hommes bien différentes : 1° Les simples curieux. Ils ont ouï dire que beaucoup de personnes viennent m'écouter, et ils viennent aussi, mais non pour s'instruire ; 2° ceux qui veulent s'instruire, mais qui n'ont pas assez d'intelligence pour comprendre ; 3° ceux qui veulent et qui peuvent, mais qui manquent du sentiment religieux, seul capable de féconder leur science ; enfin, 4° les hommes vraiment intelligents et pieux, qui subordonnent toute science à la crainte de Dieu, et qui par suite obtiendront une science à la fois durable et fructueuse. »

Il est facile maintenant de comprendre et la parabole et son application. Le *semeur*, c'est Jésus lui-même : « Je suis venu semer parmi vous, et implanter dans vos cœurs le culte du Dieu un ; mais hélas ! beaucoup d'entre vous sont venus pour m'écouter, et ne veulent pas me comprendre ou m'obéir. Pour ceux-là, la parole divine est comme la semence qui *tombe le long du chemin* (v. 4 et 15) et qui, n'étant pas recueillie, est répandue en vain. D'autres, je le sais, m'écoutent avec attention et bonne volonté, mais leur intelligence est insuffisante, et pour eux aussi mes paroles sont perdues en définitive, parce qu'*ils n'ont point de racine en eux-mêmes* (v. 6 et 17). D'autres encore ont bien l'intelligenee nécessaire et le désir de savoir ; mais la base essentielle, le sentiment religieux, leur fait défaut. Le terrain est bon, mais il est envahi par des *épines* qui étouffent la bonne semence, c'est-à-dire par les passions et les préoccupations mondaines qui rendent la parole divine *infructueuse* (v. 7 et 19) : ceux-là recueillent la semence, mais ils la recueillent sans profit. Il en est enfin, heureusement, qui à l'intelligence et à la bonne volonté unissent le sentiment religieux, qui subordonnent leur science à la piété, qui ne veulent connaître la saine doctrine que pour la mettre en pratique. Pour ceux-là seuls ma parole sera vraiment efficace : leur cœur est une *bonne terre* où la semence germera et *portera des fruits*, plus ou moins abondants selon le degré de leur intelligence ou de leur piété » (v. 8 et 20).

21 Il leur disait encore : Apporte-t-on une chan-

delle pour la mettre sous un boisseau ou sous un lit? N'est-ce pas pour la mettre sur un chandelier?

— Ceci s'adresse à la dernière catégorie dont nous venons de parler. Ceux qui ont reçu la bonne parole et chez qui elle a fructifié, ne doivent pas la garder pour eux seuls, mais la communiquer et la répandre autour d'eux. Imbus de la croyance au Dieu un, ils doivent la propager, la prêcher à leur tour. La *lumière* doit se faire *flambeau* ; car elle n'est pas faite pour briller solitaire, mais pour éclairer le monde.

22 Car il n'y a rien de secret qui ne doive être manifesté, et il n'y a rien de caché qui ne doive venir en évidence.

— Sens : La doctrine de vérité est appelée à faire le tour du monde, et toute l'humanité la professera un jour. Vous qui en êtes dépositaires, publiez-la partout, et n'allez pas, par une coupable indifférence, la renfermer dans votre sein.

23 Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

— Sens : Mais, direz-vous peut-être, bien des personnes refuseront d'accepter cette doctrine, d'autres n'en comprendront pas la portée, tout en se montrant disposées à l'accueillir : pourquoi perdre notre temps et nos paroles à prêcher des indociles ou à éclairer des sots ?... Ne raisonnez pas ainsi, mes frères. Vous avez une tâche à remplir, remplissez-la, advienne que pourra ! « Qui veut entendre entende, qui ne veut pas s'abstienne » (Ezéch., III, 27) : vous, du moins, vous aurez fait votre devoir. Que si vous ne le faites pas, votre prochain sera malheureux, mais vous serez responsables de son malheur.

24 Il leur dit encore : Prenez garde à ce que vous entendez. On vous mesurera de la même mesure dont vous aurez mesuré, et on y ajoutera encore davantage pour vous qui écoutez.

— *Regardez (1) ce que vous entendez.* Cette expression paraît singulière. Dans les langues que nous connaissons, chaque organe de nos sens a son expression propre, et personne ne dira par exemple : *Regardez* comme cette musique est suave, ou *Ecoutez* comme cette maison est belle ! Cette remarque vient donc encore à l'appui de ma conjecture, que l'évangile de Marc a primitivement, comme celui de Mathieu, été rédigé en hébreu. Cet emploi est en effet tout biblique, et j'ai déjà cité la phrase de l'Ecclésiaste : « Mon cœur a *vu* beaucoup de sagesse et de science... »

Mais enfin, pourquoi et dans quel sens Jésus emploie-t-il le verbe *regarder*, alors que le sens naturel appelait celui d'*écouter* ?

Pour le faire comprendre, citons d'abord une parole de nos docteurs ; « Que signifie, disent-ils, cette expression (Exod., XX, 18) : Et tout le peuple *voyait* les sons (dans la scène du Décalogue) ? Elle signifie que le peuple voyait ce que d'ordinaire on entend, et qu'il entendait ce que d'ordinaire on voit » (*v.* Mekhilta *ad h. l.*). Or, ce commentaire, au premier coup d'œil, semble encore plus étrange que le texte. Comment peut-on entendre ce dont la nature est d'être *vu*, c'est-à-dire les choses matérielles ; et voir ce qui ne peut être perçu que par l'*audition*, comme les choses incorporelles, idéales ou intellectuelles ? — Voici comment. Chacun sait que l'homme est composé de corps et d'âme, en d'autres termes de *raison* et de *passion*, deux puissances qui sont en lutte continuelle, parce que la première, qui tient à l'âme, sollicite l'homme à s'élever vers la région originelle de l'âme, vers les choses du ciel, tandis que la seconde, fille du corps et de la matière, l'attire et l'abaisse vers la patrie du corps, vers la terre et les appétits matériels. Tantôt c'est l'âme qui domine, la raison commande à la passion, et alors les facultés du corps faiblissent, ses désirs s'éteignent, les plaisirs et les affections terrestres deviennent choses indifférentes, et tous les trésors humains pâlissent devant l'ineffable félicité des intuitions divines ; car l'âme *voit* alors des choses qui semblent ne

(1) D'après les textes grec et latin.

devoir être connues que par ouï-dire. Tantôt, au contraire, c'est le corps qui prend le dessus, avec ses besoins matériels, avec ses propensions basses et vulgaires, et alors l'âme perd son ressort, le sens des choses divines lui échappe, l'homme n'est plus sensible qu'aux vains intérêts et aux petites jouissances du monde: qu'on vienne alors lui parler des choses du ciel, il n'écoutera pas, et si même il écoute il ne comprendra pas, car il ne *voit* alors que ce qui est visible.

C'est dans la première de ces dispositions que se trouvaient nos pères, lorsqu'ils assistèrent à la scène sublime du Décalogue. Aussi durent-ils s'y préparer par trois jours de recueillement, de sainteté et de pureté physique et morale (Ex., XIX, 10), préparation qui avait pour but de les détacher des préoccupations terrestres et de les rendre dignes de recevoir les communications divines. En effet, au dire du Talmud (tr. Makkoth, 24 *a*), les deux premières paroles du Décalogue furent perçues *directement* des Israélites, et non par l'intermédiaire de Moïse. Ces deux premières paroles ne sont autre chose que la révélation d'un Dieu créateur, de son unité absolue, de sa spiritualité et de sa providence universelle. D'une part donc, les Israélites *virent* en quelque sorte ces hautes vérités qu'ils ne connaissaient tout au plus que par ouï-dire, tandis que les choses palpables et matérielles, comme le manger et le boire, les besoins et les jouissances de la terre, ne leur apparaissaient plus que comme ces choses lointaines qu'on ne connaît qne par ouï-dire. Tel est précisément le sens de la parole sus-mentionnée du Talmud : « Le peuple *vit* alors ce que d'ordinaire on entend, et *entendit* ce que d'ordinaire on voit. »

Telle est aussi la pensée de Jésus : « Faites en sorte de *voir* ce que vous entendez ! » Pénétrez-vous des hautes vérités que je vous enseigne, de manière à les percevoir comme les Israélites les perçurent au pied du Sinaï, c'est-à-dire à les connaître par intuition et non comme un simple récit. Votre croyance alors sera entière, indestructible et féconde.

— *On vous mesurera de la même mesure*, etc. C'est une des maximes favorites du Talmud. Entre plusieurs passages qui la développent, je ne rapporterai que le suivant :

« R. Samuel bar Nachmani dit au nom de R. Jonathan : Dieu aime à payer *mesure pour mesure*, témoin, entre autres, le fait d'Elisée : « Elisée dit (1) : Ecoutez la parole de l'Eternel ! Demain, à pareille heure, une mesure de froment sera donnée pour un sicle, et deux mesures d'orge pour la même somme, à la porte de Samarie. Et l'officier particulier du roi se récria et dit : Ainsi l'Eternel va ouvrir des cataractes au ciel ? Pareille chose est-elle possible ? Certes, repartit le prophète, tu le verras de tes yeux, mais tu n'en jouiras point ! Ainsi lui arriva-t-il en effet : la foule l'écrasa à la porte, et il mourut » (tr. Sanhéd., 90 *ab*). Il reçut donc, explique Raschi, mesure pour mesure, et périt par où il avait péché : il avait nié le retour de l'abondance, et il fut écrasé par la foule des acheteurs que cette abondance avait attirés sur le marché.

25 Car on donnera à celui qui a ; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

— Comparez ce passage du Talmud (tr. Berakh., 40 *a*) : « R. Zêra, selon d'autres R. Hanina bar Pappa, disait : Dieu ne procède pas comme les hommes. Ici-bas, quand un vase est vide, on peut le remplir ; plein, on n'y peut rien mettre. Chez Dieu, c'est le contraire : il ne met rien dans les vases vides (c.-à-d. dans les cœurs vides de piété), et aux vases pleins il ajoute sans cesse. C'est pourquoi la Bible ne dit pas simplement : Si tu *obéis* à l'Eternel ton Dieu, mais : Si *en obéissant* tu obéis etc. (Ex., xv, 26). Sens : *En obéissant* une première fois, tu seras conduit à obéir une seconde ; ou encore : Si tu continues d'obéir à des prescriptions anciennes, tu obéiras aussi aux nouvelles ; mais si tu laisses le vide se faire dans ton cœur, tu ne pourras plus obéir. »

26 Il dit encore : Il en est du royaume de Dieu comme si un homme avait jeté de la semence en terre ;

27 Soit qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit ou le

---

(1) Aux habitants de Samarie, affligés par une horrible disette : II Rois, vii, 1, 2, 20.

jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment.

28 Car la terre produit d'elle-même premièrement l'herbe, ensuite l'épi, et puis le grain tout formé dans l'épi;

29 Et quand le fruit est dans sa maturité, on y met aussitôt la faucille, parce que la moisson est prête.

— Il est dit dans l'Ecclésiaste (VIII, 14) : « Voici une (autre) vanité qui arrive sur la terre : il est des justes à qui échoit telle condition qui devrait être celle des méchants... » L'auteur veut dire : Une des vanités apparentes de ce monde, une des choses qui déconcertent la sagesse du vulgaire, ce sont les souffrances imposées ici-bas à l'homme de bien. Eh quoi! dit-on, est-ce là le prix réservé à la vertu? A quoi bon alors être vertueux?

La parabole de Jésus répond à cette objection. La vertu, la piété, c'est comme le grain qu'on sème dans la terre, et qui ne peut germer qu'à la condition préalable de se décomposer; s'il reste entier, il ne produira rien. Cette pourriture du grain, ce sont les souffrances du juste, souffrances qui ont pour but de développer son mérite en l'épurant. Toujours d'ailleurs elles sont plus ou moins méritées, car « il n'est personne sur la terre, si juste soit-il, qui ne pèche jamais » (Eccl., VII, 20). Le juste doit donc expier ici-bas les quelques péchés qu'il peut avoir commis, afin que sa récompense lui reste entière dans la vie éternelle.

Telle est aussi la doctrine du Talmud, où on lit entre autres (tr. Kiddouschin, 40 *b*) : « R. Eléazar ben Tsadok enseigne : A quoi ressemblent les justes en ce monde? A un arbre planté en lieu pur, mais dont la cime surplombe un sol impur; qu'on coupe la cime, l'arbre se trouvera tout entier en lieu pur. C'est ainsi que Dieu procède envers le juste : il lui envoie des châtiments dans ce monde (pour le libérer des péchés qu'il peut avoir à sa charge), de sorte qu'il puisse jouir pleinement de la félicité future. Et c'est là le sens de cette parole (Job, VIII, 7) : « Tes commencements seront pénibles, mais splendide sera ta fin! »

30 Il disait encore : A quoi comparerons-nous le

royaume de Dieu, ou par quelle similitude le repré-
senterons-nous?

31 Il en est comme du grain de moutarde, lequel,
lorsqu'on le sème dans la terre, est la plus petite de
toutes les semences que l'on jette en terre...

— Semblable comparaison dans le Talmud (tr. Taanith, 4 a): « Le disciple des sages est comme le grain enfoui sous la pierre. (Il est comprimé d'abord, mais) une fois qu'il se met à pousser, il grandit indéfiniment. »

32 Mais après qu'on l'a semé, il monte, et devient
plus grand que tous les autres légumes, et pousse
de grandes branches; en sorte que les oiseaux du ciel
peuvent demeurer sous son ombre.

— Nous lisons pareillement dans le Talmud (tr. Yôma, 39 a) : « Sanctifiez-vous et vous serez saints, dit le Pentateuque (Lév., XI, 44, et XX,7) : qu'est-ce à dire? Cela signifie : Sanctifiez-vous un peu, Dieu vous sanctifiera beaucoup; sanctifiez-vous ici-bas, vous serez sanctifiés là-haut; sanctifiez-vous dans ce monde, vous serez sanctifiés dans l'autre. »

33 Il leur annonçait ainsi la parole par plusieurs
similitudes de cette sorte, selon qu'ils étaient capables
de l'entendre.

34 Et il ne leur parlait point sans similitude; mais
lorsqu'il était en particulier, il expliquait tout à ses
disciples.

35 Ce jour-là, quand le soir fut venu, il leur dit :
Passons de l'autre côté de l'eau.

36 Et après avoir renvoyé le peuple, ils emmenèrent
Jésus avec eux dans la barque où il était; et il y
avait aussi d'autres petites barques qui l'accom-
pagnaient.

37 Alors un grand tourbillon de vent s'éleva, et
les vagues entraient dans la barque, en sorte qu'elle
commençait à s'emplir.

38 Mais il était à la poupe, dormant sur un oreiller; et ils le réveillèrent, et lui dirent : Maître! ne te soucies-tu point que nous périssions?

39 Mais lui, étant réveillé, parla avec autorité aux vents, et il dit à la mer : Tais-toi, sois tranquille. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme.

40 Puis il leur dit: Pourquoi avez-vous peur? Comment n'avez-vous point de foi?

41 Et ils furent saisis d'une fort grande crainte, et ils se disaient les uns aux autres : Mais qui est celui-ci, que le vent même et la mer lui obéissent?

— Plus d'un de nos docteurs encore exerça cette puissance. Le Talmud raconte (tr. Choullin, 7 *a*) : « R. Phinéas ben Yaïr (gendre de l'illustre R. Siméon ben Yochaï, *v.* tr. Sabbath, 33 *b*) s'était mis en voyage pour racheter des captifs. Le fleuve Ghinaï, qui se trouvait sur son chemin, lui barra le passage. Fleuve, lui cria Phinéas, divise tes eaux pour me livrer passage! — Je n'en ferai rien, répondit le Génie du fleuve. Si tu accomplis la volonté de ton Créateur, moi aussi j'accomplis sa volonté; d'ailleurs le résultat de ton obéissance est douteux, et le résultat de la mienne est certain (car le fleuve arrivera sûrement à la mer, selon la volonté de Dieu, mais il n'est pas sûr que Phinéas obtienne la rédemption de ses captifs). — Eh bien, dit le docteur, si tu ne me livres point passage, je te ferai tarir à jamais! Et le fleuve se soumit. »

CHAPITRE V.

1 Ils arrivèrent de l'autre côté de la mer, dans la contrée des Gadaréniens.

2 Et aussitôt que Jésus fut descendu de la barque, un homme qui était possédé d'un esprit immonde sortit des sépulcres, et vint au-devant de lui.

3 Il faisait sa demeure dans les sépulcres, et personne ne le pouvait tenir lié, pas même avec des chaînes;

4 Car souvent, ayant eu les fers aux pieds, et ayant été lié de chaînes, il avait rompu les chaînes et brisé les fers ; et personne ne le pouvait dompter.

5 Et il demeurait continuellement, nuit et jour, sur les montagnes et dans les sépulcres, criant et se meurtrissant avec des pierres.

6 Quand il eut vu Jésus de loin, il accourut et se prosterna devant lui ;

7 Et il dit, criant à haute voix : Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus, Fils du Dieu très-haut? Je te conjure par le nom de Dieu de ne me point tourmenter.

8 Car Jésus lui disait : Esprit immonde, sors de cet homme.

9 Et Jésus lui demanda : Comment t'appelles-tu? Et il répondit : Je m'appelle Légion ; car nous sommes plusieurs.

— *Comment t'appelles-tu?* Pour exorciser un démon, il était nécessaire en effet de connaître son nom, car on en admettait un assez grand nombre de catégories. C'est ainsi, par exemple, qu'on lit dans le Talmud (tr. Peçachim, 111 *b*) : « Les démons qui se plaisent près des câpriers, s'appellent ROUACH (Esprit); près des sorbiers, SCHÊD (Démon); sur les toits, RÉSCHEPH (Etincelle ou Feu-follet). Et à quoi sert de connaître ces distinctions? A cause des amulettes » (destinées à conjurer les démons, et dont la formule varie selon le démon auquel on a affaire).

Car nous sommes plusieurs. Effectivement, d'après le Talmud (*ibid.*), « un sorbier qui se trouve près d'un lieu habité ne compte jamais moins de soixante démons. » Or, c'est le cas dont il s'agit ici; car on a vu, au v. 2, que le démoniaque est sorti d'entre les *sépulcres*, et les sépulcres étaient à proximité des villes, comme nous le lisons tr. B.

bathra, 25 *a* : « Le cimetière doit être placé à cinquante coudées de la ville (1). »

10 Et il le priait fort de ne le pas envoyer hors de cette contrée.

11 Or, il y avait là, vers les montagnes, un grand troupeau de pourceaux qui paissait.

12 Et tous ces démons le priaient, en disant : Envoie-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions. Et aussitôt Jésus le leur permit.

13 Alors ces esprits immondes, étant sortis, entrèrent dans les pourceaux; et le troupeau se précipita avec impétuosité dans la mer, et ils se noyèrent dans la mer : or, il y en avait environ deux mille.

14 Et ceux qui paissaient les pourceaux s'enfuirent, et en portèrent les nouvelles dans la ville et par la campagne.

15 Alors le peuple sortit pour voir ce qui était arrivé; et ils vinrent vers Jésus, et virent celui qui avait été possédé de la légion, assis, habillé, et dans son bon sens; et ils furent remplis de crainte.

16 Et ceux qui avaient vu cela leur racontèrent ce qui était arrivé au démoniaque et aux pourceaux.

17 Alors ils se mirent à le prier de se retirer de leurs quartiers.

— Ce verset, inexactement traduit, n'est sans doute, en réalité, que la suite du précédent : « Ceux qui avaient vu cela leur racontèrent ce qui était arrivé etc., et *que* les démons l'avaient prié de se retirer de leurs domaines. » Comparez Mathieu, VIII, 31, et lisez mon commentaire *ibid.*, p. 234.

18 Et quand il fut entré dans la barque, celui qui

(1) Sur cette sage prescription — dont le chiffre énonce évidement un minimum — voir notre traduction du Pentateuque, vol. III, p. 95, note 6. *(Note du trad.)*

avait été possédé le pria de lui permettre d'être avec lui.

19 Mais Jésus ne le lui permit pas, et il lui dit : Va-t'en dans ta maison, vers tes parents, et raconte-leur les grandes choses que le Seigneur t'a faites, et comment il a eu pitié de toi.

20 Et il s'en alla, et se mit à publier dans le pays de Décapolis les grandes choses que Jésus lui avait faites ; et ils étaient tous dans l'admiration.

21 Jésus étant repassé dans la barque à l'autre bord, une grande foule de peuple s'assembla auprès de lui, et il était près de la mer.

22 Et un des chefs de la synagogue, nommé Jaïrus, vint, et l'ayant vu il se jeta à se pieds;

23 Et il le pria instamment, disant : Ma petite fille est à l'extrémité : je te prie de venir lui imposer les mains, et elle sera guérie, et elle vivra.

24 Et Jésus s'en alla avec lui; et il fut suivi d'une grande foule, qui le pressait.

25 Alors une femme, malade d'une perte de sang depuis douze ans,

26 Qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, et qui avait dépensé tout son bien sans en avoir reçu aucun soulagement, et qui était plutôt allée en empirant,

27 Ayant ouï parler de Jésus, vint dans la foule par derrière, et toucha son habit ;

28 Car elle disait : Si je touche seulement ses habits, je serai guérie.

— Cette femme, probablement une païenne, savait que Jésus était venu appeler toute la terre à la loi de Moïse, mais elle ne tenait pas à se convertir et à l'accepter tout entière. Il me suffira, pensait-elle, de toucher son habit, de manifester ainsi mon adhésion à la doctrine du Dieu un prêchée par Jésus, et alors je serai guérie.

29 Et au même instant sa perte de sang s'arrêta; et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son mal.

30 Aussitôt Jésus, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se tourna vers la foule, disant : Qui a touché mon habit?

31 Et ses disciples lui dirent : Tu vois que la foule te presse, et tu dis : Qui est-ce qui m'a touché?

32 Et il regardait tout autour pour découvrir celle qui avait fait cela.

33 Alors la femme, effrayée et tremblante, sachant ce qui avait été fait en sa personne, vint, et se jeta à ses pieds, et lui dit toute la vérité.

— *Effrayée et tremblante* : elle craignait que Jésus ne voulût pas l'accueillir parce qu'elle n'acceptait pas la loi juive dans toute son intégrité.

34 Et Jésus lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée; va-t'en en paix, et sois guérie de ta maladie.

— *Ta foi t'a sauvée.* Tu crois au Dieu un, cela suffit. Bien que cette croyance ne constitue pas tout le judaïsme, elle est assez efficace pour te mériter la guérison (selon le texte précédemment cité : Le juste vivra par sa foi).

Voir Mathieu, IX, 21 (p. 240), où j'ai traité ce point plus au long.

35 Comme il parlait encore, des gens du chef de la synagogue vinrent lui dire : Ta fille est morte; ne donne pas davantage de peine au Maître.

36 Aussitôt que Jésus eut ouï cela, il dit au chef de la synagogue : Ne crains point, crois seulement.

— *Crois seulement* au Dieu un, et tu pourras compter que ta fille est sauvée.

Si ce récit, commencé au v. 22, a été interrompu par l'épi-

sode de la femme malade (25-34), c'était pour mieux montrer à tous, et faire éclater aux yeux de la postérité, la puissance de la foi au monothéisme, cette foi qui a guéri une femme jugée incurable depuis douze ans, et qui maintenant arrache à la mort une jeune fille, parce que son père est animé de la même croyance.

37 Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacques, et à Jean frère de Jacques.

38 Etant arrivé à la maison du chef de la synagogue, il vit qu'on y faisait un grand bruit, et des gens qui pleuraient et qui jetaient de grands cris.

39 Et étant entré, il leur dit : Pourquoi faites-vous ce bruit, et pourquoi pleurez-vous? Cette petite fille n'est pas morte, mais elle dort.

40 Et ils se moquaient de lui; mais les ayant tous fait sortir, il prit le père et la mère de la jeune fille, et ceux qui étaient avec lui, et il entra dans le lieu où elle était couchée.

41 Et l'ayant prise par la main, il lui dit : *Talitha cumi ;* c'est-à-dire : Petite fille, lève-toi, je te le dis.

— Dans un passage talmudique cité au premier volume (pages 230 et 241), on a vu un talmudiste, R. Hanina, déployer la même puissance que montre ici le héros de l'Evangile. Mais ce docteur n'est pas le seul, et le Talmud, dans le même endroit (traité Berakh., 5 *b*), attribue le même fait à R. Johanan en deux circonstances. Relatons seulement la seconde : « R. Eliézer étant malade, R. Johanan alla le voir; la chambre était sombre, Johanan découvrit son bras et elle s'éclaira subitement (1). Alors il vit Eliézer verser des larmes. Pourquoi pleures-tu, lui dit-il? Est-ce parce que tu n'as pas étudié la Torah autant que tu l'aurais voulu?

(1) R. Johanan, dit ailleurs le Talmud, était d'une beauté éblouissante (voir ci-après). De là ce trait hyperbolique, qui rappelle le *rayonnement* attribué par la Bible (Ex. XXXIV, 29 ss.) au visage de Moïse.

Mais n'est-il pas dit : Ce n'est pas la quantité qui importe, c'est la bonne intention? Est-ce à cause de ta pauvreté? Il n'est pas donné à tout le monde de s'asseoir à deux banquets (c.-à-d. de cumuler la prospérité temporelle avec la félicité future). Est-ce parce que tu ne laisses pas d'enfants? J'en ai perdu dix, et voici la relique du dixième (une dent. dit-on, qu'il avait conservée). — C'est sur toi que je pleure, répondit Eliézer, quand je songe que tant de beauté sera un jour dévorée par la tombe... Et ils pleurèrent ensemble. Entre temps, Johanan demanda à son collègue : Es-tu heureux de tes souffrances? — Non, ni de mes souffrances, ni de la félicité dont elles sont le prix. — Donne-moi donc ta main. Il la lui donna, et sur-le-champ il put se lever. »

42 Aussitôt la petite fille se leva, et se mit à marcher; car elle était âgée de douze ans. Et ils en furent dans un grand étonnement.

43 Et il leur commanda fortement que personne ne le sût; et il dit qu'on donnât à manger à la fille.

CHAPITRE VI.

1 Jésus, étant parti de là, vint en sa patrie; et ses disciples le suivirent.

2 Et quand le sabbat fut venu, il commença à enseigner dans la synagogue; et plusieurs de ceux qui l'entendaient s'étonnaient, et disaient : D'où viennent toutes ces choses à cet homme? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et d'où vient que de si grands miracles se font par ses mains?

3 N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de José, de Jude et de Simon? Ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous? Et ils se scandalisaient à son sujet.

4 Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est méprisé que dans son pays, parmi ses parents et ceux de sa famille.

5 Et il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit quelque peu de malades en leur imposant les mains.

6 Et il s'étonnait de leur incrédulité; et il parcourut les bourgades des environs en enseignant.

7 Alors il appela les douze, et il commença à les envoyer deux à deux, et leur donna pouvoir sur les esprits immondes...

— C'est-à-dire qu'il leur enseigna, d'une part, les noms des esprits malfaisants selon leurs diverses catégories (*v.* ci-dessus v, 9), et d'autre part les noms divins, les formules sacrées et mystérieuses; propres à les exorciser. C'est là le sens de leur « pouvoir ».

8 Et il leur ordonna de ne rien prendre pour le chemin, sinon un bâton seulement; de n'avoir ni sac, ni pain, ni monnaie dans leur ceinture...

— *Sinon un bâton.* Dans Mathieu (x, 10), il leur défend même le bâton.

Ni pain. Il veut les habituer à compter sur la Providence, et à ne pas s'inquiéter du lendemain : à peu près comme dit le Talmud (tr. Sôtah, 48 *b*) : « R. Eliézer le Grand disait : Celui qui, ayant du pain dans sa corbeille, se demande : Qu'aurai-je à manger demain? est un homme de petite foi. »

9 Mais de ne prendre que leurs souliers, et de ne pas porter deux habits.

10 Il leur dit aussi : En quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là.

— Conformément au dicton talmudique (tr. Arakhin, 16 *b*) : « Celui qui change souvent d'hôtellerie, fait tort à son hôte et à lui-même », parce qu'on dira de l'un et de l'autre : Ils ont le caractère mal fait *(Raschi)*.

11 Et lorsqu'il se trouvera des gens qui ne vous recevront pas, et qui ne vous écouteront pas, en partant de là, secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre eux. Je vous dis en vérité que ceux de Sodome et de Gomorrhe seront traités moins rigoureusement que cette ville-là au jour du jugement.

— *Qui ne vous recevront pas.* Ceci rappelle cette autre assertion *(ibid.)*: « On ne doit pas changer d'hôtellerie, si l'on n'y est contraint par la brutalité de l'hôte. »

12 Etant donc partis, ils prêchèrent qu'on s'amendât...

— C'est-à-dire qu'on adoptât la doctrine monothéiste.

13 Et ils chassèrent plusieurs démons, et oignirent d'huile plusieurs malades, et ils les guérirent.

— *Oignirent d'huile,* etc. J'ai déjà dit qu'ils étaient de la secte des Esséniens, qui faisaient une étude particulière de l'art de guérir (cf. vol. I, p. 171), et ils employaient à cet effet des plantes médicinales et diverses sortes d'huiles.

14 Or, le roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom était fort célèbre, et il dit : Ce Jean, qui baptisait, est ressuscité d'entre les morts; c'est pour cela que les puissances du ciel agissent en lui.

— *Le roi Hérode.* Il s'agit d'Hérode le Tétrarque (cf. Math. XIV, 1 ss.), fils d'Hérode le Grand, et qui fit mettre à mort Jean-Baptiste, comme il est dit ci-après.

15 D'autres disaient : C'est Elie; et d'autres disaient : C'est un prophète, ou un homme semblable aux prophètes.

16 Mais Hérode, en ayant ouï parler, dit : C'est ce Jean que j'ai fait décapiter; il est ressuscité d'entre les morts.

— *Que j'ai fait décapiter.* Voici comment cette exécution

est motivée dans le Josippon (1), liv. v, ch. 45 : « Ce prince (Hérode) épousa la femme de Philippe son frère, du vivant même de celui-ci, dont elle avait eu des enfants. Il l'épousa donc, etc.,. Et il fit aussi périr Johanan, le grand prêtre, le même que Jean-Baptiste, parce qu'il l'avait blâmé en disant : Il ne t'est pas permis d'épouser la femme de Philippe ton frère, etc. »

17 Car Hérode avait envoyé prendre Jean, et l'avait fait lier dans la prison, à cause d'Hérodias, femme de Philippe son frère, parce qu'il l'avait épousée.

18 Car Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère.

19 C'est pourquoi Hérodias lui en voulait, et elle désirait de le faire mourir ; mais elle ne pouvait en venir à bout,

20 Parce qu'Hérode craignait Jean, sachant qne c'était un homme juste et saint ; il le considérait, il faisait même beaucoup de choses selon ses avis, et il l'écoutait avec plaisir.

21 Mais un jour vint à propos, auquel Hérode faisait le festin du jour de sa naissance aux grands de sa cour, aux officiers de ses troupes et aux principaux de la Galilée.

— *Vint à propos*. On le qualifie ainsi parce qu'il semble avoir choisi ce jour, qui était celui de sa naissance, pour consommer ses attentats. Ce même jour, en effet, il fit périr nombre de docteurs juifs, et ce jour encore lui parut opportun pour l'assassinat de Jean. C'est ainsi qu'il semble y avoir, comme dit le Talmud (tr. Arakhin, 11 *b*), des jours prédestinés pour le mal, comme aussi pour le bien.

22 La fille d'Hérodias étant entrée, et ayant dansé, et ayant plu à Hérode et à ceux qui étaient à table

(1) Ou Pseudo-Josèphe. Comparez Fl. Josèphe, *Archéol*, XVIII, 5, § 2,

avec lui, le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras, et je te le donnerai.

23 Et il le lui jura, disant : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, jusqu'à la moitié de mon royaume.

24 Et étant sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je? Et sa mère lui dit : Demande la tête de Jean-Baptiste.

25 Et étant aussitôt rentrée avec empressement vers le roi, elle lui fit sa demande, et lui dit : Je voudrais que tout à l'heure tu me donnasses dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

26 Et le roi en fut fort triste; cependant, à cause du serment qu'il avait fait et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser.

27 Et il envoya aussitôt un de ses gardes, et lui commanda d'apporter la tête de Jean.

28 Le garde y alla, et lui coupa la tête dans la prison; et l'ayant apportée dans un bassin, il la donna à la jeune fille, et la jeune fille la présenta à sa mère.

29 Et les disciples de Jean, l'ayant appris, vinrent et emportèrent son corps, et le mirent dans un sépulcre.

30 Et les apôtres se rassemblèrent auprès de Jésus, et lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait et tout ce qu'ils avaient enseigné.

— *Lui racontérent tout* (2)..., c.-à-d. le meurtre de Jean.

31 Et il leur dit : Venez-vous-en à l'écart dans un lieu retiré, et prenez un peu de repos. Car il allait

---

(1) Texte grec : Lui racontèrent tout, *et* ce qu'ils avaient fait, etc.

et venait tant de monde, qu'ils n'avaient pas même
le temps de manger.
32 Ils s'en allèrent donc dans une barque, à l'écart
et dans un lieu retiré.
33 Mais le peuple les ayant vus partir, plusieurs
le reconnurent; et ils y accoururent par terre de tou-
tes les villes, et ils arrivèrent avant eux, et s'assem-
blèrent auprès de lui.
34 Alors Jésus, étant sorti, vit là une grande mul-
titude, et il fut touché de compassion envers eux,
parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point
de berger; et il se mit à leur enseigner plusieurs
choses.
35 Et comme il était déjà tard, ses disciples s'ap-
prochèrent de lui et lui dirent : Ce lieu est désert,
et il est déjà tard ;
36 Renvoie-les, afin qu'ils aillent dans les villages
et dans les bourgs des environs, et qu'ils s'achètent
du pain, car ils n'ont rien à manger.
37 Et il leur dit : Donnez-leur vous-mêmes à man-
ger. Ils lui répondirent : Irions-nous acheter pour
deux cents deniers de pain, afin de leur donner à
manger?
38 Et il leur dit : Combien avez-vous de pains?
Allez et regardez. Et l'ayant vu, ils dirent : Nous
en avons cinq et deux poissons.
39 Alors il leur commanda de les faire tous asseoir
en diverses troupes sur l'herbe verte.
40 Et ils s'assirent par rangées, par centaines et
par cinquantaines.
41 Et Jésus prit les cinq pains et les deux poissons,
et. levant les yeux au ciel, il rendit grâces et rompit
les pains ; et il les donna à ses disciples, afin qu'ils

les missent devant eux ; il leur distribua aussi à tous les deux poissons.

— *Il rendit grâces et rompit les pains*. Comparez Math. XIV, 19 (p. 285). A notre commentaire sur ce passage, nous ajouterons ici la sentence du Talmud (tr. Berakh, 35 *a*) : « Il n'est pas permis de goûter une jouissance terrestre sans en rendre grâce à Dieu. »

42 Et tous en mangèrent, et furent rassasiés.

— Plusieurs objectent ici : Pourquoi Jésus, de même qu'il a dit les *Grâces* avant le repas, n'a-t-il pas aussi récité la *Bénédiction* qui devait le suivre? Cette parole de Moïse (Deut., VIII, 10) : « Quand tu auras mangé et te seras rassasié, tu béniras l'Eternel ton Dieu... », n'a-t-elle pas été une règle constante en Israël, et Jésus n'a-t-il pas dit (Math. V, 18) : « Jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, il n'y aura rien dans la Loi qui ne s'accomplisse, jusqu'à un seul iota et un seul trait de lettre » ?

Mais cette objection manque de base, et le silence du texte ne prouve rien. Comment! Jésus a proclamé et prouvé partout son religieux attachement à la loi de Moïse ; ici même nous venons de le voir prononcer les Grâces avant le repas, ce qui n'est qu'une institution rabbinique, et il aurait contrevenu à une loi formelle du Pentateuque! Cela n'est pas possible, cela n'est pas. Et quiconque prétend que Jésus ait violé ou permis de violer un seul des commandements de Moïse, profère une calomnie à son égard.

Et afin que nul n'en ignore, je veux consigner ici cette prière que Jésus a dû dire, telle qu'elle était usitée de son temps, telle qu'elle est indiquée sommairement par le Talmud (tr. Berakh, 48 *b*) et développée par Maïmonide (*Yad chaz.* Ire partie. liv. II, sect. des *Bénédictions*, fin du ch. III). Cette prière se compose de trois paragraphes principaux, institués, selon la tradition, le premier par Moïse après l'apparition de la manne, le second par Josué après la conquête de la Terre promise, le troisième par David, et complété par Salomon après la construction du temple. Cette prière, la voici d'après Maïmonide :

«Sois loué, Eternel notre Dieu, roi de l'univers, qui nour-

ris l'univers entier par ta bonté, par ta grâce et ta miséricorde, et qui sustentes tous les êtres, ainsi qu'il est dit : « Tu ouvres ta main, et tu rassasies toute créature avec bienveillance », en préparant à chacune sa subsistance. Sois loué, Eternel, qui pourvois à tous les besoins.

« Nous te rendons grâce, Eternel notre Dieu, et nous te bénissons, ô notre Roi, d'avoir accordé à nos ancêtres un grand et fertile pays, un pacte et une doctrine; de nous avoir tirés du pays d'Egypte, et affranchis de la servitude; de nous avoir enseigné ta Loi et révélé tes précieux commandements. Pour tous ces bienfaits, Seigneur, nous te bénissons et te rendons grâce, ainsi qu'il est dit : « Quand tu auras mangé et te seras rassasié, tu béniras l'Eternel ton Dieu pour le bon pays qu'il t'a donné. » Sois donc béni, Eternel, pour le pays et pour la nourriture (que nous te devons).

« Prends en pitié, Eternel notre Dieu, Israël ton peuple, Jérusalem ta cité, Sion résidence de ta gloire, et cette maison auguste et sainte où régnait ton nom. Rétablis de nos jours la royauté de ton oint David, et réédifie bientôt Jérusalem selon ta promesse. Sois loué, Eternel, qui dans ta miséricorde relèveras Jérusalem. »

Le Talmud relate bien encore un quatrième paragraphe (que nous récitons encore aujourd'hui, ainsi que plusieurs autres additions); mais ce paragraphe a été rédigé plus de quatre-vingts ans après la mort de Jésus, et je n'ai voulu rapporter que la formule primitive, authentique, celle qui avait cours du temps de Jésus, qu'il récitait depuis son enfance et que certainement il a dû réciter ce jour-là.

Et maintenant, chrétiens mes frères! si l'amour de votre messie est encore vivace dans vos cœurs, si vous êtes encore résolus à suivre ses voies et les bons exemples qu'il vous a légués, souvenez-vous, je vous en conjure, de cette grave parole qu'il vous adressa lui-même (Luc, VI, 46) : « Pouquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur, tandis que vous ne faites pas ce que je dis? » Prenez donc et donnez à vos enfants la pieuse habitude de remercier Dieu après vos repas, (1) comme l'a fait le messie que vous révérez,

(1) Ce que demande ici l'auteur existe depuis longtemps dans le catholicisme, qui a institué le *Bénédicité* avant le repas et les *Grâces* après. Mais l'un et l'autre sont tombés en désuétude (N.-*du trad.*)

et alors on pourra vous appliquer la parole du sage (Eccl. IX, 7) : « Va, mange ton pain avec joie et bois ton vin avec contentement, car Dieu est satisfait de ta conduite ».

43 Et on emporta douze paniers pleins des morceaux de pain, et quelque reste des poissons.

44 Or, ceux qui avaient mangé de ces pains étaient environ cinq mille hommes.

45 Aussitôt après, il obligea ses disciples d'entrer dans la barque, et de passer avant lui de l'autre côté de la mer, vers Bethsaïda, pendant qu'il congédierait le peuple.

46 Et quand il l'eut congédié, il s'en alla sur la montagne pour prier.

47 Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, et il était seul à terre.

48 Et il vit qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer, parce que le vent leur était contraire; et environ la quatrième veille de la nuit, il vint à eux, marchant sur la mer, et il voulait les devancer.

— *La quatrième veille de la nuit.* Cette division de la nuit en quatre veilles, selon d'autres en trois, est également consacrée par le Talmud (tr. Berakh., 3 *b*).

49 Mais quand ils le virent marchant sur la mer, ils crurent que c'était un fantôme, et ils s'écrièrent;

50 Car ils le voyaient tous, et ils furent troublés; mais aussitôt il leur parla, et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi; n'ayez point de peur.

51 Alors il monta dans la barque vers eux, et le vent cessa; et ils furent encore plus dans l'étonnement et dans l'admiration.

— *Et le vent cessa.* Un fait du même genre est raconté par le Talmud (tr. Yôma, 38 a) : « Les portes dites de Ni-

canor furent l'occasion de plusieurs miracles (dont le premier est celui-ci) : — Nicanor était allé chercher à Alexandrie des portes (d'airain, d'un travail remarquable, et destinées au temple (de Jérusalem). A son retour, une tempête s'éleva; (pour alléger le vaisseau) on prit une de ces portes, que l'on jeta à la mer. Mais la tempête ne discontinuant pas, on voulut en faire autant de l'autre porte. Nicanor l'étreignit en s'écriant : Jetez-moi avec elle! Aussitôt la tourmente s'apaisa.

52 Car ils n'avaient pas fait assez d'attention au miracle des pains, parce que leur esprit était appesanti.

53 Et quand ils eurent traversé la mer, ils vinrent en la contrée de Génézareth, et ils abordèrent;

54 Et dès qu'ils furent sortis de la barque, ceux du lieu le reconnurent;

55 Et ils coururent dans toute cette contrée, et commencèrent à apporter de tous côtés sur de petits lits ceux qui étaient malades, partout où ils entendaient dire qu'il était.

56 Et en quelque lieu qu'il entrât, dans les bourgs, ou dans les villes, ou dans les villages, on mettait les malades dans les places publiques, et on le priait qu'au moins ils pussent toucher le bord de son habit; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

CHAPITRE VII.

1 Alors des pharisiens et quelques scribes, qui étaient venus de Jérusalem, s'assemblèrent vers Jésus;

2 Et voyant que quelques-uns de ses disciples prenaient leur repas avec des mains souillées, c'est-à-dire, qui n'avaient pas été lavées, ils les en blâmaient.

3 (Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans se laver les mains jusqu'au coude, gardant en cela la tradition des anciens...

— C'est le lieu de rapporter une singulière anecdote à laquelle fait allusion le Talmud de Jérusalem (tr. Berakh., ch. VIII, hal. 2) : « R. Jacob bar Idé dit : Pour (avoir négligé) l'ablution des mains avant le repas, un Juif a mangé de la chair de porc. » Voici le fait, tel qu'il est développé dans le Midrasch rabba (1) : « Certain aubergiste avait soin de ne servir aux Israélites que des viandes permises (*kaschèr*), réservant aux non-Juifs la viande de porc. Il reconnaissait ces derniers à ce qu'ils ne se lavaient pas les mains avant le repas. Or, un Juif étant venu un jour à l'auberge, et s'étant mis à table sans se laver les mains, notre homme le prit pour un païen et lui fit manger du porc... »

4 Et lorsqu'ils reviennent des places publiques, ils ne mangent point non plus sans s'être lavés. Il y a aussi beaucoup d'autres choses qu'ils ont reçues pour les observer, comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain et les lits.)

5 Là-dessus les pharisiens et les scribes lui demandèrent : D'où vient que tes disciples ne suivent pas la tradition des anciens, et qu'ils prennent leur repas sans se laver les mains ?

6 Il leur répondit : Hypocrites ! c'est de vous qu'Esaïe a prophétisé, quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.

7 Mais c'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant des doctrines qui ne sont que des commandemants d'hommes.

8 Car en abandonnant le commandement de Dieu,

(1) Voir le commentaire de Raschi sur le tr. Choullin, 105 a, et cf. tr. Yôma, 83 *b*.

vous observez la tradition des hommes, lavant les pots et les coupes, et faisant beaucoup d'autres choses semblables.

— En d'autres termes : Vous traitez l'essentiel comme chose accessoire, et l'accessoire comme chose essentielle.

9 Il leur dit aussi : Vous annulez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition.

10 Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ; et : Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

11 Mais vous, vous dites : Si quelqu'un dit à son père ou à sa mère : Tout ce dont je pourrais t'assister est *corban*, c'est-à-dire, un don consacré à Dieu,

12 Vous ne lui permettez plus de rien faire pour son père ou pour sa mère ;

13 Et vous anéantissez ainsi la parole de Dieu par votre tradition que vous avez établie ; et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

14 Alors, ayant appelé toute la multitude, il leur dit : Ecoutez-moi tous, et comprenez ceci :

15 Rien de ce qui est hors de l'homme et qui entre dans lui, ne le peut souiller ; mais ce qui sort de lui, voilà ce qui souille l'homme.

16 Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

17 Quand il fut entré dans la maison, après s'être retiré d'avec la multitude, ses disciples l'interrogèrent sur cette parabole...

— *L'interrogèrent*, on ne dit pas en quels termes. Mais dans le passage parallèle (Math., xv, 12), la question ou plutôt l'objection des disciples est précisée : « N'as-tu pas remarqué que les Pharisiens ont été scandalisés quand ils ont ouï ce discours ? » c'est-à-dire, qu'ils ont pris tes paroles à la lettre et en ont conclu, contrairement à la vérité, que tu permets de manger ce que la loi de Moïse a défendu.

18 Et il leur dit : Etes-vous aussi sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui entre de dehors dans l'homme ne le peut souiller ?

— *Ne comprenez-vous pas* que je n'ai pu aucunement avoir en vue la consommation de telle ou telle viande, mais l'*ablution* préalable, que les Pharisiens pratiquent en vue de la pureté corporelle ? Or, la pureté véritable, c'est celle du cœur.

19 Parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais qu'il va au ventre, et qu'il sort aux lieux secrets avec ce que les aliments ont d'impur.

20 Il leur disait donc : Ce qui sort de l'homme, c'est ce qui souille l'homme.

21 Car du dedans, c'est-à-dire du cœur des hommes, sortent de mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les meurtres...

— C'est du *cœur* que sortent les différents péchés qu'énumère Jésus ; en ce sens que la seule pensée de les commettre est déjà une souillure pour l'homme, encore que cette pensée n'aurait pas abouti (1).

Les adultères. Comparez le passage talmudique (tr. Niddah, 13 *b*) : « R. Ammi enseigne : Quiconque s'excite lui-même aux pensées (libidineuses) sera exclu de la présence du Seigneur. »

Les meurtres. Il n'est pas nécessaire d'avoir tué son semblable pour être qualifié meurtrier. L'avoir humilié et fait rougir publiquement, est, selon le Talmud, un crime analogue, et il le prouve ingénieusement. « Un docteur enseignait en présence de R. Nachman bar Isaac : Celui qui humilie (littéralement : *qui fait pâlir*) son prochain publiquement, c'est comme s'il répandait son sang. — Tu as bien dit, remarqua le rabbin, puisque en effet le sang abandonne les joues pour faire place à la pâleur. »

22 Les larcins, les mauvais moyens pour avoir le

---

(1) « La pensée du péché est pire que le péché même » (Talm. Yôma, 29 *a*. *Note du trad.*)

bien d'autrui, les méchancetés, la fraude, l'impudicité, l'œil envieux, la médisance, la fierté, la folie.

— *Les larcins.* Est comprise dans le larcin la tromperie, même celle qui consiste à afficher pour autrui des sentiments d'affection, de dévouement, qu'on n'éprouve pas en réalité. « Il est défendu, dit le Talmud (tr. Choullin, 94 *a*), de *voler le cœur* de qui que ce soit, MÊME D'UN PAÏEN », c'est-à-dire de l'abuser par de fausses démonstrations d'amitié. Suivent un grand nombre de détails, qui montrent jusqu'où nos docteurs poussaient la délicatesse et la sévérité en cette matière.

Les mauvais moyens, etc. C'est-à-dire la convoitise de l'homme qui veut à tout prix s'enrichir, qui ne se contente pas de ce que Dieu lui a départi et qui veut y ajouter sans cesse, fût-ce par des moyens illégitimes. Ainsi dit le *Midrasch* des Proverbes (sur le verset XV, 15 : « Le pauvre est toujours malheureux, mais le cœur du juste est une fête perpétuelle ») : — Celui qui est *pauvre* de foi, qui craint toujours de perdre son avoir et, par cette raison, n'ose dépenser son argent, même pour les besoins les plus impérieux, celui-là est le plus malheureux des hommes. Le juste, au contraire, toujours content de son sort, plein de confiance dans la Providence divine, vit tranquille et heureux, et tous ses jours sont pour ainsi dire jours de fête.

Les méchancetés. Le méchant est celui qui se complaît dans le mal et qui n'est heureux que du malheur d'autrui. C'est celui qu'on appelle un *mauvais cœur*, et que déjà le Talmud stigmatise de ce nom. On lit dans le traité Aboth (ch. II, § 9, *alias* 14) : » Rabban Johanan ben Zakkaï demanda un jour à ses disciples : Quel est le plus mauvais caractère, que l'homme doit fuir avec le plus de soin ? Eliézer ben Hyrcanos répondit : Le mauvais œil (*l'envieux*); Josué ben Hananya : Le mauvais compagnon; José le Kohên : Le mauvais voisin; Siméon ben Nathanaël : Le mauvais débiteur; Eléazar ben Arakh : Le mauvais cœur. — Je préfère, dit le maître, cette dernière réponse à toutes les vôtres, parce qu'elle les résume toutes. »

La fraude, qui emprunte parfois le masque de la bonté pour nuire plus sûrement au prochain. Ceci rappelle

un curieux récit du Talmud. La Mischna enseigne (tr. Péah, VIII,8) que « celui qui possède un avoir de deux cents *zouz* ne doit pas accepter la dîme triennale du pauvre (ordonnée Deut., XIV, 28, 29). Or, raconte à ce propos le Talmud de Jérusalem, l'un des disciples de R. Juda le Saint n'avait de fortune que deux cents zouz moins un *dénar*, et R. Juda avait l'habitude de lui donner, tous les trois ans, la dîme du pauvre. Des camarades, pour lui faire pièce, complétèrent son avoir (en lui faisant la charité d'un dénar), et lorsque R. Juda voulut ensuite lui donner la dîme : Rabbi, dit-il, je n'y ai pas droit, j'ai la somme voulue. Bon! se dit R. Juda, je vois la main des Pharisiens dans cette affaire. Et sur son conseil, des disciples attirèrent son protégé dans une auberge, où il perdit quelque monnaie, de sorte que R. Juda put lui faire sa charité accoutumée. »

La débauche (1), c'est-à-dire la poursuite effrénée des satisfactions corporelles, notamment l'ivrognerie. Le Talmud, après la Bible, a souvent flétri ce vice ignoble; citons seulement ce passage du tr. Sanhédrin (70 *a*) : « Le nom du vin nouveau, en hébreu, se prononce *tirôsch* et s'écrit *tirâsch*. Double leçon! Qui boit modérément pourra devenir *rôsch* (homme distingué); qui abuse de la boisson deviendra *râsch* (pauvre). »

L'œil envieux (litt. l'œil mauvais). Ce vice est déclaré le pire de tous par l'un des disciples de Johanan ben Zakkaï, dans le passage d'Aboth que j'ai cité un peu plus haut.

Le blasphème (2). Attribuer à Dieu un corps ou quoi que ce soit de corporel, c'est aussi une sorte de blasphème, car c'est le méconnaître et le ravaler. C'est ainsi que nous lisons dans le Talmud (tr. Kiddouschin, 49 *a*) : « Traduire certains versets littéralement, c'est mentir; ajouter à certains versets, c'est blasphémer »; ce qu'un glossateur applique au texte de l'Exode (XXIV, 10) : Ils VIRENT le Dieu d'Israël.

La fierté. Sur ce point, nous l'avons déjà d't, les Pharisiens sont pleinement d'accord avec les Esséniens, consé-

(1) Ou *intempérance, libertinage* (d'après le texte grec *aselgeia*).
(2) D'après le grec et le latin, suivis par les versions hébraïques.

quemment avec les disciples de Jésus, qui appartiennent à cette secte. Partout ailleurs, en effet. L'essénisme chérit les extrêmes et prêche l'exagération de la vertu, tandis que le pharisaïsme la fait consister dans un sage milieu. Mais l'orgueil est un vice si odieux et si peu convenable au mortel, que les Pharisiens. pour nous en mieux garantir, nous recommandent l'humilité jusqu'à ses *extrêmes limites*. V. tome Ier, p, 190-191.

La folie. Cela revient à dire : tous les vices et péchés quelconques, car tous ont leur principe dans une aberration de l'esprit, selon ce mot profond du Talmud (tr. Sôtah, 3 *a*) : « Tout péché suppose démence. »

23 Tous ces vices sortent du dedans, et souillent l'homme.

— J'ai expliqué et démontré dans le premier volume (p. 289) la véritable pensée de Jésus, et j'ai cité l'exemple d'Eléazar ben Hanoch, qui faisait bon marché, lui aussi, de l'ablution préalable. Il est juste toutefois de compléter la citation, et d'ajouter que ce même Eléazar, au dire du Talmud, fut frappé d'anathème par les docteurs, pour avoir contrevenu à l'autorité religieuse qui avait institué cette pratique. C'est là, en effet, un des points sur lesquels Pharisiens et Esséniens étaient en désaccord.

24 Puis, étant parti de là, il s'en alla aux frontières de Tyr et de Sidon; et étant entré dans une maison, il ne voulait pas que personne le sût; mais il ne put être caché;

25 Car une femme dont la fille était possédée d'un esprit immonde, ayant ouï parler de lui, vint, et se jeta à ses pieds.

26 Cette femme était Grecque, Syrophénicienne de nation; et elle le pria de chasser le démon hors de sa fille.

27 Et Jésus lui dit : Laisse premièrement rassasier les enfants; car il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens.

— *Les enfants*: Jésus désigne les Israélites par ce nom, qui est celui que leur donne la Bible :« Israël est mon *fils*, mon premier-né » (Ex., IV, 22); « Vous êtes les *enfants* de l'Eternel votre Dieu » (Deut., XIV, 1), etc.

Aux petits chiens. Pourquoi cette qualification méprisante, infligée aux Grecs et autres païens? Le voici. La femme en question désirait que Jésus sauvât sa fille, mais elle ne tenait pas à embrasser la croyance juive et elle préférait garder la sienne, quelque absurde qu'elle fût. Mais Jésus, lui, s'était donné précisément pour mission de convertir les païens au monothéisme. De là sa réponse sévère, qui revient à dire : « Je ne suis pas venu guérir seulement les maladies du corps, mais surtout celles de l'âme. »

28 Mais elle répondit, et lui dit : Il est vrai, Seigneur! cependant les petits chiens, mangent sous la table, des miettes du pain des enfants.

— Sens : Oui, Seigneur, je le sais, tu veux nous amener tous au giron du judaïsme; mais moi, je désire rester fidèle à la religion où je suis née. Si, pour cela, nous méritons d'être appelés *chiens*, soit; toujours est-il que « les chiens mangent, sous la table », etc.

C'est ainsi que nous lisons dans le Talmud (tr. Ghittin, 61 a) : « On doit donner à manger aux nécessiteux, païens et juifs, indistinctement; malades, visiter les uns comme les autres; morts, leur rendre les derniers devoirs aux uns comme aux autres. »

29 Alors il lui dit : A cause de cette parole, va-t'en; le démon est sorti de ta fille.

— *A cause de cette parole*. Il ne lui dit pas : *à cause de ta foi*, comme il l'avait dit précédemment à une autre femme (ch. V, v. 34). Ici, il accède à la demande de la solliciteuse, simplement parce qu'il est satisfait de sa réponse. Il est vrai que, dans le passage correspondant de Mathieu (XV, 28), Jésus dit : « Femme, ta foi est grande », d'où il semble résulter que cette femme s'est soumise à la foi juive Mais il est probable qu'il s'agit d'une autre personne et d'un autre fait, d'autant plus que, dans Mathieu, elle est qualifiée *Cananéenne*, et ici *Grecque, Syrophénicienne* de nation. De

cette façon, il n'y aurait pas contradiction entre les deux documents.

30 Et étant de retour dans sa maison, elle trouva que le démon était sorti de sa fille, et qu'elle était couchée sur le lit.

31 Et Jésus, étant parti des quartiers de Tyr et de Sidon, vint près de la mer de Galilée, traversant le pays de Décapolis.

32 Et on lui amena un homme sourd, qui avait la parole empêchée, et on le pria de lui imposer les mains.

33 Et l'ayant tiré de la foule, à part, il lui mit les doigts dans les oreilles; et ayant pris de sa salive, il lui en toucha la langue.

34 Puis, levant les yeux au ciel, il soupira, et dit : *Ephphatah*, c'est-à-dire : Ouvre-toi.

35 Aussitôt ses oreilles furent ouvertes et sa langue fut déliée, et il parlait sans peine.

36 Et Jésus leur defendit de le dire à qui que ce fût; mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient.

37 Et frappés d'étonnement, ils disaient : Il a bien fait toutes choses : il fait ouïr les sourds et parler les muets.

— Nombre de faits semblables sont attribués à nos docteurs par les récits talmudiques; nous en avons rapporté quelques-uns dans le commentaire sur Mathieu (ch. IX, 30, 33; ch. XII, 22, etc.).

CHAPITRE VIII.

1 En ces jours-là il y avait avec Jésus une grande multitude do gens, et comme ils n'avaient rien à manger, il appela ses disciples, et leur dit :

2 J'ai compassion de ce peuple; car il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point, et ils n'ont rien à manger.

3 Et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, les forces leur manqueront en chemin; car quelques-uns sont venus de loin.

— Jésus est mû ici par le même sentiment qui anime les Talmudistes lorsqu'ils disent (tr. Sanhéd., 103 *b*) : « Voyez la puissance de la charité! Pour une bouchée de pain (refusée), ceux qui étaient proches ont été éloignés; pour une bouchée de pain (accordée), ceux qui étaient loin ont été rapprochés. Ammon et Moab, nos voisins, nous avaient refusé les vivres, ils ont été repoussés de la communauté du Seigneur (Deut., XXIII, 4, 5); Jéthro, loin de nous par sa naissance, a donné l'hospitalité à Moïse (Ex., II, 20), et ses descendants ont eu l'honneur de siéger dans les sanhédrins (I Chron II, 55). Voyez, du reste, mon commentaire sur Mathieu, XV, 32 (p. 291).

4 Et ses disciples lui répondirent : D'où pourrait-on avoir des pains pour les rassasier dans ce lieu désert?

5 Et il leur demanda : Combien avez-vous de pains? Et ils dirent : Nous en avons sept.

6 Alors il commanda aux troupes de s'asseoir à terre; et ayant pris les sept pains, et rendu grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples pour les distribuer; et ils les distribuèrent au peuple.

7 Ils avaient aussi quelques petits poissons; et Jésus, ayant rendu grâces, ordonna qu'on les leur présentât aussi.

— *Ayant rendu grâces*. Voir ci-dessus, au chap. VI, v. 41 et 42 quelles bénédictions Jésus doit avoir récitées avant et après le repas.

8 Ils en mangèrent donc, et furent rassasiés; et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés.

9 Or, ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille. Après quoi il les renvoya.

10 Aussitôt il entra dans une barque avec ses disciples, et alla aux quartiers de Dalmanutha.

11 Et il vint là des pharisiens, qui se mirent à disputer avec lui, lui demandant, en le tentant, qu'il leur fît voir quelque miracle du ciel.

— En effet, tous les miracles qu'il avait opérés jusqu'alors étaient peu de chose à leurs yeux : chasser des démons, guérir des malades par la seule puissance de la parole, eux-mêmes en faisaient autant, ainsi que nous l'avons souvent remarqué. C'est pourquoi ils lui demandent un miracle *du ciel.*

12 Et Jésus, soupirant profondément en son esprit, dit : Pourquoi cette race demande-t-elle un miracle ? Je vous dis en vérité qu'il ne lui en sera donné aucun.

— *Pourquoi...demande-t-elle un miracle?* On comprendra mieux la pensée de Jésus, après avoir lu le passage suivant du Talmud de Jérusalem (tr. Berakhoth, ch. I, hal. 7) : « Quelle différence y a-t-il entre les prophètes et les sanhédrins ? La même qu'entre deux mandataires qu'un roi enverrait dans une de ses provinces avec un caractère différent. De l'un, il dit à ses sujets : S'il ne vous montre pas mon sceau royal, ne le croyez pas. De l'autre : Donnez-lui créance, quand même il ne vous exhiberait pas mon sceau. Le premier de ces mandataires, c'est le prophète, dont il est dit (Deut. XIII, 2) : S'il vous donne une preuve (surnaturelle) ou un miracle ; le second, c'est le sanhédrin, dont il est dit (*ib.* XVII, 11) : Tu agiras selon la doctrine qu'ils t'enseigneront. »

Voici donc ce que veut dire Jésus : Pourquoi demandent-ils un miracle ? Si je venais prêcher une doctrine nouvelle, ajouter ou retrancher quoi que ce soit à la loi de Moïse, à la bonne heure ! Des miracles seraient indispensables pour justifier cette prétention. Mais mon dessein n'est autre que de propager la loi de Moïse, d'inculquer à tous la croyance au Dieu un et la nécessité de la pénitence. Pour cela faire, il n'est pas besoin de miracle.

13 Et les ayant laissés, il rentra dans la barque, et passa à l'autre bord.

14 Or, ils avaient oublié de prendre des pains, et n'en avaient qu'un avec eux dans la barque.

15 Et il leur fit cette défense : Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens, et du levain d'Hérode.

— D'après Math. XVI, 6 : « du levain des Pharisiens et des Saducéens.. » Mais cela revient au même, parce qu'Hérode favorisait le parti saducéen.

16 Sur quoi ils se disaient entre eux : C'est parce que nous n'avons point de pains.

17 Et Jésus, connaissant cela, leur dit : Pourquoi raisonnez-vous sur ce que vous n'avez point de pains? N'entendez-vous et ne comprenez-vous point encore? Avez-vous toujours un cœur stupide?

18 Ayant des yeux, ne voyez-vous point? Ayant des oreilles, n'entendez-vous point? Et n'avez-vous point de mémoire?

19 Lorsque je distribuai les cinq pains aux cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins des morceaux qui étaient restés? Ils lui dirent : Douze.

20 Et lorsque je distribuai les sept pains aux quatre mille hommes, combien rapportâtes-vous de corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés? Ils lui dirent : Sept.

21 Et il leur dit : Comment donc ne comprenez-vous point encore?

— *Comment ne comprenez-vous point* qu'en parlant du levain des Pharisiens je faisais allusion à leur conduite et à leur caractère, car il en est parmi eux qui sont de purs hypocrites? C'est dans le même sens que, au dire du Talmud (tr. Sôtah, 22 *b*), « le roi Jannée disait à sa femme : Défie-toi, non pas des Pharisiens, non pas de ceux qui ne

le sont point, mais des hypocrites (littér. des hommes *teints*) qui se conduisent extérieurement comme les bons Pharisiens, et qui voudraient cumuler, avec les péchés de Zambri, la récompense de Phinéas! » (V. Nombres, XXV, 6-14).

22 Et Jésus étant venu à Bethsaïda, on lui présenta un aveugle qu'on le pria de toucher.

23 Alors il prit l'aveugle par la main, et l'ayant mené hors du bourg, il lui mit de la salive sur les yeux; et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose.

24 Et l'homme, ayant regardé, dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres.

25 Jésus lui mit encore les mains sur les yeux, et lui dit de regarder; et il fut guéri, et il les voyait tous distinctement.

26 Et il le renvoya dans sa maison, et lui dit : Ne rentre pas dans le bourg, et ne le dis à personne du bourg.

27 Et Jésus étant parti de là avec ses disciples, ils vinrent dans les bourgs de Césarée de Philippe, et sur le chemin il demanda à ses disciples : Qui dit-on que je suis?

28 Ils répondirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste; et les autres, Elie; et les autres, quelqu'un des prophètes.

— *Que tu es Jean-Baptiste.* On sait que ce dernier n'existait plus alors, ayant été supplicié par l'ordre d'Hérode. Mais cela doit se prendre au figuré : « que tu es un autre Jean-Baptiste, un personnage éminent comme lui en vertu et en piété. » De même pour les qualifications suivantes : « un Elie », c'est-à-dire un nouvel Elie, car tu le rappelles par ton caractère et tes œuvres, ainsi que les autres « prophètes » dont parle l'histoire.

29 Et il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis? Pierre, répondant, lui dit : Tu es Christ.

— C'est-à-dire un juste par excellence, un de ces hommes qui méritent la qualification de christ ou messie. Voir ce que j'ai exposé au long sur ce point, au commencement du chapitre premier.

30 Et il leur défendit très-sévèrement de dire cela de lui à personne.

31 Alors il commença à leur apprendre qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, et qu'il fût rejeté par les sénateurs, par les principaux sacrificateurs et par les scribes, et qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât trois jours après.

32 Et il leur tenait ces discours tout ouvertement. Alors Pierre, l'embrassant(1), se mit à le reprendre.

— Ce procédé de Pierre peut sembler, de prime abord, assez étrange. Ce que je vais dire sur le verset suivant le fera comprendre.

33 Mais Jésus, se tournant et regardant ses disciples, censura Pierre et lui dit : Retire-toi de moi, Satan! car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes.

— Dans le commentaire sur Mathieu, XXVIII, 17, à propos de cette phrase : « Quelques-uns néanmoins doutèrent » (2), j'ai établi que les disciples en question n'ont pas précisé-

---

(1) Ce mot est peu exact. D'après les textes grec et latin, il faudrait plutôt : *l'attirant, le prenant à part*, comme Math. XVI, 22.

(*Note du trad.*)

(2) Tel est le vrai texte, comme nous l'avons fait remarquer (*loc. cit.*) dans une note qui a disparu avec beaucoup d'autres, par suite de l'impression hâtive des dernières feuilles.

(*Note du trad.*)

ment douté s'ils le *voyaient* ou non. Il n'y avait rien d'impossible à ce qu'on vît Jésus après sa mort, et j'ai cité, au même endroit, d'après le Talmud, tel docteur qui revit distinctement son collègue mort et s'entretint avec lui. Seulement, les disciples s'étaient mépris sur la pensée de Jésus : il n'avait pas voulu dire qu'il ressusciterait positivement et corporellement, mais qu'il *reparaîtrait* pour les convaincre, par le fait, du dogme de l'immortalité de l'âme. Lisez attentivement mon commentaire à cet endroit, et vous comprendrez alors le présent passage. Pierre aussi, selon moi, était de ceux qui « doutèrent » : il s'imaginait que Jésus avait parlé d'une résurrection en chair et en os, et sachant la chose impossible dans l'ordre temporel, il s'est récrié, il l'a accusé de leur annoncer des choses incroyables. C'est pour cela même qu'à son tour Jésus le censure et lui dit : Tu ne comprends que *les choses qui sont des hommes*, c'est-à-dire : quand tu m'entends annoncer que je reparaîtrai trois jours après ma mort, tu comprends, à la façon des hommes ordinaires, du vulgaire, que je ressusciterai corporellement; mais tu ne comprends pas *les choses qui sont de Dieu*, c'est-à-dire qu'il s'agit de mon âme, cette fille de Dieu, immortelle comme toute âme humaine; qu'en d'autres termes vous me *reverrez* après ma mort pour vous convaincre de la réalité de ce grand dogme. Or, vous ne sauriez me voir sans mon corps, c'est pourquoi j'ai dû employer le terme de *ressusciter.* » Voir, pour plus de détails, mon commentaire à l'endroit cité.

34 Et ayant appelé le peuple avec ses disciples, il leur dit : Quiconque veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive.

— *Qu'il me suive* dans la croyance au Dieu unique que je prêche; qu'il soit prêt, comme moi, à sacrifier sa vie pour cette croyance. Ainsi dit l'illustre docteur Akiba dans le Talmud (tr. Berakh. 61 *b*) : « Tu aimeras l'Eternel ton Dieu... de toute ton âme (Deut. VI, 5), cela signifie que tu dois manifester ton attachement au Dieu un, même aux dépens de ton âme, c'est-à-dire de ta vie. »

35 Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra; mais quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi et de l'évangile, il la sauvera.

— *La perdra.* Voir mon commentaire sur le passage analogue, Math. x, 39 (page 250).

Pour l'amour de moi, c'est-à-dire de la doctrine que je vous enseigne.

Et de l'évangile (littér. de la bonne nouvelle), de la nouvelle relative à l'unité de Dieu.

Sauvera son âme pour la vie éternelle; ce qui rappelle la fin touchante de ce même R. Akiba, dont je viens de parler. « On le conduisit au supplice (1), raconte le Talmud (*ibid.*), juste à l'heure de la récitation du Schema (proclamation de l'unité de Dieu, Deut. VI, 4 ss.). Tandis que des peignes à dents de fer déchiraient son corps, il récitait imperturbablement cette profession de foi. «Quoi! maitre, dans un pareil moment, s'écrièrent ses disciples ! — Mes amis, répondit-il, toute ma vie je me suis demandé quand et comment il me serait donné de réaliser cette grande parole : « DE TOUTE TON AME, même aux dépens de ton âme » (V. ci-dessus), et maintenant que l'occasion du sacrifice m'est offerte, je reculerais ! » Et il récita lentement la sainte formule (Ecoute, Israël, l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est un), et il expira en prononçant le dernier mot. Et l'on entendit une voix du ciel qui disait : Heureux es-tu, Akiba, qui as exhalé ton âme en confessant l'unité de ton Dieu ! Et les anges disaient en gémissant : Grand Dieu ! voilà donc le salaire des enfants de la Loi ! Et Dieu répondit : Leur salaire, c'est la félicité éternelle. Et de nouveau la voix céleste se fit entendre : Heureux es-tu, Akiba, qui es assuré de la félicité éternelle ! »

36 Car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme?

---

(1) Sous l'empereur Adrien, après la prise de Bettar.

37 Ou que donnerait l'homme en échange de son âme ?

38 Car quiconque aura eu honte de moi et de mes paroles parmi cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui, lorsqu'il viendra dans la gloire de son père, avec les saints anges.

CHAPITRE IX.

1 Il leur dit aussi : Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le règne de Dieu venir avec puissance.

— Ceci rappelle la grave parole d'Ezéchiel (xx, 33) : « Par mon être éternel ! dit le Seigneur, je régnerai sur vous (s'il le faut) par la force de mon bras, et après avoir sur vous répandu ma colère !... » Sur quoi un talmudiste s'écrie (tr. Sanhéd. 105 *a*) : Plût à Dieu que cette colère se manifestât, puisque nous lui devrions d'être délivrés (fût-ce malgré nous, ajoute Raschi) ! » — C'est la même pensée qu'exprime ici Jésus. Vous vous figurez, veut-il dire, que vous pouvez continuer à professer de fausses croyances, sauf à ne pas jouir de la béatitude ? Eh bien ! « cela ne sera pas » (Ezéch. , *ib.* 32), et malgré vous-mêmes Dieu fera votre bonheur en vous imposant sa croyance. Et tel de ceux qui m'écoutent ici ne mourra pas *sans avoir vu le règne de Dieu,* c'est-à-dire son unité, s'imposer à lui *avec puissance,* avec une autorité indiscutable.

2 Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et les mena seuls à part sur une haute montagne, et il fut transfiguré en leur présence.

— Il sembla revêtir une apparence surhumaine, transformation qui n'est pas sans exemple chez nos docteurs. Ainsi, le Tálmud de Jérusalem rapporte (tr. Berakh. ch. v, hal. 1) : « R. Hanina et R. Josué ben Lévi étant allés un jour chez le gouverneur romain de Césarée, celui-ci, saisi de respect, se leva à leur vue. Quoi ! lui dit-on, tu te lèves devant de misérables Juifs ? C'est, répondit-il, qu'ils m'ont apparu comme des anges. »

3 Ses vêtements devinrent resplendissants et blancs comme la neige, et tels qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui pût ainsi blanchir.

4 Et ils virent paraître Moïse et Elie qui s'entretenaient avec Jésus.

— Il leur sembla voir ces saints personnages s'entretenir avec Jésus ; mais on ne nous dit pas si cette apparition était réelle, s'ils la perçurent à l'état de *veille*, ou comme *vision* prophétique ou comme *songe*.

Le Talmud est rempli de récits de ce genre, et il me faudrait un volume entier pour reproduire les nombreux passages où nous voyons Elie apparaître à nos docteurs et s'entretenir avec eux. Je vous prierai seulement, ami lecteur, de vous reporter à Math. XVII, 3 (p. 297), où j'ai relaté la touchante conversation d'Elie avec R. José, conversation qui paraît avoir eu lieu à l'état de veille et en toute réalité. Si Dieu m'accorde des loisirs, je pourrai citer encore nombre de faits analogues.

5 Alors Pierre, prenant la parole, dit à Jésus : Maître ! il est bon que nous demeurions ici ; faisons-y donc trois tentes : une pour toi, une pour Moïse, et une pour Elie.

6 Car il ne savait pas bien ce qu'il disait, parce qu'ils étaient effrayés.

7 Et il vint une nuée qui les couvrit ; et une voix sortit de la nuée, qui dit : C'est ici mon Fils bien-aimé ; écoutez-le.

Et il vint une nuée.... « Lorsque R. Josué, raconte le Talmud (tr. Chaghig. 14 *b*), commença à discourir (sur les mystères de la Cour céleste), on vit tout à coup le ciel se couvrir de nuages, bien qu'on fût au solstice d'été : et un arc-en-ciel s'y dessina, où l'on voyait les anges se presser pour écouter, comme le peuple se presse à une fête nuptiale. R. José le Kohên alla conter la chose à Rabban Johanan ben Zakkaï, qui s'écria : « Heureux êtes-vous ! heureuses vos mères ! heureux les yeux qui ont vu pareille chose ! De mon côté, j'ai eu un songe : je me voyais attablé avec vous sur le mont Sinaï, lorsqu'une voix du ciel se fit entendre : Montez ici ! montez ici ! Des tables splendides et des lits somptueux vous attendent, vous, vos disciples et les disciples de vos disciples, car vous êtes tous marqués pour la béatitude ! »

8 Et aussitôt les disciples, ayant regardé tout autour, ne virent plus personne que Jésus qui était seul avec eux.

9 Et comme ils descendaient de la montagne, il leur défendit de dire à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité des morts.

10 Ils retinrent donc cette parole en eux-mêmes, se demandant les uns aux autres ce que cela voulait dire, ressusciter des morts.

— Voy. ci-dessus VIII, 33, et Math. XXVIII, 17.

11 Et ils l'interrogèrent en disant : Pourquoi les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant ?

— Selon cette parole de Malachie (III, 23) : « Voici, je vous enverrai le prophète Elie avant qu'arrive le jour de l'Eternel, ce grand et auguste jour ! »

12 Il leur répondit : Il est vrai qu'Elie devait venir premièrement et rétablir toutes choses, et qu'il en devait être de lui comme du Fils de l'homme, duquel il est écrit qu'il faut qu'il souffre beaucoup et qu'il soit méprisé.

— *Et rétablir toutes choses.* Sens : Quelle est la mission d'Elie, annoncée par le prophète ? Amener le rapprochement des cœurs par la pénitence, selon la parole finale de Malachie. Or, c'est bien là ce qu'a fait Jean-Baptiste.

Duquel il est écrit etc. Où cela est-il écrit ? Les uns voient ici une allusion à l'obscure prédiction de Daniel(x, 26) ; les autres à celle d'Isaïe, LIII, l'une et l'autre, selon eux, applicables à Jésus. Mais examinons le verset suivant :

13 Mais je vous dis qu'Elie est déjà venu, comme il est écrit de lui, et qu'ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu.

— Vous voyez ici la même expression : *il est écrit (1)*, et pourtant nous ne voyons pas une ligne, dans l'Ancien Testament, annoncer qu'on infligera un supplice ou un mauvais traitement quelconque, soit à Elie, soit à Jean-Baptiste ! Les mots « il est écrit », dans ce verset et dans le précédent, signifient donc probablement, selon moi, que la chose a été ainsi écrite dans le ciel, décrétée par la sagesse divine, et ils ne font allusion à aucun texte biblique. Quant aux passages de Daniel et d'Isaïe, on peut lire nos commentateurs. Ils les expliquent de différentes manières, qui n'ont aucun rapport avec Jésus.

14 Et étant venu vers les autres disciples, il vit une grande foule autour d'eux, et des scribes qui disputaient avec eux.

15 Et dès que toute cette foule le vit, elle fut saisie d'étonnement ; et tous, étant accourus, le saluèrent.

16 Alors il demanda aux scribes : De quoi disputez-vous avec eux ?

(1) La traduction d'Ostervald est inexacte ; elle intervertit le texte, sans doute pour atténuer la difficulté. Le grec et la Vulgate, fidèlement suivis par les versions hébraïques, portent : « .... qu'Elie est déjà venu, et qu'ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, comme il est écrit de lui. »

(*Note du trad.*)

17 Et un homme de la troupe, prenant la parole, dit : Maître! je t'ai amené mon fils qui est possédé d'un esprit muet,

18 Qui l'agite par des convulsions partout où il le saisit : alors il écume, grince les dents, et devient tout sec ; et j'ai prié tes disciples de le chasser, mais ils n'ont pu le faire.

— Ci-après, au verset 29, on comprendra par mon commentaire pourquoi les disciples n'ont pu chasser ce démon.

19 Alors Jésus leur répondit : O race incrédule ! jusqu'à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous supporterai-je ? Amenez-le-moi.

20 Ils le lui amenèrent donc; et dès qu'il vit Jésus, l'esprit l'agita avec violence; et il tomba par terre, et se roulait en écumant.

21 Alors Jésus demanda à son père : Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive? Le père dit : Dès son enfance;

22 Et l'esprit l'a souvent jeté dans le feu et dans l'eau, pour le faire périr; mais si tu y peux quelque chose, aide-nous et aie compassion de nous.

23 Jésus lui dit : Si tu le peux croire, toutes choses sont possibles pour celui qui croit.

— *Si tu peux croire* (1) à l'existence du Dieu un et tout-puissant, tu comprendras que la guérison de ton fils est possible, fût-il en cet état depuis son enfance ; car au Dieu *un* rien n'est impossible.

24 Aussitôt le père de l'enfant, s'écriant, dit avec larmes : Je crois, Seigneur! aide-moi dans mon incrédulité.

(1) D'après la Vulgate et plusieurs éditions du texte grec.

25 Et quand Jésus vit que le peuple y accourait en foule, il reprit sévèrement l'esprit immonde, et lui dit : Esprit muet et sourd, je te commande, moi, sors de lui, et ne rentre plus en lui.

26 Alors l'esprit sortit en jetant un grand cri et en l'agitant avec violence; et l'enfant devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient : Il est mort.

27 Mais Jésus, l'ayant pris par la main, le fit lever; et il se leva.

28 Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent en particulier : Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon?

29 Et il leur répondit : Cette espèce de démons ne peut sortir que par la prière et par le jeûne.

— Il ne dit pas *ce démon*, mais *cette espèce* de démons, et en cela il est le fidèle interprète des idées talmudiques. Nous lisons dans le traité Peçachim (f. 111 *b*) : « Le gouverneur d'une certaine ville, s'étant arrêté près d'un sorbier situé à proximité de la ville, fut assailli par les démons de cet arbre, qui le mirent en danger de mort. Il alla trouver un jeune docteur, qui, ne sachant pas que le sorbier recèle soixante démons (*V*. ci-dessus p. 41), lui écrivit une amulette destinée à un démon unique. Soudain il entendit les démons danser une ronde dans le corps de leur victime et le huer lui-même par des chants ironiques. Survint un autre docteur plus expert, qui fournit au patient l'amulette véritable, et aussitôt on entendit des voix disant : « Vidons les lieux. »

C'est exactement notre histoire. Les disciples croyaient n'avoir affaire qu'à un seul démon (témoin le v. 28 où ils disent: *ce démon*); et ils tracèrent leur amulette en conséquence, et nécessairement ils échouèrent. Jésus leur dit : « Ce n'est pas un démon isolé, c'est une *espèce*, une famille de démons ; il faut ici une formule spéciale, encore doit-elle être accompagnée « de prière et de jeûne. »

30 Puis, étant partis de là, ils traversèrent la Ga-

lilée; et Jésus ne voulut pas que personne le sût.

31 Cependant il instruisait ses disciples, et il leur disait : Le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir; mais après avoir été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour.

32 Mais ils ne comprenaient point ce discours, et ils craignaient de l'interroger.

— *Ils ne comprenaient point* la véritable pensée du maître, ainsi que je l'ai développé Math. XXVIII, 17 (p. 368).

33 Il vint ensuite à Capernaüm; et étant dans la maison, il leur demanda : De quoi discouriez-vous ensemble en chemin?

34 Et ils se turent; car ils avaient disputé en chemin qui d'entre eux serait le plus grand.

35 Et s'étant assis, il appela les douze et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous.

— Le Talmud raconte (tr. Berakh. 28 *a*) : « Rabban Gamaliel (président du sanhédrin, qui avait précédemment humilié R. Josué) finit par se dire : Je veux aller chez mon collègue pour lui faire réparation. Arrivé chez lui, il remarqua que les murs de sa maison étaient noirs. « Tu es charbonnier, lui dit-il, cela se voit à la couleur de tes murs. — (Tu ne le savais donc pas ?) Malheur à la génération que tu gouvernes, toi qui ne connais pas les douleurs de tes collègues et les moyens auxquels ils sont réduits pour vivre ! — J'ai été injuste et dur envers toi, je le reconnais; pardonne-moi ! » R. Josué ne souffla mot. « Fais-le pour l'amour de mon père! » Et R. Josué pardonna...»

Ainsi, d'après les principes du Talmud, celui qui est *le premier de tous* doit se faire *le serviteur de tous;* il doit s'enquérir des besoins de ses subordonnés, s'intéresser à leurs souffrances, se préoccuper de leurs moyens d'existence, se faire, en un mot, tout à tous et particulièrement aux hommes de la science religieuse.

36 Et ayant pris un petit enfant, il le mit au milieu d'eux; et le tenant entre ses bras, il leur dit :

37 Quiconque reçoit un de ces petits enfants à cause de mon nom, me reçoit ; et quiconque me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais il reçoit Celui qui m'a envoyé.

— *En mon nom* (1), c'est-à-dire dans l'esprit de mes instructions, qui recommandent d'initier et d'accoutumer les enfants à la doctrine de l'unité de Dieu.

Me reçoit. « Quiconque, dit Resch-Lakisch (tr. Sanhéd. 99 *b*), enseigne la loi divine à un enfant, est considéré comme s'il l'avait procréé lui-même ; car il est dit (Gen. XII, 5) : Abram emmena Saraï sa femme... et toutes les personnes qu'ils avaient acquises — littéralement : qu'ils avaient FAITES — à Charan. »

Celui qui m'a envoyé. Semblable pensée est exprimée par un talmudiste (B. Metsia, 85 a) : « Celui qui enseigne la loi divine à un enfant, mérite de s'asseoir au milieu de la Cour céleste, car il est dit (Jér. XV, 19) : « Si je te vois ramener (tes frères dans la bonne voie), je te permettrai de siéger devant moi. »

38 Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître! nous avons vu quelqu'un qui chassait les démons en ton nom, et qui ne nous suit pas; et nous nous y sommes opposés, parce qu'il ne nous suit pas.

39 Et Jésus leur dit : Ne vous y opposez pas, car il n'y a personne qui fasse des miracles en mon nom, et qui puisse en même temps parler mal de moi.

40 Car qui n'est pas contre nous est pour nous.

— On objecte que Mathieu (XII, 30) renverse la proposition : « Qui n'est pas avec moi est contre moi », ce qui offre une pensée bien différente. — Tel n'est pas mon avis. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de la manière de chasser

(1) D'après le grec et le latin.

les démons, comme l'indique clairement le contexte. Or Jésus dit avec raison dans Marc: *Celui qui n'est pas contre nous*, c.-à-d. qui exorcise en mon nom et selon mes vues, celui-là *est pour nous* ; et il dit dans Mathieu, non moins justement : *Celui qui n'est pas avec moi*, qui n'exorcise pas selon mes vues, celui-là naturellement *est contre moi*.

41 Et quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez à Christ, je vous dis en vérité qu'il ne perdra pas sa récompense.

— Quand même il n'exorciserait pas en mon nom, quand même il ne marcherait pas avec nous, il ne perdrait pas pour cela le mérite de sa bonne œuvre.

42 Mais quiconque scandalisera l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît une meule au cou, et qu'on le jetât dans la mer.

— *Quiconque scandalisera* (littér. fera trébucher) *l'un de ces petits*..., c'est-à-dire, le privera de mon enseignement. Une parole non moins énergique est celle du Talmud, que j'ai rapportée dans le passage correspondant de Mathieu (p. 302, sur le v. 6).

43 Que si ta main te fait tomber dans le péché, coupe-la : il vaut mieux pour toi que tu entres dans la vie n'ayant qu'une main, que d'avoir deux mains et d'aller dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point;

44 Où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point.

45 Et si ton pied te fait tomber dans le péché, coupe-le : il vaut mieux pour toi que tu entres dans la vie n'ayant qu'un pied, que d'avoir deux pieds et d'être jeté dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point ;

46 Où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point.

47 Et si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le : il vaut mieux pour toi que tu entres au royaume de Dieu n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux, et d'être jeté dans la géhenne du feu...

→ Dans cette tirade (43 — 47), Jésus parle successivement des péchés imputables aux mains, aux pieds et aux yeux, et visiblement ces organes doivent se prendre au figuré. Selon moi, tout ceci fait allusion au précepte de la charité sous ses différents aspects, tous prévus par notre loi écrite et orale. Je m'explique.

Premièrement, Jésus recommande d'ouvrir la *main* pour faire la charité à tous indistinctement, non-seulement à *nos* pauvres, comme on dit souvent, mais à tous les pauvres, sans nous informer de leur origine et de leur nationalité. « Ne ferme pas ta main à ton frère nécessiteux, nous crie Moïse (Deut. xv, 7 — 8) ; ouvre, ouvre-lui ta main ! » Et là-dessus le Talmud (B. Mets. 31 *b*) : «Pourquoi deux fois *ouvre* ? Cela signifie : Ouvre ta main pour les pauvres de ta localité, ouvre-la aussi pour ceux du dehors. »

Deuxièmement, Jésus ne veut pas seulement que nous fassions du bien à ces derniers, il veut aussi que, lorsqu'ils nous quittent, nous les *reconduisions* pour les protéger. C'est à quoi fait allusion la mention du *pied*, et ce qu'a également prouvé le Talmud, comme on le verra tout à l'heure.

Troisièmement, il veut qu'on leur donne de bonne grâce et, selon le terme familier, de bon *œil* ; car faire l'aumône ne suffit pas, et « la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne. » C'est le sens de cette parole des Proverbes (xxii, 9) : « Celui qui donne de bon œil sera béni, pour avoir donné de son propre pain aux pauvres » ; et selon le Talmud, qui rapporte ce même verset (tr. Sôtah, 38 *b*), le chapitre de la *Génisse décapitée* a essentiellement pour but de nous inspirer l'horreur du *mauvais œil*, du dédain envers les faibles. Voici le fait. On lit dans le Deutéronome (xxi, 1 ss.) : « Si l'on trouve dans votre pays un cadavre en plein champ, et que l'auteur du meurtre soit resté inconnu, tes anciens et tes juges s'y transporteront, etc. Les anciens de la ville la

plus rapprochée du cadavre prendront une génisse . . . , la feront descendre dans un bas-fond sauvage... et là ils lui briseront la nuque, etc. Alors les anciens de la ville en question se laveront les mains sur la génisse décapitée, et ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce sang-là et nos yeux ne l'ont point vu (répandre) . . . » Sur quoi le Talmud observe : « Des magistrats ont-ils besoin de protester contre un soupçon d'assassinat ? Qui songe à les accuser d'un tel crime, et pourquoi s'en défendre ? Cette protestation ne doit donc pas se prendre à la lettre, et elle signifie : Nous ne sommes coupables de sa mort ni par *nos mains*, qui lui auraient refusé la nourriture, ni par *nos yeux*, en le regardant partir seul sans lui donner une escorte; en d'autres termes, nous ne l'avons pas même exposé insciemment à la mort par notre négligence. »

48 Où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point.

49 Car chacun sera salé de feu, et toute oblation sera salée.

50 C'est une bonne chose que le sel; mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on?

51 Ayez du sel en vous-mêmes, et soyez en paix entre vous.

—Ces derniers versets se rapportent à la dispute qui s'était élevée entre les disciples sur la question de savoir qui d'entre eux serait ou était le plus grand (v. 34). C'est là-dessus que Jésus leur dit : «Vous êtes le sel de la terre, étant chargés d'évangéliser les peuples et de leur inspirer l'amour de toutes les vertus. Mais *si le sel perd sa saveur*, —si l'un de vous vient à faillir, et que vous soyez désunis, qui le remettra dans le bon chemin ? Donc, *soyez en paix entre vous*; si l'un de vous commet une erreur ou une faute, que l'autre le reprenne avec douceur, et ainsi vous resterez toujours dans la bonne voie, et votre récompense sera grande. »

Voyez, du reste, mes réflexions sur Math. v, 13 (p. 194, marquée par erreur 184).

CHAPITRE X.

1 Jésus, étant parti de là, vint aux confins de la Judée, le long du Jourdain; et le peuple s'assembla encore vers lui, et il continua à les instruire, comme il avait accoutumé.

2 Alors les pharisiens vinrent et lui demandèrent, pour l'éprouver : Est-il permis à un homme de quitter sa femme?

3 Il répondit, et leur dit : Qu'est-ce que Moïse vous a commandé?

4 Ils lui dirent : Moïse a permis d'écrire la lettre de divorce, et de la répudier.

5 Et Jésus, répondant, leur dit : Il vous a laissé cette loi par écrit, à cause de la dureté de votre cœur.

6 Mais au commencement de la création, Dieu ne fit qu'un homme et qu'une femme.

7 C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme;

8 Et les deux seront une seule chair; ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair.

9 Que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu a uni.

10 Et les disciples l'interrogèrent encore sur ce sujet dans la maison...

— Ils ne concevaient pas que Jésus eût dit d'une manière absolue : Que l'homme ne sépare point... », alors que Moïse autorise formellement le divorce (Deut. XXIV, 1).

11 Et il leur dit : Quiconque quittera sa femme, et

en épousera une autre, commet adultère à l'égard d'elle.

— La pensée de Jésus n'est pas complétement exprimée ici. Dans l'évangile de Mathieu il est plus explicite; car à deux reprises (v, 32 et xix, 9) il y autorise le divorce en *cas d'adultère.* Il veut donc dire ici : Quiconque répudiera sa femme, non pour cause d'adultère, mais pour quelque motif moins grave, par exemple parce qu'une autre femme lui plaît davantage.

12 Et si la femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet adultère.

— *Quitte son mari,* pour cause d'adultère; ce serait alors un nouvel adultère que d'en épouser un autre. Voy. Math. v, 32, où j'ai démontré que cette doctrine est exactement celle de nos docteurs.

13 Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il les touchât; mais les disciples reprenaient ceux qui les présentaient;

14 Et Jésus, voyant cela, en fut indigné, et il leur dit : Laissez venir à moi ces petits enfants, et ne les en empêchez point; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

— *Laissez venir à moi ces petits enfants.* Le Talmud, lui aussi, attache un très-haut prix à l'éducation de l'enfance, surtout de l'enfance déshéritée; et sur ce dernier point il va jusqu'à dire (B. Metsia, 85 a): « Celui qui enseigne la science religieuse au fils d'un ignorant, Dieu annule en sa faveur jusqu'aux décrets qu'il a portés, car il est dit (Jér. xv. 19): «Si d'un être infime tu sais faire un homme, tu deviendras *comme ma propre bouche.*»

15 Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera point.

— *Comme un petit enfant,* avec simplicité et sans subti-

liser. C'est aussi la pensée du Talmud (tr. Berakh. 12 *b*): «Ne vous laissez pas entraîner par les suggestions de votre cœur», a dit l'Ecriture (Nomb. xv, 39), parce qu'elles vous conduiraient à l'hérésie. Ce que Maïmonide développe ainsi (*Yad chazaka*, t. I, sect. de l'Idolâtrie, ch. II, § 3) : «Toute pensée qui pourrait conduire l'homme à renoncer à une de ses croyances, doit être soigneusement écartée de notre cœur. L'intelligence de l'homme est bornée, et tous ne sont pas capables de saisir certaines vérités (transcendantes), En suivant la pente de ses réflexions individuelles, on pourrait arriver à détruire les dogmes les plus augustes. On voudra approfondir tantôt la nature des faux dieux, tantôt la réalité de l'unité divine ; on recherchera (comme dit le Talmud) «ce qui est au-dessus de nous et ce qui est au-dessous, ce qui fut avant et ce qui sera après» ; si l'inspiration prophétique existe ou n'existe pas, si la loi de Moïse est divine ou non : recherches dangereuses pour des esprits superficiels ou mal préparés, C'est à ce sujet que Moïse a dit : « Ne vous laissez pas entraîner par votre cœur et par vos yeux, qui pourraient vous égarer. » En d'autres termes : Ne prenez pas pour guide votre raison souvent bornée, dans la croyance présomptueuse qu'elle vous conduira à la vérité... »

C'est le sens même de la parole de Jésus. Nous devons recevoir *le royaume de Dieu*, c'est-à-dire les vérités religieuses, *comme les petits enfants*, avec soumission et simplicité, et croire à l'unité de Dieu sans épiloguer sur son impénétrable essence, sous peine de tomber dans l'abîme de l'hérésie ou de l'incrédulité, — ce que le Talmud appelle *minouth*.

16 Et les ayant pris entre ses bras, il leur imposa les mains et les bénit.

17 Et comme il sortait pour se mettre en chemin, un homme accourut ; et s'étant mis à genoux devant lui, il lui demanda : Mon bon maitre ! que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?

18 Mais Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon : c'est Dieu.

— Voy. mon commentaire sur Mathieu. XIX. 17 (p. 309).

19 Tu sais les commandements : Ne commets point adultère; ne tue point; ne dérobe point; ne dis point de faux témoignage; ne fais tort à personne; honore ton père et ta mère.

20 Il répondit : Maitre! j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse.

21 Et Jésus, ayant jeté les yeux sur lui, l'aima, et lui dit : Il te manque une chose : Va, vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; après cela viens, et suis-moi, t'étant chargé de la croix.

— *Tu auras un trésor dans le ciel.* Voy. Math. VI. 20, et mon commentaire p. 214.

22 Mais cet homme fut affligé de cette parole, et il s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

23 Alors Jésus, regardant autour de lui, dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu!

24 Et ses disciples furent étonnés de ce discours. Mais Jésus, reprenant la parole, leur dit : Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient aux richesses d'entrer dans le royaume de Dieu!

— *Ses disciples furent étonnés de ce discours*, parce qu'il semblait dire d'une manière absolue que les richesses, en général, sont un obstacle au salut de l'âme. Ainsi comprise, la pensée serait en effet peu exacte. Aussi va-t-il la préciser: ce qui perd l'homme, ce ne sont pas ses richesses, c'est la *confiance* aveugle, la présomption qu'elles lui inspirent. L'or devient son dieu, et ce faux dieu lui fait oublier le vrai. Il dédaigne ses commandements les plus saints. et dès lors comment pourra-t-il *entrer dans le royaume de Dieu ?*

25 Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou

d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

— Cette expression proverbiale et son application s'éclairciront aisément par le passage talmudique que voici. On lit dans le traité Berakhoth (55 *b*) : « On ne voit d'ordinaire en songe que ce qui nous a préoccupés à l'état de veille. C'est pourquoi Daniel, au moment d'interpréter le songe de Nabuchodonosor, lui dit (Dan. II, 29) : O roi, tes *pensées* se sont offertes à toi sur ta couche; et plus loin (v. 30): Afin que tu connaisses les *pensées* de ton cœur. La preuve qu'il en est ainsi, ajoute Raba, c'est qu'on n'a jamais vu en songe un dattier d'or, ni un éléphant passant par le trou d'une aiguille. » — Ainsi, ce qui à l'état de veille n'a pas frappé nos regards ou notre pensée, nous ne le voyons pas en rêve, et pourtant nous ne sommes pas morts. Comment donc imaginer que ce riche, qui n'a pas d'autre souci que sa fortune, pas d'autre préoccupation que de l'arrondir sans cesse, qui ne pense qu'aux intérêts de l'heure présente, jamais à ceux de son âme et de la vie future; comment imaginer, dis-je, qu'il puisse entrer dans le royaume de Dieu, c'est-à-dire voir *après sa mort* des choses auxquelles il n'a jamais songé pendant sa vie ?

26 Et ils furent encore plus étonnés, et ils se disaient les uns aux autres : Et qui peut donc être sauvé?

27 Mais Jésus, les regardant, leur dit : Quant aux hommes, cela est impossible, mais non pas quant à Dieu; car toutes choses sont possibles à Dieu.

— *Cela est impossible* en effet *quant aux hommes*, c'est-à-dire à celui qui ne connaît que les affections humaines et terrestres ; mais non *quant à Dieu*, c'est-à-dire à celui qui se préoccupe de Dieu et qui marche dans ses voies.

28 Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Voici, nous avons tout quitté, et nous t'avons suivi.

29 Et Jésus répondit : Je vous dis en vérité qu'il n'y a personne qui ait quitté maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou des terres, pour l'amour de moi et de l'évangile,

— *Pour l'amour de moi,* c'est-à-dire de ma doctrine. *Et de l'évangile*, c'est-à-dire de l'unité de Dieu, cette « bonne nouvelle » dont je suis le messager.

30 Qui n'en reçoive dès à présent, en ce siècle, cent fois autant : des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants et des terres, avec des persécutions; et dans le siècle à venir, la vie éternelle.

— *Avec des persécutions*, etc. C'est-à-dire que sa félicité future sera en proportion des persécutions qu'il aura essuyées ici-bas, et même au centuple.

31 Mais plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers; et ceux qui étaient les derniers seront les premiers.

— Pensée analogue à celle de nos docteurs (tr. Peçach. 50 *a*) : « Les plus haut placés dans ce monde seront les plus infimes dans l'autre. Rab Joseph, fils de R. Josué ben Lévi, était tombé en léthargie. Quand il revint à lui, son père lui demanda: Qu'as-tu vu ? — Le monde à l'envers : les grands en bas et les petits en haut, — C'est là le vrai monde au contraire ! »

32 Comme ils étaient en chemin, en montant à Jérusalem, Jésus marchait devant eux; et ils étaient effrayés, et craignaient en le suivant. Et Jésus, prenant encore à part les douze, commença à leur dire ce qui lui devait arriver :

33 Voici, leur dit-il, nous montons à Jérusalem; et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes; et ils le condamneront à la mort, et le livreront aux gentils.

— C'est-à-dire aux Romains, dont les Juifs étaient sujets à cette époque.

34 Ils se moqueront de lui, ils le fouetteront, ils lui cracheront au visage, et le feront mourir; mais il ressuscitera le troisième jour.

— *Ils se moqueront de lui, ils le fouetteront,* etc. Toujours les Romains.

35 Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, vinrent à lui et lui dirent : Maître! nous voudrions que tu nous fisses ce que nous te demanderons.

36 Et il leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse?

37 Ils lui dirent : Accorde-nous que nous soyons assis, dans ta gloire, l'un à ta droite, et l'autre à ta gauche.

— C'est-à-dire que nous puissions contempler un jour les perfections divines au même degré qu'il te sera donné de les contempler (car c'est en cela, comme nous l'avons dit, que consiste proprement la béatitude éternelle).

38 Et Jésus leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé?

— Etes-vous capables de supporter les épreuves avec amour et résignation, comme je les supporterai ?

39 Ils lui dirent : Nous le pouvons. Et Jésus leur dit : Il est vrai que vous boirez la coupe que je dois boire, et que vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé;

40 Mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de l'accorder; cela ne sera donné qu'à ceux à qui il est destiné.

— *Ce n'est pas à moi de l'accorder,* cela n'appartient qu'à Dieu.

A ceux à qui il est destiné (1), — à celui qui s'y est dignement préparé par sa foi religieuse et ses bonnes œuvres. « Celui qui a travaillé avant le sabbat, disent allégoriquement nos sages, aura de quoi manger le jour du sabbat » (Ab. Zarah, 3 *a*).

41 Ce que les dix autres ayant entendu, ils en furent indignés contre Jacques et Jean :

42 Mais Jésus, les ayant appelés, leur dit : Vous savez que ceux qui veulent commander aux nations les maîtrisent, et que les grands d'entre eux leur commandent avec autorité.

43 Mais il n'en sera pas de même parmi vous ; au contraire, quiconque voudra être grand parmi vous, sera votre serviteur.

— Ce sentiment est celui du Talmud, dont je rapporterai seulement ce passage entre beaucoup d'autres (tr. Choullin, 89 *a*) : « Dieu a dit aux Israélites (allusion midraschique à Deutér. VII, 7) : Si je vous ai préférés aux autres peuples, c'est qu'au milieu de la grandeur que je vous dispense, vous restez humbles devant moi. J'ai accordé la grandeur à Abraham, et il a dit : « Je ne suis que cendre et poussière » (Gen. XVIII, 27) ; à Moïse et à Aaron, et ils ont dit : « Que sommes-nous ? » (Ex. XVI, 7) ; à David, et il a dit : « Je ne suis qu'un vermisseau » (Ps. XXII, 7). Il n'en est pas ainsi des païens. J'avais donné de la gloire à Nemrod, et il a dit : « Bâtissons-nous une ville » (tour de Babel, Gen. XI, 4) ; à Pharaon, et il a osé dire : « Qu'est-ce que l'Eternel ? » (Ex. V, 2); à Sennachérib, et il a dit: « Aucun dieu n'a pu soustraire son pays à ma puissance, et l'Eternel m'empêcherait de prendre Jérusalem ! » (II Rois, XVIII, 35) ; à Nabuchodonosor, et il a dit : « Je gravirai la hauteur des nues, je rivaliserai avec le Tout-Puissant » (Is. XIV, 14) ; à Hiram, roi de Tyr, et il a dit : « Je réside, comme un dieu, au cœur des mers » (Ezéch. XXVIII, 2).

(1) D'après le grec et le latin : à qui il a été *préparé*.

44 Et quiconque d'entre vous voudra être le premier, sera l'esclave de tous.

— C'est dans le même esprit que les vieillards consultés par Roboam lui répondirent (I Rois, XII, 7): « Si tu veux obéir *aujourd'hui* à ce peuple en condescendant à son désir, à son tour il t'obéira *toujours*. » Et la même idée est exprimée par le Talmud, comme je l'ai indiqué Math. XX, 27 (page 316).

45 Car le Fils de l'homme lui-même est venu non pour être servi, mais pour servir, et pour donner sa vie pour la rançon de plusieurs.

— Je suis venu pour vous servir, et je suis prêt à donner ma vie pour vous. Faites comme moi, et d'autres feront comme vous : ils serviront l'humanité, ils seront toujours prêts à s'immoler pour le bonheur de leurs frères. Ainsi firent ces deux héros, Lollianus et Pappus, dont j'ai raconté le dévouement d'après le Talmud, à propos du verset correspondant de Mathieu (XX, 28, p. 317).

46 Ensuite ils arrivèrent à Jéricho; et comme il en repartait avec ses disciples et une grande troupe, un aveugle, nommé Bartimée, c'est-à-dire, fils de Timée, était assis auprès du chemin, demandant l'aumône.

47 Et ayant entendu que c'était Jésus de Nazareth qui passait, il se mit à crier et à dire : Jésus, fils de David, aie pitié de moi!

48 Et plusieurs le reprenaient pour le faire taire; mais il criait encore plus fort : Fils de David, aie pitié de moi!

49 Et Jésus, s'étant arrêté, dit qu'on l'appelât. Ils appelèrent donc l'aveugle, lui disant: Prends courage, lève-toi; il t'appelle.

50 Et jetant son manteau, il se leva, et vint vers Jésus.

51 Alors Jésus, prenant la parole, lui dit : Que

veux-tu que je te fasse? Et l'aveugle dit : Maître! que je recouvre la vue.

52 Et Jésus lui dit : Va-t'en, ta foi t'a sauvé.

53 Et aussitôt il recouvra la vue, et il suivait Jésus dans le chemin.

CHAPITRE XI.

1 Comme ils approchaient de Jérusalem, et qu'ils étaient près de Bethphagé et de Béthanie, vers le mont des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples,

2 Et il leur dit : Allez-vous-en à la bourgade qui est devant vous; et aussitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel personne n'a encore monté; détachez-le, et amenez-le moi.

— Au lieu d'un *ânon*, Mathieu dit (XXI, 2) : Une *ânesse* attachée et son ânon avec elle. J'ai expliqué dans mon commentaire (*ib.* XXIV, 30, page 341) le fond de la pensée de Jésus.

3 Et si quelqu'un vous dit : Pourquoi faites-vous cela? dites que le Seigneur en a besoin; et aussitôt il le laissera amener.

4 Ils s'en allèrent donc; et ils trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors devant une porte, entre deux chemins, et ils le détachèrent.

5 Et quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon?

6 Ils leur répondirent comme Jésus leur avait commandé; et on les laissa aller.

7 Ils amenèrent donc l'ânon à Jésus, et mirent leurs vêtements sur l'ânon; et Jésus monta dessus.

8 Et plusieurs étendaient leurs vêtements dans le

chemin ; et les autres coupaient des branches d'arbres,
et les étendaient par le chemin.

9 Et ceux qui marchaient devant, et ceux qui
suivaient, criaient : Hosanna! Béni soit celui qui vient
au nom du Seigneur!

— *Hosanna* (littéralement : *viens au secours*)! Ils demandent à Dieu d'assister et de bénir quiconque croit sincèrement à son unité.

10 Béni soit le règne de David, notre père, qui
vient au nom du Seigneur! Hosanna dans les lieux
très-hauts!

— *Le règne de David*, qui a pour but le triomphe de l'unité divine.

11 Ainsi Jésus entra dans Jérusalem, et alla au
temple; et ayant tout considéré, comme il était déjà
tard, il sortit pour aller à Béthanie avec les douze
apôtres.
12 Le lendemain, comme ils sortaient de Béthanie,
il eut faim.
13 Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles,
il y alla pour voir s'il y trouverait quelque chose ; et
s'en étant approché, il n'y trouva que des feuilles, car
ce n'était pas la saison des figues.
14 Alors Jésus, prenant la parole, dit au figuier :
Que jamais personne ne mange de ton fruit! Et ses
disciples l'entendirent.
15 Ils vinrent donc à Jérusalem; et Jésus, étant
entré dans le temple, se mit à chasser ceux qui vendaient
et qui achetaient dans le temple, et il renversa
les tables des changeurs et les siéges de ceux qui vendaient
des pigeons;

16 Et il ne permettait pas que personne portât aucun vaisseau par le temple.

— On trouve dans le Talmud des prescriptions plus sévères encore sur le respect dû au lieu saint. Ainsi nous lisons dans la Mischna (tr. Berakh. IX, 5; Ghemar. 54 *a*) : « On ne doit pas aller sur la montagne du temple avec son bâton de voyage, ni avec sa chaussure, ni la bourse-ceinture aux reins, ni avec les pieds poudreux; on ne doit pas la prendre comme chemin de traverse, et encore moins y cracher. »

17 Et il les instruisait, en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée par toutes les nations une maison de prière? mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

18 Ce que les scribes et les principaux sacrificateurs ayant entendu, ils cherchaient les moyens de le faire périr; car ils le craignaient, parce que tout le peuple était ravi de sa doctrine.

19 Le soir étant venu, Jésus sortit de la ville.

20 Et le matin, comme ils passaient, ses disciples virent le figuier séché jusqu'aux racines.

21 Alors Pierre, s'étant souvenu de ce qui s'était passé, lui dit : Maître! voilà le figuier que tu as maudit qui est séché.

— On lit dans le Talmud de Jérusalem (tr. Berakh. ch. II, hal. 8) : « Kahana, jeune et pieux docteur, venait d'arriver de Babylone en Palestine. Un mauvais drôle le rencontre et lui demande en raillant : Que dit-on de nouveau dans le ciel?— Que ta mort prochaine est décrétée.... Et il mourut en effet peu après. »

22 Et Jésus, répondant, leur dit : Ayez la foi en Dieu.

— Celui qui croit de tout son cœur au Dieu un et qui l'implore avec ferveur, celui-là est sûr d'être exaucé, qu'il

demande du bien ou du mal (parce qu'il ne peut rien demander qui ne soit conforme à la volonté de Dieu). Cette puissance de la foi et de la prière est attestée par la Bible elle-même : « Si tu ne fais fond que sur Dieu, si tu éloignes toute injustice de ta demeure..., tu n'auras qu'à le prier, et il t'exaucera, et tu verras tes vœux accomplis ; tu prononceras une parole, — ce sera un arrêt ! » (Job, XXII, 23 à 28).

Autant et plus que l'Evangile, le Talmud abonde en preuves de cette vérité. Grâce à leur piété éminente, un grand nombre de nos docteurs exerçaient en quelque sorte un empire absolu sur la nature ; les éléments étaient à leur dévotion, et lorsque tel d'entre eux disait ces mots du Rituel : « Dieu fait souffler le vent », « Dieu fait descendre la pluie », le vent se mettait à souffler, la pluie tombait à torrents. Rapporter tous les faits de ce genre que nous a conservés la tradition, exigerait un volume entier. J'en ai d'ailleurs cité quelques-uns, et je veux encore en citer un ici, qui a pour garant l'aveu des païens eux-mêmes. Il se rapporte à l'époque de la destruction du premier temple de Jérusalem :

« Lorsque les idolâtres, raconte Rêsch-Lakisch (tr. Yôma, 54 *b*), envahirent le sanctuaire, ils remarquèrent les chérubins de l'arche, qui avaient la forme d'un couple s'embrassant dans une amoureuse étreinte. Ils les transportèrent sur la place, en s'écriant : Peuple étrange que ces Israélites ! Tout ce qu'ils bénissent est béni, tout ce qu'ils maudissent est maudit, et ils ont chez eux de pareilles images ! ... »

Ainsi, au moment même de la chute de Jérusalem, au moment où ils consommaient sa ruine et nous poursuivaient de leur plus violente animosité, nos ennemis mêmes ont rendu hommage à l'autorité de notre parole : que devait donc être cette autorité dans les temps prospères, alors que les Israélites adoraient Dieu de tout leur cœur et en faisaient le centre de leurs pensées !

23 Car je vous dis en vérité que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là et te jette dans la mer, et qui ne doutera point dans son cœur, mais qui croira

fermement que ce qu'il dit arrivera, tout ce qu'il aura dit lui sera accordé.

24 C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez, et il vous sera accordé.

— Assertion analogue dans le Talmud (tr. Berakh. ch. IV, hal. 1) : « Celui qui prie Dieu avec persistance, sa prière est accueillie ; car il est dit de Hanna, mère de Samuel (I Sam. I, 12) : Or, comme elle priait longuement devant l'Eternel..., et nous voyons qu'elle fut exaucée. »

25 Mais quand vous vous présenterez pour faire votre prière, pardonnez, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos fautes.

— Nous avons déjà dit que, selon le Talmud comme d'après l'Evangile, Dieu rend habituellement *mesure pour mesure*, et cela en bien comme en mal. C'est précisément pourquoi Jésus dit ici : Si vous pardonnez à qui vous a offensés, Dieu vous pardonnera à son tour vos offenses envers lui. Citons, à ce propos, un touchant récit du Talmud (B. bathra, 11 a) : « Benjamin le Juste était préposé à la caisse des aumônes. Un jour, dans une année de disette, une femme se présenta devant lui, disant : Rabbi, donne-moi de quoi manger ! — Je te jure qu'il ne reste plus rien dans la caisse des aumônes. — Rabbi, si tu me refuses, tu feras mourir de faim une mère et ses sept enfants !... Alors, de ses propres ressources, il lui donna de quoi vivre. Quelque temps après, Benjamin tomba malade et fut bientôt à l'extrémité. Et les anges dirent au Seigneur : Maître de l'univers, n'as-tu pas dit que celui qui sauve une seule personne en Israël, a autant de mérite que s'il avait sauvé un monde ? Et Benjamin le Juste, qui a conservé la vie à une famille entière, mourrait dans la force de l'âge ! Et Dieu révoqua la sentence mortelle, et il ajouta vingt-deux années à sa vie. »

26 Que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui

est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos fautes.

27 Puis ils revinrent à Jérusalem; et comme il allait par le temple, les principaux sacrificateurs, les scribes et les sénateurs s'approchèrent de lui;

28 Et ils lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses? Et qui t'a donné l'autorité de les faire?

— Ce sont deux questions distinctes, et qui s'expliqueront par ce que nous lisons dans le traité Synhédrin (5 *b*) : « Le disciple d'un docteur ne doit pas enseigner la Loi, s'il n'en a obtenu l'autorisation de son maître. » Ainsi, eût-il même la capacité d'enseigner, la permission du maître est une condition indispensable. D'après cela, et voyant la jeunesse de Jésus, on lui demande deux choses : 1° As-tu la capacité requise? 2° Si même tu es capable, es-tu autorisé à tenir école et à expliquer la Loi?

29 Jésus, répondant, leur dit : Je vous demanderai aussi une chose, et répondez-moi; et alors je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses :

30 Le baptême de Jean venait-il du ciel, ou des hommes? Répondez-moi.

— Sens : Que pensez-vous du baptême qu'administrait Jean? Est-ce de son propre mouvement qu'il baptisait et exhortait chacun à la pénitence, ou agissait-il par une inspiration céleste? Lui-même n'a-t-il pas dit (Math. III, 14) : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi », et encore (*ib.* v. 11) : « Celui qui vient après moi est plus puissant que moi »? — Eh bien! ce témoignage en ma faveur doit vous suffire.

31 Or, ils raisonnaient entre eux, disant : Si nous disons : Du ciel, il dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru?

32 Et si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple; car tous croyaient que Jean avait été un vrai prophète.

33 Alors ils répondirent à Jésus : Nous n'en savons rien. Et Jésus leur répondit : Et moi, je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

— En d'autres termes : Je ne répondrai pas à votre *première* question, puisque vous ne répondez pas à la mienne, qui est de même nature. — Et quant à la seconde, il y répond par le fait; car, comme on vient de le voir, la question qu'il pose lui-même renferme implicitement la réponse demandée.

CHAPITRE XII.

1 Jésus se mit ensuite à leur parler en paraboles : Un homme, dit-il, planta une vigne ; il l'environna d'une haie, et y fit un creux pour un pressoir; il y bâtit une tour, et il la loua à des vignerons, et s'en alla.

2 Et dans la saison il envoya un de ses serviteurs vers les vignerons, afin de recevoir d'eux du fruit de la vigne.

3 Mais, l'ayant pris, ils le battirent, et le renvoyèrent à vide.

4 Il leur envoya encore un autre serviteur; mais ils lui jetèrent des pierres, et lui meurtrirent toute la tête, et le renvoyèrent, après l'avoir traité outrageusement.

5 Et il en envoya encore un autre, qu'ils tuèrent; et plusieurs autres, dont ils battirent les uns et tuèrent les autres.

6 Enfin, ayant un fils qu'il chérissait, il le leur envoya encore le dernier, disant : Ils auront du respect pour mon fils.

7 Mais ces vignerons dirent entre eux : C'est ici l'héritier : venez, tuons-le, et l'héritage sera à nous.

8 Et le prenant, ils le tuèrent, et le jetèrent hors de la vigne.

9 Que fera donc le maître de la vigne? Il viendra, et fera périr ces vignerons, et il donnera la vigne à d'autres.

10 Et n'avez-vous point lu cette parole de l'Ecriture : La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale pierre de l'angle;

11 Cela a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux?

— Ce récit se retrouve dans l'évangile de Mathieu, XXI, 33 s. , et dans celui de Luc, XX, 9 s. . semblable pour le fond, mais avec des variantes sur lesquelles je reviendrai plus tard. .Pour bien faire comprendre l'esprit de cette parabole, il est bon de mettre d'abord le passage suivant sous les yeux du lecteur :

Nous lisons dans le Talmud (tr. Peçach. 87 *a*) : « Dieu avait dit au prophète Osée : Tes fils ont péché envers moi... Osée aurait dû lui répondre : Mais ce sont tes fils à toi, les enfants de tes bien-aimés, les enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; sois-leur miséricordieux ! Or, non-seulement il ne s'était pas exprimé ainsi, mais il avait répondu : Souverain de l'univers, incorpore-les dans un autre peuple, puisque toute la terre t'appartient !... Alors Dieu se dit : « Quelle leçon infligerai-je à ce vieillard ? Je lui dirai de prendre une femme impudique, qui lui donnera des bâtards, après quoi je lui ordonnerai de la répudier. S'il est capable de la répudier, moi aussi je répudierai Israël. » C'est pourquoi nous lisons (Os. I, 2) : « L'Eternel dit à Osée : « Va, prends une femme débauchée, qui te donnera des enfants de prostitution... » Lorsqu'elle lui eut donné deux fils et une fille. Dieu lui dit : Ne devrais-tu pas prendre exemple sur ton maître Moïse, qui, dès qu'il eut reçu mes révélations, renonça aux rapports conju-

gaux (1)? Sépare-toi donc aussi de ta femme. Seigneur, répondit le prophète, j'ai des enfants d'elle, je ne saurais ni la répudier ni me séparer d'elle. Ainsi, répliqua Dieu, toi qui as une femme débauchée et des enfants de débauche, toi qui ne sais même pas si ces enfants sont à toi ou à autrui, tu ne peux te résoudre à t'en séparer; et quand il s'agit d'Israël, — de ceux qui sont mes enfants à moi, les enfants de mes élus, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, l'un des quatre trésors dont je suis fier (2), — tu me conseilles de lse incorporer à un autre peuple! Le prophète, comprenant sa faute, voulut demander grâce pour lui-même; mais Dieu lui dit : Au lieu de m'implorer pour toi, implore-moi pour Israël, que j'ai condamné à cause de toi! Alors Osée intercéda, obtint le retrait de la divine sentence, puis il bénit Israël en disant (*Os.* II, 1-25) : « Un jour, le nombre « des enfants d'Israël égalera celui des sables de la mer, « qu'on ne peut évaluer ni compter; et ceux à qui on avait « dit d'abord : Vous n'êtes plus mon peuple, seront « appelés les fils du Dieu vivant... Et je la sèmerai pour « moi en bonne terre, et je chérirai de nouveau la Délaissée, « et ce peuple, qui n'était plus le mien, je l'appellerai mon « Peuple, et lui m'appellera son Dieu. »

Telle est la légende talmudique, légende non moins étrange à première vue que le fait biblique qu'elle veut expliquer. Où le Talmud a-t-il vu que Dieu parle à Osée, qu'Osée répond à Dieu, dans les termes qu'il leur prête? Sur quelles données reposent, et l'accusation que Dieu aurait adressée au prophète, et l'odieux conseil que celui-ci lui aurait donné? — Il est bon de rappeler ici la sage doctrine de Maïmonide, qui soutient (*Guide des égarés*, II p^ie^, ch. 46) que le récit d'Osée, de même que plusieurs de ceux d'Ezéchiel et d'autres prophètes, sont de simples *visions* prophétiques, et ne sont nullement arrivés en réalité. De fait, comment admettre que le Dieu infiniment saint ait pu

(1) Opinion du Talmud, d'après Deut. V, 30-31, comparé à Exod. XIX, 15.

(2) *Alias* cinq; énumérés à la fin du tr. Aboth (dans le Rituel).

commander à son prophète d'accomplir publiquement des actes cyniques, abjects ou immoraux? Le bel exemple à donner au peuple de Dieu! Evidemment cela révolte le bon sens. D'ailleurs, ainsi que je l'ai développé dans l'Introduction du premier volume (chap. VII, p. 57 et suiv.), la première et indispensable condition pour se préparer à l'inspiration prophétique, c'est de se détacher des préoccupations de la terre, des intérêts matériels, des pensées frivoles et, par-dessus tout, des grossiers appétits de la chair; bref, de s'abstraire entièrement, exclusivement, dans la contemplation de Dieu. Alors on peut recevoir l'inspiration, plus ou moins directe selon la capacité et la préparation de l'individu.

Or, dans les premiers chapitres d'Osée, deux singularités ont, avec raison, frappé les Talmudistes : 1° la préparation prophétique ayant pour condition première le détachement de toute pensée terrestre, et pour résultat naturel la révélation des vérités les plus augustes et les plus saintes, comment cette préparation a-t-elle pu, chez Osée, aboutir à l'ordre incroyable d'épouser une courtisane? Pour arriver à un pareil résultat, d'ailleurs absolument indigne de Dieu, pas n'était besoin d'un recueillement bien austère. Mais enfin, les desseins de Dieu sont insondables, et admettons que sa suprême sagesse le voulait ainsi. Dans ce cas : 2° puisque ce mariage symbolique devait représenter les idolâtries de la Synagogue, épouse infidèle du vrai Dieu, il avait pour conclusion logique des prophéties menaçantes et sévères à l'adresse de la Synagogue. Pourquoi donc lisons-nous dès le deuxième chapitre : « Le nombre des enfants « d'Israël égalera un jour celui des sables de la mer... et on « les appellera les fils du Dieu vivant, » etc.?

C'est par suite de ces deux graves difficultés que le Talmud a échafaudé la légende que j'ai relatée, et qui les résout en effet, surtout si nous la combinons avec la théorie de Maïmonide déjà citée. Ainsi, en réalité, Dieu n'a pas ordonné au prophète d'épouser une éhontée; le prophète ne l'a pas épousée, il n'en a pas eu des enfants: tout cela il l'a rêvé, ou, pour mieux dire, tout cela s'est passé dans la *vision prophétique*. Et c'est naturellement dans la même

vision qu'Osée est invité à répudier sa femme, qu'il s'y refuse, et que Dieu lui adresse alors l'admirable argument qu'on a lu, ce qui amène la bienveillante prophétie du chapitre II.

Il est temps de revenir à notre sujet. En examinant de près les paroles de Jésus au v. 10, nous remarquons qu'il doit y avoir une lacune dans le récit. Ces termes : « N'avez-« vous point lu cette parole de l'Ecriture... » semblent une réplique aux Pharisiens, et pourtant on ne voit pas ce que ces derniers avaient dit à Jésus. La pensée du v. 9 est également obscure, c'est une allégorie dont la clef est omise. Mais tout cela s'éclaircira si l'on veut bien me prêter un instant d'attention.

Jésus réprimande ici les Pharisiens sur leurs errements, et le fond de sa pensée est ceci : Songez à réformer vos voies mauvaises, et sachez que si vous ne le faites pas, Dieu vous substituera une autre nation qui vous englobera (sens allégorique du v. 9). A l'appui de cette explication, voyez Math. XXI, 43, où, après la parabole que nous venons de lire, Jésus conclut : « C'est pourquoi je vous dis que *le « royaume de Dieu vous sera ôté*, et qu'il sera donné à une « nation qui en rendra les fruits... » En d'autres termes : Toutes les nations successivement renonceront à l'idolâtrie pour accepter le culte du Dieu un, et alors elles deviendront, à votre place, le peuple de Dieu. — précisément ce qu'avait d'abord dit Osée. — Ce que les Pharisiens répondent à cela, on n'en dit rien ici, mais nous pouvons y suppléer par l'évangile de Luc (XX, 16), où nous lisons : « Ce que les « Juifs ayant entendu, ils dirent : A Dieu ne plaise ! » Ce que je développe ainsi : « Sans doute, si les autres peuples « acceptent l'unité de Dieu, il les accueillera eux aussi, car « Dieu ne repousse personne (II Sam. XIV, 14); mais « repousser Israël, cesser de le regarder comme son peuple, « c'est ce que Dieu ne fera jamais ! Et nous en avons pour « garant sa parole, entre autres celle-ci : « Ainsi parle « l'Eternel... Quand la nature cessera d'obéir à mes lois, la « race d'Israël cessera d'être mon peuple » (Jér. XXXI, 36).

C'est à cette réponse des Pharisiens que se rapporte la réplique de Jésus : « N'avez-vous pas lu cette parole de l'Ecriture : La pierre que les bâtisseurs ont rejetée est

devenue la pierre angulaire (Ps. CXVIII, 22)? Or les *bâtisseurs*, comme le dit quelque part le Talmud (tr. Berakh. *in fin.)*, ce sont les docteurs de la loi, chargés *d'édifier* la maison d'Israël. Si donc vous ne rentrez pas dans la bonne voie, tous ces peuples que vous dédaignez et qui croiront à l'unité de Dieu deviendront, au lieu de vous, la pierre angulaire de son édifice. »

Sans doute, en parlant ainsi, Jésus éloigne tant soit peu le verset des Psaumes de sa signification littérale; mais j'ai déjà dit que c'est tout à fait la méthode talmudique, et que Jésus lui-même n'était autre chose qu'un Talmudiste, à cela près qu'il appartenait à la secte essénienne.

12 Alors ils tâchèrent de le saisir : car ils connurent bien qu'il avait dit cette similitude contre eux; mais ils craignirent le peuple; c'est pourquoi, le laissant, ils s'en allèrent.

13 Ensuite ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérodiens, pour le surprendre dans ses discours.

14 Etant donc venus vers lui, ils lui dirent : Maître! nous savons que tu es sincère, et que tu n'as égard à qui que ce soit; car tu ne regardes point à l'apparence des hommes, mais tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité. Est-il permis de payer le tribut à César, ou non? Le payerons-nous, ou ne le payerons-nous pas?

— Demande conforme à l'esprit du Talmud, où nous lisons (B. bathra, 8 a) : « Rab Nachman b. Chisda voulant obliger les docteurs à payer un impôt, Rab Nachman b. Isaac lui dit : Tu contreviens en cela à la Loi, aux Prophètes et aux Hagiographes. » (Cette immunité, au moins à l'égard de certaines redevances, s'applique exclusivement aux *docteurs*, comme on vient de le voir. Cf. Maïmonide, *Yad chaz.*, section de l'Etude de la Loi, ch. VI, § 10.)

15 Mais lui, connaissant leur hypocrisie, leur dit : Pourquoi me tentez-vous? apportez-moi un denier, que je le voie.

16 Et ils lui en apportèrent un. Alors il leur dit : De qui est cette image et cette inscription? Ils lui dirent : De César.

17 Et Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils furent remplis d'admiration pour lui.

— *Rendez à César ce qui est à César,* car vous aussi vous êtes soumis à son autorité, et vous devez la respecter.

18 Ensuite les saducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, le vinrent trouver, et lui firent cette question :

— *Qu'il n'y a point de résurrection.* Vu l'importance de cette question, je crois utile de reproduire ici ce que j'ai écrit sur le passage parallèle de Mathieu (XXII, 23) :

« Nous avons déjà dit que le dogme de la *résurrection* comprend deux croyances distinctes. La première, c'est qu'à une époque fixée par le Créateur et connue de lui seul, les morts seront rappelés à la vie. Quel sera le mode de cette résurrection ? Quelles seront les conditions de cette nouvelle existence? Les théologiens ne sont pas d'accord sur ces questions, et nous n'avons pas à nous y appesantir. La seconde croyance, c'est que l'âme humaine est immortelle, c'est-à-dire qu'elle survit à la dissolution des organes corporels, et qu'elle est appelée à jouir, dans un monde meilleur, d'une félicité sans fin, proportionnée à son mérite et à ses œuvres. Chrétiens et juifs, nous avons tous adopté ces deux croyances, qui font partie intégrante de notre loi commune, la loi de Moïse. Mais les Saducéens, infidèles à nos saintes traditions, repoussent l'une et l'autre croyance, et c'est ce qui explique la question captieuse qu'ils posent ci-après à Jésus. »

19 Maître! Moïse nous a laissé par écrit que, si le frère de quelqu'un meurt, et laisse sa femme sans enfants, son frère épousera sa veuve, pour susciter lignée à son frère.

20 Or, il y avait sept frères, dont le premier, ayant épousé une femme, mourut, et ne laissa point d'enfants.

21 Le second l'épousa aussi, et mourut, et ne laissa point non plus d'enfants ; et le troisième de même.

22 Tous les sept l'ont épousée, sans avoir laissé d'enfants. La femme mourut aussi, la dernière de tous.

23 Duquel d'eux sera-t-elle donc femme quand ils ressusciteront? car tous les sept l'ont eue pour femme.

24 Et Jésus, répondant, leur dit : N'êtes-vous pas dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les Ecritures, ni quelle est la puissance de Dieu?

25 Car, quand on ressuscitera, ni les hommes ne prendront de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges qui sont dans le ciel.

— Conformément au système talmudique. Voir mon commentaire sur Mathieu, XXII, 30 (p. 326).

26 Et à l'égard des morts, pour montrer qu'ils doivent ressusciter, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse comment Dieu lui parla dans le buisson, en disant : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob?

27 Dieu n'est point le Dieu des morts, mais il est le Dieu des vivants. Vous êtes donc dans une grande erreur.

— *Il est le Dieu des vivants.* C'est ainsi que nous lisons dans le Talmud (tr. Berakh. 18 *b*) : « Les morts conversent entre eux, témoin ce passage du Pentateuque (Deut. XXXIV, 4) : L'Eternel lui dit (à Moïse, un instant avant sa mort) : Voici le pays que j'ai promis par serment à Abra-

ham, à Isaac et à Jacob, *en disant...* (littéralement *pour dire*. LÊMOR). En d'autres termes : Va dire aux patriarches — que tu rejoindras tout à l'heure — : Le serment que Dieu vous a fait, il l'a accompli dans la personne de vos enfants. »

Redisons-le, car c'est un fait aussi important qu'indiscutable : dans la double croyance à l'immortalité de l'âme et à la résurrection des morts, nos frères israélites sont en parfaite communion d'idées avec nos frères chrétiens.

28 Alors un des scribes, qui les avait ouïs disputer ensemble, voyant qu'il leur avait bien répondu, s'approcha, et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements?

29 Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : Ecoute, Israël ! le Seigneur, notre Dieu, est le seul Seigneur;

30 Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force. C'est là le premier commandement.

— *De toute ta pensée*. Ces mots ne sont pas dans le texte du Pentateuque, mais ils en ressortent implicitement. Jésus les ajoute de son chef, en guise de commentaire, et absolument dans le même esprit que nos docteurs, ainsi que je l'ai établi dans Math. XXII, 37 (p. 327).

31 Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a point d'autre commandement plus grand que ceux-ci.

— Comparez à ce passage celui du Talmud (tr. Sabbath, 31 *a*) : « Un jour, un païen vint trouver Sammaï et lui dit : Je me convertirai à ta religion, si tu peux me l'enseigner tout entière dans le temps que je me tiendrai sur une jambe (*au pied levé*). Sammaï se mit en colère et le mit à la porte. Notre homme s'en fut chez Hillel, lui tint le même propos, et Hillel le convertit avec cette réponse : CE QUE TU NE VEUX PAS QU'ON TE FASSE, NE LE FAIS PAS A AUTRUI : voilà toute la Loi, le reste n'en est que le commentaire. Va l'étudier ! »

32 Et le scribe lui répondit : Maitre! tu as bien dit et selon la vérité, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui;

33 Et que l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute son âme et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et que tous les sacrifices.

34 Jésus, voyant qu'il avait répondu en homme intelligent, lui dit : Tu n'es pas éloigné du royaume de Dieu. Et personne n'osait plus l'interroger.

35 Et comme Jésus enseignait dans le temple, il leur dit : Comment les scribes disent-ils que le Christ est fils de David?

36 Car David lui-même a dit par le Saint-Esprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied.

37 Puis donc que David lui-même l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Et une grande multitude qui était là prenait plaisir à l'écouter.

— Dans le passage correspondant du premier évangile (Math. XXII, 41 s. , p. 329), j'ai expliqué sur quoi portait la dissidence de Jésus et des Pharisiens à propos du psaume en question. J'y renvoie le lecteur, et je rappellerai brièvement que, selon les Pharisiens, ce psaume est de David lui-même, et que l'expression « mon seigneur » ne pouvant dès lors s'appliquer au Messie, descendant de David, ils l'appliquent à Abraham. Selon Jésus, au contraire, le psaume n'est pas « *de* David » , mais adressé « à David » par un lévite quelconque, qui pouvait très-bien employer la qualification de « mon seigneur » pour désigner, soit David lui-même, soit le Messie qui doit naître de lui.

38 Il leur disait aussi, en les enseignant : Gardez-vous des scribes, qui aiment à se promener en robes

longues, et à être salués dans les places publiques ;

39 Et qui aiment les premiers siéges dans les synagogues, et les premières places dans les festins...

— Mischnah traité Aboth (I, 10) : « Schemaïa disait : Aime le travail et fuis les dignités. » — *Ibid.* (IV, 21, *alias* 28) : « R. Eléazar ha-Kappar disait : La jalousie, la sensualité et l'amour des honneurs sont les fléaux de l'homme. »

Talmud, traité Sôtah (13 *b*) : « Pourquoi Joseph est-il mort avant ses frères ? Parce qu'il a aimé les grandeurs. »

40 Qui dévorent les maisons des veuves, et cela en affectant de faire de longues prières. Ils en recevront une plus grande condamnation.

41 Et Jésus, étant assis vis-à-vis du tronc, regardait comment le peuple mettait de l'argent dans le tronc.

42 Et plusieurs personnes riches y mettaient beaucoup ; et une pauvre veuve vint, qui y mit deux petites pièces qui font un quadrin.

43 Alors, ayant appelé ses disciples, il leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus mis au tronc que tous ceux qui y ont mis.

44 Car tous les autres y ont mis de leur superflu ; mais celle-ci y a mis de son indigence tout ce qu'elle avait, tout ce qui lui restait pour vivre.

— Sous le régime du temple, Dieu agréait la simple oblation de farine du pauvre à l'égal de l'holocauste offert par le riche ; aujourd'hui que les sacrifices ont cessé, l'obole de l'indigent lui est aussi chère que l'opulente offrande du millionnaire. Ecoutons le Talmud (tr. Menach. 110 *a*) : « Du taureau offert en holocauste, il est dit (Lév. I, 9) : Sacrifice d'odeur agréable au Seigneur ; du petit oiseau offert en holocauste (*ib.* 17) : Sacrifice d'odeur agréable au Seigneur ; de l'humble offrande de farine (*ib.* II, 2) : Sacrifice d'odeur agréable au Seigneur. Ce n'est donc pas la quantité qui importe à Dieu, ce n'est pas la richesse de l'offrande, c'est la piété de l'offrant. »

CHAPITRE XIII.

1 Comme Jésus sortait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître ! regarde quelles pierres et quels bâtiments !

2 Et Jésus, répondant, lui dit : Tu vois ces grands bâtiments ; il n'y restera pierre sur pierre qui ne soit renversée.

— « Quarante ans avant la destruction du temple, raconte le Talmud (tr Yôma. 39 *b*), ... la lampe occidentale s'éteignit et les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes ; présage sinistre qui ne cessa que lorsque R. Johanan ben Zakkaï se fut écrié : Temple du Seigneur, pourquoi cette émotion ? Tu seras détruit, je le sais, et c'est de toi que Zacharie a prophétisé : « Ouvre tes portes, ô Liban ! le feu va dévorer tes cèdres » (Zach. XI, 1).

3 Et comme il était assis sur le mont des Oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre, Jacques, Jean et André, lui firent cette question à part, et lui dirent :

4 Dis-nous quand ces choses arriveront, et par quel signe on connaîtra que toutes ces choses devront s'accomplir.

— Comme on le voit par la réponse de leur maître, les disciples lui posent ici deux questions distinctes : premièrement, quand doit s'accomplir cette catastrophe qu'il annonce ? en second lieu, puisque le Messie doit la réparer un jour, à quel signe on pourra reconnaître la vérité et la divinité de sa mission ?

5 Alors Jésus, leur répondant, se mit à leur dire : Prenez garde que personne ne vous séduise.

— *Prenez garde* aux signes que je veux vous donner pour que vous ne vous laissiez pas égarer par de faux messies.

6 Car plusieurs viendront qui prendront mon nom, disant : C'est moi qui suis le Christ; et ils en séduiront plusieurs.

— Voir mon commentaire sur le verset parallèle, Math. XXIV. 5 (p. 337).

7 Quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne vous troublez point, car il faut que ces choses arrivent; mais ce ne sera pas encore la fin.

— « La guerre sera le commencement de la délivrance » (tr. Meghill. , 17 *b*).

8 Car une nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume; et il y aura des tremblements de terre en divers lieux, et des famines, et des troubles; et ces choses ne seront que des commencements de douleurs.

— On lit dans les *Pirké rabbi Eliézer*, ch. IX : « Les païens sont comparés aux eaux par la Bible (Is. XVII, 12). De même donc qu'au cinquième jour de la création les eaux ont *pullulé* de créatures vivantes (Gen. I, 20), de même, un jour, les païens pulluleront dans le monde, et se feront les uns aux autres une guerre meurtrière, comme il est dit (II Chron. XV, 6) : Nation sera poussée contre nation, ville contre ville, car Dieu les troublera par maintes calamités ; — après quoi viendra le salut d'Israël, car nous lisons ensuite : Et vous, prenez courage et ne laissez pas vos mains défaillir ! »

9 Mais prenez garde à vous-mêmes : car ils vous livreront aux tribunaux et aux synagogues ; vous se-

rez fouettés, et vous serez présentés devant les gouverneurs et devant les rois à cause de moi, pour me rendre témoignage devant eux.

— *Prenez garde à vous-mêmes :* sachez bien qu'avant l'apparition des calamités que j'annonce, vous-mêmes vous aurez à subir mainte persécution.

10 Mais il faut que l'évangile soit auparavant prêché à toutes les nations.

— Le verset précédent et celui-ci semblent interrompre la pensée de Jésus. Il avait commencé d'expliquer à ses disciples les signes précurseurs de la venue du Messie véritable ; et le voilà qui s'interrompt pour leur parler de leurs propres tribulations et de leur mission évangélique, et ne reprendre qu'un peu plus loin l'exposé des signes en question ! — Mais voici le fait. Jésus savait que le Messie n'apparaîtra que lorsque l'humanité entière sera préparée au dogme de l'unité de Dieu, mais que cette conquête doit s'acheter au prix de tribulations et de martyres de toute sorte pour les dépositaires de ce précieux dogme. L'interruption n'est donc qu'apparente, puisque les deux faits mentionnés v. 9 et 10 — prédication universelle de l'évangile monothéiste, persécution de ses apôtres — font eux-mêmes partie des prodromes de l'ère messianique.

11 Or, quand ils vous mèneront pour vous livrer, ne soyez point en peine, par avance, de ce que vous aurez à dire, et ne le méditez point, mais dites tout ce qui vous sera inspiré à cette heure-là ; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais ce sera le Saint-Esprit.

12 Alors un frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ; et les enfants se lèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir.

13 Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom ;

mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé.

14 Or, quand vous verrez l'abomination qui cause la désolation, et dont le prophète Daniel a parlé, établie où elle ne doit pas être (que celui qui le lit y fasse attention); alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes....

— Continuation des prédictions relatives aux signes précurseurs. Le passage de Daniel auquel se réfère Jésus est celui-ci (Dan. XII, 11-12) : « Depuis l'époque où aura été supprimé le sacrifice quotidien, jusqu'à celle où sera installée l'*abomination désolante* [1], — mille deux cent quatre-vingt-dix jours (ou années). Heureux qui aura attendu, et qui atteindra le terme de treize cent trente-cinq jours (ou années)! » — Sur ces deux versets mystérieux, les docteurs et rabbins du moyen âge ont émis force explications et conjectures ; chacun a fait son calcul pour arriver à déterminer l'époque messianique indiquée par Daniel, aucun n'y a réussi. C'est à peu près ce que veut dire Jésus. *Quand vous verrez* s'accomplir les événements de la prophétie de Daniel..., *alors, que ceux de la Judée s'enfuient* etc. ; c'est-à-dire, alors commenceront les calamités, préface de l'avénement du Messie : mais préciser l'époque de cet avénement, nul ne le saurait, si ce n'est Dieu (*infra*, v. 32).

15 Et que celui qui sera sur la maison ne descende point dans la maison, et n'y entre point pour s'arrêter à en emporter quoi que ce soit.

16 Et que celui qui sera aux champs ne retourne point en arrière pour emporter son habit.

---

[1] En langage biblique, l'*abomination* veut dire l'idole ou l'idolâtrie. — Nous traduisons à peu près littéralement ces versets énigmatiques, sans toutefois garantir l'exactitude absolue de notre version. (*Note du trad.*)

17 Mais malheur aux femmes qui seront enceintes, et à celles qui allaiteront en ces jours-là!

18 Priez que votre fuite n'arrive point en hiver.

19 Car il y aura en ces jours-là une telle affliction, que depuis le commencement de la création de toutes choses jusqu'à maintenant, il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura jamais de semblable.

20 Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours-là, personne n'échapperait; mais il a abrégé ces jours à cause des élus qu'il a choisis.

21 Alors, si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici, ou : Il est là, ne le croyez point.

22 Car de faux christs et de faux prophètes s'élèveront, et feront des signes et des prodiges pour séduire même les élus, s'il était possible.

23 Mais prenez-y garde; voici, je vous ai tout prédit.

24 En ces jours-là, après cette affliction, le soleil sera obscurci, la lune ne donnera point sa lumière.

25 Les étoiles du ciel tomberont, et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées.

— Toutes ces métaphores indiquent, comme dans la Bible où elles sont puisées, l'excès du malheur et de l'affliction.

26 Et alors on verra le fils de l'homme venir sur les nuées, avec une grande puissance et une grande gloire.

— *Le fils de l'homme,* — le Messie. Il l'appelle *fils de l'homme,* c'est-à-dire mortel, précisément pour que les hommes ne se trompent pas sur sa nature et ne s'avisent de l'ériger en dieu. Voir mon commentaire, Math. XXIV, 44 (p. 344).

Sur les nuées, c'est-à-dire avec rapidité. Voir *ibid.* p. 341.

27 Et il enverra ses anges pour rassembler ses élus des quatre vents, depuis les extrémités de la terre jusqu'aux extrémités du ciel.

— *Il enverra....* : IL, c'est-à-dire Dieu. C'est ainsi que nous lisons entre autres dans Isaïe (XXVII, 12-13 : « Ce jour-là, le Seigneur fera sa récolte depuis le grand fleuve (l'Euphrate) jusqu'au fleuve d'Egypte; et vous serez recueillis un à un, enfants d'Israël. Ce jour-là, on embouchera la trompette solennelle; et ceux qui étaient perdus dans le pays d'Assur, ou dispersés sur la terre d'Egypte, viendront se prosterner devant l'Eternel, sur la sainte montagne, à Jérusalem. »

28 Apprenez ceci par la comparaison d'un figuier: Quand ses branches commencent à être tendres, et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.

29 Vous aussi de même, quand vous verrez que ces choses arriveront, sachez qu'il est proche et à la porte.

30 Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.

— Voir Math. *ib.* v. 34 (p. 342). D'après le sens littéral, on peut considérer cette phrase comme une réponse à la question du v. 4. Jésus venait de dire : « Il n'y restera pas pierre sur pierre » ; les disciples lui demandent *quand ces choses arriveront*, et il répond ici que la génération actuelle en sera témoin.

31 Le ciel et la terre passeront; mais mes paroles ne passeront point.

32 Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, personne ne le sait, non pas même les anges qui sont

dans le ciel, ni même le Fils, mais seulement le Père.

— Sens : « Tous les signes que je viens de vous donner révéleront seulement l'imminence de la venue du Messie. son triomphe plus ou moins prochain (ce qui ressort également de la comparaison du *figuier*, v. 28) ; mais la date précise n'est connue que de Dieu seul, et ni une *personne* (ordinaire). ni même les *anges*, ni même le *fils*, ne sauraient la dire. » — On voit que cette énumération est une véritable gradation : Jésus parle d'abord d'un individu quelconque, puis des anges, évidemment supérieurs au commun des mortels ; puis enfin du fils, c'est-à-dire du vrai juste, car tel est partout le sens du mot *fils*, *fils de Dieu*, comme je l'ai expliqué à propos de Math. IV, 3-4 (pages 179 ss.). Ainsi, même les plus justes, les élus de Dieu, ne connaissent pas ce mystère. D'où il suit que Jésus place les justes au-dessus des anges, et c'est précisément l'opinion du Talmud : « Les justes, y est-il dit en propres termes, sont plus grands que les anges » (tr. Sanhéd. 93 *a*).

33. Prenez garde à vous, veillez et priez ; car vous ne savez quand ce temps viendra.

34 Il en est comme d'un homme qui, allant en voyage, laisse sa maison, et en donne la conduite à ses serviteurs, marquant à chacun sa tâche, et qui ordonne au portier d'être vigilant.

35 Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra ; si ce sera le soir, ou à minuit, ou à l'heure que le coq chante, ou le matin.

36 De peur qu'arrivant tout à coup, il ne vous trouve endormis.

37 Or, ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.

CHAPITRE XIV.

1 La fête de Pâque et des pains sans levain devait être deux jours après ; et les principaux sacrifica-

teurs et les scribes cherchaient comment ils pourraient se saisir de Jésus par finesse et le faire mourir.

— *La fête de Pâque et des pains sans levain.* Il faut distinguer la *Pâque* proprement dite d'avec la fête des *pains azymes*. La Pâque ou agneau pascal est le sacrifice qu'on offrait le 14 du premier mois; c'était la préface de la fête des Azymes, fixée au 15, et qui, par cette raison, commençait la veille au soir, comme toutes les fêtes. (Voir ci-après, au v. 12.)

2 Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit durant la fête, de peur qu'il ne se fasse quelque émotion parmi le peuple.

3 Et Jésus étant à Béthanie dans la maison de Simon, surnommé le Lépreux, une femme vint à lui, lorsqu'il était à table, avec un vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante et de grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête, ayant rompu le vase.

— *Simon le Lépreux*, le même qu'il avait guéri, au rapport du premier chapitre (v. 40 ss.), et qui avait gardé, depuis, son surnom de *lépreux*.

4 Et quelques-uns en furent indignés en eux-mêmes, et dirent : Pourquoi perdre ainsi ce parfum?

5 Car on pouvait le vendre plus de trois cents deniers, et les donner aux pauvres. Ainsi ils murmuraient contre elle.

6 Mais Jésus dit : Laissez-la; pourquoi lui faites-vous de la peine? Elle a fait une bonne action à mon égard.

7 Car vous aurez toujours des pauvres avec vous, et toutes les fois que vous voudrez, vous pourrez leur faire du bien; mais vous ne m'aurez pas toujours.

8 Elle a fait ce qui était en son pouvoir; elle a

embaumé par avance mon corps pour ma sépulture.

— Voir au premier volume, fin de la page 351.

9 Je vous dis en vérité que dans tous les endroits du monde où cet Evangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera aussi raconté en mémoire d'elle.

— Sens : Partout où l'on mentionnera mon nom avec honneur, pour avoir prêché et répandu dans le monde l'*évangile* — la bonne nouvelle — de l'unité de Dieu, le nom de cette femme aussi sera cité glorieusement.

10 Alors Judas Iscariot, l'un des douze, s'en alla vers les principaux sacrificateurs pour leur livrer Jésus.

11 Ils l'écoutèrent avec joie, et ils lui promirent de lui donner de l'argent; après quoi il chercha une occasion propre pour le leur livrer.

12 Le premier jour des pains sans levain, auquel on immolait la Pâque, ses disciples lui dirent: : Où veux-tu que nous allions te préparer ce qu'il faut pour manger la Pâque?

— *Le premier jour..., auquel on immolait la Pâque.* Ce passage offre une grave difficulté, que j'ai résolue dans le premier volume (p. 352) en démontrant que « le premier jour » doit signifier ici le jour « précédant » la Pâque. J'ai fait remarquer que cet emploi était un pur hébraïsme, ce qui prouve une fois de plus que l'évangile de Mathieu a été primitivement rédigé en hébreu. On voit maintenant qu'il en est de même de celui de Marc, et c'est aussi le style du Talmud ; car les disciples de Jésus étaient talmudistes comme lui, et ils parlent tous un même langage.

13 Alors il envoya deux de ses disciples, et il leur dit : Allez à la ville, et vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau; suivez-le.

14 Et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître

de la maison : Notre Maître demande : Où est le lieu
où je mangerai la Pâque avec mes disciples?
15 Et il vous montrera une grande chambre haute,
meublée et toute prête; préparez-nous là la Pâque.
16 Ses disciples donc partirent, et vinrent à la
ville, et trouvèrent les choses comme il leur avait dit;
et ils préparèrent la Pâque.
17 Quand le soir fut venu, il vint avec les douze
apôtres.
18 Et comme ils étaient à table et qu'ils mangeaient,
Jésus dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous, qui
mange avec moi, me trahira.
19 Alors ils commencèrent à s'affliger; et ils di-
rent, l'un après l'autre: Est-ce moi?
20 Il leur répondit: C'est l'un de vous douze, qui
met la main au plat avec moi.
21 Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va,
selon ce qui a été écrit de lui; mais malheur à cet
homme par qui le Fils de l'homme est trahi! Il eût
mieux valu pour cet homme de n'être jamais né.

— *Selon ce qui a été écrit de lui,* non pas dans un livre quelconque de la Bible, mais dans les décrets du ciel. C'est, d'ailleurs, ce que dit expressément l'évangile de Luc (XXII, 22) : « selon qu'il a été déterminé. »

Mais malheur à cet homme, etc. « La haine se dissimule sous des dehors trompeurs ; mais son châtiment éclatera au grand jour » (Prov. XXVI, 26).

22 Et comme ils mangeaient, Jésus prit du pain;
et ayant rendu grâces, il le rompit, et il le leur donna,
et dit: Prenez, mangez, ceci est mon corps.

— *Jésus prit du pain,* pain azyme, bien entendu.

Ayant rendu grâces, en prononçant les deux formules traditionnelles: « Sois loué, Eternel notre Dieu, roi de l'uni-

vers, qui fais sortir le pain de la terre. — Sois loué, Eternel notre Dieu, roi de l'univers, qui nous as sanctifiés par tes commandements et nous as ordonné de manger des pains azymes. »

Ceci est mon corps, c'est-à-dire ma vie, car ce repas est le dernier que nous ferons ensemble. (Voir au v. 25).

23 Ayant aussi pris la coupe et rendu grâces, il leur donna; et ils en burent tous.

24 Et il leur dit: Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs.

— *Ceci est mon sang*, car c'est la dernière fois que je bois avec vous.

25 Je vous dis en vérité que je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour que je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu.

— *Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne...* Il explique donc lui-même ses paroles comme je viens de le faire : « En disant *ceci est mon sang*, j'entends que je ne boirai plus avec vous, que c'est ici mon dernier repas » ; et par analogie, *ceci est mon corps* signifie que Jésus ne mangera plus avec eux.

26 Et après qu'ils eurent chanté le cantique, ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers.

— *Le cantique* : c'est le cantique ou plutôt la série de psaumes dite *Hallel* (Ps. CXIII à CXVIII), que les Israélites récitent de temps immémorial dans la soirée de Pâque : « Après la quatrième coupe, on achève le chant du Hallel » commencé après la deuxième (Mischna, tr. Peçach. x, 7). Allusion aux quatre coupes que, d'après la loi orale, tout Israélite doit vider successivement dans la première soirée de Pâque.

Il résulte du présent passage, comme aussi de Math. XXVI, 30, et de Luc, XXII, 19, que non-seulement Jésus a célébré la Pâque, mais qu'il l'a célébrée religieusement selon le rite prescrit par la loi orale et tel que nous le suivons encore.

27 Alors Jésus leur dit : Je vous serai cette nuit à tous une occasion de chute ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis seront dispersées.

— *Je vous serai une occasion de chute* : vous me renierez, et vous tiendrez pour faux tout ce que je vous ai enseigné.

Car il est écrit (Zach. XIII, 7) : « Je frapperai le berger etc. », c'est-à-dire le berger infidèle, qui écarte les brebis du bon sentier. C'est pour cela que Jésus ajoute aussitôt :

28 Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

— Jésus a ici pour but d'inculquer à ses disciples le dogme de l'immortalité de l'âme. Voilà pourquoi il leur dit : « Après que je serai ressuscité, je vous apparaîtrai de nouveau en Galilée », et, en me revoyant ainsi après ma mort, vous serez convaincus que l'immortalité de l'âme est une vérité. — Qu'on veuille bien lire attentivement mes réflexions sur Math. XXVIII, 17 (p. 368).

29 Et Pierre lui dit : Quand tous les autres seraient scandalisés, je ne le serai pas.

30 Alors Jésus lui dit : Je te dis en vérité qu'aujourd'hui, cette même nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois.

31 Mais Pierre disait encore plus fortement : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point. Et tous les autres disaient la même chose.

32 Ils allèrent ensuite dans un lieu appelé Gethsémané. Et Jésus dit à ses disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aie prié.

33 Et il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et commença à être saisi de frayeur et fort agité.

— Parce qu'il avait le pressentiment de sa fin tragique. C'est ainsi que nous lisons dans les Proverbes (XIV, 10) : « Le cœur de chacun sent l'amertume de son âme » ; et dans le

Talmud (tr. Meghill. 3 *a*) : « Quand vous êtes effrayé (sans savoir pourquoi), vous-même n'avez rien vu, mais votre étoile a vu pour vous. »

34 Et il leur dit: Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort; demeurez ici et veillez.

35 Et s'en allant un peu plus avant, il se prosterna contre terre, priant que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui.

36 Et il disait: Abba! mon Père! toutes choses te sont possibles; détourne cette coupe de moi; toutefois, qu'il en soit non ce que je voudrais, mais ce que tu veux.

— Vœu conforme à la sage maxime de nos docteurs (tr. Aboth, II, 4) : « Soumets ta volonté à la volonté de Dieu, et il soumettra la volonté des autres à la tienne. »

37 Et il revint vers eux, et les trouva endormis; et il dit à Pierre: Simon, tu dors? N'as-tu pu veiller une heure?

38 Veillez et priez, de peur que vous ne tombiez dans la tentation; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.

— *De peur que vous ne tombiez dans la tentation*; ou plutôt, priez Dieu de ne pas vous induire en tentation [1]. Ainsi lisons-nous dans le Talmud (tr. Sanhéd. 107 *a*) : « On ne doit jamais s'exposer volontairement à la tentation. »

La chair est faible. Idée analogue à celle du Talmud (tr. Berakh. 17 *a*) : « R. Alexandre avait coutume de terminer sa prière par ces mots : Maître de l'univers, tu sais que nous désirons faire ta volonté, mais qu'une chose y met obstacle : le LEVAIN qui est au fond de la pâte (l'esprit du mal, les mauvaises passions)... Qu'il te plaise donc, Seigneur,

---

[1] Les textes grec et latin comportent, à la rigueur, cette explication. (*N. du trad.*)

de nous sauver de son pouvoir, afin que nous accomplissions ta volonté de bon cœur. »

39 Et il s'en alla encore, et il pria, disant les mêmes paroles.

40 Et étant revenu, il les trouva encore endormis, car leurs yeux étaient appesantis; et ils ne savaient que lui répondre.

41 Et il revint pour la troisième fois, et il leur dit: Vous dormez encore et vous vous reposez? C'est assez: l'heure est venue; voici, le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des méchants.

42 Levez-vous, allons; voici, celui qui me trahit s'approche.

43 Et aussitôt, comme Jésus parlait encore, Judas, qui était l'un des douze, vint, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, de la part des principaux sacrificateurs, des scribes et des sénateurs.

44 Et celui qui le trahissait avait donné ce signal: Celui que je baiserai, c'est lui; saisissez-le et l'emmenez sûrement.

45 Aussitôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de lui, et lui dit: Maître! Maître! Et il le baisa.

46 Alors ils mirent les mains sur Jésus, et le saisirent.

47 Et un de ceux qui étaient là présents tira son épée, et en frappa un serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta une oreille.

48 Alors Jésus prit la parole, et leur dit: Vous êtes sortis comme après un brigand, avec des épées et des bâtons, pour me prendre.

49 J'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point saisi;

mais tout ceci est arrivé afin que les Écritures fussent accomplies.

— *Les Ecritures*, plus exactement *les choses écrites* (dans le ciel), c'est-à-dire les décrets de la sagesse divine ([1]).

50 Alors tous ses disciples, l'ayant abandonné, s'enfuirent.

51 Et il y avait un jeune homme qui le suivait, ayant le corps couvert seulement d'un linceul; et quelques jeunes gens l'ayant pris,

52 Il leur laissa le linceul, et s'enfuit nu de leurs mains.

53 Ils menèrent ensuite Jésus chez le souverain sacrificateur, où s'assemblèrent tous les principaux sacrificateurs, les sénateurs et les scribes.

54 Pierre le suivit de loin jusque dans la cour du souverain sacrificateur; et étant assis auprès du feu avec les domestiques, il se chauffait.

55 Or les principaux sacrificateurs et tout le conseil cherchaient quelque témoignage contre Jésus pour le faire mourir; et ils n'en trouvaient point.

56 Car plusieurs rendaient de faux témoignages contre lui; mais leurs dépositions ne s'accordaient pas.

57 Alors quelques-uns se levèrent, qui portèrent un faux témoignage contre lui, disant:

58 Nous lui avons ouï dire: Je détruirai ce temple, qui a été bâti par la main des hommes, et dans trois jours j'en rebâtirai un autre, qui ne sera point de main d'homme.

— Ceci ne paraît nullement être un faux témoignage,

([1]) Voir la note précédente.

puisque cette parole de Jésus est attestée par l'évangile de Jean. II, 19. Mais l'intention de Jésus était purement allégorique. Le « temple », c'est son âme, et il veut dire : « Mon âme est immortelle, et elle survivra à son enveloppe, parce qu'elle est l'ouvrage de Dieu et un rayon de sa divinité. »

Il est vrai que l'évangéliste en question (v. 21) semble appliquer l'allégorie au *corps* de Jésus. Je m'expliquerai sur ce point quand j'arriverai au passage dont il s'agit.

59 Mais leurs dépositions ne s'accordaient pas non plus.

60 Alors le souverain sacrificateur, se levant au milieu du conseil, interrogea Jésus, et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?

61 Mais Jésus se tut, et ne répondit rien. Le souverain sacrificateur l'interrogea encore, et lui dit : Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ?

— *Fils* de Dieu, en tant que juste ; car tous les justes et les hommes d'élite, comme je l'ai établi, partagent cette glorieuse qualification.

62 Et Jésus lui dit : Je le suis ; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venir sur les nuées du ciel.

63 Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, et dit : Qu'avons-nous plus affaire de témoins ?

64 Vous avez entendu le blasphème ; que vous en semble ? Alors tous le condamnèrent comme étant digne de mort.

— *Vous avez entendu le blasphème.* J'ai expliqué dans le premier volume (p. 358) pourquoi et dans quel sens la réponse de Jésus a dû être considérée comme un blasphème.

65 Et quelques-uns se mirent à cracher contre lui,

à lui couvrir le visage, et à lui donner des coups de poing; et ils lui disaient: Devine qui t'a frappé. Et les sergents lui donnaient des coups de leur bâtons.

66 Or, comme Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du souverain sacrificateur y vint;

67 Et voyant Pierre qui se chauffait, elle le regarda en face, et lui dit: Et toi, tu étais avec Jésus de Nazareth.

68 Mais il le nia, et dit: Je ne le connais point, et je ne sais ce que tu dis; et il passa au vestibule, et le coq chanta.

69 Et cette servante l'ayant encore vu, elle se mit à dire à ceux qui étaient présents: Cet homme est de ces gens-là.

70 Mais il le nia encore. Et un peu après, ceux qui étaient présents dirent à Pierre: Tu es assurément de ces gens-là, car tu es Galiléen, et ton langage est semblable au leur.

71 Alors il commença à faire des imprécations et à jurer, disant: Je ne connais point cet homme dont tu parles.

72 Et le coq chanta pour la seconde fois; et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite: Avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois. Et étant sorti promptement, il pleura.

CHAPITRE XV.

1 Dès qu'il fut jour, les principaux sacrificateurs, avec les sénateurs et les scribes, et tout le conseil, ayant délibéré ensemble, emmenèrent Jésus lié, et le livrèrent à Pilate.

— Pilate était un magistrat romain, gouverneur de la Judée, laquelle à cette époque était sous la puissance des Romains. Voir mon commentaire sur Math. XXVII, 2 (p. 360).

2 Et Pilate l'interrogea, et lui dit : Es-tu le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Tu le dis.

— *Tu le dis*, et non pas moi. Voir *ibid.* p. 361.

3 Et les principaux sacrificateurs l'accusaient de plusieurs choses ; mais il ne répondait rien.
4 Et Pilate l'interrogea encore, et lui dit : Ne réponds-tu rien? Vois combien de choses ils avancent contre toi.
5 Mais Jésus ne répondit plus rien ; de sorte que Pilate en était tout surpris.
6 Or, il avait accoutumé de relâcher, à la fête de Pâque, celui des prisonniers que le peuple demandait.
7 Et il y en avait un, nommé Barabbas, qui était en prison avec d'autres séditieux qui avaient commis un meurtre dans une sédition.
8 Et le peuple se mit à demander, avec de grands cris, qu'il leur fît comme il leur avait toujours fait.
9 Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs?
10 Car il savait bien que c'était par envie que les principaux sacrificateurs l'avaient livré.
11 Mais les principaux sacrificateurs incitèrent le peuple à demander qu'il leur relâchât plutôt Barabbas.
12 Et Pilate, reprenant la parole, leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse de celui que vous appelez le roi des Juifs?
13 Et ils crièrent de nouveau : Crucifie-le !

14 Et Pilate leur dit: Mais quel mal a-t-il fait? Et ils crièrent encore plus fort: Crucifie-le!

15 Pilate donc, voulant contenter le peuple, leur relâcha Barabbas; et après avoir fait fouetter Jésus, il le livra pour être crucifié.

16 Alors les soldats l'emmenèrent dans la cour du prétoire, et ils y assemblèrent toute la compagnie des soldats;

17 Et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre, et lui mirent sur la tête une couronne d'épines qu'ils avaient entrelacées.

18 Et ils se mirent à le saluer, en disant: Je te salue, roi des Juifs!

19 Et ils lui frappaient la tête avec une canne, et ils crachaient contre lui; et se mettant à genoux, ils se prosternaient devant lui.

20 Après s'être ainsi moqués de lui, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre, et lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent pour le crucifier.

21 Et un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, passant par là en revenant des champs, ils le contraignirent de porter la croix de Jésus.

22 Et ils le conduisirent au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, la place du Crâne.

23 Et ils lui présentèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe; mais il n'en but point.

— *Du vin mêlé avec de la myrrhe,* conformément à la charitable tradition des sanhédrins. « Lorsque le condamné à mort, dit le Talmud (tr. Sanhéd. 43 a), marche au supplice, on lui fait boire une coupe de vin aromatisé d'un grain d'encens, afin de l'étourdir et de lui faire perdre le sentiment de sa situation; comme le dit le livre des Proverbes (xxxi, 6) : Donnez de la cervoise à qui va mourir, et du vin aux cœurs désespérés. »

24 Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits, en les jetant au sort, pour savoir ce que chacun en aurait.

25 Il était la troisième heure quand ils le crucifièrent.

— D'après les récits de Mathieu (XXVII, 45), de Luc (XXIII, 44) et de Jean (XIX, 14), c'est à la *sixième* heure que l'exécution aurait eu lieu. Il est donc probable qu'il y a ici une faute de copiste, et qu'il faut remplacer *troisième* par *sixième* [1].

26 Et le sujet de sa condamnation était marqué par cet écriteau : LE ROI DES JUIFS.

— Ce verset et cette inscription disent assez le véritable auteur et le véritable motif de la condamnation de Jésus. Voir mes réflexions, p. 363 du premier volume.

27 Ils crucifièrent aussi avec lui deux brigands, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

28 Ainsi cette parole de l'Ecriture fut accomplie : Il a été mis au rang des malfaiteurs.

—Ce passage se trouve dans le dernier verset du ch. LIII d'Isaïe. Ce chapitre célèbre, que l'Evangile et presque tous les chrétiens appliquent à Jésus, est diversement interprété par nos commentateurs. Le Talmud de Babylone (tr. Sôtah, 14 *a*) l'applique à Moïse : « R. Simlaï enseigne : Pourquoi notre maître Moïse était-il si désireux d'entrer dans la Terre promise ? Etait-ce par hasard pour jouir de ses délices, pour en manger les belles grappes ? Non, mais

---

[1] C'est-à-dire, en hébreu, *schelischith* par *schischith*. La confusion est facile, et ce serait une preuve de plus pour la thèse de l'auteur, à savoir que l'évangile de Marc a été écrit primitivement en hébreu. Mais cette opinion est moins vraisemblable pour cet évangile que pour celui de Mathieu ; et s'il n'y a aucun rapport entre les *mots* grecs TRITÊ et HEKTÊ, il y en a davantage entre les *chiffres* (GAMMA et VAU) qui les expriment respectivement.

(*N. du trad.*)

sa pensée était celle-ci : « Un grand nombre des préceptes donnés aux Israélites ne peuvent être accomplis que dans la Palestine; je voudrais donc entrer dans ce pays, pour être à même d'observer toute la Loi. » Dieu lui répondit : « Ce que tu recherches, dans ces préceptes, c'est le mérite de les accomplir, n'est-il pas vrai? Eh bien! de ta part, je les tiens pour accomplis »; car il est dit (Is. LIII, 12) : « C'est pourquoi je lui donnerai son partage parmi les grands, et il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il a exposé son existence à la mort et s'est laissé mettre au rang des impies, parce qu'il a assumé le péché de la multitude et intercédé pour les rebelles » : *Je lui donnerai son partage parmi les grands,* c.-à-d. parmi les justes. Peut-être seulement les justes de l'avenir? Non, même ceux du passé : *il partagera le butin avec les puissants,* avec les trois patriarches si puissants par la foi et les œuvres. *Parce qu'il a exposé son existence à la mort,* en me disant (Ex. XXXII, 32) : Si tu ne veux pas leur pardonner, efface-moi de ton livre de vie! *Il s'est laissé mettre au rang des impies,* de ses contemporains condamnés a finir leur vie dans le désert. *Il a assumé le péché de la multitude,* en faisant expiation pour le culte du veau d'or; *et a intercédé pour les rebelles,* en sollicitant le pardon des coupables qui s'amenderaient par la pénitence. »

Ainsi s'exprime le Talmud de Babylone. Celui de Jérusalem (tr. Schekalim, ch. V, hal. 1) applique le passage à R. Akiba, l'illustre victime de l'insurrection de Barkochébas sous Adrien; d'autres, aux premiers membres de la Grande Synagogue; le Midrasch Tan'chouma et l'Agadath Samuel y voient une allusion au Messie de l'avenir (1) ... Mais la plupart de nos commentateurs appliquent, non sans grande

(1) Maschiach *ben Joseph,* qui doit précéder le Messie proprement dit (*ben Juda* et *ben David*) dans certaines hypothèses prévues par le Talmud et nos théologiens. Ce serait le Messie de la douleur et de l'épreuve, comme l'autre sera celui du triomphe et de la réhabilitation. Voir surtout Saadia, *Emounoth,* liv. VIII. La légende de Ben-Joseph offre de singulières analogies avec celle de Jésus.

(*Note du trad.*)

vraisemblance, toute la prophétie d'Isaïe au peuple israélite pris en masse, et considéré dans l'ensemble de son histoire depuis la dispersion.

Je me suis expliqué à plusieurs reprises, notamment p. 166 et suiv. du premier volume, sur la méthode interprétative du Talmud, je veux dire sur la manière dont il interprète souvent les textes bibliques et sur les conséquences qu'il en tire. J'ai dit la raison d'être de cette méthode, tout artificielle, et qui n'exclut cependant chez les Talmudistes ni la bonne foi, ni la connaissance et le goût de la saine exégèse. Ces réflexions trouveraient ici encore leur application. Il est certain qu'Isaïe n'a pas pensé à Moïse, moins encore à R. Akiba, et le Talmud le sait bien; mais voici ce qu'il veut dire : Sachant combien Moïse s'est dévoué au bonheur des Israélites, combien de souffrances et d'amertumes il a supportées pour eux et par eux ; sachant qu'après le péché du veau d'or et en mainte autre circonstance il a sollicité et obtenu leur pardon, que, malgré son vif désir de les introduire dans la Terre sainte et malgré ses mérites éminents, il a été privé de cette faveur, condamné à mourir dans le désert comme la génération coupable, nous pouvons, conclut le Talmud de Babylone, lui appliquer ce passage d'Isaïe qui contient des analogies si frappantes avec son caractère, sa conduite et son sort. Même raisonnement, dans le Talmud de Jérusalem, à l'égard de R. Akiba, ce héros de la foi juive, cet illustre instituteur de tant de milliers de disciples, ce martyr d'une généreuse erreur, qui expira en rendant gloire au Dieu un, le *Schema* sur les lèvres et l'allégresse au cœur.

Eh bien! l'Evangile ne procède pas autrement. A-t-il voulu dire que la phrase d'Isaïe s'applique intentionnellement à Jésus ? Point du tout, pas plus qu'à Akiba ni à Moïse. Mais lorsque nous le voyons, au mépris de sa vie, prêcher obstinément au monde païen le dogme du Dieu un et l'horreur des images ; quand nous voyons les Romains, pour prix de ses pures intentions, lui intenter une accusation calomnieuse, le condamner comme usurpateur de leur autorité, et lui, accepter avec résignation cette inique sentence, couronner son sublime apostolat par une mort non moins

sublime, nous pouvons bien — telle est la pensée des évangiles — lui appliquer le verset d'Isaïe, quelle qu'en soit d'ailleurs la portée véritable. C'est identiquement le procédé talmudique, et les Evangélistes, je l'ai dit souvent, n'étaient autre chose que des Talmudistes.

29 Et ceux qui passaient par là lui disaient des outrages, hochant la tête, et disant : Hé ! toi qui détruis le temple, et qui le rebâtis en trois jours,

30 Sauve-toi toi-même, et descends de la croix.

31 De même aussi les principaux sacrificateurs et les scribes disaient entre eux, en se moquant : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même.

32 Que le Christ, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous le voyions et que nous croyions ! Et ceux qui étaient crucifiés avec lui, lui disaient aussi des outrages.

33 Mais depuis la sixième heure il y eut des ténèbres sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure.

— Nous lisons dans le Talmud (Moëd Katan, 25 *b*) : « Lorsque expira R. Johanan, R. Isaac ben Eléazar commença ainsi son oraison funèbre : Ce jour est funeste pour Israël, comme celui où le soleil se coucha en plein midi, — comme celui de la mort de Josias, dont le prophète dit : Je ferai coucher le soleil au milieu de sa course » (Amos, VIII, 9).

Voir aussi premier volume, p. 364.

34 Et à la neuvième heure Jésus cria à haute voix, disant : Eloï ! Eloï ! lamma sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ?

35 Et quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : Voilà qu'il appelle Elie.

36 Et l'un d'eux courut, emplit une éponge de vinaigre, la mit au bout d'une canne, et la lui présenta

pour boire, en disant: Laissez, voyons si Elie viendra l'ôter de la croix.

37 Alors Jésus, ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit.

38 Et le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'au bas.

— Talmud (*loc. cit.*) : « A la mort de R. Assé, tous les arbres des champs se déracinèrent. »

39 Et le centenier qui était vis-à-vis de lui, voyant qu'il était expiré en criant ainsi, dit : Cet homme était véritablement Fils de Dieu.

— *Fils de Dieu*, c'est-à-dire un vrai juste, puisqu'il l'a invoqué sur la croix [1] et a conservé sa pensée jusqu'à la dernière heure.

40 Il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Magdelaine, et Marie, mère de Jacques le petit et de Josès, et Salomé,

41 Lesquelles le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée, et plusieurs autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem.

42 Comme il était déjà tard, et que c'était le jour de la préparation, c'est-à-dire, la veille du sabbat,

43 Joseph d'Arimathée, qui était un sénateur de considération, et qui attendait aussi le règne de Dieu, vint avec hardiesse vers Pilate, et lui demanda le corps de Jésus.

44 Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort; et ayant appelé le centenier, il lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était mort.

---

[1] Voy. toutefois notre traduction du Pentateuque, tome V, p. 252, note 2. *(Note du trad.)*

45 Et l'ayant appris du centenier, il donna le corps à Joseph.

46 Et Joseph, ayant acheté un linceul, le descendit de la croix, l'enveloppa dans ce linceul, et le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc; et il roula une pierre à l'entrée du sépulcre.

47 Et Marie-Magdelaine et Marie, mère de Josès, regardaient où on le mettait.

CHAPITRE XVI.

1 Après que le sabbat fut passé, Marie-Magdelaine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des drogues aromatiques pour venir embaumer le corps de Jésus.

2 Et elles vinrent au sépulcre de grand matin, le premier jour de la semaine, comme le soleil venait de se lever.

— *Le premier jour de la semaine.* Voyez, sur cette expression, mon commentaire au premier volume, p. 366.

3 Et elles disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre?

4 Et ayant regardé, elles virent que la pierre avait été ôtée; or, elle était fort grande.

5 Puis, étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche; et elles en furent épouvantées.

6 Mais il leur dit: Ne vous effrayez point: vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est plus ici: voici le lieu où on l'avait mis.

7 Mais allez : dites à ses disciples et à Pierre qu'il s'en va devant vous en Galilée; vous le verrez là, comme il vous l'a dit.

8 Elles sortirent aussitôt du sépulcre, et elles s'enfuirent; car elles étaient saisies de crainte et d'étonnement ; et elles n'en dirent rien à personne, tant elles étaient effrayées.

9 Or Jésus, étant ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Marie-Magdelaine, de laquelle il avait chassé sept démons.

— *Chassé sept démons.* Il est singulier que ce fait, qui semble ici *rappelé* incidemment, ne soit mentionné à sa date dans aucun des évangiles.

10 Et elle s'en alla, et l'annonça à ceux qui avaient été avec lui, et qui étaient dans le deuil et dans les larmes.

11 Mais eux, lui ayant ouï dire qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu, ne le crurent point.

12 Après cela, il se montra sous une autre forme à deux d'entre eux qui étaient en chemin pour aller à la campagne.

13 Et ceux-ci s'en allèrent le dire aux autres disciples ; mais ils ne les crurent pas non plus.

14 Enfin il se montra aux onze apôtres comme ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

— Le Talmud de Jérusalem raconte (tr. Kilayim, ch. IX, hal. 4) : « R. José s'imposa huit jours (*alias* quatre-vingts jours) de jeûne pour avoir le bonheur de voir l'ombre de R. Hiya le Grand. Au terme de cette mortification, celui-ci lui apparut, (avec un tel éclat que) les mains lui tremblèrent et que ses yeux en eurent des éblouissements. Vous

direz peut-être que R. José était un homme de peu ? Or écoutez : Certain tisserand vint un jour trouver R. Johanan et lui dit : J'ai rêvé que le ciel tombait et qu'un de tes disciples le soutenait. — Connais-tu ce disciple ? — Si je le voyais, je le reconnaîtrais. On lui fit passer en revue tous les disciples, et il reconnut R. José. »

Leur incrédulité : « Si vous aviez une foi pleine et entière au principe de l'immortalité de l'âme, vous croiriez à l'affirmation de ceux qui déclarent m'avoir vu. »

15 Et il leur dit : Allez-vous-en par tout le monde, et prêchez l'évangile à toute créature humaine.

— *L'évangile* : la bonne nouvelle de l'unité de Dieu.

16 Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira point, sera condamné.

— *Celui qui croira* au Dieu un, et *qui se baptisera* (purifiera) des souillures de l'idolâtrie, avec le ferme propos de n'y plus retomber, celui-là *sera sauvé*.

17 Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : Ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront de nouvelles langues...

— *Ceux qui croiront* de tout leur cœur à l'unité de Dieu auront le pouvoir de chasser les démons, etc. C'est ce qu'avait dit, longtemps avant Jésus, le divin psalmiste, David roi d'Israël (Ps. XCI, 2 ss.) : « Toi qui appelles l'Eternel : *mon refuge*, toi qui mets ta confiance en Dieu seul, il te protégera et te rendra fort.... Tu ne craindras ni les êtres malfaisants de la nuit, ni les fléaux qui sévissent (1) en plein jour.... Nul malheur ne pourra t'atteindre, nulle plaie approcher de ta demeure.... Tu marcheras sur le lion et l'aspic, tu écraseras lionceau et serpent.... » etc.

---

(1) Hébreu : YASCHOUD, même racine que SCHÊD, démon. Dans ce passage et plusieurs autres du même psaume, certains commentateurs voient une allusion aux puissances invisibles et malfaisantes, dont le fidèle adorateur de Dieu, disent-ils, n'a rien à redouter. *(Note du trad.)*

Ils parleront de nouvelles langues. Au premier coup d'œil, l'expression semble étrange ; car des langues *nouvelles* sont des langues que personne n'avait encore parlées, et les Actes des apôtres s'expriment plus correctement lorsqu'ils disent (II, 4) : « Ils commencèrent à parler des langues *étrangères.* » Il s'agit donc ici d'autre chose, et voici mon avis sur cette phrase. Dans tout le cours de mon commentaire, tant de Mathieu que de Marc, on a pu voir qu'il n'est presque pas une sentence, pas un miracle de Jésus dont on ne retrouve des pendants plus ou moins nombreux dans le Talmud. Comme lui, on a vu maint Talmudiste chasser des démons, guérir des malades par une simple parole, opérer toute sorte de prodiges. Spécialement, ils pratiquaient le *lachasch,* ou la prononciation de certaines formules cabalistiques, qui, dirigées sur tel démon, le forçaient d'abandonner sa victime, sur le serpent, l'empêchaient de mordre, sur l'homme, d'être mordu, sur le malade, lui rendaient sur-le-champ la santé. Ces formules, le Talmud nous en a conservé un assez grand nombre, et il est remarquable que pas une n'appartient à un idiome connu ; ce sont des combinaisons qui semblent absolument fantastiques(2). Jésus aussi et ses disciples pratiquaient certains de ces *lachasch* ; et, pour n'en rappeler qu'un exemple : au chap. XII de Mathieu, quand les Pharisiens le soupçonnent de chasser les démons par l'entremise de leur propre prince Belzébuth, Jésus leur répond (v. 27) : « Et vos fils, par qui les chassent-ils ? » C'est-à-dire, par quelles formules vos disciples opèrent-ils l'exorcisme ? est-ce par des formules contenant des noms sacrés, ou des noms impurs ?

Il est donc constant que Jésus opérait ses miracles au moyen de formules mystérieuses, de combinaisons du nom divin, dont il avait connaissance ; et c'est cette même connaissance qu'il promet ici à ceux qui croient comme lui, avec ferveur, à l'unité de Dieu et à sa toute-puissance.

Ceci me suggère même une conjecture assez curieuse, que je demande la permission d'exposer. Je crois avoir suffisam-

---

(2) Comparez le classique *Abracadabra.*

ment établi que le présent évangile a été primitivement rédigé en hébreu. Je suppose que le texte portait ici : « Ils chasseront les démons en mon nom, *en prononçant des formules* (BELACHASCH YEDABBÊROU). Le premier mot, d'un emploi plus rare, n'aura pas été compris par le traducteur grec, qui l'aura traité comme une abréviation signifiant BILSCHONOTH CHADASCHOTH, *des langues nouvelles* ou *des termes nouveaux*. On est libre d'ailleurs, si on ne veut pas le taxer d'ignorance, d'admettre qu'il a bien lu BELACHASCH, ce qui reviendra au même, puisque le *lachasch*, comme je l'ai dit, était en effet d'une teneur *nouvelle*, étrangère à toute langue usuelle. C'est exactement le terme qu'emploie Maïmonide dans la définition qui suit (*Yad hachaz.*, hilkh. Akkoum, ch. XI, § 10) : « Qu'appelle-t-on CHOBÈR (enchanteur, sorcier : Deut. XVIII, 11) ? C'est celui qui emploie des termes *qui ne sont d'aucune langue*, n'ont aucun sens (appréciable), et sont cependant si efficaces, selon lui, qu'il suffit de les prononcer sur un serpent ou un scorpion pour les empêcher de nuire, ou sur un individu pour le préserver de leur morsure... »

18 Ils chasseront les serpents ; quand ils auront bu quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal; ils imposeront les mains aux malades, et ils seront guéris.

19 Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé au ciel, et il s'assit à la droite de Dieu.

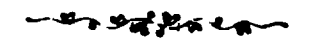
— *La droite de Dieu* est évidemment une expression métaphorique. Dieu, étant essentiellement incorporel, ne peut avoir ni droite ni gauche. Mais le côté droit représentant ce qui est *droit*, ce qui est juste et vrai, comme la gauche ce qui ne l'est pas, on a pu dire que Jésus s'est assis à la *droite* de Dieu, en ce sens qu'il avait travaillé avec ardeur à propager la vérité divine, notamment le dogme du monothéisme et celui de l'immortalité de l'âme.

20 Et eux, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur opérant avec eux, et confirmant la parole par les miracles qui l'accompagnaient.

— *Prêchèrent partout* les croyances dont je viens de parler.

Le Seigneur opérant avec eux, c'est-à-dire les secondant dans leurs efforts et faisant fructifier leurs enseignements par sa grâce ; car, ainsi que nous l'avons dit d'après le Talmud (tr. Yôma, 38 *b*) : « Dieu aide toujours à qui veut bien faire. » Plaise à ce Dieu de vérité, au Dieu d'Israël et du monde, que son règne advienne bientôt sur toute la terre, que son unité soit partout reconnue, et que l'humanité, réconciliée avec elle-même, fraternise saintement dans son adoration ! *Amen*.

FIN DE L'ÉVANGILE DE MARC.



ERRATA

Page VII, l. 12, *après* ETTINGHAUSEN, *ajoutez* FALLEK (B).
12, l. 9, leurs, *lisez* leur.
20, l. 8 d'en bas : effectivement.
22, l. dre, *après* vie, *une virgule*.
27, l. 1, CHPAITRE, *lis.* CHAPITRE.
42, note, évidement, *lis.* évidemment.
43, l. 13, se pieds, *lis.* ses pieds.
55, l. 9, *après* s'apaisa, *ajoutez des guillemets*,
62, v. 28, *transposer la virgule après* mangent.
63, l. 2 d'en bas, do, *lis.* de.
69, l. 16, *avant* Tu, *des guillemets*.
71, l. 17, *avant* Plût, *des guillemets*.
95, l. 6, *après* Talmud, *ajoutez* de Jérusalem.
99, l. 9, lse, *lis.* les.
107, l. 4, *apres* Mischnah, *une virgule*.
111, note, *ajoutez* Voir le Ier vol., p. 338 et 339
113, l. 7, *après* 13, *fermez la parenthèse*.
120, v. 38, tentatien, *lis.* tentation.
121 v. 42, *aprés* s'approche, *un point final*.
124, l. 3, leur, *lis* leurs.

INDEX ALPHABÉTIQUE

FIN DE L'INDEX ALPHABÉTIQUE.

PARIS — IMPRIMERIE BITIS, 23, RUE MOLIÈRE, PRÈS LE PALAIS-ROYAL.

קול קורא

Kôl Kôré

(VOX CLAMANTIS)

La Bible, le Talmud et l'Évangile

PAR

Le Rabbin ELIE SOLOWEYCZYK

Auteur d'un Commentaire sur Maïmonide

Traduit de l'Hébreu par L. WOGUE, Grand Rabbin



« Paix et salut à ceux qui sont loin
« Comme à ceux qui sont proche ! »
Is., LVII, 19

ÉVANGILE DE MATHIEU

Deuxième édition.

PARIS
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

1875

PARIS. — IMPRIMERIE A. BITIS
Rue Molière, 23

CABINET
DU MINISTRE
De l'Instruction Publique,
Des Cultes
Et des Beaux-Arts.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 16 *Mars* 1874.

MONSIEUR,

Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, me charge de vous informer qu'il a reçu l'exemplaire de *la Bible, le Talmud et l'Evangile*, dont vous avez bien voulu lui faire hommage.

Dès que ses nombreuses occupations lui laisseront quelques instants de loisir, Son Excellence ne manquera pas de lire ces pages qui ont été inspirées par la généreuse pensée de réunir dans une même communion les Chrétiens et les Israélites. Elle me prie, en attendant, de vous adresser tous ses remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Chef du Cabinet,

CH. AYLIES.

Monsieur Elias Soloweyczyk, rabbin.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MM.	*Exempl.*
Alliance Israélite	1
Astruc, gr. rabbin de Belgique	1
Albert	1
Allégri	1
Anspach	1
Auerbach	1
Bargès, L'abbé, professeur	1
Beer Adolphe, ministre officiant	1
Bernstein Martin	1
Bibliothèque de Genève	1
Binenstocken	1
Bischoffsheim Raphaël	1
Bloch	1
Bloch	1
Blocszewski	2
Blum, Louis, rabbin	1
Blum L. libraire	6
Branicki Xav. comte de	20
Branicki Const. Cte de	10
Branicki Alex., comte de	1
Brodskï, L.	1
Burnet, pasteur	1
Cahen, Isid. rédacteur des *Archives Israélites*	2
Camondo, comte de	1
Cohn Albert	10
Casalis, pasteur	1
Cattani A. M.	1

MM.	*Exempl.*
Cerf Schmer	1
Chev, Albert.	1
Choński	1
Créhange	1
Consistoire Israélite de Paris	5
Coster Martin	1
Crémieux, député	1
Czartoryski, prince de	20
Czapska Mme la comt.	1
David Jules	1
Dennery.	2
Delaroche	1
Derenbourg, memb. de l'Institut	1
Derenbourg, H, libraire.	1
Deutsch	1
Dreyfuss Isidore	1
Dzialynski, J. comte de	20
Efros	1
d'Eichthal G.	1
Erlanger, memb. du Consistoire	3
Eskelès B.	1
Ettinghausen	1
Fallek	1
Federmann, J. présid. de la Société. des Etudes talmudiques	
Fould	

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MM.	*Exempl.*
Franck Ad. Membre de l'Institut	1
Galenzowski Dr.	2
Ginsbourg J.	1
Ginsbourg H. Baron	5
Ginsbourg A.	1
Goudchaux Charles	1
Glass	1
Grochowski	1
Gari, pasteur	1
Gutman, W.	1
Goldschmidt	1
Goldschmidt	1
Gribiński	1
Grzymala Olesnicki Cte	1
Handvogel Dr.	1
Halphen Joseph	1
Halphen Salomon	1
Hecht Etienne	1
Heckler	1
Heim.	1
Heine	1
Hirsch, la baronne	1
Hirsch Henri	1
Hochstadter, H.	1
Hollænderski	1
Isidor, grand rabbin de France.	5
Javal Léopold, Mme.	1
Kann Max	1
Karkoff Albert	1
Koch S.	1
Koselewski	1
Kowalski	1
Krasinski, K. comte de	1
Kronenberg, la baronne von	1
Kwiatkowski	2

MM.	*Exempl.*
Kalischer, docteur	
N. N.	5
Lange Henri	1
Lazard, rabbin	1
Lazard A. frères,	1
Lazar M.	1
Lefy, Doct. rév. Brighton	1
Le Verdier, chef au Content. de la Compagnie le *Soleil*.	1
Leverson James	1
Leverson Georges	1
Levy, rabbin de Lunéville	1
Levy-Bing, banquier	1
Leven frères	5
Leven N.	1
Lipschitz, professeur de langues, boulev. Magenta	1
Longpérier A. (membre de l'Institut)	1
Levy Nephtalie	1
Lutz Edouard	1
Mapou	1
Mayer, rabbin	1
Max, Doct. rév. de Londres.	1
Merzbach B.	1
Metropolicki B.	1
Meyer Edouard, Dr.	1
Meyer Adolphe	1
Meizel L.	1
Miçkiewicz Lad. libraire	5
Mühlfeld	1
Mniszech André, comte	1
Mniszech, comte	1
Mortara Mano, rabbin de Mantoue	1
Monod, pasteur	1

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MM.	*Exempl.*
Nathan	1
Neumark, J.	1
Neumark, M.	1
Nissim Léon	1
Ochs R.	1
Offenbacher	1
Oppenheim	1
Orloff, prince	1
Ostrorog W., comte d'	1
Otterbourg, Dr.	1
Oulman Emile	1
Oulry	1
Pam J. et Cie	1
Peczenik L.	2
Poniatowski, prince	1
Reitlinger, rue la Fayette	1
Reitlinger, rue Pourtalès	1
Rahoza Nicolas	1
Robertsohn, Doct. rév. à Edimbourg.	1
Rodrigues Hippolyte	2
Rosenthal, rabbin	1
Rothschild, joaillier	1
Rothschild G., baron de	1
Ruprecht.	2
Rusteyko	2
Sachs S.	1
Sedillot, secrét. du Collége de France	1
Shaftesbury lord.	1
Schatz, Dr	1
Scheftel G.	1
Scheyer	1
Schlesinger Maurice	6
Schnapper	1
Schuhl, rabbin à Saint-Etienne	1
Schlenker	2
Schwab	1
Schwabacher H. de	2
Schulz, professeur	1
Springer	1
Stern, frères	1
Stryjeński Alexandre	1
Tamo.	1
Taub Léopold	1
Thiers, député.	1
Trenel, directeur du Séminaire israélite	1
Tonszewski	1
Trèves Ed.	1
Valabrègue, J. Fortuné à Carpentras	1
Waldenberg Ch.	1
Weill Alexandre	1
Weisskopf, M. rabbin	1
Wilkinson, pasteur	1
Wolowski, député	1
Wogue, L. profes. au Séminaire israélite	1
Worms	1
Zaleski Julius	1
Zaleski Bronislas	1
Zaleski J. Bohdan	1
Zay E.	1
Zadok Kahn. gr. rabbin de Paris.	5
Zamoyski Ch., comte de	1
Zamoyski, L., comte de	2
Zamoyska, comtesse de	1
Zdanowicz Alexandre	

A PROPOS
DE CETTE RÉIMPRESSION

Lorsque j'eus terminé ce premier volume dont je réimprime aujourd'hui les premières feuilles, j'envoyai à mes frères cet enfant de ma pensée en lui disant : Va, mon livre, va porter à la Synagogue et à l'Eglise le tribut de mes méditations ! Et quand mes frères, juifs ou chrétiens, te demanderont : Qui es-tu et que nous veux-tu ? tu leur diras : Je suis l'œuvre d'un humble chercheur, d'un pauvre vieillard obscur et ignoré ; œuvre laborieusement conçue, lentement édifiée, qui vous apporte des vérités nouvelles, et qui, avec l'aide de Dieu et de vos suffrages, sera successivement continuée et complétée. — Et mon livre, ayant circulé, est revenu auprès de moi et m'a dit : J'ai visité tes frères, et si quelques-uns m'ont fait bon visage, beaucoup m'ont accueilli avec une incrédulité railleuse, sinon avec une froide indifférence ; et juifs comme chrétiens, chacun à sa manière et à son point de vue, ont critiqué et déprécié, qui tes idées, qui ton but, qui l'ensemble de ton ouvrage, qui ses détails. Bref, tu n'as pas atteint, tant s'en faut, le noble et charitable résultat que tu avais rêvé. . . .

Là-dessus je voulais d'abord entreprendre de justifier mon travail, de faire ressortir, par un plaidoyer

énergique, et l'utilité de mes efforts et la vérité de mes appréciations ; mais une réflexion m'arrêta et je me dis : A quoi bon ? et à qui m'adresserais-je ? Parmi mes frères, chrétiens comme israélites, les uns ont le désir de comprendre, mais n'en ont pas l'aptitude : vouloir les éclairer serait perdre mon temps et ma peine, et, comme l'a dit le plus sage des rois (Prov. XXIII, 9) : « Ne dépense pas de paroles avec le sot ; quelque sensées qu'elles soient, il s'en rira. » D'autres ont l'intelligence, mais ne *veulent* pas savoir : pour des gens de cette sorte mes paroles seraient inutiles, et quant aux vrais sages, qui veulent et qui peuvent, qui m'ont suivi avec intérêt dans ce travail, elles seraient superflues.

J'ai donc renoncé à me justifier, du moins par des arguments personnels. Mais pour fermer la bouche aux détracteurs, pour me mettre à l'abri des imputations malveillantes ou des soupçons injurieux, il ne me sera pas interdit, certes, d'invoquer une autorité des plus hautes dans la Synagogue moderne, celle de l'illustre gaôn R. JACOB EMDEN, si connu par sa piété et par son immense érudition, et qui avait d'avance énoncé quelques-unes de ces idées qu'on trouve aujourd'hui si étranges. Dans les notes qu'il a jointes à sa belle édition des deux *Séder Olam* (1), il s'exprime entre autres comme il suit :

---

(1) Hambourg, 1757, in-8°. Jacob Emden, dit *Yabetz*, fils du célèbre Tsebi Aschkenazi (dit Chakham Tsebi), né en 1698, fut d'abord rabbin à Emden (Hanovre), d'où son nom, puis rentra dans la vie privée et s'établit à Altona, où il

« Il y a environ trente ans, a surgi parmi nous la secte abominable de Sabbataï Tsebi, qui a fait plus de mal au monde que la génération du déluge. (Sabbataï, comme on sait, s'était proclamé le Messie, et avait entraîné à sa suite un grand nombre de fanatiques. J. Emden combattit cet imposteur et ses dupes, notamment le célèbre Jonathan Eybenschütz, dans un grand nombre d'écrits). . . . A Dieu ne plaise que cette secte maudite soit jamais confondue avec *les chrétiens nos frères!* La religion chrétienne, dans son principe, est d'une moralité sévère, plus sévère encore que la nôtre ; elle interdit à ses fidèles des choses que permet la loi de Moïse, telles que le mariage entre cousins, etc. ; elle pousse jusqu'à l'excès le précepte de l'abnégation et du pardon des injures, et les vrais dévots de cette religion se distinguent par les vertus les plus exemplaires. Heureux seraient les chrétiens, et nous aussi, si tous observaient religieusement les préceptes de leur loi, s'ils suivaient les exemples et les traditions de leurs bons rois, de leurs saints et de leurs sages! On sait que je ne flatte personne, que je n'ai jamais menti, et que mon zèle pour la foi juive ne m'a jamais empêché de

---

mourut en 1776. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages, dont trente-quatre ont été imprimés. Prédicateur éloquent, théologien, talmudiste, liturgiste, hébraïsant, il écrivit sur tous les sujets de la science religieuse ; l'un de ses plus curieux ouvrages est le *Mitpachath sepharim*, où il attaque l'authenticité du Zohar, l'évangile des kabbalistes, et cependant lui-même fut l'un des premiers kabbalistes de son siècle! *(Note du trad.)*

rendre justice à qui le mérite. Eh bien! je l'ai dit souvent et je le répète : Jésus de Nazareth a rendu à l'humanité un double service. D'une part, il a confirmé de toutes ses forces la loi de Moïse ; il a déclaré qu'il n'était pas venu l'abolir, mais l'accomplir jusqu'au moindre iota ; il a affirmé, aussi formellement et énergiquement qu'aucun de nos docteurs, que cette loi est éternelle et immuable. D'autre part il a apporté la vérité aux nations païennes, *heureuses si elles n'avaient pas dénaturé ses doctrines et trahi ses pures intentions !* »

Ainsi s'exprime ce vénérable rabbin. Je n'ai donc fait, dans le présent commentaire, que développer sa pensée, en restituant la véritable doctrine de Jésus, en rendant justice à la pensée du Nouveau-Testament et en démontrant que les précédents interprètes l'ont tous méconnu et défiguré.

Puissé-je, Dieu aidant, mener à bonne fin mon entreprise. achever la démonstration de ma thèse, obtenir, par la *conciliation* des livres, la *réconciliation* des hommes, voir enfin, grâce à mes efforts, luire l'heureux jour où juifs et chrétiens se tendront la main, et où, pour nous tous, s'accomplira la parole du prophète : « Ce jour-là, l'Eternel sera un, et un sera son nom ! »

PRÉFACE

A l'époque où subsistait encore le temple de Jérusalem, le grand-prêtre seul était chargé de toutes les cérémonies prescrites pour le jour des Expiations. L'une de ces cérémonies, importante et difficile entre toutes, consistait dans l'offrande de deux poignées d'encens (Voir *Lévitique*, ch. XVI, v. 12), qu'il devait au préalable tasser dans sa main ; opération délicate, et dont une seule famille, celle d'Abtinos, possédait le secret.

Or, l'heure venue, raconte le Talmud (tr. *Yoma*, f. 18 *b* — 19 *b*), les anciens du tribunal conduisaient le grand-prêtre aux anciens du sacerdoce ; ceux-ci le conduisaient à la famille d'Abtinos, puis ils l'adjuraient en ces termes: « Seigneur grand-prêtre ! nous sommes les mandataires du tribunal ; toi, tu es le mandataire du tribunal et le nôtre. Par le Dieu dont la gloire réside dans cette enceinte, nous t'adjurons de ne rien changer aux rites que nous t'avons enseignés... » Et ils se quittaient en pleurant, eux et lui : lui, parce qu'on avait pu le suspecter de saducéisme (1) ; eux, parce qu'ils avaient suspecté un innocent....

---

(1) Les Saducéens différaient d'avis avec les Pharisiens sur une foule de points, tant dogmatiques que cérémoniels. Parmi ces derniers se trouve la loi ci-dessus visée, relative à l'encensement du Kippour. Voir ma traduction du Pentateuque, IIIe vol., p. 184, note 1, et p. 189 notes 6 et 7. (*Note du trad.*)

L'Evangile attaque les Saducéens aussi bien que les

Moi aussi, au moment d'aborder cette grande tâche d'expliquer le Nouveau-Testament, — un livre écrit depuis tant de siècles et qui a été, jusqu'à nos jours, l'objet de tant et de si savantes investigations, — moi aussi je tremble et je gémis, comme faisait le pontife à l'entrée du Kippour. Car, je ne le sais que trop, je m'expose aux défiances de l'une et de l'autre communion. Mes frères israélites vont dire : « Qu'est devenue la foi de ce rabbin ? Hier encore il était des nôtres, et voici qu'un esprit nouveau a passé sur lui ! » Et d'autre part, mes frères chrétiens diront : « Quelle prétention a ce *Juif* (1) de nous révéler les arcanes de notre Testament ? Comment pourrait-on s'en rapporter à son dire et ne pas le taxer de duplicité ? »

En songeant à ces accusations probables, mon âme se désole et s'épouvante. Et cependant, Dieu le sait, mes intentions sont droites, mon cœur est sincère, je ne recherche que la vérité. Une belle parole du Talmud me rassure et me fortifie : « Heureux, disent

---

Pharisiens. Voir Mathieu, III, 7, XVI, 1, 6; Marc, XII, 18, etc — Dans le cours de ce travail, nous aurons occasion de nous expliquer sur la doctrine des Saducéens.

(*Note de l'auteur*)

(1) Pourquoi pas ? le Nouveau-Testament a des Juifs pour auteurs, il peut bien avoir pour commentateur un Juif. Et puis, saint Jean n'a-t-il pas dit (IV, 22) : « Le salut vient des Juifs » ?

nos sages (tr. *Sabbath*, f. 118 *b*) celui qu'on soupçonne et qui ne mérite point le soupçon ! » Oui, je le dis ouvertement et j'en prends le ciel à témoin, je suis Juif, et comme tel j'ai entrepris ce travail; je l'ai entrepris loyalement pour la gloire du Dieu d'Israël, car « il est temps d'agir pour le Seigneur ! » (Psaum. CXIX, 126). Depuis des siècles et des siècles, le feu du schisme a éclaté dans le camp des Hébreux ; faible et timide à l'origine, la scission a grandi jusqu'à séparer Israël en deux camps opposés, ici les Juifs, là les Chrétiens... Et personne ne se lève pour crier à ces frères ennemis : « Eh quoi ! ne sommes-nous pas tous enfants d'un même père, tous créatures d'un même Dieu ? pourquoi donc nous haïssons-nous les uns les autres ? » (Malach. II, 10).

J'ai interpellé nos frères chrétiens et je leur ai dit : « Vous êtes sortis des entrailles d'Israël, votre race est notre race, votre origine est la nôtre, et la loi de Moïse est la base de votre croyance... Pourquoi donc nous traitez-vous en étrangers ? » — Et ils m'ont répondu : « Vous êtes nos frères, il est vrai, mais le Talmud nous divise. Ce sont les talmudistes qui, altérant la loi de Moïse et quittant la voie droite, ont faussé votre croyance (1). Tout autre est

(1) Le Talmud se compose de deux parties : la *Mischnah* et la *Ghemara*. La Mischnah est pour ainsi dire le texte dont la Ghemara est le commentaire, et le Talmud n'est proprement que la réunion de ces deux documents. La Mischnah fut achevée, vers le commencement du 3e siècle de l'ère vulgaire, par Rabbi Yehouda, dit le Prince (*Ha-Nâcî*) et le

notre Evangile : pur et sans tache, exempt de toute imperfection, il est la vérité même, la voie sûre qui mène à la vie éternelle. »

Puis j'ai interrogé nos frères israélites et je leur ai dit : « Avez-vous lu l'Evangile, le livre de la nouvelle Alliance ? — Oui, m'ont-ils répondu, nous l'avons lu et nous le connaissons. — Et qu'en pensez-vous? — Nous y avons trouvé beaucoup de bonnes et excellentes choses, en harmonie avec les pensées et les paroles de Moïse, des prophètes, voire même souvent du Talmud, ce triple héritage que nous ont légué nos pères. Mais ce livre de la nouvelle Alliance n'en

---

Saint (*Ha-Kadôsch*). Il existe deux rédactions différentes du Talmud : le Talmud de *Jérusalem* et celui de *Babylone*, ainsi nommés parce qu'ils furent publiés respectivement en Palestine et en Babylonie : le premier fut composé à Tibériade, le second à Sora, dite aussi Matha-Mechasia, sur les bords de l'Euphrate. On compte 63 traités distincts, qui remplissent 2947 pages in-folio. De la Mischnah seule on a deux traductions ; l'une en latin, par Surenhusius, imprimée à Amsterdam, 1698-1703, l'autre en allemand, par Rabe, 1760-1762 (indépendamment de quelques traductions en hébreu-allemand). Quant au Talmud, on en a traduit quelques parties isolées, mais il n'en existe aucune version complète. Outre la Mischnah et la Ghemara, les pages du Talmud contiennent encore une armée de commentaires sur les différentes discussions qu'il relate. Texte et commentaires sont écrits dans le dialecte *rabbinique*, mélange d'hébreu biblique, de bas-hébreu, de syriaque et de chaldéen, et ce langage offre tant de difficultés, jointes à celles du contenu, que bien peu d'Israélites comprennent aujourd'hui le Talmud. Comment donc des Chrétiens pourraient-ils le comprendre, conséquemment l'apprécier ?

est pas moins, dans son ensemble, comme un livre scellé, comme une lettre close, tant il est plein de singularités et de mystères. En vain, pour en avoir la clef, nous consultons ses nombreux commentateurs : ils tâtonnent « comme des aveugles dans les ténèbres » (Deutér. XXVIII, 29), s'engagent dans des voies arbitraires et sans issue, imaginent des explications et des systèmes étranges, auxquels ne songèrent certes jamais les auteurs des Evangiles. Alors nous nous sommes éloignés avec dédain et de ces livres et de leurs interprètes... »

Et voilà comment la discorde s'est mise dans la société religieuse, comment Juifs et Chrétiens, jusqu'à nos jours, vont se divisant et s'aigrissant de plus en plus, et comment l'incendie, loin de s'éteindre, prend sans cesse une intensité nouvelle. « Qu'on fasse la moindre brèche à une digue, disent nos docteurs, bientôt le fleuve submergera tout » (Traité *Synhédr.*, f. 7 *a*). — La première, la principale cause de cette rupture, je le répète, ce sont les explications erronées des commentateurs de l'Evangile (1). Auteurs de la brèche dès les premiers siècles, ils ont aussi fait trébucher, depuis, tous ceux qui ont cru à leur parole. Combien de temps doit-elle durer encore, cette mésintelligence des esprits, cette zizanie des cœurs ? Oh ! tendons-nous donc l'un à l'autre une main amicale, cherchons ensemble la voie droite où

(1) Ou plutôt du *Nouveau-Testament,* qui comprend, comme on sait, les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse et les Epîtres.

nous pourrons marcher de concert, où disparaîtront ces malentendus qui sont la source funeste de nos dissentiments. — Et je me suis dit : « Ce sera faire œuvre agréable à Dieu et aux hommes que d'expliquer les paroles de l'Evangile selon leur véritable sens. Car on verra alors, clair comme le jour, qu'elles ne contredisent en rien nos traditions et nos croyances, que toutes ou presque toutes sont conformes, souvent même identiques, aux paroles de nos propres docteurs. Et alors nous cheminerons, la main dans la main, avec les Chrétiens nos frères, et sur les uns et les autres s'accomplira la parole du prophète (Michée, IV, 2) : « Beaucoup de peuples se diront : « Venez, dirigeons-nous vers la montagne du Seigneur, vers la maison du Dieu de Jacob, afin qu'il nous enseigne ses voies et que nous suivions ses sentiers ; car c'est de Sion que doit sortir la doctrine, et de Jérusalem la parole du Seigneur ! » — *Amen.*

INTRODUCTION

Chrétiens mes frères, depuis des siècles vous nourrissez des préventions hostiles contre les membres de ma communion, et ces préventions ont pour cause parincipale votre antipathie à l'endroit du Talmud, que nous révérons. Hélas ! permettez-moi de le dire, vous ne le connaissez pas, ce Talmud, objet de vos dédains, et vous en jugez comme un aveugle des couleurs. Ce n'est pas vous-mêmes, d'ailleurs, mes frères, que j'accuse et de cette ignorance et de ces mépris ; ce sont « ces renardeaux qui saccagent les vignes » du Seigneur (Cant. II, 15), je veux dire ces séducteurs gonflés d'orgueil et de haine, qui vous mettent sur les yeux l'épais bandeau du préjugé, distillent leurs poisons dans vos cœurs et sèment la désunion entre les frères, — le tout pour gagner quelques écus !

De pareilles visées ne sont point les miennes, et c'est pour les combattre, au contraire, que j'ai pris la plume. Certes, éloigné de ma patrie, malheureux et isolé, je n'ai pas grand salaire à attendre de mes peines ; mes forces et mon temps, c'est probablement

en pure perte que je les aurai dépensés. Si l'Ecclésiaste a dit (IX, 16) : « La sagesse des petits est dédaignée », que sera-ce de la mienne, qui est si peu de chose, et à quels succès peut-elle prétendre? — Mais n'importe! mon but est grand, et résolument j'aborderai ma tâche. Je veux réconcilier mes frères chrétiens avec mes frères israélites; « la mission d'ELIE, comme dit le Talmud (1), est de rapprocher les cœurs, non de les diviser. » Ce n'est point dans l'homme que j'ai placé ma confiance, c'est dans le Tout-Puissant, qui donnera à ma parole une force persuasive et qui la fera pénétrer dans les cœurs, parce que c'est le cœur qui l'aura dictée. Elle apaisera les luttes, elle fera taire la discorde, — et ce sera là ma récompense.

Je veux démontrer que le Nouveau-Testament est pleinement d'accord avec le Talmud, non-seulement en ce qui touche le droit mosaïque et la Loi orale, mais même en ce qui regarde les opinions, doctrines, institutions et règlements purement rabbiniques; qu'à peine il diffère de ces derniers sur un ou deux points, et encore s'agit-il de points controversés dans le Talmud lui-même et qui n'y ont pas réuni tous les suffrages. Ces thèses seront établies dans le cours du présent travail. Mais auparavant il me paraît à propos d'exposer les principes de la croyance israélite, de les développer, de les examiner un à un, et de démontrer que la doctrine évangélique ne les contredit en rien.

---

(1) Mischn., tr. *Edouyôth,* VIII, 7. Le Talmud parle ici du prophète Elie, annoncé comme le précurseur du Messie (Malach. III, 23, 24), et l'auteur, en reproduisant ce passage, fait allusion à son prénom.

Ces principes fondamentaux se résument, selon Maïmonide (1), dans *treize articles de foi,* qu'on a rédigés depuis sous la forme suivante, et que le fidèle Israélite récite tous les jours :

---

(1) L'importance de ce nom dans la matière nous engage à lui consacrer ici une courte notice bibliographique.

Maïmonide, proprement *Moïse ben Maïmoun*, que les Israélites nomment aussi par abréviation *Rambam*, naquit à Cordoue en mars 1135, et mourut au Vieux-Caire en décembre 1204. Egalement distingué comme médecin, astronome, talmudiste et théologien, il composa un grand nombre d'ouvrages, la plupart fort importants et faisant autorité dans la science. Les principaux sont les suivants :

I. OUVRAGES THÉOLOGIQUES :

I. Le *Guide des Egarés*, traduit de l'arabe en hébreu par Samuel Ibn-Tibbon, sous le titre de *Moré Neboukhim ;* en latin par Giustiniani (*Dux* seu *Director dubitantium,* Paris, 1520), et J. Buxtorf (*Docior perplexorum,* Bâle, 1629); en français, avec l'original arabe et des notes, par feu S. Munk, 3 vol. (Paris, 1856-1866).

2. *Pirké ha-Hatslacha,*deux chapitres traitant de l'âme et de la félicité future : Salonique, 1567, et aussi dans le *Peêr ha-Dor* de Mord. Tama (Amsterdam, 1765).

3. *Maamar Techiyat ha-Mêthim,* opuscule sur la Résurrection, traduit en hébreu par S. Ibn-Tibbon (Constantinople, 1568),

II. OUVRAGES RABBINIQUES:

4. *Kitâb al-Sarrag* (Livre de l'Eclaircissement), commentaire complet de la Mischnah, traduit en hébreu par divers auteurs, et partiellement en latin par Buxtorf, Prideaux, Ullmann et autres. Pococke en a publié les diverses introductions dans le texte arabe et avec traduction latine, sous le titre de *Porta Mosis* (Oxford, 1655).

5. *Sépher ha-Mitswôth,* Exposé raisonné des 613 préceptes du mosaïsme, traduit de l'arabe en hébreu par Moïse

ARTICLE PREMIER.

« Je crois, d'une foi parfaite, que Dieu — loué soit son nom ! — est le créateur et le régulateur de tout ce qui est créé; que c'est Lui seul qui a produit, qui produit et qui produira toutes choses. »

ARTICLE II.

« Je crois, d'une foi parfaite, que Dieu — loué soit son nom ! — est un et unique, d'une unité incomparable; que Lui seul est notre Dieu, qui a été, qui est et qui sera. »

Ibn-Tibbon (Constantinople, 1517; Vienne, 1535, etc.). C'est comme une introduction à l'ouvrage suivant.

6. *Mischné Torah*, dit communément *Yad chazakah*, « la Main forte, » abrégé du Talmud, ou exposition complète du droit mosaïco-rabbinique; comprenant 14 livres (mnémonisés par le mot *Yâd*). Cet ouvrage, qui renferme aussi des parties théologiques, cosmologiques et même médicales, a été souvent réimprimé, commenté et partiellement traduit en latin, en allemand et en anglais.

III. OUVRAGES SCIENTIFIQUES :

7. *Biour Millôth ha-Higgayôn*, Vocabulaire de la logique, traduit de l'arabe en hébreu par Moïse Ibn-Tibbon (Venise, 1550, etc.), en latin par Séb. Munster (Bâle, 1527), en allemand par S Neumann (Vienne 1822). et commenté en hébreu par le célèbre Mendelssohn (Berlin, 1766).

8. *Schemônah Perakim*, » les huit chapitres », extraits de son commentaire sur la Mischnah et servant d'introduction au traité *Aboth* (Naples, 1492); traduits en latin par Vythage (Leyde, 1683). pareillement en allemand et en

ARTICLE III.

« Je crois, d'une foi parfaite, que Dieu — loué soit son nom ! — n'est point un corps, n'a rien de corporel, et qu'on ne peut se le représenter sous aucune image. »

ARTICLE IV.

« Je crois, d'une foi parfaite, que Dieu — loué soit son nom ! — est à la fois le premier et le dernier (1). »

ARTICLE V.

« Je crois, d'une foi parfaite, que Dieu — loué soit son nom ! — est le seul être qu'on doive prier, et qu'il n'en faut point adorer d'autre. »

---

français. Cet opuscule est une suite de dissertations sur divers points de psychologie et de morale.

9. *Aphorismes de médecine*, extraits d'Hippocrate, de Galien, etc., traduits en hébreu sous le titre de *Pirké Moscheh*, « Les Chapitres de Moïse, » et en latin sous celui de *Aphorismi R. Mosis medici* (Bâle, 1579, etc.).

On a encore de Maïmonide un grand nombre d'autres ouvrages relatifs à la médecine, à l'hygiène, à la pharmacopée ; des *Lettres* et *Consultations* sur différents sujets théologiques, talmudiques et autres, recueilies à diverses époques.

(1) Cette expression, empruntée à la Bible (Isaïe, XLIV, 6 ; XLVIII, 12), signifie que Dieu est éternel. La fin de l'article II, exprimant la même idée, paraît faire double emploi, et nous conseillerions de la supprimer.

Article VI.

« Je crois, d'une foi parfaite, que toutes les paroles de nos prophètes sont vraies. »

Article VII.

« Je crois, d'une foi parfaite, que notre maître Moïse, d'heureuse mémoire, fut un prophète de vérité et le plus grand des prophètes, ses devanciers comme ses successeurs (1). »

Article VIII.

« Je crois, d'une foi parfaite, que la Loi entière, telle que nous la possédons, est celle qui a été donnée (de Dieu) à notre maître Moïse, d'heureuse mémoire. »

Article IX.

« Je crois, d'une foi parfaite, que cette loi ne sera

(1) Nous avons conservé ici l'ambiguité du texte, qui peut signifier également *ceux qui ont succédé* à Moïse, et *ceux qui pourront lui succéder* jusqu'à la fin des temps. y compris le Messie. Mais l'infériorité de ce dernier à l'égard de Moise n'est pas péremptoirement établie. Voir Albo, *Sépher Ikkarîm*, III. 19. et ci-après chap. VII.

jamais changée et que le Créateur — loué soit son nom ! — n'en donnera point une autre. »

ARTICLE X.

« Je crois, d'une foi parfaite, que le Créateur — loué soit son nom ! — connaît toutes les actions et toutes les pensées des hommes, ainsi qu'il est dit (Psaum. XXXIII, 15) : « Il façonne leur cœur à tous, il connaît toutes leurs œuvres. »

ARTICLE XI.

« Je crois, d'une foi parfaite, que le Créateur — loué soit son nom ! — récompense ceux qui observent ses commandements et punit ceux qui les transgressent. »

ARTICLE XII.

« Je crois, d'une foi parfaite, à l'avénement du Messie ; et, quelque long que soit son retard, je l'attends tous les jours. »

ARTICLE XIII.

« Je crois, d'une foi parfaite, à la résurrection des morts, qui aura lieu à l'époque qu'il plaira au Créateur : loué soit son nom et glorifié son souvenir, à jamais et dans tous les siècles ! »

Tels sont les principes religieux professés par la Synagogue, et qui ont eux-mêmes pour base les treize Articles ou Fondements de la foi juive, développés par Maïmonide dans son commentaire sur la Mischnah (1). Nous allons maintenant les reprendre un à un, tels que les a exposés cet illustre docteur ; nous interrogerons successivement, sur chacun de ces dogmes, le Nouveau Testament d'une part, le Talmud de l'autre, et nous nous convaincrons de la parfaite conformité qui règne entre les deux recueils.

(1) Traité *Synhédrin*, introduction au chap. x, dit *Pérek Chêlek*. J'ai suivi, pour la traduction de ces treize articles, le texte arabe donné par Pococke (ci-dessus page 19, N° 4), texte beaucoup plus correct que celui des éditions hébraïques.

CHAPITRE PREMIER.

Existence de Dieu ; Providence.

« Nous croyons à l'existence de Dieu, — c'est-à-« dire d'un être parfait, cause première de l'exis-« tence et de la conservation de tous les êtres. Il est « impossible de concevoir sa non-existence, parce « qu'elle entraînerait nécessairement la non-exis-« tence de tous les êtres ; au contraire, la non-exis-« tence de ceux-ci n'impliquerait nullement la « sienne et ne diminuerait Dieu en aucune façon ; « il est donc *indépendant* de tous les êtres, et tous « les êtres, au contraire, — esprits purs ou anges, « sphère céleste, monde sublunaire, — dépendent « essentiellement de lui.

« Ce premier article est enseigné par la première « parole du Décalogue (Exod. xx, 2, et Deutér. v, 6) : « JE SUIS L'ETERNEL TON DIEU. »

La Providence divine est l'objet principal de ce premier dogme. Or, que dit le Talmud au sujet de la Providence ? Nombreuses sont les considérations qu'on y trouve, et nous les exposerons dans le cours de cet ouvrage. Nous ne voulons, quant à présent, en rapporter qu'une seule :

On lit dans le traité *Baba bathra* (1) : « Lorsque Job doutait de la Providence divine, il blasphéma par la *searah*, et c'est aussi par la *searah* que Dieu le confondit. En effet, Job avait dit (Job, IX, 17) : « Il me froisse par une tempête (*searah*) et multiplie gratuitement mes plaies », en d'autres termes : Quelque tempête aura passé devant l'esprit de Dieu, et alors il a traité Job en ennemi. Mais « Dieu le réfuta à son tour par la *searah* (*Ibid.* XXXVIII, 1) », c'est-à-dire par l'argument du *cheveu*, en cette forme : « J'ai semé sur la peau de l'homme un nombre infini de poils ; chacun d'eux a son bulbe spécial, et un même bulbe ne peut alimenter deux poils sans troubler l'économie du corps ; moi donc, qui sais distinguer entre un cheveu et l'autre, j'aurais confondu *Iyôb* avec *Oyêb*, — Job avec un ennemi ! »

Ne retrouvez-vous pas là les paroles de l'Évangile sur cette même question de la Providence ? « Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés (2) », dit Jésus à ses disciples lorsqu'il les envoie évangéliser le monde et qu'il veut leur inculquer, pour eux

(1) Fol. I7 *a.* Il y a plusieurs jeux de mots dans ce passage, ce qui arrive souvent dans les dires talmudiques. *Searah*, en hébreu, signifie indistinctement *tempête* et *cheveu* (ou *poil*). *Iyôb*, Job, est l'anagramme de *Oyêb*. ennemi. Naturellement, ces calembours sont intraduisibles.

(2) Math. X, 30; Luc, XII, 7. — Nous avons suivi généralement la version d'Ostervald.

et pour les autres, la doctrine d'une Providence qui veille sur tous.

Ainsi, même pensée, et, qui plus est, même image, que nous venons de voir employées par le Talmud.

CHAPITRE II.

Unité de Dieu.

« Nous croyons à l'unité de Dieu : c'est-à-dire que « ce même Être, cause de l'univers, est *un*, non « comme le genre est un, ni comme l'espèce est une, « ni comme nous considérons l'individu, essentielle- « ment complexe, ni comme le corps simple, qui « n'en est pas moins divisible à l'infini ; mais il est « *un* d'une unité absolue et incomparable.

« Ce deuxième article nous est enseigné par la pa- « role de Moïse (Deutér. vi, 4) : ECOUTE, ISRAEL, « L'ETERNEL EST NOTRE DIEU, L'ETERNEL EST UN. »

Que dit le Talmud au sujet de l'unité de Dieu (Traité *Peçachim*, f. 56 *a*)? « Lorsque Jacob réunit ses fils autour de son lit de mort et voulut leur annoncer leurs destinées futures, il sentit d'abord l'inspiration divine se retirer de lui. « Eh quoi ! s'écria-t-

il, compterais-je dans ma postérité un membre dégénéré, comme mon aïeul Abraham eut parmi ses fils un Ismaël, et comme Isaac, mon père, eut un Esaü parmi les siens (1) ? » Et ses fils lui répondirent : « Écoute, *Israël* (2) ! l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est un », — c'est-à-dire : de même que l'unité est dans ton cœur, ainsi est-elle dans le nôtre. Alors Jacob conclut : « Louée soit à jamais la gloire de son règne (3) ! »

Comment s'exprime le Nouveau Testament sur le même dogme ? Selon le récit de Marc (XII, 28, 29), « un des scribes s'approcha et demanda à Jésus : Quel est le premier de tous les commandements ? Et Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur. » — Et selon Mathieu (XIX, 16, 17, cf. Marc, X, 17, 18 ; Luc, XVIII, 18, 19) : « Voici, quelqu'un s'approchant lui dit : Mon bon Maître, que dois-je faire ? etc. Il lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu... » — Et ailleurs (XXIII, 9) : « N'appelez personne sur la terre votre père ; car vous n'a-

(1) Le Talmud suppose que, selon les idées du temps, l'indignité du fils pouvait rejaillir sur le père et le priver, dans certains cas, de la faculté prophétique

(2) Il est aisé de voir qu'*Israël* désigne ici le patriarche lui-même.

(3) Cette formule, insérée dans le Rituel à la suite de la précédente, aurait donc, selon le Talmud, été créée par Jacob.

vez qu'un seul Père, savoir, celui qui est dans le ciel. » — Et Paul, dans son Épître aux Romains (III, 29) : « Car il y a un seul Dieu.... » — Le même, aux Corinthiens (I Cor. VIII, 4) : Nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde et qu'il n'y a qu'un seul Dieu. » — Le même encore, aux Ephésiens (IV, 6) : « ... Un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en vous tous. » — Et dans l'Apocalypse (XI, 17) : « Nous te rendons grâces, Seigneur Dieu tout-puissant, qui es, qui étais et qui seras... (1)» Dans un autre endroit (*Ibid.* XVI, 5) : « Et j'entendis l'ange des eaux qui disait : Tu es juste, Seigneur, qui es, qui étais et qui seras... »

Donc, ici encore, conformité parfaite entre les docteurs du Talmud et ceux de la Nouvelle Alliance.

Comment, de ce dogme si grand et si simple : l'*unité* de Dieu, on est venu à celui de la *Trinité*, qui est aujourd'hui la doctrine de tous nos frères chrétiens, — c'est ce que nous examinerons en temps et lieu.

Citons, en attendant, deux passages bien remarquables du Talmud, et qui rentrent dans notre sujet.

Voici le premier (2) : « L'empereur dit un jour à

---

(1) Littéralement, d'après les Septante et la Vulgate : « qui dois venir. »

(2) *Choullîn*, f. 59 *b* — 60 *a*. — L'empereur en question est probablement Trajan.

R. Josué ben Chananya : « Je voudrais voir votre Dieu. — Tu ne saurais le voir, lui répondit le docteur. — N'importe, fais-le-moi voir quand même. — Soit. » On était alors en plein solstice d'été. Le rabbin plaça l'empereur en face du soleil et lui dit : « Regarde ! — Mais cela m'est impossible. — Ainsi, ce soleil, qui n'est qu'un des serviteurs de notre Dieu, tu ne saurais en soutenir la vue, et tu voudrais contempler la Divinité elle-même ! »

On ne peut guère prendre ce récit au pied de la lettre. Est-il admissible que cet empereur ait voulu *voir* Dieu, ce Dieu qui a dit de lui-même (1) : « Nul être vivant ne peut me voir », et dont un sage de l'antiquité disait avec tant de sens : « Si je pouvais connaître Dieu, je serais Dieu » ? — Ce que le Romain, selon moi, demandait au docteur juif, c'était de lui enseigner la véritable essence de Dieu, à savoir, si elle est *une*, comme le professe le judaïsme, ou *multiple*, comme l'admettent d'autres communions.

Voici donc le sens du dialogue : « Fais-moi connaître l'essence du Dieu que vous adorez. — L'âme humaine est impuissante à s'en rendre compte, tant qu'elle est enfermée dans un corps mortel. — N'importe, donne-m'en toujours une idée approximative. — Soit ; regarde le soleil : est-ce un corps simple ou composé ? — Je ne saurais le dire. — Ainsi le soleil, qui est là sous tes yeux, que tu vois distinctement, tu

(1) Exod. xxxiii, 20. (Voir dans ma traduction du Pentateuque la note sur ce passage).

ne peux juger de sa nature : comment donc prétends-tu connaître la nature de Dieu, qui se dérobe à toute perception ? »

Le second passage talmudique est celui-ci (*Baba bathra*, f. 16 *b*) : « R. Siméon ben Yochaï raconte : Le patriarche Abraham avait une pierre précieuse suspendue à son cou, et qui avait la propriété de guérir sur-le-champ tout malade qui la regardait. Après la mort d'Abraham, le Seigneur suspendit cette gemme au disque du soleil. » — Ce récit est visiblement allégorique, et en voici le vrai sens : Abraham fut le premier qui enseigna au monde le dogme de l'unité de Dieu, qui « proclama, comme dit la Bible, le nom de l'Éternel, Dieu tout-puissant de l'univers (Genèse, xxi, 33). » Ce dogme sublime dont il était dépositaire, c'est la *pierre précieuse* de notre allégorie. Les *malades* du siècle, — les malades d'esprit, dont l'intelligence était faussée par les doctrines païennes et polythéistes, — n'avaient qu'à *regarder cette pierre*, qu'à écouter les enseignements du monothéisme, pour être incontinent *guéris* de leurs erreurs ; car Abraham leur démontrait l'absurdité de l'idolâtrie et ses pernicieuses conséquences, opposées à la vérité du dogme unitaire et aux voies du Seigneur. Abraham mort, il ne restait plus personne pour enseigner la sainte doctrine aux peuples, aussi éloquemment qu'il l'avait fait. Alors le Seigneur attacha cette pierre précieuse au *disque du soleil* ; en d'autres termes : si vous voulez connaître l'essence de Dieu, vous n'y pouvez parvenir que par la contemplation

de ses œuvres, dont le soleil est le type le plus brillant. Examinez donc le soleil ; demandez-vous si ce disque majestueux qui trône dans le firmament est un corps simple ou composé, composé d'éléments hétérogènes ; puis, ce point résolu, vous passerez à d'autres plus transcendants, et vous arriverez finalement à résoudre les questions les plus hautes concernant la nature de l'être.

Toutefois, ce serait se faire illusion que de croire que nous puissions *connaître* dans sa réalité, *percevoir* intuitivement l'essence divine. Composé de corps et d'âme, l'homme, tant qu'il est dans ce bas monde, est tout à fait impuissant à saisir cette essence. Et non-seulement cette faculté lui est refusée, non-seulement ses efforts dans ce sens ne sauraient aboutir, mais ils constituent une témérité dangereuse et funeste ; et cet écueil nous est signalé par l'Écriture, lorsque Dieu dit à Moïse (1) : « Va avertir le peuple qu'il se garde bien de vouloir pénétrer jusqu'au Seigneur ; car beaucoup d'entre eux en seraient victimes. Que les prêtres eux-mêmes, plus rapprochés de Dieu, se tiennent dans une religieuse réserve, car l'Éternel pourrait sévir contre eux. » — C'est-à-dire que non-seulement le vulgaire, mais les pontifes eux-mêmes, plus éclairés et plus saints, doivent bien se garder d'approfondir l'essence divine, car ils ne pourraient se représenter cette essence que sous une

(1) Exod. XIX, 21, 22. — Comparez l'appréciation de l'auteur avec celle de Maïmonide, *Guide des égarés*, I, 5.

forme *matérielle*, ils prêteraient à Dieu un corps et des attributs humains, et se précipiteraient dans l'abîme redoutable de l'*idolâtrie* ; et ainsi, loin de parvenir à leurs fins, ils seraient fatalement victimes de leur imprudence.

CHAPITRE III.

Immatérialité de Dieu.

« Dieu est incorporel. En d'autres termes, nous « croyons que cet Être unique dont il a été parlé « n'est ni un *corps* ni une *force dans un corps* (1), « et qu'il ne peut subir, ni essentiellement ni acci- « dentellement, aucun des attributs afférents au « corps, tels que le mouvement et le repos. C'est dans « ce sens que nos docteurs ont dit (2) : « Dieu « n'est sujet..... ni à la composition ni à la « décomposition.... » Et le prophète nous dit « (Isaïe, XL, 25) : « A qui pouvez-vous me comparer, « et (à quoi) ressemblé-je, dit le Très-Saint ? » Or, si « Dieu était corporel, il ressemblerait à tous les « corps. — Quant à ces passages de la Bible où l'on « prête à Dieu des attributions corporelles, comme « celles de *marcher*, *se tenir debout*, *s'asseoir*,

(1) C'est-à-dire une *âme*, qui est non-seulement créée et contingente, mais limitée par le corps qui la renferme et soumise, dans une certaine mesure, à ses imperfections.

(2) Talm. *Chaghigah*, f. 15 *a*. Selon Raschi et d'autres, ce passage s'applique aux anges.

« *parler*, et autres semblables, tout cela doit s'en-
« tendre figurément, et « la Bible, comme disent
« nos docteurs (*Baba Metsia*, 31 *b* ; *Synhédr.* 64 *b*,
« et *passim*), s'exprime en langage humain. » C'est
« là, du reste, un point qu'on a maintes fois traité.

« Ce troisième article est indiqué par cette parole
« de Moïse (Deutér. IV, 15, cf. *ibid.* 12) : « CAR VOUS
« N'AVEZ VU AUCUNE FORME » ; c'est-à-dire, vous n'a-
« vez pas (lors du Décalogue) perçu Dieu sous une
« forme quelconque. »

Nous lisons dans le Talmud (Tr. *Berakhoth*, 17 a) : « A la différence de la vie présente, la vie future ne connaît ni le manger ni le boire, ni les passions ni les appétits physiques ; mais les bienheureux y trônent parés de leurs couronnes, et se délectent de la vue des perfections divines. »

En nous représentant les justes *assis* sur le trône, le Talmud fait visiblement allusion à la *quiétude* parfaite dont ils jouissent ; car lui-même nous apprend ailleurs (*Chaghig.* 15 a) que, « dans le ciel, il ne peut être question d'être assis ni debout. » Et ces *couronnes* dont ils sont parés, qu'est-ce autre chose que la félicité même qu'ils éprouvent à « contempler les perfections divines », félicité qui échoit à chacun d'eux selon ses œuvres, de sorte que chacun perçoit l'essence divine suivant qu'il s'en est rapproché davantage ici-bas par la méditation, par la piété, par la vertu ? Pour représenter cette joie su-

prême, rien ne convenait mieux que l'image de la *couronne*, cette couronne royale qui résume toutes les grandeurs et tous les bonheurs terrestres, ou du moins les plus hautes aspirations du vulgaire. Mais ici, comme il résulte évidemment de l'ensemble du passage, l'expression est figurée et s'applique à une félicité essentiellement spirituelle; à peu près comme dans l'expression (1) : « Une joie éternelle sera *sur leur tête* », ce qu'il est impossible de prendre à la lettre. Et remarquez la finesse du terme talmudique : « Parés de LEURS couronnes. » En effet, ces couronnes sont bien à eux, puisqu'elles ne sont autres que la somme même et le résultat des œuvres qu'ils auront accomplies en ce monde, et en raison desquelles ils obtiendront une intuition plus ou moins vive, plus ou moins ravissante, de la splendeur divine. D'où il suit que, dans la pensée du Talmud, cette splendeur, qui est l'essence de Dieu, est éminemment spirituelle.

Voici maintenant ce que rapporte l'Évangile (Évangile de Jean, IV, 20 — 24) : La Samaritaine rencontrée par Jésus lui ayant objecté : « Nos pères ont adoré sur cette montagne, et vous dites, vous autres, que le lieu où il faut adorer est Jérusalem », Jésus, dans le cours de sa réponse, lui dit : « *Dieu est esprit...* » De même, dans les Actes des Apôtres (Ch. XVII, v. 29), nous lisons : « Etant donc la race de

(1) Isaïe, XXXV, 10; LI, 11.—Cf. Maïm. *Mischné Torah*, hilkh. Teschoub. VIII, 2.

Dieu, nous ne devons pas croire que la Divinité soit semblable à de l'or, ou à de l'argent, ou à de la pierre, œuvre de l'art et de la *pensée* (1) des hommes... » C'est-à-dire : Ce que l'homme peut percevoir soit par les sens, soit même par la pensée, ne saurait être Dieu, parce que l'homme ne peut percevoir que des choses matérielles et que Dieu est immatériel.

Au premier abord, la réponse de Jésus à la Samaritaine peut sembler singulière : Dieu est *esprit !* Mais l'esprit que nous connaissons, celui de l'homme, est une chose créée ; Dieu, au contraire, est essentiellement créateur ! Et c'est ainsi que, dans son Épitre aux Romains (Ch. Ier, v. 25), Paul s'écrie : « Ils ont changé la vérité de Dieu en fausseté ; ils ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, qui est béni éternellement. »

Mais voici comment je m'explique la réponse de Jésus :

Selon Maïmonide (*Guide*, part. I, chap. 26, 46, etc.), les prophètes, voulant inculquer aux hommes la croyance en Dieu, et considérant que le vulgaire n'admet que ce qu'il peut se représenter matériellement, se sont résignés à représenter eux-mêmes la Divinité avec des attributs matériels, sauf à rectifier plus tard cette notion, une fois qu'on serait bien pénétré de la vérité du principe.. C'est ainsi qu'ils prê-

---

(1) Ostervald dit *l'industrie ;* mais cette version n'est conforme ni au grec ni au latin.

tent au Créateur une *main*, des *yeux*, etc., tout en sachant fort bien qu'il n'a ni yeux ni mains. Car encore valait-il mieux nous en donner cette idée inexacte et imparfaite que de nous laisser ignorer son existence même ; et, entre deux maux, ils ont choisi le moindre. C'est encore là le sens de cette parole talmudique déjà citée (Voir ci-dessus page 34) : « La Bible s'exprime en langage humain », c'est-à-dire que, s'adressant à des hommes, ayant à leur enseigner des vérités importantes, elle s'est vue forcée d'emprunter leur langue, quelque vicieuse et erronée qu'elle soit.

Ceci peut servir à comprendre un passage remarquable et difficile de l'Exode. Nous y lisons (Ch. III, v. 13—15) : « Moïse dit au Seigneur : — Voici, j'irai trouver les enfants d'Israël, et je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous. S'ils me demandent alors : « Quel est son nom? » que leur répondrai-je? — Et Dieu dit à Moïse : JE SUIS CE QUE JE SUIS (1)... Et Dieu dit encore à Moïse : Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël: L'ÉTERNEL, Dieu de vos pères, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, m'a délégué vers vous. Tel est mon nom à jamais, tel est mon titre dans tous les âges. »

Or, il y a lieu de se demander : 1° Que signifie la question de Moïse? Est-ce qu'il ne connaissait pas le nom de l'Éternel, de celui qui lui parlait comme Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? 2° Que signi-

(1) Voir la traduction du Pentateuque par L. Wogue, vol. II, p. 20—21, notes 3 et 4.

fie la réponse de Dieu ? Il commence par dire : « Je suis ce que je suis », réponse évasive qui semble interdire la révélation du nom sacré ; puis, aussitôt après, il l'invite à révéler ce même nom !

Voici comment, selon moi, il faut entendre la chose :

La question de Moïse signifie : « Quel nom dirai-je aux Israélites, qui soit assez caractéristique pour leur faire connaître Dieu, sans les induire à des conceptions matérielles à son égard ? » Sur quoi Dieu répond : « Je suis ce que je suis », c'est-à-dire, tu ne prononceras d'abord aucun nom propre ; puis, lorsqu'ils connaîtront l'existence de cet Être mystérieux et tout-puissant qui s'intéresse à leur sort, tu leur nommeras L'ÉTERNEL. Et encore ce vocable n'est-il pas proprement mon nom, — je n'ai point de nom dans la langue humaine, qui ne peut nommer que des substances corporelles (1), — mais il a pour but de leur rappeler qu'il y a un Être créateur de l'*univers* (2), un Être qui *a été*, qui *est* et qui *sera* éternellement (3), que l'homme est absolument inca-

(1) Il va sans dire que nous laissons à l'auteur la responsabilité de cette assertion, ainsi que de plusieurs autres.

L. W.

(2) Le mot du texte *leolâm*, que nous avons traduit *à jamais*, signifie d'après l'auteur, *pour l'univers* ; acception rare dans la Bible, mais très-ordinaire dans l'hébreu rabbinique et moderne.

(3) Tel est, suivant la plupart des exégètes, le sens probable du saint Tétragramme, en hébreu *Jéhovah* ; nom ineffable selon la Synagogue, et que nous avons rendu,

pable de percevoir et conséquemment de nommer.

Ceci, pour le dire en passant, donne la clef de certain passage talmudique relatif au texte même qui nous occupe. Sur ces mots : « Tel est mon nom à jamais, etc. », le Talmud (Tr. *Peçach.* 50 *a*; *Kiddousch.* 71 *a*) commente : « Le nom divin s'écrit d'une façon, mais il se prononce d'une autre ; il s'écrit *Jéhovah*, mais on doit l'énoncer *Adonaï.* » Qu'est-ce à dire ? C'est que si nous l'appelions Jéhovah, mot qui a l'apparence d'un nom propre, il s'ensuivrait que nous connaissons, que nous percevons l'essence de Dieu, ce qui n'est pas et ne peut être ; au lieu qu'en prononçant *Adonaï* (mon Seigneur), qui n'est au fond qu'un qualificatif tiré de la langue usuelle, nous déclarons uniquement reconnaître sa souveraineté absolue.

On comprendra maintenant sans peine la réponse de Jésus ci-dessus relatée : « Dieu est esprit. » En voici le développement. Nul homme sur la terre, étant composé de corps et d'âme, ne peut percevoir l'essence divine, ne peut dès lors donner un nom à Dieu; mais si nous ne pouvons connaître Dieu directement, nous pouvons du moins le connaître par ses œuvres. Pénétré de ces vérités, voulant apprendre à la femme samaritaine qu'il y a un Dieu,

---

d'après l'usage le plus accrédité, par son équivalent *l'Eternel*. Voy. *Préliminaires* de notre Pentateuque, pages L et LI ; *ibid.* vol. II, page 42, note 3.

que ce Dieu est incorporel, partant non perceptible, mais qu'on peut s'élever à sa connaissance par l'observation de ses œuvres, Jésus choisit, entre toutes les œuvres divines, à la fois la plus noble, la plus mystérieuse et la plus proche de nous-mêmes, je veux dire l'*esprit*, l'âme humaine ; et par ces mots : « Dieu est esprit », il lui montre comment la nature de son propre esprit lui révélera l'existence et la nature de Dieu. « Tu as une intelligence ? — Oui, seigneur. — Peux-tu la percevoir ? — Non. - Est-ce une substance corporelle ? — Non, seigneur, non. — Eh bien ! ma fille, cette intelligence est créée, elle a donc un créateur, et ce créateur ne peut être d'une essence moins pure. Donc, il y a un Dieu, et ce Dieu est incorporel, et tu ne peux le percevoir. Voilà les trois points que tout croyant doit connaître ; grave-les au plus profond de ton cœur. »

CHAPITRE IV.

Dieu est éternel.

« Ce dogme consiste à croire que l'Être unique dont « nous avons parlé est *antérieur à toute chose* (1), « d'une manière absolue et à l'exclusion de tout autre

(1) Ce qui d'une part implique, par déduction, qu'il est aussi postérieur à toute chose, en d'autres termes *éternel* (mot qui manque à la langue arabe) ; et, d'autre part, exclut le système d'une matière préexistante et qui serait coéternelle à Dieu. Voy. *Guide*, I, 57, etc.

« être. Les preuves bibliques de cette croyance sont « nombreuses, et elles se résument dans cette parole « de Moïse (1) : « LE DIEU *antérieur* EST UN ASILE (pour « Israël). »

A cette dernière citation de Maïmonide, on peut ajouter le verset (2) auquel fait allusion la formule synagogale du même dogme : « Je suis le *premier* et le *dernier*, et hors moi il n'est point de Dieu. »

C'est à un point de vue semblable qu'on lit dans le Talmud (*Schabbâth*, 55 *a; Yômâ*, 69 *b; Synhéd.* 64 *a*) : « Dieu a pour signature ÉMETH *(Vérité).* » Sur quoi le Midrasch-rabba (Deutér. paragr. Ier) remarque : « Pourquoi ÉMETH ? Parce que ce mot hébreu se compose de trois lettres : l'*aleph*, commencement de l'alphabet ; le *mem*, qui en est le milieu ; le *taw*, qui en est la fin ; ce qui veut dire que Dieu est le premier et le dernier, le commencement et la fin, et que hors lui il n'est point de Dieu. »

Or. à première vue, il n'y a guère de rapport appréciable entre la notion de vérité *(émeth)* et celle d'éternité ; mais on le saisira par ce que je vais dire. Nous lisons dans Jérémie (ch. x, v. 10) : « Le Seigneur Dieu est vérité ; c'est le Dieu vivant et le roi de l'éternité. » Et Maïmonide explique (*Mischné*

---

(1) Deutér. XXXIII, 27; traduit selon la pensée probable de Maïmonide.

(2) Isaïe, XLIV, 6 ; cf. *ibid.* XLVIII, 12, etc.

Torah, première partie, I, 4) : « Dieu seul est vrai, et il n'y a point de vérité semblable à la sienne, nul être n'est réel comme lui. » En effet, le nom d'*Elohim* indique la *puissance* dont Dieu dispose. Il est vrai que les dieux des Gentils s'appellent aussi Elohim ; ainsi on lit entre autres (Michée, IV, 5) : « Tous les peuples s'avancent, chacun sous les auspices de son *dieu.* » Ces dieux, en effet, sont des puissances, car ils ne sont autre chose que les *forces* naturelles divinisées par l'erreur ; mais ce sont des puissances inconscientes, instruments de la Toute-Puissance intelligente qui est Dieu. Ainsi, on a vu le soleil, en apparence impérissable, éclairer, échauffer la terre, répandre journellement la vie sur tout ce qui la peuple, et on a adoré le soleil ; mais on n'a pas compris que c'est une force aveugle, que sa puissance est empruntée, qu'il ne fait autre chose qu'accomplir une mission, et qu'il y a une Intelligence supérieure, une Puissance créatrice et régulatrice qui lui a confié cette mission et communiqué ce pouvoir. Cet Être souverain est l'Éternel, et c'est pourquoi il s'appelle le *Dieu des dieux* (Deutér. x, 17 et *passim*), et c'est pourquoi Jérémie le proclame un *Dieu-Vérité*, car lui seul est vraiment Dieu. Seul il est incréé, seul au-dessus du temps, c'est-à-dire seul éternel et seul pouvant dire : « Je suis le premier et le dernier, hors moi point de Dieu ! »

Voyons maintenant si le Nouveau-Testament ne tient pas le même langage. Saint Paul, dans son Épître aux Hébreux (ch. I, 10-12. Comparer Ps. CII,

26-28), répète les paroles du Psalmiste : « C'cst toi, SEIGNEUR, qui as fondé la terre dès le commencement, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains. Ils périront, mais tu subsistes toujours; ils vieilliront tous comme un vêtement; tu les ôteras comme un habit, et ils disparaîtront; mais toi, tu es toujours le même, et tes années ne finiront point. » — Ecoutons l'Apocalypse (1): « Je suis l'alpha et l'oméga (l'*aleph* et le *taw* du Talmud), le commencement et la fin, dit le Seigneur, qui est, qui était et qui sera, le Tout-Puissant. » Ailleurs encore, dans le même livre (IV, 8) : « Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui a été, qui est et qui sera. » Et enfin (2) : « Tu es juste, Seigneur, qui as été, qui es et qui seras. »

CHAPITRE V.

La prière n'est due qu'à Dieu.

« C'est Dieu seul qu'il convient d'adorer, de révé-
« rer et de glorifier; c'est à lui seul que nous devons
« rendre un culte, adresser nos prières, obéir d'une
« manière absolue. Aucun de ces hommages n'est
« dû à un être quelconque autre que lui, — ange,
« étoile, sphère céleste, éléments ou ce qui en est com-

(1) Ch. I, v. 8. Comp. *ibid.* XXI, 6 et XXII, 13, où l'on ajoute : « le premier et le dernier ».

(2) XVI. 5. Voir ci-dessus, page 29, note 1.

« posé (1), — tous étant ses créatures, subordonnées à « lui, soumises à sa loi et accomplissant fatalement « leur destinée. On ne doit même pas les invoquer à « titre d'intermédiaires, d'intercesseurs entre nous et « Dieu ; mais c'est sur Dieu seul et exclusivement que « doit se porter notre pensée.

« Ce principe n'est autre que la DÉFENSE DE L'IDOLA- « TRIE, défense si fréquemment répétée dans la loi « mosaïque. »

« Où est le peuple assez grand, s'écrie Moïse (Deutér. IV, 7), pour avoir des divinités accessibles, comme l'Éternel notre Dieu l'est pour nous lorsque nous nous adressons à lui ? » — *A lui*, commente le Talmud(*Siphrê*, *ad* Deutér. IV), et non pas à ses attributs (qui ne sont autre chose, en réalité, que ses œuvres, c'est-à-dire les formes visibles ou latentes, les créatures ou les forces, par lesquelles se manifestent l'action de Dieu et on gouvernement dans le monde). Dans ce même Talmud, on lit encore (*Soukkah*, 45 *b*, et *Synhédr.* 63 *a*) : « Quiconque associe au culte de la Divinité celui d'un être quel conque sera retran-

(1) Ce qui est composé des quatre éléments admis par les anciens (le *feu*, l'*air*, l'*eau* et la *terre*), en d'autres termes, le monde sublunaire ou le globe terrestre, considéré dans son ensemble ou dans ses parties. En refusant ci-après, par le mot « fatalement », le libre arbitre à tous les êtres hormis Dieu, Maimonide, croyons-nous, n'en excepte pas l'homme lui-même ; car notre liberté aussi est l'œuvre de Dieu, et nous ne pouvons, le voulussions-nous ,cesser d'être libres.

ché du monde, selon ce texte (Exod. xxii, 20) : « Celui qui sacrifie aux dieux sera anathème : l'Éternel SEUL doit avoir vos hommages. »

Il n'est pas sans intérêt de voir comment Maïmonide, dans son Abrégé du Talmud ou *Mischné-Torah* (*Hilkhoth Akkoum*, ch. ii, § 1), expose le même dogme et développe la même pensée, dont il a fait, comme on vient de le voir, le V[e] article de foi :

« Le véritable sens des défenses mosaïques relatives à l'adolâtrie, c'est qu'il n'est permis d'adorer aucun être créé, — ange, sphère ni étoile, ni aucun des quatre éléments, ni rien de ce qui en est formé. Même reconnaître l'Éternel comme vrai Dieu, et adorer à un degré quelconque une de ses créatures comme son délégué ou son représentant, c'est encore être idolâtre ; et tel est le sens de cette parole de Moïse (1) : « Tu pourrais aussi porter tes regards vers le ciel, contempler ce soleil, cette lune, *etc.*, et te laisser induire à les adorer, l'Éternel ton Dieu les ayant dispensés à tous les peuples sous le ciel... » C'est-à-dire : En contemplant les corps célestes et en méditant sur leurs fonctions, tu pourrais être amené à te dire : « Puisque les astres gouvernent le monde, puisque Dieu les a préposés à la terre en raison de leur vitalité (2) et de leur nature incorruptible, il con-

(1) Deutér. iv, 29. (Traduit selon la pensée présumée de Maïmonide.)

(2) Le texte porte ici *lih'yôth ;* il faut lire probablement *lih'yôtâm*. — Maïmonide croit, avec plusieurs autres théologiens, que la sphère céleste et les astres sont doués de

vient donc de se prosterner devant eux et de les adorer. » C'est à ce même point de vue que Moïse nous dit ailleurs (Deutér. XI, 16) : « Prenez garde *que votre cœur ne s'égare* et qu'alors, vous détournant de moi, vous ne portiez vos hommages à des dieux étrangers. » L'idolâtrie a donc pour cause un « égarement du cœur », une aberration du jugement, qui nous fait voir dans certains êtres des intermédiaires naturels entre nous et Dieu, et par suite nous porte à les adorer. »

Le Nouveau-Testament professe les mêmes principes. L'auteur de l'Apocalypse raconte (XXII, 8, 9) : « C'est moi, Jean, qui ai vu et qui ai ouï ces choses. Et après les avoir ouïes et vues, je me jetai aux pieds de l'ange qui me les montrait, *pour l'adorer*. Mais il me dit : Garde-toi bien de le faire; car je suis ton compagnon de service (1), et celui de tes frères les prophètes, et de ceux qui gardent les paroles de ce livre. *Adore Dieu !* » — Ainsi, l'ange lui-même déclare à Jean que Dieu seul est adorable.

L'Évangile de Mathieu (Chap. IV) nous montre Jésus emporté par l'Esprit dans un désert, pour être tenté par Satan. Celui-ci lui montre tous les royau-

---

vie et même d'*intelligence;* qu'en outre, bien qu'ils aient commencé, ils ne finiront point. La trace de ces croyances se retrouve çà et là dans notre rituel et même. jusqu'à un certain point, dans la Bible.

(1) Dans le grec, *sundoulos;* dans la Vulgate, *conservus*. Il s'agit du service de Dieu, et ce terme rappelle d'une manière frappante la dénomination de *mal'akhê ha-scharêth* que le Talmud donne aux anges.

mes du monde et leur gloire, et il lui dit (*Ibid.* v. 9 et 10): « Je te donnerai toutes ces choses si tu te prosternes devant moi et m'adores. Alors Jésus lui dit : Retire-toi, Satan! car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul. » C'était lui dire : Dieu veut être adoré directement, et il n'est besoin d'aucun intermédiaire pour lui transmettre nos prières et nos hommages.

Citons encore les textes suivants : « Mais toi, quand tu pries..., prie ton Père, qui habite au secret (de ton cœur). » *Ibid.* VI, 6. — « Vous donc, priez ainsi : « Notre Père qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié, etc. » *Ibid.* v. 9. — « Et il pria en disant : *Mon Père*, que ce calice passe loin de moi, etc. » *Ibid.* XXVI, 39. — « Il s'en alla encore pour la seconde fois et pria, disant : Mon Père, etc. » *Ibid.* v. 42. — « Un jour que Jésus était en prière..., un de ses disciples lui dit : Seigneur, enseigne-nous à prier, etc. Et il leur dit : Quand vous priez, dites : Notre Père, qui es aux cieux, etc. » Luc, XI, 1, 2. — Et dans les Actes des Apôtres (I, 24) : « Ils prièrent en disant : Toi, Seigneur, qui connais tous les cœurs, etc. » — « Alors Simon répondit et leur dit : Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi... » *Ibid.* VIII, 24. — « Tandis que Pierre était gardé dans la prison (par l'ordre du roi Hérode), l'Église faisait sans cesse des prières à *Dieu* pour lui. » *Ibid.* XII, 5. — Mêmes témoignages dans les Épîtres de Paul : « Je vous conjure donc, mes frères, par notre Seigneur *Jésus-Christ*..., de combattre avec moi dans les

prières que vous ferez à *Dieu* pour moi. » Rom. xv, 30. — « Trois fois j'ai prié le Seigneur que celui-là se retirât de moi. » II Cor. xii, 8. — « Et je prie Dieu que vous ne fassiez aucun mal. » *Ibid.* xiii, 7. — Enfin, l'apôtre Jacques, dans son Épître catholique (v, 14): » Quelqu'un est-il malade parmi vous? Qu'il appelle les pasteurs de l'Église, et qu'ils prient pour lui et qu'ils l'oignent d'huile au nom du Seigneur. »

Les documents chrétiens s'accordent donc avec les nôtres pour proclamer cette importante vérité : que le culte d'adoration n'appartient qu'à Dieu et qu'on ne doit invoquer aucun ange, aucune créature, fût-ce à titre d'intermédiaire.

CHAPITRE VI.

Autorité des prophètes.

« Il faut croire à la PROPHÉTIE (ou à l'INSPIRATION) ;
« c'est-à-dire qu'il existe dans l'espèce humaine certai-
« nes natures d'élite, douées de qualités exceptionnel-
« les et d'une intelligence transcendante, propre à re-
« cevoir finalement la *forme* (l'empreinte) de l'Intelli-
« gence absolue. Une fois réalisé ce contact de l'intel-
« lect humain avec l'Intellect actif (universel), une
« émanation supérieure descend de celui-ci sur celui-là:
« c'est là ce qui constitue l'inspiration prophétique,
« c'est là ce qui fait le prophète. — L'analyse de ce
« dogme comporte de longs développements; nous ne
« pouvons ici l'exposer en détail, non plus que les con-

« ditions où s'obtient la faculté prophétique, car il y « faudrait, pour ainsi dire, le concours de toutes les « sciences(1). Je me bornerai donc à ce simple énoncé.

« Quant aux textes bibliques, ils font foi de cette « inspiration accordée à nombre de prophètes. »

Ces textes, auxquels se réfère notre auteur, sont innombrables, et l'un des plus frappants est ce mot de Jéhu (II *Rois*, x, 10) : « Sachez bien qu'aucune des paroles de Dieu ne tombe à terre (2). » C'est là, en effet, ce qui distingue les prophètes, organes du vrai Dieu, d'avec les astrologues, nécromanciens, augures et autres devins. Eux aussi annonçaient l'avenir ; mais leurs prédictions, conjecturales et arbitraires, ne s'accomplissaient jamais — si elles s'accomplissaient — que par hasard ou partiellement : celles de nos prophètes, au contraire, se réalisent infailliblement et dans toute leur étendue. C'est pourquoi Isaïe (XLVII, 13) a pu dire : « Qu'ils viennent donc à ton aide, tes astrologues, qui te révèlent, mois par mois, quelque chose de ce qui doit t'arriver ! — *Quelque chose*, jamais *tout* », remarque avec raison le Midrasch-rabba (*Genèse*, § 85 ; Comp.

---

(1) Maïmonide a traité ce sujet en détail dans son *Guide*, part. II, ch. 32 et suivants.

(2) C'est-à-dire, ne demeure sans effet, ne manque de s'accomplir. Cf. Isaïe, LV, 10, 11. — Toutefois, il ne s'ensuit pas que toutes les paroles des prophètes doivent s'accomplir *littéralement*. Plusieurs de leurs prédictions, notamment messianiques, ne peuvent, selon nos meilleurs théologiens, s'interpréter qu'au figuré.

Maïmonide, *Hilkh. Yeçodé ha-Torah*, ch. x.) Avec plus d'énergie encore, le même Isaïe (XLIV, 25) s'écrie : « Dieu annule les pronostics des magiciens, il déjoue la parole des sorciers. » Mais de la parole de nos prophètes, qui est la parole de Dieu même, « rien ne tombe à terre », pas une syllabe ne reste inaccomplie.

Quelle est la doctrine du Talmud à cet égard? Cette parole de Dieu à Moïse (*Exod.* XXIV, 12) : « Je veux te donner les tables de pierre, la Loi et les préceptes que j'ai écrits pour leur instruction (des Israélites) », est ainsi commentée par nos docteurs (Talm. *Berakh.* 5 a) : « ... La *Loi* et les *préceptes*, cela signifie la loi écrite (1) et la loi orale ; ce que *j'ai écrit*, ce sont les livres des Prophètes et des Hagiographes... ; d'où il suit que tous ces documents furent déjà communiqués à Moïse sur le mont Sinaï. » Manière allégorique de nous apprendre que la Bible tout entière est contenue, en germe et en esprit, dans le Pentateuque, et que par conséquent les paroles des prophètes sont véridiques et légitimes comme celles de Moïse.

Quant au Nouveau Testament, est-il nécessaire de rappeler qu'il cite à chaque page les paroles des prophètes ; qu'il s'appuie partout sur leur autorité, qui est le fondement même de la sienne et son unique

(1) Littéralement, l'Ecriture (*Mikra*) ; mais il ne peut s'agir ici que du Pentateuque seul, puisque les autres parties de la Bible, les Prophètes et les Hagiographes, vont être mentionnées tout à l'heuer.

raison d'être? Mentionnons cependant cette parole célèbre de Jésus lui-même (1) (*Math.* v, 17) : « Ne pensez point que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes ; je suis venu, non pour les abolir, mais pour les accomplir. » Plusieurs, à la vérité, traduisent : pour les *compléter* (2) ; mais si le Christ eût parlé ainsi, il aurait ouvertement contredit cette Loi même qu'il ne veut pas abolir, cette Loi qui défend de rien *ajouter* à son texte, aussi bien que d'en *retrancher* quelque chose (*Deut.* iv, 2 et xiii, 1). — Ainsi, Jésus reconnaît aux prophètes la même autorité qu'à Moïse.

Une preuve peut-être plus remarquable encore de sa soumission, c'est lorsqu'il dit à un lépreux qu'il vient de guérir (*Math.*, viii, 4 ; cf. *Marc*, i, 44, *Luc*, v, 14) : « Va-t'en, montre-toi au sacrificateur, et offre le don que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage... » *Témoignage* de quoi, si ce n'est du respect de Jésus pour la parole non-seulement de Moïse, mais d'un simple prêtre institué par Moïse? En effet, la pureté et l'impureté légales dépendaient essentiellement de la déclaration du prêsre (Voir Lévit. xiii-xv) et la phrase de Jésus dit clairemeut : « Bien que ce soit moi qui t'aie guéri, va néanmoins auprès du sacrificateur (*kohên*), qui seul a qualité pour te déclarer pur. Et ce sera là un

(1) Il est vrai qu'elle s'applique d'une manière plus directe et plus complète à l'article ix ci-après.

(2) Le grec *plérôçaï* comporte les deux acceptions, La Vulgate dit *adimplere*, accomplir.

témoignage pour tous, comme quoi j'accomplis la loi de Moïse et l'observe strictement. »

Pareillement, nous lisons dans les Actes des Apôtres (xxiv, 14) que Paul, se justifiant devant le tribunal du gouverneur Félix, dit entre autres : « Or, je reconnais que, conformément à la voie qu'ils appellent secte, je sers le Dieu de mes pères, croyant tout ce qui est écrit dans la Loi *et les Prophètes.* » Même livre (vii, 42) : « ... Comme il est écrit dans le livre des Prophètes. » Et ailleurs (xxvi, 27) Paul s'écrie : « Roi Agrippa, ne crois-tu pas aux prophètes ? je sais que tu y crois. » Et le même aux Hébreux (iv, 12) : « Car la parole de Dieu est vivante », etc. Enfin, car il faut se borner, l'apôtre Jacques (*Ep. cathol.* v, 10) dit expressément : « Frères, prenez pour exemple de patience dans les afflictions *les prophètes, qui ont parlé au nom du Seigneur.* »

Ainsi, sur ce point encore, la doctrine évangélique est démontrée conforme à celle du Talmud et de la Synagogue.

CHAPITRE VII.

Prééminence de Moïse.

« Nous devons croire que notre maître Moïse a « été le prince de tous les prophètes, de ceux qui « l'ont précédé comme de ceux qui l'ont suivi. Tous « lui sont inférieurs, car Moïse a été le privilégié « de l'espèce humaine, celui qui a connu la Divinité

« plus qu'aucun homme ne l'a connue ou ne la con-
« naîtra jamais. Il s'est tellement élevé au-dessus des
« conditions de l'humanité, qu'il est devenu l'égal des
« *anges* et a participé à leur nature. Il n'est pas
« resté (entre lui et la vérité divine) une seule bar-
« rière qu'il n'ait renversée et franchie, pas un de
« ces obstacles qui naissent de la matière et de ses
« imperfections (1). En lui s'étaient anéanties toutes les
« facultés de l'imagination et des sens, tous désirs et
« appétits terrestres, de sorte qu'il était devenu une
« *pure intelligence ;* et c'est pourquoi l'on a dit de
« lui qu'il parlait à Dieu directement, sans l'inter-
« médiaire des anges (2)... »

(Suivent des considérations sommaires sur l'importance de la question, et l'exposé des *différences*, au nombre de quatre, qui constituent la supériorité prophétique de Moïse. Nous ajournons quant à présent ces détails, qui feraient longueur ici, et qui se retrouvent

(1) Il est permis, croyons-nous, au plus fervent Israélite de trouver quelque exagération dans cette pensée de Maïmonide, ou du moins dans son langage. Aux yeux de la Synagogue, Dieu seul est parfait et infaillible. Pour être supérieur aux autres hommes, Moïse n'en fut pas moins homme : c'est ce qui ressort deux fois du témoignage du Pentateuque (*Exod.* XXXIII, 20, et *Nomb.* XX, 12), de celui du Talmud (*Siphrè* sur Nomb. XXXI ; *Peçach.* 66 *b*, etc.), et de celui de Maïmonide lui-même (*Huit Chap.* ch. IV).

(2) Allusion au surnom que les Arabes donnent à Moïse : *Kalim Allah*, l'Interlocuteur de Dieu. (*Note de Pococke*). — D'après une communication de M. Goldberg, ce terme signifierait plutôt : Le *porte-parole* de Dieu, celui qui transmet sa parole et ses ordres. Comparez l'*amora* dn Talmud.

d'ailleurs dans le Mischné-Tôrah du même auteur : *hilkh. Yeçôdé ha-Tôrah*, VII, 6 ; cf. *Guide*, part. II, ch. 35.)

Le passage capital où se trouve établie et, en quelque sorte, définie la prééminence de Moïse, est celui-ci (1) : « S'il (Moïse) n'était que votre prophète, moi, l'Eternel, je me manifesterais à lui par des visions, c'est en songe que je m'entretiendrais avec lui. Mais non : Moïse est mon serviteur ; de toute ma maison il est le plus dévoué. C'est face à face que je lui parle, par intuition et non par énigmes... »

Notre VIIe dogme, qui proclame non-seulement l'autorité de Moïse (voir ci-dessus, page 22), mais sa supériorité sur tous les autres prophètes, trouve un double écho dans le Nouveau Testament. La chose est évidente pour le premier point, puisque l'Evangile tout entier fonde son autorité première sur le Pentateuque, et invoque à chaque page la parole de Moïse. Quant au second point, le témoignage de Dieu en faveur de Moïse est répété littéralement par Paul, dans son Epître aux Hébreux (III, 5) : « Et certes, Moïse fut le plus fidèle de toute sa maison (2). »

Voici maintenant le point de vue du Talmud (tr. *Yebham.* 49 *b*) : « Tous les autres prophètes, dit-il,

(1) Nomb. XII, 6, 7; paroles de Dieu à Aaron et à Marie. La traduction de ce difficile passage est empruntée à notre version du Pentateuque, où l'on peut lire les notes qui la complètent et la justifient. Mais il va sans dire que nous ne l'imposons point, et nous la modifierons ci-après selon l'exigence des cas.

(2) La maison du Seigneur. Traduit d'après les textes grec et latin.

ont vu (*Dieu* ou *la vérité*) dans un miroir obscur; Moïse a vu dans un miroir clair et net. » La métaphore a quelque chose de singulier. Le miroir ne peut que refléter la personne qui s'y regarde; selon qu'elle-même sera belle ou laide, ainsi sera son image. La qualité de la vision tient donc à l'homme, non au miroir, et c'est de l'homme que le Talmud devait parler. Mais voici quelle était la pensée de nos docteurs.

On sait que l'homme est composé d'un corps et d'une âme, en d'autres termes de matière et d'esprit : l'un se manifeste par les appétits et les passions, l'autre par la raison, par la sagesse. Ces deux éléments opposés, qui se disputent notre être, font de l'homme, en quelque sorte, une antinomie vivante. Le corps l'enchaîne à la terre, l'âme le fait aspirer au ciel. L'un lui impose ses convoitises matérielles, la satisfaction de ses sens, l'assouvissement de ses appétences bestiales; l'autre, dans son sublime essor, l'emporte vers les régions du vrai, du beau et du bien, vers la justice, la vertu et la science. C'est que le corps est fils de la poussière, que l'âme est un rayon de l'éternelle Intelligence, et que chacun d'eux se ressent de son origine première. Tiraillé ainsi en sens contraires, sollicité par ces tendances contradictoires, c'est miracle que l'homme puisse vivre. Et il ne vit en effet que parce qu'une volonté toute-puissante retient ensemble les deux éléments qui le constituent, et il ne cesse de vivre que lorsque cette même volonté leur permet de se disjoindre. N'est-ce pas

dans ce sens que le Talmud dit (tr. *Aboth*, IV, fin): « C'est malgré toi que tu vis », c'est-à-dire que la vie humaine est un état de *contrainte*, la jonction contre nature de deux principes hostiles l'un à l'autre?

Or, celui qui aspire à la perfection, à la possession de l'esprit saint, idéal de son âme intelligente, celui-là doit s'efforcer constamment de faire prévaloir les facultés et les tendances de son âme sur celles de son corps; « toujours, ainsi s'expriment nos docteurs (Talm. *Berakh.* 5 *a*), l'homme doit exciter en lui l'esprit du bien contre l'esprit du mal », — les nobles passions contre les passions mauvaises, l'âme contre le corps. Oui, *toujours !* car cette lutte doit être incessante, c'est la loi même de l'humanité. Qui n'avance pas recule, qui ne se perfectionne pas se dégrade ; et dans la voie de la vertu, comme dans celle de la science, nul ne peut rester stationnaire. « Pour l'homme intelligent, dit le livre des Proverbes (xv, 24), le chemin de la vie est *en haut*, et il évite ainsi l'abîme qui est *en bas.* » C'est-à-dire que l'homme de sens, qui veut gagner la vie éternelle, ne cesse pas un seul instant de diriger ses yeux et son cœur, sa pensée et ses efforts, vers les régions supérieures où réside le bien (1), sous peine de déchoir vers les basses régions du mal. Et lorsque l'âme est ainsi devenue maîtresse du corps, toute la conduite devient invariablement conforme aux exigences de la raison. Ainsi que l'ont dit nos sages

---

(1) Comparez la formule de la liturgie catholique : *sursum corda!*

(*Berakh.* 61 *b*) : « Les justes sont gouvernés par l'esprit du bien, les méchants par l'esprit du mal, le vulgaire par l'un et l'autre tour à tour. » *L'esprit du bien*, nous l'avons dit, c'est la raison, c'est-à-dire l'âme ; *l'esprit du mal*, c'est la passion, la sensualité, c'est-à-dire le corps. Les gens de bien obéissent à leur âme ; aussi chaque pas qu'ils font dans cette voie les y affermit davantage et leur vaut une perfection de plus : « La récompense du bien, c'est le bien » (tr. *Abôth*, IV). Les méchants sont asservis à leur corps ; aussi chaque pas dans la voie du mal les y enfonce davantage, et toute chute est pour eux l'occasion d'une chute nouvelle : « La punition du mal, c'est le mal » *Ibid.*). Enfin, les esprits médiocres et vulgaires cèdent tour à tour à l'un et à l'autre principe, aspirent tour à tour à monter, à descendre, subissent tantôt l'ascendant de l'âme qui les porte vers le ciel, tantôt celui du corps qui les entraîne vers la terre, et, ballottés par cette lutte qui les épuise, ils ne peuvent jamais s'élever à cette perfection qui fait le juste par excellence, moins encore à celle qui constitue le prophète.

C'est le cas de rappeler la remarquable assertion du Talmud (tr. *Nedar.* 38 *a*, cf. *Schabbâth*, 92 *a*) : « Le don de prophétie n'est accordé qu'à l'homme sage, fort et riche » ; assertion qui doit se compléter par les définitions de la Mischnah (tr. *Abôth*, IV) : « Qui est vraiment *sage* ? Celui qui sait apprendre de tout homme... », c'est-à-dire qui, tout savant qu'il soit lui-même, sait qu'il lui reste toujours à apprendre,

consulte modestement les plus humbles, et ne dédaigne les leçons de personne. « Qui est vraiment *fort* ? Celui qui sait se vaincre lui-même... », c'est-à-dire qui ne craint point d'entrer en lutte avec les penchants vicieux de la matière, et qui a su les faire plier sous la domination de l'esprit. « Qui est vraiment *riche* ? Celui qui est content de son sort », car le riche mécontent du sien est pauvre, et le pauvre satisfait de sa destinée est riche. La sérénité de l'intelligence est la condition indispensable de sa lucidité, et sans cette dernière, à son tour, l'inspiration prophétique est impossible.

Du reste, les conditions de cette inspiration ont été exposées avec détail par Maïmonide dans plusieurs de ses écrits. Nous nous bornerons, pour abréger, à extraire le passage suivant de son Compendium du Talmud (*Mischn. Tor.*, loc. cit., VII, 1 et 2) : « Un « des principes de la foi juive, c'est de reconnaître « que Dieu accorde à certains hommes le don de « prophétie. Ce don n'est accordé qu'à celui qui est « sage (1) par excellence, maître de ses passions qu'il « soumet constamment au joug de sa raison, et doué « du caractère le plus élevé et le plus généreux. « L'homme qui possède toutes ces qualités peut impunément pénétrer dans le *Pardès* (2) et s'adon- « ner à la méditation des graves mystères qui le « composent ; car son esprit est bien préparé pour les « comprendre, il s'est sanctifié de plus en plus en se « détachant des préoccupations matérielles du vul- « gaire, des soucis et des vains intérêts du siècle. Le « regard sans cesse fixé sur les célestes hauteurs,

« l'âme *attachée sous le Trône* de Dieu (1), il con-
« temple les saintes et pures apparitions, se rend
« compte des merveilleuses harmonies de l'œuvre
« divine, depuis la Forme première jusqu'à l'ombilic
« de la terre, et y découvre partout la grandeur in-
« finie du Créateur. Dès lors l'esprit saint l'inspire,
« et cette inspiration l'élève au niveau des anges ap-
« pelés *ischim* (2), tellement qu'il devient un autre
« homme, un homme supérieur même aux plus sages,
« et ayant conscience de cette transformation. C'est
« ainsi que Samuel a pu dire à Saül (I *Sam.* X, 6) : « En
« leur compagnie tu deviendras prophète, et tu seras
« soudain un autre homme. » — Or, il y a plusieurs
« degrés dans l'inspiration prophétique ; et comme,
« en fait de science, tel individu en possède plus que
« tel autre, de même, en matière d'inspiration, un
« prophète peut être supérieur à un autre pro-
« phète.... »

On peut rapprocher, de ce passage de notre docteur, la gradation formulée par le Talmud (*Abôd. zar.* f. 20 *b*) : « L'étude de la loi divine a pour première conséquence la circonspection religieuse ; celle-ci conduit au zèle, le zèle à la continence, la continence à l'abstinence, cette dernière à la pureté, celle-ci à la piété, la piété à l'humilité, l'humilité à l'horreur du péché, cette crainte du mal à la sainteté, la sainteté à l'*inspiration...* » — Et pourtant, ces conditions requises pour obtenir le don de prophétie sont encore inefficaces si l'on n'y joint les suivantes :

1° Il faut s'en rendre digne par une retraite plus ou moins longue, où d'une part l'esprit se recueille

dans la méditation et se prépare à mériter les communications d'en haut, et où d'autre part, libre des préoccupations terrestres, il puisse acquérir cette sérénité parfaite sans laquelle toute extase est impossible. C'est ainsi que nous voyons Elisée demander aux charmes de la musique les moyens d'arriver à cette disposition d'esprit, et « aussitôt que le musicien a joué de son instrument, la main du Seigneur (l'inspiration) se pose sur le prophète » (II *Rois*, III, 15). — « La Divinité, disent nos docteurs d'après ce texte même, ne se communique ni dans l'apathie, ni dans la tristesse, ni dans les occupations vaines ou les propos frivoles, mais seulement dans la joie qui suit une bonne action. » (Tr. *Schabb.* 30 *b*). Maïmonide, *loc. cit.* § 4, développe la même pensée.

2° Il faut avoir su, autant que possible, s'affranchir des exigences du corps. Entre le corps et l'âme il y a, nous l'avons dit, antagonisme naturel et permanent; et, avec quelque puissance que l'âme s'élève au-dessus de la matière, il est rare qu'elle la domine assez pour apaiser la lutte. Aussi voyons-nous les prophètes en général, même à l'heure de l'inspiration, éprouver un trouble physique extraordinaire, pâlir, trembler, défaillir. Abraham, dans la vision mystérieuse du chapitre XV de la Genèse (v. 12), est en proie à une « terreur sombre et intense », et Daniel, en pareil cas, nous raconte lui-même (*Dan.* X, 8) que sa physionomie s'est subitement altérée et qu'il est tombé dans une prostration profonde. C'est que la crise prophétique, où l'âme aspire au ciel tandis que le corps nous retient violemment à la terre,

produit dans tout l'être une commotion qui peut aller, dans certains cas, jusqu'aux apparences de la folie.

A ce point de vue, on se rendra aisément compte du dire talmudique d'après lequel « quatre docteurs pénétrèrent dans le *Pardès* (1), mais avec des succès bien divers : Ben Azaï, Ben Zôma, Acher (2) et R. Akiba. Ben Azaï regarda témérairement, et il périt; Ben Zôma, pareillement indiscret, fut atteint de folie; Acher ravagea les plantes (3) : R. Akiba, seul, put entrer et sortir sain et sauf. » Or, cette grave différence dans les résultats tient à la différence des individus eux-mêmes, de leur organisation et de leurs procédés. R. Akiba avait une saine et forte intelligence, qui savait commander au corps et l'empêcher de la contrarier dans ses aspirations; aussi a-t-il pu « entrer impunément » dans le sanctuaire des vérités transcendantes et en rassasier son âme, et il en est aussi « sorti impunément », c'est-à-dire sans secousse ni perturbation pour son corps. Ben Zôma, lui, n'avait pas su dompter suffisamment ce corps rebelle, et moins encore l'avait su Ben Azaï; leurs intelligences n'étaient ni assez robustes pour résister à ses entraînements, ni assez épurées, assez bien préparées, pour concevoir et s'assimiler les vérités transcendantes. Elles devaient succomber dans la lutte : l'une s'égara jusqu'à la folie, l'autre lâcha les rênes et ce fut la mort. Quant à Elischa Acher, sa préparation morale n'était pas seulement incomplète, elle était fausse; il voulut approfondir, au flambeau de la raison humaine, des faits qui lui sont inaccessibles, des croyances étrangères à son domaine, et ne pou-

vant les raisonner il les répudia. C'est ainsi qu'on se perd avec les meilleures intentions, quand on les applique à contre-sens. Mais achevons d'exposer les particularités du prophétisme :

3° Les prophètes, en général, ne reçoivent l'inspiration, ne perçoivent les révélations divines, que par l'intermediaire d'un ange ; et c'est là, comme l'explique Maïmonide, le propre sens du passage déjà cité du livre des Nombres : « S'il n'était que votre prophète, moi, l'Eternel, je me manifesterais à lui par une *vision*, c'est en *songe* que je m'entretiendrais avec lui... » Aussi la perception des prophètes, loin d'être une intuition claire et directe comme celle de Moïse, ne s'opère-t-elle d'ordinaire qu'à l'aide d'*images symboliques* qui leur apparaissent, sorte de voile interposé entre Dieu et l'homme, et qui ne permet au prophète de connaître la volonté divine qu'à proportion de son intelligence plus ou moins lucide. Ainsi s'explique, selon moi, le dialogue que nous lisons au début des prophéties de Jérémie. Dieu lui demande (*Jér.* I, 11, 12) : « Que vois-tu, Jérémie ? — Je vois un rameau de l'arbre hâtif (l'amandier). — Tu as bien vu, répond le Seigneur : moi aussi je serai hâtif dans l'exécution de ma parole. » Que signifient cette question et cette réponse ? Et pourquoi ce compliment : *Tu a bien vu ?* Beau mérite, vraiment, de voir ce que Dieu lui fait voir ! Pas n'était besoin, pour cela, d'être prophète. Or, dans mon système, ces singularités s'expliquent fort bien. Jérémie, inférieur à Moïse comme tous les autres prophètes, n'avait pas perçu un fait distinct et uniqne, mais des images mul-

tiples et variées, entre lesquelles son intelligence sut démêler la principale, celle qui devait le mieux exprimer la pensée divine. Voici donc le sens du dialogue : « Entre les divers objets de ta vision, Jérémie, lequel distingues-tu comme le principal et le plus significatif? — C'est le rameau d'amandier; les autres images ou symboles ne sont que seeondaires. — Bien jugé, prophète! car moi aussi je serai hâtif, etc. »

4° Précisément à cause de ce caractère emblématique de leurs visions, nous voyons la plupart des prophètes communiquer au peuple le verbe divin sous une forme imagée, symbolique, souvent obscure et bizarre, chose qui n'arrive jamais à Moïse. « Les choses révélées au prophète, dit excellemment Maïmonide (*loc. cit.* § 3), lui apparaissent sous des symboles, dont il saisit aussitôt le sens et l'application véritable. Telle est la mystérieuse *échelle* que vit notre patriarche Jacob, et sur laquelle montaient et descendaient des anges (*Gen.* XXVIII, 12) ; tels sont les *animaux* de la vision d'Ezéchiel (*Ezéch.* I), le *pot bouillant* et la *branche d'amandier* vus par Jérémie (*Jér.* I, 11-13), le *rouleau* d'Ezéchiel (*Ez.* III, 1-3), le *boisseau* de Zacharie (*Zach.* V, 6 et s.), etc. Tantôt le prophète raconte et le symbole et sa signification, et c'est le cas de ceux que nous venons de citer (1); tantôt il n'expose que la signification seule (2), et d'autres fois au contraire le symbole sans son application. Mais, quel que soit leur procédé d'exposition, leur inspiration a constamment lieu par voie de symboles et d'une façon énigmatique. »

Telles sont les conditions particulières dans lesquelles s'exerçait d'ordinaire la prophétie ; mais aucune d'entre elles ne s'applique à Moïse, le prince des prophètes. Ainsi :

1° Dans toute sa carrière prophétique, il n'eut jamais besoin de *se préparer* pour recevoir l'inspiration ; et c'est ainsi, par exemple, que, dans une circonstance donnée, un cas douteux lui étant soumis, il put immédiatement faire appel aux lumières d'en haut : « Attendez, dit-il à ceux qui le consultent, je vais m'enquérir de ce que l'Eternel ordonne à votre égard » (*Nomb.* IX, 8). C'est que le corps de Moïse, depuis longtemps dompté par la puissance de l'esprit, s'était lui-même, pour ainsi dire, transfiguré et spiritualisé ; l'organisme et ses besoins s'étaient réduits à leur plus simple expression, et ne pouvaient plus faire obstacle à l'essor de l'intelligence. L'inspiration lui arrivait donc à volonté et à toute heure.

On s'explique, dès lors, l'étrange assertion de l'écrivain sacré (*Deut.* XXXIV, 6) : « On l'ensevelit (*Moïse*) dans la vallée, etc. ; mais nul ne connut sa sépulture.... » Quoi ! même à l'époque où il fut enseveli — car « connut » est au passé — on ignora le lieu de sa sépulture ! Tout au moins devait-il être connu de celui qui procéda à l'inhumation et de ceux qui en furent témoins. Mais le véritable sens de cette phrase, c'est que « nul ne *comprit* sa sépulture », ne put concevoir qu'il y eût lieu de mettre en terre un corps comme celui-là. Je m'explique :

Tout corps humain, on le sait, est composé des quatre éléments : feu, air, eau et terre (1). En qualité

de substance composée (1), il se dissout nécessairement par la mort, et chacun de ces éléments retourne à sa source respective : l'élément air (*esprit*) retourne à l'esprit, l'élément terre à la terre — selon cette parole de l'Ecclésiaste (XII, 7) : « La poussière redevient terre comme elle était, et l'esprit retourne à Dieu, qui l'avait donné ; » — les particules ignées sont reprises par le feu, les particules aqueuses par l'eau (2). Or, la Bible n'a d'autre but que de nous montrer combien était saint et pur le corps de Moïse. Je paraphrase ainsi le texte : On l'ensevelit dans la vallée ; mais personne ne comprit rien à cette sépulture, ne put s'expliquer pourquoi on avait inhumé ce corps glorieux, ce corps devenu dès longtemps, pour ainsi dire, une âme, et qui, n'ayant plus rien de terrestre, ne devait pas être rendu à la terre.

---

(1) Selon les principes de l'ancienne physique. — Nous faisons toutes réserves de droit sur les théories de l'auteur et sur son exégèse, d'ailleurs ingénieuse. On remarquera que dans ce qui suit, ainsi que dans la note ci-après, il joue quelque peu sur le mot hébreu *rouach*, qui signifie à la fois *vent* ou *air*, et *esprit* ; à peu près comme le grec *pneuma* et le latin *spiritus*.

(2) Ne trouve-t-on pas ici l'origine d'un usage bien connu, et commun aux Juifs comme aux chrétiens, celui de placer de l'eau et de la lumière près du mort ou dans la chambre mortuaire ? A côté de ce corps inerte, qui n'est plus que de la *terre*, voici le *feu* et l'*eau* ; reste l'élément *air* (l'esprit) ; et puisque ce dernier est absent, c'est donc qu'il n'appartient plus à ce bas monde. N'est-ce pas là un symbole expressif de notre croyance à la spiritualité de l'âme, conséquemment à son immortalité ? (*Note de l'auteur.*)

Citons encore, à ce propos, la Mischnah suivante du traité *Aboth* (ch. v, § 6) : « Dix choses furent créées le vendredi soir, au crépuscule, savoir : le gouffre (de Coré), la parole de l'ânesse (de Balaam), l'arc-en-ciel... etc. ; d'autres y ajoutent le sépulcre (ou la sépulture) de Moïse. » Voici le sens du passage. On sait que tout ce qui existe (en dehors de Dieu) a été créé en six jours, et que, une fois le sabbat venu, il n'y eut plus de création nouvelle. D'autre part, toute chose créée est perceptible, soit à nos sens, soit au moins à notre imagination. Mais il y a dix choses, veut dire la Mischnah, auxquelles nous croyons sans pouvoir nous en rendre compte : ces choses n'ont pu être créées ni dans les six jours, puisque alors nous les concevrions, ni le sabbat, puisque la création était close. Donc elles ont dû apparaître en cet instant intermédiaire qui sépare le vendredi de la nuit du sabbat, instant insaisissable comme les choses mêmes qu'il a vues éclore. Et puisque la sépulture de Moïse figure dans cette catégorie, il s'ensuit que nos docteurs aussi considèrent ce fait comme quelque chose d'étrange et d'incompréhensible.

2° Lorsque Moïse recevait l'inspiration prophétique, loin de trembler et de défaillir comme les autres prophètes, il restait calme et imperturbable, parce que le corps, dès longtemps transfiguré et dompté par l'esprit, conservait naturellement son assiette. De là l'aisance parfaite avec laquelle Moïse recevait les révélations de Dieu et lui communiquait lui-même sa pensée, aisance que l'Ecriture caractérise si bien par

ces mots (*Exod*, xxxiii, 11) : « L'Eternel s'entretenait avec Moïse face à face, comme un homme s'entretient avec un autre. »

3° La perception prophétique de Moïse lui arrivait toujours claire et distincte, sans intermédiaire d'aucune sorte entre Dieu et lui : ni ange qui lui transmît la volonté divine, ni symbole énigmatique à travers lequel il eût à chercher la vérité. C'est ce qu'indique nettement le texte des Nombres que nous avons déjà cité (xii, 6-8). Par exemple, tandis que Dieu, pour apprendre à Jérémie qu'il sera « prompt à accomplir ses desseins » sur Israël, a besoin de recourir à des détours, à la vision allégorique du rameau d'amandier, à Moïse il eût énoncé sa pensée sans ambages, et Moïse l'eût saisie sur-le-champ. C'est que, comme nous l'avons dit d'après le Talmud, le *miroir* où se reflétait pour lui la pensée divine était net, tandis que le miroir des autres prophètes était trouble, obscur, terni par les éléments humains.

4° Comme la perception de Moïse était éminemment lucide, ainsi sont lucides et sans voiles d'aucune sorte les termes dans lesquels il l'expose. Il appelle toutes choses par leur nom ; la simplicité et la clarté caractérisent constamment son langage. Il parle comme il a perçu, « par intuition, jamais par énigmes. »

Or, ces quatre sortes de supériorités, que Moïse posséda sur tout autre prophète, se résument dans la louange, déjà citée, que lui décerne Dieu lui-même

(Nomb. *loc. cit.*) : « De toute ma maison, c'est le plus sûr, le plus intime, » c'est-à-dire le plus intimement initié à ma pensée. Et puisque le Nouveau Testament, nous l'avons vu (*supr.* p. 54), reproduit textuellement cet éloge, il admet nécessairement tous les faits précités qui en sont la conséquence. Donc, ici encore, le Nouveau Testament s'associe à la doctrine israélite, et il reconnaît avec la Synagogue que Moïse fut supérieur à tous les prophètes.

CHAPITRE VIII

La loi de Moïse est divine (1).

C'est-à-dire que, d'après notre croyance, cette loi que nous possédons aujourd'hui a été donnée à Moïse et émane tout entière de la Divinité. Moïse l'a reçue, d'un bout à l'autre, par une voie que la Bible appelle figurément *parole*, voie incompréhensible à tout autre qu'à celui-là même qui fut l'objet de cette faveur. Moïse n'a été qu'un secrétaire, écrivant, sous la dictée d'en haut, tous les faits historiques, les discours et les préceptes, d'où son nom de MEHOKEK (*Nomb.* XXI, 18 et *Deut.* XXXIII, 21). Et il n'y a aucune différence entre des phrases telles que : « Les enfants de Cham furent Kousch et Misrayim » (*Gen.* x, 6) ; « Le nom de sa femme était Mehêtab'el » (*ibid.* XXXVI, 39) ; Timna était la concubine d'Eliphaz » (2) (*ibid.* 12), — et ces autres phrases : « Je suis l'Éternel ton Dieu » (*Exod.* xx, 2) ; « Ecoute, Israël : l'E-

ternel est notre Dieu, l'Eternel est un » (*Deut.* VI, 4). Les unes comme les autres émanent de Dieu même, et toutes appartiennent à cette loi de Dieu qui est parfaite, pure, sainte, véridique. Aussi, d'après nos docteurs, le roi Manassès, qui considérait certains passages du Pentateuque comme l'œuvre personnelle de Moïse, doit être tenu pour infidèle et hérétique au premier chef, parce qu'il estimait que la Loi a (partout), à coté du sens apparent, un sens mystérieux, et que les phrases en question, n'ayant pour nous aucune importance, ne peuvent appartenir qu'à Moïse. Telle est, selon nos docteurs, l'hérésie de ceux qui nient la divinité de la Loi. Dût-on la reconnaître divine dans sa totalité, à l'exception d'un seul texte qu'on attribuerait à Moïse, on est déjà, suivant eux (Talm. *Synhéd.* 99 a), un hérétique, et l'on a, comme dit l'Écriture, « méprisé la parole du Seigneur » (*Nomb.* XV, 31). Non! il n'est pas un mot dans la Loi qui n'ait sa raison d'être et qui ne cache des profondeurs merveilleuses pour qui sait la comprendre. (Ou plutôt) personne ne peut aller jusqu'au fond de cette science, « grande comme le monde, vaste comme l'océan : » (*Job*, XI, 9). Nous devons donc nous conformer à l'exemple de David, de l'Oint du Dieu de Jacob, qui a dit (*Ps.* CXIX, 18): « Éclaire mes yeux, pour que je découvre les merveilles de ta Loi. » — Pareillement, l'explication TRADITIONNELLE de la Loi émane directement de la Divinité. Ainsi, ce que la Synagogue enseigne relativement à la forme et aux diverses conditions de la soukkah, du loulab

du schophar, des franges, des phylactères, etc., est identiquement conforme à ce que Dieu lui-même a révélé à Moïse (1) et que celui-ci nous a transmis en fidèle mandataire.

Le verset (principal) où ce dogme est affirmé est celui-ci (*Nomb.* XVI, 28) : « Alors Moïse dit : PAR CECI VOUS RECONNAITREZ QUE C'EST L'ÉTERNEL QUI M'A DONNÉ MISSION D'ACCOMPLIR TOUTES CES CHOSES, QUE JE N'AI RIEN FAIT DE MON CHEF. »

On sait que, lorsque Dieu ordonna à Moïse d'aller demander à Pharaon la liberté pour les Israélites, il hésita d'abord à accepter cette mission. Le motif réel du refus de Moïse, je le trouve dans cette judicieuse parole de Maïmonide (*H. yeçôd. hat.* VIII) : « Celui qui ne croit qu'en vertu de miracles (opérés par un homme) ne peut avoir une foi absolue; car il peut

(1) On trouve, il est vrai, dans le Talmud, un grand nombre de dissidences et de controverses sur ces différentes pratiques et d'autres semblables; par exemple, si le fruit désigné par la loi du Lévitique (XXIII, 40) est bien le *cédrat* un ou autre végétal ; si la femme est dispensée ou non de l'obligation des phylactères, etc. Mais il ne s'ensuit pas que les Talmudistes aient ignoré ces choses. Comment n'auraient-ils pas su, par exemple, que leurs mères et leurs aïeules ne mettaient pas de phylactères ? que partout et toujours la Synagogue avait adopté le cédrat et non un autre fruit, avait donné telle forme et non une autre à la soukkah et au loulab ? Ce n'est donc pas sur les faits en eux-mêmes que portent les discussions talmudiques, mais simplement sur la question de savoir si ces révélations de la Loi orale sont déjà indiquées par voie d'allusions dans la Loi écrite et quelles sont ces allusions. (*Note de l'auteur.*)

toujours lui rester un doute, à savoir, que les miracles soient l'effet de quelque prestige, de quelque opération magique ou autre.... Moïse le savait bien, et c'est pourquoi il se déroba d'abord à sa mission. » De fait, lorsque Moïse dit à Dieu (*Exod.* III, 11) : « Qui suis-je, pour aller chez Pharaon, et pour faire sortir les enfants d'Israël de l'Égypte ? » cette objection en renferme deux : 1° Je suis trop petit pour une telle démarche ; 2° dussé-je la faire, je ne pourrai faire sortir les Israélites de l'Égypte, parce que les Israélites eux-mêmes ne croiront pas à ma puissance. » A cette double objection, Dieu oppose une double réponse (*ib.* 12) : « Ces signes (ou miracles) seront pour toi, indiquant que je t'ai envoyé ; (mais) lorsque tu auras tiré ce peuple de l'Égypte, vous servirez Dieu sur cette montagne (1). » En d'autres termes, Dieu dit à Moïse : 1° C'est de Dieu que tu tiens ton autorité, et tu ne peux l'établir que par des miracles. Bien qu'ils soient sujets à caution, c'est donc par là que tu débuteras, afin qu'on sache que tu es mon mandataire. 2° Mais plus tard, « vous servirez Dieu sur cette montagne », sur le Sinaï, où les Israélites jugeront par eux-mêmes et accorderont foi entière à ta mission, à ton autorité. — C'est ce qui arriva effectivement lors de la promulgation du Décalogue, à la veille duquel « le peuple entier, d'une voix unanime, s'écria : Tout ce que dira l'Éternel, nous le ferons (*ib.* XIX, 8) ! » c'est-à-dire : C'est Dieu lui-même

(1) Nous traduisons ce verset — *invitâ minervâ* — de manière à l'accommoder à l'explication qu'en donne ici l'auteur.

que nous voulons entendre, et alors nous croirons. Voilà pourquoi Moïse dut « rapporter au Seigneur les paroles du peuple, » lui déclarer que ce dernier voulait entendre par lui-même, que sa foi et son obéissance étaient à ce prix. Et alors, « Dieu dit à Moïse : Eh bien ! je te visiterai moi-même au plus épais du nuage, afin que le peuple entende (et comprenne) que c'est moi qui te parle, et qu'en toi aussi ils aient foi désormais, » — parce que dès lors aucun doute, aucune suspicion ne pourra plus planer sur ta parole ni sur tes actes.

Aussi lisons-nous dans le Talmud (tr. *Makkôth*, 24 a) : « Les deux premiers commandements, c'est de la bouche de Dieu même que nous les avons entendus. » C'est-à-dire que les Israélites ont connû, par une révélation directe, et la Providence universelle de Dieu, — ce qui résulte de la première parole du Décalogue : « Je suis l'Eternel ton Dieu, etc. », et son unité absolue, — ce qui résulte de la deuxième : « Tu n'auras point d'autre dieu que moi, etc. » Seulement, comme ils n'étaient pas assez parfaits, assez détachés de la tyrannie du corps pour supporter davantage le verbe divin, ils durent y renoncer aussitôt, et de là leur requête à Moïse (*Exod.* xx, 16) : « Que ce soit toi qui nous parles, et nous pourrons entendre ; mais que Dieu ne nous parle point, nous pourrions mourir. »

C'est par la même raison que le Talmud nous dit encore (tr. *Schabbâth,* 88 *b*) : « A chaque parole du Décalogue que Dieu prononçait, les Israélites tom-

baient inanimés... Mais, poursuit le Talmud, s'ils étaient inanimés après la première phrase, comment donc ont-ils pu entendre la seconde ? C'est que Dieu, après chaque phrase, envoyait, pour ranimer son peuple, la rosée de la résurrection. » — Voici quelle est la pensée de nos docteurs. On a déjà vu (chap. VII) que l'âme ne peut entrer en communication avec l'esprit divin qu'autant que le corps a été, au préalable, épuré et sanctifié ; qu'il doit l'être d'autant plus que l'inspiration est plus élevée, et que, là où manque cette condition, la lutte entre le corps et l'âme est assez violente pour amener leur rupture, c'est-à-dire la mort. C'est ce qui arriva et devait arriver à la masse des Israélites, insuffisamment préparés, et c'est à quoi Dieu ne put remédier que par un moyen surnaturel, analogue à celui qui ressuscitera les morts, car cela aussi fut une résurrection.

Bref, si les Israélites ont cru à la mission législative de Moïse, ce n'est pas en vertu de ses miracles, mais bien du propre témoignage de leurs sens ; c'est parce qu'ils ont vu de leurs yeux, entendu de leurs oreilles la sublime scène du Sinaï et les premières paroles du Seigneur. Moïse sut bien le leur rappeler à la fin de sa carrière *(Deut.* IV, 33) : « Quel peuple a entendu, comme tu l'as entendue, la voix de Dieu parlant du sein de la flamme, — et a pu vivre ? » Ainsi, nous avons constaté personnellement que la loi de Moïse est divine, et c'est pourquoi, depuis lors, nous y avons cru invariablement.

C'est donc avec grande raison que nos docteurs ont

dit (Mischn. *Synhéd.* x ou xi, 1 ; Ghemar. *ib.* 90 *a*) : « N'auront point part à la béatitude future, celui etc..., ni celui qui soutient que la Loi n'est pas divine. » C'est justice, en effet, que celui qui voit dans le mosaïsme l'œuvre de l'esprit saint jouisse de la félicité éternelle, qui n'est autre que la communication de ce même esprit ; mais celui qui élimine l'esprit de Dieu de ce livre dont Dieu a signé toutes les pages, n'est-il pas logique qu'il soit puni par où il pèche ?

L'autorité divine de la loi de Moïse est pleinement reconnue par le Nouveau Testament. Nous avons déjà cité cette parole de Jésus au lépreux : « Va-t'en, montre-toi au sacrificateur, et offre le don que Moïse a ordonné, afin que cela lui serve de témoignage. » Ajoutons-y ces autres textes : « Abraham lui répondit (au mauvais riche) : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent (*Luc*, xvi, 29). » — « Car la Loi a été donnée par Moïse... (*Jean*, i, 17). » — « Moïse ne vous a-t-il pas donné la Loi (*ib.* vii, 19) ? » — « Nous savons que Dieu a parlé à Moïse (*ib.* ix, 29). » — La Loi donc est sainte et le commandement est saint, juste et bon (*Rom.* vii, 12). » — « C'est lui (Moïse) qui, lorsque le peuple fut assemblé au désert, s'entretenait avec l'ange qui lui parlait sur la montagne de Sinaï ; c'est lui qui fut avec nos pères, et qui a reçu des paroles de vie pour nous les donner (*Act.* vii, 38). » — « Le tabernacle du témoignage a été avec nos pères au désert, comme l'avait ordonné Celui qui avait dit à Moïse de le faire, etc.

(*ib.* 44). » — « Vous qui avez reçu la Loi en présence des anges (*ib.* 53)... » — « Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu ne museleras point le bœuf qui foule le grain (I *Cor.* IX, 9). » — « ... Un service qui n'est qu'une image et une ombre des choses célestes, selon l'ordre que Dieu donna à Moïse lorsqu'il devait dresser le tabernacle (*Hébr.* VIII, 5). »

En voilà assez pour établir que le Nouveau Testament respecte la loi de Moïse comme le fait la Synagogue elle-même. Toutefois, il n'a été question ici que de la Loi *écrite.* En ce qui concerne son développement traditionnel ou la Loi *orale,* nous espérons démontrer, quand nous analyserons *ex professo* le Nouveau Testament en général et les Évangiles en particulier, que sur ce point même, et quoi qu'on en dise, ils sont entièrement d'accord avec nos docteurs, et que leur croyance est la nôtre.

CHAPITRE IX

La loi de Moïse est immuable (1).

« C'est-à-dire que cette loi ne sera point abrogée, « que jamais aucune autre loi ne sera donnée de Dieu, « qu'il n'y a rien à y ajouter, rien à en retrancher, « — soit qu'il s'agisse de la Loi écrite ou de la Loi « orale ; car il est dit (*Deut.* XIII,) 1 : « Tu n'y a ajouteras rien, tu n'en retrancheras rien. » — Nous avons « suffisamment développé ce dogme dans l'introduc« tion du présent ouvrage. »

Le passage cité par Maïmonide se retrouve, plus développé, dans un autre chapitre du Deutéronome (iv, 2), où nous lisons : « N'ajoutez rien à ce que je vous prescris et n'en retranchez rien, *pour observer* les préceptes de l'Eternel votre Dieu, que je vous donne (en son nom). » En d'autres termes : quand même vous feriez ces changements à bonne intention, en vue d'observer la loi de Moïse, mais à votre manière, vous n'en avez pas le droit. Témoin la suite du passage (*ib.* 2) : « Vos propres yeux ont vu ce que l'Eternel a fait à l'occasion de Baal-Peôr : quiconque avait adopté (les rites de) Baal-Peôr », même en vue de le ridiculiser et de rendre ainsi indirectement hommage au vrai Dieu, « l'Eternel ton Dieu l'a exterminé du milieu de toi. » Le même sens résulte de la citation de Maïmonide, qui débute ainsi dans le texte : « Toute la loi que je vous prescris, *celle-là* vous l'observerez exactement... » ; ainsi, celle-là seule, sans la modifier sous aucun prétexte.

A cette question se rattache un récit talmudique (tr. *Bab. bathr.* 59 *b)*, dont voici la substance : « Rabbi Eliézer, discutant avec la majorité des docteurs sur un point douteux, s'écria, à bout d'arguments : Si j'ai raison, que le ciel prononce en ma faveur ! Et une *bath-kol* (voix céleste) se fit entendre, disant : Prétendez-vous contester avec R. Eliézer, qui fait autorité en toutes questions religieuses ? « Mais R. Josué se leva et dit : « Notre loi n'est pas dans le ciel, » elle est dans le livre dont les origines remontent au Sinaï, et qui nous enseigne qu'en matière de délibérations

« la majorité fait loi. » — Donc, d'après le Talmud, on ne doit pas déroger à ce qu'ordonne la loi de Moïse, quand même une *voix céleste* semblerait nous y convier.

Quant au Nouveau Testament, nous avons déjà rapporté (page 52) la fameuse déclaration de Jésus : « Ne pensez point que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes ; je suis venu, non pour les abolir, mais pour les *accomplir;* » et nous avons prouvé que ce dernier verbe répond indubitablement à la pensée de Jésus. Voici, du reste, d'autres passages qui attestent la même doctrine : « Car je vous dis en verité que, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, il n'y aura rien dans la Loi qui ne s'accomplisse, jusqu'à un seul iota et à un seul trait de lettre. Celui donc qui aura violé l'un de ces plus petits commandements, et qui aura ainsi enseigné les hommes, sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera estimé grand dans le royaume des cieux » (*Math.* v, 18, 19). — Voyez encore *Luc*, XVI, 17 ; *Ep. de Jacques*, II, 10. Plus, la parole de Jésus au lépreux, que nous avons également citée et commentée plus haut (*ibid.*). — Nous lisons encore : « Quelqu'un, s'approchant, dit (à Jésus) : Mon bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? Il lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu. Que si tu veux entrer dans la vie (éternelle), *garde les commandements* » (*Math.* XIX, 16, 17).—« Anéantissons-nous donc la Loi par la foi ? Dieu nous en

garde ; Au contraire, nous établissons la Loi. » (*Rom.* III, 31, *alias* 30), c'est-à-dire nous la maintenons, nous la fortifions. — « Si quelqu'un a violé la loi de Moïse, il meurt sans miséricorde, sur le témoignage de deux ou trois personnes... » (*Héb.* x, 28).

On le voit donc, Jésus et les Apôtres rendent hommage, eux aussi, à l'autorité indéfectible de la loi de Moïse.

Toutefois, avant d'aller plus loin, je ne puis m'empêcher de citer encore, quoique toute moderne, l'importante déclaration d'un chrétien, Simon Budny : « La loi divine, donnée aux Israélites par l'entremise « de Moïse, est parfaite, immuable, et il n'y en a « point d'autre. Ceux qui prétendent qu'il y a deux « lois (divines), l'une de Moïse, l'autre de Jésus, sont « dans l'erreur : Jésus n'a pas institué une loi nou- « velle, il a seulement prêché l'observance de la loi « mosaïque... »

CHAPITRE X.

omniscience de Dieu.

« Dieu connaît toutes les actions des homme. Il « ne dédaigne nullement de s'en occuper, comme le « croient ceux qui disent : L'Eternel néglige la terre » « (*Ezéch.* VIII, 12 ; IX, 9) ; mais au contraire, « grand « dans le conseil, puissant dans l'exécution, SES YEUX « SONT CONSTAMMENT OUVERTS SUR LA CONDUITE DES

« HOMMES, afin de récompenser chacun selon ses œu-
« vres » (*Jér.* XXXII, 19). Et c'est pourquoi nous li-
« sons (*Gen.* VI, 5) : « L'Eternel vit que les méfaits
« de l'homme se multipliaient sur la terre (et il réso-
« lut de le punir) » ; et ailleurs (*ibid.* XVIII, 20) :
« L'Eternel dit : « Comme le décri de Sodome et de
« Gomorrhe est grand, comme leur perversité est
« excessive, je veux y descendre, etc. »

Ces textes sont la preuve biblique du présent dogme.

La preuve talmudique, nous la trouvons dans cette maxime du traité *Abôth* (II, 1) : « Songe toujours à trois choses, et tu ne seras pas exposé à pécher : sache qu'il y a là-haut un œil qui te voit, une oreille qui t'entend, un registre où sont consignées toutes tes actions. » — Ces trois choses que le Talmudiste recommande à notre attention, se rapportent aux trois ordres de faits qui caractérisent l'homme : l'*action*, la *parole*, la *pensée*. — Le registre où s'inscrivent nôs actions nous rappelle qu'elles doivent toujours être sanctifiées par la pensée de Dieu et conformes à sa volonté. — Cette oreille qui entend tout, nous avertit de veiller scrupuleusement sur chacune de nos paroles, de n'en jamais proférer de répréhensible ; d'où cette assertion du Talmud (*B. kamma*, 38 *b)* : « Dieu ne laisse sans récompense aucun mérite, pas même celui d'une bonne parole. Ainsi, des deux filles de Loth, l'aînée appelle son fils MOAB, et Dieu nous défendra plus tard *de faire la guerre* aux Moabites, ses descendants (*Deut.* II, 9) ; de leur faire la guerre,

non de leur imposer des corvées. Au contraire, la cadette donne à son fils le nom de BEN-AMMI, et Dieu la récompensera en défendant *d'attaquer et de molester* en aucune façon ses descendants, les Ammonites (*ibid.* 19). » — Enfin, l'œil qui voit, c'est la *pensée* même de Dieu sondant la nôtre; c'est ce clairvoyant regard qui lit au fond des cœurs et en pénètre les replis les plus cachés. Nous lisons pareillement dans les Psaumes (XXXIII, 18) : L'*œil* du Seigneur est sur ceux qui le révèrent », c'est-à-dire sa pensée, sa sollicitude. Aussi nos docteurs disent (tr. *Berakh.* 6 a) : « Si quelqu'un a l'intention de faire une bonne œuvre et n'en est empêché que par une cause indépendante de sa volonté, l'intention lui est réputée pour le fait. »

Donc, l'homme doit veiller sur sa conduite entière, pensées, paroles, actions. Et c'est là, selon moi, le sens de la dernière phrase de l'Ecclésiaste : « Car l'œuvre entière (de l'homme), Dieu l'évoquera à son tribunal, — même l'œuvre cachée (la pensée), — et il jugera si elle fut bonne ou mauvaise. »

Passons aux données fournies par le Nouveau Testament sur le dogme qui nous occupe. Dans Mathieu (VI, 17, 18), Jésus enseigne lui-même : « Quand tu jeûnes, oins ta tête et lave ton visage, afin qu'il ne paraisse pas aux hommes que tu jeûnes, mais seulement à ton Père, qui habite au secret (de ton cœur); et ton Père, qui te voit dans le secret, te récompensera publiquement. » — « Ne vous mettez point en peine, dit encore Jésus à ses disciples, de ce que vous

mangerez ou de ce que vous boirez, et n'ayez point l'esprit inquiet. Car ce sont les nations du monde qui recherchent toutes ces choses ; mais votre Père sait que vous en avez besoin » (*Luc*, XII, 29, 30). — « Pour vous (Pharisiens), vous voulez passer pour justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs... » (*ibid*. XVI, 15). — « Celui qui sonde les cœurs connait quelle est l'affection de l'esprit... » (*Rom*. VIII, 27). — « Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et plus pénétrante qu'une épée à deux tranchants ; elle atteint jusqu'au fond de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles, et elle juge des pensées et des intentions du cœur. Et il n'y a aucune créature qui soit cachée devant lui, mais toutes choses sont nues et entièrement découvertes aux yeux de Celui auquel nous devons rendre compte » (*Héb*. IV, 12, 13). — « Pourquoi ? Est-ce parce que je ne vous aime pas ? « DIEU LE SAIT » (II *Cor*. XI, 11). — « Le Seigneur connaît que les pensées des sages ne sont que vanité » (I *Cor*. III, 20). — « Que si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur et il connaît toutes choses » I[er] *Ep. de Jean*, III, 20).

Ainsi sur ce point encore, le Nouveau Testament n'est que la confirmation de l'Ancien, ainsi que du Talmud.

CHAPITRE XI.

La Rémunération.

« Nous croyons que Dieu récompense celui qui « obéit aux commandements de sa loi, et punit celui « qui les viole ; que la principale récompense con- « siste dans la félicité du monde futur, et le châti- « ment par excellence dans le *kéreth* (anéantissement « de l'âme). — Nous avons déjà développé ce point.

« Le passage qui indique ce dogme est celui-ci « (*Exod.* XXXII, 32) : « Et maintenant (dit Moïse « au Seigneur), puisses-tu pardonner leur faute ! Si- « non, veuille m'effacer du livre que tu as écrit. « — Celui qui a péché envers moi, répond l'Eternel, « C'EST CELUI-LA QUE J'EFFACERAI DE MON LIVRE. » « Preuve que telle est la destinée respective du fi- « dèle et de l'insoumis, que l'un recevra une récom- « pense, l'autre une punition. »

Le Talmud abonde en données sur cette matière ; nous n'en voulons citer qu'une seule, moins comme argument que comme anecdote instructive et touchante :

« L'illustre Johanan ben Zakkaï, raconte le traité *Berakhôth* (f. 28 *b*), étant malade (et près de mourir), ses disciples vinrent le voir. En les apercevant, il se mit à pleurer. — Maître, s'écrièrent-ils, pourquoi pleures-tu, toi le flambeau d'Israël, la colonne de la

Synagogue, l'oracle de nos discussions? - Je vais vous le dire. Si j'étais appelé à comparaître devant un roi mortel, dont la colère ne peut avoir qu'un temps, et qui ne pourrait m'infliger qu'une peine passagère, cette peine fût-elle la mort ; un roi que je pourrais désarmer soit par la persuasion, soit par des présents corrupteurs, je n'en serais pas moins désolé, épouvanté. Or, je vais comparaître devant le Roi des rois, devant le Très Saint, devant l'Eternel, dont la justice est infinie, qui peut m'infliger un supplice sans fin et une mort sans rémission, que je ne puis ni gagner par des paroles ni corrompre par des présents, — et vous demandez pourquoi je pleure ! Deux chemins vont s'ouvrir devant moi, l'un qui conduit à la béatitude, l'autre qui mène à la perdition ; j'ignore par lequel des deux je passerai, — et je ne pleurerais point !... »

Maintenant, interrogeons le Nouveau Testament sur les faits relatifs à la rétribution des œuvres. « Quand tu feras l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite ; que ton aumône se fasse en secret, et ton Père... te le rendra publiquement » (*Math.* VI, 3, 4). — « Mais moi, je vous dis que celui qui se met en colère contre son frère, sans cause sera puni par le jugement... ; et celui qui lui dira REBELLE sera puni par la Géhenne du feu » (*ib.* V, 22). — « Il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jété dans la Géhenne » (*ib.* 29 et 30). — « Il y aura là des pleurs et des grincements de dents » *ib.* VIII, 12 ; cf. XIII, 42,

XXIV, 51, XXV, 30). — « Alors les justes luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père » XIII, 43). — (Comp. Jug. V, 31 ; Dan. XII, 3, etc.) « Il en sera de même à la fin du monde : les anges viendront, et sépareront les méchants du milieu des justes (Com. Malach. III, 18.), etc. » (*ib.* 49). — « Et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles ; mais les justes s'en iront à la vie éternelle (Comp. Dan. XII, 2) » (XXV, 46). — « Il vaut mieux pour toi que tu entres dans la vie (éternelle) n'ayant qu'un pied, que d'avoir deux pieds et d'être jeté dans la Géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point » (*Marc*, IX, 45). Et dans Luc (XVIII, 29, 30), Jésus dit à ses disciples : « Je vous dis en vérité qu'il n'y a personne qui ait quitté maison, ou père, mère, frères, femme ou enfants, pour le royaume de Dieu, qui ne reçoive beaucoup plus en ce monde-ci, et dans le monde à venir la vie éternelle. » — Evangile de Jean (V, 29) : « Ceux qui auront fait de bonnes œuvres sortiront (du sépulcre) et ressusciteront pour la vie ; et ceux qui en auront fait de mauvaises, ressusciteront pour la condamnation. » — Paul aux Romains (II, 6-8) : « (Dieu) rendra à chacun selon ses œuvres, savoir, la vie éternelle à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité ; mais l'indignation et la colère seront sur ceux qui sont... rebelles à la vérité et qui obéissent à l'injustice. » — Le même aux Hébreux (XI, 6) : « Il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu... est le rémunérateur de ceux qui le cher-

chent. » — Enfin, l'apôtre Pierre, dans sa seconde Epître (II, 9) : « Le Seigneur saura aussi délivrer de l'épreuve ceux qui l'honorent, et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement... »

Ces citations prouvent amplement que la vérité d'un avenir, que le dogme de la vie future ou de l'immortalité de l'âme, est une croyance non moins chère à la nouvelle Alliance qu'à l'ancienne, à l'Eglise qu'à la Synagogue.

CHAPITRE XII.

Le Messie.

« Nous devons croire et tenir pour certain que le « Messie viendra, qu'il viendra exactement à son « heure : « si même il semble tarder, tu dois l'at- « tendre » (*Hab.* II, 3). On n'a pas le droit d'assigner « une date à sa venue, de la calculer à l'avance au « moyen d'inductions fondéees sur les textes de « l'Ecriture : le Talmud maudit ceux qui se livrent à « ces sortes de calculs. — Nous croyons, conformé- « ment aux prédictions de tous nos prophètes, depuis « Moïse jusqu'à Malachie, que le Messie surpassera « en dignité, en gloire et en grandeur tous les rois « qui auront jamais existé. Douter de sa venue ou de « l'importance de son rôle, c'est renier la Tôrah elle- « même qui l'a annoncé expressément et dans la sec- « tion de Balaam (*Nomb.* XXIV, 17 et s., cf. *ibid.* « 7-9), et dans celle de Nittsabîm (Deuter. XXX,

« 1-10). — Une des croyances qu'implique ce dogme, « c'est qu'Israël ne peut avoir pour roi (légitime) « qu'un descendant de David et de Salomon, et celui « qui conteste le droit de cette famille se met en op- « position avec la volonté de Dieu et avec la parole « de ses prophètes. »

En ce qui concerne la personne même du Messie, j'observe une erreur très-grave répandue chez beaucoup de nos frères israélites et chez presques tous nos frères chrétiens — j'entends ceux qui croient, dans la sincérité de leur cœur, à l'avénement futur du Messie, et qui malgré sa lenteur à se manifester, l'attendent chaque jour avec une infatigable persévérance. — Cette erreur consiste à croire que le Messie sera un être surnaturel, supérieur et aux besoins et aux faiblesses de l'humanité, quelque chose enfin comme un ange ou un dieu. Ils n'imaginent pas qu'il puisse en être autrement, et ils s'appuient d'ailleurs, de très-bonne foi, sur des textes qui leur semblent établir clairement la chose. Hérésie grave, je le répète, puisqu'elle touche à l'idolâtrie ou qu'elle peut y conduire, en ce qu'elle tend à diviniser la créature. Aussi nous croyons-nous obligé de la combattre de toutes nos forces, et d'emprunter le secours des textes eux-mêmes pour restituer son véritable sens au dogme messianique.

Le mot hébreu MASCHIACH, dont on a fait *Messie*, signifie simplement « oint » et s'applique, dans la Bible, aux dignitaires éminents — notamment aux rois — qu'on sacrait au moyen de l'huile d'onction.

Citons quelques exemples. (I *Sam.* IX, 15, 16) : « L'Eternel avait dit à Samuel, un jour avant la visite de Saül : Demain je t'enverrai un homme... que tu dois *oindre* comme chef de mon peuple Israël, etc. » — (*Ibid.* x, 1) : « Et Samuel prit une fiole d'huile, en répandit sur la tête de Saül, et l'embrassant lui dit : Te voilà *oint*, de par l'Eternel, comme prince de son héritage » — (*Ibid.* XXVI, 8-11). Lorsque Abisaï veut frapper Saül endormi, David lui dit : « Garde-t-en bien ! Qui pourrait impunément mettre la main sur l'*oint* du Seigneur ? Par le Dieu vivant, qu'il meure de sa belle mort, ou qu'il périsse dans un combat ; mais Dieu me garde de porter la main sur son *oint !* » Ainsi David l'appelle par deux fois le MASCHIACH (messie, oint) du Seigneur ; pareillement l'Ecriture le qualifie « l'élu du Seigneur » (II *Sam.* XXI, 6), et pourtant Saül fut un homme comme un autre, mangeant et buvant, prenant femme et en ayant des enfants ; un homme doué de liberté morale, usant et même abusant de cette liberté, comme il l'avoue lui-même (I *Sam.* XXVI, 21, etc.), et qui, en définitive, mourut comme le dernier de ses sujets !

De même, Dieu donne mission à Samuel d'aller *oindre* David (*ib.* XVI, 1) ; Samuel s'acquitte de cette mission (v. 13), et la Bible l'appelle en conséquence « l'oint, le messie du Dieu de Jacob » (II *Sam.* XXIII, 1), ce qui ne l'exempta ni des appétits, ni des passions, ni des imperfections du commun des mortels, ne l'empêcha ni de faillir en vertu de son libre arbitre, ni de se repentir de ses erreurs ; et c'est précisément

cette pénitence qui lui valut la continuation des faveurs divines, et le maintien de cette glorieuse alliance que célèbre le psaume LXXXIX, et qui se renouvellera, pour ne plus finir, dans la personne de son héritier le Messie !

Pareillement, David lui-même, dans ses vieux jours, ordonne de sacrer son fils Salomon (I *Rois*, I, 34), et ce sacre est effectué avec l'huile sainte du tabernacle (v. 39) ; l'Ecriture atteste que « Dieu l'aima » (II *Sam.* XII, 24), et d'avance Dieu avait dit, par l'organe du prophète Nathan : « Je serai pour lui comme un père, il sera pour moi comme un fils » (*ib.* VII, 14), et néanmoins Salomon ne fut pas affranchi des besoins de l'humanité, il vécut et mourut comme tout le monde ; bien mieux, il aima un grand nombre de femmes, et l'on sait où le conduisit cet amour.

Au dire du Talmud (tr. *Synhéd.* 94 *a*), Dieu voulait faire d'Ezéchias le Messie, n'était que sa justice même s'y opposa. Et pourtant, lui aussi fut semblable à tout le monde : il mangeait et buvait, dormait et veillait, avait femme et enfants... Je me trompe : il ne voulut pas d'abord prendre femme, prévoyant qu'il naîtrait de lui une postérité indigne. Et alors Dieu lui fit dire par Isaïe (*Is.* XXXVIII, 1) : « Tu vas mourir, et tu ne vivras point ! » C'est-à-dire, explique le Talmud, *tu mourras* dans ce monde et *tu ne revivras point* dans l'autre, parce que tu n'as pas voulu prendre femme. — Enfin, nous lisons dans Esdras (I, 1, 2) : « La première année du règne de Cyrus, roi de Perse..., le Seigneur lui inspira la

pensée de publier cette annonce dans tout son royaume : L'Eternel, Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre, et c'est lui qui m'ordonne de faire relever son temple à Jérusalem... » Or, Cyrus n'était pas Juif, et cependant le Dieu d'Israël l'inspire, il lui confie une grande mission, et, longtemps avant sa naissance, il l'avait, par l'organe du prophète Isaïe (*Is.* XLV, 1), proclamé son MASCHIACH, son oint, son messie !

De ces textes il résulte clairement que les *messies* établis de Dieu et sacrés en son nom, dans les temps bibliques, étaient tous et de tout point de simples mortels, sujets aux besoins, parfois aux défaillances de la nature humaine ; que, de plus, aucune espèce de miracle, aucune dérogation à l'ordre naturel et accoutumé ne s'est accomplie sous leurs règnes.

Mais, objectera-t-on, si cela est vrai pour les époques bibliques, si les périodes du premier et du seconde temple ne furent signalées effectivement par aucune révolution surnaturelle, qui nous dit qu'il en sera de même sous le régime du temple futur, du temple réédifié par le Messie ? Est-ce que nous n'avons pas pour garant la parole de Dieu même ? Est-ce qu'une foule de textes, soit dans la Bible, soit dans le *Midrasch*, n'affirment pas le caractère merveilleux et du Messie et de son règne.

Tel est, en effet, j'en conviens, le sens apparent de plusieurs textes. Mais s'il fallait les prendre au pied de la lettre, d'où vient que Bar-Coziba put se faire accepter comme le Messie par l'immense

majorité d'Israël, peuple et docteurs, et régner comme tel durant deux ans et demi ? Bar-Coziba ne fit cependant aucun miracle ; ni dans sa personne, ni dans ses entours, ni sous sa domination en général, nous ne voyons rien de surnaturel. Comment donc les sages les plus renommés, et entre tous l'illustre Akiba, purent-ils saluer en lui le libérateur attendu, et se dévouer à lui jusqu'au martyre ?

Physiquement donc, je le répète, le Messie sera un homme comme un autre. Illustre par son extraction, éminent par son mérite et par ses œuvres, il n'aura quant à sa nature, rien qui le tire de pair, rien qui en fasse un dieu. Que si ma parole, chers lecteurs, vous semble avoir trop peu de valeur pour ébranler vos convictions et vous imposer la mienne, vous écouterez du moins une voix plus autorisée, celle du grand Maïmonide, l'oracle de la Synagogue, celui-là même qui a placé la croyance messianique au nombre de nos articles de foi, et qui considère le moindre doute sur son avénement ou sa personnalité comme une négation de la Tôrah elle-même. Or, voici comment il s'exprime dans son commentaire sur la Mischnah, dans l'introduction au formulaire même que je commente ici :

« Quant à l'époque dite du *Messie*, c'est celle où « Israël doit recouvrer son autonomie et reprendre « possession de la Palestine. Le Messie sera un « grand roi, qui aura sa résidence à Sion ; sa renom- « mée s'étendra au loin, plus loin que ne fit celle du « roi Salomon ; tous les peuples seront en paix avec

« lui et lui rendront hommage, à cause de ses vertus « et des merveilles de son règne... Nombre de « textes bibliques témoignent de ses succès et de la « prospérité que nous lui devrons. Toutefois, à part « la restauration de la royauté juive, il n'y aura à « cette époque rien d'insolite, aucune dérogation « miraculeuse à l'ordre actuel ; nos docteurs l'ont « dit (tr. *Berakh.* 34 *b*, *Synhéd.* 99 *a*, etc.) :
« Entre le régime actuel et celui des temps messia- « niques, il n'y a d'autre différence que la domina- « tion étrangère. » Alors comme aujourd'hui, il y « aura des riches et des pauvres, des forts et des « faibles ; seulement, à cette époque, la vie sera « beaucoup plus facile, en ce sens que les hommes « pourront aisément et à peu de frais se procurer les « commodités de l'existence. Ainsi, lorsque le Talmud « dit (*Schabb.* 30 *b*, *Kethoub.* 111 *b*) : « Un jour on « verra le pays d'Israël produire spontanément des « gâteaux et des tissus précieux, » cela doit se pren- « dre au figuré, à peu près comme nous disons d'un « homme, quand on pourvoit à tous ses besoins : « Il « a du pain sur la planche ; les alouettes lui tombent « toutes rôties dans la bouche. » La preuve qu'il n'y « a là qu'une figure, c'est que nous lisons (Is. LXI, « 5) : « Les fils de l'étranger seront vos laboureurs « et vos vignerons, » d'où il suit qu'on labourera « et cultivera la terre à cette époque. C'est même « pour cela que le talmudiste, auteur de ce dire, « se fâcha contre le disciple naïf qui avait pris sa « phrase à la lettre, et opposa à sa raillerie une ré-

« ponse qui n'avait elle-même rien de sérieux,
« comme l'atteste d'ailleurs la citation du Talmud à
« ce propos : « Ne réponds pas au sot selon sa sot-
« tise. » — Le grand avantage dont nous jouirons
« à cette époque, ce sera d'être émancipés de ces do-
« minations oppressives qui nous empêchent d'obser-
« ver intégralement les préceptes de la Loi ; de sorte
« que la science (religieuse) abondera parmi nous, ainsi
« qu'il est écrit (*Is.* XI, 9) : « La terre sera remplie
« de la connaissance du Seigneur... » Alors aussi les
« guerres seront supprimées, comme il est écrit (*ib.*
« II, 4 et *Misch.* IV, 3) : « Nations contre nations
« ne tireront plus l'épée, et l'on ne s'exercera plus
« à la guerre. » Enfin, nous arriverons alors à un
« haut degré de perfection (morale), qui nous rendra
« digne de la béatitude future. Du reste, le Messie
« SERA UN SIMPLE MORTEL, et après sa mort son fils
« lui succédera, puis son petit-fils (et ainsi de suite) ;
« et cette condition mortelle résulte clairement des
« paroles du prophète (*Is.* XLII, 4) : « Il ne s'éteindra
« pas et ne sera pas brisé avant d'avoir fait régner
« la justice sur la terre. » Cependant son règne, à
« lui, aura une très-longue durée, et longue sera
« aussi, à cette époque, la vie des hommes en géné-
« ral, la longévité étant la conséquence ordinaire de
« l'absence de chagrins et de soucis. Que le régime
« messianique se maintienne durant des milliers
« d'années, il n'y a rien d'impossible à cela : les
« sages n'ont-ils pas dit qu'une société bien ordonnée
« ne se dissout pas aisément ? — Si nous devons dé-

« sirer et attendre la période messianique, ce n'est
« pas pour les richesses qu'elle doit nous apporter,
« ni dans l'espoir sensuel d'y jouir de tous les plai-
« sirs de l'existence, comme se l'imaginent les faibles
« d'esprit. Non, les prophètes et les justes n'ont
« soupiré après cette période qu'à cause de l'excel-
« lente société et du sage gouvernement qui en seront
« l'honneur; à cause des vertus, de l'équité, de la
« haute intelligence de ses rois, de leurs relations
« avec la Divinité, enfin parce qu'alors nous obser-
« verons librement, avec ardeur et persévérance,
« tous les préceptes de la loi de Moïse. Car ainsi
« parle l'Ecriture : « Ils n'auront plus besoin de
« s'instruire mutuellement à connaître l'Eternel ; car
« tous, du plus petit au plus grand, me connaîtront
« alors, dit le Seigneur » (*Jér.* XXXI, 34). — « Je
« mettrai ma doctrine dans leur sein, et je la graverai
« dans leur cœur, » (*ib.* 33). — « J'arracherai de
« votre poitrine le cœur de pierre, et j'y substituerai
« un cœur de chair » (*Ezéch.* XXXVI, 26, cf. XI,
« 19), — et nombre de promesses semblables. Dans
« de telles conditions, nous pourrons compter avec
« assurance sur la possession de la béatitude éter-
« nelle. »

Vous le voyez, lecteurs, Maïmonide enseigne, comme un dogme fondamental, la croyance à l'avènement du Messie ; il considère celui qui n'y croit pas comme un négateur de la loi divine, et cependant, selon le même docteur, le Messie ne sera pas autrement fait que nous tous ; il aura femme et enfants,

il mourra, et sa postérité lui succédera. Sans doute, cet homme élu de Dieu pour être son *oint*, cet homme qui doit éclairer et régénérer le monde, sera nécessairement saint et supérieur aux autres mortels; supérieur en qualités, mais non en nature, et nous devons bien nous garder de le supposer dieu.

Il est temps de voir ce que pensent, sur ce dogme, le Talmud et le Nouveau Testament. Les données talmudiques sont très-nombreuses. Plus tard, dans le cours de cet ouvrage, nous rapporterons les plus intéressantes ; pour l'instant, nous nous bornerons aux deux suivantes :

1° *Synhédrîn*, f. 97 *b* : Qu'ils soient maudits, ceux qui calculent l'échéance (messianique) ! Car, voyant que le Messie n'arrivait pas .à l'échéance (fixée par leurs calculs), ils ont désespéré de sa venue (et renoncé à leur croyance). Toi, persiste à l'attendre, car il est dit (*Habac.* II, 3) : « Dût-il tarder (en apparence), attends-le, car certainement il viendra, et ne différera point d'un jour ! » — Mais peut-être, diras-tu, tandis que nous attendons le Messie, Dieu ne l'attend-il point ? — Erreur, car il est dit (*Is.* XXX, 18) : « Certes, l'Eternel ATTEND pour vous faire grâce,et il se glorifiera un jour en vous prenant enpitié car ; c'est se un Dieu équitable que l'Eternel, heureux qui aura compté sur lui ! »

2° *Même traité*, f. 99 *a*, — relativement à l'époque où doit paraître le Messie — : « Je l'ai révélée à mon CŒUR, je ne l'ai pas révélée à mes lèvres » , dit l'Eternel, d'après ce texte (*Is.* LXIII, 4) : « Elle est

dans mon cœur, l'époque vengeresse, l'année où doit s'accomplir ma revendication ! » — Tant qu'un homme renferme sa pensée dans son cœur, veut dire le Talmud, tant que sa bouche ne l'a point formulée, personne ne peut la connaître. Exprimée verbalement, au contraire, il peut arriver qu'une oreille quelconque la recueille. La date messianique, Dieu ne l'a dite à personne; il n'a point, en quelque sorte, lâché le mot de cette énigme, c'est un secret qu'il s'est réservé à lui seul. Personne donc, pas même les anges (comme ajoute le Talmud), ne peut se flatter de le connaître.

Quand au Nouveau Testament, nous y trouvons ce qui suit : « Celui qui aura fermement attendu jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé » (*Math.* x 22 ; comparez *ibid.* xxiv, 13 et *Marc*, xiii, 13). — « Pour ce qui est du jour et de l'heure, dit encore Jésus, personne ne le sait, non pas même les anges du ciel, mais mon Père seul (*Math.* xxiv, 36) ; personne ne le sait, dit-il ailleurs, pas même le Fils, mais seulement le Père » (*Marc* xiii, 32). Ainsi Jésus lui-même, il l'avoue, ne savait ni ne pouvait savoir quand arrivera cette grande époque de la revendication. Et il le répète, non moins nettement, dans les Actes des Apôtres (i, 6), à ses disciples qui lui demandent s'il rétablira bientôt le royaume d'Israël : « Ce n'est pas àvous de sa voir les temps ou les moments dont le Père a réservé la disposition à sa propre puissance... »

Ainsi, même sur le dogme messianique, le Nou-

veau Testament, quoi qu'en dise le préjugé vulgaire, se trouve d'accord avec le Talmud ; d'accord non-seulement sur le principe même, — la venue d'un Messie futur, — mais sur l'indétermination de la date assignée à son avénement.

CHAPITRE XIII.

La Résurrection.

« Nous nous sommes déjà expliqué sur ce « dogme.

« Celui qui croit fermement à tous les dogmes ci-« dessus, est un vrai membre de la société israé-« lite ; nous sommes tenus de l'aimer, de le protéger, « de pratiquer, en un mot, à son égard tous les de-« voirs de charité fraternelle que Dieu nous ordonne « de remplir les uns envers les autres. De plus, eût-« il commis tous les péchés possibles, sous l'empire « de ses passions ou d'une nature vicieuse qu'il n'au-« rait pas su dominer, il sera puni sans doute pour « ses péchés, mais il participera néanmoins à la vie « future.... »

On remarquera que ce dogme de la « résurrection des morts » comprend deux croyances distinctes, toutes deux fondées sur les enseignements de la Bible et du Talmud, toutes deux professées avec une foi égale par nos frèrses israélites et par nos frères chrétiens : 1° la *résurrection* proprement dite, c'est-à-dire que les morts seront un jour rappelés à la vie. A quelle époque et dans quelles conditions s'opérera ce phénomène, c'est un grave sujet de controverse

entre les docteurs, et la question, jusqu'à présent, est restée indécise. Tout ce que nous pouvons et devons faire, c'est d'admettre ce dogme *in globo*, et de croire selon la formule de la Synagogue, que les morts ressusciteront à l'époque fixée par la volonté divine. 2° l'*immortalité de l'âme*; c'est-à-dire que, même après la mort, l'âme humaine survit à la dissolution des organes pour jouir d'une félicité toute spirituelle, à savoir la connaissance de l'essence divine. Cette essence, elle la contemplera sinon dans sa plénitude, au moins dans une mesure bien supérieure à ce qu'elle pouvait atteindre dans l'obscure prison du corps; et l'etedue de cette félicité, le degré de cette connaissance, sera proportionné au mérite individuel, à l'importance des œuvres qu'on aura accomplies ici-bas.

Or, ces deux croyances, ai-je dit, sont enseignées l'une et l'autre par la Bible et par le Talmud. Si Maïmonide n'a pas mentionné expressément l'immortalité de l'âme, c'est parce qu'il procède ici à l'instar de la Loi de Moïse, où l'on ne trouve qu'incidemment et indirectement des indices de cette croyance. Et pourquoi? parce que l'immortalité de l'âme, l'existence d'une vie future est un fait évident de soi et qui était évident pour nos pères. Quand nous voyons ici-bas — et nous le voyons trop souvent — l'homme de bien poursuivi par le malheur, le méchant heureux et triomphant, comment croire qu'il n'existe pas un monde meilleur où seront largement réparées ces criantes anomalies, si incompatibles avec l'équité du souverain Juge? On peut donc considérer cette vérité comme un axiome, et nos pères le connaissaient si bien qu'on le retrouve jusque dans la bouché d'une femme, comme nous le verrons ci-après.

Les preuves ou les allusions relatives à ces deux

croyances abondent dans la Bible et dans le Talmud. Contentons-nous d'en rapporter quelques-unes.

Pour la résurrection, nous lisons dans le Talmud (tr. *Synhédrîn*, 90 *b*) : « Une des preuves mosaïques de la résurrection est le passage où Dieu dit à Moïse (*Exod.* VI, 4) : De plus, j'avais établi mon alliance avec eux (avec les patriarches Abraham, Isaac et Jacob), promettant de leur donner le pays de Canaan.. De LEUR donner, donc ils le posséderont un jour, et conséquemment ils ressusciteront. » — Nous lisons, plus clairement encore, dans les Hagiographes (*Dan.* XII, 2) : « Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront un jour, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'opprobre et pour une honte ineffaçable. »

Quant à l'immortalité de l'âme ou à la vie future, elle est indiquée et par la Loi, et par les Prophètes, et par les Hagiographes. Par la Loi, car nous lisons dans le Talmud (fin du tr. *Choullîn*, *Kiddousch.* 39 *b*) : « Tout précepte mosaïque accompagné d'une sanction rémunératoire implique l'idée d'une vie future. Le devoir de la piété filiale est sanctionné par ces mots : « Afin que tu vives longtemps et que tu sois heureux » (*Deut.* v, 16) ; celui qui se rapporte aux couvées d'oiseaux (*ib.* XXII, 6 et 7) se termine par ceux-ci : « Afin que tu sois heureux et jouisses d'une longue vie. » Or, voici un homme à qui son père a dit : Monte sur cette tour et va me quérir ce nid de pigeons. Il monte, prend les petits, laisse en liberté la mère, et en redescendant il fait un faux pas et meurt. Que sont devenues, pour ce bon fils, les promesses de la Loi ? C'est qu'elles s'appliquent au monde futur, qui est le *bonheur* véritable et la *longue vie* par excellence. » — Viennent ensuite les Prophètes, où nous voyons Abigaïl, une simple femme, dire à David (I *Sam.* xxv, 29) : « L'âme de

mon seigneur sera liée dans le faisceau des vivants, auprès de l'Eternel ton Dieu. » — Enfin, dans les Hagiographes, David lui-même s'exprime ainsi (*Ps.* xxxi, 20) : « Qu'ils sont gran les trésors que tu réserves à qui te révère, que tu prépares à ceux qui se confient en toi, à *l'encontre des fils de l'homme !* » ce que j'interprète ainsi : « Par le sort que tu prépares à tes adorateurs, » par les tribulations que tu envoies aux gens de bien, et qui vont « à l'encontre des sentiments de l'homme, » qui choquent les notions naturelles de la justice, nous pouvons juger « quels trésors de félicité tu réserves (dans l'autre monde) à ceux qui te révèrent. »

Ecoutons maintenant le langage des Evangiles au sujet des croyances en question. Les Saducéens, qui les niaient l'une et l'autre, viennent trouver Jésus et lui font cette question (*Math.* xxi, 24 et s.) : « Maître, Moïse a dit : Si quelqu'un meurt sans enfants, son frère épousera sa veuve et suscitera lignée à son frère. Or, il y avait parmi nous sept frères, dont le premier, s'étant marié, mourut ; et n'ayant point eu d'enfants, il laissa sa femme à son frère. De même aussi le second, puis le troisième, jusqu'au septième. Or, après eux tous, la femme mourut aussi. Duquel des sept sera-t-elle femme dans la résurrection ? car tous les sept l'ont eue. » Sur quoi Jésus répond : « Vous êtes dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les Ecritures, ni quelle est la puissance de Dieu. Car, après la résurrection, les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges de Dieu, qui sont dans le ciel. » Jésus admet donc la résurrection, et sa croyance à l'immortalité résulte non moins clairement de la suite de son discours : « Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ce que Dieu vous a dit : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et

le Dieu de Jacob. Or, Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais celui des vivants. » Même langage dans l'Evangile de Marc (xii, 19 à 27) et dans celui de Luc (xx, 28 à 38), ce dernier plus explicite encore, puisqu'il ajoute : « Il est le Dieu des vivants, car tous vivent devant lui. » Et ailleurs (*ib.* xiv, 13, 14) : « Quand tu feras un festin, convie les pauvres, les impotents, les boiteux et les aveugles, et tu seras heureux de ce qu'ils ne peuvent pas te le rendre; car tu en recevras la récompense à la résurrection des justes. » Item, dans les Actes des Apôtres, xxiv, 15) : « Ayant cette espérance en Dieu, que la résurrection des morts, tant des justes que des injustes, qu'ils attendent aussi eux-mêmes, arrivera... » Enfin, Paul dit aux Romains (iv, 17) : « Abraham est notre père devant Dieu, auquel il a cru, et qui fait revivre les morts... »

Ici encore, vous le voyez, la conformité est palpable entre les doctrines de la Synagogue et celles du Nouveau Testament.

Ce parallèle que je viens d'établir entre les documents de deux confessions, et qui forme la première partie de mon programme, a dû, je crois, porter la lumière de la conviction dans les esprits les plus prévenus. Vous avez vu, analysées une à une, toutes les croyances que professe la Synagogue, selon les enseignements de la Bible et du Talmud, et vous avez pu vous assurer, en les confrontant avec les indications du Nouveau Testament, que celui-ci les professe comme nous, qu'il en proclame lui aussi la vérité, qu'il les recommande au respect et à la foi de tous. Et maintenant, ô chrétiens, mes frères! je vous en conjure, rentrez en vous-mêmes et sondez vos consciences.

Que signifient ces arguments dont vous ne cessez de poursuivre vos frères israélites, ces vaines préten-

tions que vous leur opposez au sujet de la personnalité de Jésus ? Qu'avons-nous à rechercher si Jésus est assis à la droite de Dieu ou à sa gauche ? Je ne sache pas, quant à moi, que Dieu ait une gauche ni une droite ; mais ce que je sais bien, c'est que celui qui a été vertueux ici-bas, qui a cultivé et perfectionné les facultés de son âme, qui a exercé les œuvres de la charité, celui-là, quel qu'il soit, aura une bonne place dans le ciel, je veux dire qu'il jouira de l'éternelle béatitude dans la mesure de ses mérites. Savoir quel sera le degré de félicité de chacun, si tel en jouira plus que tel autre, ou s'il n'en jouira pas du tout, cela n'est donné à personne ici-bas : c'est le secret de Dieu et de l'avenir. Et c'est même là, selon moi, ce que signifie cette parole de Job (III, 19) : « Petit et grand sont *là* ; » en d'autres termes, là seulement, dans l'éternité, on saura qui est petit ou grand, qui aura mérité une part plus ou moins considérable de rémunération ; ici-bas, nul ne le sait, et par conséquent, nous ignorons quel rang Jésus occupe dans le ciel.

Quant au Messie que nous attendont les uns et les autres, et à cette restauration pour laquelle déjà tant de projets ont été proposés, voici quel serait mon humble plan, si l'on veut bien y prêter l'oreille. L'ancien emplacement du temple de Jérusalem est parfaitement connu. L'architecture entière du temple futur ne l'est pas moins, grâce à l'exacte et minutieuse description qu'en a tracée le prophète Ezéchiel (ch. XL et suiv.). Il s'agirait donc, selon moi, de nous concerter ensemble, Juifs et Chrétiens, et de faire des démarches collectives auprès des cinq grandes Puissances européenes, afin d'obtenir du sultan la libre disposition du terrain où s'élevait le temple de l'Eternel et où, de nouveau, il doit s'élever un jour.

Sans aucun doute, Sa Hautesse agréera cette demande, car elle sait, Elle aussi, « que nous sommes tous enfants d'un même père et créatures d'un même Dieu » (*Mal.* II, 10). Cela fait, on recueillera de toutes parts les sommes nécessaires pour la reconstruction du temple, sommes naturellemment productives d'intérêts, et qui resteront en réserve pour ce grand objet lorsque l'heure sera venue de le réaliser. Ainsi fit David, qui pouvant lui-même bâtir le temple, en laissa l'honneur à Salomon, son fils, à qui il remit argent et matériaux, qu'il avait, longtemps à l'avance, amassés pour cette sainte entreprise... Mais, direz-vous, qu'avons-nous besoin de coopérer à un dessein qui n'intéresse que les Israélites ? A eux de se procurer les fonds, puisqu'il s'agit de leur temple, puisqu'eux seuls doivent y prier, y adorer l'Eternel ! — Non, mes frères, ce temple de l'avenir ne sera pas exclusivement le nôtre, puisque celui du passé ne devait pas l'être. Salomon, en le dédiant, n'a-t-il pas prononcé ces mémorables paroles (I *Rois*, VIII, 41-43) : « Même l'étranger, qui ne fait point partie « de ton peuple Israël, lorsqu'il viendra des pays « lointains pour invoquer ton nom, — pour te prier « dans cette maison, — toi, Seigneur, tu l'exauceras « du haut des cieux, ton éternelle demeure, tu accueilleras les vœux de l'étranger, afin que tous « les peuples de la terre connaissent ton nom et apprennent à te révérer comme ton peuple Israël..., « etc. » Et Isaïe n'a-t-il pas prophétisé à son tour que le temple de Jérusalem sera l'*oratoire de tous les peuples* (*Is.* LVI, 7) ?

Vous le voyez donc, chrétiens mes frères, si nous attendons le Messie avec tant d'ardeur, ce n'est pas dans des vues égoïstes, moins encore avec l'ambitieux et chimérique espoir de dominer sur un peuple quelconque ; le principal bienfait que nous attendons de

son règne, c'est, avec notre autonomie recouvrée, la diffusion et le triomphe universel de notre croyance à l'unité absolue de Dieu, ainsi que de la concorde générale et de tous les biens qui en sont la conséqnence. Qui sera le Messie? qui relèvera les ruines de Jérusalem et du temple, les sentiments et les croyances de l'humanité? Dieu le sait, et, vienne l'heure, il saura bien le manifester.

Mais, je le répète, le Messie sera un personnage purement humain, et son rôle n'aura rien de surnaturel. Nous lisons dans le Talmud (*Berakh.* f. 4 *a*) : « Dieu aurait dû faire des miracles pour Israël du temps d'Esdras, comme il en avait fait du temps de Josué ; nos péchés seuls s'y sont opposés. » C'est-à-dire que les Israélites auraient quitté la Babylonie de haute lutte, « par une main forte et un bras étendu, » par des moyens surnaturels, comme ils avaient quitté l'Egypte sous Moïse et conquis la Palestine sous Josué ; mais ils n'étaient pas assez vertueux pour cela. Dieu employa donc une voie en quelque sorte purement humaine, en faisant dépendre la cessation de l'exil babylonien de la libre initiative de Cyrus, comme il est dit (II *Chron.* XXXVI, 22 ; *Esd.* I, 1) : « Dieu inspira à Cyrus, roi de Perse, la résolution, etc. » Le Messie d'alors, ce fut donc Cyrus, et c'est en effet le titre que lui donnait d'avance Isaïe (XLV, 1). — Peut-être, aujourd'hui encore, Dieu inspirera-t-il à quelqu'un de nos monarques la pensée de restaurer son temple, de relever les ruines de Jérusalem, et celui-là aussi sera un « messie » de l'Eternel.

Puissent-ils tous, peuples et rois, accueillir ce projet ! Puissent-ils tous se confondre dans cette grande et humanitaire entreprise, se tendre une maine fraternelle, se concerter pour la restauration de la cité divine et de ce temple auguste dédié à l'Eternel! Alors s'accomplira sur nous tous et par nous tous

cette consolante prophétie (*Is.* LVI, 7) : « Je les amènerai sur ma sainte montagne, je les rendrai heureux dans ma maison de prières, leurs holocaustes et leurs offrandes seront les bienvenus sur mon autel ; car ma maison sera appelée l'Oratoire de tous les peuples ! » Amen.

CHAPITRE XIV.

Origine du dogme de la Trinité.

Avant d'aborder l'examen détaillé du Nouveau Testament, objet principal de ce livre, il me paraît convenable de tenir une promesse que j'ai faite précédemment (p. 25), c'est-à-dire de rechercher l'origine de cette croyance à la *Trinité*, devenue depuis si longtemps la base et comme le trait distinctif du christianisme. Quel est le point de départ de l'idée trinitaire ? Comment, par quelle suite de raisonnements ou d'erreurs y est-on arrivé ? Quelle a été la croyance première, et d'où vient qu'on s'est avisé de la remplacer par une croyance tout opposée ?... Israélites et chrétiens me l'ont maintes fois demandé ; j'y ai beaucoup réfléchi, et je veux maintenant exposer le résultat de ces réflexions, que je crois conforme à la vérité.

Nous lisons dans Jérémie : « Qui ne te révère, Seigneur, Roi des nations, digne de tous les hommages ? Les plus sages parmi les peuples et dans tous leurs empires reconnaissent que nul ne t'égale. Sur un seul point ils sont ineptes et insensés : sur une discipline chimérique, qui se formule par un morceau de bois ! » Voici comment j'explique le passage : Les sages mêmes des nations païennes, bien qu'ils adressent un culte au soleil, à la lune et aux constellations, n'en adore pas moins le vrai Dieu, n'en sont pas moins convaincus de son unité. Mais leur déraison et leur erreur consistent dans certaines pratiques, imaginées il est vrai dans un esprit de *discipline* et à

bonne intention, avec le désir de plaire à Dieu; seulement, ces intentions sont illusoires et ces pratiques absurdes, puisqu'elles aboutissent à l'adoration du *bois*, de la *pierre*, vain simulacre de la Divinité. — De fait, si nous recherchons l'histoire de l'idolâtrie, si nous nous demandons comment on a pu abandonner le culte du Créateur pour celui de la créature, nous trouverons qu'en principe on n'avait d'autre but que la glorification du vrai Dieu, et que cette pensée, louable en elle-même, a eu pour conséquence les fatales aberrations de l'idolâtrie. De ce fait, je trouve la preuve et dans la Loi et dans les Prophètes.

Nous voyons, en effet, dès les premiers âges du monde, l'idolâtrie naître parmi les hommes. Ce fut à l'époque d'Enosch, dont il est dit (*Genèse*, IV, 26) : « C'est alors qu'on profana l'invocation du nom divin. » Or, comment s'avisa-t-on d'un si étrange abus, dont les générations antérieures, celles d'Adam et de Seth, n'avaient assurément pas donné l'exemple? La meilleure réponse à cette question a été, selon moi, indiquée par Maïmonide, dont il me paraît utile de reproduire ici les paroles. En voici la substance (*Mischn. Thôr.*, h. Akkoum, I, 1 et 2) :

« Du temps d'Enosch, une grave erreur se répandit parmi les hommes, même parmi les plus sages, et Enosch aussi fut du nombre. Puisque Dieu, disaient-ils, a créé tous ces astres et ces sphères pour diriger notre monde, puisqu'il les a honorés en les suspendant dans le ciel, puisqu'ils sont, en quelque sorte, ses serviteurs immédiats, il convient que l'homme

aussi les honore et les glorifie. Dieu veut sans doute qu'on rende hommage à ceux qu'il a élevés en dignité, comme tout roi veut qu'on rende hommage à ses ministres, car c'est l'honorer lui-même. Partant de là, on se mit à élever des temples en l'honneur des astres, à leur offrir des sacrifices, à se prosterner devant eux, en un mot à les adorer, dans la folle pensée de complaire par là au Créateur. C'est là l'origine et la véritable base de l'idolâtrie, et ainsi parlaient ceux de ses sectateurs qui en connaissaient le point de départ ; mais ils ne croyaient en aucune façon que tel astre fût le vrai Dieu... Puis, à la longue, il s'éleva parmi les hommes de faux prophètes, qui prétendirent que Dieu leur avait ordonné d'adorer tel astre, ou tous les astres, de leur offrir tels ou tels sacrifices et libations, de leur bâtir des temples, d'en fabriquer l'image, devant laquelle devaient se prosterner hommes et femmes, grands et petits ; et cette image, vain symbole conçu par eux-mêmes, ils supposèrent l'avoir connue par voie de révélation. Puis on établit des images de ce genre dans les temples, au pied des arbres, au sommet des montagnes et des collines, on se groupa autour d'elles, et on fit accroire à la foule qu'elles avaient le pouvoir de faire aux hommes du bien et du mal, qu'il fallait en conséquence les adorer et les servir... Vinrent ensuite d'autres imposteurs, qui dirent que l'astre lui-même, ou la sphère ou l'ange, leur était apparu et leur avait dit de quelle manière il entendait être adoré, qu'il fallait faire ceci et ne pas faire cela. Ainsi se repandit peu à peu dans le monde entier l'usage d'adorer

toute sorte d'images et de symboles, de leur sacrifier et de se prosterner devant eux, avec divers rites et cérémonies. Avec le temps, le nom du vrai Dieu s'effaça de la bouche et du cœur de tous les hommes ; et finalment tous les gens du vulgaire, ainsi que les femmes et les enfants, ne connaissaient plus que ce simulacre de bois ou de pierre, que ce temple ou cet autel, qu'ils avaient été élevés depuis l'enfance à adorer et à servir. Quant aux gens instruits, tels que les prêtres, ils ne considéraient comme divinités que les astres ou sphères que les simulacres en question étaient censés représenter. Mais le vrai Créateur de l'univers était partout oublié, partout méconnu, à l'exception d'un petit nombre d'élus tels que Hénoch, Mathusalem, Noé, Sem et Héber. Et ainsi alla le monde, jusqu'à ce que surgit la colonne de l'humanité, notre patriarche Abraham... »

Ainsi en principe, l'intention des hommes était bonne et religieuse ; mais pour avoir été détournée de son véritable et légitime objectif, elle s'égara, elle se pervertit, et le culte symbolique devint le culte réel.

Un jour dans une de ces occasions où les Hébreux du désert murmuraient « contre Dieu et contre Moïse » (*Nomb.* xxi, 5), le Seigneur suscita contre eux des serpents venimeux qui en firent périr un grand nombre. Moïse intercéda auprès de Dieu, qui lui ordonna de fabriquer un serpent d'airain, et de le placer en évidence : quiconque, ayant été mordu, lèverait les yeux vers ce serpent, serait sauvé. « Eh quoi ! demande à ce propos le Talmud (*Rôsch-hasch*, 29 a), regarder un serpent, est-ce là ce qui fait vivre

ou mourir? Non, mais quand les Israélites, élevant ainsi leurs regards, faisaient acte de soumission au Père céleste, ils étaient sauvés; sinon, ils périssaient. » — Or, nous le voyons clairement, l'érection du serpent n'avait d'autre but, but assurément très-louable, que de diriger la pensée des Hébreux vers leur Père céleste; et cependant cette bonne pensée devait avoir de pernicieuses conséquences, et cette image si salutaire devait engendrer une idolâtrie! « Le roi Ezéchias, raconte le IIe livre des Rois (xviii, 4), mit en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait, parce que les Israélites, jusqu'à cette époque, lui avaient voué un culte... » Destiné seulement à rappeler Dieu, il était devenu Dieu lui-même!

Eh bien! chers lecteurs, toute semblable est l'histoire du dogme trinitaire. Citons d'abord, pour vous la faire mieux comprendre, les paroles de Maïmonide (*loc. cit.* hilkh. Yeçôd. hatt. ii, 10) : « Dieu connaît son essence, il la connaît telle qu'elle est, et la connaissance qu'il en a n'est pas distincte de lui-même, comme notre science est distincte de nous. Nous et notre science, cela fait deux; mais chez Dieu, l'être, la connaissance et la vie sont une seule et même chose, une en tous sens et à tous égards. S'il vivait d'une vie *adventice,* s'il connaissait par une science *acquise*, il y aurait donc plusieurs dieux : lui-même, puis sa vie et sa science. Or, il n'en peut être ainsi, Dieu est donc éminemment un et indivisible. C'est pourquoi encore on a dit qu'il est l'Intelligent, l'Intelligible et l'Intellect, tout cela identiquement. C'est

là une chose que la bouche ne peut formuler, ni l'oreille entendre, ni la pensée concevoir à fond.... »

Cela posé, je dis que lorsque les peuples voulurent se rapprocher de Dieu et connaître sa véritable essence, les sages contemporains craignirent de les voir s'égarer dans ces recherches et tomber de nouveau dans l'abîme de l'idolâtrie ; ils savaient, d'ailleurs, quelle témérité il y a dans ces sortes de méditations et à quels dangers elles exposent. Ils dirent donc à leurs frères : « Ce n'est pas cette voie qui vous conduira à la vérité. La voie la plus sûre, c'est d'abord de renoncer aux vanités et aux préoccupations du siècle, afin de vous absorber dans la contemplation du *Trône divin*, des *formes saintes et pures*, qui vous donneront quelque idée de la sagesse et de la grandeur infinies de Dieu ; vous comprendrez alors que, tant que l'homme est enfermé dans ce corps matériel et périssable, il lui est impossible de connaître l'essence divine. » Ainsi firent-ils, et ces spéculations métaphysiques les initièrent graduellement à la connaissance des formes saintes et pures, et ils comprirent que ces formes — les anges — sont douées d'une connaissance supérieure à la nôtre, puisqu'elle perçoit mieux l'essence divine ; d'une vie supérieure, puisqu'elle est immortelle; mais vie et connaissance imparfaites, insuffisantes, parce qu'elles sont empruntées. L'une et l'autre leur viennent de Dieu, et Dieu seul les possède dans leur plénitude, ou plutôt Dieu est la science même comme il est la vie, et voilà pourquoi il est *un*, et son essence est incompréhensible. Mais qu'arriva-t-il ? c'est que cette sublime

pensée s'altéra par sa profondeur même et fut, en quelque sorte, divinisée à son tour. On se dit : Il n'y a qu'un Dieu, mais sa vie et son intelligence sont distinctes de lui-même, quoique infiniment supérieures à celle des anges. C'est ainsi que l'essence simple dégénéra en essence triple. Puis quand se produisit une personnalité éminente, entouré d'un grand prestige de vertu et de sainteté, on en vint à honorer, puis à adorer son âme comme une émanation directe de l'intelligence divine, comme une image de Dieu sur terre ; on consacra, on perpétua cette image, et il vint un temps où le vulgaire ne connaissait plus que l'image humaine de bois et de pierre, tandis que les sages de ce même peuple croyaient à un Dieu d'essence une et triple à la fois : l'*Etre* lui-même, sa *vie* et sa *science*.

A l'appui de cette conjecture, j'ai le bonheur de pouvoir citer des témoignages qu'on ne suspectera pas. Premièrement, un ami m'a fait connaître, depuis que ces lignes sont écrites, un petit livre très-curieux et très-rare, qui semble avoir été inspiré par la même idée que celui-ci. Cet opuscule, imprimé en 1866 d'après un manuscrit de la bibliothèque de M. Gunzbourg, fut composé par *don David Naci* (le Prince), à Candie, en 1430, sous le titre de *Hôdaath baaldin'*, « les Aveux de l'Adversaire. » Je ne puis m'empêcher d'extraire ces quelques lignes de la préface :

« Depuis ma jeunesse, l'illustre cardinal François Benteoli m'a honoré de sa confiance, admis dans son intimité, comblé de ses bienfaits.... Après m'avoir nommé son intendant, il m'a fait présent d'une propriété territoriale voi-

sine de sa demeure et s'est plut souvent à s'entretenir avec moi des questions religieuses et des textes bibliques, dont il avait désiré que je lui apprisse la langue. C'est dans ces entretiens et ces discussions que ses yeux furent dessillés, qu'il reconnut la grandeur du judaïsme.................

« C'est à son intention que j'ai composé ce petit ouvrage, destiné à mettre sous ses yeux la substance des vérités que je lui avais démontrées, et à donner une forme précise aux convictions qui s'étaient formées dans son esprit....... »

Or, dans ce même ouvrage (p. 22 et 23), David Naci constate, comme je l'ait fait plus haut, que l'unité absolue de Dieu est formellement et itérativement consacrée par le Nouveau Testament.

Mais j'ai à parler d'un autre témoignage, plus précieux encore et qui m'est tout personnel. Ayant eu l'occasion, dans ces derniers temps, de nouer des relations suivies avec deux chrétiens illustres, deux nobles Polonais : le comte Xavjer Branicki et son frère le comte Constantin, j'ai admiré leur sagesse, la profondeur de leur doctrine et de leurs connaissances religieuses, et je me suis souvenu du mot de l'Ecclésiaste (vii, 28) : « Entre mille hommes, j'en ai trouvé un ! » Ou plutôt, je puis bien le dire, entre dix mille, je n'ai pas trouvé leurs pareils. Ayant demandé, entre autres, à M. Constantin Branicki comment il entendait la croyance trinitaire, j'en reçus cette réponse : « Gardez-vous de croire que nous adorions réellement une Trinité, trois dieux qui n'en fasse qu'un, un seul dieu qui soit trois personnes. Non; la Trinité, telle que je la conçois, n'est qu'un symbole mystérieux destiné à nous montrer combien l'essence du Dieu Un est impénétrable. » Et je

me suis écrié, avec le roi Salomon (*Prov.* XXIV,26) : « Une parole bien appliquée, c'est comme un baiser sur les lèvres. » Plût à Dieu qu'une doctrine aussi pure et aussi élevée fût celle de tous les chrétiens nos frères, qu'à eux aussi « le Seigneur envoyât son inspiration » (*Nomb.* XI, 29) ! C'est bien alors que nous ne formerions, eux et nous, qu'un seul peuple.

Toujours est-il, on le voit, que la chrétienté compte aussi des âmes d'élite, des esprits sages, qui professent la croyance trinitaire dans le même sens, dans la même mesure où l'entendaient les anciens docteurs dont j'ai parlé, et qui voulaient préserver de toute atteinte l'idée de l'essence divine.

Une particularité historique vient encore en aide à la conjecture que j'ai émise. Je veux parler de l'antique idole de *Marcoulis,* dont il est question dans le Talmud *Synhéd.* 64 *a* et *Abod. Zar* 50) et qui se composait, dit-il, de deux pierres parallèles sur lesquelles une troisième était posée horizontalement ; on honorait cette divinité, tantôt en jetant ou déposant des pierres sur le monument, tantôt au contraire en en retirant une ou plusieurs. Or, on peut se demander quelle est l'origine et de cette étrange idole et de ce culte non moins bizarre. Que penser des docteurs, des prêtres, qui toléraient ou inspiraient de pareilles extravagances ? — La chose, à moi, me paraît assez simple. Les sages de ces peuples, pour les empêcher de sonder l'insondable essence de Dieu, les avaient, comme je l'ai dit, invités à ne contempler que certaines de ses créatures, les plus hautes et les plus pures ; or, ce qui devait les sauver fut précisé-

ment ce qui les perdit, car ces mêmes créatures devinrent un objet d'adoration, et le vrai Dieu fut méconnu. Alors les sages, consternés, firent appel à la multitude et lui tinrent à peu près ce langage : « Qu'avez-vous fait, et quelle est votre erreur ! Vous remplacez Dieu par son œuvre, la vérité par le mensonge, et vous adorez la créature au détriment du Créateur ! Nous vous avions engagés à porter vos méditations sur les créatures spirituelles ; et vous, au lieu d'y puiser la conviction et de l'unité de Dieu et du caractère occulte de son essence, vous vous imaginez que ces créatures elles-mêmes sont dieux, que *un* est *trois* et que *trois* sont *un*, que Dieu est un et trois tout ensemble !... Eh bien ! qui aime l'Eternel nous suive ! Réhabilitez-vous en ce jour devant le Seigneur, et le Seigneur vous bénira. Ainsi parle le Dieu un : — Passez, repassez d'une porte à l'autre, élevez partout des monuments de trois pierres et rendez-leur un culte religieux, qui consistera soit à en retirer des pierres, soit à en ajouter... » Le chiffre *trois* se trouvait ainsi diminué dans le premier cas, augmenté dans le second, et dans l'un et l'autre il perdait sa valeur. Expédient ingénieux, qui respectait en apparence le principe trinitaire, pour mieux le détruire en réalité ; mais expédient inutile, hélas ! puisque cette trinité.... de pierre n'en finit pas moins par devenir Dieu, et usurper les hommages qui ne sont dus qu'à Dieu. L'apôtre Paul n'avait-il pas raison de s'écrier, dans son épître aux Romains (I, 25) : « Eux qui ont changé la vérité de Dieu, etc. » ; ce que je traduirais librement ainsi : « Que faites-vous,

mes frères ! Jésus est venus vous enseigner qu'il fallait renoncer au culte des idoles et n'adorer qu'un seul Dieu ; et vous, vous avez mis un simple mortel aux lieu et place du Créateur éternelment béni !... »

Et maintenant, chers frères, laissez-moi vous faire un simple raisonnement. L'Écriture sainte fait l'éloge d'Ezéchias comme d'un homme agréable au Seigneur, et elle le loue, entre autres, d'avoir anéanti ce serpent d'airain qui était devenu une pierre d'achoppement pour Israël. Et cependant Dieu lui-même en avait ordonné l'érection, et l'intention la plus pieuse y avait présidé ! Mais cette intention n'avait pas empêché l'abus ; Ezéchias n'hésita point. Pourquoi donc hésiterait-on à renoncer au dogme trinitaire, à une invention purement humaine, inspiré sans doute, nous l'avons dit, par des bonnes intentions, mais qui finalement a engendré le polythéisme, substitué l'homme à Dieu, et tourné ainsi contre son propre but ! Si Moïse, dirai-je encore, revivait aujourd'hui parmi nous, — ce même Moïse à qui le Nouveau comme l'Ancien Testament rendent ce commun témoignage « qu'il fut le plus fidèle serviteur dans la maison de Dieu », — et si les Israélites, épris d'admiration pour cette haute figure, s'avisaient d'offrir un culte, je ne dis pas à son corps, mais à son âme, de lui adresser des vœux et des prières, je ne dis pas comme à une divinité, mais comme à un ange, simple intermédiaire entre les hommes et Dieu, que dirait-on des Israélites ? Ne les taxerait-on pas d'idolâtrie ? Et à combien plus forte raison, si ces hommages s'adressaient à Moïse *mort !* A bon entendeur, salut !

Je n'ai plus rien à dire sur ce point. La question, je le sais, est délicate, mais c'est une des plus importantes qui nous divisent ; j'avais à cœur d'opérer un rapprochement entre les deux communions, et ma conscience me commandait de parler. J'ai l'ai fait avec toute la discrétion possible. Puissent mes paroles n'être point perdues ! Puissent-elles être accueillies par qui de droit ! Ce sera un bonheur pour les uns et les autres.

CHAPITRE XV

Du Style de l'Evangile.

Avant de procéder à l'analyse raisonnée que j'ai promise, et qui constitue la partie essentielle de cet ouvrage, quelques observations me paraissent nécessaires.

Avant tout, il importe de se rendre comte du langage des évangiles, qui ne saurait être jugé, ni conséquemment interprété, de la même façon que le langage du premier livre venu. Tout est hébreu, tout est israélite en quelque sorte dans les évangiles. Chacun sait qu'ils furent écrits par les premiers disciples de Jésus, tous ou presque tous Juifs comme l'avait été Jésus lui-même ; que l'un des évangélistes est aussi l'auteur des Actes des apôtres, et que ces divers ouvrages furent pensés en hébreu, sinon écrits en cette langue. Il est d'ailleurs avéré, par les témoignages les plus anciens et les plus irrécusables, que le premier évangile, celui de Mathieu, fut composé

originairement en hébreu, ou du moins dans l'hébreu altéré qu'on parlait alors, et que les trois autres évangiles s'en rapprochent par des analogies plus ou moins frappantes, souvent textuelles. On sait aussi qu la primitive Eglise était fortement imprégnée d'hébraïsme, et que, d'après Eusèbe, qui écrivit son *Histoire ecclésiastique* vers la fin du III[e] siècle de l'ère chrétienne (quelques générations après Jésus), les quinze premiers évêques de Jérusalem furent circoncis, observèrent les principales lois de Moïse, le chômage du sabbat et des fêtes, comme l'avait fait Jésus lui-même. — Le premier des évêques en question fut *Jacob* le Pieux, auteur de l'épître de saint Jacques, et qui vivait à l'époque de la conquête de Jérusalem par Vespasien; le deuxième fut *Siméon*, fils de Cléophas; le troisième, *Justus* (Tsadok); le quatrième, *Zacharie;* le cinquième, *Tobie;* le sixième, *Benjamin;* le septième, *Jean* (Yohanan); le huitième, *Mathieu* (Mattithyahu); le neuvième, *Philippe;* le dixième, *Sénèque* (en latin, le Vieux); le onzième, *Justus*; le douzième *Lévi*, ; le treizième, *Ephras* (Ephrath); le quatorzième, *Joseph;* le quinzième, *Juda*. Tous Israélites comme indiquent déjà leurs noms, qui ne sont que de l'hébreu pur ou à peine altéré par la traduction grec ou latine.

Quoi qu'il en soit, et en quelque langue qu'ils aient été primitivement rédigés, il est certain que les livres de la Nouvelle Alliance, surtout les Evangiles, sont basés sur la Loi et les Prophètes; que toutes leurs

pages en respirent l'esprit, en imitent ou en traduisent le langage. Il faut donc les expliquer comme on explique la Bible.

Or l'hébreu, idiome de la Bible, est une langue pauvre et concise, obligée de dire beaucoup avec peu de paroles, et où, par suite, abondent les *métaphores* et les *homonymes* ; je veux dire qu'en hébreu, plus souvent que dans d'autres langues, un même mot s'emploie tour à tour au propre et au figuré, ou sert d'expression à des idées toutes différentes. La réflexion ou le contexte peuvent seuls nous aider à restituer aux termes impropres leur véritable sens.

Pour ne citer qu'un exemple de chaque sorte : le verbe *râah* (voir) s'applique, en principe, à la *vision* physique. Mais lorsque nous lisons dans l'Ecclésiaste (I, 16) : « Mon esprit a *vu* (râah) beaucoup de sagesse et de science », il est clair que, dans sa pensée, *voir* veut dire ici *comprendre*. Voilà une métaphore, une extension du sens primitif. Mais l'extension est bien plus forte encore, l'impropriété plus manifeste, dans des phrases telles que : « J'ai *vu* (raïthi) l'Eternel assis sur son trône... » (I *Rois*, XXII, 19), ce qui évidemment ne désigne que la perception prophétique, l'inspiration. Si l'on s'avisait de prendre cette « vision » dans son sens propre et physique, on déclarerait par là même Dieu corporel ; blasphème énorme dans le judaïsme.

Le verbe *nittsâb* signifie d'ordinaire *se tenir droit* ou *debout*. Ainsi : « Sa sœur *se tint* (vat-têtsab) à distance » (*Exod.* II, 4) ; « Dathan et Abiron s'avancèrent *debout* (nisttsabîm)... » (*Nomb.* XVI, 27). Mais

ce mot marque aussi la durée et la perpètuité, comme dans ce verset (*Ps.* cxix, 89): « A jamais, Seigneur, ta parole est *stable* (nittsâb) dans le ciel », ce que, par parenthèse, j'explique ainsi: Ta parole relative au ciel est stable, c'est-à-dire que la parole primordiale qui créa le ciel et ses lois contitue de s'accomplir jusqu'à la fin, et que l'univers reste fidèle aux mouvements que lui furent tracés dès l'origine. Mais supposer que Dieu ou sa parole soient *debout* dans le ciel, ce serait matérialiser l'un ou personnifier l'autre, hérésies que le judaïsme ne saurait admettre. —Cette double acception du mot *nittsâb* est une pure homonymie.

On voit combien il importe à la saine intelligence de la Bible en général et du Nouveau Testament en particulier d'examiner si les mots et les tours sont employés dans leur sens propre ou métaphorique, s'ils n'ont qu'une acception ou s'ils en comportent plusieurs. Faute de cette attention, l'on s'expose à tomber dans les hérésies et les erreurs les plus déplorables. Ce sera donc, selon moi, rendre service aux lecteurs scrupuleux que de leur signaler, dans un chapitre spécial, un certain nombre d'expressions bibliques plus ou moins importantes, susceptibles d'acceptions diverses, d'interprétations différentes, et qui, mal comprises, seraient incompatibles avec l'esprit ou les doctrines israélites.

Une autre observation qui a sa valeur, et qui touche de près à la précédente, c'est que le devoir de quiconque interprète un texte ou un livre est de con-

sulter, non-seulement le sens littéral des mots, mais le sens réel, l'idée, telle que l'indique le contexte; et ce devoir est plus impérieux encore lorsqu'il s'agit d'un livre écrit depuis des siècles, dans une langue morte et mal connue. Le Talmud lui-même, sur ce passage du Pentateuque (*Deut.* I, 28 et IX, 1) : « ... Des villes grandes et fortifiées jusqu'au *ciel* », dit expressément (tr. *Choullîn*, 90 *b*) : » La Loi parle ici dans un sens emphatique, hyperbolique. De même, quand on lit dans les Prophètes (I *Rois*, I, 40) : « Leurs clameurs faisaient *éclater* la terre », c'est une pure hyperbole. » Ainsi le Talmud nous enseigne à considérer l'idée plutôt que le sens littéral, quand celui-ci est invraisemblable. Et il s'applique cette règle à lui-même, puisque, à propos de mainte expression de la Mischnah, il dit : « Ceci est une forme exagérative » (*gouzma*) : — Moi aussi donc je suivrai cette voie, et dans l'analyse des textes évangéliques je tiendrai, avant tout, compte du sens rationnel, sans toutefois renoncer systématiquement au sens littéral, qui a ses droits aussi. Puisse l'Eternel me favoriser de sa grâce et m'assister dans cette œuvre, entreprise pour son saint nom ! Puisse-t-elle être bénie de Dieu et des hommes ! Et puissent mes paroles, toutes sorties de mon cœur, pénétrer dans le cœur de ceux qui me liront, et les disposer à servir le Dieu *unique* d'une volonté *unanime !*

Dédié à Son Excellence

LE COMTE XAVIER BRANICKI.

J'ai dit dans mon introduction que mon but, en publiant le Nouveau Testament avec mes commentaires, était de faire disparaître l'inimitié que les anciens commentaires avaient fait naître entre les Juifs et les Chrétiens, et de fonder entre eux une sincère et durable amitié.

Ce premier volume avait paru sous le auspices du noble comte Xavier BRANICKI, et cela à un double titre : la sympathie de l'Israélite pour le penseur qui nourrit les mêmes espérances, pour l'écrivain qui défend la même cause ; la reconnaissance de l'infortuné pour le protecteur qui l'a honoré de bienveillance et qui a prêté le plus efficace appui à sa difficile entreprise.

Cet appui et cette bienveillance, le noble comte daigne me les continuer pour la publication du présent volume. C'est donc un devoir pour ma conscience. autant qu'une jouissance pour mon cœur, de placer ce volume le sous même et illustre patronage.

Puisse l'éminent mécène l'accepter avec la même bienveillance, et ne pas le trouver trop indigne de lui !

RABBIN E. S.

ÉVANGILE SELON MATHIEU

AVEC COMMENTAIRE.

——o——

CHAPITRE I.

1 La généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.

1 *Abraham*. On voudra peut-être savoir pourquoi la généalogie donnée par Luc (III, 23 et suiv.) remonte jusqu'à Adam, tandis que celle de Mathieu commence à Abraham. C'est sans doute que Mathieu veut comparer Jésus à Abraham. Celui-ci le premier a fait connaître aux hommes le vrai Dieu et les a engagés à renoncer au culte des idoles, comme il est dit (Gen., 21, 23) : « Il invoqua en ce lieu le nom de l'Éternel, le maître du monde. » De même, selon Mathieu, Jésus le premier a fait comprendre aux idolâtres l'unité de Dieu et les a déterminés à rejeter le paganisme.

2 Abraham fut père d'Isaac. Isaac fut père de Jacob. Jacob fut père de Juda et de ses frères.

2 *Père d'Isaac*. Gen., 21, 3. — *Père de Jacob*. Gen., 25, 26. — *Père de Juda*. Gen., 29, 35.

3 Juda eut de Thamar. Pharez et Zara. Pharez fut père d'Esrom. Esrom fut père d'Aram.

3 *Pharez*. Gen , 38, 29.— *Aram* (ou plutôt *Ram*). Ruth, 4, 19.

4 Aram fut père d'Aminadab. Aminadab fut père de Naasson. Naasson fut père de Salmon.

4 *Aminadab*. *Id*.—*Naasson*. *Ibid*, 4, 20.— *Salmon*. *Id*.

5 Salmon eut Booz, de Rahab. Booz eut Obed, de Ruth. Obed fut père de Jessé.

5 *Booz. Ibid.*, 4, 21.—*De Rahab*. Je ne sais d'où l'écrivain tient cela. Je n'en trouve la source ni dans la Bible ni dans le Talmud, mais dans Talm.Tr. de Meguilla, 14 *b*, il est dit : « Huit prophètes sont issus de Rahab, car elle se convertit au Judaïsme et épousa Josué. » Il est donc possible que Salmon ait épousé une femme descendant de Rahab, et qu'il en ait eu Booz. — *Obed. Id.* — *Jessé. Ibid.*, 4, 22.

6 Jessé fut père du roi David. Le roi David eut Salomon, de celle *qui avait été femme* d'Uri.

6 *David. Id.* — *Salomon.* II, Samuel, 12, 24. — *De la femme d'Uri.* Uri, cependant, ne vivait plus lors de la naissance de Salomon. De même il est dit, II Sam., 3, 3 : « Et le second fils (de David) Kilab, fils d'Abigaïl, femme de Nabal....., » quoique Nabal ne vécût plus lors de la naissance de Kilab.

Il est singulier que Mathieu, qui ne nomme point la mère de chaque génération, fasse exception pour les quatre femmes suivantes : Tamar, Rahab, Ruth et la femme d'Uri. Voici comment je m'explique ce fait. De ces quatre femmes, qui avaient été toutes plus ou moins coupables, il semble qu'il ne dût venir que des enfants indignes, mais « mes pensées ne sont pas comme » vos pensées, ni mes voies ne sont vos voies, » dit l'Éternel (Isaïe, 55, 8). Les prévisions humaines sont ici déjouées et démenties par l'histoire. Tamar avait épousé Juda, qui était son beau-père, et quoique la Loi n'eût pas encore été promulguée à cette époque, l'adultère n'était pas moins considéré alors déjà comme criminel, puisque Juda lui-même dit de Tamar : « Faites-la sortir et qu'elle soit brûlée. » (Gen., 38, 24.) Mais malgré ce péché commis par Tamar, tous les rois de la maison de David sont issus d'elle, et c'est pour empêcher que cette anomalie morale ne fasse douter de la justice divine que le Talmud dit (Tr. Makkot, 23, *b*) : « Lorsque Juda prononça ces paroles : *Elle vaut mieux que* MOI (Gen., 38, 26), une voix céleste dit : *Ce mystère vient de* MOI ; » c'est-à-dire qu'il ne faut pas, en présence de ces faits étranges, accuser la justice de Dieu, et que ce sont là les voies cachées et impénétrables de l'Éternel.

Rahab avait été une courtisane, et cependant, quand elle se fut

convertie, elle eut dans sa famille huit prophètes, comme on l'a vu plus haut (v. 11.)

Ruth était Moabite, et le Pentateuque (Deut., 23, 4) avait défendu que ni Ammonite ni Moabite n'entrât jamais « dans la communauté de Dieu. » Et cependant « Ammon et Moab, comme dit le Talmud (Tr. Yebamoth, 63, *a*), ont produit deux fruits bénits : Ruth la Moabite et Noémie l'Ammonite. »

Le mariage de la femme d'Uri avec David fut précédé d'un crime, et nous savons (II Sam., 12, 20) que David fut puni pour le péché qu'il avait commis. Pourtant, lorsque naquit leur fils Salomon, « Dieu l'aima. » (*Ibid.*, 12, 24.)

Ainsi, de ces femmes il naît des enfants élus et particulièrement remarquables. Mathieu savait bien que plus d'un lecteur voyant les noms des fils, chercherait ceux des mères, et s'étonnerait de voir de tels enfants nés de pareilles mères. Mathieu, en appelant l'attention sur ces quatre mères, les seules nommées par lui, a donc eu pour but d'avertir que la volonté de Dieu est incompréhensible et doit être respectée. Que nous font, du reste, l'origine et la généalogie d'un homme? Ses actes sont-ils bons ? louons-le. Ses paroles sont-elles vraies? acceptons de lui la vérité !

7 Salomon fut père de Roboam. Roboam fut père d'Abia. Abia fut père d'Asa.

7 *Roboam... Abia... Asa.* I Chr. 3, 10.

8 Asa fut père de Josaphat. Josaphat fut père de Joram. Joram fut père d'Hosias.

8 *Josaphat. Id.—Joram. Ibid.*, 3, 11.

Hosias. D'après Mathieu, Joram est le père d'Hosias, qui est le père de Joatham ; mais d'après I Chr., 3, 11, les générations se succèdent ainsi : Joram, Achasias, Joas, Amasias, Azarias (au lieu de Hosias) et Joatham. Il manque donc, chez Mathieu, trois générations.

9 Hosias fut père de Joatham. Joatham fut père d'Achas. Achas fut père d'Ezéchias.

9 *Joatham. Ibid.*, v. 12.—*Achas... Ezéchias. Ibid.*, v. 13.

10 Ezéchias fut père de Manassé. Manassé fut père d'Amon. Amon fut père de Josias.

10 *Manassé... Amon... Josias. Ibid.*, v. 13 et 14.

11 Josias fut père de Joakim. Joakim fut père de Jéchonias et de ses frères, vers le temps qu'ils furent transportés à Babylone.

11 Dans certaines éditions on lit : « Josias fut père de Jéchonias et de ses frères, etc. » La leçon que nous avons donnée est la véritable, et est confirmée par I Chr., 3, v. 15 et 16.

12 Et après qu'ils eurent été transportés à Babylone, Jéchonias fut père de Salathiel. Salathiel fut père de Zorobabel.

12 *Salathiel. Ibid.*, v. 17.
Zorobabel. D'après I Chr. 3, 18 et 19, Salathiel est père de Pedaya, et Pedaya est père de Zorobabel. Il manquerait donc, dans Mathieu, une génération.

13 Zorobabel fut père d'Abiud. Abiud fut père d'Eliakim. Eliakim fut père d'Azor.

13 *Abiud.* Dans l'Ancien Testament, Zorobabel n'a pas de fils du nom d'Abiud. On n'y trouve pas non plus aucune des dix générations depuis Abiud jusqu'à Joseph, époux de Marie.

14 Azor fut père de Sadoc. Sadoc fut père d'Achim. Achim fut père d'Eliud.

15 Eliud fut père d'Eléazar. Eléazar fut père de Mathan. Mathan fut père de Jacob.

16 Et Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ.

17 Ainsi toutes les générations depuis Abraham jusqu'à David *sont* quatorze générations ; et depuis David jusqu'à l'exil de Babylone, quatorze générations ; et depuis l'exil de Babylone jusqu'au Christ, quatorze générations.

17 L'auteur compte trois fois quatorze générations, ensemble quarante-deux générations. Si on n'admet pas la leçon que nous avons donnée au verset 11, il n'y aurait que quarante-une générations, mais il est possible que, pour avoir trois fois quatorze générations, Mathieu compte deux fois Jéchonias, d'abord à la fin de

la seconde série et ensuite au commencement de la troisième série des quatorze générations, et qu'à cause de cela il dise : Depuis David jusqu'à *l'exil de Babylone*... Depuis *l'exil de Babylone*, etc., au lieu de dire : Depuis David jusqu'à *Jechonias*... Depuis *Jechonias*, etc. Dans tous les cas il manque, dans le tableau de Mathieu, quatre générations, d'après ce que j'ai dit aux versets 8 et 12 ; il en manque cinq, si on n'admet pas notre leçon du verset 11. Les trois séries de quatorze générations données par l'auteur ne peuvent donc pas s'expliquer. Je reviendrai sur ce point dans mon commentaire sur Luc, 3, 24.

18 Or, la naissance de Jésus-Christ arriva ainsi : Marie, sa mère, ayant été fiancée à Joseph, se trouva enceinte *par la vertu* du Saint-Esprit, avant qu'ils fussent ensemble.

18 *Avant qu'ils fussent ensemble.* Quand un homme épousait une jeune fille, il l'épousait « selon la loi de Moïse et d'Israël (c'était la formule consacrée), et à partir de ce moment elle était considérée en tout comme une femme mariée. Cependant, ils devaient encore demeurer séparés, elle chez ses parents, lui dans sa maison ou celle de son père. Le mariage n'était consommé qu'à partir de l'époque où ils prenaient possession l'un de l'autre et vivaient ensemble. *Avant qu'ils fussent ensemble* signifie donc : avant la prise de possession.

Par le Saint-Esprit. Deux opinions se sont produites à ce sujet chez nos frères chrétiens. Les uns prennent ces mots à la lettre et soutiennent que Jésus est né sans la coopération d'aucun homme, car il n'y a rien d'impossible à Dieu (Gen., 18, 14), et ils considèrent comme des hérétiques ceux qui ne partagent pas leur opinion. Les autres, s'appuyant sur cette parole de Salomon : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, » (Eccl., 1, 9), disent : « Nous » respectons les paroles de Jésus, et nous sommes attachés à sa » loi ; mais lorsqu'on nous dit que Marie se trouva enceinte par » le Saint-Esprit, nous pensons que ces mots contiennent un sens » mystérieux qui nous échappe. Ceux qui les prennent à la lettre » prouvent par là même la faiblesse de leur intelligence et » blasphèment Dieu. » Je ne me crois pas autorisé à décider moi-même entre ces deux opinions ; mais lorsque j'en viendrai à expliquer d'une façon rationnelle les paroles de Jésus lui-même

citées dans Jean (chap. 10, v. 34 et 36), on verra ce qu'on doit penser là-dessus.

19 Alors Joseph, son époux, étant un homme de bien, et ne voulant pas la diffamer, voulut la quitter secrètement.

20 Mais comme il pensait à cela, un ange du Seigneur lui apparut en songe, et *lui* dit: Joseph, fils de David, ne crains point de prendre Marie pour ta femme ; car ce qu'elle a conçu est du Saint-Esprit ;

20 *Est du Saint Esprit*. Comme les Juifs et les Chrétiens se trompent quelquefois sur la nature du Saint-Esprit, je vais expliquer ce qu'il faut entendre par ce nom. Un docteur juif dit (*Tanna debé Eliahu*): « Je prends à témoin le ciel et la terre, et j'affirme que soit Juif, soit idolâtre, soit homme, soit femme, soit esclave mâle ou femelle, l'esprit saint repose sur chacun selon ses œuvres. » Comprenons bien ce passage. Il est écrit dans le Deutéronome (32, 9): « La part de Dieu, c'est son peuple, Jacob est la *corde* (qui sert de mesure) de son héritage. » Cela veut dire que toute âme est attachée et fixée au ciel, comme si elle était une part de Dieu même, et descend comme une corde jusqu'à ce qu'elle arrive dans le corps d'un homme. Si on agite l'extrémité inférieure d'une corde suspendue, l'extrémité supérieure s'agite nécessairement aussi. De même pour l'homme : si ses actions, ses paroles et ses pensées sont bonnes, il entre en communication avec l'esprit saint de Dieu, qui le seconde pour le bien dans la mesure même et en raison de ses bonnes actions et lui sert à découvrir les choses cachées et inconnues ou à connaître l'avenir. On dira peut-être que cette communication avec Dieu n'est accordée qu'aux Juifs. C'est pour réfuter cette opinion que le *Tanna debé Eliahu* dit que l'esprit saint repose sur tout homme, que ce soit un juif ou un idolâtre, un homme ou une femme, un esclave ou une esclave. Nous parlerons encore ailleurs de ce sujet.

21 Et elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de JÉSUS ; car c'est lui qui délivrera son peuple de leurs péchés.

21 *Tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui délivrera son peuple...* sans doute en enseignant aux hommes le vrai culte de

Dieu, en les exhortant à ne pas pécher, ou à faire pénitence après le péché commis, afin que, par cette pénitence, ils soient *délivrés* du fardeau de leurs fautes. *Jésus* signifie en hébreu *sauveur*, *libérateur*, et comme l'enfant de Marie sera le libérateur, il doit s'appeler Jésus. Voilà le sens du verset. Bien d'autres noms bibliques sont expliqués de cette façon par l'Ecriture sainte. Ainsi, Genèse, 16, 11 : «L'ange du Seigneur lui dit (à Agar): « Tu seras enceinte et tu mettras au monde un fils que tu appel» leras Ismaël, » c'est-à-dire exaucé de Dieu, « car Dieu a » entendu tes plaintes. » De même, Genèse, 18,12 : « Sara *rit* » (*Isaac*) », et (Genèse, 21, 3) « Abraham donna à son fils le nom d'*Isaac*. Genèse 25,26 : « Sa main tenait le *talon* (*éqéb*) d'Esaü, et il fut appelé *Jaqob*. » La Bible donne un grand nombre d'autres étymologies de ce genre. Elles ne se comprennent qu'en hébreu et si on veut les rendre dans une autre langue, il y faut, comme le lecteur vient de s'en apercevoir, un commentaire. Ce commentaire est également nécessaire ici et Mathieu l'aurait nécessairement donné, s'il n'avait pas écrit en hébreu. Je crois donc que ce verset est une des plus fortes preuves que Mathieu a écrit son livre en hébreu.

22 Or, tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète :

23 Voici, la vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils, et on le nommera EMMANUEL, ce qui signifie : DIEU AVEC NOUS.

23 *Voici, la Vierge sera enceinte......* Ce verset se retrouve identiquement dans Isaïe, 7,14, et les chrétiens s'autorisent de cette circonstance pour soutenir qu'Isaïe a prédit que Jésus naîtrait sans le concours d'un homme, mais par l'esprit saint. De là, le nom d'*Emmanuel*, « Dieu est avec nous. ». Les juifs protestent énergiquement contre cette explication du verset d'Isaïe. Nous allons essayer de mettre les parties d'accord ; mais pour cela, il nous faut prendre les choses d'un peu plus haut et relire le Chapitre VII d'Isaïe.

Voici le commencement de ce chapitre : « Au temps d'Achaz, roi de Juda, Retsin, roi de Syrie, et Pékah, fils de Rémalja, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'assiéger (v. 1)... Et l'Eternel dit à Isaïe : Va au devant d'Achaz (v. 3)... et dis-lui .

« Prends garde à toi, sois tranquille et ne crains point, et que ton cœur ne s'alarme point à cause de ces deux bouts de tisons fumants, à cause de Retsin... et du fils de Rémalja (v. 4)... Et l'Eternel continue à parler avec Achaz, disant (v. 10): Demande un signe ponr toi de l'Eternel ton Dieu (v. 11)... Alors Isaïe dit (v. 13)...: Le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici, la Vierge est enceinte, elle enfantera un fils et on appellera son nom Emmanuel (v. 14)..... Avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays dont tu crains les deux rois sera abandonné (v. 16). »

Les Chrétiens disent que la Vierge du verset 14 est Marie et le fils annoncé, Jésus. Isaïe aurait, d'après eux, prédit que la conception et la naissance de Jésus seraient un miracle (signe). Les Juifs font à cela deux objections : 1° Si le prophète avait voulu parler de Jésus, il aurait dû dire « la Vierge *sera* enceinte » et non « *est* enceinte » ; 2° Isaïe promet un signe (un miracle) à Achaz même; ce signe, qu'Achaz a dû voir de ses propres yeux, ne peut être la naissance de Jésus, postérieure de plus de six siècles à l'époque d'Isaïe. Les Juifs expliquent donc ces versets autrement. Pour eux, la jeune fille enceinte n'est autre que la femme d'Achaz, le mot hébreu *alma*, qu'on traduit par vierge, pouvant aussi s'appliquer à une femme mariée, comme on le voit dans Prov. 30, 19. Le fils annoncé par le prophète serait Ezéchias, fils d'Achaz. Ce fils a dû être appelé Emmanuel (*Dieu est avec nous*), à cause de ses vertus, comme il est dit (Isaïe, 9, 5) : Un enfant nous est né, un fils nous a été donné ; il a été appelé l'admirable, le conseiller, le *Dieu* fort, le Père éternel, le prince de la Paix. «D'après cette interprétation, le miracle ou signe annoncé par Isaïe est que la Palestine sera délivrée avant que cet enfant soit assez grand pour distinguer entre le bien et le mal.

Si on lit attentivement notre chapitre de Mathieu (v. 20 à 24), on s'aperçoit que cette discussion entre Juifs et Chrétiens n'a pas d'objet. Les paroles des versets 22 et 23 sont encore prononcées par l'ange que Joseph voit en songe... Tu auras un fils, lui dit cet ange, tu l'appelleras Ieschua, il délivrera le peuple de ses péchés, et cela s'accomplira comme se sont accomplies les paroles de Dieu dites par le prophète (à Achaz) : « La Vierge est enceinte, elle aura un fils, que tu appelleras Emmanuel, c'est-à-dire Dieu est avec nous. » En citant les paroles d'Isaïe, l'ange veut dire que le fils de Joseph s'appellera Jésus, à titre de libérateur, aussi vrai que,

suivant la prédiction d'Isaïe, le fils d'Achaz a été appelé Emmanuel (Isaïe, 9, 5). L'ange veut seulement rendre attentif au nom de l'enfant à naître et nullement au fait de sa naissance. Voilà pourquoi il insiste sur le sens du mot Emmanuel et l'explique lui-même : « Emmanuel, c'est-à-dire Dieu est avec nous. » Les lecteurs qui voudront se reporter à notre chapitre VII et revoir ce que nous avons dit là des prophéties de Jérémie, se convaincront que cette interprétation de Mathieu est la véritable.

24 Joseph donc, étant réveillé de son sommeil, fit comme l'ange du Seigneur lui avait conseillé, et il prit sa femme.

25 Mais il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils premier né, et il lui donna le nom de JÉSUS.

25 *Son fils premier né.* De ces mots il semble résulter que Marie eut encore d'autres enfants, comme on le voit du reste dans Mathieu, 12, 55, et dans Marc, 6, 3, où il est dit : « N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Josef, de Jude et de Simon? Ses sœurs ne sont-elles pas parmi nous? » Cependant Dr Biesenthal, dans son Commentaire de Luc, 2, 7 et 8, 19, soutient que Jésus est l'enfant unique de Marie. Nous ne rapporterons pas ses preuves. D'ailleurs, pour notre objet, il est indifférent que Marie ait ou n'ait pas eu d'autres enfants que Jésus. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'après la naissance de Jésus, Joseph vécut avec Marie comme tous les hommes avec leurs femmes, car notre verset dit seulement qu'il ne la connut point *jusqu'à* ce qu'elle eût enfanté son fils Jésus.

CHAPITRE II.

1 JÉSUS étant né à Bethléhem, ville de Judée, au temps du roi Hérode, des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem,

1 *Au temps du roi Hérode.* Depuis plus de dix-huit siècles les chrétiens nourrissent une haine violente contre les Juifs, parce

que les ancêtres de ceux-ci auraient porté la main sur Jésus innocent, et jusqu'à ce jour cette haine n'est pas encore apaisée ; on l'a vu malheureusement encore dans ces derniers temps aux excès commis en Roumanie et aux persécutions dont les Juifs ont été l'objet dans ce pays. Encore aujourd'hui des chrétiens veulent venger le sang de leur Messie et punir les enfants des supposés péchés de leurs pères. Je vais essayer de montrer que ces sentiments hostiles ne sont point justifiés par les faits, que Jésus n'a pas été mis à mort par les Juifs, et que Juifs et chrétiens se trompent en admettant que les passages où le Talmud parle contre Jésus s'appliquent au Jésus des chrétiens. Je montrerai que ces passages sont à l'adresse d'un autre Jésus, qui a vécu à une autre époque, et je m'appuierai, pour le prouver, sur des historiens dignes de foi.

Dans l'*Histoire universelle*, imprimée à Londres, en 1751, il est dit (f° 10, p. 675) que le temple de Jérusalem a été détruit par les Romains 70 ans après la naissance de Jésus. Dans le même ouvrage (même f°, p. 592 et p. 605) on dit que Jésus fut crucifié à l'âge de trente-trois ans, c'est-à dire trente-sept ans avant la destruction du temple.

Voyons maintenant tous les passages du Talmud où il est question de Jésus de Nazareth. Il nous sera facile de montrer aux Juifs et aux chrétiens que dans aucun de ces passages il n'est dit du mal du Jésus que les chrétiens ont proclamé leur Messie. Il est bien vrai qu'il y avait en Palestine, du temps de Jésus, deux sectes religieuses, celle des Pharisiens, à laquelle appartiennent les docteurs du Talmud, et celle des Esséniens, dont faisaient partie Jésus et ses adhérents, comme je le montrerai plus loin ; mais les opinions de ces deux sectes ne différaient que sur la manière d'interpréter la Loi et d'adorer le Dieu unique. Il n'y avait entre elles aucun de ces dissentiments graves qui pût motiver une hostilité profonde.

Nous lisons dans le Talmud (Tr. Sota, 47 *a* et Synh. 107 *b*, édit. Banbanesti) : « Il y a trois cas où la main gauche doit ramener ce que la main droite repousse. Un de ces cas est celui de l'enfant près de son père ou du disciple près de son maître. » On veut dire par là que le père ne doit pas repousser son fils ni le maître son disciple des deux mains, c'est-à-dire avec trop de sévérité

« On ne doit pas imiter Jésus fils de Pérachia, qui repoussa Jésus de Nazareth. Quel est ce fait de Jésus fils de Pérachia ? Lorsque le roi Jannée fit mettre à mort les docteurs, Jésus ben Pérachia s'enfuit à Alexandrie avec son disciple Jésus. Quand la sécurité fut rétablie (pour les docteurs), il (Jésus b. Pérachia) revenant, descendit dans une auberge où on le reçut très-bien. « Que notre hôtesse est belle ! dit-il à son disciple. — Mon maître, répondit celui ci, elle a les yeux ronds. — C'est de cela que tu t'occupes, impie, dit le maître, et il prit 400 *schofars* (trompettes) et prononça le *hérem* (sorte d'excommunication) contre son élève. Quelque temps après, le disciple revint auprès de lui et le supplia de lever l'excommunication, mais le maître refusa. Il revint une autre fois encore et le maître était disposé à céder ; mais comme il lisait justement le chapitre du Schema (et qu'il ne voulait pas s'interrompre), il fit un signe de la main à l'élève. Celui-ci, s'imaginant que son maître le repoussait encore, alla dresser une image en briques et l'adora. Le maître le pria alors de faire pénitence. Non, répondit-il, tu m'as appris toi-même que si un homme pèche et fait pécher les autres, sa pénitence n'est pas acceptée. Là-dessus on dit : Jésus a fait de la magie, a été hérétique, a renversé la loi et a fait pécher Israël ; après cela, on le traduisit devant le tribunal et il fut lapidé. »

Voilà ce qu'on trouve dans le Talmud. Les Chrétiens et des Juifs ignorants se sont imaginés qu'il était question ici de Jésus de Nazareth, le Messie des chrétiens ; mais ils se sont trompés. Dans le Tr. Aboth I, on compte les générations de princes (Nacis) qui ont dirigé les écoles de Palestine, et on compte Jésus *b*. Pérachia, Juda b. Tobbaï, Semaya et Abtalion (contemporains), et enfin Hillel. De Jésus b. Pérachia jusqu'à Hillel il y a donc quatre générations. D'un autre côté, le Talmud dit (Sabbath, 15 *a*). « Hillel, Siméon, Gamaliel et Siméon exercèrent leurs fonctions de *Nacis* cent ans avant la destruction du temple. Or, Jésus, contemporain de Jésus b. Pérachia, a été antérieur de quatre générations à Hillel, qui lui-même a vécu cent ans avant la destruction du temple ; Jésus de Nazareth, au contraire, est né 70 ans avant la destruction du temple. Il est donc évident qu'on ne saurait l'identifier avec le Jésus, disciple de Jésus b. Pérachia, dont il est question dans le passage du Talmud que nous avons cité.

Il est dit dans le Talmud (Tr. Sabbath, 104 *b*) : « Il est défendu d'écrire le samedi ; celui qui fait une incision sur sa chair, doit un sacrifice de péché ; la majorité des docteurs est d'avis qu'il ne doit pas ce sacrifice. R. Eliezer objecte aux docteurs : Ben Satda a pourtant pu faire sortir d'Alexandrie (malgré les défenses de la police) des formules magiques, en les gravant sur sa chair (d'où il résulte que l'incision des chairs est considérée comme une écriture). Les docteurs répondent : Ce Ben Satda était un fou, et les actes d'un fou ne peuvent servir d'argument. » La Guémara demande : « Ce n'était pas Ben Satda, mais Ben Pandira (et comment dites-vous que c'était Ben Satda) ? R. Ghisda répond : Le mari de sa mère s'appelait Satda, mais son père s'appelait Pandira. » La Guémara demande encore : « Nous savons cependant que le mari s'appelait Pappos Ben Jehuda (et non Satda) ? La vérité est que la mère s'appelait Satda. » Mais la Guémara objecte : « Mais non, la mère s'appelait Miriam Magdalena ? » Et on répond : « Cette Miriam avait été infidèle à son mari. » (Ce qui s'exprime en langage talmudique par ces mots : *Satat da mibbaalah*, celle-là a quitté son mari ; de là lui vint le surnom de Satda.)

Il résulte de là que ce Ben Satda avait pour mère Miriam ; que son père était Pandira, et le mari de Miriam, Pappos Ben Jehuda. Ben Satda était donc un fils illégitime, et sa mère porta le surnom de Satda pour la raison que nous avons donnée plus haut. Voilà ce qu'on trouve dans le Talmud, Tr. Sabbath, 104 *b*, et Sanh., 67 *a*; seulement, dans ce dernier passage cité, la ville d'Alexandrie est remplacée par la ville de Lydda.

Les Israélites ignorants et les Chrétiens se sont imaginés que ces passages parlent de Jésus ; mais ils se sont trompés les uns et les autres. Il est impossible de confondre ce Ben Satda avec Jésus. Pappos Ben Jehuda, le père de ce dernier, avait été mis en prison par les Romains en même temps que R. Akiba. « Lorsque R. Akiba fut mis en prison, dit le Talmud (Berak., 61 *b*), et qu'on enferma auprès de lui Pappos Ben Jehuda, Akiba lui dit : Pappos, qu'est-ce qui t'a conduit ici ? — Tu es heureux, Akiba, répondit Pappos, car tu as été emprisonné pour avoir enseigné la Loi (malgré les défenses romaines) ; malheur à moi, Pappos, qui ai été mis en prison pour des riens. » Or, R. Akiba était le disciple de R. Eliézer le Grand (voir Sanh., 68 *a*, et *Abolh derrabbi Nathan*, chap. XXV), et R. Eliézer le Grand était disciple de R. Jo-

hanan ben Zakaï (V. Aboth, chap. II, où le même docteur figure au nombre des cinq disciples de R. Johanan ben Zakaï). D'autre part, R. Johanan b. Zakaï était contemporain de la destruction du second temple (V. Gittin, 56 *a* et *b*). Il n'y a donc pas la moindre analogie entre le Jésus des Chrétiens, né 70 ans avant la destruction du temple, et Ben Satda, fils de Papos b. Juda, que trois générations séparent de cette même destruction : R. Johanan b. Zakaï, R. Eliézer et R. Akiba. De plus, le Talmud, qui ne lui applique jamais le nom de Jésus, raconte qu'il fut mis à mort à Lydda, tandis que le Christ fut mis à mort à Jérusalem.

Reste le Jésus, contemporain et disciple de Jésus (Josué) b. Perachia ? Mais ce dernier était contemporain lui-même de Siméon b. Schétach. Ce docteur était le beau-frère d'Alexandre Jannée, qui régnait 125 ans avant l'ère vulgaire.

Est-ce à dire que le Talmud ne mentionne nulle part le Jésus de Nazareth? On ne peut soutenir pareille opinion en présence du passage suivant (Abodah Zarah, 17 *a*, édit. Benveniste):

« R. Eliézer raconte : Un jour, je traversais le grand marché de Sepphoris, et j'y rencontrai un des disciples de Jésus de Nazareth. Il se nommait Jacob, du village de Sechanya. Celui-ci me dit : « Dans votre loi il est écrit (Deut., chap. XXIII, 19) : Tu n'apporteras point, dans la maison de l'Eternel ton Dieu, comme offrande votive, le salaire de la courtisane ni la chose reçue en échange d'un chien. Pourrait-on l'employer à la construction d'une garde-robe (*bêth-hakissé*) pour le grand-prêtre ? » — Je ne lui répondis rien. Il reprit : « Jésus de Nazareth m'a en effet enseigné : Il est dit (Micha, ch. I, 7) : « Ce qui vient du salaire de la courtisane, redeviendra salaire de courtisane. » Donc, ce que l'ordure a produit peut retourner à l'ordure. — Et, ajouta R. Eliézer, ces paroles me plurent beaucoup. »

Il est évident que le Jésus dont il s'agit ici est bien le Jésus des Chrétiens.

Ici, nous voyons, en effet, discuter ensemble R. Eliézer, disciple de R. Johanan b. Zakaï, et Jacob (Jacques), du village de Sechanya, disciple de Jésus de Nazareth. Les maîtres ayant été contemporains, leurs disciples l'ont été également.

(La traduction de M. le grand rabbin Wogue avait été interrompue, par force majeure, à partir de la page 148. Il nous rend aujourd'hui son précieux concours, que nous espérons conserver jusqu'à la fin.)

On sait que trois sectes existaient en Palestine un peu avant la destruction du temple : celle des Pharisiens, à laquelle se rattachait R. Eliézer ; celle des Esséniens, dont Jésus faisait partie, et celle des Saducéens. Leurs discussions pouvaient être très-modérées, et R. Eliézer a pu apprécier favorablement les paroles d'un disciple de Jésus.

Nulle part d'ailleurs, non plus qu'ici, nulle part, il faut le dire, le Talmud ne contient rien de blessant à l'égard de Jésus. En outre, il est facile de démontrer soit par les documents de l'histoire romaine, soit par les données du Talmud, que Jésus n'a pas été mis à mort par les Juifs, mais par Ponce Pilate, gouverneur romain de la Palestine; ce qui sera, du reste, prouvé en son lieu.

Il est du devoir de tous ceux qui aiment la paix, la justice et la vérité, de proclamer et de soutenir cette opinion conforme à l'histoire; aux pasteurs chrétiens surtout, chargés d'éclairer et d'améliorer leurs frères, incombe la noble tâche d'éteindre, par l'éloquence des faits, ces brandons de discorde et de haine qu'entretiennent seules l'ignorance et l'erreur. C'est là le but de mes efforts, heureux si j'ai pu démontrer à tous que le Jésus des Chrétiens n'a rien de commun avec celui que le Talmud nous a dépeint sous des couleurs si différentes !

2 Et ils dirent: Où est le Roi des Juifs qui est né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

—*Car nous avons vu son étoile*..... Ces Mages étaient donc des astrologues; mais l'astrologue le plus habile ne peut découvrir par sa science qu'une partie des événements, comme cela résulte d'un passage d'Isaïe (XLVII, 13) amplifié par le Midrasch (B. R., 85) : « Qu'ils se lèvent et qu'ils viennent à ton aide, ceux qui étudient le ciel, ceux qui observent les astres, et qui prétendent annoncer à jour fixe *une partie* des événements futurs. »

Les Mages savaient qu'un roi était né, mais ils ignoraient le lieu de sa naissance. C'est pourquoi ils demandent où est le roi des Juifs.

3 Le roi Hérode, l'ayant appris, en fut troublé, et tout Jérusalem avec lui.

— *En fut troublé*..... Hérode, en effet, était un serviteur des rois Asmonéens (V. *Baba Bathra, 3 b*). Hyrcan le combla

d'honneurs pour récompenser son courage et ses succès militaires. Plus tard, après avoir assassiné son bienfaiteur, Hérode devint roi de la Judée, et, à la nouvelle qu'un roi des Juifs venait de naître, il trembla pour son trône et pour sa vie, comme il est dit (Prov. XXIX, 21) : « Celui qui gâte son serviteur trouvera un jour en lui un rebelle. »

4 Et ayant assemblé tous les principaux sacrificateurs et les scribes du peuple, il s'informa d'eux où le Christ devait naître.

5 Et ils lui dirent : C'est à Bethléhem, ville de Judée ; car c'est ainsi que l'a écrit un prophète :

—Voici ce que nous lisons dans le Talmud de Jérusalem (Berachoth, II, 4) : « R. Juda, fils de R. Aïbo, raconte le fait suivant : Un Juif labourait son champ et sa vache se mit à mugir. Un Arabe qui passait entendit la voix de l'animal et s'écria : « Juif ! Juif ! dételle ta vache, elle annonce que le sanctuaire va être détruit. » [C'est-à-dire que le Juif devait cesser son travail et prier pour la conservation du temple. Quant à l'Arabe, il connaissait et comprenait le langage des animaux. Un fait analogue se retrouve dans le Talmud (Gittin, 45 *a*) : « Un certain *Ilisch* était en prison et il y avait près de lui un homme qui comprenait le langage des oiseaux (en arabe *lsann attiour*) ; une colombe vint et se mit à roucouler. « Que dit-elle ? demanda le prisonnier.—Elle dit : Fuis, Ilisch ! Ilisch, sauve-toi ! » Voir aussi Vayyikra Rabba, XXXII, sur l'Ecclésiaste, X, 20.] — « La vache ayant mugi une seconde fois, l'Arabe dit : « Juif ! Juif ! remets ta vache à la charrue : elle annonce que le Messie vient de naître. — Quel est son nom ? — Menachem. — Le nom de son père ?—Ezéchias. — Où est-il né ?— *Dans la ville royale, à Bethléhem en Judée.* »

6 « Et toi, Bethléhem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda ; car c'est de toi que sortira le Conducteur qui paîtra Israël, mon peuple. »

—Le passage cité dans ce verset l'est d'une manière inexacte. Le voici textuellement (Michée, V, 1) : « Et toi, Bethléhem-Ephratah, qui es la plus petite des villes de la Judée, de toi naîtra, etc.....» D'où vient cette erreur ? Faut-il la faire remonter à

celui qui traduisit les Evangiles du grec? Ou le traducteur grec s'est-il trompé sur le sens des mots hébreux qu'il traduisait (1)? Je ne sais, car il est certain que l'Evangile fut primitivement rédigé en hébreu, ainsi que je l'ai établi précédemment.

7 Alors Hérode, ayant appelé en secret les mages, s'informa d'eux exactement du temps auquel ils avaient vu l'étoile.

—L'intention d'Hérode était de faire périr tous les enfants nés depuis cette époque, comme cela résulte du v. 16 du même chapitre.

8 Et les envoyant à Bethléhem, il leur dit: Allez, et informez-vous exactement de ce petit enfant; et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'y aille aussi, et que je l'adore.

— *Informez-vous exactement* de l'endroit où on l'a déposé. — *Que je l'adore*. Hérode parlait ainsi pour tromper les Mages.

9 Eux donc, ayant ouï le roi, s'en allèrent; et voici, l'étoile qu'ils avaient vue en Orient allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était le petit enfant, elle s'y arrêta.

10 Et quand ils virent l'étoile s'arrêter, ils eurent une fort grande joie.

11 Et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent le petit enfant, avec Marie, sa mère, lequel ils adorèrent en se prosternant; et après avoir ouvert leurs trésors, ils lui présentèrent des dons: de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

12 Et ayant été divinement avertis par un songe de ne pas retourner vers Hérode, ils se retirèrent en leur pays par un autre chemin.

13 Après qu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit: Lève-toi, prends

(1) L'erreur est dans le grec, ainsi que dans la Vulgate (*Note du trad.*).

le petit enfant et sa mère, et t'enfuis en Egypte, et te tiens là jusqu'à ce que je te le dise; car Hérode cherchera le petit enfant pour le faire mourir.

14 Joseph donc, étant réveillé, prit de nuit le petit enfant et sa mère, et se retira en Egypte.

15 Et il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode. C'est ainsi que s'accomplit ce que le Seigneur avait dit par un prophète : J'ai appelé mon fils hors d'Egypte.

—*Hors d'Egypte.* Voici le verset entier, tiré d'Osée (XI, 1): « Bien jeune encore, Israël a été l'objet de mon affection, et de l'Égypte j'ai fait venir mon fils. » On voit qu'il s'agit ici du peuple israélite dans son ensemble, que Dieu délivra de l'Égypte, en l'adoptant pour ainsi dire comme son fils premier-né, ainsi qu'il le proclame lui-même (Exode, IV, 22). Voir, du reste, notre commentaire ci-après au v. 23.

16 Alors Hérode, voyant que les Mages s'étaient moqués de lui, fut fort en colère; et ayant envoyé ses gens, il mit à mort tous les enfants qui étaient dans Bethléhem et dans tout son territoire, depuis ceux de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était exactement informé des Mages.

—*Dans tout son territoire.* Parce qu'il ignorait si l'enfant était né dans la ville même ou dans les campagnes environnantes.

17 Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète :

18 On a ouï dans Rama des cris, des lamentations, des pleurs et de grands gémissements; Rachel pleurant ses enfants, et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus.

—*On a ouï, etc.* Jérémie (XXXI, 15), s'exprime exactement ainsi : « Une voix se fait entendre à Ramah, voix lamentable, pleur amer : c'est Rachel qui pleure ses enfants et qui refuse toute consolation, parce qu'IL N'EST PLUS. »

Ce verset s'applique évidemment au peuple d'Israël, ce qui résulte d'ailleurs, par surcroît, du v. 17, même chapitre. Pourquoi

Mathieu l'a-t-il détourné de son sens naturel et véritable ? C'est ce que j'expliquerai au v. 23.

19 Mais après qu'Hérode fut mort, l'ange du Seigneur apparut à Joseph en songe, en Egypte,

20 Et il lui dit: Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère, et retourne au pays d'Israël; car ceux qui en voulaient à la vie du petit enfant sont morts.

21 Joseph donc, s'étant levé, prit le petit enfant et sa mère, et s'en vint au pays d'Israël.

22 Mais ayant appris qu'Archélaüs régnait en Judée en la place d'Hérode, son père, il craignit d'y aller; et ayant été averti divinement en songe, il se retira dans les quartiers de la Galilée,

23 Et alla demeurer dans une ville appelée Nazareth; de sorte que fut accompli ce qui avait été dit par les prophètes: Il sera appelé Nazarien.

—Cette dernière citation fait allusion au passage de Jérémie (XXXI, 6): « Un jour viendra où les *gardiens* (NOTSERIM) proclameront sur la montagne d'Ephraïm: Allons à Sion, vers l'Eternel notre Dieu ! »

Un savant chrétien m'a demandé comment, de ce verset, on pouvait tirer une prophétie relative au nom du Nazaréen, puisque ici *notserim* signifie *gardiens*, tandis que l'Évangile entend parler de la ville de *Nazareth* (d'où le nom de *Nazaréen* ou *Nazarien*)?

Voici ma réponse. Ceux qui ont composé les Évangiles étaient tous Juifs (conf. ci-dessus, ch. XV). La plupart des évangélistes appartenaient à la secte des Pharisiens ou Talmudistes. C'est ainsi que saint Paul dit (Actes, XXIII, 6): « Je suis Pharisien, fils de Pharisien; » et il dit encore: « J'ai été instruit dans la foi par Gamaliel. » Ceux même d'entre eux qui appartenaient à la secte des Esséniens admettaient cependant la même loi et ne discutaient que sur des points particuliers de doctrine, ainsi que je le prouverai plus tard en détail. Cet antagonisme partiel ne les empêchait même pas d'employer identiquement la méthode d'interprétation des Pharisiens; et cela devait être, puisque la Loi et son interprétation émanent d'une source commune. C'est ce qu'on a déjà pu voir par l'histoire de Jacob de Sechanya, rapportée plus haut.

C'est ici le lieu, chers lecteurs, d'exposer *ex professo* la méthode scolastique du Talmud, laquelle n'est autre, je le répète, que celle des évangélistes, fidèles imitateurs du style et des procédés de nos docteurs.

Lorsque Moïse reçut la loi divine, il reçut en même temps l'interprétation exacte et complète de chaque commandement.

La loi de Dieu est appelée *loi écrite*, son explication *loi orale*. Ces dénominations signifiaient respectivement que l'une ne pouvait être enseignée oralement et que l'autre ne pouvait être consignée par écrit : « Ce qui est écrit ne peut être enseigné oralement, et ce qui est traditionnel ne peut être écrit (Gittin, 60 *b*). »

Cette loi orale est contenue dans le *Talmud*, recueil qui comprend :

1° *L'explication* de tous les commandements de la Torah, suivant des traditions et des règles qui remontent jusqu'à Moïse ;

2° Des *prescriptions anciennes*, écrites dans la Loi, mais dont le sens primitif s'est oblitéré durant le long intervalle qui sépare Moïse des docteurs du Talmud. Pour remédier à cet oubli, chaque docteur cherche à rétablir ce sens primitif en s'appuyant sur des textes de la loi écrite ;

3° Des *prescriptions nouvelles*, que la loi écrite ne mentionne pas, mais que les docteurs peuvent déduire de la Torah, par une méthode d'interprétation qu'il serait trop long et fastidieux de développer ici ;

4° Des *sentences, paraboles et homélies*, destinées à fortifier dans le cœur du peuple l'amour de la vertu et de la piété, à le prémunir contre les inclinations mauvaises. Ces sentences s'appuient constamment sur un texte biblique, encore bien que le sens littéral n'en paraisse pas toujours conforme à l'idée qu'on prétend en déduire et placer, en quelque sorte, sous la garantie de la parole divine.

Un docteur raconte lui-même qu'à l'âge de dix-huit ans il avait parcouru le cycle entier des études rabbiniques, sans se douter de ce principe : « Le texte doit s'interpréter d'après son sens naturel. » (Schabbath, 63 *a*.)

Mais pourquoi, dans nombre d'occasions, les docteurs ont-ils négligé ce principe établi par eux-mêmes ? — Parce que leur enseignement, étant oral, était exposé à tomber dans l'oubli. Pour prévenir ce danger, ils cherchaient dans les textes écrits des

preuves matérielles et en quelque sorte mnémoniques, à l'appui de leurs dires; mais on savait parfaitement que telle n'était pas la signification réelle des textes en question. C'est en vertu de cette théorie que nous trouvons dans le Talmud une quantité de sentences, de récits et même de lois que l'on a cherché à rattacher à la loi écrite. Mais lorsque le texte ne peut, en aucune façon, se plier aux assertions émises en son nom, les docteurs ont recours à un autre moyen. Ils modifient, par une sorte de jeu de mots, le texte qui sert de base à leur dire, et c'est ainsi qu'on rencontre souvent dans le Talmud cette formule: « Ne lisez pas le passage de telle façon, mais de telle autre. » Il est évident que nos rabbins n'entendaient pas changer effectivement la loi écrite, ils n'en eurent jamais ni le droit ni la pensée; mais ils étaient réduits à cet innocent artifice, parce qu'il leur importait de graver leurs dires dans la mémoire, et qu'il n'était pas permis, dans l'origine, de perpétuer la loi orale par l'écriture.

Par ce qui précède, j'ai répondu d'avance à l'objection du savant chrétien. Le verset de Mathieu dit que le Christ est appelé *Nazaréen*, et il se réfère à un autre verset de Jérémie, où nous ne trouvons que le mot *notserim*. Mais ceci n'est qu'une application de l'artifice talmudique dont nous venons de parler. Evidemment, Jérémie ne pensait, en aucune façon, au nom que l'on donnerait plus tard à Jésus, et Mathieu le savait fort bien. Encore une fois, les auteurs des Évangiles sont talmudistes, et leurs citations, comme celles du Talmud, ne sont, le plus souvent, que des moyens indirects d'appuyer un fait, une pensée, de les fixer dans la mémoire et dans le cœur; mais ils ne pouvaient songer à faire entrer dans le texte saint des faits dont il n'a pu parler ou des pensées qu'il ne comporte point.

Telle est la vérité sur toutes les citations, en apparence inexactes, que nous rencontrons dans les Évangiles; vérité dont il suffira de se pénétrer pour éviter les erreurs et répondre victorieusement aux objections.

CHAPITRE III.

1 En ce temps-là Jean Baptiste vint, prêchant dans le désert de Judée;

—Jean Baptiste était le fils du prêtre Zacharie (voir Luc, I, 13). Quel était alors l'âge de Jean? Probablement une trentaine d'an-

nées, car il avait six mois de plus que Jésus : « Sache, dit l'ange à Marie (*ib.*, v. 36), qu'Elisabeth, ta parente, a conçu un fils, et c'est maintenant le sixième mois de la grossesse de celle qu'on appelait stérile... » « Et Jean resta dans le désert jusqu'au jour où il se présenta au peuple d'Israël (*ib.*, v. 80). » Or, dans notre chapitre (v. 13), nous voyons Jésus venir auprès de Jean pour recevoir de ses mains le baptême. Donc, au moment où Jean commençait sa prédication, Jésus vint le trouver ; et comme d'autre part nous voyons (Luc, III, 23) que Jésus avait alors trente ans, il s'ensuit que Jean, à cette époque, avait à peu près le même âge.

2 Et disant : Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche.

—C'est-à-dire, que l'on reconnaîtra bientôt l'unité du Dieu créateur, maître de l'univers.

3 Car c'est celui dont Isaïe le prophète a parlé, en disant : La voix de celui qui crie dans le désert dit : Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.

—Isaïe, d'après Mathieu, aurait fait allusion au règne de Dieu. Tout le passage d'Isaïe s'applique au peuple d'Israël. Le voici textuellement (Isaïe, XL, 1 et suiv.) : « Consolez, consolez mon peuple, dira votre Dieu. Parlez au cœur de Jérusalem et annoncez-lui la fin de ses misères ; son péché est pardonné, car déjà le châtiment a été supérieur à son crime. Une voix s'est fait entendre : Préparez dans le désert la voie du Seigneur, etc. (1).

4 Or, ce Jean avait un habit de poil de chameau, et une ceinture de cuir autour de ses reins ; et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

—*Du miel sauvage.* Jean était de la secte des Esséniens, qui se contentaient du strict nécessaire. J'ai promis, dans l'Introduction, de faire connaître les trois sectes qui existaient alors parmi les Juifs. De cet exposé, que j'emprunte à l'historien Fl. Josèphe, le lecteur conclura avec moi que les auteurs de l'Evangile appartenaient à la secte des Esséniens.

« Ce Judas (de Galilée) fut l'auteur d'une nouvelle secte entière-

---

(1) Passage mal compris par les Septante et la Vulgate. Voir à ce sujet la traduction du Pentateuque, par L. Wogue, t. V, p. 445.

ment différente des trois autres, dont la première était celle des Pharisiens, la seconde celle des Saducéens, et la troisième celle des Esséniens, qui est la plus parfaite de toutes.

» Ils sont Juifs de nation, vivent dans une union très-étroite et considèrent les voluptés comme des vices que l'on doit fuir, et la continence et la victoire sur ses passions comme des vertus que l'on ne saurait trop estimer. Ils rejettent le mariage, non qu'ils croient qu'il faille détruire la race des hommes, mais pour éviter l'intempérance des femmes, qu'ils sont persuadés ne pas garder la foi à leurs maris; ils ne laissent pas néanmoins de recevoir les jeunes enfants qu'on leur donne pour les instruire.....

» Ils méprisent les richesses; toutes choses sont communes entre eux, avec une égalité si admirable que lorsque quelqu'un embrasse leur secte, il se dépouille de la propriété de ce qu'il possède pour éviter par ce moyen la vanité des richesses, épargner aux autres la honte de la pauvreté, et, par un si heureux mélange, vivre tous ensemble comme frères.

» Ils ne peuvent souffrir de s'oindre le corps avec de l'huile; mais si cela arrive à quelqu'un, quoique contre son gré, ils essuient cette huile comme si c'étaient des taches et des souillures, et se croient assez propres et assez parés pourvu que leurs habits soient toujours bien blancs.

» Ils choisissent pour économes des gens de bien, qui reçoivent tout leur revenu, et le distribuent selon le besoin que chacun en a; ils n'ont point de ville certaine dans laquelle ils demeurent, mais sont répandus en diverses villes où ils reçoivent ceux qui désirent entrer dans leur société; et encore qu'ils ne les aient jamais vus auparavant, ils partagent avec eux ce qu'ils ont, comme s'ils les connaissaient depuis longtemps.

» Lorsqu'ils font quelque voyage, ils ne portent autre chose que des armes pour se défendre des voleurs. Ils ont dans chaque ville quelqu'un d'eux pour recevoir et loger ceux de leur secte qui y viennent, et leur donner des habits et les autres choses dont ils peuvent avoir besoin.

» Ils ne changent d'habits que quand les leurs sont déchirés ou usés. Ils ne vendent et n'achètent rien entre eux, mais se communiquent les uns aux autres, sans aucun échange, tout ce qu'ils ont.

» Ils sont très-religieux envers Dieu, ne parlent que des choses

saintes avant le lever du soleil, et font alors des prières qu'ils ont reçues par tradition, pour demander à Dieu qu'il lui plaise de le faire luire sur la terre. Ils vont après travailler, chacun à son ouvrage, selon qu'il leur est ordonné. A onze heures, ils se rassemblent et, couverts d'un linge, *se lavent le corps dans de l'eau froide.* Ils se retirent ensuite *dans leurs cellules*, dont *l'entrée n'est permise à nul de ceux qui ne sont pas de leur secte*; et étant purifiés de la sorte, ils vont au réfectoire, comme en un saint temple, où, lorsqu'ils sont assis en grand silence, on met devant chacun d'eux *du pain et un mets quelconque dans un petit plat.* Un sacrificateur bénit les viandes, et on n'oserait y toucher jusqu'à ce qu'il ait achevé sa prière. Il en fait encore une autre après le repas, pour finir comme il a commencé, par les louanges de Dieu, afin de témoigner qu'ils reconnaissent tous que c'est de sa seule libéralité qu'ils tiennent leur nourriture. Ils quittent alors leurs habits qu'ils considèrent comme sacrés, et retournent à leur ouvrage. Ils font le soir à souper la même chose, et font manger avec eux leurs hôtes s'il en est arrivé quelques-uns.

» On n'entend jamais de bruit dans ces maisons ; on n'y voit jamais le moindre trouble ; chacun n'y parle qu'en son rang, et leur silence donne du respect aux étrangers.

» Une si grande modération est un effet de leur continuelle sobriété, car ils ne mangent ni ne boivent *qu'autant qu'ils en ont besoin pour se nourrir.*

» Il ne leur est permis de rien faire que par l'avis de leurs supérieurs, si ce n'est d'assister les pauvres, sans qu'aucune autre raison les y porte que leur compassion pour les affligés : car, quant à leurs parents, ils n'oseraient leur rien donner, si on ne le leur permet.

» Ils prennent un extrême soin de réprimer leur colère : ils aiment la paix, et gardent si inviolablement ce qu'ils promettent que l'on peut ajouter plus de foi à leurs simples paroles qu'aux serments des autres. Ils considèrent même les serments comme des parjures, parce qu'ils ne peuvent se persuader qu'un homme ne soit pas un menteur, lorsqu'il a besoin, pour être cru, de prendre Dieu à témoin.

» Ils étudient avec soin les écrits des anciens, principalement en ce qui regarde les choses utiles à l'âme et au corps, et acquièrent ainsi une très-grande connaissance des remèdes propres à guérir les maladies, et de la vertu des plantes, des pierres et des métaux.

» Ils ne reçoivent pas à l'heure même dans leur communauté ceux qui veulent embrasser leur manière de vivre, mais les font demeurer *durant un an* au dehors, où ils ont chacun, avec le même régime, une pioche, le linge dont nous avons parlé, et un habit blanc. Ils leur donnent ensuite une nourriture conforme à la leur, et leur permettent de *se laver comme eux dans l'eau froide afin de se purifier* ; mais ils ne les font point manger au réfectoire jusqu'à ce qu'ils aient encore, durant deux ans, éprouvé leurs mœurs, comme ils avaient auparavant éprouvé leur continence. Alors on les reçoit, parce qu'on les en juge dignes ; mais avant de s'asseoir à table avec les autres, ils protestent solennellement d'honorer et de servir Dieu de tout leur cœur ; d'observer la justice envers les hommes ; de ne faire jamais volontairement de mal à personne, quand même on le leur commanderait ; d'avoir de l'aversion pour les méchants ; d'assister de tout leur pouvoir les gens de bien ; de garder la foi à tout le monde, et particulièrement aux princes, parce qu'ils tiennent leur puissance de Dieu. A quoi ils ajoutent que si jamais ils sont élevés en charge, ils n'abuseront point de leur pouvoir pour maltraiter leurs inférieurs ; qu'ils n'auront rien de plus que les autres, ni en leurs habits, ni au reste de ce qui regarde leurs personnes ; qu'ils auront un amour inviolable pour la vérité, et reprendront sévèrement les menteurs ; qu'ils conserveront leurs mains et leurs âmes pures de tout larcin et de tout désir d'un gain injuste ; qu'ils ne cacheront rien à leurs confrères des mystères les plus secrets de leur religion, et n'en révéleront rien aux autres, quand même on les menacerait de la mort pour les y contraindre ; qu'ils *n'enseigneront que la doctrine qui leur a été enseignée*, et qu'ils en conserveront très-soigneusement les livres, aussi bien que les noms de ceux de qui ils l'ont reçue.

» Telles sont les protestations qu'ils obligent ceux qui veulent embrasser leur manière de vivre de faire solennellement, afin de les fortifier contre les vices. Que s'ils y contreviennent par des fautes notables, ils les chassent de leur compagnie ; et la plupart de ceux qu'ils rejettent de la sorte meurent misérablement, parce que, ne leur étant pas permis de manger avec des étrangers, ils sont réduits à paître l'herbe comme les bêtes et se trouvent ainsi consumés de faim ; d'où il arrive quelquefois que la compassion que l'on a de leur extrême misère fait qu'on leur pardonne.

» Ceux de cette secte sont très-justes et très-exacts dans leurs

jugements ; leur nombre n'est pas moindre que cent, lorsqu'ils les prononcent, et ce qu'ils ont une fois arrêté demeure immuable.

» Ils révèrent tellement, après Dieu, leur législateur, qu'ils punissent de mort ceux qui en parlent avec mépris et considèrent comme un très-grand devoir d'obéir à leurs anciens et à ce que plusieurs leur ordonnent.

» Ils se montrent une telle déférence les uns aux autres que, s'ils se rencontrent dix ensemble, nul d'eux n'oserait parler, si les neuf autres ne l'approuvent ; et ils réputent à grande incivilité d'être au milieu d'eux ou à leur main droite.

» Ils observent plus religieusement le Sabbat que tous les autres Juifs, et non-seulement ils font la veille cuire leur viande pour n'être pas obligés, dans ce jour de repos, d'allumer du feu, mais ils n'osent pas même changer un vaisseau de place, ni satisfaire, s'ils n'y sont contraints, aux nécessités de la nature...

» Ceux qui font profession de cette sorte de vie sont divisés en quatre classes, dont les plus jeunes ont un tel respect pour les anciens que, lorsqu'ils les touchent, ils sont obligés de se purifier, comme s'ils avaient touché un étranger.

» Ils vivent si longtemps que plusieurs vont jusqu'à cent ans, ce que j'attribue à la simplicité de leur manière de vivre, et à ce qu'ils sont si réglés en toutes choses.

» *Ils méprisent les maux de la terre*, triomphent des tourments par leur constance, et préfèrent la mort à la vie, lorsque le sujet en est honorable. La guerre que nous avons eue contre les Romains a fait voir en mille manières que leur courage est invincible. Ils ont souffert le fer et le feu, et vu briser tous leurs membres plutôt que de vouloir dire la moindre parole contre leur législateur, ni manger des viandes qui leur sont défendues, sans qu'au milieu de tant de tourments ils aient versé une seule larme ni dit la moindre parole pour tâcher d'adoucir la cruauté de leurs bourreaux. Au contraire, ils se moquaient d'eux, souriaient et rendaient l'esprit avec joie, parce qu'ils espéraient passer de cette vie à une meilleure, et qu'ils croient fermement que, comme nos corps sont mortels et corruptibles, nos âmes sont immortelles et incorruptibles, qu'elles sont d'une substance aérienne très-subtile, et qu'étant enfermées dans nos corps ainsi que dans une prison où une certaine inclination naturelle les

attire et les arrête, elles ne sont pas plutôt affranchies de ces liens charnels qui les retiennent comme dans une longue servitude, qu'elles s'élèvent dans l'air et s'envolent avec joie. En quoi ils conviennent avec les Grecs, qui croient que ces âmes heureuses ont leur séjour au delà de l'Océan, dans une région où il n'y a ni pluie, ni neige, ni une chaleur excessive, mais qu'un doux zéphyr rend toujours très-agréable ; et qu'au contraire les âmes des méchants n'ont pour demeure que des lieux glacés et agités par de continuelles tempêtes, où elles gémissent éternellement dans des peines infinies. Car c'est ainsi qu'il me paraît que les Grecs veulent que leurs héros, à qui ils donnent le nom de demi-dieux, habitent des îles qu'ils appellent fortunées, et que les âmes des impies soient à jamais tourmentées dans les enfers, ainsi qu'ils disent que le sont celles de Sisyphe, de Tantale, d'Ixion et de Titye.

» Ces mêmes Esséniens croient que les âmes sont créées immortelles, pour se porter à la vertu et se détourner du vice ; que les bons sont rendus meilleurs en cette vie par l'espérance d'être heureux après leur mort, et que les méchants qui s'imaginent pouvoir cacher en ce monde leurs mauvaises actions en sont punis en l'autre par des tourments éternels. Tels sont leurs sentiments touchant l'excellence de l'âme, dont on ne voit guère se départir ceux qui en sont une fois persuadés. Il y en a parmi eux qui se vantent de connaître les choses à venir, tant par l'étude qu'ils font des livres saints et des anciennes prophéties, que par le soin qu'ils prennent de se sanctifier ; et il arrive rarement qu'ils se trompent dans leurs prédictions.

» Il y a une autre sorte d'Esséniens qui conviennent avec les premiers dans l'usage des mêmes viandes, des mêmes mœurs et des mêmes lois, et n'en sont différents qu'en ce qui regarde le mariage. Car ceux-ci croient que c'est vouloir abolir la race des hommes que d'y renoncer ; puisque, si chacun embrassait ce sentiment, on la verrait bientôt éteinte. Ils s'y conduisent néanmoins avec tant de modération, qu'avant de se marier ils observent durant trois ans si la personne qu'ils veulent épouser paraît assez saine pour bien porter des enfants ; et lorsqu'après être mariée elle devient grosse, ils ne couchent plus avec elle durant sa grossesse, pour témoigner que ce n'est pas la volupté, mais le désir de donner des hommes à la république, qui les engage dans le

mariage ; et lorsque les femmes se lavent elles se couvrent avec un linge comme les hommes. On peut voir par ce que je viens de rapporter quelles sont les mœurs des Esséniens.

» Quant aux deux premières sectes dont nous avons parlé, les Pharisiens sont ceux que l'on estime avoir une plus parfaite connaissance de nos lois et de nos cérémonies. Le principal article de leur croyance est de tout attribuer à Dieu et au destin, en sorte néanmoins que dans la plupart des choses il dépend de nous de bien faire ou de mal faire, quoique le destin puisse beaucoup nous aider. Ils tiennent aussi que les âmes sont immortelles ; que celles des justes passent après cette vie en d'autres corps, et que celles des méchants souffrent des tourments qui durent toujours.

» Les Saducéens, au contraire, nient absolument le destin, et croient que, comme Dieu est incapable de faire du mal, il ne prend pas garde à celui que les hommes font. Ils disent qu'il est en notre pouvoir de faire le bien ou le mal selon que notre volonté nous porte à l'un ou à l'autre, et que quant aux âmes elles ne sont ni punies ni récompensées dans un autre monde. Mais autant les Pharisiens sont sociables et vivent en amitié les uns avec les autres, autant les Saducéens sont d'une humeur farouche ; et ils ne vivent pas moins rudement entre eux qu'ils feraient avec des étrangers (1). »

5 Alors ceux de Jérusalem, et de toute la Judée, et de tout le pays des environs du Jourdain, venaient à lui ;

6 et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, confessant leurs péchés.

—*Confessant leurs péchés*, comme il est dit (Prov. xxviii, 13) : « Celui-là sera pardonné qui reconnaît ses fautes et revient au bien. » Revenir au bien, c'est là la condition *sine quâ non* du repentir. Celui qui confesse ses fautes et y persiste ressemble, dit avec raison le Talmud (*Taanith*, 16 *a*), à celui qui prétendrait se purifier, tout en gardant dans sa main la cause de sa souillure : toutes les eaux lustrales du monde ne sauraient le purifier.

---

(1) Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, liv. II, ch. XII (Traduction Arnauld d'Andilly).

7 Lui donc, voyant plusieurs des Pharisiens et des Saducéens venir à son baptême, leur dit : Race de vipères ! qui vous a appris à fuir la colère à venir ?
8 Faites donc des fruits convenables à la repentance.

—En d'autres termes : Ne retombez plus dans le mal, renoncez à vos voies mauvaises ; alors votre repentir sera sincère, et vous n'aurez pas à redouter la justice de Dieu.

9 Et n'allez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous dis que même de ces pierres Dieu peut faire naître des enfants à Abraham.

—*Nous avons Abraham pour père.* Ne comptez pas sur le mérite de vos ancêtres pour vous sauver, car moi je vous dis « que de ces pierres, » c'est-à-dire de ces hommes au cœur endurci par des croyances étrangères, Dieu pourra faire, par sa grâce, de dignes enfants d'Abraham. En effet, Jésus devait être « la lumière des Gentils » (Luc, II, 32), les convertir au Dieu d'Abraham, et, par le fait de cette conversion, Abraham devenait leur père.

10 Et la cognée est déjà mise à la racine des arbres ; tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit va être coupé et jeté au feu.

—Vous ne pouvez plus vous sauver par le *mérite de vos pères*, et ce « tronc » qui faisait votre force et votre salut vous fait défaut aujourd'hui. C'est, en effet, ce que nous lisons dans le Talmud (Schabbath, 55 *a*) : « A quelle époque cessa l'influence du *mérite des ancêtres ?* — Selon Rabbi Johanan, à l'époque d'Ezéchias, car il est dit (Isaïe, IX, 6) : « Un empire étendu, une paix durable sont promis au trône de David et à son règne, appuyé sur la justice et la droiture. Dès aujourd'hui, jusqu'à la fin des temps, c'est le zèle de l'Eternel Tsebaoth qui accomplira ces grandes choses. » Ainsi, à partir d'aujourd'hui, c'est sur la justice de Dieu qu'il faut compter, conséquemment sur son propre mérite, et non sur le mérite de nos pères. Recommandez-vous donc par des œuvres personnelles, par vos actions bonnes et saintes, et alors seulement vous serez sauvés !

11 Pour moi, je vous baptise d'eau pour vous porter à la repentance; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de lui porter les souliers: c'est lui qui vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.

—*Je vous baptise d'eau*. C'est un baptême préparatoire à celui qui vous sera donné par un « plus fort » que moi, c'est-à-dire par un plus juste. « Le véritable fort est celui qui se rend maître de ses passions.» (Traité Aboth, ch. IV.) Par lui, les hommes de bonne volonté posséderont l'Esprit Saint, tandis que les pervers, qui ne voudront point s'amender, seront *baptisés* (plongés) dans le feu, c'est-à-dire voués à la Géhenne, comme l'indique le verset suivant.

12 Il a son van dans ses mains, et il nettoiera parfaitement son aire, et amassera son froment dans le grenier; mais il brûlera la balle au feu qui ne s'éteint point.

13 Alors Jésus vint de Galilée au Jourdain, vers Jean, pour être baptisé par lui.

—Jésus avait alors une trentaine d'années (Luc, III, 23).

14 Mais Jean s'y opposait, disant: C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi!

15 Et Jésus, répondant, lui dit: Ne t'y oppose pas pour le présent; car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir tout ce qui est juste. Alors il ne s'y opposa plus.

D'accomplir tout ce qui est juste. Lorsqu'on verra que Jésus se soumet au baptême, chacun pensera qu'il accomplit un acte de contrition, et se sentira pressé par sa conscience d'en faire autant.

Plus d'une fois on a vu ainsi des hommes éminents, d'illustres docteurs, s'imposer publiquement des actes qui n'étaient pas faits pour eux, et la foule, entraînée par leur exemple, s'y soumettre à son tour. Nous trouvons entre autres, à ce sujet, une série de faits remarquables dans le Talmud, Tr. *Synhédrin*, f. 11 *a*.

16 Et quand Jésus eut été baptisé, il sortit aussitôt de l'eau; et à l'instant les cieux s'ouvrirent sur lui, et

Jean vit l'Esprit de Dieu descendant comme une colombe et venant sur lui.

— Ce serait un véritable blasphème, dit le Talmud, que d'expliquer à la lettre des passages tels que celui de l'Exode (XXIV, 10) : « Ils *virent* le Dieu d'Israël....» (où le texte semble attribuer la matérialité à Dieu). Voir aussi ce que j'ai dit au chap. XV. L'apparition de l'*esprit saint* ou de l'*esprit de Dieu*, dont il est question ici, doit donc se prendre figurément, et je m'en suis expliqué p. 154. Jésus, se trouvant dans les conditions dont j'ai parlé, dut naturellement recevoir l'influx de cet esprit divin, qui n'a rien de spécialement miraculeux. Et son assimilation à une colombe est encore une allégorie, qui se retrouve et dans le Midrasch et dans la Bible. Celle-ci, on le sait, compare le peuple israélite à une « colombe, » et celui-là explique : « Comme la colombe est constante dans ses amours, ainsi Israël doit rester attaché au Dieu unique. »

17 En même temps une voix vint des cieux, qui dit : C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.

— L'homme qui ne suit que ses aspirations spirituelles, qui sait résister aux passions de la chair, cet homme, dit le Seigneur, est mon fils préféré, et c'est en lui que se complait mon âme. (Voir ci-après, sur le ch. IV, v. 3.)

CHAPITRE IV.

1 Alors Jésus fut emmené par l'Esprit dans un désert pour être tenté par le diable.

2 Et après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

— Ce que contiennent ces deux versets et les suivants n'est que le simple récit d'une vision. Il semblait à Jésus être transporté au désert, y passer quarante jours dans l'abstinence ; mais aucun de ces événements, aucune des trois tentations racontées ici n'eut lieu en réalité. Le tout fut l'affaire d'une heure ou deux.

3 Et le tentateur, s'étant approché de lui, lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains.

—Il y a ici plusieurs difficultés : 1° Pourquoi ce doute sur l'origine de Jésus ? Est-ce qu'il ne fut pas, au dire de l'Evangile (Math., I, 18), conçu par la vertu de l'Esprit-Saint ? Et Satan devait-il ignorer une circonstance aussi importante ? — 2° Dieu aussi sait tout, et pourtant nous voyons, par l'exemple d'Abraham et par les souffrances de Job, qu'il aime à éprouver la vertu des justes, c'est-à-dire à leur imposer des sacrifices, à leur créer des obstacles qui leur donnent occasion d'exercer leur piété, de la prouver par des faits, de la faire ressortir d'une manière éclatante. Si Abraham n'hésite pas à immoler son fils, si Job accepte avec courage, sans murmurer contre la Providence, les tribulations qu'elle lui inflige, ils auront victorieusement répondu à l'épreuve. Mais que signifie ici celle de Satan ? Quelle utilité et quelle démonstration pourraient en résulter ? — 3° Non moins étrange est la réponse de Jésus, que voici :

4 Mais Jésus répondit, et dit : Il est écrit : L'homme ne vivra pas seulement de pain, mais il vivra de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

— Quel rapport entre cette réponse et la sommation faite à Jésus ? Ce rapport, je vais essayer de l'établir.

J'ai déjà dit (ch. VII) que l'homme, étant composé d'un corps et d'une âme, est sollicité en sens inverse par les tendances opposées de l'âme et du corps. Celui-ci aspire sans cesse à la terre, c'est-à-dire à la satisfaction de ses passions et de ses besoins matériels ; celle-là, au contraire, tend sans cesse à s'élever vers son Créateur et à accomplir des actions dignes de la bénédiction du Ciel et de l'estime des hommes.

L'homme qui obéit uniquement à l'empire de l'âme, n'agit, ne parle, ne pense que d'une manière conforme à la nature divine de l'âme. Mais un tel homme ne se rencontre que rarement, car, ainsi que je l'ai remarqué dans le même chapitre, le corps et l'âme se livrent à chaque instant une lutte qui tantôt les rapproche et tantôt les éloigne l'un de l'autre. « La chair, dit saint Paul aux Galates (V. 17), a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair, et ces

deux choses sont opposées l'une à l'autre. » *L'homme* qui, dans ses actions, ses paroles, ses pensées, se laisse guider par son âme et parvient à vaincre les penchants de son corps, celui-là est appelé *fils de Dieu*. Ainsi, nous lisons dans l'Apocalypse (XXI, 7): « Celui qui vaincra héritera toutes choses ; je serai son Dieu, et il sera *mon fils*. » Ce *vainqueur*, c'est celui qui dompte les passions de son corps. Après cette victoire, il possédera en effet tous les biens solides, il sera heureux et dans ce monde et dans l'autre, il pourra se glorifier du nom de *fils de Dieu*. — « Bienheureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés *enfants de Dieu* » (Mathieu, V, 9). « Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous outragent et qui vous persécutent, afin que vous soyez *enfants de votre Père*. (*Ib.*, *ib.*, 44, 45.) Partout, le Nouveau Testament donne ce nom de *fils de Dieu* à l'homme qui pratique la vertu, qui triomphe de ses passions et n'obéit qu'aux inspirations de son âme. Cela résulte encore surabondamment des passages suivants ;

« Aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans en rien espérer, et votre récompense sera grande, et vous serez *les enfants du Très-Haut*. » (Luc, VI, 35.)

« Mais à tous ceux qui l'ont reçu il a donné le droit d'être *faits enfants* (1) *de Dieu*......» (Jean, I, 12.)

« N'est-il pas écrit dans votre loi : « J'ai dit : vous êtes *des* » *dieux ?* » (*Ib.*, X, 34.)

« Que nous sommes aussi *la race de Dieu*. » (Actes des Apôtres, XVII, 29.)

« Car tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu, sont *enfants de Dieu*. » (Ep. aux Romains, VIII, 14.)

« C'est ce même esprit qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes *enfants de Dieu*. » (*Ib.*, *ib.*, 16.)

« La liberté glorieuse des *enfants de Dieu*. » (*Ib.*, *ib.*, 21.)

---

(1) Nous nous sommes fait une loi de suivre rigoureusement, dans toutes les citations du Nouveau Testament, la traduction d'Ostervald; mais nous devons faire remarquer que dans ce passage et dans beaucoup d'autres, le grec et la Vulgate portent, non *enfants*, mais *fils* de Dieu, ce qui donne plus de poids aux assertions de l'auteur. (*Note du trad.*)

« ... Qui sont Israélites, à qui appartiennent *l'adoption* (1), la gloire, les alliances..... » (*Ib.*, IX, 4.)

« Car vous êtes tous *enfants de Dieu.* » (Ep. aux Galates, III, 26.)

« Parce que vous êtes enfants (grec : *fils*), Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son fils. » (*Ibid.*, IV, 6.)

« C'est pourquoi tu n'es plus esclave, mais tu es *fils.* » (*Ibid.* 7.)

« Nous ayant prédestinés à nous adopter pour être *ses enfants*... » (Ep. aux Ephésiens, I, 5.)

« Afin que vous soyez sans reproche, sans tache, *enfants de Dieu*, irrépréhensibles au milieu de la race dégénérée et perverse. » (Ep. aux Philippiens, II, 15.)

« Si vous souffrez le châtiment, Dieu vous traite comme *ses enfants*. » (Ep. aux Hébreux, XII, 7.)

« Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés *enfants de Dieu.* C'est pour cela que le monde ne nous connaît point, parce qu'il ne l'a point connu. Mes bien-aimés, nous sommes dès à présent *enfants de Dieu*..... C'est à ceci que l'on reconnaît les *enfants de Dieu* et les enfants du Diable : quiconque ne fait pas ce qui est juste et n'aime pas son frère, n'est point de Dieu. » (Ire épître de saint Jean, III, 1, 2, 10.)

« Nous connaissons à ceci que nous aimons *les enfants de Dieu*, lorsque nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements. » (*Ib.*, V, 2.)

De tous ces passages du Nouveau Testament, il résulte clairement que le nom de *fils de Dieu* est donné à l'homme qui se laisse guider par les inspirations de son âme, tandis que celui-là est flétri du nom d'*esclave* qui se fait l'esclave de ses passions.

Le Talmud établit une distinction semblable. Nous y lisons (Bab. Bathr., 10 *a*) : « Turnus Rufus (2) demanda un jour à Rabbi Akiba : Pourquoi votre Dieu ne nourrit-il pas les pauvres, puisqu'il les aime ? — C'est pour nous permettre, par la pratique de la charité, d'échapper aux peines de l'enfer », lui répondit le docteur. — Tout au contraire, c'est cette pratique qui vous condamne. Vous ressemblez à un homme qui, malgré la défense du roi, irait porter du pain et de l'eau à un esclave condamné à mou-

---

(1) Texte grec, υἱοθεσία; Vulg. *adoptio filiorum*, c'est-à-dire l'adoption comme fils (de Dieu). Cf. Deut., XIV, 1. (*Note du trad.*)

(2) C'est-à-dire Tinnius Rufus; selon d'autres, T. Annius Rufus. (*Note du trad.*)

rir de faim et de soif. Est-ce que le roi ne s'irriterait pas de cette infraction à ses ordres? Or, vous êtes des *esclaves*, car il est dit (Lév., XXV, 42, 55): « Car les enfants d'Israël sont mes esclaves à moi, » dit l'Eternel.—Nullement, répliqua le docteur, nous ressemblons à un homme qui irait porter du pain et de l'eau au fils du roi, condamné par son père à mourir de faim et de soif. Croyez-vous que le roi ne récompenserait pas cette désobéissance, bien loin de la châtier? Or, nous sommes les *fils* de Dieu, car il est dit (Deut., XIV, 1): « Vous êtes des fils pour l'Eternel votre Dieu. »

Sur quoi le Romain conclut: « La Bible vous donne tantôt le nom de fils, tantôt celui d'esclaves. Lorsque vous accomplissez la volonté de Dieu, vous êtes des *fils* bien-aimés; lorsque vous délaissez Dieu, vous n'êtes plus que des *esclaves*, les esclaves de vos passions. »

Cette qualification de *fils de Dieu* n'a donc, on le voit, rien de surnaturel, et le Nouveau Testament est, sur ce point, complétement d'accord avec la Bible et le Talmud.

Mais pourquoi, en effet, Bible et Talmud, Ancien et Nouveau Testament, donnent-ils le nom de *fils de Dieu* à l'homme qui n'agit qu'en vue du ciel? Si je ne me trompe, en voici la raison:

L'homme ne peut, par aucun moyen, connaître l'essence divine; Dieu ne se révèle à nous que par ses œuvres. Lorsque nous jetons un regard sur la nature, sur ses lois et sur l'ordre qui y règne, alors seulement nous nous élevons jusqu'à l'idée de Dieu, alors nous comprenons la grandeur et la puissance du Créateur. Il en est de même de l'âme humaine, de cette âme créée par Dieu, et qui, de toutes les œuvres divines, est la plus mystérieuse et la plus insondable. Tout ce que nous en pouvons savoir, c'est qu'elle existe, parfaitement distincte du corps qu'elle anime. Mais déterminer avec certitude sa véritable essence, c'est là une chose impossible. De Dieu comme de l'âme humaine, nous ne savons que trois choses: 1° qu'ils existent; 2° qu'ils ne sont pas corporels; 3° que composés nous-mêmes de corps et d'âme, emprisonnés dans la matière, leur essence nous est inaccessible (Voir ci-dessus ch. III). Si nous voulons connaître le caractère ou la figure d'un roi placé bien loin de nous et dont nous ne pouvons approcher, nous pouvons nous en faire une idée approximative en regardant le fils de ce roi. Ainsi l'âme humaine, qui du ciel, sa sublime

demeure, est venue habiter notre corps terrestre, représente à notre esprit une faible image de l'essence divine. Fille de Dieu pour ainsi dire, elle nous rappelle de loin son céleste Père. Et c'est pourquoi *tout homme* qui, docile aux inspirations de son âme, se conforme exclusivement à la volonté divine, dédaigne les suggestions de la matière et les subordonne à l'autorité de l'esprit, celui-là nous l'appelons Fils de Dieu.

Cette même expression, d'ailleurs, est encore employée par la Bible dans une circonstance remarquable. Lorsque David voulut bâtir un temple en l'honneur de l'Eternel (II Sam., ch. VII), Dieu lui fit dire par le prophète Nathan de renoncer à cette entreprise : « Lorsque tes jours seront arrivés à leur terme et que tu reposeras près de tes pères, je mettrai sur le trône celui qui doit naître de toi et j'affermirai sa puissance. C'est lui qui bâtira une maison en mon honneur, et je consoliderai sa royauté d'une manière durable. Je serai pour lui *un père*, et lui sera pour moi *un fils* ; tellement que, s'il vient à dévier, je le frapperai avec la verge des hommes et avec les plaies dont ils sont punis. » De même dans le Ier livre des Chroniques (ch. XVII, 13), où nous lisons encore (ch. XXII, 7 et suiv.) : « David dit à Salomon : Mon fils, j'avais l'intention de bâtir une maison en l'honneur de l'Eternel, mon Dieu, mais celui-ci me fit dire : « Tu as répandu beaucoup de sang, et tu as fait des guerres nombreuses ; ce n'est pas toi qui bâtiras une maison en mon honneur...... Voici, tu auras un fils qui sera plus pacifique, car j'imposerai la paix à tous ses ennemis d'alentour ; il se nommera Salomon (c'est-à-dire *le Pacifique*), et sous son règne j'accorderai à Israël des jours paisibles et prospères. C'est lui qui bâtira une maison en mon nom ; il sera pour moi *un fils* et je serai pour lui un père. » Et plus loin (*ib.*, XXVIII, 2 et suiv.) : « Le roi David se leva et dit : Ecoutez-moi, mes frères, mon peuple ! J'avais résolu de bâtir un lieu de résidence pour l'arche d'alliance de l'Eternel, pour servir de marchepied à sa gloire, et j'avais déjà préparé des matériaux. Mais Dieu me dit : « Tu ne bâtiras pas une maison en mon honneur...... » Et il me dit : « C'est Salomon, ton fils, qui bâtira ma maison et mes parvis, car je l'ai choisi pour devenir *mon fils*, et moi je serai son père ; et j'affermirai à jamais son trône, s'il persévère à garder mes commandements et mes préceptes, comme il l'a fait jusqu'à ce jour. »

De tous ces passages, il résulte que Salomon reçut le nom de *fils de Dieu*, aussi longtemps qu'il obéit à Dieu et se conforma à sa volonté.

Il sera aisé maintenant de comprendre la question du Tentateur et la réponse de Jésus. Il lui demande : « Si tu es le fils de Dieu, » c'est-à-dire si tu accomplis la volonté de ton Dieu, si tu crois conséquemment à sa toute-puissance, crois-tu aussi que si Dieu le voulait, l'homme pourrait vivre de ces pierres comme il se nourrit de pain ? Et Jésus répond : Je crois avec une foi parfaite à la loi de Moïse, et cette loi a dit expressément : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de tout ce qui *est sorti* (c'est-à dire de tout ce qui a été créé) de la bouche de Dieu (Deut., VIII, 3).

5 Alors le diable le mena dans la ville sainte, et le mit sur le haut du temple ;

6 Et il lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas ; car il est écrit qu'il ordonnera à ses anges d'avoir soin de toi ; et ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre quelque pierre.

— *Si tu es le fils de Dieu,* si tu crois véritablement à Dieu, à sa loi et à ses prophètes, *jette-toi en bas* et je saurai que tu te confies sincèrement dans la parole divine, que tu mérites conséquemment de t'appeler fils de Dieu. Cette « parole divine », c'est celle du psaume XCI (11, 12) : « Il ordonnera à ses anges de te garder ; ils te porteront sur leurs mains, de peur que ton pied, etc. »

7 Jésus lui dit : Il est aussi écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur, ton Dieu.

— Jésus lui répond : Je crois pleinement à la loi de Dieu, à ses prophètes et à sa toute-puissance ; je sais que l'homme qui met en lui sa confiance est à l'abri du malheur. Et cependant je ne me précipiterai pas, car il est écrit (Deut. VI, 16) : « Vous ne tenterez pas l'Éternel votre Dieu... »

Un passage analogue se trouve dans le Talmud (Traité Taanith, 9 *a*) : « Rabbi Johanan rencontra un jour l'enfant de Resch-Lakisch. Il lui dit : Récite-moi ton verset (1). Celui-ci lui répondit :

(1) Dis-moi à quel verset tu en es dans l'étude de la Bible. C'est là, selon l'auteur, le vrai sens de cette expression, qui se rencontre quelquefois dans le

« Donne la dîme, donne la dîme. » (Deut, XIV, 22). Mais que signifie cette répétition du verbe ? — Elle signifie, répondit le docteur : Qui paie ses dîmes s'enrichit [1]. — Comment peut-on le savoir, demanda l'enfant ? — C'est facile, on n'a qu'à en faire l'expérience.—Mais quoi ! une telle expérience serait-elle permise ? N'est-il pas écrit : Vous ne mettrez pas votre Dieu à l'épreuve ? — Oui, en général, mais la dîme fait exception ; car, selon la remarque de R. Hoschaïa, la Bible nous y autorise formellement par le verset suivant (Malachie, III, 10) : « Apportez toutes vos dîmes au trésor sacré, afin d'assurer l'entretien de ma maison, et ÉPROUVEZ-MOI PAR-LA, dit l'Eternel Tsebaoth ; vous verrez si je n'ouvre pas en votre faveur les cataractes du ciel et si je ne répands pas sur vous mes bénédictions outre mesure ! »

8 Le diable le mena encore sur une montagne fort haute, et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire ;

9 Et lui dit : Je te donnerai toutes ces choses, si, en te prosternant, tu m'adores.

10 Alors Jésus lui dit : Retire-toi, Satan ! car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul.

— *Tu le serviras lui seul*. Ce verset, tel qu'il est cité dans Mathieu, ne se rencontre pas dans la Bible. Nous trouvons seulement un verset analogue ainsi conçu (Deut. ch. VI, 13, et ch. X, 20) : « Tu craindras l'Eternel, ton Dieu ; tu le serviras... » Et c'est Jésus qui ajoute les mots : *lui seul*, qui ne se trouvent que dans la version des Septante, au ch. VI du Deutéronome.— Par la réponse de Jésus, nous pouvons comprendre la nature de l'épreuve que Satan lui propose. Voyant, par ses réponses précédentes, combien forte et inattaquable était la foi de Jésus à l'unité divine,

---

Talmud, et qu'on suppose à tort s'appliquer au *verset nominal*. Ce serait une allusion à l'antique coutume d'enseigner à chaque enfant israélite un verset commençant et finissant par les mêmes lettres que son nom hébreu, et qu'il doit intercaler dans sa prière de chaque jour. — Nous adoptons pleinement sur ce point l'opinion de l'auteur, et nous pourrions l'appuyer par des arguments sans réplique, si nous ne craignions de trop grossir cette note. (*Note du trad.*)

(1) Il y a dans le texte un jeu de mots, comme en offre très-souvent l'interprétation dite *midraschique*. Nous le rendons par un équivalent qui rappelle un proverbe français bien connu. (*Note du trad.*)

il lui demande de se prosterner devant lui, Satan, comme intermédiaire entre Dieu et l'homme; moyennant quoi il aurait assuré à Jésus la possession de l'empire de la terre. A cette offre Jésus répond : Retire-toi de moi, Satàn, car il est écrit : « Tu te prosterneras devant l'Eternel, ton Dieu, et c'est lui seul que tu adoreras. » *Lui seul* et nul autre être, pas même à titre d'intermédiaire, pas même les anges qui composent la cour céleste, et qui, supérieurs à l'espèce humaine, semblent plus dignes de lui porter nos hommages. Et comme le dit le Psalmiste (ps. CXLV, 18): « Dieu est près de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent avec vérité. » Avec vérité, c'est-à-dire comme il entend être invoqué : en nous adressant à lui directement et non par le canal d'une puissance quelconque, fût-ce l'un de ses ministres, l'un de ses serviteurs privilégiés.

Un passage analogue se trouve dans le Talmud de Jérusalem (Bera, ch. IX, 1) : « Rabbi Youdan (Juda) dit en son propre nom : L'appui de Dieu est bien différent de celui des hommes. Un homme qui a un puissant protecteur se trouve sous le coup de quelque danger ; que fera-t-il ? Il ira frapper à la porte de son protecteur ; mais il n'obtiendra pas immédiatement audience. Il lui faudra d'abord s'annoncer, puis attendre plus ou moins longtemps. Après avoir fait antichambre, il sera ou ne sera pas reçu, et si on l'écoute, il peut se faire qu'on ne puisse ou qu'on ne veuille pas lui venir en aide. Mais qu'un homme éprouvé par le malheur veuille s'adresser à Dieu, il n'aura besoin d'implorer ni le secours de Michaël ni l'intervention de Gabriel (1); il invoquera Dieu lui-même directement, et il sera aussitôt exaucé, selon cette parole de Joël (III, 5) : Quiconque invoque le nom de l'Eternel sera sauvé. »

11 Alors le diable le laissa; et aussitôt des anges vinrent, et le servirent.

— Tout cela s'est passé dans une vision ; voir ci-après notre commentaire sur Marc, ch. I, 13. J'expliquerai ultérieurement dans quel sens il faut entendre ce *service* des anges.

12 Or, Jésus ayant appris que Jean avait été mis en prison, se retira dans la Galilée.

---

(1) Deux noms d'anges dans la Bible.

— *Mis en prison*. Jean-Baptiste s'était permis de faire des remontrances à Hérode, qui avait épousé Hérodias, la femme de son frère Philippe ; c'est pour ce motif qu'Hérode, irrité de ses reproches, le fit mettre en prison (Math., XIV, 3, et Marc, VI, 17.)

13 Et ayant quitté Nazareth, il vint demeurer à Capernaüm, ville proche de la mer, sur les confins de Zabulon et de Nephthali ;

14 En sorte que ce qui avait été dit par Esaïe le prophète fut accompli :

15 Le pays de Zabulon et de Nephthali, le pays qui est sur le chemin de la mer, au delà du Jourdain, la Galilée des gentils ;

16 Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière ; et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région et dans l'ombre de la mort.

— Les deux versets qu'on vient de lire sont ainsi conçus (Isaïe, ch. VIII, 23, et ch. IX, 1) : « N'est-il pas couvert de ténèbres, ce royaume que l'on croyait si fort ? Le premier envahisseur l'a frappé légèrement, — dans les pays de Zabulon et de Nephthali ; mais le suivant l'a accablé en le frappant dans la région du Lac (*de Génésareth*), dans celle qui est au delà du Jourdain et dans la Galilée des nations (1). — Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu luire une grande clarté ; ceux qui habitaient la sombre région (du malheur), une lumière éclatante a brillé sur eux. » — D'après le contexte, tout ce passage indique évidemment, d'une part, les exils successifs d'Israël ; de l'autre, le grand miracle qui devait s'accomplir sous le règne d'Ezéchias, je veux dire la défaite surnaturelle de l'armée de Sennachérib. Quel rapport entre ces faits, prédits et réalisés depuis longtemps, et le voyage de Jésus ? Mais, je l'ai déjà dit, les Evangélistes, tous imbus de la méthode talmudique, s'occupaient peu du sens littéral des versets qu'ils avaient l'occasion de citer, et, pour établir la corrélation d'un texte avec un fait, la moindre analogie leur suffisait,

(1) Ce verset, difficile et obscur entre tous, et qui fait allusion à des faits historiques mal connus, a été fort diversement interprété. Nous suivons la version de Luzzatto, qui nous paraît la mieux justifiée. (*Note du trad.*)

fût-elle toute matérielle, se bornât-elle à un ou deux mots insignifiants. Ainsi, voyant Jésus s'établir en Galilée et s'attacher à faire pénétrer dans les âmes l'amour du Dieu un, ils ont rapproché violemment deux phrases distinctes, dont l'une mentionne la « Galilée », et l'autre, une « lumière éclatante » qui devait éclairer Israël.

17 Dès lors Jésus commença à prêcher, et à dire: Amendez-vous; car le royaume des cieux est proche.

— *Dès lors*, c'est-à-dire à partir de l'époque de cette captivité de Jean, Jésus commença lui-même à inviter le peuple à la pénitence, disant que *le règne de Dieu est* PROCHE, c'est-à-dire facile à accepter pour quiconque éprouve une repentance sincère et s'est pénétré de cette vérité que Dieu est le créateur unique, l'unique maître du monde. C'est exactement l'expression de Moïse (Deut. XXX, 14): « Et cette chose est pour toi tout à fait *proche*, » c'est-à-dire à ta portée, et tu peux la comprendre par toi-même.

18 Et Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon, qui fut appelé Pierre, et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer : car ils étaient pêcheurs.

— *Qui fut appelé Pierre.* Nous lisons en effet (Math., XVI, 18): « Tu es *Pierre*, et sur cette *pierre* je bâtirai mon église. » PÉTROS en grec signifie pierre, rocher, et Jésus voyait dans Simon le futur soutien de l'enseignement qu'il voulait fonder.

19 Et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes.

— *Des pêcheurs d'hommes,* c'est-à-dire d'âmes humaines, qu'ils seront chargés de ramener à Dieu en leur enseignant son éternelle unité.

20 Et eux, laissant aussitôt leurs filets, le suivirent.

21 De là étant passé plus avant, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, dans une barque, avec Zébédée, leur père, qui raccommodaient leurs filets, et il les appela.

22 Et eux, laissant aussitôt leur barque et leur père, le suivirent.

23 Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du règne de Dieu, et guérissant toutes sortes de maladies et toutes sortes de langueurs parmi le peuple.

— *Maladies* de l'âme, *langueurs* du corps. C'était en effet l'habitude des docteurs en Israël de prêcher en public, et de guérir par leurs discours les plaies de l'âme, par leurs remèdes les plaies du corps. Entre autres anecdotes à ce sujet, le Talmud nous a conservé la suivante : « Rabbi Johanan, atteint d'un mal de bouche (1), alla consulter une matrone qui lui donna un remède le jeudi, puis le vendredi ; alors le rabbin lui demanda : Et que dois-je faire demain (2) ? Elle lui répondit : Tu n'as besoin de rien. — Mais si je souffre, que dois-je faire ? — Là-dessus la matrone lui indiqua le remède, en lui recommandant de le tenir secret. Nonobstant son désir, l'illustre prédicateur divulgua dès le lendemain la précieuse recette, procurant ainsi au peuple dans la même conférence le bien-être du corps et celui de l'âme, qui lui étaient également chers. » (Ab. Zara, 28 *a*.)

24 Et sa renommée se répandit par toute la Syrie ; et on lui présentait tous ceux qui étaient malades et détenus de divers maux et de divers tourments, les démoniaques, les lunatiques, les paralytiques ; et il les guérissait.

— *Les lunatiques*, c'est-à-dire ceux qui se sont attiré certaines maladies pour avoir dormi au clair de lune. « Celui qui dort à la belle étoile quand la lune est dans son plein, celui-là, dit le Talmud, est responsable de sa propre mort. » (Peçachim, 111 *a*). C'est l'heure favorable aux démons, et ici les lunatiques ne sont qu'une catégorie particulière de possédés.

25 Et une grande multitude le suivit de Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de Judée, et de delà le Jourdain.

---

(1) Tsaphdina. On croit que c'est le scorbut. (*Note du trad.*)

(2) Ses fonctions de prédicateur ne lui permettaient pas, ce jour-là, d'aller en consultation chez la matrone.

CHAPITRE V.

1 Or, Jésus, voyant le peuple, monta sur une montagne; et s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui;
2 Et ouvrant sa bouche, il les enseignait, en disant:
3 Heureux les pauvres en esprit; car le royaume des cieux est à eux.

— *Les pauvres*, c'est-à-dire les humbles d'esprit. Nous lisons dans le Talmud (Traité Aboth, IV, 4): « Rabbi Lévitas disait: Sois humble à l'excès; car l'avenir de ton corps, ce sont les vers du tombeau. »

Je vous ai promis, chers lecteurs, d'exposer les principales dissidences qui séparaient les Pharisiens des Esséniens, et par la citation que j'ai faite du passage de Josèphe, vous avez pu, dans une certaine mesure, vous rendre compte des points en litige. Mais le passage de Josèphe est sobre de détails en ce qui concerne les Pharisiens, et il y a lieu de le compléter; c'est ce que je ferai chaque fois que l'occasion s'en présentera, comme je le fais ici.

Les Pharisiens, en toutes choses, nous recommandent le juste milieu, et eux-mêmes s'éloignaient avec un soin égal de tous les excès, de ceux-là même qui peuvent sembler les plus louables. En voici un exemple. Nous lisons dans le Deutéronome (XV, 7): « S'il y a chez toi un indigent, — quelqu'un de tes frères, — dans l'une de tes villes, au pays que l'Eternel ton Dieu te destine, n'endurcis point ton cœur, ne ferme point ta main à ton frère nécessiteux... » La loi nous enseigne donc la charité envers les nécessiteux. Cette charité, quelle en doit être la mesure? D'après le Pentateuque, la *dixième* partie de nos biens; mais ce n'est là qu'un minimum, et les Pharisiens, auteurs du Talmud, ont ajouté: « Celui qui veut donner aux pauvres dans une plus large mesure ne doit pas pousser la prodigalité au delà du *cinquième* de sa fortune, autrement il s'exposerait à recourir un jour lui-même à la charité publique. Un homme voulait donner plus du cinquième de son bien aux pauvres, et Rabbi Akiba l'en empêcha (Ketoub., 50 *a*). » Voilà le juste milieu pharisaïque. Selon les Esséniens, au contraire, la charité véritable consisterait à faire, en faveur des pauvres, un abandon complet de ce qu'on possède. Et c'est, en effet, ce que prêchera Jésus lui-même (Mathieu, XIX, 21): « Si tu

veux être parfait, vends ce que tu as et le donne aux pauvres; et tu auras un trésor dans le ciel. » Or, les Evangélistes en général étaient Esséniens, comme je l'ai établi plus haut, et le désaccord des deux sectes, dans les questions de mesure, s'étendait à toute chose, les uns disant à l'homme : Point d'excès! la voie moyenne est la meilleure! — tandis que les autres disaient : Voulez-vous gagner le ciel, il faut exagérer la vertu, accomplir le devoir jusqu'à sa dernière limite, et en accepter les conséquences les plus extrêmes. Leur dissidence ne cesse que sur un point : l'humilité. L'orgueil, voilà notre ennemi le plus dangereux, le monstre qu'il faut étouffer, et nous ne saurions le combattre avec des armes trop puissantes. L'humilité en est le meilleur antidote, et c'est la seule vertu où l'exagération, de l'aveu de tous, soit permise et même méritoire. Voilà pourquoi Jésus s'écrie : « Heureux les pauvres en esprit, » c'est-à-dire les humbles. Et voilà pourquoi Lévitas proclame : Sois humble au dernier point, car l'homme est destiné à devenir la proie des vers. Et quel homme en effet, songeant à cette humiliante perspective, n'extirperait avec soin de son cœur toute parcelle d'orgueil ?

4 Heureux ceux qui sont dans l'affliction ; car ils seront consolés.

— *Ceux qui sont dans l'affliction* (littér. en deuil), c'est-à-dire les pauvres et les nécessiteux. L'existence du pauvre, en ce bas monde, ressemble en effet à un deuil. Eh bien! ceux-là sont « heureux », car les souffrances que Dieu leur envoie sont le rachat de leurs fautes. Malheureux ici-bas, ils jouiront dans le monde futur d'un éternel bonheur. C'est ce qui résulte du passage de l'Evangile où Luc raconte l'histoire du riche et du pauvre (Luc, XVI, 19 et suiv). Le Talmud nous dit à peu près la même chose : parmi les personnes qui échapperont aux tourments de l'Enfer, il compte « celles qui sont aux prises avec l'extrême misère » (Erôubin, 41 *b*); et cela, parce que le malheur a racheté leurs âmes.

5 Heureux les débonnaires; car ils hériteront de la terre.

— Voici ce que nous lisons dans le Talmud (Soukka, 29 *b*) : « Quatre péchés conduisent l'homme à la perte de ses biens. »

L'un de ces péchés, qu'énumère le Talmud, c'est l'orgueil, et il y oppose, pour ceux qui sont doux et humbles de cœur, cette sentence biblique *copiée par Jésus:* « Les humbles posséderont la terre et jouiront d'une paix inaltérable. » (Ps. XXXVII, 11.)

6 Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice; car ils seront rassasiés.

— Nous lisons de même dans le Talmud (Baba Bathra, 10 *a*): « Rabbi Dostaï, fils de R. Yanaï, enseigne: Voyez comme les voies de Dieu diffèrent de celles des hommes. Quand un homme envoie un présent à son roi (pour obtenir une audience), il ne sait pas si son présent sera accepté. Le fût-il, reste encore à savoir si lui-même obtiendra l'entrevue qu'il sollicite. Autres sont les voies de Dieu. Si quelqu'un fait l'aumône à un pauvre, quelque minime qu'elle soit, il recevra sa récompense de Dieu et sera admis à contempler sa gloire; car il est dit (Ps. XVII, 15): « Grâce à ma charité [1], je verrai ta face, et je me rassasierai de ta contemplation à mon réveil. » C'est-à-dire que l'âme immortelle, et survivant au corps endormi dans la tombe, jouira éternellement de l'intuition de l'essence divine.

7 Heureux les miséricordieux; car ils obtiendront miséricorde.

— Même parole dans le Talmud (Sabbath, 151 *b*): « Quiconque a pitié des autres, Dieu aura pitié de lui; et quiconque n'a point pitié des autres n'obtiendra pas, lui non plus, la miséricorde divine. »

8 Heureux ceux qui ont le cœur pur; car ils verront Dieu.

— Plusieurs s'imaginent qu'il s'agit ici d'une *vision* réelle; mais il ne peut être question que d'une pure perception de l'intelligence. Le mot *voir* signifie ici *comprendre*, comme dans ce passage de l'Ecclésiaste (ch. I, 16): « Mon cœur a beaucoup *vu* en fait de sagesse et d'intelligence. La vue physique n'a aucune prise sur l'Etre éminemment spirituel: « Nul homme vivant, dit-il lui-même (Exode, XXXIII, 20), ne saurait me voir »; et nous lisons dans l'Evangile de Jean (I, 18): « Personne ne vit jamais Dieu. »

---

(1) Le mot hébreu signifie également *justice*, *vertu* et *charité*. L'auteur, d'après le Talmud, lui applique ici ce dernier sens, et il interprète de même le mot de l'Evangile, que les traductions hébraïques rendent d'ailleurs par le mot qu'emploie le Psalmiste. (*Note du trad.*)

9 Heureux ceux qui procurent la paix ; car ils seront appelés enfants de Dieu.

— Pourquoi les hommes de paix sont-ils appelés « fils de Dieu » ([1]) ? Le Talmud répondra indirectement à cette question. « *Paix* (ou *Pacifique*) est un des noms de Dieu, car il est dit (Juges, VI, 24) : Il le nomma le *Dieu de Paix*. » (Sabbath, 10 *b*). Nous lisons en outre dans le Talmud (Yebamoth, 65 *b*) : « La paix est une si grande chose, qu'en vue de la conserver il est permis d'altérer la vérité ([2]), comme Dieu lui-même le fit un jour. En effet, Sara avait dit (Gen., XVIII, 12) : « Comment aurais-je les joies (de la maternité), quand mon époux est un vieillard ? » (Gen., XVIII, 12.) Et Dieu, répétant le propos au patriarche, l'atténue en cette forme (*Ib.*, 13) : « Quoi ! j'enfanterais encore, âgée comme je le suis ! » Il modifiait donc la vérité, et cela pour conserver la paix du ménage.

Tout homme qui poursuit ici-bas l'œuvre de la concorde, accomplit donc une œuvre divine, et par conséquent, d'après ce que nous avons dit plus haut (p. 182 et suiv.), il est digne d'être appelé : Fils de Dieu.

10 Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice ; car le royaume des cieux est à eux.

— *Ceux qui sont persécutés*. Nous lisons dans le Talmud (B. Kamma, 93 *a*) : « Mieux vaut être persécuté que persécuteur. Il n'y a point d'oiseaux plus persécutés que les tourterelles et les pigeons, et Dieu les a trouvés seuls dignes, entre tous les oiseaux, de lui être offerts sur son autel.

Pour la justice. Souffrir pour la justice, travailler au bien de ses frères et ne recueillir que leur ingratitude, est chose doublement méritoire et que Dieu saura largement récompenser. Voilà pourquoi de tels hommes sont proclamés « heureux. »

11 Vous serez heureux lorsqu'à cause de moi on vous dira des injures, qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement contre vous toute sorte de mal.

— Nous lisons dans le Talmud (Sabbath, 88 *b*) : « Ceux qui se laissent outrager, mais n'outragent personne ; qui reçoivent

---

(1) Voir ci-dessus, p. 180, note. (*Note du trad.*)

(2) Dans des choses d'ailleurs indifférentes, comme c'est le cas dans l'exemple cité. (*Note du trad.*)

les insultes sans y répondre ; qui supportent tout pour l'amour de Dieu et qui se résignent à leurs souffrances, ceux-là peuvent s'appliquer les paroles de la Bible (Juges, v, 31) : « Ceux qui aiment Dieu (brilleront un jour) comme le soleil dans sa gloire. »

12 Réjouissez-vous alors et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux ; car on a ainsi persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

— *Votre récompense sera grande.* Rabbi José, rapporte le Talmud, disait : « Elle est belle et je l'envie, la part de ceux qu'on soupçonne, et qui n'ont point mérité le soupçon. » (*Sabbath*, 118 *b*.)

13 Vous êtes le sel de la terre ; mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on ? Il ne vaut plus rien qu'à être jeté dehors, et à être foulé aux pieds par les hommes.

— Jusqu'ici, Jésus n'a enseigné à ses disciples que les vertus qu'ils doivent à leur tour prêcher et inculquer au peuple. C'est d'eux-mêmes qu'il s'agit maintenant. La mission dont ils sont chargés commande aux apôtres une vertu plus sévère que celle qui suffit au commun des mortels. Voici donc le sens des paroles de Jésus : Un mets quelconque peut, à la rigueur, se manger sans sel ; mais il devient, grâce à ce condiment, bien autrement nutritif et agréable, à la condition toutefois que le sel conserve les qualités qui lui sont propres et ne soit pas falsifié par un mélange. De même, vous, mes disciples, vous devez, pour rester à la hauteur de votre noble tâche, être aux hommes ce qu'est aux aliments le sel, qui les surpasse tous en saveur. En d'autres termes, vous devez, plus que tout autre, accomplir la loi divine dans ses détails les plus minutieux, les plus minimes en apparence.

Nous lisons à ce sujet dans le Talmud (Baba Kamma, 50 *a*) : « La fille de Nechounia, le puisatier [1], était tombée dans une citerne profonde. Rabbi Hanina ben Dossa, informé de cet accident, dit au messager : *Tout va bien.* A un second messager, même réponse. Quand on vint le lui annoncer une troisième fois : *Elle est sauvée*, dit-il ; et c'était vrai. On demanda à la jeune fille : Qui t'a délivrée ? Elle répondit : Le bélier et le vieillard qui le conduisait (C'est-à-dire le bélier d'Isaac et le sacrifice d'Abraham,

(1) Qui creusait des citernes à l'usage des fidèles qui faisaient, trois fois l'an, le pèlerinage de Jérusalem prescrit par la loi de Moïse.

dont le mérite protége sa postérité). D'autres dirent au docteur : Tu es donc prophète ? — Il répondit : Je ne suis ni prophète ni fils de prophète ; mais je savais que la citerne, creusée par la charité du père, ne pouvait causer la perte de l'enfant. » Et cependant, ajoute le Talmud, le fils de ce même Nechounia mourut de soif, parce que Dieu exige davantage de ceux qui peuvent davantage. « Dieu est redoutable pour ceux qui l'entourent ! » (Ps. LXXXIX, 8.) Ceux-là surtout qui doivent l'exemple aux autres sont tenus à veiller sur eux-mêmes, et c'est pourquoi Jésus recommande à ses disciples une extrême circonspection dans leur conduite.

14 Vous êtes la lumière du monde : une ville située sur une montagne ne peut être cachée ;

15 Et on n'allume point une chandelle pour la mettre sous un boisseau, mais on la met sur un chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

— Ces versets forment la suite et comme la raison d'être du verset précédent. Votre fardeau est plus lourd que celui des autres hommes, car vous êtes la lumière et vous devez éclairer vos frères ; les éclairer sur leur conduite, lorsqu'elle n'est pas conforme aux enseignements de votre parole et de votre exemple, et ne pas leur ménager les remontrances. Toute autorité implique responsabilité ; c'est à la fois sa charge et son honneur. « Le chef de la famille est puni pour les fautes qu'il n'a pas empêchées parmi les siens ; le chef de la cité est puni pour les fautes des habitants, et le chef de l'Etat est responsable de la vertu de ses sujets. » (Sabbath, 54 *b*.) Vous donc, ô mes disciples, dit Jésus, vous êtes responsables non-seulement de vos actions personnelles, mais aussi des actions de l'humanité tout entière. Vous êtes le flambeau de l'humanité, les instituteurs de ses voies, chacune de ses défaillances vous sera comptée : soyez donc scrupuleux pour vous-mêmes, en donnant de bons exemples ; pour les autres, en ne craignant jamais de reprendre leurs écarts, autrement c'est à vous-mêmes qu'ils seront imputés ; et vous ne serez plus bons « qu'à être jetés dehors et foulés aux pieds par les hommes, » par ces mêmes hommes que vous aurez si mal guidés.

16 Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

— La même idée est exprimée dans le Talmud, où nous lisons (Tr. Yoma, 86 *a*) : « Il est écrit : *Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu* (Deut., VI, 5) : — Tu dois aussi le faire aimer par ta conduite. Celui qui étudie avec ardeur la loi écrite et la loi orale ; qui écoute attentivement les enseignements des docteurs, et qui, d'autre part, se montre bienveillant et charitable envers ses frères, recevra d'eux ce témoignage, flatteur pour lui-même et pour la Torah : « Heureux son père, dira-t on, qui lui a fait apprendre la loi ! Heureux le maître qui la lui a apprise ! Malheur à qui ne l'a pas étudiée ! Voyez un tel, qui s'est voué à cette étude : comme son commerce est agréable ! comme sa conduite est digne ! » A cet homme on pourra bien appliquer le verset : « C'est toi, Israël, qui es mon serviteur ; c'est par toi que je suis glorifié. » (Isaïe, XLIX, 3.)—Celui-là, au contraire, qui étudie la loi écrite et la loi orale, qui écoute l'enseignement des docteurs, mais qui ne l'applique pas sincèrement dans sa conduite et ne sait pas se faire aimer de ses frères, ne recevra d'eux qu'un témoignage malveillant pour lui-même, et par contre-coup pour la Torah : « Malheur, dira-t-on, à son père qui lui a fait apprendre la loi ! Malheur au maître qui la lui a enseignée ! Voyez donc ce savant, comme sa conduite est indigne ! comme son commerce est fâcheux ! » A cet homme on pourra bien appliquer le verset : « Quand ils se sont trouvés en rapport avec les peuples étrangers, ils ont fait outrager mon saint nom, parce qu'on a dit en les voyant · Voilà donc le peuple du Seigneur, et il les a chassés de sa terre ! » (Ez., XXXVI, 20.)

17 Ne pensez point que je sois venu abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu, non pour les abolir, mais pour les accomplir.

— Sens : Ne croyez pas que ces vertus que je viens vous prêcher soient l'essentiel de la loi divine, et que les prescriptions positives qu'elle renferme ne soient qu'un accessoire sans valeur. Non, toutes les prescriptions positives, commandements et défenses, doivent être scrupuleusement observées, les plus importantes comme les moindres en apparence. Les conseils que je vous donne aujourd'hui n'ont d'autre but que de vous fortifier de plus en plus dans l'amour de la loi et dans sa pratique, car ce sont des actes surtout que Dieu demande. « Celui-là est grand, dira tout à l'heure Jésus lui-même (v. 19), qui aura observé

et enseigné les plus petits commandements.» — «Tous ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas dans le royaume des cieux ; mais celui-là seulement qui *fait* la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » (Ch. VII, 21.)

Non pour les abolir, mais pour les accomplir moi-même et pour vous en prêcher l'accomplissement dans tous ses détails, comme nous venons de le voir. Quelques-uns expliquent : Je suis venu les *compléter* (1). Mais c'est une erreur, car il est écrit : « Tous les commandements que je vous donne aujourd'hui, vous devez les pratiquer exactement, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. » (Deut., XIII, 1 ; cf. *ibid.*, IV, 2.) Jésus dit que dans toute la loi il ne sera pas retranché une seule lettre, pas un iota, parce qu'il est dit : Vous n'y retrancherez rien. Il ne peut donc non plus avoir eu la pensée de *compléter* cette loi, c'est-à-dire d'y ajouter quelque chose, puisque le même verset nous défend également d'y ajouter un commandement quelconque. Que veut donc Jésus et quelle est sa mission ? Celle qui incombe à tout homme, lorsque le ciel lui en a départi la faculté, de développer, de propager la connaissance, l'amour et la pratique de la loi divine : intelligent, en l'enseignant à ses frères ; riche, en soutenant les pauvres qui se consacrent à son étude et les institutions où elle est enseignée. Et c'est le sens de cette parole de Moïse (Deut., XXVII, 26) : « Maudit soit celui qui ne *maintiendra* pas les paroles de cette doctrine, afin *qu'on les exécute !* »

18 Car je vous dis en vérité que, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, il n'y aura rien dans la loi qui ne s'accomplisse, jusqu'à un seul iota et à un seul trait de lettre.

— *Jusqu'à ce que le ciel et la terre passent.* « Je jure que mon alliance subsistera toujours, aussi longtemps que je maintiendrai les lois du ciel et de la terre. » (Jérém., XXXIII, 25.) Sur quoi nous lisons dans le Talmud (Ab. Zarah, 3 *a*) : « Dieu, en créant le ciel et la terre, leur a dit : Si Israël accepte ma loi, c'est bien ; sinon, je vous ferai rentrer dans le néant (2). »

---

(1) Le grec est en effet susceptible d'une double interprétation ; mais le latin (*adimplere*) n'admet pas d'équivoque. (*Note du trad.*)

(2) En d'autres termes : la nature a été faite pour l'homme et l'homme pour le bonheur, que la Loi de Dieu peut seule lui assurer. (*Note du trad.*)

Un seul iota. Dans la loi de Dieu, tout a son but et sa signification. Rien de superflu. Le moindre mot, la lettre même la plus insignifiante y a sa raison d'être, bien que cette raison, quelquefois profonde, puisse nous échapper.

19 Celui donc qui aura violé l'un de ces plus petits commandements, et qui aura ainsi enseigné les hommes, sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera estimé grand dans le royaume des cieux.

— *De ces plus petits commandements.* On lit dans le traité talmudique Abôth (ch. II, 1): « Observe avec soin les commandements les plus minimes à l'égal des plus importants, car tu ignores la récompense attachée à ces divers commandements. »

Qui les aura observés et enseignés. La pratique de la Loi, nous l'avons dit, en est la condition essentielle. C'est pour cela aussi qu'on ne doit pas se contenter de l'observer soi-même, mais enseigner aux autres à la mettre en pratique. Celui qui aura accompli cette double condition « sera estimé grand dans le royaume des cieux. »

20 Car je vous dis que, si votre justice ne surpasse celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

— Sens: La pratique, je le répète, c'est le point essentiel; mais si vous n'y joignez pas la vertu, le royaume du ciel vous échappera. Tel est aussi le principe des Talmudistes (Tr. Sabbath, 31 *ab*): « Tout homme qui possède la Torah (la connaissance et la pratique des lois positives), mais qui n'est pas animé de la crainte de Dieu, ressemble à un trésorier qui aurait les clefs de la caisse, mais qui n'aurait pas celles de l'appartement où la caisse est renfermée; comment arrivera-t-il jusqu'au trésor? » La pratique de la loi, les œuvres matérielles, c'est l'intérieur de la maison; mais pour y entrer, pour accomplir les œuvres avec fruit et sincérité, la vertu est nécessaire. La vertu et les bonnes mœurs, c'est ce que la Bible appelle *justice*, et le Talmud *crainte de Dieu*.

21 Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne tueras point, et celui qui tuera sera punissable par le jugement,

22 Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, sans cause, sera puni par le jugement; et celui qui dira à son frère : Raca, sera puni par le conseil; et celui qui lui dira : Fou, sera puni par la géhenne du feu.

— Cette théorie générale que Jésus vient d'exposer, il va en faire maintenant des applications particulières; il va prouver, par des exemples de détail, que les œuvres sans la vertu, sans le caractère et les mœurs, sont non-seulement insuffisantes, mais parfois même impossibles. La loi de Moïse dit: Tu ne tueras point. Pour être en règle avec la loi, il suffirait donc, on pourrait le croire du moins, de ne pas transgresser cette défense. Mais il n'en est pas ainsi; et « quiconque se met en colère contre son frère, sans cause (1), sera puni par le jugement. » La colère est mauvaise conseillère et peut conduire l'homme, comme le fait remarquer le Talmud, aux excès les plus déplorables : « Celui qui, dans un accès de colère, déchire ses habits, brise ce qui lui tombe sous la main, jette son argent par la fenêtre, doit être considéré comme un idolâtre; car l'Esprit du mal ne procède pas autrement pour amener ses victimes à leur perte. Aujourd'hui il dit à l'homme : Fais telle chose ; demain il lui en conseillera une autre ; et finalement, un beau jour, il lui dira : Adore les idoles, et il ira adorer les idoles. » (Tr. Sabbath, 105 *a.*) La colère, pouvant amener l'homme à l'idolâtrie, peut aussi le pousser à l'assassinat.

Raca.— De même dans le Talmud (B. Metsia, 58 *b*) : « Celui qui fait rougir son prochain en public, c'est comme s'il répandait son sang. »

Par la géhenne du feu. — « Tous ceux qui sont livrés à la géhenne peuvent rentrer en grâce, trois exceptés... » Et l'un de ces trois est celui « qui fait rougir son prochain devant témoins » (*Ibid.*).

23 Si donc tu apportes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi,

24 Laisse là ton offrande devant l'autel, et va-t'en

(1) Et même *avec juste cause*, comme rectifie très-bien le rabbin Benamozegh dans son livre : *Morale juive et morale chrétienne*, ouvrage couronné par l'Alliance israélite universelle. (*Note du trad.*)

premièrement te réconcilier avec ton frère ; et après cela viens, et offre ton offrande.

— Nous lisons dans le Talmud (Tr. Yôma, 85 *b*) : « Les péchés envers la Divinité sont pardonnés le jour des Expiations ; mais les offenses envers le prochain ne sont effacées par la vertu de ce jour qu'autant que l'agresseur a fait des démarches pour obtenir son pardon de l'offensé. »

25 Accorde-toi au plus tôt avec ta partie adverse, pendant que tu es en chemin avec elle, de peur que ta partie adverse ne te livre au juge, et que le juge ne te livre au sergent, et que tu ne sois mis en prison.

— Précédemment il était question de dommages purement moraux, d'offenses envers le prochain, en un mot des méfaits par la parole, comme l'indique assez la teneur du v. 23. Ces torts que la parole a causés, c'est elle qui doit les réparer. Ici, et comme la suite le montre clairement, il s'agit de préjudices matériels ; à ceux-là (enseigne Jésus), il faut une réparation matérielle, volontaire et immédiate, si l'on ne veut s'exposer à la honte d'être cité en justice et à la honte plus grande encore d'une condamnation méritée.

26 Je te dis en vérité que tu ne sortiras pas de là, jusqu'à ce que tu aies payé le dernier quadrin.

27 Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne commettras point adultère.

28 Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur.

— C'est la pensée exprimée par le Talmud d'une manière plus générale : « La pensée du crime est pire que le crime lui-même » (Tr. Yôma, 29 *a*) (1).

29 Que si ton œil droit te fait tomber dans le péché, arrache-le, et jette-le loin de toi ; car il vaut mieux

(1) La pensée de Jésus n'est autre que la dernière parole du Décalogue : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain... » Elle se retrouve d'ailleurs textuellement au commencement du petit traité talmudique de *Kallah*. (*Note du trad.*)

pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

— *Ton œil droit*. Le Talmud de Jérusalem (Tr. Berach., ch. Ier) s'exprime ainsi : « Il est écrit : Vous ne vous laisserez pas égarer par votre cœur ni vos yeux (Nombres, XX, 39). Rabbi Lévi dit : Le cœur et l'œil sont les deux pourvoyeurs du péché. — Il est encore écrit : Mon fils, donne-moi ton cœur, et que tes yeux observent mes voies (Prov., XXIII, 26). Dieu dit à l'homme : Si tu me laisses maître de ton cœur et de tes yeux, je saurai que tu m'appartiens. »

30 Et si ta main droite te fait tomber dans le péché, coupe-la, et jette-la loin de toi ; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

— *Ta main droite*. Suivant le Talmud (Tr. Niddah, 13 *b*.), lorsque Isaïe a dit : Vos mains sont pleines de sang (Isaïe, I, 15), il a fait allusion à la pollution volontaire ; et ceux qui se rendent coupables de ce péché, ajoute-t-il (*ibid.*, 13 *a*), méritent qu'on leur coupe la main.

31 Il a été dit aussi : Si quelqu'un répudie sa femme, qu'il lui donne la lettre de divorce.

32 Mais moi, je vous dis que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, l'expose à devenir adultère ; et que quiconque se mariera à la femme qui aura été répudiée, commet un adultère.

— *Si ce n'est pour cause d'adultère*. On lit de même dans le Talmud (Tr. Synhédrin, 22 *a*) : « Voyez combien le divorce est chose grave : on a permis au roi David de rester seul à seule avec Abisag la Sunamite, mais on ne lui permit pas de répudier une de ses femmes. » (Le roi d'Israël ne peut, d'après la loi de Moïse, avoir plus de dix-huit femmes. Lors donc que David, glacé par l'âge, eut besoin d'une jeune fille pour réchauffer sa vieillesse, les docteurs lui permirent de la garder hors mariage plutôt que de l'épouser, ce qu'il n'aurait pu faire qu'en répudiant une de ses femmes.) « Rabbi Eliézer dit : Quiconque répudie sa première femme, fait pleurer l'autel lui-même, car il est écrit (Malachie, II, 13 et 14) : Secondement vous faites ceci : vous couvrez de larmes et de gé-

missements l'autel du Seigneur, de sorte que Dieu se détourne de vos offrandes et n'accepte plus de vos mains ce qui pourrait l'apaiser ; et vous demandez pourquoi ? — Parce que le Seigneur témoigne contre toi pour la femme de ta jeunesse que tu as trahie, bien qu'elle fût ta compagne et la femme de ton alliance. » — « Il est encore écrit : Il hait la répudiation (Mal., *l. c.*, 16). Rabbi Johanan explique : Dieu hait *celui qui répudie.* On ne doit répudier sa femme que dans le cas de déshonneur notoire, car il est dit (Deut., XXIV, 1) : S'il a constaté chez elle quelque chose de honteux. » (Tr. Ghittin, *fin.*)

Quiconque se mariera avec la femme répudiée, c'est-à-dire que si une femme a été répudiée pour fait d'inconduite et qu'un tiers l'épouse, ce dernier est considéré comme adultère. C'est aussi la pensée du Talmud :

« Il est écrit (Deut., *l. c.*) : Si cette femme divorcée devient l'épouse d'un autre homme... La loi l'appelle AUTRE, dit le Talmud (*ibid.*), pour montrer que le second mari est bien différent du premier. Celui-ci a chassé de sa maison celle qui y apportait la honte, et l'autre fait entrer la honte dans sa maison. Si celui-ci est honnête, il la répudiera à son tour ; car il est écrit (Deut., *l. c.*, 4) : Le dernier la haïra et lui enverra un acte de divorce. S'il ne le fait pas, elle sera la cause de sa mort, car il est écrit (*ibid.*) : Ou bien le dernier mari mourra. » Et il l'aura mérité, pour avoir fait asseoir à son foyer une femme impudique.

33 Vous avez encore entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras point, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu auras promis avec serment.

34 Mais moi, je vous dis : Ne jurez point du tout : ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu ;

35 Ni par la terre, car c'est son marchepied ; ni par Jérusalem, car c'est la ville du grand Roi.

— Il est dit (Lév., XIX, 12) : « Vous ne jurerez pas faussement en mon nom. » Donc, pourrait-on croire, il serait permis de jurer faussement sur toute autre chose que Dieu ! C'est pourquoi Jésus ajoute : Ne jurez par quoi que ce soit. Toujours dans l'esprit du Talmud. On y lit en effet (Tr. Nazir, 3 *b*) : « D'où savons-nous que celui qui jure par sa *droite* émet un serment valable ? —

C'est qu'il est écrit : Dieu jure par sa droite. (Isaïe, LXII, 8.) D'où inférons-nous que son serment est valable s'il dit : Par ma *gauche ?* — C'est qu'il est écrit : Dieu jure par son bras puissant. » (Isaïe, *l. c.*) On voit donc que toute chose qui porte le cachet de la Divinité est suffisante pour valider un serment. Donc il ne faut, dit Jésus dans le même sens, invoquer à l'appui de ses affirmations ni le ciel, ni la terre, ni la ville de Jérusalem, car à toutes ces choses Dieu a attaché son nom. Exemple ; « Ainsi parle l'Eternel Tsebaoth : Les *cieux* sont mon trône et la *terre* est mon marchepied. » (Isaïe, X, 1.)

36 Ne jure pas non plus par ta tête ; car tu ne peux faire devenir un seul cheveu blanc ou noir.

— Nous lisons dans le Talmud (Tr. Schebouoth, 39 *a*) : « Lorsque les juges imposent le serment à un homme, ils lui disent : Sache que le monde entier a tremblé lorsque Dieu, du haut du Sinaï, a dit : Tu ne prononceras pas en vain le nom de l'Eternel, ton Dieu (Exode, ch. XX)... Pour toutes les transgressions de la loi, en général, il peut arriver que la punition se fasse attendre pendant deux ou trois générations ; mais pour le faux serment la punition est immédiate. » Ainsi, la justice divine n'attend ni la vieillesse qui *blanchira* les cheveux du parjure, ni même le court intervalle qu'il lui faudrait pour les teindre en *noir*. — Il y a donc, en dernière analyse, affinité entre les deux passages.

37 Mais que votre parole soit : Oui, oui, non, non ; ce qu'on dit de plus vient du Malin.

— *Oui, oui, non, non*. Pareillement dans le Talmud (B. Metsia, 49 *a*) : « Que ton *oui* soit une vérité, que ton *non* soit une vérité, » aussi sainte que le serment le plus redoutable. (Le Talmud, par un de ces jeux d'esprit qui lui sont familiers et que nous avons déjà signalés, interprète l'expression mosaïque HINN TSÉDEK (*mesure exacte*, Lév., XIX, 36) par cette autre : HÊN TSÉDEK, (*affirmation loyale*).

38 Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour œil et dent pour dent.

— Nous lisons dans le Talmud (B. Kamma, 84 *a*) : « Rabbi Siméon, fils de Jochaï (l'auteur du *Zohar*), dit : ŒIL POUR ŒIL, c'est le talion pécuniaire, c'est-à-dire le paiement d'une indemnité équivalente à la lésion soufferte. Et pourquoi pas le talion réel

Parce qu'il en résulterait des iniquités incessantes. Si un homme qui n'a qu'un œil en avait éborgné un autre, il faudrait lui enlever à lui-même le seul œil qui lui reste. Et que faire à l'aveugle qui a crevé un œil ou les deux à son prochain, etc., etc.? Et cependant la loi dit, dans cette circonstance même et ailleurs: « Justice égale pour tous ! » (Lév., XXIV, 22.) Donc, d'après le Talmud, ces termes : « Œil pour œil, dent pour dent, etc., » ne peuvent signifier que des dommages-intérêts proportionnés à l'importance de l'organe lésé ou perdu.

39 Mais moi, je vous dis de ne pas résister à celui qui vous fait du mal ; mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre...

— *De ne pas résister*, etc. C'est-à-dire de point venger le coup que vous auriez reçu. « Le monde ne subsiste, lisons-nous dans le Talmud (Tr. Houllin, 89 *a*), que par le mérite de ceux qui savent se contenir dans les querelles (1). » Jamais homme, disaient nos vieux docteurs, ne m'injuria deux fois, parce que mon attitude calme et modérée devant l'injure ne manque jamais d'étonner l'agresseur et, par suite, de le désarmer. C'est aussi ce que veut dire Jésus : Au lieu de riposter à une première insulte, *tends l'autre joue*, et ton sang-froid ne manquera pas de subjuguer ton adversaire.

40 Et si quelqu'un veut plaider contre toi, et t'ôter ta robe, laisse-lui encore l'habit...

— Jésus, comme je l'ai dit, faisait partie de la secte des Esséniens, qui avaient pour principe qu'on doit donner aux pauvres tout ce qu'on possède ; selon les Pharisiens, au contraire, il y a une mesure à garder en tout, même en matière de charité. Ni prodigalité, ni parcimonie ; et l'amour du prochain ne doit pas aller jusqu'à lui sacrifier notre vie, qui n'est pas moins précieuse que la sienne (2).

41 Et si quelqu'un te veut contraindre d'aller une lieue avec lui, vas-en deux.

---

(1) Explication artificielle d'un texte de Job (XXVI, 7) : « Il fait subsister la terre par la *résignation*. »

(2) Voir Talmud, *B. Metsia*, 62 *a*. (*Note du trad.*)

42 Donne à celui qui te demande, et ne te détourne point de celui qui veut emprunter de toi.

— *Donne à celui qui te demande.* Même idée dans le Talmud (Tr. Baba Metsia, 31 *b*) : « Il est écrit (Deut., XV, 10) : *Donne, donne* au pauvre. Que signifie cette répétition du verbe ? Qu'il faut donner dans tous les cas. *Donne* si tu as beaucoup ; si tu as peu, *donne* du peu que tu possèdes. En un mot, il faut toujours exercer la charité, l'exercer selon nos moyens, et ne jamais renvoyer les mains vides le pauvre qui sollicite notre assistance. C'est le sens du conseil que Jésus donne ici à ses disciples.

Qui veut emprunter de toi. Si tu remarques que ton prochain voudrait te faire un emprunt, mais ne l'ose, préviens son désir et viens-lui spontanément en aide. Ainsi parle le Talmud (Tr. Synhédrin, 76 *b*) : « Celui qui prête un sicle à son prochain dans le besoin, peut s'appliquer le passage d'Isaïe (LVIII, 7-9) : Si tu offres de ton pain à celui qui a faim, des vêtements à celui que tu vois en haillons, si tu ne te dérobes pas à ta propre chair..., alors tu peux invoquer Dieu, tu le trouveras toujours propice. »

43 Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi.

— Assurément la Bible ne nous autorise nulle part à *haïr notre ennemi*, tout au contraire. Mais voici le sens de la parole de Jésus. La loi de Moïse nous ordonne « d'aimer notre prochain comme nous-même. » (Lév. XIX, 18.) Vous pourriez croire que vous n'êtes tenus de l'aimer que s'il est *comme vous-même*, s'il vous rend la pareille, en un mot s'il est votre ami. Ce serait une erreur, et je vous déclare que, selon la loi de Moïse, vous devez aimer même vos ennemis.

44 Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent ; faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous outragent et qui vous persécutent...

— *Faites du bien à ceux qui vous haïssent.* On lit dans le Talmud (Baba Metsia, 32 *b*) : « S'il s'agit d'aider ton ami à décharger sa bête, ou d'aider ton ennemi à recharger la sienne, tu dois opter pour l'ennemi, car c'est une occasion pour toi de te vaincre toi-même. » Voici le développement de cette pensée. La loi dit

d'une part (Exode, XXIII, 5) : « Si tu vois l'âne de ton ennemi succomber sous sa charge, garde-toi de passer outre, mais viens-lui en aide. » C'est ce que le Talmud appelle *décharger*. — D'autre part elle dit (Deut., XXII, 4) : « Si tu vois l'âne ou le bœuf de ton frère tomber sur la route, tu ne resteras point indifférent, mais tu l'aideras à relever sa bête. » C'est ce que le Talmud appelle *recharger*. Voici donc, je suppose, d'un côté votre ennemi qui voudrait remettre la charge sur le dos de sa bête ; de l'autre, votre ami qui voudrait décharger la sienne. Vous seriez tenté d'assister ce dernier, et parce qu'il est votre ami, et parce que soulager l'animal est chose méritoire, recommandée d'ailleurs par la loi. Eh bien ! malgré cette double considération, c'est à l'ennemi qu'il faut donner la préférence. De ces deux hommes qui réclament votre secours et que vous ne pouvez satisfaire à la fois, votre devoir est de secourir d'abord celui qui est votre ennemi, précisément parce que vous devez vaincre votre haine. Telle est la noble pensée du Talmud, telle est aussi celle de Jésus.

Priez pour ceux qui vous persécutent.— « Quiconque, enseigne le Talmud (Berachot, 12 *b*), peut implorer Dieu en faveur de son prochain et se refuse à le faire, se rend coupable d'un péché ; car il est dit (Ps. XXXV, 13) : Et moi, lorsqu'ils souffraient, je me revêtais d'un cilice, je mortifiais mon âme par le jeûne et je répandais ma prière dans le secret de mon sein. » (Cette prière et cette mortification de David, c'est pour ses ennemis qu'il se les imposait, comme l'indiquent les versets précédents.)

45 Afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

— *Afin que vous soyez enfants de votre Père....* En priant pour vos ennemis, en désirant leur bonheur, vous accomplirez la volonté de votre Dieu et vous l'imiterez dans ses voies, puisque lui aussi accorde la pluie et le soleil aux méchants comme aux bons. Dès lors vous serez les « fils de Dieu » ; car, ainsi que nous l'avons démontré plus haut (p. 179 et suiv.), celui qui obéit à Dieu et se conforme à ses voies est appelé *fils de Dieu.*

Il fait lever son soleil... — La même pensée se retrouve dans un curieux dialogue que nous a conservé le Talmud (Tr.

Synhédrin, 39 *a*) : « Un renégat objectait à Rabbi Gamaliel · Lorsque dix hommes, dites-vous, se réunissent pour prier, la Divinité descend au milieu d'eux. Combien de Divinités avez-vous donc ? — Là-dessus le docteur appelle l'esclave du renégat et le frappe à la tête en lui disant : — Pourquoi laisses tu entrer le soleil dans la maison d'un renégat ? — Parce que le soleil, répond l'esclave, luit pour tout le monde. — Eh quoi ! dit alors le docteur à l'impie, chacun a sa part du soleil, qui n'est qu'un des mille millions des serviteurs de Dieu ; et Dieu lui-même, tu ne voudrais pas que chacun en eût sa part ! »

Et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Nous lisons dans le Talmud (*Ibid.*, *b*) : « Il est écrit (Ps. CXLV, 9) : Dieu est bon pour tous ; et d'autre part (Lament., III, 25) : Dieu est bon pour ceux qui espèrent en lui. Comment concilier cette contradiction ? Par cette comparaison : Le jardinier arrose indistinctement toutes ses plantes, mais il ne cultive et ne soigne que les bonnes. — Ainsi (explique Raschi) : Dieu distribue à tous les bienfaits de sa Providence ; mais il n'accorde ses récompenses et ses faveurs spéciales qu'à ceux qui les ont méritées.

46 Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous ? Les péagers mêmes n'en font-ils pas autant ?

47 Et si vous ne faites accueil qu'à vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les péagers mêmes n'en font-ils pas autant ?

48 Soyez donc parfaits, comme votre Père qui est dans les cieux est parfait.

CHAPITRE VI.

1 Prenez garde de ne pas faire votre aumône devant les hommes, afin d'en être vus ; autrement vous n'en aurez point de récompense de votre Père qui est aux cieux.

— Nous trouvons la même morale dans le Talmud, où on lit (Tr. Haghiga, 5 *a*) : « Il est écrit (Ecclésiaste, *fin*) : Car Dieu traduira à son tribunal toute action humaine, soit bonne, soit mau-

vaise. Que signifient ces mots : *Soit bonne, soit mauvaise ?* (Comment une bonne action peut-elle avoir à redouter le jugement de Dieu ?) — C'est lorsque, par exemple, on fait l'aumône à un pauvre publiquement. C'est ainsi que R. Janaï, voyant un homme donner publiquement de l'argent à un pauvre, lui dit : Il eût mieux valu ne pas faire l'aumône que de la faire de cette façon, en exposant ton frère à rougir. L'aumône qui humilie n'est pas une charité.»

2 Quand donc tu feras l'aumône, ne fais pas sonner la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin qu'ils en soient honorés des hommes. Je vous dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense.

— Ils la reçoivent dès ce monde, par le fait même des honneurs qu'ils ont su capter. Donc ils n'ont plus rien à prétendre.

3 Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite ;

4 Afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père qui te voit dans le secret te le rendra publiquement.

— Ceci rappelle le passage du Talmud (Babba Bathra, 10 *ab*) : « Deux fois dans la Bible (Proverbes, X, 2, et XI, 4) se trouvent les mots : *Et la charité préserve de la mort*. Pourquoi cette répétition ? — Pour indiquer que la charité, exercée d'une certaine façon, nous préserve de mourir de mort violente. De quelle façon ? Lorsqu'on s'arrange de manière à ne pas voir qui l'on secourt (afin de ne pas l'humilier), et à ce que lui-même ne nous connaisse pas (ce qui l'obligerait à nous remercier). Dans le premier cas, nous évitons le tort de Mar Oukba ; dans le second, le tort de Rabbi Abba. Comment donc faut-il faire ? On porte son offrande à la caisse des secours, qui doit être confiée à un homme intègre comme l'était Rabbi Hanania b. Teradion. » C'est ainsi qu'on doit agir pour que la main gauche, selon la parole de Jésus, ignore ce que fait la droite. Voici, pour plus amples détails, ce que le Talmud raconte des personnages mentionnés dans ce passage. *Oukba :* « Il y avait un pauvre dans le voisinage de Mar Oukba. Celui-ci, pour lui faire l'aumône, la déposait chaque jour dans le trou inférieur de sa porte. » Il savait donc à qui il don-

nait, tandis que le pauvre ne pouvait voir son bienfaiteur. — *R. Abba:* « Quand ce docteur sortait, il emportait un sac d'argent, se mêlait à un groupe de pauvres et jetait sa bourse au milieu d'eux en leur tournant le dos.» De la sorte, les pauvres connaissaient leur bienfaiteur, mais lui ne connaissait pas ses obligés. (Ketouboth, 67 *b.*) — *R. Hanania ben Teradion:* « R. José ben Kisma était malade; R. Hanania ben Teradion alla le visiter et, dans le cours de la conversation, lui demanda: Penses-tu que je mérite le monde futur? — Voyons ce que tu as fait pour cela. — Un jour, j'ai distribué par erreur aux pauvres l'argent de Pourim, au lieu des fonds destinés à la bienfaisance; lorsque ensuite j'eus reconnu ma méprise, je préférai prendre de ma poche pour les réjouissances de Pourim, plutôt que de me rembourser sur la caisse des pauvres. — Eh bien! répliqua le malade, je souhaite d'être aussi bien partagé que toi dans le monde futur. » (Ab. Zarah, 18 *a.*) (Le *Pourim* ou Fête des Sorts a été institué en mémoire de la délivrance des Juifs par la reine Esther. Les Israélites, ce jour-là, distribuent de l'argent aux pauvres pour qu'ils puissent, eux aussi, prendre part à la fête commune. C'est ce qu'on appelle l'argent de Pourim, que le docteur avait employé en aumônes ordinaires. Or il n'est pas permis de détourner de leur destination des fonds de charité, et c'est pourquoi R. Hanania s'était fait scrupule de puiser dans la caisse des aumônes, encore qu'il eût pu se croire autorisé à le faire, puisqu'il y avait eu erreur de sa part.)

5 Et quand tu prieras, ne fais pas comme les hypocrites; car ils aiment à prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues, afin d'être vus des hommes. Je vous dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense.

6 Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet, et ayant fermé la porte, prie ton Père qui est dans ce lieu secret; et ton Père qui te voit dans le secret te le rendra publiquement.

— *Prie ton Père, etc.* Il est écrit dans le Deutéronome (XI, 13): « En aimant l'Eternel votre Dieu et en le servant de tout votre *cœur...* » Sur quoi le Talmud dit (Tr. Taanith, 2 *a*): « Comment

adore-t-on Dieu par le *cœur ?* c'est en le priant. » C'est-à-dire que la prière faite avec sincérité de cœur est toujours sûre d'être exaucée. On lit encore dans le Talmud (Tr. Berachot, 28 *b*) : « R. Eliézer étant malade, ses disciples allèrent le voir et lui dirent : Maître, enseigne-nous la bonne voie qui doit nous conduire à la béatitude future. Il leur répondit : Lorsque vous priez, songez à qui s'adresse votre prière, et vous obtiendrez la béatitude éternelle. » C'est-à-dire : Ayant conscience et de votre petitesse et de la grandeur de l'Être infini, votre prière sera fervente et respectueuse. C'est dans ce sens que Jésus dit : « Restez chez vous pour prier et ne vous mettez pas en évidence pour être glorifié par les hommes, pour attirer leurs louanges ; enfermez-vous, au contraire, pour vous absorber dans vos pieuses méditations, qui ne doivent appartenir qu'à Dieu.

Prie ton Père qui est dans ce lieu secret (1). — C'est lui seul que vous devez prier, *seul à seul*, car il habite dans le secret de votre cœur ; seul, il connaît et vos pensées et vos besoins, et plus votre prière aura été discrète, plus il l'exaucera d'une manière éclatante.

7 Or, quand vous priez, n'usez pas de vaines redites, comme les païens ; car ils croient qu'ils seront exaucés en parlant beaucoup.

— « Les paroles que l'homme prononce devant Dieu, dit pareillement le Talmud (Tr. Berachot, 61 *a*), doivent toujours être sobres et succinctes ; car il est dit (Ecclésiaste, V, 1) : Ne parle pas inconsidérément, n'épanche pas ton cœur avec prolixité devant Dieu ! Car Dieu est dans le ciel et toi tu es sur la terre : sois donc réservé dans tes discours. »

8 Ne leur ressemblez donc pas ; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez.

9 Vous donc priez ainsi : Notre Père qui es aux cieux, ton nom soit sanctifié.

10 Ton règne vienne. Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

---

(1) L'original porte : *Qui est dans le* (lieu) *caché* ou *secret*. (*Note du trad.*)

— *Ton règne vienne*, c'est-à-dire que l'univers entier reconnaisse l'unité et la souveraineté de Dieu, et alors « son nom sera sanctifié. »

. *Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Dieu ne veut que le bonheur de ses créatures, mais il veut aussi que ce bonheur soit le prix de la vertu. « Puisse sa volonté s'accomplir ici-bas comme là-haut ! » Puisse la terre être pure comme le ciel, afin d'être heureuse comme lui !

11 Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

— *Donne*-NOUS... On lit dans le Talmud (Tr. Berachot, 30 *a*) : « La prière ne doit jamais être égoïste ; elle doit parler pour tous et non pour un seul. » C'est alors surtout qu'elle sera favorablement accueillie.

Aujourd'hui... Ainsi s'exprime le Talmud (Tr. Sotah, 48 *b*) : « Celui qui a du pain pour aujourd'hui et qui se demande : Qu'aurai-je à manger demain? celui-là est un homme de peu de foi. » D'où il suit que, chaque jour, c'est le pain du jour seulement que l'on doit demander.

12 Pardonne-nous nos péchés, comme aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

— Nous lisons dans le Talmud (Tr. Meghillah, 28 *a*) : « Les disciples de R. Nehounia ben Hakkana lui demandèrent un jour : Comment as-tu fait pour vivre si longtemps? — Il leur répondit : L'injure de mon prochain n'a jamais atteint ma couche. (Je ne me suis jamais couché sans pardonner à qui m'avait offensé.)... C'est ainsi encore que Mar Zoutra, avant de s'endormir, disait : Pardonne, ô mon Dieu, à tous ceux qui m'ont offensé. »

13 Et ne nous induis point dans la tentation, mais délivre-nous du Malin ; car à toi appartient le règne, la puissance et la gloire à jamais. Amen !

— *Ne nous induis point dans la tentation.* « On ne doit jamais, enseigne le Talmud (Tr. Synhédrin, 107 *a*), s'exposer volontairement à la tentation. David, roi d'Israël, n'a pas craint de la solliciter, en disant (Ps. XXVI, 2) : Tente-moi, Seigneur ! mets-moi à l'épreuve ! — Et il a succombé à cette épreuve, ainsi qu'il l'avoue lui-même (*Ib.* XVII, 3) : « Tu as éprouvé mon cœur, tu m'as vi-

sité pendant la nuit ; tu m'as tenté et ne m'as pas trouvé pur... Ah ! cette pensée ([1]) n'aurait pas dû échapper à mes lèvres. »

Délivre-nous du Malin. On trouve de même dans le Talmud (Tr. Kiddouschin, 81 *b*) : « R. Hiya bar Asché, lorsqu'il priait, avait l'habitude de dire : Dieu de miséricorde, délivre-nous de l'esprit du mal. » Et dans un autre passage (Tr. Soukkah, 52 *b*) : « Sans cesse l'esprit du mal assaille l'homme et lui tend des piéges pour le perdre ; il triompherait infailliblement si Dieu ne venait au secours de sa faible créature. »

14 Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres.

15 Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père ne vous pardonnera pas non plus les vôtres.

— De même dans le Talmud (Rosch Haschanah, 17 *a*) : « Quiconque pardonne facilement les offenses, recevra également le pardon de ses fautes, car il est écrit (Michée, VII, 18) : Il pardonne au péché (*de celui qui*) ferme les yeux sur les offenses. » — (Les mots entre parenthèses sont suppléés en vertu de l'exégèse dite midraschique.)

16 Et quand vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites ; car ils se rendent le visage tout défait, afin qu'il paraisse aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense.

— On remarquera qu'il est trois choses à propos desquelles Jésus dit : « Ils reçoivent ici-bas leur récompense » : la prière, la charité et le jeûne, lorsqu'ils ont pour but et pour résultat l'approbation humaine. En voici la raison. On sait que Dieu, lorsqu'il rémunère l'homme, lui donne toujours « mesure pour mesure, » et ainsi le répétera Mathieu (VII, 2) : « On vous mesurera de la même mesure que vous aurez mesuré les autres. » Celui-là donc qui accomplit un précepte de la loi sincèrement et en vue

---

(1) La pensée de provoquer la tentation. Texte : *Zammôthi*. Le Talmud rattache ce mot au chaldéen *Zemama*, frein, muselière, et explique : « J'aurais dû mettre un frein à mes lèvres, et ne pas proférer ce téméraire défi. » (*Note du trad.*)

de Dieu seul, est récompensé dans l'autre monde d'une manière analogue à son mérite. La nature de cette récompense, je l'ai déjà exposée d'après le Talmud (Tr. Berachoth, 17 *a*) : « Dans la vie future, rien de matériel ; les justes y trônent parés de leur couronne de vertus et contemplant avec extase les perfections divines. » C'est là la félicité suprême, félicité essentiellement spirituelle et dont rien n'approche en ce bas monde. Nous pouvons cependant en avoir quelque idée par les jouissances de l'âme, évidemment aussi d'une nature spirituelle. Telles sont celles que nous procurent les hommages rendus à notre mérite, réel ou apparent. Donc, en recevant ces hommages et en en jouissant, l'hypocrite a déjà goûté ici-bas, dans une certaine mesure, les délices réservées dans l'autre monde à la véritable vertu. Dès lors, il n'a plus rien à prétendre.

17 Mais toi, quand tu jeûnes, oins ta tête et lave ton visage ;

18 Afin qu'il ne paraisse pas aux hommes que tu jeûnes, mais seulement à ton Père qui est en secret ; et ton Père, qui te voit dans le secret, te récompensera publiquement.

— *Qu'il ne paraisse pas aux hommes que tu jeûnes.* C'est ainsi que nous lisons dans le Talmud (Tr. Soukkah, 49 *b*) : « Il est écrit (Michée, VI, 8) : Ce que l'Eternel ton Dieu te demande, c'est d'être juste, d'exercer la charité et de marcher modestement dans les voies de l'Eternel ton Dieu. Cette *modestie*, selon le Talmud, s'applique à certaines actions charitables qu'il est difficile de cacher, et que l'on doit cependant entourer de mystère ; par exemple, doter les fiancées pauvres, subvenir aux frais de sépulture des indigents. Or, concluent nos docteurs, si, pour ces actes publics de la vie, il nous est enjoint d'être modestes, c'est-à-dire réservés et discrets, à plus forte raison devons-nous l'être pour les actes essentiellement privés. »

19 Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où les vers et la rouille gâtent tout, et où les larrons percent et dérobent ;

20 Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où les

vers ni la rouille ne gâtent rien, et où les larrons ne percent ni ne dérobent...

— Nous lisons dans le Talmud (B. Bathra, 11 *a*): « Le roi Monobaze (fils de la reine Hélène qui se convertit au judaïsme) avait, dans une année de disette, ouvert ses trésors et distribué sa fortune au peuple. Irrités de ces largesses, ses proches lui dirent : Eh quoi ! tes ancêtres ont grossi de leurs trésors les trésors de leurs pères, et ces richesses qu'ils ont accumulées tu les gaspilles ! Il leur répondit : Mes pères ont thésaurisé pour la terre, et moi je thésaurise pour le ciel, comme il est dit (Ps. LXXXV, 12) : Quand la vertu germe sur la terre, le salut descend du ciel. Mes pères ont enfoui leurs trésors là où un coup de main pouvait les leur ravir ; moi je cache les miens dans un lieu inaccessible à toute atteinte, car il est dit (Ps. LXXXIX, 15) : L'intégrité et la droiture sont les bases de ton trône. Mes pères ont amassé un trésor improductif ; le mien est un trésor fécond, selon ce texte (Isaïe, III, 10) : Célébrez le bonheur du juste, car il jouira du *fruit* de ses œuvres. Mes pères ont amassé de l'argent, et moi je récolte des âmes, selon cette parole (Prov. XI, 30) : La charité a pour fruit la vie (éternelle), et la sagesse une moisson d'âmes. Mes pères ont thésaurisé pour les autres, et moi je thésaurise pour moi-même (1), comme il est dit (Deut. XXIV, 13) : Ta charité, c'est à toi (qu'elle profite). Enfin, mes pères ont thésaurisé pour la vie présente, moi je thésaurise pour la vie éternelle, ainsi qu'il est dit (Isaïe, LVIII, 8) : Ta charité te précédera (dans le ciel), et la gloire divine sera ton asile. »

21 Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

— C'est-à-dire : Non-seulement vous jouirez du fruit de votre charité, mais, résultat plus précieux encore ! votre *cœur* sera là où est votre *trésor*. Ce dernier est dans le ciel ; de même vos pensées seront toutes spirituelles, et vous triompherez de plus en plus des entraînements du corps et de la matière.

22 L'œil est la lumière du corps : si donc ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé.

---

(1) Leurs trésors n'ont servi qu'à leurs successeurs, tandis que les miens me profitent à moi-même. — Le passage du Deutéronome est légèrement détourné de son vrai sens, ainsi que plusieurs autres ; mais l'application est exacte au fond. (*Note du trad.*)

— *L'œil est la lumière du corps.* « Rabbi Yohanan, raconte le Talmud (Tr. Aboth, II, 7), avait cinq disciples, dont l'un était R. Eliézer, fils de Hyrcan (le même que *R. Eliézer le Grand* dont nous avons parlé plus haut). Il leur demanda un jour : Quelle est la véritable voie à laquelle l'homme doit s'attacher? — R. Eliézer répondit : Ayin' tobah (littéralement, le bon œil). — Quelle est, au contraire, la voie qu'il faut éviter? — Ayin' raah, le mauvais œil. » Le *bon œil*, c'est le caractère de l'homme qui se contente de ce qu'il possède, qui ne cherche pas à tout prix à grossir sa fortune ; car, comme le dit ailleurs le Talmud, être content de son sort, c'est là la vraie richesse (Tr. Sabbath, 25 *b*). Le *mauvais œil*, c'est l'homme dont le regard jaloux trouve toujours sa fortune trop mince, la fortune du voisin trop grande, qui est sans cesse à l'affût des occasions, en quête des moyens de s'arrondir ; qui, harcelé par cette préoccupation, ne goûte jamais un instant de repos, et dont la vie est ainsi un continuel supplice. C'est de lui que Salomon a dit (Prov. XV, 15) : « Tous les jours du pauvre (c'est-à-dire de l'avare, le pauvre par excellence) sont voués au malheur. » Et moi j'ajoute : Ses *nuits* aussi sont malheureuses, car la vue de la fortune d'autrui, de la prospérité de son prochain, allume son envie, chasse de ses yeux le sommeil ou l'assiége de visions funestes.

J'ai déjà dit (ch. VII) que l'homme est composé d'un corps et d'une âme, dont les tendances opposées se livrent une guerre continuelle. L'homme est toujours disposé à suivre l'impulsion de son corps, rarement celle de son âme. Le corps l'excite aux plaisirs matériels ; l'âme, aux pures et nobles jouissances de la pensée, du travail, de la vertu. De là, cette lutte intérieure qui fait notre grandeur et notre misère : « Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair, et ces deux choses sont *opposées* l'une à l'autre, de sorte que vous ne faites point les choses que vous voudriez. » (Ep. aux Galat. V, 17.) L'esprit triomphe-t-il, la chair est obligée de subir sa bienfaisante domination et de s'allier avec lui dans la pratique du bien. Mais si malheureusement la chair reste maîtresse, l'esprit est contraint de prêter son concours à l'œuvre du mal. Le Talmud, par une ingénieuse parabole, nous fait pour ainsi dire assister à l'antagonisme de ces deux moitiés de l'homme. Voici ce qu'il enseigne : « Le vendredi soir, au sortir du temple, quand l'Israélite rentre chez lui, il est accompagné de deux anges, l'un

bon, l'autre mauvais. Si, dans son intérieur, il trouve tout en règle, sa table dressée, sa lampe allumée, son lit préparé, le bon ange s'écrie : « Puisse chaque sabbat ressembler à celui-ci ! » Et le mauvais ange est *contraint* de répondre amen. Mais, dans le cas contraire, c'est le mauvais ange qui s'écriera : « Puissent tous les sabbats ressembler à celui-ci ! » Et le bon ange alors, courbant la tête, répondra amen. » (Tr. Sabbath, 119 *b*.)

Ces deux anges, qu'est-ce autre chose, sinon le corps et l'âme? Cette dernière, c'est l'ange du bien, qui nous suggère toujours le bon parti et ne veut que notre bonheur ; l'autre, c'est l'ange du mal, toujours disposé aux voies mauvaises, toujours acharné à nous perdre. Aussi, lorsque le vendredi soir l'Israélite se réjouit à la vue de sa table dressée et de sa lampe qui brille, c'est-à-dire qu'il est content de son sort ; s'il se réjouit à la vue de son lit préparé, où le sommeil viendra le visiter parce qu'il est plein de confiance en Dieu et ne s'inquiète pas du lendemain, alors le corps sera réduit à l'impuissance, et, contraint et forcé, dira amen à l'esprit. Mais, s'il n'est pas content de son sort, le voilà condamné aux désirs, aux inquiétudes, aux insomnies continuelles ; voilà l'âme asservie à la tyrannie du corps et forcée à son tour de dire amen à toutes ses volontés.

On comprend dès lors dans quel sens Jésus dit que la lumière du corps réside dans l'*œil*. L'âme de l'homme, c'est la « lumière divine » allumée dans son sein (Prov. XX, 27). Si cet œil est *sain*, pour parler comme Jésus, le corps lui-même sera *éclairé* ; malgré sa nature qui le pousse au mal, il suivra les inspirations de l'âme, et toutes tes actions tendront essentiellement vers le bien. Mais :

23 Mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, combien seront grandes ces ténèbres !

— *Si ton œil est mauvais*, si tu n'obéis qu'aux passions de la chair, alors l'obscurité se fera autour de toi, et le mal sera ton partage, et ton âme, cette lumière de Dieu, sera à son tour plongée dans les ténèbres de la matière, réduite à obéir passivement aux ordres de la chair.

24 Nul ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et mé-

prisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.

— Cette idée continue la précédente. De même que l'on ne peut à la fois contenter deux maîtres qui vous donnent des ordres contradictoires, de même l'on ne peut à la fois servir le corps et l'âme, contenter la raison et la passion, obéir à Dieu, c'est-à-dire aux intérêts du ciel et à Mammon, c'est-à-dire à ceux de la terre. Ambitionnez-vous la fortune ou les honneurs? Vous ne pouvez être à Dieu, et la béatitude céleste vous échappe. Voulez-vous servir Dieu? Ayez alors confiance en sa bonté, et le jour de demain ne vous inquiétera plus, et vous serez satisfait de votre sort. Telle est la conséquence logique du dilemme, et cette conséquence Jésus la développe dans les versets suivants.

25 C'est pourquoi je vous dis: Ne soyez point en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez; ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement?

26 Regardez les oiseaux de l'air; car ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux?

— *Regardez les oiseaux de l'air*... C'est ainsi qu'on lit dans le Talmud (Tr. Kiddousch., 82 *a*): «Eh quoi! disait un docteur, les bêtes sauvages et les oiseaux de l'air, créés pour servir l'homme, trouvent leur nourriture sans peine, sans souci, sans industrie d'aucune sorte; et l'homme, créé pour servir Dieu, doit peiner et s'ingénier de mille façons pour trouver la sienne!... Oui, l'homme devait servir Dieu, mais il a manqué à sa mission, et, déchu par sa faute, il s'est frustré lui-même.»

N'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux? Car eux ne sont que vos serviteurs, mais vous êtes, vous, les serviteurs de Dieu, comme vient de le dire le Talmud.

27 Et qui est-ce d'entre vous qui par son souci puisse ajouter une coudée à sa taille?

— Non-seulement le souci du lendemain est un mal, puisqu'il ac-

cuse votre peu de foi, mais c'est un mal inutile; car tous vos efforts, s'ils n'ont Dieu pour principe, ne peuvent pas plus ajouter à votre bonheur qu'ils ne pourraient ajouter à votre taille. Dieu est miséricordieux à toutes ses créatures; espérez en lui, seul il peut vous sauver et vous rendre heureux.

28 Et pour ce qui est du vêtement, pourquoi en êtes-vous en souci? Apprenez comment les lis des champs croissent: ils ne travaillent ni ne filent;

29 Cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a point été vêtu comme l'un d'eux.

30 Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, ne vous revêtira-t-il pas beaucoup plutôt, ô gens de petite foi?

31 Ne soyez donc point en souci, disant: Que mangerons-nous? que boirons-nous? ou de quoi serons-nous vêtus?

32 Car ce sont les païens qui recherchent toutes ces choses; et votre Père céleste sait que vous avez besoin de toutes ces choses-là.

33 Mais cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par-dessus.

— Souciez-vous du « règne de Dieu, » plutôt que de vos intérêts matériels; avant de lui demander le pain du jour, demandez que sa souveraineté et son unité soient partout reconnues, et travaillez à répandre ces saintes croyances. Alors vous n'aurez pas besoin de demander votre pain quotidien, vous le recevrez dans une large mesure. C'est ce que nous promet aussi le Talmud (Tr. Berachot, 13 *a*): « Celui qui associe le ciel à ses propres peines (qui, même dans ses plus grands besoins, se préoccupe des intérêts de la religion), celui-là recevra au double de ses besoins. »

34 Ne soyez donc point en souci pour le lendemain; car le lendemain aura soin de ce qui le regarde. A chaque jour suffit sa peine.

— La même pensée se trouve dans le Talmud, qui l'a puisée dans l'Ecclésiastique (Tr. Synhédrin, 100 *b*) : « Ne t'inquiète pas du lendemain, car qui sait ce qu'amènera le jour de demain ? Demain peut-être tu ne seras plus, et c'est en pure perte que tu te seras inquiété. » Qui peut, en effet, savoir si la mort ne viendra pas le frapper aujourd'hui même ? Quel est donc l'homme qui puisse dire : Je ferai telle chose demain ?

A chaque jour suffit sa peine. Nous lisons dans le Talmud (Tr. Berachot, 9 *b*) : « Il est écrit (Exode, III, 14) : *Je suis Celui qui est*, (Moïse avait dit à Dieu : Si les Israélites me demandent le nom de celui qui m'envoie, que leur répondrai-je ? Et Dieu lui avait dit : *Je suis Celui qui est*, littéralement : Celui que *je serai*). Voici le sens de cette réponse et de ce double verbe : Dieu dit à Moïse : *Je suis* avec les Israélites pendant l'esclavage d'Egypte, et *je serai* encore avec eux pendant les esclavages de l'avenir ; toujours je veillerai sur mon peuple. — Hélas ! répondit Moïse, A CHAQUE JOUR SUFFIT SA PEINE. (Pourquoi leur montrer dans l'avenir la perspective d'une autre servitude ?) Et alors Dieu, se ravisant, dit à Moïse : « Tu diras aux Israélites · EHYEH m'a envoyé vers vous. » EHYEH, littéralement *celui qui est* présentement avec vous, et non plus *celui qui sera* avec vous dans les tribulations ultérieures.

CHAPITRE VII.

1 Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.

— L'homme n'est, en général, ni entièrement bon ni complétement vicieux : chacun a ses défauts et ses qualités. Or, nous devons — tel est le conseil de Jésus — apprécier les hommes non sur leurs défauts, mais sur leurs qualités ; les juger *avec bienveillance*, sous peine d'être jugés nous-mêmes *avec sévérité*. Car le bien et le mal nous sont toujours rendus, et c'est ainsi que le Talmud nous dit (Tr. Sabbath, 127 *b*) : « Il sera jugé avec faveur, celui qui juge favorablement son prochain. »

2 Car on vous jugera du même jugement que vous aurez jugé ; et on vous mesurera de la même mesure que vous aurez mesuré les autres.

— MESURE POUR MESURE, tel est, en effet, le procédé de la justice divine, et il est si fréquemment constaté par le Talmud, que l'expression y a passé en proverbe. Ainsi nous lisons (Tr. Sôta, 8 *b*) : « La mesure que l'homme applique à autrui lui sera appliquée à lui-même, » et cela en mal comme en bien. En mal, car nous lisons (*Ibid.*, 9 *b*) : « Samson fut puni par où il avait péché. Il demande à ses parents de lui procurer la main d'une Philistine, parce qu'elle *avait plu à ses yeux* (Juges, XIV, 3), et plus tard les Philistins lui crevèrent les yeux (*Ibid.*, XVI, 21). » En bien, car, selon la remarque du Talmud (B. Metsia, 86 *b*), Dieu paya Abraham, par des bienfaits de même nature, de l'hospitalité qu'il avait accordée aux trois anges. Ce qu'il avait fait par lui-même, Dieu lui-même l'en récompensa dans sa postérité ; ce qu'il n'avait fait qu'ordonner, Dieu ne l'en récompensa, lui aussi, que par intermédiaire. Parce qu'Abraham, selon la Genèse (XVIII, 7), était allé en personne choisir un veau gras pour ses hôtes, Dieu agit aussi en personne (Nomb., XI, 31) pour procurer des cailles aux Israélites du désert. Parce qu'Abraham avait ordonné à ses serviteurs de chercher de l'eau pour les anges, c'est aussi par son serviteur Moïse que Dieu donna de l'eau à la postérité d'Abraham, mourant de soif dans le désert (Exod., XVII, 6).

3 Et pourquoi regardes-tu une paille qui est dans l'œil de ton frère, tandis que tu ne vois pas une poutre qui est dans ton œil ?

4 Ou comment dis-tu à ton frère : Permets que j'ôte cette paille de ton œil, toi qui as une poutre dans le tien ?

— « Je suis bien étonné, dit R. Tarphon dans le Talmud (Tr. Arachin, 16 *b*), s'il y a une seule personne, dans notre siècle, qui accepte une réprimande ; car, à qui dirait à son prochain : Ote la paille qui est dans ton œil, on serait en droit de répondre : Ote la poutre qui est dans le tien. »

5 Hypocrite ! ôte premièrement de ton œil la poutre, et alors tu penseras à ôter la paille hors de l'œil de ton frère.

— Même pensée dans le Talmud (B. Bathra, 60 *b*) : « Corrige-toi toi-même, et ensuite tu pourras corriger les autres. »

6 Ne donnez point les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent à leurs pieds, et que, se tournant, ils ne vous déchirent.

— Sens : Gardez-vous bien de livrer ma précieuse doctrine à des hommes incapables de la comprendre, et qui, mésinterprétant votre pensée, non-seulement commettraient le mal, mais le commettraient par votre faute et vous feraient ainsi encourir une grave responsabilité. Il faut savoir choisir son auditoire : « Celui qui enseigne à des disciples indignes, s'expose à la Géhenne. » (Tr. Houllin, 133 *a*.)

7 Demandez, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et on vous ouvrira.

8 Car quiconque demande, reçoit ; et qui cherche, trouve ; et l'on ouvre à celui qui heurte.

— *Quiconque demande, reçoit*. Talmud (Tr. Berachot, 32 *b*) : « Si Dieu n'exauce pas une première demande, recommence ta prière ; car il est dit (Ps. XXVII, 14) : Espère en l'Eternel, affermis ton cœur, et espère (encore) en l'Eternel. »

Qui cherche trouve. Talmud (Tr. Meghillah, 6 *b*) : « Si quelqu'un te dit : J'ai travaillé et n'ai rien trouvé (je me suis appliqué à la science religieuse sans obtenir de résultat), ne le crois pas. J'ai trouvé sans travailler, ne le crois pas. J'ai travaillé et j'ai trouvé, celui-là on peut le croire. »

Et l'on ouvre à celui qui heurte. Talmud (Tr. Yôma, 38 *b*) : « Dieu prête son aide à qui veut bien faire. »

9 Et qui sera même l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils, s'il lui demande du pain ?

10 Et s'il lui demande du poisson, lui donnera-t-il un serpent ?

11 Si donc vous, qui êtes mauvais, savez bien donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il des biens à ceux qui les lui demandent !

12 Toutes les choses que vous voulez que les hommes

vous fassent, faites-les leur aussi de même ; car c'est là la loi et les prophètes.

— Voulez-vous que Dieu vous soit propice, soyez vous-mêmes serviables à votre prochain ; condescendez à ses désirs, et alors, soyez-en sûrs, Dieu condescendra aux vôtres. C'est là *la loi et les Prophètes*, car il est écrit (Lév., XIX, 18) : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

13 Entrez par la porte étroite ; car la porte large et le chemin spacieux mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui y entrent ;

14 Mais la porte étroite et le chemin étroit mènent à la vie, et il y en a peu qui le trouvent.

— La métaphore employée par Jésus s'explique, selon moi, par le passage suivant du Talmud (Tr. Menachot, 29 *b*) : « La création de ce bas monde s'est faite au moyen de la lettre *hé* (1) ; celle du monde futur, au moyen du *yod*. Pourquoi ce bas monde a-t-il été créé par un *hé* ? — C'est qu'il ressemble à un *exèdre* (portique), largement ouvert d'un côté, et par où chacun peut aisément sortir. Mais pourquoi y a-t-on ménagé une petite ouverture ? — Pour laisser entrer ceux qui veulent faire pénitence. Et pourquoi le monde futur a-t-il été créé par un *yod* ? — Parce que les justes y sont en petit nombre. » Voici le sens de ce passage allégorique. La lettre hébraïque *hé*, qui se figure ה, est, comme on le voit, ouverte par le bas, et a en outre dans le haut une étroite ouverture. L'ouverture inférieure, c'est la grande porte du libre arbitre, ouverte à tout le monde pour le bien comme pour le mal, que chacun peut faire avec une égale facilité. L'ouverture supérieure représente la pénitence, cette précieuse ressource que Dieu ménage à l'homme pour réparer ses égarements. Elle atteste donc la bonté de Dieu, « qui aide toujours à celui qui veut bien faire » (page précédente), et son étroitesse indique la difficulté de la pénitence ; car s'il est aisé de faillir, il est difficile et méritoire de se relever. — Quand au *yod*, en hébreu י, c'est la plus petite des lettres de l'alphabet ; aucune n'était donc plus propre à représenter le petit nombre des élus.

(1) D'après un passage de la Genèse (II, 4), expliqué par la mt hode du Midrasch. — Le *yod* et le *hé* réunis forment l'abrégé du saint Tétragramme. (*Note du trad.*)

Il est très-probable que Jésus avait en vue cette allégorie talmudique, que ses auditeurs la connaissaient comme lui, et qu'ils durent le comprendre sans autre commentaire.

15 Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous en habits de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissants.

— Ici, Jésus met ses auditeurs en garde contre les imposteurs qui, plus tard, se posant en prophètes et en empruntant les allures, pourraient venir un jour travestir ses paroles et enseigner une fausse doctrine : « Car je sais, dit ailleurs un de ses disciples (Act. des Ap., XX, 29, 30), qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups ravissants, qui n'épargneront point le troupeau ; et que, d'entre vous-mêmes, il se lèvera des gens qui annonceront des choses pernicieuses, afin d'attirer les disciples après eux. » Jésus veut donc, dès à présent, les prémunir contre ces « loups ravissants, » qui essayeront de les détourner de la croyance au Dieu un et de son culte. Mais à quel signe reconnaître ces apôtres de l'erreur ? C'est à quoi répond Jésus dans le verset suivant.

16 Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des chardons ?

— *A leurs fruits*, c'est-à-dire à la conduite de leurs disciples. Si leurs disciples croient à l'unité de Dieu, obéissent à la loi et aux prophètes, prêchent à leur tour et cette foi et cette obéissance, alors ce seront vraiment des interprètes de l'Eternel, car un bon arbre ne saurait produire de mauvais fruits.

17 Ainsi tout arbre qui est bon porte de bons fruits ; mais un mauvais arbre porte de mauvais fruits.

18 Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits.

19 Tout arbre qui ne porte point de bons fruits est coupé et jeté au feu.

20 Vous les connaîtrez donc à leurs fruits.

21 Tous ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas tous au royaume des cieux ; mais celui-

là seulement qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.

— *Celui-là seulement, etc.* Jésus revient à plusieurs reprises sur cette idée. Déjà précédemment il avait dit (ch. V, 19) : « Celui donc qui aura violé l'un de ces plus petits commandements et qui aura ainsi enseigné les hommes, sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera estimé grand dans le royaume des cieux. » Même idée dans le présent verset, et plus loin il ajoute encore (v. 24) : « Quiconque entend ces paroles que je dis et les met en pratique, je le comparerai, etc. » Pourquoi cette insistance et ces répétitions ?

Dans le Talmud (Tr. Aboth, ch. I, § 10), nous lisons : « Abtalion disait : Docteurs d'Israël ! soyez circonspects dans vos paroles ; car il pourrait vous arriver d'être exilés dans telle région où coulent des eaux malsaines, et vos disciples s'en abreuveraient et ils périraient, et la gloire de Dieu serait compromise. » Ces eaux malsaines et qui donnent la mort, c'est l'absence de foi au Dieu unique. Abtalion invite les docteurs à bien peser leurs paroles lorsqu'ils prêchent en public : Si vos paroles comportent la moindre équivoque, si elles peuvent s'interpréter dans le sens de l'hérésie, il ne manquera pas d'hérétiques pour les interpréter ainsi et les propager ; des disciples abusés les accepteront sous le couvert de votre autorité, et vous aurez profané, sans le vouloir, le nom sacré de la Divinité. Nous en avons un triste exemple dans le fait d'Antigonus et de ses disciples (Tr. Aboth, ch. I, § 3, et Aboth de R. Nathan, ch. V) : « Antigonus, qui avait reçu de Siméon le Juste le dépôt de la loi orale, enseignait le précepte suivant : Ne soyez pas comme des esclaves qui servent leur maître en vue du salaire, mais comme des serviteurs qui travaillent sans aucun espoir de salaire. » L'intention du docteur était évidemment celle-ci : Aimez Dieu pour lui-même, et n'aimez pas Dieu pour vous ; servez-le gratuitement et sans aucune vue intéressée. Or, Antigonus avait deux disciples : Sadoc et Boéthus, qui, se méprenant sur la pensée du maître, crurent voir dans ses paroles la négation formelle de la rémunération future. Prenant acte de cette prétendue doctrine, ils nièrent résolûment l'immortalité de l'âme et la vie future, et ils formèrent la secte des Saducéens (c'est-à-dire partisans de Sadoc), dont l'Evangile, ainsi que le Tal-

mud, parle avec autant de sévérité que de mépris. Jésus connaissait l'origine de cette secte, et s'il insiste tant sur la pratique de la loi, c'est parce qu'il veut éviter que ses enseignements, à lui aussi, ne soient dénaturés un jour. On pourrait, en effet, s'y tromper. Pratiquer la vertu, ne point faire le mal, tel semble être le point principal de sa doctrine, tandis que la pratique de la loi serait un pur accessoire. C'est pour cela même qu'il insiste sur cette pratique. Au commencement, de son discours il a dit (ch. V, 19) : « Celui donc qui aura violé l'un de ces plus petits commandements, et qui aura ainsi ENSEIGNÉ les hommes, sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les aura observés et ENSEIGNÉS sera estimé grand dans le royaume des cieux. » Et maintenant, à la fin de son discours, il revient sur cette recommandation, et il dit : « Ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas tous au royaume des cieux ; mais celui-là seulement qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » Car le point essentiel, répétons-le, c'est la pratique des commandements, qui sont l'expression de la volonté divine.

22 Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur ! Seigneur ! n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? et n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom ? et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en ton nom ?

— C'est-à-dire, n'avons-nous pas cru en toi ? Toutes nos actions : prêcher, prophétiser, chasser les démons, faire des miracles, c'est en ton nom que nous les avons accomplies, parce que nous avons cru en toi.

23 Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui faites métier d'iniquité.

— Sens : Je ne suis nullement venu vous exhorter à croire en moi ; je ne suis venu que pour vous inculquer la vertu et la morale, fortifier dans vos cœurs la croyance au Dieu un, l'amour de sa loi et de ses commandements, la volonté de les pratiquer. Vous n'avez pas suivi cette voie. Eloignez-vous donc de moi, vos œuvres sont mauvaises !

24 Quiconque donc entend ces paroles que je dis, et

les met en pratique, je le comparerai à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc ;

25 Et la pluie est tombée, et les torrents se sont débordés, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison-là ; elle n'est point tombée, car elle était fondée sur le roc.

— *Quiconque entend ces paroles*, c'est-à-dire accepte ma doctrine, la croyance au Dieu un, et d'autre part y joint la *pratique* des commandements divins, qui est le point capital, celui-là aura fait de son âme un édifice indestructible, et les plus grandes tempêtes ne pourront rien contre lui.

26 Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les met pas en pratique, sera comparé à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable ;

27 Et la pluie est tombée, et les torrents se sont débordés, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison-là ; elle est tombée, et sa ruine a été grande.

— La vertu qui n'agit point n'est qu'une vertu stérile. La croyance sans les œuvres, sans la pratique des devoirs, est un édifice sans fondations, qui sera renversé au premier souffle de l'orage. C'est aussi ce que nous apprend le Talmud (Tr, Aboth, ch. III, § 22) : « Celui chez qui la science est plus abondante que les œuvres, ressemble à un arbre au vaste branchage et aux racines débiles : au moindre vent il sera déraciné, selon la parole de l'Ecriture (Jérém., XVII, 6) : Pareil à la bruyère des landes, il ne verra pas venir la pluie bienfaisante ; il sera confiné dans l'aridité de la solitude, dans une région stérile et déserte... Celui, au contraire, chez qui les œuvres l'emportent sur la science, ressemble à un arbre pauvre en branches, mais riche en racines, capable de résister au plus fort ouragan, selon cette autre parole (*Ibid.*, v. 8) : Il sera comme un arbre planté au bord de l'eau et qui enfonce ses racines dans un sol humide : vienne le hâle, il ne s'en aperçoit pas, et son feuillage reste vert ; une mauvaise année, il ne s'en inquiète point, il ne cessera pas de porter des fruits. »

28 Et quand Jésus eut achevé ces discours, le peuple fut étonné de sa doctrine ;

29 Car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes.

— *Comme ayant autorité*; en d'autres termes, sans flatter personne, puisque, comme on l'a vu plus haut (v. 23), il est indifférent aux hommages de ceux-là même qui croient en lui, s'ils ne croient pas avant tout au Dieu un, et il ne craint pas de les rebuter par ces sévères paroles : « Retirez-vous de moi, vous qui faites métier d'iniquité » ; ce n'est pas en moi qu'il faut croire, c'est à la doctrine que j'enseigne,— la croyance au Dieu un et la pratique de sa loi.

Les justes ne flattent personne, et un célèbre docteur du Talmud nous fournit à ce sujet un exemple qui, de son temps déjà, trouvait peu d'imitateurs (Tr. Synhéd., 19 a) : « Un esclave du roi Jannée avait commis un meurtre. Siméon ben Schétach (vice-président du Synédrium et frère de la reine) invita ses collègues à procéder au jugement de cet esclave. Ils firent dire à Jannée : Ton esclave a commis un meurtre. Le roi le mit à leur disposition. Aussitôt les docteurs firent dire à Jannée : Tu dois comparaître avec lui. Il est dit dans la loi (Exode, XXI, 29) : Si le maître du bœuf a été averti, etc., c'est-à-dire que ton esclave étant ta chose, on ne peut le juger en ton absence. Le roi vint et s'assit. Roi Jannée, reprit Siméon ben Schétach, lève-toi pour qu'on dépose contre toi (1) ! Ce n'est pas devant nous que tu comparais, mais bien devant le Créateur de l'univers, car il est dit (Deut., XIX, 17) : Les parties adverses comparaîtront *devant l'Éternel*, etc.—Ce n'est pas ton avis qui doit faire loi, répondit Jannée, mais celui de tes collègues. Alors Siméon ben Schétach se tourna vers ses collègues de droite et de gauche, les interrogeant du regard ; mais tous, tremblant devant le roi, baissèrent les yeux et gardèrent le silence. Vous êtes prudents, leur dit-il, à ce que je vois ; mais Dieu, qui est le maître de toute prudence, fera justice de la vôtre. Et à l'instant même, frappés par l'ange Gabriel, tous moururent. »

---

(1) Comme civilement responsable.

CHAPITRE VIII.

1 Quand Jésus fut descendu de la montagne, une grande multitude de peuple le suivit.

2 Et voici, un lépreux vint se prosterner devant lui, et lui dit : Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer.

— « Accomplis la volonté de Dieu, dit le Talmud (Tr. Aboth, ch. II, § 4), et Dieu accomplira la tienne. » Or, le lépreux en question, plein de foi dans le mérite de Jésus, s'était rallié à sa doctrine ; voici donc le sens de ses paroles : Je sais que tu accomplis la volonté du Très-Haut, toi qui t'appliques à enseigner son unité à tous ; Dieu accomplira aussi ta volonté. Si donc tu le veux, tu peux obtenir ma guérison. Aussi Jésus lui répond-il (v. suiv.) : *Je le veux*, sois guéri.

3 Et Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé. Et incontinent il fut nettoyé de sa lèpre.

4 Puis Jésus lui dit : Garde-toi de le dire à personne ; mais va-t'en, montre-toi au sacrificateur, et offre le don que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.

— *Leur serve de témoignage* que je ne suis pas venu pour changer en quoi que ce soit la loi de Moïse, mais au contraire pour assurer son empire sur les cœurs.

5 Et Jésus étant entré dans Capernaüm, un centenier vint à lui le priant,

6 Et lui disant : Seigneur ! mon serviteur est au lit dans la maison, malade de paralysie, et fort tourmenté.

7 Et Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai.

8 Et le centenier répondit et lui dit : Seigneur ! je ne suis pas digne que tu entres chez moi ; mais dis seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

— C'est-à-dire, prie seulement le Seigneur ; je suis persuadé (comme nous venons de le voir) que le Seigneur exaucera ta prière, et que mon serviteur sera guéri.

9 Car, quoique je ne sois qu'un homme soumis à la puissance d'autrui, j'ai sous moi des soldats, et je dis à l'un : Va, et il va; et à l'autre : Viens, et il vient; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait.

10 Ce que Jésus ayant ouï, il en fut étonné, et il dit à ceux qui le suivaient : Je vous dis en vérité que je n'ai point trouvé une si grande foi, pas même en Israël.

— *Une si grande foi*. Car la prière, c'est le culte du cœur, ainsi que nous l'avons dit (ch. VI, v. 9), et quiconque prie Dieu d'un cœur sincère, avec une pleine croyance à son unité souveraine, est certain de voir sa prière accueillie. Or, Jésus n'a rencontré nulle part, pas même en Israël, une foi aussi complète à l'unité de Dieu que dans le cœur de ce centenier.

11 Aussi je vous dis que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et seront à table au royaume des cieux, avec Abraham, Isaac et Jacob;

12 Et les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres de dehors; il y aura là des pleurs et des grincements de dents.

— *Les enfants du royaume*; en d'autres termes, les Israélites, que la Bible nomme expressément les « enfants de Dieu. » (Deut., XIV, 1.) Eh bien! même les Israélites *seront jetés dans les ténèbres* de la Géhenne, s'ils ne croient pas à l'unité de leur Père céleste.

13 Alors Jésus dit au centenier : Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru; et à l'heure même son serviteur fut guéri.

— *Selon que tu as cru*. Puisque tu crois en Dieu, Dieu récompensera ta foi en se montrant favorable à tes vœux.

Et à l'heure même son serviteur fut guéri. Nous lisons dans le Talmud (Tr. Berach., 34 *b*) : « Le fils de R. Gamaliel étant malade, celui-ci envoya deux docteurs auprès de R. Hanina ben Dôssa pour le solliciter de prier Dieu en sa faveur. Le pieux rabbin monta aussitôt sur la terrasse de sa maison et pria Dieu pour le jeune malade. Puis il leur dit : Allez en paix, la fièvre l'a quitté. — Quoi donc! es-tu prophète? — Je ne suis ni pro-

phète ni fils de prophète, seulement je sais par expérience que lorsque ma prière sort couramment de ma bouche, elle est exaucée de Dieu ; sinon, non. Les délégués prirent note de l'heure et s'en retournèrent auprès de R. Gamaliel, qui leur dit : Je vous le jure, vous ne vous êtes pas trompés d'une minute ; à l'heure même que vous avez marquée, la fièvre a disparu, et le malade a demandé à boire. »

14 Puis Jésus, étant venu à la maison de Pierre, vit sa belle-mère couchée au lit et ayant la fièvre.

15 Et il lui toucha la main, et la fièvre la quitta ; puis elle se leva et les servit.

— On trouve un fait semblable dans le Talmud (*Ibid.*, 5 *b*) : « Rabbi Johanan étant malade, R. Hanina alla le visiter et lui demanda : Trouves-tu du bonheur dans tes souffrances ? Non, répondit-il, pas plus dans mes souffrances que dans la rémunération qu'elles pourront me valoir. Alors R. Hanina lui dit : Donne-moi ta main. Il la lui donna, et fut incontinent guéri. »

La réponse de R. Johanan peut sembler singulière. Pour s'en rendre compte, il faut savoir que, d'après une théorie talmudique, parmi les souffrances que Dieu inflige à l'homme, il en est, dites « souffrances d'amour », que Dieu envoie à ceux qu'il *aime*, aux justes, non comme châtiment, mais pour augmenter d'autant leur félicité future. Ces épreuves n'ont lieu qu'autant que le juste les accepte. Dans le cas contraire, Dieu les retire, et c'est pourquoi il cessa d'affliger R. Johanan, qui ne se résignait pas à une douleur imméritée, même au prix du surcroît de bonheur qui devait l'en dédommager.

16 Sur le soir, on lui présenta plusieurs démoniaques, dont il chassa les mauvais esprits par sa parole ; il guérit aussi tous ceux qui étaient malades,

17 Afin que s'accomplît ce qui avait été dit par Esaïe le prophète : Il a pris nos langueurs, et s'est chargé de nos maladies.

— Ce passage (tiré d'Isaïe, LIII, 4) signifie simplement, dans la pensée de l'Evangéliste, non pas qu'*il a pris* nos infirmités pour lui-même, puisque à cette heure il n'a encore rien souffert, mais qu'il les a *enlevées*, c'est-à-dire guéries. Nous voyons bien dans

un autre endroit du Nouveau Testament (1re épit. de Pierre, II, 24) que Jésus « *a porté nos péchés en son corps* sur la croix. » Le Nouveau Testament semble donc donner du même verset deux interprétations contraires ! Mais cette contradiction disparaîtra, si l'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut (sur le ch. II, v. 23), que les Evangélistes, en général, étaient talmudistes et, suivant la méthode talmudique, appuyaient volontiers leurs assertions sur des textes bibliques, lors même que ces textes n'y avaient qu'un rapport apparent ou éloigné. Voilà comment un même texte, employé par Pierre selon sa signification littérale, a pu être, par Mathieu, détourné de cette signification pour s'adapter à des circonstances différentes. Nous aurons, du reste, occasion de revenir ailleurs sur ce point.

18 Or, Jésus, voyant une grande foule de peuple autour de lui, ordonna qu'on passât à l'autre bord du lac.

19 Alors un scribe, s'étant approché, lui dit : Maître ! je te suivrai partout où tu iras.

20 Et Jésus lui dit : Les renards ont des tanières, et les oiseaux de l'air ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

— Ces derniers mots, c'est à lui-même que Jésus les applique : « Je n'ai pas de demeure fixe, je ne m'arrête nulle part, et tu veux te fatiguer à me suivre dans ma vie errante ! » Si Jésus parle ainsi, c'est qu'il ne tient pas à admettre ce scribe dans sa société. Jésus, nous le savons, appartenait à la secte des Esséniens, qui avaient pour principe de ne recevoir personne au milieu d'eux avant un temps d'épreuve déterminé, comme nous l'avons exposé ci-dessus d'après l'historien Josèphe (page 172). Or, ce scribe était inconnu à Jésus ; il fallait donc préalablement l'éprouver, et c'est pour cela qu'il affecte de l'éconduire. Nous lisons également dans le Talmud (Tr. Berach., 28 *a*) : « R. Gamaliel fit publier l'avis suivant : Tout homme chez qui l'intérieur ne répond pas à l'extérieur, ne sera pas admis dans la maison d'études. » C'est-à-dire que R. Gamaliel mettait à l'épreuve les disciples qui désiraient suivre ses leçons, et ne les admettait pas sur la seule apparence, quelque avantageuse qu'elle pût être.

21 Et un autre de ses disciples lui dit : Seigneur ! permets que j'aille auparavant ensevelir mon père.

22 Mais Jésus lui dit: Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts.

— *Suis-moi*. Cette fois, c'est à un disciple qu'il parle, conséquemment à un homme déjà éprouvé ; à celui-là non-seulement il permet, mais il ordonne de le suivre, et ne lui accorde même pas d'ensevelir son père : « Laisse les morts, etc.; » c'est-à-dire : Laisse les méchants (qui déjà pendant leur vie sont assimilés à des cadavres), laisse-les ensevelir leurs morts. « Celle qui vit dans les plaisirs, dira plus tard Paul (I Tim., V, 6), est morte tout en vivant. » Et de même, sur ce mot de l'Ecclésiaste (IX, 5): « Les morts ne savent rien, » le Talmud remarque : Ces morts, ce sont les méchants, qui dès leur vivant sont réputés cadavres (Tr. Berach., 18 *ab*).

23 Ensuite il entra dans la barque, et ses disciples le suivirent.

24 Et il s'éleva tout à coup une grande tourmente sur la mer, en sorte que la barque était couverte des flots; mais il dormait.

25 Et ses disciples, s'approchant de lui, le réveillèrent et lui dirent: Seigneur! sauve-nous, nous périssons.

26 Et il leur dit: Pourquoi avez-vous peur, gens de peu de foi? Et s'étant levé, il parla avec autorité aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme.

— Fait analogue dans le Talmud (B. Metsia, 59 *b*): Une controverse s'éleva un jour entre R. Eliézer fils de Hyrcan et les autres docteurs, à propos d'une question légale. R. Eliézer appuyait son opinion d'une foule d'arguments et même d'arguments surnaturels. Les docteurs, néanmoins, persistant dans leur dire, et R. Eliézer ayant refusé de se soumettre à l'avis de la majorité, on dut le frappar d'interdit.

« Peu après, R. Gamaliel (patriarche de la Judée à cette époque) était sur mer lorsqu'une tempête s'éleva et menaça de faire sombrer le navire. Serait-ce, pensa l'illustre docteur, à cause de l'interdit fulminé sur R. Eliézer? Aussitôt il se leva et pria ainsi : Maître de l'Univers, tu le sais, la mesure que j'ai prise, j'ai dû la prendre, non pour ma gloire à moi, mais pour l'honneur de ton nom, que pouvait compromettre une dissidence pro-

longée entre les interprètes de ta loi. — Incontinent la tempête s'apaisa. »

27 Et ces gens-là furent dans l'admiration, et ils disaient : Quel est cet homme, à qui les vents mêmes et la mer obéissent ?

28 Quand il fut arrivé à l'autre bord, dans le pays des Gergéséniens, deux démoniaques, étant sortis des sépulcres, vinrent à lui ; ils étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là ;

29 Et ils se mirent à crier : Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus, Fils de Dieu ? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps ?

30 Or, il y avait assez loin d'eux un grand troupeau de pourceaux qui paissaient.

31 Et les démons le prièrent et lui dirent : Si tu nous chasses, permets-nous d'entrer dans ce troupeau de pourceaux.

— Le Talmud raconte ce qui suit (Tr. Pesach., 112 *b*) : « Dans le principe, les démons avaient permission d'agir tous les jours de la semaine. Un jour, l'un d'eux rencontra R. Hanina b. Dôssa et lui dit : « Si, là-haut, on ne nous avait pas ordonné de respecter » R. Hanina b. Dôssa et sa science, je t'aurais mis à mal. » Le docteur lui répondit : « S'il est vrai que je jouisse d'une telle fa- » veur dans le ciel, je t'ordonne de délivrer à jamais le monde de » ta présence. » Le démon le *supplia* de lui laisser une petite place, et le docteur lui accorda deux nuits par semaine. »

32 Et il leur dit : Allez. Et étant sortis, ils allèrent dans ce troupeau de pourceaux ; et aussitôt tout ce troupeau de pourceaux se précipita avec impétuosité dans la mer, et ils moururent dans les eaux.

33 Alors ceux qui les paissaient s'enfuirent ; et étant venus dans la ville, ils y racontèrent tout ce qui s'était passé, et ce qui était arrivé aux démoniaques.

34 Aussitôt toute la ville sortit au-devant de Jésus ; et dès qu'ils le virent, ils le prièrent de se retirer de leurs quartiers.

— Pourquoi refuser à Jésus, dans de telles circonstances, de séjourner au milieu d'eux ? Peut-être était-ce sa puissance même qui les effrayait, et craignaient-ils qu'il ne fît des miracles à leur détriment. N'est-ce pas sous l'impression d'un sentiment semblable que la veuve de Sarepta, voyant son fils expirant, repousse avec désespoir le prophète Elie (I Rois, XVII, 18) ?

Cependant nous voyons d'autre part, dans l'Evangile de Luc (VIII, 40), que Jésus fut bien accueilli par la multitude. Je crois donc qu'il y a ici une erreur de copiste, et que le texte doit se lire ainsi :

« 33 Alors ceux qui les paissaient s'enfuirent; et étant venus dans » la ville, ils y racontèrent tout ce qui s'était passé et ce qui était » arrivé aux démoniaques.

» 34 Et comme quoi ceux-ci, dès qu'ils l'avaient vu, l'avaient » prié de se retirer de leurs quartiers (cf. v. 29). Aussitôt toute la » ville sortit au-devant de Jésus et lui fit bon accueil », ainsi que Luc le raconte.—Au reste, nous reviendrons là-dessus dans notre commentaire sur ce dernier.

CHAPITRE IX.

1 Jésus, étant entré dans une barque, repassa le lac et vint en sa ville.

2 Et on lui présenta un paralytique couché sur un lit. Et Jésus, voyant la foi de ces gens-là, dit au paralytique : Prends courage, mon fils, tes péchés te sont pardonnés.

— Pour se bien rendre compte du présent passage, on ne saurait mieux faire que de le rapprocher d'un récit du Talmud (Tr. Berach., 33 *a*) : « Dans un certain endroit, il y avait un *arôd* (sorte de reptile des plus dangereux) qui faisait périr tous ceux qu'il attaquait. On en parla à R. Hanina b. Dôssa, qui répondit : Montrez-moi son gîte. On le lui montra. Aussitôt il va poser son pied à l'entrée de la retraite du reptile ; celui-ci s'élance, mord le saint docteur au talon et expire lui-même. Hanina le prend sur son épaule, l'apporte à l'école, et dit à ses disciples : Vous le voyez, mes enfants, ce n'est pas le serpent qui tue, c'est le pé-

ché. Et les disciples de s'écrier: Malheur à l'homme qui rencontre un *aród*, mais malheur à l'*aród* qui rencontre un R. Harnina! »

Il est facile maintenant de saisir la pensée de Jésus : L'homme, veut-il dire au paralytique, n'est malheureux que par sa faute ; si tu es infirme, c'est que tu as péché. Sois donc courageux! aie le *courage* de faire pénitence ; que ton repentir soit sincère, et *tes péchés seront pardonnés*, et tu seras guéri. Mais les scribes, comme on va le voir, ne comprirent pas cette belle pensée,

3 Là-dessus, quelques scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème.

4 Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs?

5 Car lequel est le plus aisé de dire : Tes péchés te sont pardonnés ; ou de dire : Lève-toi et marche?

— « Ce n'est pas le serpent qui tue, c'est le péché. » Donc, que je dise à cet homme : Sois guéri, ou que je lui dise : Tes péchés sont pardonnés, ce sera au fond la même chose.

6 Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a l'autorité sur la terre de pardonner les péchés : Lève-toi, dit-il alors au paralytique, charge-toi de ton lit, et t'en va dans ta maison.

— Sens : Si j'ai tenu ce langage au paralytique, c'est parce que le « fils de l'homme », c'est-à-dire l'*homme en général*, a le *pouvoir* d'obtenir la rémission de ses péchés, et cela par la pénitence, qui est toujours à sa portée. Si donc cet infirme guérit, ce sera la preuve qu'il éprouve un repentir sincère ; que les maux engendrés par le péché sont réparables par la pénitence, et que ma parole est vraie.—Et alors il dit au paralytique : Lève-toi, etc.

7 Et il se leva, et s'en alla dans sa maison.

8 Ce que le peuple ayant vu, il fut rempli d'admiration, et il glorifia Dieu d'avoir donné un tel pouvoir aux hommes.

— *Il fut rempli d'admiration* pour cette sublime et consolante doctrine, prêchée et démontrée par Jésus ; *et il glorifia Dieu* d'avoir

donné à l'homme cette puissance, d'effacer par le repentir — en d'autres termes, par sa volonté — les terribles conséquences de ses fautes.

9 Et Jésus, étant parti de là, vit un homme, nommé Mathieu, assis au bureau des impôts, et il lui dit : Suis-moi. Et lui, se levant, le suivit.

— *Mathieu.* C'est «Mathieu le péager», dont il sera reparlé dans l'énumération des apôtres (ch. X, 3). Pourtant l'évangile de Luc, dans le passage correspondant (ch. V, 27), nomme ce même péager *Lévi*. C'était sans doute son nom primitif, changé depuis en celui de Mathieu.

10 Et un jour, Jésus étant à table dans la maison de cet homme, beaucoup de péagers et de gens de mauvaise vie y vinrent, et se mirent à table avec Jésus et ses disciples.

11 Les Pharisiens, voyant cela, dirent à ses disciples: Pourquoi votre maître mange-t-il avec des péagers et des gens de mauvaise vie?

— Ce reproche est bien conforme à l'esprit du Talmud. Nous y lisons en effet (Tr. Peçachim, 49 *a*) : « Tout docteur qui s'adonne aux plaisirs de la table, qui mange volontiers avec le premier venu, compromet son autorité, son honneur, celui de sa famille..., s'expose, en un mot, aux conséquences les plus dommageables. »

12 Et Jésus, ayant entendu cela, leur dit: Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, ce sont ceux qui se portent mal.

13 Mais allez, et apprenez ce que signifie cette parole : Je veux la miséricorde, et non pas le sacrifice; car ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à la repentance, mais ce sont les pécheurs.

— *Je veux la miséricorde et non le sacrifice.* « Quiconque, dit le Talmud (Tr. Kethoub., 96 *a*), refuse l'instruction à ses disciples, manque essentiellement au devoir de la charité. » Et c'est dans ce sens que Jésus rappelle la divine parole (Osée, VI, 6) : Je veux la miséricorde (ou la charité) plutôt que le sacrfice.

Mais ce sont les pécheurs. C'est l'explication de la métaphore qu'il a employée tout à l'heure : « Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, ce sont ceux qui se portent mal. »

14 Alors les disciples de Jean vinrent à Jésus et lui dirent: D'où vient que les Pharisiens et nous jeûnons souvent, et que tes disciples ne jeûnent point?

— La conduite différente des disciples de Jean et de ceux de Jésus tient à la différence de leurs points de vue, et cette dernière elle-même ressortira clairement du passage suivant du Talmud (Tr. Taanith, 11 *a*): « Samuel dit : Celui qui s'impose fréquemment des jeûnes est qualifié de *pécheur*. Tout au contraire, dit R. Eléazar, il est qualifié de *saint*. Voici leurs motifs respectifs : Il est écrit dans la Bible (Nombres, VI, 2 et suiv.) : « Si un homme ou une femme fait vœu d'abstinence extraordinaire, dite *naziréat*, il doit, pendant tout le temps de sa consécration, s'abstenir de vin et de toute boisson enivrante...; le rasoir ne passera point sur sa tête, et pour rester *saint*, il laissera croître ses cheveux. Pendant toute la durée de son vœu, il ne doit s'approcher d'aucun cadavre... Si quelqu'un vient à mourir près de lui, ce sera une souillure pour son naziréat..., et le huitième jour il apportera au tabernacle deux tourterelles ou jeunes pigeons pour son expiation, parce qu'il a *péché*. » Donc, remarque Samuel, le naziréen est appelé *pécheur*, lui qui ne s'est abstenu que de vin ; combien plus mérite ce nom celui qui s'impose un jeûne absolu ! Eléazar, au contraire, relève la qualification de *saint* : Si la loi, dit-il, applique cette épithète au nazir, qui s'abstient seulement de vin, à combien plus forte raison l'appliquerait-elle à l'abstinence complète ! »

Il y a donc là deux opinions en présence : l'une, qui trouve le jeûne volontaire inutile et coupable ; l'autre, qui le juge œuvre sainte et méritoire. Or, les disciples de Jean — les Pharisiens —demandent à Jésus : Pourquoi tes disciples ne jeûnent-ils point, puisque celui qui jeûne est appelé *saint* ? — A cela Jésus oppose trois paraboles (v. 15-17) qui semblent revenir au même et qui néanmoins ont chacune un but distinct. Voici le sens de ces paroles : « Sachez qu'il en est des maladies de l'âme comme de celles du corps. Or, pour ces dernières, le médecin est obligé d'observer trois points essentiels :

« 1° Bien connaître la nature de la maladie, afin d'y approprier les remèdes et de ne pas pratiquer un traitement qui, loin de guérir le malade, pourrait lui donner la mort ;

» 2° Choisir avec soin les médicaments, n'y faire entrer que des éléments réparateurs et les doser dans une juste proportion, afin qu'ils aient toute leur efficacité ;

» 3° Enfin, indiquer avec précision la manière dont ces médicaments doivent être administrés.

» Or, il en est de même pour les maladies morales. Sans doute, il mérite le nom de *saint*, celui qui pratique l'abstinence, parce qu'il résiste aux appétits sensuels et soumet les désirs du corps aux volontés de l'âme. Cette abstinence lui procure la guérison du mal, c'est-à-dire le rachat de ses fautes ; mais le remède serait pire que le mal s'il n'observait pas, dans cette cure morale, les trois conditions dont je viens de parler et que développent les comparaisons suivantes. »

15 Et Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils s'affliger pendant que l'époux est avec eux? Mais le temps viendra que l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront.

— *Pendant que l'époux est avec eux.* C'est le PREMIER point : Savoir choisir son heure. « Il y a un temps de rire et un temps de pleurer » (Eccl., III, 4). De même qu'on ne se livre pas à la douleur dans une maison où l'on célèbre des fiançailles, de même vous ne devez pas vous livrer au jeûne aussi longtemps que je suis au milieu de vous, vous expliquant la doctrine de Moïse. Celui qui jeûne ne peut se livrer à l'étude ; mieux vaut donc ne pas jeûner, ce sera autant de gagné pour l'étude. — C'est ce que nous lisons également dans le Talmud (Tr. Taanith, 11 *b*) : « Celui qui étudie la loi ne doit pas s'imposer de jeûne, car le jeûne nuit à l'œuvre de Dieu, » c'est-à-dire affaiblit les facultés intellectuelles, dont les études religieuses réclament toute la vigueur.

Et alors ils jeûneront. Expliquez : Et alors ils *pourront* jeûner ; le jeûne volontaire ne saurait être obligatoire.

16 Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit, parce que la pièce emporterait une partie de l'habit, et la déchirure en serait pire.

— Deuxième point : Se rendre compte de la valeur du jeûne. Le jeûne est une expiation. Jeûner et ne pas expier ses fautes serait donc une inconséquence. Or, l'expiation serait vaine si elle n'était suivie d'une large réparation du passé, c'est-à-dire d'une sincère pénitence et de la pratique des bonnes œuvres. Ainsi l'enseigne le Talmud (Tr. Berachoth, 6 *b*) : « La récompense du jeûne, sa conséquence, c'est la charité. » Celui qui change ses mauvaises habitudes pour en adopter de meilleures, c'est comme s'il dépouillait son ancienne enveloppe ou s'il ajoutait une pièce neuve à une bonne étoffe ; mais celui qui ne réforme pas sa conduite, c'est comme s'il cousait une pièce neuve à un vêtement usé : le vêtement se déchirera infailliblement.

17 On ne met pas non plus le vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; autrement les vaisseaux se rompent, le vin se répand, et les vaisseaux sont perdus : mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et l'un et l'autre se conservent.

— Troisième point : Consulter son tempérament. Le jeûne est comme ces remèdes héroïques qui ne conviennent pas à toutes les natures, et qui, s'ils sauvent les forts, peuvent tuer les faibles. Les abstinences fréquentes ne conviennent qu'à certains tempéraments physiques et moraux ; appliquées à d'autres, elles deviennent un contre-sens, elles nuisent au lieu de servir. Une âme ou un corps débiles, mal constitués, s'en accommodent mal. Elles augmentent l'irritabilité de l'une ; or, la colère est mauvaise conseillère et, comme dit le Talmud (Peçach., 66 *b*), une source féconde d'erreurs. Elles infligent à l'autre une torture que l'homme n'a le droit de s'imposer que dans une certaine limite : « L'homme pieux fait du bien à son âme, a dit Salomon (Prov., XI, 17), mais celui qui afflige sa chair est cruel » ; c'est-à-dire que les austérités excessives, imposées à un corps qui ne les supporte pas, sont le fruit d'une piété mal entendue, et qui s'emploierait plus utilement en charité et en bonnes œuvres. C'est une liqueur généreuse enfermée dans un vase trop faible, et qui, selon la juste parabole de Jésus, ne peut que le faire éclater.

18 Comme il leur disait ces choses, un des chefs de la synagogue vint, qui se prosterna devant lui et lui

dit: Ma fille vient de mourir; mais viens lui imposer les mains, et elle vivra.

19 Et Jésus, s'étant levé, le suivit avec ses disciples.

20 Et une femme qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans, s'approcha par derrière, et toucha le bord de son habit.

21 Car elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son habit, je serai guérie.

— Quelle vertu avait donc cet habit? C'est ce qu'on va savoir par un passage du Talmud (Tr. Sabbath, 32 *b*) : « Celui qui observe religieusement le précepte des *Tsitsith* (1) aura un jour à sa disposition deux mille huit cents serviteurs, car il est dit (Zach., VIII, 23): Ainsi parle l'Eternel Tsebaoth : A cette époque, *dix hommes* de chaque nation s'attacheront *au pan* du vêtement d'un Israélite et diront : Nous voulons vous suivre, car nous savons que Dieu est avec vous. » Voici le calcul du Talmud. D'après nos traditions, le nombre des langues ou nations principales du globe est de *soixante-dix* ; d'autre part, les tsitsith s'appliquent aux *quatre* pans de nos vêtements, et chacun de ces pans, au dire du prophète, sera saisi par dix hommes de chaque peuple. Or, 70 × 10 = 700, et 700 × 4 = 2,800. Donc, tout Israélite qui observe la loi des tsitsith aura 2,800 serviteurs. Cette allégorie revient à dire qu'il viendra un temps où les peuples, pénétrés de la croyance au Dieu un, de cette croyance qui est la nôtre, manifesteront à l'envi leur attachement aux préceptes de la loi de ce Dieu, préceptes symbolisés et résumés par la pratique des tsitsith.

C'est une pensée analogue qui anime la femme de l'Evangile. Elle s'est dit : « Jésus nous enseigne à tous la croyance à l'unité de Dieu et l'amour de sa loi. Or, si je touche seulement, en témoignage de ma foi au Dieu unique, le bord de son vêtement, l'un de ces coins symboliques qui rappellent cette même croyance,

(1) Sorte de frange ou tresse que tout Israélite est tenu d'avoir aux quatre coins de son vêtement, et qui doit lui rappeler sans cesse l'observance de la loi divine. Voir Nomb. XV, 37 ss., et les notes à ce passage dans notre traduction du Pentateuque (5 vol. in-8°, Paris, Durlacher, éditeur). (*Note du trad.*)

sans aucun doute je serai sauvée. » Aussi Jésus, comprenant sa pensée, lui répond comme on va le voir.

22 Jésus, s'étant retourné et la regardant, lui dit: Prends courage, ma fille! ta foi t'a guérie. Et cette femme fut guérie dès cette heure-là.

— *Prends courage, ma fille*, affermis-toi de plus en plus dans cette croyance au Dieu un et conserve cette foi précieuse, ton salut est assuré.

23 Quand Jésus fut arrivé à la maison du chef de la synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisaient grand bruit,

24 Il leur dit: Retirez-vous; car cette jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui.

25 Et après qu'on eut fait sortir tout le monde, il entra et prit par la main cette jeune fille, et elle se leva.

— Dans un récit talmudique précédemment cité (Tr. Berachoth, 5 *b*, voir page 230), nous avons vu un simple docteur obtenir le même résultat. R. Johanan, malade, présente sa main à R. Hanina; celui-ci la touche, et aussitôt son collègue revient à la santé.

26 Et le bruit s'en répandit par tout ce quartier-là.

27 Comme Jésus partait de là, deux aveugles le suivirent, criant et disant: Fils de David! aie pitié de nous.

28 Et quand il fut arrivé à la maison, ces aveugles vinrent à lui, et Jésus leur dit: Croyez-vous que je puisse faire cela? Ils lui répondirent: Oui, Seigneur!

— *Croyez-vous, etc.* Croyez-vous au Dieu un, alors je puis vous sauver; sinon, non. Et eux de répondre: *Oui, Seigneur,* nous croyons au Dieu un.

29 Alors il leur toucha les yeux, en leur disant: Qu'il vous soit fait selon votre foi.

— Si votre foi est sincère et sans réserve, vous serez guéris.

30 Et leurs yeux furent ouverts ; et Jésus leur défendit fortement d'en parler, en leur disant : Prenez garde que personne ne le sache.

— *Leurs yeux furent ouverts*. Le Talmud (Tr. Haghiga, 3 *b*) rapporte un prodige semblable : « Rabbi José b. Dourmaskith étant allé présenter ses hommages à R. Eléazar, qui demeurait à Lydda, celui-ci lui demanda : Quoi de nouveau à l'école aujourd'hui ? — Il lui raconta ce qu'on avait enseigné. R. Eléazar se mit en colère, et lui dit : Tu oses me donner pour chose nouvelle une tradition antique ! Cette doctrine dont tu parles, je l'avais déjà reçue de mon maître R. Johanan b. Zakkaï, qui la tenait lui-même du sien, et elle remonte jusqu'à Moïse ! Et il maudit R. José, en disant : Que tes yeux soient fermés à la lumière ! et R. José devint aveugle. Quelque temps après, le courroux du docteur s'étant apaisé, il dit : Que son regard revive ! et ses yeux se rouvrirent. »

31 Mais, étant sortis, ils répandirent sa réputation dans tout ce quartier-là.

32 Et comme ils sortaient, on lui présenta un homme muet, démoniaque.

33 Et le démon ayant été chassé, le muet parla. Et le peuple, étant dans l'admiration, disait : Rien de semblable n'a jamais été vu en Israël.

— *Le muet parla*. On lit de même dans le Talmud (*Ibid.*, *a*) : « Deux muets demeuraient dans le voisinage de Rabbi. Chaque fois que le saint docteur se rendait à son école, ils le suivaient, s'asseyaient devant lui et faisaient force mouvements de la tête et des lèvres (qui montraient quel intérêt ils prenaient à ses leçons). Rabbi pria Dieu en leur faveur, et ils recouvrèrent la parole. »

34 Mais les Pharisiens disaient : Il chasse les démons par le prince des démons.

35 Et Jésus allait par toutes les villes et par toutes les bourgades, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du règne de Dieu, et guérissant toutes sortes de maladies et toutes sortes d'infirmités parmi le peuple.

— *L'évangile du règne de Dieu*, c'est-à-dire la croyance à son unité absolue.

36 Et voyant la multitude du peuple, il fut ému de compassion envers eux, de ce qu'ils étaient dispersés et errants comme des brebis qui n'ont point de berger.

37 Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

38 Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.

— Cette prière rappelle celle de Moïse (Nombres, ch. XXVII, 16, 17) : « Que le Seigneur, le Dieu des esprits de toute chair, choisisse lui-même un homme qui veille sur ce peuple, qui marche à sa tête et le dirige dans toutes ses voies, afin que l'assemblée du Seigneur ne soit pas comme un troupeau sans pasteur. » C'est dans le même sens que Jésus conseille de demander à Dieu des hommes capables d'enseigner son culte, de propager la croyance à son unité. Et nous allons le voir lui-même désigner des hommes à qui il confiera cette sainte mission.

CHAPITRE X.

1 Jésus, ayant appelé ses douze disciples, leur donna le pouvoir de chasser les esprits immondes et de guérir toutes sortes de maladies et toutes sortes d'infirmités.

2 Or, voici les noms des douze apôtres : le premier est Simon, nommé Pierre, et André, son frère ; Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère ;

3 Philippe, et Barthélemi ; Thomas, et Mathieu le péager ; Jacques, fils d'Alphée, et Lebbée, surnommé Thaddée ;

4 Simon le Cananite et Judas Iscarioth, qui même trahit Jésus.

5 Jésus envoya ces douze-là, et il leur donna ses ordres, en disant : N'allez point vers les Gentils, et n'entrez dans aucune ville des Samaritains...

— N'adressez point vos enseignements aux idolâtres, ce serait « donner les choses saintes aux chiens et jeter vos perles devant les pourceaux », ce que Jésus avait déjà réprouvé précédemment.

6 Mais allez plutôt aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues.

7 Et quand vous serez partis, prêchez, et dites que le royaume des cieux approche.

— Prêcher la croyance à l'unité de Dieu, doit être votre première et plus importante préoccupation.

8 Guérissez les malades, nettoyez les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons : vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.

— Cette belle parole se retrouve dans le Talmud (Tr. Nedarim, 37 *a*) : « Voyez, a dit Moïse (Deutér., IV, 5), je vous ai enseigné les lois et les statuts comme l'Eternel mon Dieu me l'a prescrit (1)... » Je vous les ai enseignés gratuitement; c'est gratuitement aussi que vous devez les enseigner. »

9 Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures ;

10 Ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton ; car l'ouvrier est digne de sa nourriture.

— « Celui, dit le Talmud dans le même esprit (Tr. Berachoth, 10 *b*), qui accepte l'hospitalité offerte, peut le faire sans scrupule et s'autoriser de l'exemple du prophète Elisée (II Rois, IV, 8 ss.). »

11 Et dans quelque ville ou dans quelque bourgade que vous entriez, informez-vous qui y est digne de vous recevoir ; et demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez de ce lieu-là.

— *Qui y est digne de vous recevoir*. Jésus et les apôtres, je l'ai déjà dit, étaient Esséniens, et les Esséniens n'admettaient personne dans leur société avant de s'être assurés de ses sentiments et de son mérite.

---

(1) *Pour faire ainsi*, ajoute le texte. Le Talmud paraît expliquer : *Pour que vous fassiez comme moi*. Toujours selon la méthode midraschique. (*Note du trad.*)

12 Et quand vous entrerez dans quelque maison, saluez-la.

— Par là vous saurez si le maître est digne de votre estime. C'est ainsi que nous lisons dans le Talmud (Tr. Berachoth, 6 *b*): « Celui qui sait qu'une personne a l'habitude de le saluer, doit la saluer le premier; car il est dit (Ps. XXXIV, 15): « Cherche et recherche la *paix*. » Mais si tu lui donnes le bonjour et qu'il ne te le rende pas, c'est un VOLEUR, car il est dit (Isaïe, III, 14): « Vous volez au pauvre son seul bien.» Humilier le pauvre en ne lui rendant pas son salut, c'est en effet lui ravir le seul bien qu'il possède. » Voilà pourquoi Jésus recommande à ses disciples le *salut*, comme moyen d'épreuve vis-à-vis de ceux qu'ils ne connaissent pas.

13 Et si la maison en est digne, que votre paix vienne sur elle ; mais si elle n'en est pas digne, que votre paix retourne à vous.

— *Si la maison en est digne*, si le maître vous rend votre salut, accordez lui paix et amitié; dans le cas contraire, *reprenez votre salut*, retirez le souhait de paix que vous avez formulé comme un gage d'amitié. Il est inutile de continuer l'épreuve, cet homme n'est pas digne de vous recevoir.

14 Et partout où l'on ne vous recevra pas, et où l'on n'écoutera pas vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds.

— De cette maison inhospitalière vous ne devez rien garder, pas même la poussière du seuil où vous avez imprimé vos pas.

15 Je vous dis en vérité que Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement au jour du jugement que cette ville-là.

16 Voici, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes.

— Simples comme la colombe, la ruse ne doit pas habiter votre cœur; mais sachez cependant que vous aurez à vivre au milieu d'hommes semblables à des loups, amoureux de rapine et de violence. En face de ceux-là, je vous permets d'employer au

besoin et pour votre salut la ruse du serpent. C'est ce que nous enseigne aussi le Talmud (Tr. Meghillah, 13 *b*) : « Quoi donc ! est-il permis aux justes d'employer la ruse? — Oui, car Dieu lui-même l'emploie (II Samuel, XXII, 27) : « Tu es pur avec les purs, et aux rusés tu opposes la ruse. »

17 Mais donnez vous de garde des hommes; car ils vous livreront aux tribunaux, et ils vous feront fouetter dans les synagogues.

— *Donnez-vous de garde des hommes...* Ces hommes, ce sont précisément les méchants dont nous venons de parler, ces *loups* dévorants qu'il est permis de combattre par leurs propres armes.

18 Et vous serez menés devant les gouverneurs et devant les rois, à cause de moi, pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations.

— *A cause de moi.* A cause de ma doctrine, que vous êtes chargés de prêcher.

Pour me rendre témoignage, etc. (1). C'est-à-dire que les méchants en question déposeront faussement contre vous, pour vous faire condamner par les *tribunaux* et par les *nations* ; en d'autres termes par les Pharisiens et par les Gentils, qui étaient alors les ennemis des Esséniens, ces précurseurs du christianisme.

19 Mais quand on vous livrera à eux, ne soyez point en peine, ni de ce que vous direz, ni comment vous parlerez; car ce que vous aurez à dire vous sera inspiré à l'heure même.

— Que ces persécutions n'altèrent point la simplicité, l'intégrité que je vous recommande. N'ayez recours, devant les tribunaux, ni à la ruse ni à la duplicité ; vous n'en avez pas besoin pour votre salut.

20 Car ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parlera par vous.

— Si vous vous inspirez de l'esprit de Dieu, votre Père céleste, alors vous serez purs, car cet esprit dictera toutes vos paroles.

---

(1) Littéralement : pour témoigner à eux et aux nations ; ce que l'auteur explique différemment des versions reçues. (*Note du trad.*)

C'est aussi ce que nous lisons dans le Talmud (Tr. Nedarim, 32 *a*) : « Avec les hommes purs Dieu agit purement, selon la parole du roi David (II Sam., XXII, 26). »

21 Or, le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ; et les enfants se soulèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir.

22 Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom ; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé.

— *Celui qui persévérera jusqu'à la fin, etc.* Si vous gardez jusqu'au bout la sincérité de votre foi, vous serez finalement sauvés, c'est-à-dire réhabilités dans l'estime de tous, voire même des Pharisiens ; car ils verront bien que je n'étais pas venu pour abolir la loi, mais au contraire pour la relever et la consolider. Quand elle aura conquis l'empire de toutes les âmes, quand les Gentils eux-mêmes renonceront à leurs vaines croyances pour embrasser la foi au Dieu un, alors le respect de tous sera votre partage : « L'homme pur et intègre, dit le Talmud (*loc. cit.*), arrive tôt ou tard à la considération. »

23 Or, quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre ; je vous dis en vérité que vous n'aurez pas achevé d'aller par toutes les villes d'Israël, que le Fils de l'homme ne soit venu.

— Sens : Même s'ils vous poursuivent de ville en ville, vous n'aurez pas encore parcouru toutes les villes juives que vous verrez surgir *un homme* (1), c'est-à-dire quelqu'un de vos persécuteurs qui, reconnaissant la vérité et la grandeur de vos doctrines, prendra énergiquement votre défense. Jésus pensait peut-être à Paul qui, d'abord ardent persécuteur de sa doctrine, n'hésita pas, lorsqu'il la connut mieux, à reconnaître et réparer son erreur, et devint le plus fidèle, le plus zélé de ses partisans.

24 Le disciple n'est pas plus que son maître, ni le serviteur plus que son seigneur.

---

(1) En hébreu Ben-Adam, en araméen Bar-Nasch, ne signifient nullement *le Fils de l'Homme*, mais simplement *l'homme* en général ou *un homme* quelconque. (*Note du trad.*)

25 Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur d'être comme son seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Béelzebul, combien plus appelleront-ils ainsi ses domestiques !

26 Ne les craignez donc point; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

— *Ne les craignez donc point.* Ne faiblissez ni devant les dangers que vous pouvez courir, ni devant les tribulations qui peuvent vous atteindre. Pourquoi seriez-vous mieux traités que moi-même ? Moi aussi on me persécute ; on attribue tous mes miracles à l'intervention des démons. Mais plus tard on connaîtra la vérité ; elle ne manque jamais de se faire jour !

27 Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière; et ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le sur le haut des maisons.

28 Et ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps, et qui ne peuvent faire mourir l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne.

— Qu'importe que le corps périsse, si l'âme reste sauve ? Les hommes n'ont prise que sur votre corps, Dieu est maître et du corps et de l'âme. C'est Dieu seul que vous devez craindre, c'est à lui seul que vous devez plaire.

29 Deux passereaux ne se vendent-ils pas une pite ? et néanmoins il n'en tombera pas un seul à terre sans la permission de votre Père.

30 Les cheveux même de votre tête sont tous comptés.

31 Ne craignez donc rien ; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

— Pourquoi craindriez-vous de sacrifier votre vie pour ma doctrine, puisque cette doctrine vous enseigne qu'il n'y a qu'un seul Dieu pour l'univers et que ce Dieu protége toutes ses créatures, même les plus chétives ?—Comparez le Talmud (Tr. Houllin, 7 *b*) : « Aucun fait, si minime qu'il soit, ne se produit sur terre, si Dieu

ne l'a permis. » Donc, non-seulement vous ne devez pas redouter les épreuves, mais, sachant qu'elles viennent de Dieu, vous devez les accepter avec amour et soumission.

En résumé, dans les sept versets qui précèdent, Jésus enseigne trois choses à ses disciples : 1° Ne pas craindre les souffrances ; 2° ne pas faiblir lorsqu'ils les subissent ; 3° les accepter avec amour.

32 Quiconque donc me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux.

— Jésus a ici en vue ceux qui l'ont calomnié, disant que ses miracles étaient de purs sortiléges. C'est pourquoi il dit : *Quiconque me confessera*, c'est-à-dire rendra hommage à la pureté de ma doctrine et la jugera favorablement, celui-là à son tour sera jugé favorablement par Dieu. Et c'est aussi ce qu'enseigne le Talmud (Tr. Sabbath, 127 *a*) : « Il est six choses dont l'homme escompte le profit dès ce monde, tout en ayant le capital réservé là-haut... La sixième, c'est de juger le prochain avec bienveillance. » Et plus loin (*Ibid.*, *b*) : « Quiconque juge son prochain avec bienveillance, trouvera lui-même au ciel un juge indulgent. »

33 Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux.

— Qui me juge défavorablement et me soupçonne à tort (comme ceux qui m'accusent d'avoir recours à Béelzébul, v. 25), celui-là aussi Dieu le jugera sévèrement. Encore une pensée talmudique (*Ibid.*, 97 *a*) : « Celui qui soupçonne l'innocent sera puni de son soupçon. »

34 Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je suis venu apporter, non la paix, mais l'épée.

— Ceci se rapporte au v. 28, où Jésus engage ses disciples à ne pas ménager leur vie pour le triomphe de sa doctrine : Ne vous imaginez pas que vous seuls serez martyrs et victimes, tandis que le reste de la terre sera tranquille et heureux, quoique adonné au polythéisme. Non, il n'en sera pas ainsi : le glaive fera justice de ceux qui repousseront la vérité religieuse. Nous li-

sons pareillement dans le Talmud (Tr. Synh., 94 *b*) : « Celui qui dédaigne l'étude de la loi, mérite de périr par le glaive. »

35 Car je suis venu mettre la division entre le fils et le père, entre la fille et la mère, entre la belle-fille et la belle-mère.

— *Je suis venu mettre la division* entre le fils adorateur du vrai Dieu et le père idolâtre, entre la fille croyante et la mère impie, etc., etc. Ils doivent les considérer comme des étrangers et des ennemis, car l'amour de Dieu doit passer avant toute affection terrestre.

36 Et on aura pour ennemis ses propres domestiques.

37 Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; et qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi.

— Talmud (Tr. Yebamoth, 5 *b*) : « On aurait pu croire que la piété filiale est préférable à l'observance du sabbat. C'est pourquoi la loi dit (Lévit., XIX, 3) : Respectez votre père et votre mère, mais observez mes sabbats. »

38 Et celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.

— *Ne prend pas sa croix*... En d'autres termes, celui qui veut me suivre n'est digne de devenir mon disciple qu'après avoir fait le sacrifice de sa vie pour la foi au Dieu unique.

39 Celui qui aura conservé sa vie, la perdra ; mais celui qui aura perdu sa vie à cause de moi, la retrouvera.

— Cette pensée rappelle le récit du Talmud (Tr. Tamid, 32 *a*) : « Alexandre le Grand posa dix questions aux docteurs du Midi... (Entre autres celles-ci) : Que doit faire l'homme pour vivre ? — Qu'il se fasse mourir. — Que doit faire l'homme pour mourir ? — Qu'il se laisse vivre. » Sens : Pour obtenir la *vie* éternelle, l'homme doit *mourir* aux plaisirs d'ici-bas, mépriser la richesse et les infimes voluptés de la matière ; mais si au contraire il se laisse *vivre*, s'il veut repaître son âme des biens terrestres, la *mort* spirituelle sera son partage et il ne jouira pas du bonheur des élus.

40 Celui qui vous reçoit, me reçoit; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

— Ce verset fait suite au verset 14, où il était question de ceux qui ne voudraient pas recevoir les apôtres ; ici, au contraire, il s'agit de ceux qui leur feront bon accueil, ce qui équivaut en quelque sorte à recevoir la Divinité en personne ; et même, selon le Talmud (Tr. Sabbath, 127 *a*) : « Accueillir des étrangers, exercer l'hospitalité, est plus méritoire que d'offrir ses hommages à Dieu même (en fréquentant son temple).

41 Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra une récompense de prophète ; et qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra une récompense de juste.

— Talmud (Tr. Berachoth, 10 *b*) : « Celui qui héberge un docteur de la loi a autant de mérite devant Dieu que s'il immolait des victimes à Dieu lui-même. »

42 Et quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à un de ces petits, parce qu'il est mon disciple, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense.

CHAPITRE XI.

1 Après que Jésus eut achevé de donner ces ordres à ses douze disciples, il partit de là pour aller enseigner et prêcher dans leurs villes.

2 Or, Jean, ayant ouï parler dans la prison de ce que Jésus-Christ faisait, envoya deux de ses disciples pour lui dire...

— *Dans la prison* où il avait été enfermé par ordre d'Hérode, ainsi qu'on le verra au chapitre XIV, v. 3.

3 Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ?

— *Es-tu celui qui doit venir* (1)? Nous savons bien que Jean le connaissait, puisque Jésus s'était fait baptiser par lui (Math., III, 13). Mais Jean, alors en prison, ne pouvait savoir si c'était le même personnage, et c'est de quoi il s'informe.

4 Et Jésus, répondant, leur dit : Allez, et rapportez à Jean les choses que vous entendez et que vous voyez :

5 Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont nettoyés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et l'évangile est annoncé aux pauvres,

6 Heureux celui qui ne se scandalisera pas de moi !

— Il est écrit (Osée, *fin*) : « Les voies du Seigneur sont droites ; les justes y marchent d'un pas sûr, mais les pécheurs y trébuchent. » Sur les dogmes mêmes de la loi, on peut se méprendre et tomber dans l'hérésie, témoin la funeste erreur de Sadoc et de Boéthus, ces disciples d'Antigonus dont nous avons parlé plus haut (p. 224).

Jésus ne veut pas qu'on soit « scandalisé » (littéralement qu'on *trébuche*, qu'on se fourvoie) sur son compte. En voyant tous les miracles qu'il opère, on pourrait être amené à le diviniser ; voilà pourquoi, après les avoir énumérés lui-même, il s'empresse d'ajouter : « Gardez qu'ils ne soient pour vous un sujet de scandale, une pierre d'achoppement ! Ne vous y trompez pas, je ne suis qu'un mortel et non un Dieu. » — Cette crainte d'être pris pour un Dieu, nous la voyons aussi agiter le cœur de Daniel. Le roi de Babylone, émerveillé de l'explication de son songe, voulait en adorer l'heureux interprète : « Alors le roi Nabuchodonosor se prosterna devant Daniel le visage contre terre, et il voulut offrir en son honneur des sacrifices et des libations » (Dan., II, 46)... Sur quoi le Talmud raconte (Tr. Synhédrin, 93 *a*) : « Au moment où ses compagnons Misaël, Azarias et Hananias furent jetés dans la fournaise ardente, Daniel se dit : Je pars d'ici, pour ne pas me voir appliquer cette parole de la loi : Vous brûlerez les divinités qu'ils adorent. » (Deutér., VII, 25.) V. aussi le *Tsémach David* (IIe part., f. 23 *b*), qui raconte qu'un concile tenu à

(1) Litt. d'après le grec, *le venant ;* dans la version hébraïque, HABBA, que l'auteur prend pour un passé : *celui qui est venu*. (*Note du trad.*)

Jérusalem, en 338, décida que Jésus n'était pas un Dieu, mais simplement un prophète ; ce qui résulte, d'ailleurs, des textes mêmes du Nouveau Testament, comme je le démontrerai plus tard.

7 Comme ils s'en allaient, Jésus se mit à parler de Jean au peuple, et dit : Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Etait-ce un roseau agité du vent ?

8 Mais encore, qu'êtes-vous allés voir ? Etait-ce un homme vêtu d'habits précieux ? Voici, ceux qui portent des habits précieux sont dans les maisons des rois.

9 Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète.

— Le Talmud dit pareillement (B. Bathra, 12 *a*) : « Le sage est supérieur au prophète (ou la sagesse à l'inspiration) ; car il est écrit (Ps. XC, 12) : Le prophète [1] possède un cœur sage. La prophétie se rattache donc à la sagesse, comme le moins se rattache au plus et la partie au tout. »

10 Car c'est celui-ci de qui il est écrit : Voici, j'envoie mon ange devant ta face, qui préparera ton chemin devant toi.

— Le verset cité par Jésus est le premier du chap. III de Malachie. Mais ce verset est-il bien applicable à Jean ? N'y a-t-il pas au contraire dans le texte : « Voici, j'envoie mon ange, qui préparera *la voie devant moi* » ? D'où vient donc que Jésus altère le texte pour l'appliquer à Jean-Baptiste ?

Il faut se rappeler ici ce que j'ai dit plus d'une fois, que les auteurs des Evangiles sont de vrais talmudistes, qui n'y regardent pas de si près lorsqu'il s'agit de confirmer leurs assertions par quelque passage biblique. En veut-on un nouvel exemple ? Nous lisons dans le traité Niddah (13 *a*) : « Samuel disait de Rab Yehouda : « Non, celui-ci n'est pas le fils d'une femme ! » On connaissait bien, pourtant, et son père et sa mère ! Mais Samuel veut dire : « Son intelligence est tellement supérieure à la nôtre, qu'il est en quelque sorte plus qu'un mortel, il est comme sorti directement des mains de Dieu. »

---

(1) Dans l'hébreu : Nabi, homonyme que plusieurs expliquent de la même manière que le Talmud. (*Note du trad.*)

De même Jésus, pour exalter le mérite de Jean, dit ici : « On peut lui appliquer le mot du prophète : J'enverrai mon ange, etc., et il modifie les termes du verset pour les mieux adapter au rôle du personnage. Mais cette modification ne tire pas à conséquence, précisément parce que l'application est tout artificielle, et n'est en quelque sorte qu'un jeu d'esprit.

11 Je vous dis en vérité qu'entre ceux qui sont nés de femme, il n'en a été suscité aucun plus grand que Jean-Baptiste ; toutefois, celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui.

— *Celui qui était d'abord le plus petit* par sa foi, qui n'a cru qu'au principe de l'unité de Dieu, que je prêche, celui-là sera grand un jour par ses mérites, parce que ce principe est fécond et produira des fruits magnifiques de piété et de charité. — Ceci sera développé plus amplement dans le passage parallèle (Luc, VII, 28).

12 Mais depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieux est forcé, et les violents le ravissent.

— *Depuis le temps de Jean-Baptiste,* c'est-à-dire dès avant sa venue, beaucoup ne croyaient pas à l'unité de Dieu.

13 Car tous les prophètes et la loi ont prophétisé jusqu'à Jean.

— La loi et les prophètes, annonçant en maint endroit le règne de Dieu, avaient en vue l'époque où Jean-Baptiste viendrait convertir les pécheurs. Telle est, entre autres, la prédiction de Moïse (Deutér., IV, 30) : « Dans la suite des temps, tu reviendras à l'Eternel ton Dieu et tu seras docile à sa voix. »

14 Et si vous voulez recevoir ce que je dis, il est cet Elie qui devait venir [1].

— Jean fait ce que fera Elie quand il reviendra sur terre, c'est-à-dire qu'il ramène à Dieu les cœurs égarés et leur enseigne les voies de la véritable pénitence.

15 Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende.

---

(1) Traduction inexacte. Le grec et la Vulgate portent : qui *doit* venir.

16 Mais à qui comparerai-je cette génération? Elle ressemble aux petits enfants qui sont assis dans les places publiques, et qui crient à leurs compagnons,

17 Et leur disent: Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé; nous avons chanté des plaintes devant vous, et vous n'avez point pleuré.

— Nous lisons dans les Proverbes (XXIX, 9): « Si le sage s'entreprend avec l'insensé, soit qu'il le fasse avec colère ou enjouement, il n'en aura point de satisfaction. » Le Talmud (Synhéd., 103 *a*) développe cette parole en la mettant dans la bouche de Dieu: J'ai traité Achaz *avec colère*, je l'ai livré aux rois de Syrie; et lui, qu'a t-il fait? « Il immola des victimes aux dieux de Damas, qu'il regardait comme les auteurs de sa défaite, et il dit: Ce sont les dieux des rois de Syrie qui les font triompher; je veux leur sacrifier, moi aussi, et ils m'assisteront... Et bien loin de l'assister, ils furent cause et de sa ruine et de celle de tout Israël. » (II Chron., XXVIII, 23). — Pour Amasias, je l'ai traité *avec enjouement* (avec bienveillance), en lui soumettant les rois de l'Idumée; et lui, qu'a-t-il fait? « Après avoir taillé en pièces les Iduméens, il emporta leurs dieux et leur voua un culte, se prosternant devant eux et leur offrant de l'encens.» (*Ibid.*, XXV, 14.) Rab Pappa dit à ce sujet: « C'est bien là le proverbe: Pleurer ou rire avec un sot, c'est également perdre sa peine: il ne distingue pas le bien du mal. »

Il est aisé maintenant de comprendre la pensée de l'Evangile. La plainte de Jésus, dans ce verset, n'est qu'une imitation de la plainte de Dieu dans le Talmud. Jean-Baptiste, pour convier les hommes à la pénitence, leur a donné le précepte et l'exemple des austérités; Jésus, dans le même dessein, leur a recommandé la pratique plus facile des vertus et des bonnes œuvres. Jean a « chanté des plaintes », Jésus a « joué de la flûte »; vains efforts! Avec les insensés tout est en pure perte, remèdes héroïques et remèdes anodins, élégie lugubre et sons gracieux de la flûte.

18 Car Jean est venu ne mangeant ni ne buvant, et ils disent: Il a un démon.

19 Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et ils disent: Voilà un mangeur et un buveur, un ami

des péagers et des gens de mauvaise vie ; mais la sagesse a été justifiée par ses enfants.

— *Le fils de l'homme.* C'est lui-même qu'il désigne ainsi. *Par ses enfants,* c'est-à-dire par les vôtres, lorsque notre enseignement aura fructifié, lorsque la génération qui s'élève croira au Dieu un et pratiquera toutes les vertus qui dérivent de cette croyance. Alors on nous rendra justice, et l'on verra que nous n'avions d'autre ambition que le triomphe du bien et du vrai.

20 Alors il se mit à faire des reproches aux villes où il avait fait plusieurs de ses miracles, de ce qu'elles ne s'étaient point amendées:

21 Malheur à toi, Corazin ! malheur à toi, Betsaïda ! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous eussent été faits à Tyr et à Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties en prenant le sac et la cendre.

22 C'est pourquoi je vous dis que Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous au jour du jugement.

23 Et toi, Capernaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'en enfer ; car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi eussent été faits à Sodome, elle subsisterait encore aujourd'hui.

24 C'est pourquoi je te dis que ceux de Sodome seront traités moins rigoureusement que toi au jour du jugement.

— Ce parallèle rappelle les sanglants reproches d'Ezéchiel (XVI, 52) à la population de Jérusalem : « Sois donc couverte de confusion, toi qui jugeais si superbement tes sœurs (Sodome et Samarie, nommées plusieurs fois dans le même chapitre) ; tes sœurs, qui valaient mieux que toi, et que tu as surpassées par tes abominations ! »

25 En ce temps-là, Jésus, prenant la parole, dit : Je te loue, ô Père ! Seigneur du ciel et de la terre, de ce

que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et que tu les as révélées aux enfants.

— « Depuis la destruction du temple, dit le Talmud (B. Bathra, 12 *b*), le don de prophétie a été enlevé aux prophètes et transféré aux *simples* et aux *enfants*. »

26 Oui, mon Père ! cela est ainsi, parce que tu l'as trouvé bon.

27 Toutes choses m'ont été données par mon Père ; et nul ne connaît le Fils que le Père ; et nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le faire connaître.

— *Nul ne connaît le fils, etc.* Plus haut (pages 179 et suiv.) j'ai suffisamment établi ce que le Nouveau Testament, d'accord avec l'Ancien, entend par cette expression : *Fils de Dieu*. Mais de fait, pourquoi s'applique-t-elle à l'homme qui suit les inspirations de son âme de préférence à celles du corps ? C'est que l'âme humaine est une émanation de la Divinité ; et quand l'Ecriture dit (Genèse, I, 26, 27) que l'homme a été fait à l'image de Dieu, c'est de l'âme humaine qu'elle parle, de cette âme qui est comme une parcelle de la Divinité, un rayon de sa gloire, et, si on peut s'exprimer ainsi, *fille de Dieu*, puisque, comme lui, elle est immatérielle. Est donc aussi *fils de Dieu* celui qui vit surtout par l'âme et qui honore, dans cette âme, l'image même et l'essence de son Créateur. A ce point de vue, on comprend pourquoi, seul, *le fils* de Dieu *connaît son Père*, et aussi pourquoi *le Père* seul *connaît ses* véritables *enfants*.

— *Celui à qui le fils aura voulu le faire connaître.* En effet, on vient de le voir au v. 25, l'inspiration peut se dérober aux plus sages et aux plus intelligents, et pour l'obtenir il ne suffit pas d'être un profond génie. L'homme le plus simple peut l'obtenir s'il est grand par le cœur, s'il aspire véritablement à Dieu. Qui en sera juge ? « Le fils », c'est-à-dire l'âme intelligente. C'est elle qui, selon la direction qu'elle aura prise, décidera de l'aptitude de l'homme à être inspiré, à connaître les révélations du Père céleste. Ainsi s'exprime Maïmonide dans son Compendium du Talmud (*Hilkh. Yeçôdé ha-Torah*, VII, 5) : « Ceux qui aspirent à la prophétie sont ceux que la Bible appelle *les enfants des prophètes* ;

quels que soient leurs efforts, ils peuvent échouer, tout comme ils peuvent réussir. » Voyez aussi nos réflexions dans l'Introduction du présent ouvrage, ch. VI et VII.

28 Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai.

— *Venez à moi.* « Il faut, dit le *Midrasch* des Proverbes, se choisir un maître qui nous guide et nous éclaire dans la vie ; mais lui-même ne peut puiser ses lumières que dans la loi divine, dont il est dit (Prov., VI, 23) : « Car le commandement est un flambeau, et la Loi une lumière. »

Travaillés et chargés. « Celui qui accomplit la loi de Dieu au milieu de la misère, l'accomplira un jour au sein de l'abondance. » (Tr. Aboth, IV, 10.)

29 Chargez-vous de mon joug, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.

— *Chargez-vous de mon joug.* « Celui qui se soumet au joug de la loi divine est exempté de celui des conventions sociales. » (Tr. Aboth, III, 4.)

Je suis doux (litt. modeste). Talmud (Tr. Sôtah, 21 *b*) : « Les enseignements de la Loi n'ont toute leur valeur que chez l'homme qui se considère lui-même comme *un rien* » (d'après Job, XXVIII, 12, où le Talmud joue sur le mot MÉAYIN').

Humble de cœur. « Il est écrit (Isaïe, LV, 1) : O vous qui avez soif, venez, voici de l'eau ! Pourquoi la loi divine est-elle comparée à l'eau ? — De même que l'eau, par sa pente naturelle, quitte les hauteurs pour aller aux lieux bas, de même la Loi, pour être bien observée, exige un esprit humble et soumis » (Tr. Taanith, 7 *a*).

Le repos de vos âmes. « Rabbi José ben Kisma raconte : Un jour, en voyage, je rencontrai un homme qui me salua et je lui rendis son salut. Il me demanda : Maître, quel est ton pays ? — Une grande ville (1) où il y a beaucoup de docteurs et de lettrés. — Veux-tu demeurer dans notre ville ? Je te donnerai un million de deniers d'or, des pierreries, des perles...— Tu m'offrirais tous les trésors de la terre que je n'en tiendrais pas compte. Je ne

(1) En Palestine ; mais on ignore laquelle. (*Note du trad.*)

veux demeurer que là où on enseigne et pratique la loi de Dieu. « La doctrine de ta bouche, a dit David, roi d'Israël (Ps. CXIX, 72), est plus précieuse pour moi que des milliers de pièces d'or et d'argent. » D'ailleurs, ce qui suit l'homme au tombeau et intercède pour lui, ce n'est ni son or, ni son argent, ni ses joyaux, mais uniquement son amour de la Loi et ses bonnes œuvres, ainsi qu'il est écrit (Prov., VI, 22) : « Elle te guide dans ta marche (à travers la vie), elle protégera ton sommeil (dans la tombe) ; et à ton réveil (dans le monde futur), elle parlera pour toi. » (Tr. Aboth, ch. VI, § 9.)

30 Car mon joug est aisé, et mon fardeau léger.

— « La lumière est douce et saine à l'œil », dit l'Ecclésiaste (XI, 7). Qu'elles sont douces et saines les paroles de la Loi, cette lumière par excellence, dont il est dit (Prov., VI, 23) : « Le commandement est un flambeau ; la Loi, c'est la lumière ! » (Midrasch Kohéleth, *l. c.*)

CHAPITRE XII.

1 En ce temps-là, Jésus passait par des blés un jour de sabbat ; et ses disciples, ayant faim, se mirent à arracher des épis et à en manger.

2 Les Pharisiens, voyant cela, lui dirent : Voici tes disciples qui font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat.

— *Ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat.* Ce passage et quelques autres semblables ont soulevé de graves discussions entre Israélites et Chrétiens. Les Israélites objectent : 1° Les actes de Jésus sont en opposition avec ses paroles. Plus haut (ch. V, 17), il a proclamé que, « loin de vouloir abolir la Loi et les Prophètes, il est venu, au contraire, pour les accomplir », et maintenant il permet à ses disciples de profaner le saint jour du sabbat, l'une des observances les plus importantes de la loi de Moïse ! 2° Bien plus, au v. 8 du présent chapitre, il déclare que « le fils de l'homme est maître même du sabbat » : il en résulterait donc que chacun est libre de profaner le sabbat, et de faire, ce jour-là, tout ce qu'il lui plaît !

A cela que répondent les chrétiens ? Rien, si ce n'est que « le Maître l'a dit », et qu'ils n'ont qu'à s'incliner devant sa parole. Y a-t-il contradiction ou non ? Ce n'est pas leur affaire. La chose est écrite, cela suffit ; ils y croient, et ne sont pas tenus de l'approfondir.

Quant à moi, fidèle au plan que je me suis tracé dès le commencement de ce travail, je veux montrer que l'Evangile, ici comme ailleurs, n'est que le fidèle imitateur du Talmud. Je devrais reproduire toute la discussion talmudique relative à cette matière, mais il faudrait un volume pour la rapporter au long, et le présent commentaire n'est déjà que trop étendu. Je me bornerai donc à citer les paroles de Maïmonide, qui donne partout, comme on sait, la substance et le résultat des controverses du Talmud, et j'y ajouterai seulement l'indication des sources où il a puisé. Vérifiera qui voudra.

Il est écrit dans la Loi (Lévit., XVIII, 5) : « Gardez mes lois et mes ordonnances ; l'homme qui les gardera y trouvera la vie... » Il doit donc y trouver la *vie*, explique le Talmud, et non pas la mort ; si donc il meurt pour ne pas transgresser la Loi, il est responsable de sa propre mort. Ainsi, un Israélite qui serait placé par un ennemi vainqueur dans l'alternative ou de transgresser un commandement ou de perdre la vie, doit plutôt conserver sa vie, parce qu'il est dit : « Il y trouvera la *vie*. » — En conséquence, d'après la doctrine unanime du Talmud (voir tr. Synhéd., 74 *a* ; Abod. Zar., 27 *b*, 54 *a*, etc.), et sauf les cas extraordinaires dont nous allons parler, il est enjoint à l'Israélite de transgresser les commandements de Dieu, plutôt que de s'exposer à une mort certaine (1).

Il est encore écrit (Lévit., XXII, 32) : « Ne profanez pas mon saint nom, je veux être sanctifié au milieu des enfants d'Israël. » Les talmudistes concluent de ce verset que tout Israélite est tenu de sacrifier sa vie pour la gloire de Dieu, ou, ce qui revient au même, dans les circonstances où l'on ne pourrait la conserver sans commettre un sacrilége, une « profanation du nom divin. » Ces circonstances, quelles sont-elles ? — Réponse de Maïmonide

---

(1) Par la raison toute simple que la conservation de la vie humaine est aussi une loi de Dieu, et qu'en cas de conflit entre deux lois, c'est à la plus impérieuse qu'il faut obéir. (*Note du trad.*)

(d'après le Talmud : voir son Compendium, *Hilkh. Yeçôdé ha-Torah*, ch. V. §§ 1 et 2) : « L'Israélite doit souffrir la mort plutôt que de consentir à l'une de ces trois choses : l'*idolâtrie*, la *débauche* (1), l'*assassinat* ; quant aux autres défenses, on peut, on doit même les transgresser lorsqu'il y va de la vie. » Dans le même chapitre (§ 6), Maïmonide ajoute : « Ce que nous avons dit du cas de contrainte, de force majeure, s'applique également au cas de maladie grave : si le médecin estime que vous ne pouvez être sauvé que par l'ingestion d'une substance impure, ou par quelque autre moyen défendu par la Loi, vous DEVEZ violer la Loi, à moins que ce moyen n'implique l'un des trois crimes que nous avons mentionnés plus haut. » Même chapitre encore (§ 8) : « En ordonnant ci-dessus d'administrer au malade, en danger de mort, même des substances prohibées, nous avons entendu parler de celles qui comportent quelque jouissance physique ; par exemple, manger des viandes défendues, du pain pendant la Pâque, manger ou boire le jour du grand Pardon ; mais s'il s'agit de choses amères ou répugnantes, on peut les lui donner, lors même qu'il n'y aurait pas urgence. » La Loi, en effet, en défendant certaines choses, n'en a voulu défendre que la jouissance. La chose défendue est donc permise par la loi mosaïque lorsqu'il n'y a pas jouissance, et elle n'est interdite que par la loi talmudique. Or, celle-ci est moins sainte que l'autre, et si la loi de Moïse doit céder au cas de nécessité pressante, à l'intérêt supérieur de notre conservation, il s'ensuit que les prescriptions du Talmud peuvent être écartées, dans le cas même où cet intérêt ne serait pas sérieusement en jeu. Cest, en effet, à cette conclusion qu'aboutissent nos docteurs : Voir le Talmud, dans les Traités Peçachim, 24 *b* et 25 *b* ; Yôma, 85 *b* ; Synhédrin, 74 *b*.

Revenons maintenant au fait de l'Evangile. Dans quelle situation étaient les disciples de Jésus ? « Ils avaient faim », est-il dit ; nécéssairement, une faim pressante, qui les mettait en danger de mort. La preuve, c'est la réponse même de Jésus aux Pharisiens. Il leur allègue l'exemple de David et de ses compagnons, exemple dont le Talmud (Tr. Menachoth, 95 *b*) parle également en ces termes : « Il est écrit (I Sam., XXI, 7) : « Le prêtre lui donna donc du pain sanctifié, car il n'y en avait point là d'autre

(1) Proprement les copulations illicites, c'est-à-dire l'inceste ou l'adultère.

que les pains de proposition qu'on avait enlevés de devant le Seigneur pour les remplacer par des pains frais. » Pourquoi le prêtre les lui donna-t-il ? Parce que David lui avait dit (v. 6) : VEHOU DÉREKH HOL, etc., verset obscur, que le Talmud développe ainsi : « Ces pains, étant retirés de la table sainte, sont devenus profanes en ce sens que les prêtres peuvent les consommer. Mais, eussent-ils encore toute leur sainteté, fussent-ils d'aujourd'hui même déposés devant le Seigneur, tu devrais encore nous les livrer : *nous sommes en danger de mort !* »— Or, si les disciples de Jésus n'avaient pas été dans le même cas, les Pharisiens n'auraient pas manqué de lui répondre : « Que prouve l'exemple de David ? David et ses hommes mouraient de faim, non pas tes disciples. »

En légitimant, en cas de danger, la violation même d'un précepte mosaïque, la doctrine de Jésus est donc parfaitement conforme à celle du Talmud ; et, conformément encore au Talmud, il n'aurait nullement autorisé, dans un cas différent, la violation même d'une simple prescription rabbinique.

On m'opposera peut-être le v. 8 de ce chapitre, où Jésus dit : « Le fils de l'homme est maître du sabbat...» Mais c'est le Talmud lui-même qui tient ce langage (Yôma, 85 *b*) : « L'intérêt de la vie humaine prévaut sur celui du sabbat ; car il est écrit (Exode, XXXI, 14) : Observez le sabbat, c'est une sainteté *pour vous* (litt. *à vous*) ; c'est-à-dire que LE SABBAT A ÉTÉ DONNÉ A L'HOMME, ET NON L'HOMME AU SABBAT. » N'est-ce pas exactement le mot de Jésus ?

A mes frères israélites, je dirai donc : Jésus n'a jamais permis la violation du sabbat, si ce n'est en cas de danger, ce qui est en effet licite et même obligatoire ; et s'il a dit que l'homme est le maître *même* du sabbat, c'est qu'il estime avec le Talmud que, nonobstant la sainteté de ce jour, il y a une chose plus sainte encore, à savoir la vie humaine.

Et à mes frères chrétiens, je dirai : N'accusez pas les Juifs de n'avoir pas compris ces mots, car votre Eglise ne les a pas mieux compris. Elle s'est imaginée que l'homme pouvait traiter le sabbat selon son bon plaisir, le remplacer au besoin par un autre jour, tel que le dimanche ; ce qui n'était certainement pas la pensée de Jésus, et ce qu'il n'a jamais dit nulle part. Direz-vous que « Sabbat » signifie simplement le repos, le chômage, et ne s'applique pas forcément au samedi ? D'accord ; mais ce sabbat,

ce chômage, a été fixé par la loi divine au *septième jour*, et dans la plupart des langues connues le septième jour de la semaine est le samedi. Le nom même de ce jour, dans l'usage immémorial des peuples, l'atteste clairement. En hébreu, en syriaque, en grec et en latin, SABBAT ou SABBATA, ce qui veut dire : *Repos* ; en polonais et en russe, SOBBOTA ; en anglais, SATURDAY, jour de Saturne (hébr. *Sabbatai*), cette planète si lente et pour ainsi dire stationnaire ; en allemand, SAMSTAG, de *sæumen*, traîner, ne pas agir (1). De plus, en allemand, le mercredi est appelé *Mittwoch*, « le milieu de la semaine » ; or, si le mercredi est le milieu de la semaine, le dimanche en est nécessairement le premier jour. Enfin, le Nouveau comme l'Ancien Testament affirme que Dieu s'est reposé le *septième* jour, et la plupart des chrétiens comptent eux-mêmes le dimanche comme le *premier* jour de la semaine.

Donc, c'est le samedi qui est exclusivement consacré au repos, et c'est aussi ce jour-là que les premiers chrétiens ont constamment chômé comme tel : Voir Math., XXVIII, 1 ; Marc, XVI, 1 et 2 ; Luc, XXIII, 56, et XXIV, 1 ; Jean, XX, 1, 19, etc.

La primitive Eglise resta longtemps fidèle à cette observance ; et l'on sait que ce fut seulement dans le concile de Nicée, tenu l'an 328 [*alias*, 325] de l'ère vulgaire, que trois cent dix-huit évêques, réunis pour combattre la doctrine arienne, décrétèrent la translation du sabbat au dimanche. Voir la chronique *Tsémach David*, IIe partie, *l. c.*

Du reste, il y a à Londres une Eglise qui chôme le samedi comme faisaient les premiers chrétiens ; mais les adhérents sont peu nombreux, tant il est vrai que, suivant la parole d'un ancien sage, la vérité trouve peu d'amis !

3 Mais il leur dit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, ayant faim, tant lui que ceux qui étaient avec lui ;

4 Comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition, dont il n'était pas permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux seuls sacrificateurs ?

---

(1) *Samstag* est une corruption de *Sabbestag*, jour de sabbat. On a dit d'abord *Sambazdag*, et ainsi le nomme Ottfried au dix-neuvième siècle ; puis *Sammestag*, et enfin *Samstag*. Voir le dictionnaire d'Adelung. (*Note du trad.*)

5 Ou n'avez-vous pas lu dans la loi que les sacrificateurs, au jour du sabbat, violent le sabbat dans le temple, sans être coupables pour cela ?

6 Or, je vous dis qu'il y a ici quelqu'un qui est plus grand que le temple.

— En effet, la Loi permet, ordonne même de violer la majesté du sabbat, en offrant des sacrifices ce jour-là. Le sacrifice est donc supérieur au sabbat. Mais la charité est supérieure au sacrifice, comme va le dire le verset suivant (d'après Osée, VI, 6, cf. ci-dessus, IX, 13), et comme le Talmud le proclame (*Pirké derabbi Eliézer*). A plus forte raison est-il donc permis de violer le repos du sabbat en faveur d'une œuvre de miséricorde.

7 Que si vous saviez ce que signifie ceci : Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice, vous n'auriez pas condamné ceux qui ne sont point coupables ;

8 Car le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

9 Etant parti de là, il vint dans leur synagogue.

10 Et il s'y trouva un homme qui avait une main sèche ; et ils lui demandèrent, pour avoir lieu de l'accuser : Est-il permis de guérir dans les jours de sabbat ?

11 Et il leur dit : Qui sera celui d'entre vous qui, ayant une brebis, si elle tombe le jour du sabbat dans une fosse, ne la prenne et ne l'en retire ?

— En effet, traiter un malade le samedi n'est défendu que par le Talmud (hors le cas de danger) ; mais il est de règle parmi les docteurs que leurs défenses cessent d'être applicables, s'il devait en résulter un préjudice grave. C'est ce qui a lieu dans l'exemple du présent verset. Or, si cela est vrai d'une brebis, à plus forte raison d'un homme ; c'est ce que Jésus fait entendre en disant :

12 Et combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis ? Il est donc permis de faire du bien dans les jours de sabbat.

13 Alors il dit à cet homme : Etends ta main. Et il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre.

14 Là-dessus, les Pharisiens, étant sortis, délibérèrent entre eux comment ils le feraient périr.

15 Mais Jésus, connaissant cela, partit de là; et une grande multitude le suivit, et il les guérit tous.

16 Et il leur défendit fortement de le faire connaître.

17 De sorte que ce qui avait été dit par Isaïe le prophète fut accompli :

18 Voici mon serviteur que j'ai élu, mon bien-aimé en qui mon âme a mis toute son affection ; je mettrai mon esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations.

19 Il ne contestera point, et ne criera point, et on n'entendra point sa voix dans les places.

20 Il ne rompra pas tout à fait le roseau froissé, et il n'éteindra pas le lumignon qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait rendu la justice victorieuse.

21 Et les nations espéreront en son nom.

— Les versets 18 à 21 se trouvent, avec quelques variantes, dans Isaïe (ch. XLII, 1 à 4) : le «serviteur élu» dont il y est question n'est autre que le peuple israélite, comme cela résulte évidemment de maint autre passage, tel que celui-ci (Is., XLV, 4) : « En faveur de *Jacob*, mon serviteur, et d'*Israël*, mon élu...» Jésus ne cite ce passage qu'en vue du v. 19 (2 d'Isaïe) : « Il ne criera point et on n'entendra point sa voix dans les places » ; parce que lui aussi, comme on vient de le voir (comp. aussi IX, 30), est ennemi de l'éclat et du retentissement, et ne veut pas qu'il se fasse trop de bruit autour de ses miracles. Il n'y a donc là qu'une nouvelle application de la méthode talmudique, dont nous avons parlé précédemment (ch. II, v. 23).

22 Alors on présenta à Jésus un démoniaque aveugle et muet, lequel il guérit; de sorte que celui qui avait été aveugle et muet parlait et voyait.

— Fait analogue dans le Talmud (B. Bathra, 9 *b*) : « Rab Achadboï bar Ammé demandait une règle de jurisprudence à Rab Schéscheth, qui ne lui répondit pas d'une manière exacte. L'autre se moqua de lui, ce qui contrista Rab Schéscheth et valut au

railleur d'être frappé de mutisme. Mais Rab Schéscheth, sur les instances de sa mère, intercéda en sa faveur et il fut guéri. »

23 De quoi tout le monde fut étonné, et ils disaient : Cet homme ne serait-il point le fils de David ?

24 Mais les Pharisiens, entendant cela, disaient : Cet homme ne chasse les démons que par Béelzébul, le prince des démons.

25 Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert ; et toute ville ou toute maison divisée contre elle-même ne subsistera point.

26 Si donc Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même ; comment donc son royaume subsistera-t-il ?

27 Que si je chasse les démons par Béelzébul, vos fils par qui les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

— *Vos fils*, c'est-à-dire vos disciples, car, en langage biblique, les disciples s'appellent aussi les *fils* ; ainsi nous lisons (II Rois, II, 3) : « Et les fils des prophètes vinrent dire à Elisée ... » — Les disciples des Pharisiens, comme je le prouverai plus loin, chassaient aussi les démons. C'est pourquoi Jésus leur dit : Si je chasse les démons par un pouvoir que je leur emprunte à eux-mêmes, on est en droit d'adresser le même reproche à vos disciples.

28 Mais si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, il est donc vrai que le règne de Dieu est venu à vous.

— *Mais si je chasse les démons par l'esprit de Dieu*, vos disciples peuvent les chasser par le même moyen.

29 Et comment quelqu'un pourrait-il entrer dans la maison d'un homme fort et piller son bien, s'il n'avait auparavant lié cet homme fort ? Après quoi il pourrait piller sa maison.

— Voici le sens de son raisonnement. Si je ne chassais que les démons subalternes, vous pourriez supposer que j'agis par la vertu de Belzébuth ; mais si je chasse Belzébuth lui-même, il est évident que ce n'est pas lui qui m'en fournira les moyens, et que

j'agis au nom d'un principe supérieur, principe que Dieu seul peut me fournir. C'est aussi ce que nous lisons dans le Talmud de Jérusalem (Péah, ch. VIII, hal. 9) : « Rabbi Hanina b. Pappa distribuait ses aumônes pendant la nuit (pour ne pas humilier les pauvres). Une fois, le prince des démons le rencontra et lui dit : Ne connais-tu donc pas ce verset (Deutér., XIX, 14) : N'empiète pas sur le domaine d'autrui? Or, la nuit est mon domaine, et il ne t'appartient pas de l'exploiter. — Le docteur lui répondit : Mais n'est-il pas écrit aussi (Proverbes, XXI, 14) : Qui donne en secret détourne la colère? — Et le prince des démons, pris de peur, s'enfuit aussitôt. »

30 Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'assemble pas avec moi, disperse.

31 C'est pourquoi je vous dis que tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes; mais le blasphème contre l'Esprit ne leur sera point pardonné.

— Sens des deux versets : Quiconque m'accuse accuse l'esprit saint lui-même, puisque, comme je viens de l'établir, il lui dénie un pouvoir dont il est visiblement l'unique source, celui de commander non-seulement aux démons, mais à leur chef lui-même.

32 Et si quelqu'un a parlé contre le Fils de l'homme, il pourra lui être pardonné; mais celui qui aura parlé contre le Saint-Esprit n'en obtiendra le pardon, ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir.

— *Qui aura parlé* contre le saint esprit, en le confondant avec l'esprit impur des ténèbres, à celui-là il ne sera pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre.

33 Ou dites que l'arbre est bon, et son fruit bon; ou dites que l'arbre est mauvais et que son fruit est mauvais aussi; car on connaît l'arbre par le fruit.

34 Race de vipères! comment pourriez-vous dire de bonnes choses, étant méchants? car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

— Il est des hommes qui ont toujours à la bouche des paroles de paix, tandis que leur cœur nourrit la malice et la haine. Leurs paroles sont empoisonnées, car la bouche est l'écho du

cœur ; et si le cœur est mauvais, la parole ne peut manquer de l'être.

35 L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; mais le méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur.

36 Or, je vous dis que les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toutes les paroles vaines qu'ils auront dites.

— Non-seulement des paroles hypocrites (verset précédent), mais des paroles vaines et inutiles ; celles-là aussi sont indignes de l'homme, et l'homme en est responsable. Ainsi l'enseigne également le Talmud (Tr. Haghiga, 5 *b*) : « Rabbi Ela, entendant un enfant réciter le verset (Amos, IV, 13) : «Car voici Celui qui forme les montagnes, qui crée le vent et qui interpelle l'homme sur sa propre parole (1), » disait : Que signifient ces derniers mots ?— Ils signifient que même les *paroles oiseuses* échangées entre l'homme et sa femme dans l'intimité, leur sont rappelées après la mort, et qu'il leur en est demandé compte. »

37 Car tu seras justifié par tes paroles, et par tes paroles tu seras condamné.

— Il est écrit (Prov., XVIII, 21) : « La mort et la vie sont au pouvoir de la langue » ; ce que Raba explique ainsi : « La parole tue ou vivifie l'homme, selon l'usage qu'il en fait, selon qu'il la consacre au mal ou au bien. » (Talmud, tr. Arachin, 15 *b*.)

38 Alors quelques-uns des Scribes et des Pharisiens lui dirent : Maître, nous voudrions te voir faire quelque miracle.

39 Mais lui, répondant, leur dit : La race méchante et adultère demande un miracle ; mais il ne lui en sera accordé aucun autre que celui du prophète Jonas.

40 Car, comme Jonas fut dans le ventre d'un grand poisson trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de

---

(1) Traduit d'après le point de vue de l'interprétation talmudique.

l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits.

— Communément on explique ainsi ce verset : Les ennemis de Jésus lui demandant un miracle, Jésus leur dit : Un seul miracle pourra vous convaincre, et celui-là vous ne l'aurez qu'après ma mort ; car pendant trois jours et trois nuits je resterai au tombeau. et ensuite je ressusciterai. (Voir Math., XXVIII, 16, 17.) A cette explication j'ai deux objections à faire :

1° Pourquoi demander un nouveau miracle à Jésus ? Les miracles précédents ne leur avaient donc pas suffi ? Les malades qu'il a guéris, les démons qu'il a chassés, le tout par un simple geste ou une seule parole, étaient donc pour eux choses sans importance ? Alors, qu'est-ce qu'un miracle de plus y aurait ajouté ?

2° A leur demande que répond-il ? « Lorsque je serai mort, je resterai trois jours et trois nuits dans le sein de la terre et ensuite je me relèverai ; alors vous serez convaincus que c'est bien l'esprit de Dieu qui m'anime... » Mais les événements sont contraires à cette prophétie. Tout le monde sait que Jésus fut mis à mort le vendredi et que le dimanche, au matin, il n'était plus dans le tombeau (Voir Math., ch. XXVIII, et Marc, ch. XVI). Il n'y resta donc en réalité que deux jours et deux nuits au plus. Mais admettons qu'il y soit resté effectivement trois jours et trois nuits : que lisons-nous dans Mathieu ? « Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait ordonné d'aller. Et quand ils le virent, ils l'adorèrent ; quelques-uns néanmoins doutèrent (1). » (Math., XXVIII, 16, 17.) Dans ces conditions, que pouvait signifier un miracle pour les scribes et les Pharisiens ? Voilà des hommes qui n'ont pas cru à des miracles dont ils ont été témoins oculaires, et ils croiront à un miracle plus étonnant encore, uniquement sur la foi des disciples de Jésus ! Et cela lorsque plusieurs de ces disciples eux-mêmes ont conservé des doutes, ont hésité à croire, de l'aveu de Mathieu que je viens de citer ! Comment Jésus a-t-il pu sérieusement le penser ?

Mais voici, selon moi, le sens du présent passage. Les Pharisiens demandaient à Jésus un miracle supérieur aux précédents,

(1) Au lieu de ces derniers mots, on lit, dans les éditions modernes : « Même ceux qui avaient douté. » Cette version est une falsification des textes grec et latin, qui portent exactement comme nous avons traduit. (*Note du trad.*)

un miracle *céleste :* ceux qu'il avait opérés jusqu'alors étaient peu de chose à leurs yeux, attendu qu'eux-mêmes savaient en faire de pareils. On a déjà vu et l'on verra encore, par maint passage du Talmud, que plusieurs docteurs avaient le pouvoir de chasser les démons (Cf. ci-dessus, v. 27), de guérir les malades, etc. C'est donc un prodige d'une nature supérieure qu'ils demandent ici à Jésus, comme d'ailleurs nous le lisons plus loin en propres termes (ch. XVI, v. 1) : « Alors des Pharisiens et des Saducéens vinrent à lui, et ils lui demandèrent, en le tentant, qu'il leur fit voir quelque miracle *du ciel.* » Et Jésus leur répond : Je ne veux point faire de miracle pour vous. Que vous ai-je conseillé ? — De renoncer à votre méchanceté et de retourner à Dieu. Souvenez-vous de ce qui advint au prophète Jonas. Ce dernier, ayant refusé de remplir la mission que Dieu lui avait confiée, fut englouti par un grand poisson et y resta trois jours et trois nuits. Alors, corrigé, il accomplit sa mission, sans toutefois opérer aucun miracle devant les habitants de Ninive. Méditez l'aventure de Jonas ; car à vous aussi, *fils de l'homme,* quelque chose de semblable pourrait bien vous arriver qui vous obligera de revenir à l'Eternel, si vous n'y revenez spontanément.

41 Les Ninivites s'élèveront, au jour du jugement, contre cette nation et la condamneront, parce qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas ; et il y a ici plus que Jonas.

— *A la prédication de Jonas,* bien qu'il n'eût produit chez eux aucun miracle comme signe de sa mission.

Et il y a ici plus que Jonas. Ne vous ai-je pas fait voir plus de miracles que Jonas n'en fit voir aux habitants de Ninive, qui n'exigèrent point de prodiges pour faire pénitence ?

42 La reine du Midi s'élèvera, au jour du jugement, contre cette nation et la condamnera, car elle vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon ; et il y a ici plus que Salomon.

— *Plus que Salomon.* Car elle est venue des extrémités de la terre pour entendre Salomon, tandis que vous ne venez pas à moi ; c'est moi, au contraire, qui viens à vous, qui, malgré peines et dangers, parcours le pays pour vous ramener à Dieu, et cela en

pure perte ! Aussi, au jour du jugement, la conduite de la reine de Saba sera votre condamnation.

43 Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point.

— Ce passage et toute la tirade (43-45) s'éclairciront par la remarque suivante du Talmud (Tr. Soukkah, 52 *a*) : « Le démon porte, dans la Bible, sept noms différents..... 3° David le nomme l'IMPUR, car il est écrit (Psaumes, LI, 12) : « Seigneur, crée en moi un cœur pur »; donc il existe un cœur impur..... 7° Joël le nomme TSEPHÔNI (1), car il dit (ch. II, v. 20) : *J'éloignerai de vous le Tsephôni....* c'est-à-dire le démon, qui se cache dans le cœur de l'homme; *Et je le reléguerai dans un pays désert et aride...* où il perdra toute sa puissance, car dans la solitude il ne trouve personne à séduire.... » etc. — Or, c'est à peu près ce que dit Jésus à ses auditeurs : Fussiez-vous revenus au Seigneur, vous n'êtes pas encore sûrs, après cette conversion, d'être délivrés des attaques de l' « esprit immonde. » Exilé dans la solitude, il ne pourra pas s'y tenir tranquille, parce qu'il n'y trouvera pas de victimes et qu'il lui en faut toujours.

44 Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti ; et étant revenu, il la trouve vide, balayée et ornée.

— Le démon essaiera donc de recommencer ses assauts, une seconde fois il fera le siége de votre cœur ; mais il ne pourra rien contre lui, car il trouvera maison nette, c'est-à-dire votre cœur purifié et fortifié par la pénitence.

45 Alors il s'en va et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, lesquels, y étant entrés, habitent là ; et la dernière condition de cet homme-là est pire que la première. Il en arrivera ainsi à cette méchante race.

---

(1) Littér. le Septentrional, ce qui désigne une sorte de sauterelle, ou, selon d'autres, les peuples du Nord (de la Babylonie), ennemis des Israélites ; mais ce qui, selon l'interprétation *midraschique*, signifie le Caché, l'Ennemi invisible, de la racine *Tsephan*, cacher. (*Note du trad.*)

— *Sept autres esprits*, c'est-à-dire sept fois plus de moyens. En d'autres termes : Alors l'esprit du mal redouble d'efforts, de ruse et de violence pour triompher de votre résistance, et il en triomphe ; car plus vous êtes grand, plus vous êtes vulnérable. Et alors votre fin sera pire que n'a été votre commencement.

Eh bien ! *il en sera de même de cette race*, et dès-lors il est inutile que je lui fasse des miracles. Dieu seul peut en faire d'assez puissants pour vous ramener à lui, comme il a su le faire pour le prophète Jonas.

Cette théorie, que le démon peut toujours triompher de l'homme, à moins d'une assistance spéciale d'en haut, ne devait être neuve ni pour Jésus ni pour ses auditeurs. On lit dans le Talmud (Tr. Soukkah, *l. c.*) : « Abbaïé entendit un homme qui disait à une femme : Demain matin, de bonne heure, nous nous mettrons en route. Abbaïé se dit : Je veux les sauver des tentations illicites ; et il les suivit à distance l'espace de trois milles. Au moment de se séparer pour prendre chacun une route différente, Abbaïé les entendit s'écrier : « Quel dommage que nous n'allions pas tous deux au même endroit ! la société eût été si agréable ! » Et Abbaïé de dire : Ce n'est pas moi qui eusse résisté à la tentation (à la tentation d'être seul avec une femme et de la respecter). Et plein de douleur, mécontent de lui-même, il s'appuyait contre le battant d'une porte, quand vint un vieillard qui lui dit : Plus l'homme est grand, plus ses passions sont grandes ! »

46 Et comme Jésus parlait encore au peuple, sa mère et ses frères, qui étaient dehors, demandèrent à lui parler.

47 Et quelqu'un lui dit : Voilà, ta mère et tes frères sont là dehors, qui demandent à te parler.

48 Mais il répondit à celui qui lui avait dit cela : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?

49 Et étendant sa main sur ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères.

50 Car quiconque fera la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est celui-là qui est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

— L'obéissance à la volonté de Dieu, la pratique de ses com-

mandements, c'est là le grand point, comme Jésus l'a déjà dit (VII, 21), et comme il le dira encore (XIX, 17).

CHAPITRE XIII.

1 Ce même jour, Jésus, étant sorti de la maison, s'assit au bord de la mer.

2 Et une grande foule de peuple s'assembla vers lui, en sorte qu'il monta dans une barque. Il s'y assit, et toute la multitude se tenait sur le rivage.

3 Et il leur dit plusieurs choses par des similitudes, et il leur parla ainsi : Un semeur sortit pour semer.

4 Et comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin ; et les oiseaux vinrent et la mangèrent toute.

5 L'autre partie tomba sur des endroits pierreux, où elle n'avait que peu de terre ; et elle leva aussitôt, parce qu'elle n'entrait pas profondément dans la terre.

6 Mais le soleil étant levé, elle fut brûlée ; et parce qu'elle n'avait point de racine, elle sécha.

7 L'autre partie tomba parmi des épines, et les épines crûrent et l'étouffèrent.

8 Et l'autre partie tomba dans une bonne terre, et rapporta du fruit : un grain en rapporta cent, un autre soixante, et un autre trente.

9 Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende.

10 Alors les disciples, s'étant approchés, lui dirent : Pourquoi leur parles-tu par des similitudes ?

11 Il répondit, et leur dit : Parce qu'il vous est donné de connaître les mystères du royaume des cieux, mais cela ne leur est point donné.

12 Car on donnera à celui qui a déjà, et il aura encore davantage ; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

13 C'est à cause de cela que je leur parle en similitudes, parce qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent point et ne comprennent point.

— *On donnera à celui qui a déjà, etc.* « Dieu ne donne sa sagesse qu'à ceux qui ont déjà un cœur sage ; c'est ainsi que nous lisons (Daniel, II, 21) : Il donne la sagesse aux sages et l'intelligence à ceux qui sont intelligents (¹). » (Talm., tr. Berachoth, 55 *a*.)

On lui ôtera même... Je traduis ceci comme une exclamation : « Celui qui n'a pas d'intelligence, on lui ôterait même le peu qu'il en a ! Je n'en veux rien faire, et *c'est à cause de cela que je leur parle en similitudes*, — afin d'aider à leur intelligence obtuse. »

14 Ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Esaïe, qui dit : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point ; vous verrez de vos yeux, et vous n'apercevrez point.

15 Car le cœur de ce peuple est appesanti ; ils ont ouï dur de leurs oreilles, ils ont fermé les yeux, afin qu'ils n'aperçoivent pas de leurs yeux, et qu'ils n'entendent pas de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent pas du cœur, et qu'ils ne se convertissent pas, et que je ne les guérisse pas.

— La citation de ces deux versets est tirée d'Isaïe, chapitre VI, versets 9 et 10.

16 Mais pour vous, vous êtes heureux d'avoir des yeux qui voient et des oreilles qui entendent.

17 Car je vous dis en vérité que plusieurs prophètes et plusieurs justes ont désiré de voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu ; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

---

(1) Interprétation *midraschique*, qu'on applique également à cet autre passage (Exod., XXXI, 6) : « Et dans le cœur de tout homme sage j'ai mis de la sagesse. »

18 Vous donc, écoutez ce que signifie la similitude du semeur :

19 Lorsqu'un homme entend la parole du royaume de Dieu, et qu'il ne la comprend point, le malin vient, et ravit ce qui est semé dans le cœur : c'est celui qui a reçu la semence le long du chemin.

20 Et celui qui a reçu la semence dans les endroits pierreux, c'est celui qui entend la parole, et qui la reçoit d'abord avec joie ;

21 Mais il n'a point de racine en lui-même : c'est pourquoi il n'est que pour un temps ; et lorsque l'affliction ou la persécution survient à cause de la parole, il se scandalise aussitôt.

22 Et celui qui a reçu la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole ; mais les soucis de ce monde et la séduction des richesses étouffent la parole, et elle devient infructueuse.

23 Mais celui qui a reçu la semence dans une bonne terre, c'est celui qui entend la parole, et qui la comprend, et qui porte du fruit ; en sorte qu'un grain en produit cent, un autre soixante, et un autre trente.

— « Il y a, dit le Talmud (Tr. Aboth, ch. V, § 13), quatre espèces d'étudiants : les uns apprennent vite et oublient de même, ceux-là perdent plus qu'ils ne gagnent ; les autres apprennent lentement et oublient difficilement, ceux-là gagnent plus qu'ils ne perdent ; d'autres apprennent vite et oublient difficilement, ceux-là sont les meilleurs ; d'autres, enfin, sont lents à concevoir et prompts à oublier, ceux-là sont les plus mal partagés. » — Jésus, voyant le nombre de ses auditeurs s'accroître dans une grande proportion, et connaissant l'inégalité des intelligences humaines, leur dit sous forme de parabole : Je sais que chacun comprendra mes paroles ou en profitera suivant son degré d'intelligence. Donc, si vous oubliez ou si vous interprétez mal mon enseignement, ce n'est pas moi qui serai responsable de votre oubli ou de votre erreur ; car, sachez-le, il y a quatre catégories d'auditeurs : 1° Celui qui « entend la parole et ne la comprend pas ; l'esprit du mal vient ravir ce qui avait été

semé dans son cœur; il a « reçu sa semence le long du chemin » (v. 19); il a mal appris et vite oublié, c'est le *mal partagé* dont parle le Talmud. 2° Celui qui « reçoit d'abord la parole avec joie » (v. 20), mais qui, « n'ayant point de racines en lui-même, ne sait la garder que pour un temps » (v. 21); c'est celui qui apprend vite et oublie de même, et qui, selon l'expression du Talmud, perd ainsi plus qu'il ne gagne. 3° Celui « qui reçoit la semence » divine dans un terrain propice, mais envahi « par les ronces » et les mauvaises herbes, par les « soucis du monde, » qui étouffent souvent les meilleures dispositions (v. 22); celui-là est de ceux qui oublient difficilement, mais qui apprennent de même, et s'il gagne plus qu'il ne perd, toujours est-il qu'il perd, et que la bonne semence a peine à fructifier dans son cœur. 4° Enfin, celui « qui écoute la parole, la comprend et en profite, » appartient à la catégorie de ceux qui apprennent vite, qui oublient difficilement, et que le Talmud honore du nom de « sages » par excellence.

Ainsi, l'efficacité des enseignements dépend moins de celui qui les donne que de ceux qui les reçoivent; et telle est la pensée de Jésus, qui entend par là dégager sa responsabilité.

24 Jésus leur proposa une autre similitude, en disant: Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé de bonne semence en son champ.

25 Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, qui sema de l'ivraie parmi le blé, et s'en alla.

— Le blé et l'ivraie ne forment pas, selon le Talmud (Tr. Kilayim, mischna première), un de ces *mélanges*, de ces semis hétérogènes défendus par la loi de Moïse (Lév., XIX, 19), attendu qu'ils sont de même famille, et qu'il serait permis, par conséquent, de les semer sur un même point. Jésus veut préserver le peuple des piéges de ces faux docteurs dont l'extérieur est respectable, mais dont le cœur est mauvais; hommes d'autant plus dangereux qu'ils ont tous les dehors de la vertu et de la piété, comme l'ivraie, pour des yeux superficiels, ressemble au pur froment.

26 Et après que la semence eut poussé, et qu'elle eut produit du fruit, l'ivraie parut aussi.

— Comme nous venons de le dire, l'ivraie, au premier coup d'œil, ne se distingue pas du bon grain, non plus que le méchant

de l'homme de bien. Mais tous deux on les reconnaitra plus tard, l'une à ses fruits, l'autre aux résultats de ses doctrines ; car on juge l'arbre par son fruit, ainsi qu'il a été dit plus haut (XII, 33).

27 Alors les serviteurs du père de famille lui vinrent dire : Seigneur, n'as-tu pas semé de bonne semence dans ton champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?

28 Et il leur dit : C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui répondirent : Veux-tu donc que nous allions la cueillir ?

29 Et il leur dit : Non, de peur qu'il n'arrive qu'en cueillant l'ivraie vous n'arrachiez le froment en même temps.

30 Laissez-les croître tous deux ensemble jusqu'à la moisson ; et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Cueillez premièrement l'ivraie, et liez-la en faisceaux pour la brûler ; mais assemblez le froment dans mon grenier.

31 Il leur proposa une autre similitude, et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde que quelqu'un prend et sème dans son champ.

32 Ce grain est la plus petite de toutes les semences ; mais quand il est crû, il est plus grand que les autres légumes, et il devient un arbre, tellement que les oiseaux du ciel y viennent, et font leurs nids dans ses branches.

33 Il leur dit une autre similitude : Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.

— Pour développer le sens de ces deux paraboles, je citerai deux passages du Talmud. On lit dans le traité Sabbath (88 *b*) : « Les paroles de la loi donnent la vie ou la mort : la vie à ceux qui l'étudient de la main droite (c'est-à-dire avec énergie, avec intelligence et profit) ; la mort à ceux qui l'apprennent de la main gauche (c'est-à-dire mollement, superficiellement et sans en tirer

des leçons utiles). » Le même talmudiste dit ailleurs à ses disciples (Tr. Yôma, 72 *b*) : « Je vous en conjure, ne vous exposez pas à mériter un double enfer ! » C'est-à-dire (comme explique Raschi) à étudier la loi sans la mettre en pratique ; car, sans cette pratique, vous encourrez les peines de l'enfer, et vous aurez, par-dessus le marché, l'enfer ici-bas, puisqu'en vous consumant dans l'étude vous vous sevrez de toutes les jouissances de ce monde.

Par ce qui précède, nous pouvons saisir la pensée de Jésus. Il avait recommandé à ses disciples : 1° de ne pas se méprendre sur le fond de sa doctrine ; 2° de faire choix, pour l'étude ultérieure, d'un guide loyal et pieux. Et maintenant il leur dit : Si vous étudiez la loi pour la pratiquer, si vous l'étudiez « de la main droite, » pour parler comme le Talmud, alors vous serez comme le grain de sénevé qui, tout petit à sa naissance, devient peu à peu un arbre énorme ; mais si vous travaillez de la mauvaise manière, « de la main gauche, » — la théorie sans la pratique, — vous ressemblerez alors à ce morceau de levain qui, introduit dans la pâte, la travaille sans relâche, tellement qu'à la fin elle fermente tout entière. Et non-seulement l'étude de la loi ne vous aura pas rendus meilleurs, mais elle vous aura valu l'enfer dans ce monde et dans l'autre.

34 Jésus dit toutes ces choses au peuple en similitudes, et il ne leur parlait point sans similitudes ;

35 De sorte que ce qui avait été dit par le prophète fut accompli : J'ouvrirai ma bouche en similitudes ; j'annoncerai les choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

— *Par le prophète*, c'est-à-dire par le psalmiste (Ps. LXXVIII, 2). Voy. mes observations ci-dessus, ch. II, v. 23.

36 Alors Jésus, ayant renvoyé le peuple, s'en alla à la maison ; et ses disciples, étant venus vers lui, lui dirent : Explique-nous la similitude de l'ivraie du champ.

37 Il leur répondit et leur dit : Celui qui sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme.

— *C'est le fils de l'homme*, c'est moi, qui vous enseigne la morale la plus pure, franche de tout mélange adultère.

38 Le champ, c'est le monde; la bonne semence, ce sont les enfants du royaume ; l'ivraie, ce sont les enfants du malin...

— *Les enfants* (litt. *les fils*) *du royaume* : expression analogue à celle de « fils de Dieu », dont nous avons déjà expliqué le véritable sens.

L'ivraie : ceux qui se confieraient en des maîtres indignes, affichant des vertus qu'ils n'ont pas, et ne pouvant ainsi enseigner que l'hypocrisie, ceux-là ressemblent à l'ivraie qui a les apparences du blé, comme nous l'avons vu, mais qui en diffère essentiellement par ses produits.

39 L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; et les moissonneurs sont les anges.

— *Le diable*, c'est-à-dire les faux apôtres, prêchant en mon nom, à qui voudra les entendre, des doctrines et des principes qui ne furent jamais les miens.

40 Comme donc on amasse l'ivraie, et qu'on la brûle dans le feu, il en sera de même à la fin du monde.

41 Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ôteront de son royaume tous les scandales et ceux qui font l'iniquité.

— Sens : Il viendra un temps où la doctrine de l'unité de Dieu, enseignée par moi et propagée par mes disciples, deviendra la doctrine universelle. Alors disparaîtront du monde ces funestes erreurs qui en sont le scandale (litt. la pierre d'achoppement), et leurs apôtres seront confondus.

42 Et ils les jetteront dans la fournaise ardente : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

43 Alors les justes luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende.

44 Le royaume des cieux est encore semblable à un

trésor caché dans un champ, qu'un homme a trouvé et qu'il cache; et de la joie qu'il en a, il s'en va, et vend tout ce qu'il a, et achète ce champ-là.

— *Un trésor caché dans un champ.* « Que toutes tes actions soient faites en vue de la Divinité », dit le Talmud (Tr. Aboth, ch. II, § 11). Dans toute action humaine, il y a deux parts à faire : celle du bien et celle du mal, la modération et l'excès, le but utile et le but vicieux. Prenons pour exemple le manger et le boire. Celui qui, dans ces jouissances corporelles, ne recherche que la jouissance, et, par suite, s'y livre sans mesure, celui-là fait mal : ce n'est plus un homme, il se ravale au niveau de la brute. Mais celui qui n'y voit qu'un moyen de conserver sa santé, cette santé si nécessaire au but que Dieu nous assigne à tous ici-bas, celui-là fait bien, celui-là est l'homme religieux dont la conduite est louée par nos sages. De même pour les occupations professionnelles : ne se proposer d'autre but que d'amasser de l'argent pour en amasser ou pour satisfaire ses passions, c'est chose mauvaise ; mais si vous n'avez d'autre ambition que d'acquérir une honnête aisance, qui vous permette de suffire par vous-même à vos besoins physiques et moraux, de faire face à l'entretien de votre famille, à l'éducation de vos enfants, aux nobles devoirs de la charité, vous aurez réellement, selon le vœu du Talmud, « travaillé en vue de la Divinité ». Dans ces conditions, le sommeil lui-même est méritoire : vous ne le goûtez que comme un délassement nécessaire, dans la pensée de réparer vos forces et de vous livrer le lendemain avec une ardeur nouvelle à l'accomplissement de vos devoirs. C'est ainsi que toutes nos actions et jusqu'à nos heures inactives peuvent et doivent être un hommage à la Divinité, selon la juste parole de nos docteurs.

Or, que veut dire Jésus? que celui qui aspire à Dieu est seul dans la bonne voie, et que cette voie est semblable à un trésor caché dans un champ. Ce champ, c'est le monde (comme l'a dit le v. 38) ; et ce trésor, qui nous ouvre l'accès de la vie future, s'appelle Obéissance à la loi divine, Pratique des œuvres, Justice, Charité, Miséricorde. N'est-ce pas encore là ce que disent nos sages ? (Tr. Aboth, ch. IV, § 21.) « Ce bas monde est l'antichambre de la vie future ; prépare-toi dans l'antichambre, si tu veux mériter d'être reçu dans le salon. »

Et pour entrer dans ce salon de la béatitude céleste, il n'est

pas nécessaire, selon le judaïsme, de renoncer aux intérêts humains, aux jouissances de la terre, et de s'astreindre à une abnégation impossible. Ces intérêts ont leur prix, ces jouissances sont légitimes, et, loin de vous ravir la félicité future, elles vous y conduiront sûrement, si vous en modérez l'usage par la raison, si vous en sanctifiez l'usage par la pensée de Dieu. En ce sens, la terre, qui recèle le trésor en question, est donc elle-même un trésor, et vous devez l'aimer, et vous devez vous empresser « d'acheter ce champ-là », comme l'homme de la parabole de Jésus.

45 Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles,

46 Et qui, ayant trouvé une perle de grand prix, s'en va et vend tout ce qu'il a, et l'achète.

— Celui-là ne veut que la *perle*, il fait bon marché de tout le reste ; c'est-à-dire qu'il renonce à toutes les joies, à toutes les affections de la terre pour se consacrer exclusivement à la pratique de la Loi et des bonnes œuvres. — C'est la doctrine de Jean-Baptiste, qui prêche l'austérité et les mortifications ; c'est la doctrine de l'ascétisme, ce n'est pas la nôtre.

47 Le royaume des cieux est encore semblable à un filet qui, étant jeté dans la mer, ramasse toutes sortes de choses.

— Le filet prend tout ce qui lui vient, le bon et le mauvais, le poisson de choix comme le fretin. Tel est le méchant, ou plutôt l'homme sans conscience : au lieu de s'attacher exclusivement au bien, il fait le bien ou le mal selon l'occurrence, selon la passion ou l'intérêt du moment. Il recevra la récompense du bien qu'il a pu faire, comme aussi la punition du mal dont il n'a pas su s'abstenir.

48 Quand il est rempli, les pêcheurs le tirent sur le rivage; et, s'étant assis, ils mettent ce qu'il y a de bon à part dans leurs vaisseaux, et ils jettent ce qui ne vaut rien.

49 Il en sera de même à la fin du monde : les anges viendront, et sépareront les méchants du milieu des justes ;

50 Et ils jetteront les méchants dans la fournaise ardente : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

51 Et Jésus dit à ses disciples : Avez-vous compris toutes ces choses ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur !

52 Et il leur dit : C'est pour cela que tout docteur qui est bien instruit dans ce qui regarde le royaume des cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses vieilles.

— *Tout docteur* (1), etc. Sens : Conservez donc avec soin mes enseignements, notez-les tous dans votre mémoire et au besoin sur vos tablettes, afin de n'en perdre aucun ; semblables à un père de famille qui inscrit avec soin tous ses comptes, sûr de retrouver, de la sorte, les plus anciens aussi aisément que les plus récents.

53 Et il arriva que quand Jésus eut achevé ces similitudes, il se retira de ce lieu-là.

54 Et étant venu en sa patrie, il les enseignait dans leur synagogue ; de sorte qu'ils étaient étonnés, et qu'ils disaient : D'où viennent à cet homme cette sagesse et ces miracles ?

55 N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? et ses frères, Jacques, Josès, Simon et Jude ?

— Voir notre commentaire sur le chap. 1er, v. 25 (page 157).

56 Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ?

57 De sorte qu'ils se scandalisaient de lui. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est méprisé que dans son pays et dans sa maison.

— Ainsi que je l'ai rapporté ci-dessus, un concile tenu à Jérusalem, en 338, décida que Jésus n'était pas Dieu, mais simple-

(1) Littéralement, tout *scribe* ou *écrivain*.

ment *prophète*, comme il se qualifie lui-même ici. Il est probable que le présent verset a servi de base à la décision dont il s'agit.

58 Et il ne fit là que peu de miracles, à cause de leur incrédulité.

CHAPITRE XIV.

1 En ce temps-là, Hérode le tétrarque entendit ce qu'on publiait de Jésus...

— *Hérode*. Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand, et alors tétrarque de Galilée. Sous la domination romaine, la Palestine avait été divisée en quatre provinces ou tétrarchies; l'une d'elles était la Judée, où nous trouverons plus tard Ponce-Pilate comme tétrarque ou gouverneur.

2 Et il dit à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste ; il est ressuscité des morts, et c'est pour cela qu'il se fait des miracles par lui.

3 Car Hérode avait fait prendre Jean, et l'avait fait lier et mettre en prison, au sujet d'Hérodias, femme de Philippe, son frère;

4 Parce que Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme.

5 Et il aurait bien voulu le faire mourir; mais il craignait le peuple, parce qu'on regardait Jean comme un prophète.

— L'historien Josèphe (*Antiquités juives*, liv. XVIII, ch. VII) rapporte également l'amour d'Hérode pour sa belle-sœur et leur mariage illégal; mais il attribue à une autre cause l'incarcération de Jean-Baptiste, tout en la plaçant à la suite de cet événement.

6 Or, comme on célébrait le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodias dansa au milieu de l'assemblée et plut a Hérode ;

7 De sorte qu'il lui promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderait.

8 Elle donc, étant poussée par sa mère, lui dit : Donne-moi ici, dans un plat, la tête de Jean-Baptiste.

9 Et le roi en fut fâché ; mais à cause du serment qu'il avait fait, et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât.

10 Et il envoya couper la tête à Jean dans la prison.

11 Et on apporta sa tête dans un plat, et on la donna à la fille, et elle la présenta à sa mère.

12 Puis ses disciples vinrent, et emportèrent son corps et l'ensevelirent; et ils vinrent l'annoncer à Jésus.

13 Et Jésus, ayant appris ce qu'Hérode disait de lui, se retira de là dans une barque, en un lleu écarté, à part. Et quand le peuple le sut, il sortit des villes et le suivit à pied.

14 Et Jésus, étant sorti de la barque, vit une grande multitude ; et il fut ému de compassion envers eux, et guérit leurs malades.

— Les *malades* d'esprit, et cela en leur inculquant la croyance au vrai Dieu.

15 Et comme il se faisait tard, ses disciples vinrent à lui et lui dirent : Ce lieu est désert, et l'heure est déjà passée ; renvoie ce peuple, afin qu'ils aillent dans les bourgades et qu'ils y achètent des vivres.

16 Mais Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent; donnez-leur vous-mêmes à manger.

17 Et ils lui dirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons.

18 Et il leur dit : Apportez-les-moi ici.

19 Et après avoir commandé que le peuple s'assît sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il rendit grâces ; et ayant

rompu les pains, il les donna aux disciples, et les disciples les donnèrent au peuple.

— *Il rendit grâces* (litt. il bénit), c'est-à-dire qu'il prononça la bénédiction usitée chez les Israélites avant le repas, bénédiction qui consiste dans la formule suivante : « Sois loué, Eternel, notre Dieu, roi de l'univers, qui fais sortir le pain de la terre. » Voir le commentaire du docteur Biesenthal sur Luc, ch. IX, v. 16, passage où nous aurons occasion de revenir sur ce point.

Ayant rompu les pains, conformément à la prescription talmudique (Tr. Berach., 39 *b*) : « On prononce d'abord la bénédiction, ensuite on rompt le pain. »

20 Tous en mangèrent et furent rassasiés, et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent.

21 Et ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

22 Aussitôt après, Jésus obligea ses disciples d'entrer dans la barque, et de passer avant lui de l'autre côté, pendant qu'il renverrait le peuple.

23 Et après qu'il l'eut renvoyé, il monta sur une montagne pour être à part afin de prier ; et la nuit étant venue, il était là seul.

24 Cependant la barque était déjà au milieu de la mer, battue des flots ; car le vent était contraire.

25 Et à la quatrième veille de la nuit, Jésus alla vers eux, marchant sur la mer.

— *A la quatrième veille*, c'est-à-dire à la dernière ; car, d'après une opinion talmudique (Tr. Berach., 3 *b*) : « La nuit est divisée en quatre veilles (1) », — entre lesquelles, ajoute Raschi, se répartit aussi le service de la Cour céleste ou des anges, qui se relaient pour chanter les louanges de Dieu.

26 Et ses disciples, le voyant marcher sur la mer, fu-

(1) Cette division existait aussi chez les Romains. (*Note du trad.*)

rent troublés, et ils dirent : C'est un fantôme ! Et de la frayeur qu'ils eurent, ils s'écrièrent.

27 Mais aussitôt Jésus leur parla et leur dit : Rassurez-vous ; c'est moi, n'ayez point de peur.

28 Et Pierre, répondant, lui dit : Seigneur ! si c'est toi, ordonne que j'aille vers toi en marchant sur les eaux.

29 Jésus lui dit : Viens. Et Pierre, étant descendu de la barque, marcha sur les eaux pour aller à Jésus.

30 Mais voyant que le vent était fort, il eut peur ; et comme il commençait à enfoncer, il s'écria et dit : Seigneur ! sauve-moi.

31 Et aussitôt Jésus étendit la main, et le prit, lui disant : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?

32 Et quand ils furent entrés dans la barque, le vent cessa.

— J'ai eu occasion de citer un fait analogue, raconté par le Talmud. V. ci-dessus, p. 232.

33 Alors ceux qui étaient dans la barque vinrent et l'adorèrent, disant : Tu es véritablement le Fils de Dieu.

— Je me suis suffisamment, et à plusieurs reprises, expliqué sur le sens qu'il faut attacher à cette qualification : *fils de Dieu*.

34 Et ayant passé le lac, ils vinrent dans le pays de Génézareth.

35 Et quand les gens de ce lieu-là l'eurent reconnu, ils envoyèrent par toute la contrée d'alentour, et ils lui présentèrent tous les malades.

36 Et ils le priaient qu'ils pussent seulement toucher le bord de son habit ; et tous ceux qui le touchèrent furent guéris.

— Sur ce *bord* ou ce *pan* de l'habit israélite et sur sa haute signification, voir mes observations précédentes, p. 240.

CHAPITRE XV.

1 Alors des scribes et des Pharisiens vinrent de Jérusalem à Jésus, et lui dirent:

2 Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens? car ils ne se lavent point les mains lorsqu'ils prennent leurs repas.

— *La tradition des anciens*: « Se laver les mains avant de manger des choses profanes (*profanes* par opposition aux choses saintes, réservées aux prêtres), est aussi un devoir légal; car c'en est un pour l'Israélite que d'obéir aux enseignements des docteurs [1] » (Talm., tr. Houllin, 106 *b*).

3 Mais il leur répondit: Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu par votre tradition?

4 Car Dieu a donné ce commandement: Honore ton père et ta mère; et: Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

5 Mais vous, vous dites: Celui qui aura dit à son père ou à sa mère: Tout ce dont je pourrais t'assister est un don consacré à Dieu, n'est pas coupable, quoiqu'il n'honore pas son père ou sa mère.

6 Et ainsi vous avez anéanti le commandement de Dieu par votre tradition.

7 Hypocrites! Esaïe a bien prophétisé de vous lorsqu'il a dit:

8 Ce peuple s'approche de moi de sa bouche et m'honore de ses lèvres: mais leur cœur est bien éloigné de moi.

9 Mais ils m'honorent en vain, en enseignant des

---

(1) En observant une prescription purement rabbinique, on obéit indirectement à une loi mosaïque, celle qui nous ordonne d'obéir aux autorités constituées (Deut. XVII, 8—13). (*Note du trad.*)

doctrines qui ne sont que des commandements d'hommes.

10 Et ayant appelé le peuple, il leur dit : Ecoutez, et comprenez ceci :

11 Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme : mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme.

12 Alors ses disciples, s'approchant, lui dirent : N'as-tu pas remarqué que les Pharisiens ont été scandalisés quand ils ont ouï ce discours?

— *Quand ils ont ouï* que tu disais : « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme », ils ont cru que tu permettais de manger les aliments impurs défendus par la loi de Moïse.

13 Mais il leur répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée, sera déracinée.

— Je respecte et je veux qu'on respecte, non-seulement les prescriptions mosaïques, mais celles même des docteurs, lorsqu'elles s'appuient sur quelque texte ou qu'elles dérivent indirectement d'une loi divine. Or, de l'ablution des mains avant le repas, il n'est question nulle part dans la Bible ; c'est donc une cérémonie sans importance réelle... C'est en ce sens qu'il faut interpréter la pensée de Jésus : « Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée, sera déracinée. »

14 Laissez-les ; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles : que si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse.

— « Lorsque le berger en veut à son troupeau, dit un proverbe cité par le Talmud (B. Kamma, 52 *a*), il crève les yeux au bélier conducteur » (à celui qu'en économie rurale on appelle le *clocheman* et que le reste du troupeau suit toujours de confiance). Or, si le clocheman est aveugle, il ne manquera pas de se perdre et de perdre avec lui tous les autres. Ainsi (explique Raschi dans son commentaire), lorsque Dieu est mécontent d'une communauté, il lui suscite des chefs indignes ou incapables, qui tôt ou tard la conduisent aux abîmes.

15 Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Explique-nous cette parabole.

16 Et Jésus dit : Vous aussi, êtes-vous encore sans intelligence ?

17 Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche, s'en va dans le ventre et est jeté aux lieux secrets ?

18 Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur ; c'est là ce qui souille l'homme.

— Talmud (Tr. Berach., 61 *a*) : « Le cœur conçoit la pensée, la langue l'articule, la bouche la traduit. »

19 Car c'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes.

20 Ce sont ces choses-là qui souillent l'homme ; mais de manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille point l'homme.

— *Manger sans s'être lavé les mains.* Jésus répète et précise à dessein ce qu'il a déjà dit, de peur qu'on ne se trompe sur sa pensée. Lorsqu'il a dit : « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, » on a pu croire qu'il faisait bon marché des prohibitions relatives aux viandes impures : à Dieu ne plaise ! Ce qui est indifférent, selon lui, ce n'est pas de manger d'une viande ou d'une autre, mais « de manger sans s'être lavé les mains ». Le sens manifeste de sa phrase était donc simplement : Ce qui entre dans la bouche (sans ablution préalable), si c'est une viande pure, reste pur et conséquemment ne souille pas l'âme. C'est ce que nous trouvons également dans le Talmud (*Ibid*, 19 *a*) : « Eléazar ben Hanoch négligeait la pratique de l'ablution des mains ». Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet dans notre commentaire sur l'évangile de Marc (ch. VII).

21 Et Jésus, partant de là, se retira aux quartiers de Tyr et de Sidon.

22 Et une femme cananéenne, qui venait de ces quartiers-là, s'écria, et lui dit : Seigneur, Fils de David !

aie pitié de moi! ma fille est misérablement tourmentée par le démon.

23 Mais il ne lui répondit rien. Sur quoi ses disciples, s'étant approchés, le prièrent, disant: Renvoie-la, car elle crie après nous.

24 Et il répondit: Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.

25 Et elle vint et se prosterna, en disant: Seigneur! aide-moi.

26 Et il répondit: Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens.

— Les *enfants*, ce sont les Israélites, appelés « enfants du Seigneur » (Deut., XIV, 1). Le *pain*, ici, c'est l'instruction, cette nourriture de l'intelligence, et c'est dans un sens analogue que Jésus, un peu plus loin (XVI, 6), appellera « levain » l'enseignement des Pharisiens. Ici donc, il apprend à cette femme que les miracles qu'il a faits n'ont qu'un seul objectif: les brebis égarées d'Israël, ces enfants de Dieu, et un seul but: les soustraire aux piéges d'une religion idolâtre et leur inculquer l'amour du seul et vrai Dieu.

27 Mais elle dit: Il est vrai, Seigneur! cependant les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

— En d'autres termes: Moi aussi je suis prête à croire au Dieu que tu annonces.

28 Alors Jésus, répondant, lui dit: O femme! ta foi est grande; qu'il te soit fait comme tu le désires. Et à cette heure même sa fille fut guérie.

— *Ta foi est grande.* Sens: Puisque tu crois au Dieu unique, c'est une grande et sainte croyance que celle-là, et elle mérite d'être récompensée.

29 Jésus, partant de là, vint près de la mer de Galilée; et étant monté sur une montagne, il s'y assit.

30 Alors une grande multitude de peuple vint à lui, ayant avec eux des boiteux, des aveugles, des muets,

des estropiés, et plusieurs autres, qu'ils mirent aux pieds de Jésus, et il les guérit ;

31 De sorte que le peuple était dans l'admiration, voyant que les muets parlaient, que les estropiés étaient guéris, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient ; et ils glorifiaient le Dieu d'Israël.

32 Alors Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai pitié de cette multitude ; car il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point, et ils n'ont rien à manger ; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que les forces ne leur manquent en chemin.

— Laisser partir un voyageur à jeun peut avoir, en effet, de graves conséquences. Le Talmud l'a bien compris, lorsqu'il nous enseigne (Tr. Synhédrin, 103 *b* -104 *a*) : « Que l'omission des devoirs d'hospitalité, fût-elle involontaire, est aussi blâmable que si elle eût eu lieu volontairement, à cause des malheurs qui peuvent s'ensuivre. Si Jonathan avait donné à David (lorsqu'il fuyait du palais de Saül) seulement deux miches de pain, la population de Nob n'eût pas été exterminée, Doëg l'Iduméen n'aurait pas eu occasion de dénoncer Achimélech, Saül et ses trois fils n'eussent pas péri d'une mort tragique. » Tout le monde connaît la jalousie du roi Saül contre David, l'amitié qui unissait ce dernier à Jonathan, lequel, en l'engageant à s'enfuir de la cour du roi son père, oublia de lui donner des provisions de route. C'est cet oubli que le Talmud juge avec tant de sévérité, parce qu'il fut la cause indirecte de tous les malheurs qu'il énumère. David, harassé de fatigue, s'était réfugié à Nob, ville sacerdotale, où Achimélech le sustenta de vivres, — crime impardonnable aux yeux d'un ennemi et qui amena la dénonciation de Doëg, l'assassinat de tous les habitants, la bataille décisive de David et de Saül, la mort violente de ce dernier et de ses fils (Voir I Sam., XXI, XXII, XXXI). Jésus se rappelait sans doute cette histoire, lorsqu'il ne voulut pas renvoyer à jeun toute cette multitude qui l'avait suivi.

33 Et ses disciples lui dirent : D'où pourrions-nous avoir, dans ce lieu désert, assez de pain pour rassasier une telle multitude ?

34 Et Jésus leur dit : Combien avez-vous de pains ?

Ils lui dirent : Nous en avons sept, et quelque peu de petits poissons.

35 Alors il commanda aux troupes de s'asseoir à terre.

36 Et ayant pris les sept pains et les poissons, et ayant rendu grâces, il les rompit et les donna à ses disciples, et les disciples les donnèrent au peuple.

— *Ayant rendu grâces, il les rompit.* Voir plus haut, sur le chapitre XIV, v. 19.

37 Et tous en mangèrent et furent rassasiés ; et on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui restèrent.

38 Or, ceux qui en avaient mangé étaient quatre mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

39 Alors Jésus, ayant renvoyé le peuple, entra dans une barque, et il vint au territoire de Magdala.

CHAPITRE XVI.

1 Alors des Pharisiens et des Sadducéens vinrent à lui, et ils lui demandèrent, en le tentant, qu'il leur fît voir quelque miracle du ciel.

— Un prodige supérieur à ceux qu'ils savaient faire eux-mêmes, ainsi que nous l'avons expliqué (p. 269-270).

2 Mais il leur répondit : Quand le soir est venu, vous dites : Il fera beau temps, car le ciel est rouge.

3 Et le matin vous dites : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rouge. Hypocrites ! vous savez bien discerner l'apparence du ciel, et vous ne pouvez pas discerner les signes des temps !

4 Cette race méchante et adultère demande un miracle ; mais on ne lui en accordera aucun autre que celui du prophète Jonas. Et les laissant, il s'en alla.

— *Du prophète Jonas*. Les miracles sont inutiles pour vous, car si, à mon ordre, le jour remplaçait la nuit, vous diriez : « C'est que le ciel s'est rasséréné » ; si, au contraire, je fais apparaître la nuit en plein midi, votre incrédulité dira : « Ce sont des nuages qui nous cachent le soleil. » Dieu seul peut donc opérer sur votre cœur un miracle pareil à celui qui convertit Jonas. — Voy. ci-dessus, ch. XII, v. 40.

5 Et ses disciples, qui étaient allés à l'autre bord, avaient oublié de prendre des pains.

6 Et Jésus leur dit : Gardez-vous avec soin du levain des Pharisiens et des Sadducéens.

7 Sur quoi ils pensaient en eux-mêmes, et disaient : C'est parce que nous n'avons point pris de pains.

8 Et Jésus, connaissant cela, leur dit : Gens de peu de foi, pourquoi pensez-vous ainsi en vous-mêmes sur ce que vous n'avez point pris de pains ?

9 N'avez-vous point encore d'intelligence, et ne vous souvenez-vous plus des cinq pains des cinq mille hommes, et combien vous en remportâtes de paniers ;

10 Ni des sept pains des quatre mille hommes, et combien vous en remportâtes de corbeilles ?

11 Comment ne comprenez-vous pas que je ne vous parlais pas du pain, lorsque je vous ai dit de vous garder du levain des Pharisiens et des Sadducéens ?

12 Alors ils comprirent que ce n'était pas du levain du pain, mais que c'était du levain de la doctrine des Pharisiens et des Sadducéens qu'il leur avait dit de se garder.

— *Des Pharisiens*, qui étudient la loi de Moïse, mais n'en propagent point la morale ; *des Sadducéens*, qui nient l'immortalité de l'âme.

13 Et Jésus, étant arrivé dans le territoire de Césarée de Philippe, demanda à ses disciples : Qui disent les hommes que je suis, moi le Fils de l'homme ?

14 Et ils lui répondirent : Les uns disent que tu es

Jean-Baptiste; les autres, Elie; et les autres, Jérémie où l'un des prophètes.

15 Il leur dit: Et vous, qui dites-vous que je suis?

16 Simon Pierre, prenant la parole, dit: Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.

— *Tu es le* CHRIST, c'est-à-dire le *Messie* (1). Or, voici ce que nous lisons dans le Talmud (Tr. Synhédrin, 94 *a*): « Dieu voulait d'abord faire du roi Ezéchias son *Messie*, mais il renonça à ce dessein. » Bien que les Talmuldistes soient des hommes éminents, les dépositaires et les interprètes de nos traditions religieuses, ce ne sont pas, après tout, des hommes inspirés. Qui donc leur a révélé ce dessein de Dieu?... On ne peut donc prendre cette assertion à la lettre, et il est clair que le Talmud veut seulement faire ressortir, par une figure énergique, le rare mérite du roi Ezéchias. Telle était sa vertu et sa piété, qu'il eût mérité d'être le Messie ou l'Elu de Dieu, si d'autres considérations (indiquées par le Talmud) n'eussent prévalu à l'encontre. C'est précisément la pensée de Simon Pierre: « Par tes rares vertus, tu es véritablement *Maschiach*, l'Elu du Seigneur, et tu mériterais d'être appelé non pas fils de l'homme, mais *fils de Dieu* », expression qui, nous l'avons dit plus d'une fois, s'applique toujours dans l'un et l'autre Testament aux justes par excellence.

17 Et Jésus lui répondit: Tu es heureux, Simon, fils de Jona; car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux.

18 Et moi, je te dis aussi que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

— *Je bâtirai mon église*. C'est toi qui en seras l'instituteur, qui lui inculqueras en mon nom la connaissance et l'amour du Dieu un, et grâce à ton enseignement, *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*; c'est-à-dire, les fidèles seront préservés du châtiment de la géhenne.

---

(1) Le grec *Christos*, traduction de l'hébreu MASCHIACH (messie), signifie littéralement l'Oint (du Seigneur), et par extension l'Elu. (*Note du trad.*)

19 Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.

— *Les clefs du royaume des cieux*. En d'autres termes : la route qui conduit au ciel et à la béatitude éternelle, la doctrine du monothéisme et ses conséquences, c'est moi qui te les enseignerai, et alors tous tes actes, toutes tes décisions seront avoués de Dieu : ce que tu auras déclaré permis ou défendu (1) le sera véritablement, et en conformité de la sagesse divine.

20 Alors il défendit à ses disciples de dire à personne que lui, Jésus, fût le Christ.

21 Dès lors Jésus commença à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, et qu'il y souffrît beaucoup de la part des sénateurs, et des principaux sacrificateurs, et des scribes, et qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour.

— *Le troisième jour* à compter de sa mort, et alors ils comprendront que la doctrine de l'immortalité de l'âme, enseignée par lui, est une vérité.

22 Alors Pierre, l'ayant pris à part, se mit à le reprendre et à lui dire: A Dieu ne plaise, Seigneur ! cela ne t'arrivera point.

23 Mais Jésus, se tournant, dit à Pierre : Retire-toi de moi, Satan ! tu m'es en scandale ; car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes.

24 Alors Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive.

— *Si quelqu'un veut venir après moi*, c'est-à-dire adopter ma

---

(1) *Lier* et *délier*, dans la langue du Talmud et de l'Evangile, sont synonymes de *défendre* et de *permettre*. Voir notre Pentateuque, vol. IV, p. 408, note 2. (*Note du trad.*)

doctrine, qu'il fasse le sacrifice de sa vie pour la plus grande gloire du Dieu un et unique.

25 Car quiconque voudra sauver sa vie, la perdra; et quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi, la trouvera.

— Comparez ch. X, v. 39, et lisez nos réflexions sur ce passage.

26 Car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme? Ou que donnerait l'homme en échange de son âme?

27 Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.

— Ici, Jésus ne proclame autre chose que la future récompense des justes. « Le fils de l'homme », c'est-à-dire l'homme en général, s'il a fait le bien, entrera dans la gloire de son Père céleste, jouira de l'ineffable contemplation des vertus divines. Il entrera dans cette gloire « avec ses anges », c'est-à-dire avec le bagage de ses bonnes œuvres, qui l'accompagnent jusqu'au ciel comme autant d'*anges* tutélaires, qui intercèdent pour lui devant la justice divine et lui obtiennent la rémunération qu'il a méritée. *Et alors il* (Dieu) *rendra à chacun selon ses œuvres*; car, chacun le sait, le salaire se mesure à l'effort, et plus l'homme aura fait de bien, plus largement il jouira de cette possession spirituelle dont nous avons parlé.

28 Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir en son règne.

— *Qu'ils n'aient vu le fils de l'homme, etc.* Dès ce bas monde ils reconnaîtront que l'âme de tout homme est immortelle, et que, loin de périr avec le corps, elle trouvera dans l'autre vie, si elle les a méritées, des félicités inénarrables. Ce sera là proprement, et dans la meilleure acception du mot, le « règne du fils de l'homme. »

CHAPITRE XVII.

1 Six jours après, Jésus prit Pierre, Jacques et Jean son frère, et les mena sur une haute montagne, à part.

2 Et il fut transfiguré en leur présence; son visage devint resplendissant comme le soleil, et ses habits devinrent éclatants comme la lumière.

— *Il fut transfiguré*, ainsi que l'explique la suite : son visage revêtit une expression nouvelle et radieuse.

3 En même temps Moïse et Elie apparurent, qui s'entretenaient avec lui.

— Nous trouvons dans le Talmud (Tr. Berachoth, 3 *a*) un pendant à cette apparition d'Elie : « Un jour, raconte Rabbi José, j'entrai dans une des ruines de Jérusalem pour y prier; et alors Elie apparut à l'entrée et y resta jusqu'à ce que j'eusse terminé ma prière. Après quoi il me dit: Salut, maître ! — Salut, répondis-je, maître vénéré ! — Puis il poursuivit:...... Quelle voix as-tu entendue dans ces ruines ? — J'ai entendu une voix céleste, plaintive comme le roucoulement d'une colombe, qui gémissait ainsi : « Hélas ! ce sont les crimes de mes enfants qui m'ont contraint de ruiner mon temple, de brûler mon sanctuaire et de les exiler eux-mêmes parmi les nations ! » — Eh bien ! reprit le prophète, trois fois le jour elle exhale la même plainte ; et chaque fois qu'Israël s'assemble dans ses synagogues et rend gloire à son Dieu, celui-ci secoue la tête et dit : « Heureux le Roi qu'on adorait ainsi dans son palais ! Pourquoi a-t-il dû bannir ses fils, et pourquoi les fils se sont-ils fait bannir de la table paternelle ! »

4 Alors Pierre, prenant la parole, dit à Jésus : Seigneur ! il est bon que nous demeurions ici; si tu veux, faisons-y trois tentes : une pour toi, une pour Moïse, et une pour Elie.

5 Comme il parlait encore, une nuée resplendissante les couvrit; et tout d'un coup une voix sortit de la nuée,

qui dit : C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le.

— Faites comme lui, croyez fermement au dogme de l'unité divine, propagez-le de toutes vos forces, et chacun de vous sera mon fils bien-aimé.—Lire attentivement nos réflexions sur le chapitre IV, v. 3.

6 Ce que les disciples ayant entendu, ils tombèrent le visage contre terre et furent saisis d'une très-grande crainte.

7 Mais Jésus, s'approchant, les toucha, et leur dit : Levez-vous, et n'ayez point de peur.

8 Alors, élevant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

9 Et comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur fit cette défense : Ne dites à personne ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts.

10 Et ses disciples l'interrogèrent, disant : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne premièrement?

— Conformément à la prédiction de Malachie (III, 23) : « Voici, je vous enverrai le prophète Elie, avant qu'arrive le grand et redoutable jour du Seigneur. »

11 Et Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Elie devait venir premièrement, et rétablir toutes choses.

— Sens : Quelle devait être la mission d'Elie ? D'inciter le monde à la pénitence. Il ne s'ensuit pas qu'Elie doive revenir en personne, mais qu'un homme viendra, chargé à son tour de l'apostolat d'Elie. Or, cet homme est venu, et cet homme est Jean-Baptiste.

12 Mais je vous dis qu'Elie est déjà venu, et ils ne l'ont point reconnu, mais ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu : c'est ainsi qu'ils feront aussi souffrir le Fils de l'homme.

13 Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.

14 Et lorsqu'ils furent venus vers le peuple, un homme vint à lui, qui se jeta à genoux devant lui,

15 Et lui dit : Seigneur ! aie pitié de mon fils, car il est lunatique, et fort tourmenté ; et il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau.

16 Et je l'ai présenté à tes disciples, mais ils n'ont pu le guérir.

17 Et Jésus, répondant, dit : O race incrédule et perverse ! jusqu'à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous supporterai-je ? Amenez-le moi ici.

18 Et Jésus reprit sévèrement le démon, qui sortit de cet enfant ; et dès cette heure-là l'enfant fut guéri.

19 Alors les disciples vinrent en particulier à Jésus, et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pu chasser ce démon ?

20 Et Jésus leur répondit : C'est à cause de votre incrédulité ; car je vous dis en vérité que, si vous aviez de la foi aussi gros qu'un grain de moutarde, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible.

21 Mais cette sorte de démons ne sort que par la prière et par le jeûne,

22 Et comme ils étaient dans la Galilée, Jésus leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes,

23 Et ils le feront mourir ; mais il ressuscitera le troisième jour. Et les disciples en furent fort attristés.

24 Et quand ils furent arrivés à Capernaüm, ceux qui recevaient les didrachmes s'adressèrent à Pierre, et lui dirent : Votre maître ne paie-t-il pas les didrachmes ?

25 Il dit : Oui. Et quand il fut entré dans la maison,

Jésus le prévint, et lui dit : Que t'en semble, Simon ? Les rois de la terre, de qui tirent-ils des tributs ou des impôts ? Est-ce de leurs enfants, ou des étrangers ?

26 Pierre dit : C'est des étrangers. Jésus lui répondit : Les enfants en sont donc exempts.

— Nous lisons de même dans le Talmud (B. Bathra, 8 *a*) : « Rab Nachman, fils de Rab Hisda, voulait soumettre les docteurs à un impôt. Rab Nachman bar Isaac lui dit : Tu contreviens au vœu de la Bible, car il est écrit (Esdras, VII, 24) : Nous vous faisons savoir que vous n'avez le droit d'imposer ni taille, ni tribut, ni d'autres charges sur aucun prêtre, lévite, ou autre desservant de la maison du Seigneur. »

Les enfants, etc. Cette expression prouve une fois de plus ce que j'ai avancé précédemment : que le nom d'*enfants* (mieux *fils*) est souvent appliqué, par le Nouveau Testament, aux docteurs de la loi.

27 Mais afin que nous ne les scandalisions point, va-t'en à la mer, jette l'hameçon, et tire le premier poisson qui se prendra ; et quand tu lui auras ouvert la bouche, tu trouveras un statère ; prends-le, et le leur donne pour moi et pour toi.

— *Tu trouveras un statère.* Il y a quelque chose d'analogue et de plus fort encore dans le Talmud de Jérusalem (Tr. Berach., ch. IX, hal. 3) : « R. Siméon ben Yohaï (l'auteur présumé du livre cabalistique *Zohar*) n'avait qu'à prononcer : « Plaine ! » plaine ! couvre-toi de pièces d'or ! » pour qu'aussitôt la plaine se couvrît de pièces d'or. »

CHAPITRE XVIII.

1 En cette même heure-là les disciples vinrent à Jésus, et lui dirent : Qui est le plus grand dans le royaume des cieux ?

— C'est-à-dire, quel est le moyen le plus sûr de gagner le ciel ?

2 Et Jésus, ayant fait venir un enfant, le mit au milieu d'eux,

3 Et dit : Je vous le dis en vérité, que si vous ne changez, et si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

4 C'est pourquoi quiconque s'humiliera soi-même, comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux.

— L'humilité, voilà, selon Jésus, le plus sûr moyen de gagner le ciel. Moïse avait un grand nombre de vertus, et pourtant son humilité seule est louée par l'Ecriture (Nombres, XII, 3). Mais comment peut-on atteindre à cette vertu si élevée et si précieuse ? Un tel degré de perfection exige de longs et persévérants efforts. C'est pourquoi Jésus recommande à ses disciples, dans le verset précédent, « de redevenir en quelque sorte petits enfants. » Qu'entend-il, au vrai, par cette expression ?

Pour toute réponse, je ne saurais mieux faire que de rapporter les excellentes paroles de R. Jonas le Pieux, dans son traité de la Pénitence.

Le prophète Ezéchiel (XVIII, 31) s'écrie : « Rejetez loin de vous tous vos méfaits, et faites-vous un cœur neuf, un esprit nouveau. Pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël ? » — ce que R. Jonas développe ainsi : « Celui qui a commis des péchés, qui s'en repent et veut revenir à Dieu, celui-là, pour entrer franchement dans les voies de la pénitence, que doit-il faire ? Il doit *dépouiller le vieil homme*, c'est-à-dire répudier son passé, faire abstraction de son individualité pervertie et se considérer comme un *enfant nouveau-né*, qui n'a ni vices ni vertus, qui débute dans le chemin de la vie et qui a devant lui toute une carrière de vertus et de piété à parcourir. De la sorte, il pourra faire une large, complète et efficace pénitence. Et qu'il ne dise pas : J'ai trop péché pour pouvoir me corriger, ou pour pouvoir compter sur la clémence divine. Non, la pénitence est toujours possible, la miséricorde de Dieu est infinie, et ses bras sont toujours ouverts au pécheur repentant. Aussi l'un des premiers actes de la pénitence est l'*immersion* dans une eau pure, symbole de la régénération de l'âme, de ce *cœur nouveau* et de ce *nouvel esprit* dont parle Ezéchiel. » Et c'est cela même qu'enseigne ici Jésus : Voulez-vous rentrer en grâce devant Dieu ? Redevenez enfants. Recommencez votre vie morale. Marchez, comme un enfant bien né, de progrès

en progrès. Croissez en vertus, en piété, en bonnes œuvres. Vous arriverez ainsi à être « les plus grands dans le royaume des cieux », c'est-à-dire que vous aurez trouvé le plus sûr moyen de posséder ce royaume.

5 Et quiconque reçoit un tel enfant à cause de mon nom, me reçoit.

— *A cause de mon nom*, pour l'amour des principes que je vous ai enseignés et auxquels il désire, lui aussi, conformer sa conduite.

Me reçoit, — c'est comme s'il me recevait moi-même. Cela ne rappelle-t-il pas la belle parole du Talmud ? « Quiconque enseigne à un enfant la loi divine est considéré, par l'Ecriture, comme s'il lui avait donné la vie. » (Tr. Synhéd., 19 *b*.)

6 Mais si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule d'âne, et qu'on le jetât au fond de la mer.

— *Scandalise un de ces petits*... en lui enseignant une doctrine autre que celle d'un Dieu unique, créateur et rémunérateur.

Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule. A peu près comme dit le Talmud (Tr. Synhédrin, 91 *b*): « Celui qui refuse la saine doctrine à un disciple, chacun le maudira, même le fœtus dans le sein de sa mère ! »

7 Malheur au monde à cause des scandales ! car il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive !

— *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive !* « Le mal, comme le bien, est imputé à celui qui en est la cause première. » (Talmud, tr. Sabbath, 32 *a*, et ailleurs.)

8 Que si ta main ou ton pied te fait tomber dans le péché, coupe-les, et jette-les loin de toi ; car il vaut mieux que tu entres boiteux ou manchot dans la vie, que d'avoir deux pieds ou deux mains, et d'être jeté dans le feu éternel.

— *Si ta main ou ton pied te fait tomber*... Ta main, en retenant

la charité que tu dois au pauvre ; ton pied, en te conduisant dans le chemin du vice ou de l'impiété.

9 Et si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le, et jette-le loin de toi ; car il vaut mieux que tu entres dans la vie, n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux, et d'être jeté dans la géhenne du feu.

— Comparez chap. V, v. 29 et 30. Voyez aussi notre commentaire sur le chapitre VII, 2 (p. 220), où l'on a vu que, par une sorte de *talion* de la Providence, Samson perdit la vue en expiation du péché où ses yeux l'avaient induit.

10 Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits ; car je vous dis que leurs anges voient sans cesse dans les cieux la face de mon Père qui est aux cieux.

11 Car le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu.

— *Le fils de l'homme*, c'est-à-dire *tout homme*, a pour mission ici-bas de sauver son prochain, de lui montrer le chemin de la vérité, et, par là, d'assurer son salut. Aussi Jésus insiste particulièrement sur la nécessité de donner l'instruction religieuse aux enfants et de leur inculquer la notion du Dieu un ; car ce qui a été inculqué dans la jeunesse ne s'oublie pas facilement dans l'âge mûr (Prov., XXII, 6) ; et le Talmud nous enseigne à son tour (B. Metsia, 85 *b*) : « Quiconque donne l'instruction religieuse au fils de son prochain gagne une place dans le ciel ; car il est dit (Jér., XV, 19) : Si tu me ramènes (des âmes), tu auras une place devant moi ; et quiconque enseigne la loi au fils d'un ignorant, la sentence divine fût-elle déjà prononcée, a le pouvoir de la faire révoquer, car il est écrit (*Ibid.*) : Si de l'abjection tu fais sortir la grandeur, tu seras comme ma propre bouche. »

12 Que vous en semble ? Si un homme a cent brebis et qu'il y en ait une égarée, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf pour s'en aller par les montagnes chercher celle qui s'est égarée ?

13 Et s'il arrive qu'il la trouve, je vous dis en vérité qu'il en a plus de joie que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées.

14 Ainsi la volonté de votre Père qui est aux cieux n'est pas qu'aucun de ces petits périsse.

15 Si ton frère a péché contre toi, va, et reprends-le entre toi et lui seul ; s'il t'écoute, tu auras gagné ton frère.

— *Entre toi et lui seul.* Nous lisons dans le Talmud (Tr. Arachin, 16 *b*) : « Il est écrit (Lévit., XIX, 17) : Tu dois résolument reprendre ton prochain. Serait-il permis, d'après cela, de le reprendre publiquement et de manière à le faire rougir ? Nullement, car la Loi ajoute aussitôt : Tu ne dois pas le faire d'une manière coupable. »

Tu auras gagné ton frère. Cette pensée remonte à Salomon : « Réprimande l'homme sensé, et il t'en aimera davantage. » (Prov., IX, 8.)

16 Mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi encore une ou deux personnes, afin que tout soit confirmé sur la parole de deux ou de trois témoins.

17 Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'Eglise; et s'il ne daigne pas écouter l'Eglise, regarde-le comme un païen et un péager.

18 Je vous dis en vérité que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

19 Je vous dis encore que, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander quelque chose, tout ce qu'ils demanderont leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux.

20 Car où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, j'y suis au milieu d'elles.

— C'est l'explication du verset précédent : Pourquoi deux personnes, unies dans une fervente prière, verront-elles leur prière exaucée de Dieu ? Parce que Dieu lui-même l'a assuré par l'organe de Moïse (Exod., XX, 24) : « En quelque lieu que je voie invoquer mon nom, je viendrai vers toi et te bénirai. » Ce même point de vue est celui du Talmud, où on lit (Tr. Berachoth, 6 *a*) : « Lorsque deux personnes s'occupent ensemble de l'étude de la

Loi, Dieu est présent au milieu d'elles, car il est écrit (Malachie, III, 16) : Quand ceux qui révèrent l'Eternel parlent *l'un* à *l'autre* (de sa loi), le Seigneur est attentif à leurs paroles. Et lors même qu'un homme seul s'occupe de la Loi, Dieu est encore avec lui, car il est écrit (Exode, *l. c.*) : Partout où je verrai invoquer mon nom, je viendrai vers *toi* et je *te* bénirai. »

21 Alors Pierre, s'étant approché, lui dit : Seigneur ! combien de fois pardonnerai-je à mon frère lorsqu'il m'aura offensé ? Sera-ce jusqu'à sept fois ?

22 Jésus lui répondit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.

23 C'est pourquoi ce qui arrive dans le royaume des cieux est comparé à ce que fit un roi qui voulut faire compte avec ses serviteurs.

24 Quand il eut commencé à compter, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents ;

25 Et parce qu'il n'avait pas de quoi payer, son maître commanda qu'il fût vendu, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, afin que la dette fût payée ;

26 Et ce serviteur, se jetant à terre, le suppliait, en lui disant : Seigneur, aie patience envers moi, et je te paierai tout.

27 Alors le maître de ce serviteur, ému de compassion, le laissa aller, et lui quitta la dette.

28 Mais ce serviteur, étant sorti, rencontra un de ses compagnons de service qui lui devait cent deniers, et l'ayant saisi, il l'étranglait, en lui disant : Paie-moi ce que tu me dois ;

29 Et son compagnon de service, se jetant à ses pieds, le suppliait, en lui disant : Aie patience envers moi, et je te paierai tout.

30 Mais il n'en voulut rien faire ; et s'en étant allé, il le fit mettre en prison, pour y être jusqu'à ce qu'il eût payé la dette.

31 Ses autres compagnons de service, voyant ce qui s'était passé, en furent fort indignés; et ils vinrent rapporter à leur maître tout ce qui était arrivé.

32 Alors son maître le fit venir, et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais quitté toute cette dette, parce que tu m'en avais prié.

33 Ne te fallait-il pas aussi avoir pitié de ton compagnon de service, comme j'avais eu pitié de toi ?

34 Et son maître, étant irrité, le livra aux sergents, jusqu'à ce qu'il lui eût payé tout ce qu'il lui devait.

35 C'est ainsi que vous fera mon Père céleste, si vous ne pardonnez pas, chacun de vous, de tout son cœur, à son frère ses fautes.

— Nous lisons dans le Talmud (Tr. Rosch Haschanah, 17 *a*): «Il est écrit (Michée, VII, 18) : Qui est comme toi, Seigneur, miséricordieux pour l'iniquité, indulgent pour l'offense !..... A qui Dieu pardonne-t-il l'iniquité ? A celui qui lui-même est indulgent pour les offenses d'autrui. Rab Houna, fils de Rab Josué, étant malade, Rab Pappa alla lui rendre visite, et, le jugeant à l'extrémité, ordonna de préparer les vêtements mortuaires. Cependant le malade se rétablit. Rab Pappa n'osait lever les yeux vers lui, mais Rab Houna lui dit : Oui, Dieu avait effectivement décrété ma mort, mais il a dit aux ministres de sa justice : Puisqu'il n'est pas rigoureux avec ses frères, ne le poursuivez pas lui-même avec rigueur. «

CHAPITRE XIX.

1 Quand Jésus eut achevé ces discours, il partit de Galilée, et s'en alla dans les quartiers de la Judée, au delà du Jourdain ;

2 Et beaucoup de peuple l'y suivit, et il guérit là leurs malades.

3 Des Pharisiens y vinrent aussi pour le tenter, et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque sujet que ce soit?

4 Et il leur répondit: N'avez-vous pas lu que celui qui créa l'homme, au commencement du monde, fit un homme et une femme;

5 Et qu'il est dit: C'est à cause de cela que l'homme quittera son père et sa mère, et qu'il s'attachera à sa femme; et les deux ne seront qu'une seule chair?

6 Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu a uni.

7 Ils lui dirent: Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de donner la lettre de divorce, et de répudier sa femme?

8 Il leur dit: C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais il n'en était pas ainsi au commencement.

9 Mais je vous dis, moi, que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, et en épousera une autre, commet un adultère; et celui qui épousera celle qui a été répudiée commet aussi un adultère.

— V. mon commentaire sur le ch. V, v. 32, où se trouve exposée la même doctrine, et où j'ai montré que les principes de Jésus ne diffèrent en rien de ceux de nos docteurs.

10 Ses disciples lui dirent: Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne convient pas de se marier.

— Sens: Si l'on ne peut divorcer qu'en cas d'adultère, mieux vaut encore ne pas prendre femme; car celle dont vous ferez votre compagne peut être une créature acariâtre ou entachée de tel vice qui vous rendrait la vie commune insupportable. De sorte que votre existence entière sera empoisonnée, sans autre remède que la mort.

11 Mais il leur dit: Tous ne sont pas capables de cela, mais ceux-là seulement à qui il a été donné.

— *Tous n'en sont pas capables*, c'est-à-dire : Je ne puis cependant, en thèse générale, autoriser le célibat, car c'est un grave péché que de négliger la loi du mariage... Ce point sera traité en son lieu. En attendant, rappelons ici la pensée analogue du Talmud (Tr. Yebamoth, 62 *b*) : « Celui qui renonce au mariage renonce à la joie, à la bénédiction et au bonheur. A la joie, car il est dit (Deut., XIV, 26) : Tu te *réjouiras* avec ta famille. A la bénédiction, car il est dit (Ezéch., XLIV, 30) : Pour faire reposer la *bénédiction* sur ta famille. Au bonheur, car il est dit (Gen., II, 18) : Il n'est pas *bon* que l'homme soit seul. »

12 Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le sein de leur mère ; il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes ; et il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre ceci le comprenne.

— En d'autres termes : Peu sont assez forts pour se passer du mariage, ou assez absorbés par l'étude religieuse pour avoir le droit de s'en dispenser. « Ben-Azzaï démontrait admirablement, par des textes, l'obligation religieuse du mariage. Ses collègues lui objectèrent : Tel prêche bien et agit de même ; tel autre agit bien, quoique inhabile à bien dire. Toi, Ben-Azzaï, tu parles d'or, mais tu ne pratiques pas ce que tu enseignes. — Qu'y puis-je, hélas ! l'étude de la loi accapare toute mon existence ; d'ailleurs, si je ne m'occupe pas de la propagation de l'espèce, assez d'autres s'en occupent sans moi, et le monde n'est pas près de finir. » (*Ibid.*, 63 *b*.) De ce passage, il résulte clairement que le mariage, en principe, est chose obligatoire. Du reste, comme je l'ai dit, j'aurai à revenir plus amplement sur ce point.

13 Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains et qu'il priât pour eux ; mais les disciples reprenaient ceux qui les présentaient.

14 Mais Jésus leur dit : Laissez ces petits enfants, et ne les empêchez point de venir à moi ; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

— « Rèsch Lakisch dit au nom de R. Juda le Patriarche : C'est l'haleine des jeunes disciples, c'est la pure atmosphère de l'école, qui fait subsister le monde. — Quoi ! dit Rab Pappa à Abbaïe,

et nous deux, n'y sommes-nous pour rien? — Ah! répondit l'autre, qu'est-ce que l'influence d'hommes sujets au péché, en comparaison de celle de l'innocence? » (Talmud, tr. Sabbath, 119 *b*.)

15 Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.

16 Et voici, quelqu'un s'approchant lui dit: Mon bon maître! que dois-je faire pour avoir la vie éternelle?

17 Il lui répondit: Pourquoi m'appelles-tu bon? Il n'y a qu'un seul bon: c'est Dieu. Que si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements.

— *Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu.* Oui, Dieu est toujours bon, infiniment bon, et « le mal ne saurait sortir de la bouche du Très-Haut » (Lament., III, 38). Quand donc il arrive malheur à l'homme, c'est toujours le résultat de ses propres fautes, et il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. C'est à ce point de vue que j'explique un verset difficile des Psaumes (LXXV, 9), qui doit se traduire ainsi: « Car le Seigneur tient en sa main une coupe pleine d'un vin généreux, liqueur extraite par lui-même; mais la lie (restée au fond du vase), ce sont les méchants qui la boivent. » En effet, le vin n'acquiert toutes ses qualités que lorsqu'il a déposé sa lie; mais il faut bien se garder alors de toucher à cette dernière. L'homme intelligent plongera le chalumeau en pleine liqueur et n'aspirera qu'un vin pur; mais l'insensé enfoncera son tube jusqu'au fond du tonneau, et, au lieu de bon vin, il n'aura que la lie. Cette lie, c'est le mal; il existe sans doute, mais l'homme est libre de n'y pas toucher; et quand ce sédiment amer arrive à ses lèvres, c'est la faute de sa sottise... c'est-à-dire de sa méchanceté!

18 Il lui dit: Quels commandements? Et Jésus lui répondit: Tu ne tueras point; tu ne commettras point d'adultère; tu ne déroberas point; tu ne diras point de faux témoignage...

— Voir le Décalogue: Exode, XX, 13-16.

19 Honore ton père et ta mère; et Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

— Voir *ibid.*, v. 12, et Lévit., ch. XIX, v. 19. A propos de ce dernier commandement, citons un passage du Talmud (Tr. Sab-

bath, 31 *a*) : « Un idolâtre vint un jour trouver Schammaï et lui dit : Je veux me convertir à votre loi, si tu peux me l'enseigner tout entière pendant que je me tiendrai debout sur un pied. Schammaï le rudoya et l'éconduisit. L'autre alla faire la même proposition à Hillel, qui lui dit : *Ne fais point à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fît à toi-même*, c'est là toute la Loi, le reste n'en est que le commentaire. » Hillel croyait que la Loi tout entière, y compris les devoirs envers Dieu, était renfermée dans ce verset : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » On a diversement expliqué son opinion. Mais, quoi qu'il en soit, pourquoi ne donne-t-il au païen que la paraphrase de ce verset, au lieu d'en citer simplement le texte même ? Si je ne me trompe, en voici la raison.

J'ai déjà parlé antérieurement de la divergence d'opinions qui régnait entre les Pharisiens et les Esséniens, secte à laquelle appartenait Jésus. Un de leurs principaux dissentiments, c'est qu'en toutes choses, hormis une seule (ci-dessus p. 190 et 191), les Pharisiens recommandaient la modération, le juste-milieu, tandis que les Esséniens exaltaient le devoir jusqu'à ses conséquences extrêmes. Nous en voyons, ici même, un exemple remarquable. La Loi nous ordonne d'aimer notre prochain « comme nous-mêmes. » Si vous prenez ce verset au pied de la lettre, voici ce qui peut arriver. « Vous êtes Israélite ? » me demandera un coreligionnaire. — Oui. — En ce cas, donnez-moi votre fortune, vous me la devez en vertu du précepte : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. — D'accord, lui répondrai-je, et je vous la donne ; mais à présent que j'en ai besoin à mon tour, rendez-la moi en vertu de ce même précepte. » Pris au pied de la lettre, ce verset annulerait donc toute œuvre de charité. Voilà pourquoi les Pharisiens, les docteurs du Talmud, disent à cet homme qui vient me demander ma fortune : « Si tu étais dans sa position et lui dans la tienne, lui donnerais-tu ta fortune entière ? — Assurément non ! — En ce cas, n'exige point d'autrui ce que tu ne ferais pas toi même. Toi, par charité, tu lui donnerais une partie de ta fortune ; tu n'as donc pas le droit de lui en demander davantage. » Voilà le juste-milieu des Pharisiens. Mais les Esséniens ne l'entendent pas ainsi, et ils nous disent : « Voulez-vous accomplir dans toute sa teneur le précepte de la charité ? Voulez-vous gagner les biens éternels de la vie future ? Abandonnez à votre prochain,

s'il les réclame, *tous* vos biens terrestres. » Et c'est précisément ainsi que nous allons voir Jésus répondre au jeune homme qui l'interroge.

20 Le jeune homme lui dit : J'ai observé toutes ces choses-là dès ma jeunesse ; que me manque-t-il encore ?

21 Jésus lui dit : Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; après cela, viens et suis-moi.

22 Mais quand le jeune homme eut entendu cette parole, il s'en alla tout triste ; car il possédait de grands biens.

23 Alors Jésus dit à ses disciples : Je vous dis en vérité qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux ;

24 Et je vous dis encore : Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

25 Ses disciples, ayant entendu cela, furent fort étonnés, et ils disaient : Qui peut donc être sauvé ?

26 Et Jésus, les regardant, leur dit : Quant aux hommes, cela est impossible ; mais quant à Dieu, toutes choses sont possibles.

— Sens : Cela est impossible, en effet, à l'*homme* en tant qu'homme, c'est-à-dire à ceux qui ne suivent que leurs penchants terrestres ; mais non pas à ceux qui marchent avec *Dieu*, c'est-à-dire dans la voie divine de la justice et de la vérité, comme firent Hénoch et Noé (Gen., V, 24, et VI, 9.)

27 Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Voici, nous avons tout quitté, et nous t'avons suivi ; que nous en arrivera-t-il donc ?

28 Et Jésus leur dit : Je vous dis en vérité, à vous qui m'avez suivi, que lorsque le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, dans le renouvellement

qui doit arriver, vous aussi serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël.

— *Dans le renouvellement qui doit arriver*, c'est-à-dire dans le monde futur, où tous les justes sont assis devant Dieu, parés de leurs œuvres comme d'une couronne immortelle (Talm., Berach., 17 *a*). Là aussi chacun de vous trouvera la place que ses œuvres personnelles lui auront assurée.

29 Et quiconque aura quitté des maisons, ou des frères, ou des sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou des champs, à cause de mon nom, il en recevra cent fois autant, et héritera la vie éternelle.

— *A cause de mon nom*, c'est-à-dire de la doctrine que je vous ai prêchée, celle de la croyance au Dieu véritable et unique.

30 Mais plusieurs de ceux qui étaient les premiers seront les derniers, et ceux qui étaient les derniers seront les premiers.

CHAPITRE XX.

1 Car le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui sortit dès la pointe du jour afin de louer des ouvriers pour travailler à sa vigne.

— Ce verset et toute la tirade ne sont que l'amplification, sous forme allégorique, de la pensée du verset qu'on vient de lire, ainsi que Jésus le dira v. 16.

2 Et ayant accordé avec les ouvriers à un denier par jour, il les envoya à sa vigne.

3 Il sortit encore environ la troisième heure du jour, et il en vit d'autres qui étaient dans la place sans rien faire,

4 Auxquels il dit: Allez-vous-en aussi à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable;

5 Et ils y allèrent. Il sortit encore environ la sixième et la neuvième heure, et il fit la même chose.

6 Et vers la onzième heure il sortit, et il en trouva d'autres qui étaient sans rien faire, auxquels il dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire?

7 Et ils lui répondirent : Parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne, et vous recevrez ce qui sera raisonnable.

8 Quand le soir fut venu, le maître de la vigne dit à celui qui avait le soin de ses affaires : Appelle les ouvriers, et leur paie leur salaire, en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers ;

9 Et ceux qui avaient été loués sur la onzième heure étant venus, reçurent chacun un denier.

— *La onzième heure.* Une heure suffit parfois pour nous faire gagner la vie future, témoin ce fait rapporté par le Talmud (Ab. Zarah, 10 *b*) : « Un prince, ennemi des Juifs, demanda un jour aux principaux de sa cour : Quand on a une plaie au pied, lequel est préférable : la couper et guérir, ou la garder et souffrir ? Ils lui répondirent : Il vaut mieux la couper.—Alors Ketïa bar Schalom leur dit : Vous ne pourrez jamais les tuer tous, car il est écrit (Zacharie, II, 10) : « Je vous ai répandus comme les quatre vents du ciel : « De même que le monde ne peut subsister sans les vents, de même il ne peut subsister sans Israël. — Le roi répondit à son ministre : Tu as raison ; mais celui qui a raison contre le roi encourt la peine de mort ; et, en effet, il fut jeté dans la fosse aux cendres. Au moment de subir son supplice, il déclara léguer tous ses biens à R. Akiba et à ses collègues. Alors une voix divine se fit entendre, disant : « Ketïa bar Schalom est appelé à la félicité éternelle ! Il y a donc des gens, s'écria Rabbi (Juda le Saint), qui gagnent le ciel en une seule heure, tandis que d'autres ne le gagnent qu'après de longues années d'efforts ! »

10 Or, quand les premiers furent venus, ils s'attendaient à recevoir davantage ; mais ils reçurent aussi chacun un denier ;

11 Et l'ayant reçu, ils murmuraient contre le père de famille,

12 Disant: Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et tu les as égalés à nous qui avons supporté la fatigue de tout le jour et la chaleur.

13 Mais il répondit à l'un d'eux, et lui dit: Mon ami, je ne te fais point de tort; n'as-tu point accordé avec moi à un denier par jour?

14 Prends ce qui est à toi, et t'en va; mais je veux donner à ce dernier autant qu'à toi.

15 Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui est à moi? Ton œil est-il malin de ce que je suis bon?

16 Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

— « Hizkia dit au nom de R. Jérémie, qui le tenait lui-même de R. Simon ben Yochaï: Je puis juger qu'il sera bien petit le nombre des élus. Y en aura-t-il mille? Mon fils et moi nous en serons. Cent? Mon fils et moi nous en serons. Deux seulement? Ce sera mon fils et moi. » (Talm., tr. Soukka, 45 *b*.)

17 Et Jésus, montant à Jérusalem, prit à part sur le chemin ses douze disciples, et leur dit:

18 Nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes, et ils le condamneront à la mort;

19 Et ils le livreront aux Gentils pour être exposé à la moquerie, et pour être fouetté et crucifié; mais il ressuscitera le troisième jour.

— Voyez notre commentaire ci-après, ch. XXVIII, v. 17.

20 Alors la mère des fils de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils, et se prosterna, pour lui demander quelque chose;

21 Et il lui dit: Que veux-tu? Elle lui dit: Ordonne que mes deux fils, qui sont ici, soient assis l'un à ta droite, et l'autre à ta gauche, dans ton royaume.

— C'est-à-dire au même rang que tu dois occuper toi-même dans la vie future. On lit dans le Talmud (B. Metsia, 85 *b*): « Rabbi Zïra raconte: Cette nuit, R. José, fils de R. 'Hanina, m'est apparu en songe, et je lui ai demandé: Auprès de quel personnage es-tu assis là-haut? — Il me répondit: Auprès de R. Johanan. — Et R. Johanan, auprès de qui? — Auprès de R. Jannée. — Et R. Jannée? — Près de R. 'Hanina. — Et R. 'Hanina? — Près de R. 'Hiya, — Quoi! me suis-je écrié, R. Johanan n'est pas au même rang que R. 'Hiya? — Il me répondit: Comment veux-tu que dans cet Empyrée aux flammes ardentes on introduise un Bar-Napcha (qui ne pourrait les attiser! — Le nom complet de ce docteur est Johanan *bar-Napcha*, littér. le Fils du Forgeron).

22 Mais Jésus, répondant, leur dit: Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé? Ils lui dirent: Nous le pouvons.

— *Pouvez-vous boire la coupe, etc.* — Etes-vous capables de souffrir les épreuves avec résignation, avec amour, comme je le fais moi-même?

23 Et il leur dit: il est vrai que vous boirez ma coupe, et que vous serez baptisés du même baptême dont je serai baptisé; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de l'accorder, si ce n'est à ceux pour qui mon Père l'a préparé.

24 Les dix autres, ayant ouï cela, furent indignés contre ces deux frères;

25 Et Jésus, les ayant appelés, leur dit: Vous savez que les princes des nations les dominent, et que les grands leur commandent avec autorité.

26 Mais il n'en doit pas être ainsi parmi vous; au contraire, quiconque voudra être le plus grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur;

27 Et quiconque voudra être le premier entre vous, qu'il soit votre esclave...

— « Rabban Gamaliel et R. Josué voyageaient sur mer ; le premier avait emporté une provision de pain, le second du pain et de la farine. Gamaliel, ayant épuisé sa provision, eut recours à celle de son collègue. Tu savais donc, lui dit-il, que la traversée serait plus longue qu'à l'ordinaire, pour t'être muni d'un supplément de vivres ! Comment as-tu pu le prévoir ? — Il est une étoile, répondit Josué, qui apparaît tous les soixante-dix ans, et qui (par sa ressemblance avec l'étoile polaire), trompe le navigateur sur la direction à suivre. Or, il y avait lieu de craindre, pour cette année, l'apparition de l'astre en question. — Quoi ! tu es si savant, et tu as besoin de traverser les mers pour trouver des moyens d'existence ! — Cela t'étonne, Gamaliel ? Et toi-même, n'as-tu pas quelque part deux disciples, R. Eléazar Hisma et R. Johanan ben Goudgada, qui pourraient dire le nombre de gouttes contenues dans la mer, et qui cependant n'ont pas de pain à manger, pas d'habit pour se vêtir ! — Frappé de ces paroles, R. Gamaliel (qui était prince et président du Sanhédrin) résolut de placer ces deux hommes à la tête de la communauté. (Cette fonction, étant rétribuée, leur aurait assuré des moyens d'existence.) Dès son retour, il les manda à cet effet, mais ils ne vinrent pas ; il dut leur envoyer un second message, et cette fois ils se résignèrent à obéir. — Croyez-vous donc, leur dit-il, que ce soit une *dignité* que je prétende vous confier ? Non, c'est une *servitude* que je vous impose. » (Talmud, tr. Horaïôth, 10 *a*.)

28 Comme le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rançon de plusieurs.

— *Le fils de l'homme*, c'est-à-dire l'homme en général (v. note p. 247 ci-dessus), est, en ce monde, non pour être servi, mais pour servir ses frères, en contribuant, dans la mesure de ses forces, au bonheur généra .

Et donner sa vie, etc. L'homme ne doit pas travailler seulement à son propre salut, mais aussi au salut commun. C'est ce que nous voyons également dans le Talmud (Tr. Peçachim, 50 *a*) : « Rab Joseph, fils de Rab Josué ben Lévi, était tombé en léthargie. Revenu à lui, son père lui demanda : Qu'as-tu vu (dans le ciel) ? — Il répondit : J'ai vu le monde renversé : les plus puissants étaient au dernier rang, les plus humbles au premier. — Ce n'est pas le monde renversé que tu as vu, mon fils, c'est le monde nor-

mal... — J'y ai aussi entendu déclarer que nul, parmi les élus, n'occupe une place aussi glorieuse que les martyrs. « Ces martyrs, selon le Talmud, sont ceux de Lydda, c'est-à-dire les deux frères Lollianus et Pappus. Voici le fait. Une princesse, dit-on, ayant été trouvée assassinée, les Juifs furent soupçonnés de ce meurtre, et leur exécution en masse fut décidée par Turnus Rufus (ci-dessus, p. 181, note 2). C'est alors que les deux frères en question, bien qu'innocents, se dénoncèrent eux-mêmes et sauvèrent les autres par leur propre supplice. (Voir Talm., tr. Taanith, 18 *b*, et Raschi, *ibid.*) De tels hommes, assurément, occupent le premier degré dans la béatitude céleste, parce que, selon la parole de Jésus, ils ont « donné leur vie pour la rançon de plusieurs. »

29 Et comme ils partaient de Jéricho, une grande foule le suivit ;

30 Et deux aveugles qui étaient assis près du chemin, ayant entendu que Jésus passait, crièrent, en disant : Seigneur, Fils de David ! aie pitié de nous ;

31 Et le peuple les reprit pour les faire taire ; mais ils criaient encore plus fort : Seigneur, Fils de David ! aie pitié de nous ;

32 Et Jésus, s'arrêtant, les appela, et leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ?

33 Ils lui dirent : Seigneur ! que nos yeux soient ouverts ;

34 Et Jésus, étant ému de compassion, toucha leurs yeux ; et aussitôt ils virent, et ils le suivirent.

CHAPITRE XXI.

1 Comme ils approchaient de Jérusalem, et qu'ils étaient déjà à Bethphagé, près du mont des Oliviers, Jésus envoya deux disciples,

2 Leur disant : Allez à la bourgade qui est devant vous ; vous y trouverez d'abord une ânesse attachée, et son ânon avec elle ; détachez-les, et amenez-les-moi ;

3 Et si quelqu'un vous dit quelque chose, vous direz que le Seigneur en a besoin ; et aussitôt il les enverra.

4 Or, tout cela se fit afin que ces paroles du prophète fussent accomplies :

5 Dites à la fille de Sion : Voici ton roi qui vient à toi, débonnaire, et monté sur un âne, sur le poulain de celle qui porte le joug.

— C'est le passage de Zacharie (IX, 9), légèrement modifié et détourné de son vrai sens. Sur ces licences talmudico-évangéliques, voir mon commentaire ci-dessus, II, 23, et ci-après, XXIV, 30.

6 Les disciples s'en allèrent donc et firent comme Jésus leur avait ordonné ;

7 Et ils amenèrent l'ânesse et l'ânon ; et ayant mis leurs vêtements dessus, ils l'y firent asseoir.

8 Alors des gens, en grand nombre, étendaient leurs vêtements par le chemin ; et d'autres coupaient des branches d'arbres, et les étendaient par le chemin ;

9 Et ceux qui allaient devant, et ceux qui suivaient, criaient, disant : Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna dans les lieux très-hauts !

— *Béni soit celui qui vient à nous,* pénétré de la croyance au Dieu unique, et prêchant cette croyance à tous !

10 Et quand il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut émue, et on disait : Qui est celui-ci ?

11 Et le peuple disait : C'est Jésus le prophète, de Nazareth de Galilée.

12 Et Jésus entra dans le temple de Dieu, et il chassa tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple ; et il renversa les tables des changeurs, et les siéges de ceux qui vendaient des pigeons.

13 Et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée

une maison de prière ; mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

— Double réminiscence : Voir Isaïe, LVI, 7, et Jérémie, VII, 11.

14 Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit.

15 Mais les principaux sacrificateurs et les scribes, voyant les merveilles qu'il avait faites, et que les enfants criaient dans le temple, et disaient : Hosanna au Fils de David ! en furent fort indignés ;

16 Et ils lui dirent : Entends-tu ce que ces enfants disent ? Et Jésus leur dit : Oui. N'avez-vous jamais lu ces paroles : Tu as tiré une parfaite louange de la bouche des enfants et de ceux qui tettent ?

— *Tu as tiré, etc.* Ces paroles sont du psaume VIII, v. 3. Comparez le Talmud (B. Bathra, 12 *b*) : « Depuis la destruction du temple, l'inspiration a été retirée aux prophètes pour passer aux fous et aux enfants. »

17 Et les ayant laissés, il sortit de la ville, et s'en alla à Béthanie, où il passa la nuit.

18 Le matin, comme il retournait à la ville, il eut faim ;

19 Et voyant un figuier sur le chemin, il y alla ; mais il n'y trouva que des feuilles, et il lui dit : Qu'il ne naisse à jamais aucun fruit de toi ; et aussitôt le figuier sécha.

— *Le figuier sécha.* Un personnage cité par le Talmud déploya la même puissance, mais dans le sens du bien. Nous y lisons en effet (Tr. Taanith, 24 *a*) : « R. José de Yokéreth avait des ouvriers dans les champs. Comme leur manger tardait à arriver de la ville, ils dirent au fils de R. José : « Nous avons faim ! » Ils étaient assis à l'ombre d'un figuier. Le fils du docteur dit alors : Figuier ! figuier ! donne tes fruits, pour que les ouvriers de mon père aient à manger. Et le figuier produisit des figues et ils en mangèrent. »

20 Les disciples, ayant vu cela, s'étonnèrent, et di-

rent : Comment est-ce que ce figuier est devenu sec à l'instant?

21 Jésus, répondant, leur dit : Je vous dis en vérité que si vous aviez la foi, et que vous ne doutassiez point, non-seulement vous feriez ce qui a été fait au figuier, mais aussi si vous disiez à cette montagne : Ote-toi de là, et te jette dans la mer, cela se ferait ;

22 Et tout ce que vous demanderez en priant, si vous croyez, vous le recevrez.

23 Quand Jésus fut venu dans le temple, les principaux sacrificateurs et les sénateurs du peuple vinrent à lui, comme il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses? et qui est-ce qui t'a donné cette autorité ?

24 Jésus, répondant, leur dit : Je vous ferai aussi une question ; et si vous m'y répondez, je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses :

25 Le baptême de Jean, d'où venait-il? Du ciel, ou des hommes? Or, ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous disons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru?

26 Et si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple ; car tous regardent Jean comme un prophète.

27 Ainsi ils répondirent à Jésus : Nous n'en savons rien. Et moi, leur dit-il, je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

28 Mais que vous semble-t-il de ceci? Un homme avait deux fils, et s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, va, et travaille aujourd'hui dans ma vigne.

29 Mais il répondit : Je n'y veux point aller; cependant, s'étant repenti ensuite, il y alla.

— « Dieu, dit une légende talmudique (Ab. Zarah, 2 *b*), avait

proposé successivement sa loi à tous les peuples, mais aucun n'avait voulu l'accepter. Il s'adressa enfin à Israël, qui l'accepta. » Inspiré par cette pensée, Jésus s'adresse aux Juifs et leur dit : « Eh quoi ! les autres peuples font pénitence, eux qui n'ont pas reçu la Loi ; et vous, vous qui l'avez reçue, vous ne l'observez pas, et vous n'expiez point ce tort par la pénitence ! »

30 Puis il vint à l'autre, et lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais, seigneur ; mais il n'y alla pas.

31 Lequel des deux fit la volonté de son père ? Ils lui dirent : C'est le premier. Jésus leur dit : Je vous dis en vérité que les péagers et les femmes de mauvaise vie vous devancent au royaume de Dieu.

32 Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous ne l'avez point cru ; mais les péagers et les femmes de mauvaise vie l'ont cru ; et vous, ayant vu cela, vous ne vous êtes point repentis ensuite pour le croire.

— *Les péagers et les femmes de mauvaise vie l'ont cru*, et ils ont fait pénitence ; aussi seront-ils mieux partagés que vous dans le monde futur. Même pensée dans le Talmud (Tr. Berachoth, 34 *b*) : « Les hommes qui ont fait pénitence auront une meilleure place dans le ciel, que les justes qui n'ont jamais failli. »

33 Ecoutez une autre similitude : Il y avait un père de famille qui planta une vigne ; il l'environna d'une haie, il y creusa un pressoir, et il y bâtit une tour ; puis il la loua à des vignerons, et s'en alla faire un voyage.

34 La saison des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs vers les vignerons, pour recevoir les fruits de sa vigne.

35 Mais les vignerons, s'étant saisis des serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre.

36 Il envoya encore d'autres serviteurs, en plus

grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

37 Enfin, il envoya vers eux son propre fils, disant: Ils auront du respect pour mon fils.

38 Mais quand les vignerons virent le fils, ils dirent entre eux: C'est ici l'héritier; venez, tuons-le, et nous nous saisirons de son héritage.

39 Et l'ayant pris, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent.

40 Quand donc le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vignerons?

41 Ils lui répondirent: Il fera périr misérablement ces méchants, et il louera sa vigne à d'autres vignerons, qui lui en rendront les fruits en leur saison.

42 Et Jésus leur dit: N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures ces paroles: La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale pierre de l'angle; ceci a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux?

— Psaume CXVIII, 22, 23.

43 C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à une nation qui en rendra les fruits.

— Le païen qui accomplit la loi divine est aussi éminent que le grand-prêtre d'Israël; car il est dit (Lévitique, XVIII, 5): « L'homme qui accomplira mes préceptes vivra par eux. ». Ainsi, l'*homme* en général, et non pas seulement l'Israélite, fût-il prêtre et grand-prêtre » (Talm., Ab. Zarah, 3 *a*).

44 Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, et celui sur qui elle tombera en sera écrasé,

45 Et quand les principaux sacrificateurs et les Pharisiens eurent entendu ces similitudes, ils reconnurent qu'il parlait d'eux.

46 Et ils cherchaient à se saisir de lui; mais ils crai-

gnirent le peuple, parce qu'il regardait Jésus comme un prophète.

CHAPITRE XXII.

1 Jésus, prenant la parole, continua à leur parler en paraboles, et leur dit :

2 Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit les noces de son fils.

3 Et il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été invités aux noces ; mais ils n'y voulurent point venir.

4 Il envoya encore d'autres serviteurs, avec cet ordre : Dites à ceux qui ont été invités : J'ai fait préparer mon dîner ; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tués, et tout est prêt ; venez aux noces.

5 Mais eux, n'en tenant compte, s'en allèrent, l'un à sa métairie et l'autre à son trafic.

6 Et les autres prirent ses serviteurs, et les outragèrent, et les tuèrent.

7 Le roi, l'ayant appris, se mit en colère, et y ayant envoyé ses troupes, il fit périr ces meurtriers, et brûla leur ville.

8 Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est prêt ; mais ceux qui étaient invités n'en étaient pas dignes.

9 Allez donc dans les carrefours des chemins, et invitez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10 Et ses serviteurs, étant allés dans les chemins, assemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, tant mauvais que bons, en sorte que la salle des noces fut remplie de gens qui étaient à table.

11 Et le roi, étant entré pour voir ceux qui étaient à table, aperçut un homme qui n'avait pas un habit de noces.

12 Et il lui dit: Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces? Et il eut la bouche fermée.

13 Alors le roi dit aux serviteurs: Liez-le pieds et mains, emportez-le, et le jetez dans les ténèbres de dehors: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14 Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

— « Salomon a dit dans sa sagesse (Ecclésiaste, IX, 8): Qu'en tout temps ta robe soit blanche et nette (ta robe, c'est-à-dire ta conscience). En effet, dit R. Johanan ben Zakkaï, nous ressemblons à des convives qu'un roi puissant aurait invités à un festin, sans leur fixer le jour. Les invités intelligents font immédiatement leur toilette et attendent à la porte du palais, sachant qu'à tout instant on peut les mander. Les autres se disent: Tout festin nécessite des préparatifs, nous aurons toujours le temps de nous habiller; et ils s'en vont à leurs affaires. Soudain, le roi les fait tous appeler; les bien avisés, toujours prêts, entrent avec leurs habits de fête; les autres, avec leurs habits de tous les jours. Le roi sourit aux premiers, lance aux seconds des regards sévères, et dit: Vous qui vous êtes parés pour le festin, asseyez-vous à ma table, mangez et buvez; et vous autres, qui êtes venus avec une mise si négligée, restez ici, mais pour regarder vos frères manger et boire... « Mes serviteurs mangeront et boiront, et vous, vous aurez faim et soif; mes serviteurs seront joyeux, et vous serez confus; mes serviteurs entonneront des chants d'allégresse, et vous pousserez des hurlements de douleur. » (Isaïe, LXV, 13-14. — Talm., tr. Sabbath, 153 *a*.)

15 Alors les Pharisiens, s'étant retirés, consultèrent pour le surprendre dans ses discours.

16 Et ils lui envoyèrent de leurs disciples, avec des Hérodiens, qui lui dirent: Maître! nous savons que tu es sincère et que tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit; car tu ne regardes point à l'apparence des hommes.

17 Dis-nous donc ce qu'il te semble de ceci : Est-il permis de payer le tribut à César, ou non?

18 Mais Jésus, connaissant leur malice, leur dit : Hypocrites! pourquoi me tentez-vous?

19 Montrez-moi la monnaie dont on paie le tribut. Et ils lui présentèrent un denier.

20 Et il leur dit : De qui est cette image et cette inscription ?

21 Ils lui dirent : De César. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

— Dans le Cantique des Cantiques se trouve trois fois l'expression : « Je vous adjure. » (II, 7 ; III, 5 ; V, 8.) L'une de ces adjurations, dit le Talmud (Tr. Kethouboth, 111 *a*), est une invitation indirecte faite aux Israélites d'obéir aux lois des pays qu'ils habitent.

22 Et ayant entendu cette réponse, ils l'admirèrent ; et le laissant, ils s'en allèrent.

23 Ce jour-là les Sadducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, vinrent à Jésus, et lui firent cette question :

— *Qu'il n'y a point de résurrection.* Nous avons déjà dit (ch. XIII) que le dogme de la « résurrection » comprend deux croyances distinctes. La première, c'est qu'à une époque fixée par le Créateur et connue de lui seul, les morts seront rappelés à la vie. Quel sera le mode de cette résurrection ? quelles seront les conditions de cette seconde existence ? Les théologiens ne sont pas d'accord sur ces questions, et nous n'avons pas à nous y appesantir. La seconde croyance, c'est que l'âme humaine est immortelle, c'est-à-dire qu'elle survit à la dissolution des organes corporels, et qu'elle est appelée à jouir, dans un monde meilleur, d'une félicité sans fin, proportionnée à son mérite et à ses œuvres. Chrétiens et juifs, nous avons tous adopté ces deux croyances, qui font partie intégrante de notre loi commune, la loi de Moïse. Mais les Sadducéens, infidèles à nos saintes traditions, repoussent l'une et l'autre croyance, et c'est ce qui explique la question captieuse qu'ils posent ci-après à Jésus.

24 Maître! Moïse a dit : Si quelqu'un meurt sans enfants, son frère épousera sa veuve, et suscitera lignée à son frère.

25 Or, il y avait parmi nous sept frères, dont le premier, s'étant marié, mourut; et n'ayant point eu d'enfants, il laissa sa femme à son frère.

26 De même aussi le second, puis le troisième, jusqu'au septième.

27 Or, après eux tous, la femme mourut aussi.

28 Duquel donc des sept sera-t-elle femme dans la résurrection ? car tous les sept l'ont eue.

29 Mais Jésus, répondant, leur dit : Vous êtes dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les Ecritures, ni quelle est la puissance de Dieu.

30 Car, après la résurrection, les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges de Dieu qui sont dans le ciel.

— Sens : Vous demandez duquel des sept elle sera la femme ? — De personne, car à l'époque de la résurrection, le corps n'aura plus besoin de jouissances matérielles, celles de l'esprit lui suffiront. Ainsi s'exprime le Talmud (Tr. Synhédrin, 92 *b*) : « Dans la période où Dieu renouvellera le monde, il donnera des ailes aux justes et ils planeront dans les hauteurs. »

31 Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ce que Dieu vous a dit :

32 Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob? Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais il est le Dieu des vivants.

— *Quant à la résurrection des morts*, c'est-à-dire quant au dogme de l'immortalité de l'âme, que vous repoussez sous prétexte qu'il n'est pas écrit dans le Pentateuque, n'avez-vous pas lu cette phrase (Exode, III, 6) : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ? » Dieu parle ainsi à Moïse, longtemps après la mort des patriarches, et il dit : « Je suis leur Dieu » ; donc ils vivent encore, car le Dieu d'Israël est le Dieu des vivants.

Nous lisons également dans le Talmud (Tr. Synhédrin, 90 *a*): « Ceux-ci n'auront point part à la vie future : Celui qui prétend que le dogme de l'immortalité ne se trouve pas dans le Pentateuque..., etc. — Pourquoi cela? Parce que Dieu a coutume de rendre mesure pour mesure. Or, cet homme nie la vie future, partant il n'en mérite pas les jouissances. » Ces jouissances, je l'ai déjà dit d'après nos docteurs, consistent dans la contemplation des perfections divines ; contemplation extatique, toute spirituelle, et proportionnée au degré de perfection que l'âme a su acquérir ici-bas. Mais cette perfection elle-même de l'âme suppose, à un degré quelconque, la croyance à ses hautes destinées ; et, réciproquement, l'absence de cette foi a pour résultat l'inculture de l'âme et par suite sa déchéance finale.

33 Et le peuple, entendant cela, admirait sa doctrine.

34 Les Pharisiens, ayant appris qu'il avait fermé la bouche aux Sadducéens, s'assemblèrent.

35 Et l'un d'entre eux, qui était docteur de la loi, l'interrogea pour l'éprouver, et lui dit :

36 Maître ! quel est le plus grand commandement de la loi ?

37 Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée.

— Ce verset se trouve ainsi formulé dans le Pentateuque (Deut., VI, 5) : « Tu aimeras l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de *toutes tes facultés*. » Pourquoi donc Jésus a-t il remplacé ces derniers mots par : de *toute ton intelligence*? C'est à cause de ce qu'on lit dans le Talmud (Tr. Berachoth, 61 *b*) : « R. Eliézer dit : Puisqu'il est écrit : « *De toute ton âme* », à quoi bon ajouter encore : *Et de toutes tes facultés?* Et puisqu'il est écrit : « *De toutes tes facultés* », pourquoi dire d'abord : « *De toute ton âme?* » — C'est que la loi prévoit toutes les hypothèses, et que tel individu tient plus à sa personne qu'à ses biens, tel autre plus à ses biens qu'à sa personne. Préfères-tu ta vie à ta fortune, tu dois lui sacrifier jusqu'à ta vie. Préfères-tu ta fortune à ta vie, tu dois lui sacrifier jusqu'à ta fortune. En un

mot, tu dois être prêt, pour l'amour de Dieu, à sacrifier ce que tu as de plus cher. »

C'est dans le même esprit que Jésus modifie la phrase de Moïse : « Tu aimeras le Seigneur... avec ton *intelligence* » ; c'est-à-dire en *réfléchissant*, d'une part, à tes diverses affections terrestres, et, d'autre part, aux exigences de l'amour divin qui doit les dominer toutes. Quel que soit, à tes yeux, le plus précieux des biens, tu dois y renoncer plutôt que de renier le vrai Dieu.

38 C'est le premier et le grand commandement;

39 Et voici le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

40 Toute la loi et les prophètes se rapportent à ces deux commandements.

— Il n'y a en effet pour l'homme que deux sortes d'obligations, les unes relatives à ses devoirs envers Dieu (tels que la défense de l'idolâtrie, l'observance du sabbat, etc.), les autres relatives à ses rapports avec ses semblables. Quiconque aime Dieu de tout son cœur, ne fera rien contre la volonté de Celui qu'il aime ; quiconque aime sincèrement son prochain, lui fera tout ce qu'il voudrait qu'on lui fît à lui-même. En accomplissant ainsi ce double devoir, il aura donc observé toute la Loi.

Nous nous sommes expliqué précédemment sur le sens du précepte relatif à l'amour du prochain.

41 Et les Pharisiens étant assemblés, Jésus les interrogea.

42 Et leur dit : Que vous semble-t-il du Christ ? De qui doit-il être fils ? Ils lui répondirent : De David.

43 Et il leur dit : Comment donc David l'appelle-t-il par l'Esprit son Seigneur, en disant :

44 Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marche-pied ?

— C'est le premier verset du psaume CX (CIX, selon les Septante et la Vulgate).

45 Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ?

— Jésus n'a nullement pour but, selon moi, de prouver que le Messie doit être Dieu, et son argumentation avec les Pharisiens a un tout autre sens. Voyons, en effet, comment ces derniers expliquent les paroles du célèbre psaume. D'après leur opinion, consignée dans le Talmud (Tr. Nedarim, 32 *b*, et Synhédrin, 108 *b*), ces paroles ne se rapportent pas au Messie, mais au patriarche Abraham. « L'Eternel a dit à mon Seigneur (ou Maître) », c'est-à-dire à Abraham, au moment où il allait combattre les rois alliés contre Sodome : « Reste à ma droite jusqu'à ce que j'aie réduit tes ennemis à s'humilier devant toi... » Cette application, il faut en convenir, n'est peut-être pas très-naturelle ; mais on remarquera que ce psaume est attribué à *David*, et il serait encore moins naturel que David appelât le Messie son « Seigneur et Maître », alors que le Messie devait être son propre descendant d'après la croyance universelle de la Synagogue, croyance conservée par l'Eglise. Voilà pourquoi les docteurs du Talmud préfèrent rapporter tout le psaume à Abraham, ce chef vénéré de toute notre race. — A quoi Jésus répond (et cela explique son affectation à répéter le nom de *David*, versets 43 et 45) : « Vous croyez que David est l'auteur de ce psaume ? L'épigraphe porte, il est vrai : LE-DAVID MIZMOR (traduction ordinaire : *Psaume de David*) ; mais le psaume LXXII porte aussi pour titre : LI-SCHLOMOH, qui semble signifier : « *De Salomon* », et que pourtant tout le monde traduit : « *Dédié à Salomon* ». De même le psaume en litige est adressé « à David » par un poète inconnu, par quelque lévite, qui l'appelle très-légitimement son « Seigneur », sans compter que David porte, lui aussi, le nom glorieux de MESSIE du Dieu de Jacob (II Sam., XXIII, 1), c'est-à-dire son Oint et son Elu. Et il n'y a pas lieu de relever l'épithète de *prêtre* (v. 4), qui en hébreu ne s'applique pas toujours au sacerdoce, mais à toute position éminente dans l'Etat. (Voir, par exemple, II Sam., VIII, 18.)

Donc, en définitive, le psaume CX n'a pas été composé par David, mais dédié à David, et tout le discours s'adresse soit à ce prince, soit à l'*homme* qui doit naître de lui. Telle est l'opinion de Jésus, et rien ne nous empêche de l'adopter.

46 Et personne ne put lui répondre un seul mot ; et depuis ce jour-là personne n'osa plus l'interroger.

CHAPITRE XXIII.

1 Alors Jésus parla au peuple et à ses disciples...

— Dans ce discours, jusqu'au verset 13, Jésus donne ses instructions aux chefs des communautés et à ces communautés elles-mêmes, leur enseignant la conduite qu'ils doivent tenir après sa mort.

2 Et leur dit: Les scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse.

— Sens: De même que vous avez obéi à la voix de Moïse, de même vous devez vous conformer aux enseignements de ses successeurs, les docteurs d'Israël, dépositaires de ses traditions. Nous lisons pareillement dans le Talmud (Tr. Rosch Haschanah, 25 *b*): « Il est écrit (Deut., XVII, 8-9): Lorsque tu seras impuissant à statuer sur un cas légal..., tu iras consulter les prêtres, les lévites, le juge *qui fonctionnera à cette époque.* » Mais cela va sans dire: pouvez-vous consulter un juge qui ne soit pas votre contemporain? Cette phrase signifie donc autre chose, à savoir que nous devons nous en rapporter aux décisions du magistrat de notre temps, *quel qu'il soit*, eût-il beaucoup moins de mérite que tel de ses prédécesseurs: Jephté, dans son siècle, valait autant que Samuel dans le sien »; c'est-à-dire qu'investi d'une autorité égale, il avait droit au même respect et à la même obéissance.

3 Observez donc et faites tout ce qu'ils vous diront d'observer; mais ne faites pas comme ils font, parce qu'ils disent et ne font pas.

— *Tout ce qu'ils vous diront d'observer* conformément à la loi de Moïse, dont ils sont les interprètes autorisés. Mais s'ils ne l'observent pas eux-mêmes, ils auront à rendre compte de leur conduite, et vous n'avez pas le droit de vous prévaloir de leur exemple.

4 Car ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et les mettent sur les épaules des hommes; mais ils ne voudraient pas les remuer du doigt.

— Tel ne fut pas, au dire du Talmud (Tr. Sotah, 10 *a*), le caractère de Samson. Nous y lisons en effet: Il est écrit (Juges,

XVI, 28) : Samson invoqua l'Eternel et dit : Seigneur, souviens-toi de moi... C'est-à-dire, explique Rab : « Maître de l'univers, souviens-toi des vingt années de ma judicature pendant lesquelles je n'ai jamais exigé de qui que ce fût le moindre service personnel. »

5 Et ils font toutes leurs actions afin que les hommes les voient ; car ils portent de larges phylactères, et ils ont de plus longues franges à leurs habits.

6 Ils aiment à avoir les premières places dans les festins, et les premiers siéges dans les synagogues ;

7 Et à être salués dans les places publiques, et à être appelés par les hommes : Maître ! maître !

— « Parmi les abus qui abrégent la vie humaine, il faut compter, dit R. Yehouda, celui qui consiste à aimer le pouvoir pour lui-même. » (Tr. Berachoth, 55 *a*.)

8 Mais vous, ne vous faites point appeler : Maître ; car vous n'avez qu'un Maître, qui est le Christ ; et pour vous, vous êtes tous frères.

— Sens : Vous ne pouvez tous prétendre à la dignité de docteur. Choisissez donc le plus méritant d'entre vous, le plus capable de guider et d'instruire ses frères ; celui-là sera votre maître et votre *Christ* ou *Messie*,—en hébreu MASCHIACH, littéralement l'Oint, et par extension l'Elu, celui qui est investi de la puissance temporelle ou morale. C'est ainsi qu'Isaïe a dit (Isaïe, LXI, 1) : « Dieu m'a *oint* (MASCHACH), a fait de moi son *Messie*, pour annoncer la bonne nouvelle aux humbles », etc.

9 Et n'appelez personne sur la terre votre père ; car vous n'avez qu'un seul Père, savoir : celui qui est dans les cieux.

— *Et n'appelez personne... votre père*. Ce titre honorifique, vous ne devez pas même le donner à celui que vous aurez élu, car il ne convient qu'à notre Père céleste. Celui qui vous enseigne ne peut prétendre qu'au nom de Docteur.

10 Et ne vous faites point appeler docteurs ; car vous n'avez qu'un seul Docteur, qui est le Christ.

—Vous n'aurez qu'un seul docteur, ce sera le Christ (l'Elu), que

son mérite aura désigné à vos suffrages. « Chaque siècle a son guide ; il n'y en a pas deux pour une même génération. » (Tr. Synhédrin, 8 *a*.)

11 Mais que le plus grand d'entre vous soit votre serviteur.

— Pensée déjà exprimée ch. XX, v. 26 et 27. Voir notre commentaire à cet endroit.

12 Car quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.

— Comparez Talmud (Tr. Eroubin, 13 *b*) : « Celui qui s'abaisse, Dieu l'élève ; celui qui s'élève, Dieu l'abaisse. Qui cherche les honneurs, les honneurs lui échappent ; qui les fuit, ils viennent le trouver. »

13 Mais malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; vous n'y entrez point, et vous n'y laissez point entrer ceux qui voudraient y entrer.

14 Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! car vous dévorez les maisons des veuves, en affectant de faire de longues prières ; à cause de cela vous serez punis d'autant plus sévèrement.

15 Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! car vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte ; et quand il l'est devenu, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous.

— *Digne de la Géhenne.* « Tout hypocrite, dit R. Eléazar (Tr. Sotah, 41 *b*), est voué à la Géhenne ; car ainsi s'exprime Isaïe (V, 20, 24) : « Malheur à vous, qui appelez le mal un bien et le bien un mal, qui transformez la lumière en ténèbres et les ténèbres en lumière, proclamez doux ce qui est amer et amer ce qui est doux !... Comme la flamme dévore le chaume, ainsi votre racine sera dévorée, et vos fleurs s'en iront en poussière. »

Deux fois plus que vous, car le prosélyte, en voyant vos œuvres mauvaises, les imite et fait pis encore, de sorte qu'il devient, par votre faute, encore plus coupable que vous.

16 Malheur à vous, conducteurs aveugles ! qui dites: Si quelqu'un jure par le temple, cela n'est rien ; mais celui qui aura juré par l'or du temple, est obligé de tenir son serment.

17 Insensés et aveugles ! car lequel est le plus considérable, ou l'or, ou le temple qui rend cet or sacré ?

18 Et si quelqu'un, dites-vous, jure par l'autel, cela n'est rien ; mais celui qui aura juré par le don qui est sur l'autel, est obligé de tenir son serment.

19 Insensés et aveugles ! car lequel est le plus grand, le don, ou l'autel qui rend ce don sacré ?

20 Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus ;

21 Et celui qui jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite ;

— Jurer par le *temple* ou par l'*autel* est également considéré comme un serment valable par le Talmud, traité Nedarim, 13 *a*.

22 Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu et par celui qui est assis dessus.

23 Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! car vous payez la dîme de la menthe, de l'anet et du cumin, et vous négligez les choses les plus importantes de la loi : la justice, la miséricorde et la fidélité. Ce sont là les choses qu'il fallait faire, sans néanmoins omettre les autres.

— *De la menthe, de l'aneth et du cumin.* En droit mosaïque, la dîme n'est prescrite que pour le blé, le vin et l'huile; le Talmud étend cette obligation à d'autres produits, tels que ceux qu'énumère Jésus. Ce qu'il reproche aux Pharisiens hypocrites, c'est donc, en d'autres termes, de pratiquer les choses accessoires et de négliger l'essentiel, c'est-à-dire les prescriptions formelles de la loi écrite.

Sans néanmoins omettre les autres. Cette conclusion est remarquable, et elle prouve une fois de plus ce que j'ai avancé : que Jésus, tout en proclamant, avec les Talmudistes, l'incontestable supériorité de la loi de Moïse sur celle des rabbins, n'a jamais

entendu s'inscrire en faux contre les ordonnances de ces derniers.

24 Conducteurs aveugles ! qui coulez un moucheron et qui avalez un chameau.

— *Conducteurs aveugles.* Cette expression rappelle une pensée du Talmud (Baba Kamma, 52 *a*), déjà citée précédemment (p. 288).

25 Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! car vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, pendant qu'au dedans vous êtes pleins de rapines et d'intempérance.

26 Pharisien aveugle ! nettoie premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que ce qui est dehors devienne aussi net.

27 Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! car vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux par dehors, mais qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture.

28 De même aussi, au dehors vous paraissez justes aux hommes, mais au dedans vous êtes remplis d'hypocrisie et d'injustice.

29 Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! car vous bâtissez les tombeaux des prophètes, et vous ornez les sépulcres des justes,

30 Et vous dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous serions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes.

31 Ainsi vous êtes témoins contre vous-mêmes que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes.

32 Vous donc aussi, vous achevez de combler la mesure de vos pères.

33 Serpents, race de vipères ! comment éviterez-vous le jugement de la géhenne ?

34 C'est pourquoi, voici, je vous envoie des pro-

phètes, des sages et des scribes : vous ferez mourir et vous crucifierez les uns ; vous ferez fouetter les autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville...

— *Des prophètes*, c'est-à-dire des hommes qui mériteraient de l'être, s'il pouvait encore y avoir des prophètes. Car, « avec Haggée, Zacharie et Malachie, l'inspiration divine a disparu. » (Talm. B. Bathra, 14 *b*.)

35 Afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.

— *Fils de Barachie*. Il y a là évidemment une faute : Zacharie ben Barachie (Béréchya) vivait à l'époque du second temple, sous le règne de Darius. (Voir Zacharie, I, 1.) Il faut sans doute lire ici : « Zacharie, fils de Joïada » (Joad), qui fut tué dans le parvis du temple par l'ordre du roi Joas. (II Chroniq., XXIV, 21.) Cette erreur me confirme dans mon opinion que Mathieu avait écrit son ouvrage en hébreu. Il aura mentionné simplement le nom de *Zacharie*, dont tout le monde connaissait la fin tragique. Plus tard, le traducteur grec, voulant préciser davantage, aura cherché un Zacharie dans la Bible et se sera trompé sur l'identité du personnage.

36 Je vous dis en vérité que toutes ces choses viendront sur cette génération.

37 Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés ! combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu !

— Ici, jusqu'à la fin du chapitre, Jésus parle au nom du Dieu d'Israël, à l'instar des prophètes de la Bible. C'est comme s'il disait : « Ainsi parle le Dieu d'Israël : Jérusalem, etc. »

38 Voici, votre demeure va devenir déserte.

39 Car je vous dis que désormais vous ne me verrez

plus, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

— Nous lisons dans le Talmud (R. Haschanah, 31 *a*) : « La *Schechina* s'est retirée de plus en plus d'Israël, et cela jusqu'à dix fois (Les rabbins entendent par *Schechina* la protection visible de Dieu, protection qui s'éloigne des Israélites à mesure que grandit le nombre de leurs péchés) : Du propitiatoire (où Moïse la place, Exod., XXV, 22), elle s'est réfugiée sur l'un des chérubins ; puis, de là, sur l'autre chérubin ; de celui-ci, elle est allée au seuil du temple ; du seuil, au parvis ; du parvis, à l'autel des sacrifices ; de l'autel, sur le toit du temple ; du toit, à l'enceinte ; de l'enceinte du temple, à celle de la ville ; de la ville, sur la montagne ; de la montagne, au désert, et alors enfin elle est remontée dans sa demeure (au ciel), comme il est dit (Osée, V, 15) : « Je vais retourner dans ma demeure, jusqu'à ce qu'ils s'amendent et me recherchent. » — C'est ce que Jesus dit en d'autres termes au peuple, au nom de Dieu : Combien de fois n'ai-je pas hésité à vous abandonner ! Je ne vous ai quittés que pas à pas, espérant toujours votre conversion ; maintenant, que vous vous êtes endurcis dans le mal, je vous abandonne, et vous ne me verrez plus jusqu'au jour où vous direz : « Béni soit celui qui viendra au nom du Dieu un et qui nous apprendra à le connaître ! »

CHAPITRE XXIV.

1 Comme Jésus sortait du temple et qu'il s'en allait, ses disciples vinrent pour lui faire considérer les bâtiments du temple.

2 Et Jésus leur dit : Ne voyez-vous pas tout cela ? Je vous dis en vérité qu'il ne restera ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3 Et s'étant assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples vinrent à lui en particulier, et lui dirent : Dis-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le signe de ton avénement et de la fin du monde.

—*Le signe de ton avénement*, c'est-à-dire : Pour nous, nous connaissons le noble but que tu t'es proposé. Tu as voulu inculquer

à tous la croyance au vrai Dieu. Mais dis-nous quand doit venir le *Messie*, qui doit faire régner partout cette sainte croyance? (Voir les versets suivants.)

4 Et Jésus, répondant, leur dit: Prenez garde que personne ne vous séduise.

5 Car plusieurs viendront en mon nom, disant: Je suis le Christ; et ils séduiront beaucoup de gens.

— On explique ordinairement ainsi ce verset: « Ne vous laissez pas tromper si, sous mon nom, quelqu'un veut plus tard vous égarer en disant qu'il est le Messie. » Mais il est impossible d'admettre cette explication, car comment quelqu'un, venant après Jésus, et parlant au nom de Jésus, pourrait-il se donner pour le Messie, et qui ajouterait foi à ses paroles? D'ailleurs, le texte porte: *Plusieurs* viendront. Mais en voici la vraie signification: Plusieurs peut-être viendront plus tard et vous tromperont en disant *que je suis* le Messie. Mais il n'en est rien, et voici à quels signes vous reconnaîtrez l'avénement du Messie.

6 Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres: prenez garde de ne vous pas troubler, car il faut que toutes ces choses arrivent; mais ce ne sera pas encore la fin.

7 Car une nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume; et il y aura des famines, des pestes et des tremblements de terre en divers lieux.

8 Mais tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs.

— « Le septenaire qui verra naître le (Messie) fils de David sera signalé par des calamités... Dans la troisième année de cette période, une famine décimera hommes, femmes et enfants...; dans la sixième, il y aura des ouragans; dans la septième, des guerres. » (Talmud, tr. Synhédrin, 97 *a*.)

9 Alors ils vous livreront pour être tourmentés, et ils vous feront mourir; et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom.

10 Alors aussi plusieurs se scandaliseront, et se

trahiront les uns les autres, et se haïront les uns les autres.

— « Quand les temps seront proches où le Messie doit paraître, le fils insultera son père, la fille se révoltera contre sa mère, la bru contre sa belle-mère, et les familles seront divisées. » (Talmud, tr. Sotah, 49 *b*; cf. Michée, VII, 6, et ci-dessus X, 35, 36.)

11 Et plusieurs faux prophètes s'élèveront, et séduiront beaucoup de gens ;

12 Et parce que l'iniquité sera multipliée, la charité de plusieurs se refroidira.

13 Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé.

14 Et cet évangile du royaume de Dieu sera prêché par toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations ; et alors la fin arrivera.

— *Cet évangile du royaume*... Littéralement : Cette bonne nouvelle du royaume de Dieu, c'est-à-dire de son unité. Le signe précurseur de la venue du Messie, de l'homme providentiel qui mettra *fin* à l'anarchie des croyances, ce signe sera donc : l'*Unité de Dieu reconnue par tous*. Donc, chrétien et juif attendent tous deux encore la venue du Messie, et la circonstance déterminante sera la foi à l'unité de Dieu, et l'absence de cette foi est le seul obstacle qui retarde cet heureux événement. Attachons-nous donc, les uns et les autres, à professer et à répandre dans toute sa pureté cette sainte croyance : c'est là une œuvre digne de nos communs efforts. Que ce but soit atteint, et alors viendra ce Messie du genre humain, qui n'est pas Jésus, mais que Jésus a annoncé avec tous les prophètes.

15 Quand donc vous verrez dans le lieu saint l'abomination qui cause la désolation, et dont le prophète Daniel a parlé (que celui qui le lit y fasse attention)...

— Nous lisons, en effet, dans les prophéties de Daniel (XII, 11) : « Depuis l'époque où le sacrifice journalier a été (ou aura été) aboli, pour faire place à l'abomination de la désolation (litt. à

l'idole abominable et désolante)...» Suivant le Talmud (Tr. Taanith, 26 *ab* et 28 *b*), ce passage s'applique au 17 du mois de Tammonz, jour néfaste où arrivèrent, à différentes époques, cinq événements calamiteux pour Israël. Deux de ces événements sont : l'interruption du sacrifice journalier et l'érection d'une idole dans le temple, faits auxquels ferait allusion la phrase de Daniel.

16 Alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient aux montagnes ;

17 Que celui qui sera au haut de la maison ne descende point pour s'arrêter à emporter quoi que ce soit de sa maison ;

18 Et que celui qui est aux champs ne retourne point en arrière pour emporter ses habits.

19 Malheur aux femmes qui seront enceintes, et à celles qui allaiteront en ces jours-là !

20 Priez que votre fuite n'arrive pas en hiver ni en un jour de sabbat...

— *Ni en un jour de sabbat.* De peur que, pour vous éloigner de l'ennemi, vous ne soyez obligés d'outrepasser les limites qu'il est défendu de franchir le jour du sabbat. Le sabbat étant consacré au repos, les marches excessives y sont interdites ; ce qui constitue l'*excès* dans la marche, c'est la loi orale qui le détermine. Puisque Jésus s'en préoccupe, il en résulte clairement qu'il observe, et qu'il veut qu'on observe, non-seulement la loi écrite, mais la loi orale, les prescriptions des docteurs.

21 Car il y aura une grande affliction, telle que depuis le commencement du monde jusqu'à présent il n'y en a point eu, et qu'il n'y en aura jamais de semblable.

22 Que si ces jours-là n'avaient pas été abrégés, personne n'échapperait ; mais ils seront abrégés à cause des élus.

23 Alors, si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou : Il est là, ne le croyez point.

24 Car de faux christs et de faux prophètes s'élèveront,

et feront de grands signes et des prodiges, pour séduire les élus mêmes, s'il était possible.

— *Les élus mêmes*. Témoin ce fait rapporté par le Midrasch (Ekha Rabbathi sur Lament., II, 2) : « Lorsque R. Akiba vit Bar-Khoziba (Barkochébas, chef de la révolte des Juifs sous Adrien), il s'écrie : « C'est lui le Messie ! » — R. Johanan b. Tôretha lui dit : Akiba ! l'herbe croîtra sur ta tombe, et le Messie ne sera point encore arrivé. »

25 Voilà, je vous l'ai prédit.

26 Si donc on vous dit : Le voici dans le désert, n'y allez point : Le voici dans des lieux retirés, ne le croyez point.

27 Car, comme un éclair sort de l'orient et se fait voir jusqu'à l'occident, il en sera aussi de même de l'avénement du Fils de l'homme.

— Plus haut, au verset 14, Jésus a indiqué le caractère de l'époque qui verra naître le Messie, caractère consistant dans la croyance universelle au Dieu un. Ici commence la prédiction de Jésus relative au caractère du Messie lui-même. Celui là sera le vrai Messie, dont le nom se répandra d'emblée de l'Orient à l'Occident, comme l'éclair illumine en un clin d'œil l'horizon tout entier ! En d'autres termes, son autorité reconnue et acclamée à la fois, unanimement, par le monde, telles seront ses lettres de créance. L'adhésion d'un groupe d'hommes, d'une population entière même ne suffit pas (cf. verset suiv.), fût-elle corroborée par une foule de miracles. Le véritable Messie doit être consacré par le CONSENTEMENT UNIVERSEL.

28 Car où sera le corps mort, les aigles s'y assembleront.

— C'est le complément du verset qui précède. Ce que Jésus appelle ici un *cadavre*, terme de mépris familier aux prophètes bibliques, ce sont les faux messies. Il n'en est guère qui n'attirent autour d'eux un nombre plus ou moins considérable de croyants et d'enthousiastes, même distingués, comme on voit les corbeaux et même les aigles s'abattre en foule autour des cadavres. Et c'est ainsi que l'illustre Akiba, l'un des plus grands docteurs de la Synagogue, fut, comme on vient de le voir, dupe d'une

généreuse illusion. Mais le Messie s'annoncera avec tant d'éclat qu'il sera nécessairement accepté par tous. S'il est discuté, ce n'est plus le Messie.

29 Et aussitôt après l'affliction de ces jours-là, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera point sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.

30 Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine, et elles verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire.

— *Paraîtra dans le ciel,* c'est-à-dire dans la pensée de Dieu, qui jugera le moment venu et l'humanité mûre.

Sur les nuées du ciel. Nous lisons dans le Talmud (Tr. Synhédrin, 98 *a*): « L'Ecriture dit d'une part (Daniel, VII, 13): Je vis alors l'apparence d'un homme venant sur les nuées du ciel (c'est-à-dire avec rapidité), et de l'autre elle dit (Zacharie, IX, 9): Ton roi vient, ô Sion, comme un pauvre monté sur son âne (c'est-à-dire d'une marche lente et molle). Que signifie cette contradiction? — Que si le monde est digne de le recevoir, le Messie viendra « sur les nuées du ciel », et, dans le cas contraire, « monté sur un âne ». — La même distinction ressort des paroles de Jésus: ici, le *fils de l'homme* doit venir *sur les nuées du ciel,* et plus haut (XXI, 2) il avait dit à ses disciples: « Allez à la bourgade qui est devant vous, vous y trouverez *une ânesse et son ânon...,* détachez-les et amenez-les moi. » Exactement les deux hypothèses du Talmud. Ce n'est pas une contradiction, c'est une alternative.

31 Il enverra ses anges avec un grand son de trompette, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout.

— *Il enverra...* c'est-à-dire que Dieu enverra ses anges.

Un grand son de trompette. « Ce jour-là la trompette fera entendre sa grande voix, et alors ceux qui sont disséminés dans le pays d'Assur, ceux qui sont exilés en Egypte, tous reviendront et se prosterneront devant l'Eternel sur sa montagne sainte, à Jérusalem. » (Isaïe, XXVII, 13.)

32 Apprenez ceci par la similitude du figuier: Quand ses branches commencent à être tendres, et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.

33 Vous aussi de même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.

34 Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.

— Prise à la lettre, cette parole est évidemment fausse : non-seulement la génération de Jésus, mais bien d'autres après elle ont passé, et le Messie n'est point venu encore, et l'on n'a aperçu aucun des signes annoncés! Mais on comprendra mieux et l'on acceptera la pensée de Jésus, si l'on se reporte à ce que nous lisons dans le Talmud (*Ibid.*) : « R. Josué b. Lévi vit un jour le (fantôme du) prophète Elie à l'entrée d'une grotte ; il lui demanda : « Quand viendra le Messie ? — Va le lui demander à lui-même. — Où est-il donc ? — A la porte de la ville (de Rome). — Et à quel signe le reconnaîtrai-je ? — Tu le verras assis au milieu de pauvres, accablés de plaies comme lui (cf. Is., LIII, 4, 5) ; mais, à la différence des autres qui pansent leurs plaies à loisir, lui ne panse les siennes qu'une à une, pour être prêt à remplir sa mission au premier appel de Dieu. » — R. Josué b. Lévi alla donc trouver le Messie et lui dit : « Salut à toi, seigneur et maître ! » Le Messie lui répondit : « Salut à toi, enfant de Lévi ! — Quand viendras-tu, seigneur ? — *Aujourd'hui !...* » — De retour auprès d'Elie, celui-ci lui demanda : Que t'a-t-il dit ? — Un mensonge ! Il m'a dit qu'il arriverait aujourd'hui, et il n'est pas venu. — Voici ce qu'il a voulu te dire : « *Aujourd'hui même*, si vous écoutez la voix de Dieu » (Ps. XCV, 7).

Dans toute génération il y a au moins un homme personnellement digne d'être le Messie, ayant toutes les qualités et toutes les conditions que le Messie doit réunir. S'il n'est pas appelé à ce rôle, c'est que le siècle est trop vicieux ou n'est pas encore assez pur pour mériter sa rédemption. Telle est la pensée du Talmud, telle aussi la pensée de Jésus. Soyez sages, revenez à Dieu, et vous verrez vous-mêmes ma prédiction se réaliser, car c'est de vous seuls que dépend son accomplissement.

35 Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

36 Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, non pas même les anges du ciel, mais mon Père seul.

— Nous lisons dans le Talmud (*Ibid.*) : « Il est écrit (Isaïe, LX, 22) : Je *hâterai* son arrivée *en son temps*. Contradiction apparente, que le Talmud résout ainsi : Si la génération en est digne, *je hâterai* l'arrivée du Messie ; sinon, il ne viendra qu'*en son temps*. » Donc, deux hypothèses : celle de la venue *normale*, à l'époque fixée par Dieu comme terme extrême ; celle de la venue *anticipée*, en cas de pénitence de notre part. Mais quel est ce *terme extrême*, quelle est cette date qu'en tout état de cause le Messie ne dépassera point ? C'est là, au dire de Jésus, une chose que les anges eux-mêmes ignorent et que Dieu seul connaît. Exactement d'après le Talmud (même traité, f. 99 *a*) : « Le jour de la rémunération est fixé dans mon cœur », dit Isaïe (LXIII, 4) ; cela signifie, dit R. Siméon b. Lakisch, que j'en garde le secret dans mon cœur, et que je ne l'ai pas révélé même à mes anges. »

37 Mais comme il en était dans les jours de Noé, il en sera de même à l'avénement du Fils de l'homme :

38 Car, comme dans les jours avant le déluge les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et donnaient en mariage jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ;

39 Et qu'ils ne pensèrent au déluge que lorsqu'il vint, et qu'il les emporta tous ; il en sera aussi de même à l'avènement du Fils de l'homme.

40 Alors, de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé ;

41 De deux femmes qui moudront au moulin, l'une sera prise et l'autre laissée.

— « Rabbah dit au nom de R. Johanan : La Jérusalem céleste ne ressemblera pas à la Jérusalem de ce monde. Cette dernière

est accessible à chacun ; l'autre ne recevra dans son enceinte que ceux qui en seront dignes » (Talmud, B. Bathra, 75 *b*).

42 Veillez donc ; car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

43 Vous savez que si un père de famille était averti à quelle veille de la nuit un larron doit venir, il veillerait, et ne laisserait pas percer sa maison.

44 C'est pourquoi vous aussi tenez-vous prêts ; car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

— *Le fils de l'homme.* En parlant du Messie, Jésus affecte toujours de l'appeler *fils de l'homme,* c'est ainsi qu'il l'avait déjà désigné vers. 27, 30 et 37. Le motif, selon moi, c'est que Jésus avait une double crainte à cet égard : il craignait, et qu'on ne fût dupe des faux messies, et qu'on ne fût tenté de diviniser le *Messie véritable* lorsqu'il apparaîtrait. C'est pour obvier au premier danger qu'il a donné, comme on l'a vu, toutes les indications nécessaires pour reconnaître le vrai Messie ; mais en parlant de ce dernier, et précisément dans ces indications mêmes, il a soin de l'appeler « fils de l'homme », et ceci répond à sa seconde crainte. Car c'est nous dire : Ce Messie, votre espoir et votre consolation, ne vous imaginez pas que ce soit un Dieu ; non ! ce sera tout simplement un *homme,* un *fils de l'homme,* mortel comme nous tous, pétri du même limon, sujet aux mêmes besoins et aux mêmes infirmités, mais doué d'une intelligence supérieure, revêtu d'une autorité plus grande, en raison de la haute mission qu'il aura reçue de Dieu.

A l'heure que vous ne pensez pas. « Trois choses, dit le Talmud (Tr. Synhéd., 97 *a*), arrivent sans qu'on y pense : les trouvailles, la morsure du scorpion, et... le Messie. »

45 Qui est donc le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses domestiques pour leur donner la nourriture dans le temps qu'il faut ?

46 Heureux ce serviteur que son maître trouvera faisant ainsi, quand il arrivera !

47 Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens.

48 Mais si c'est un méchant serviteur, qui dise en lui-même : Mon maître tarde à venir;

49 Et qu'il se mette à battre ses compagnons de service, et à manger et à boire avec des ivrognes.

50 Le maître de ce serviteur-là viendra le jour qu'il ne l'attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas;

51 Et il le séparera, et il lui donnera sa portion avec les hypocrites : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

CHAPITRE XXV.

1 Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, allèrent au-devant de l'époux.

2 Or, il y en avait cinq d'entre elles qui étaient sages, et cinq qui étaient folles.

3 Celles qui étaient folles, en prenant leurs lampes, n'avaient point pris d'huile avec elles,

4 Mais les sages avaient pris de l'huile dans leurs vaisseaux avec leurs lampes.

— L'application de cette fable est facile. La pensée en est identique à celle de ce passage de l'Ecclésiaste (IX, 8) : « Qu'en tout temps ta robe reste blanche et ta tête parfumée d'huile » ; passage que le Midrasch (*l. c.*) interprète ainsi : « La blancheur de la robe, c'est l'innocence ; l'huile qui parfume la tête, ce sont les vertus et les bonnes œuvres. » Et la même pensée se retrouve dans un dicton talmudique déjà cité (Tr. Aboth, ch. IV, § 21) : « Ce monde-ci n'est que le vestibule du monde futur; prépare-toi dans le vestibule, si tu veux être admis dans le salon. »

5 Et comme l'époux tardait à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent.

6 Et sur le minuit on entendit crier: Voici l'époux qui vient; sortez au-devant de lui.

7 Alors ces vierges se levèrent toutes, et préparèrent
leurs lampes.
8 Et les folles dirent aux sages: Donnez-nous de votre
huile, car nos lampes s'éteignent.
9 Mais les sages répondirent : Nous ne le pouvons, de
peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour
vous ; allez plutôt vers ceux qui en vendent, et en ache-
tez pour vous.
10 Mais pendant qu'elles en allaient acheter, l'époux
vint ; et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux
noces, et la porte fut fermée.
11 Après cela, les autres vierges vinrent aussi, et di-
rent : Seigneur, seigneur, ouvrez-nous!
12 Mais il leur répondit : Je vous dis en vérité que je
ne vous connais point.
13 Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure
à laquelle le Fils de l'homme viendra.
14 Car il en est comme d'un homme qui, s'en allant
en voyage, appela ses serviteurs, et leur remit ses
biens.
15 Et il donna cinq talents à l'un, à l'autre deux, et
à l'autre un : à chacun selon ses forces ; et il partit aus-
sitôt.
16 Or, celui qui avait reçu cinq talents s'en alla, et
en trafiqua ; et il gagna cinq autres talents.
17 De même celui qui en avait reçu deux en gagna
aussi deux autres.
18 Mais celui qui n'en avait reçu qu'un s'en alla,
et creusa dans la terre, et y cacha l'argent de son
maître.
19 Longtemps après, le maître de ces serviteurs re-
vint, et il leur fit rendre compte.
20 Alors celui qui avait reçu cinq talents vint, et pré-
senta cinq autres talents, et dit: Seigneur, tu m'avais

remis cinq talents ; en voici cinq autres que j'ai gagnés de plus.

21 Et son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur : tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur,

22 Et celui qui avait reçu deux talents vint, et dit : Seigneur, tu m'avais remis deux talents ; en voici deux autres que j'ai gagnés de plus.

23 Et son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur ; tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.

24 Mais celui qui n'avait reçu qu'un talent vint, et dit: Seigneur, je savais que tu étais un homme dur, qui moissonnes où tu n'as pas semé, et qui recueilles où tu n'as pas répandu ;

25 C'est pourquoi, te craignant, je suis allé et j'ai caché ton talent dans la terre ; voici, tu as ce qui est à toi.

26 Et son maître lui répondit : Méchant et paresseux serviteur, tu savais que je moissonnais où je n'ai pas semé, et que je recueillais où je n'ai pas répandu.

27 Il te fallait donc donner mon argent aux banquiers, et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec l'intérêt.

28 Otez-lui donc le talent, et le donnez à celui qui a dix talents.

— De même, ceux qui n'auront pas fait ici-bas provision d'œuvres et de vertus, non-seulement n'entreront pas dans la vie future, mais le peu qu'ils pourront avoir leur sera enlevé et leur part accroîtra aux autres. Tel est le sens de cette seconde comparaison. (Voir au verset suivant.)

29 Car on donnera à celui qui a, et il aura encore davantage ; mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

— Tout homme, dit le Talmud (Tr. Chaghiga, 15 *a*), a deux parts à choisir: l'une en paradis, l'autre en enfer. L'homme de bien, en gagnant le paradis, gagne à la fois sa part et celle qui devait échoir à son voisin (le méchant); ce dernier, au contraire, en tombant dans la Géhenne, y trouve, avec son lot, celui de son voisin » (qui s'en est libéré par sa bonne conduite. Le tout d'après les passages Is. LXI, 7, et Jérémie, XVII, 18, expliqués selon la méthode midraschique).

30 Jetez donc le serviteur inutile dans les ténèbres de dehors : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

31 Or, quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire avec tous les saints anges, alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire.

— Voici le sens fort simple de ce verset, qui est purement allégorique. Le *fils de l'homme*, nous l'avons dit souvent, c'est l'homme en général ; les *saints anges*, ce sont les bonnes œuvres, dont le Talmud a dit ingénieusement (Tr. Aboth, IV, 11) que « chacune devient un bon ange qui plaide là-haut pour son auteur» ; enfin, le *trône de gloire*, c'est le rang élevé que le juste a su conquérir dans le ciel, et la même image se retrouve dans le Talmud (Tr. Sabbath, 152 *a*): « Il est écrit (Ecclésiaste, ch. XII, 5) : L'homme quitte ce monde pour entrer dans SA demeure éternelle... Cette expression, dit R. Isaac, nous enseigne que tout juste, dans le ciel, a droit à une enceinte particulière et plus ou moins glorieuse, selon ses mérites sur la terre. C'est ainsi que lorsqu'un roi, suivi de ses serviteurs, fait son entrée dans une ville, tous entrent par la même porte, mais tous ne sont pas logés de même, et l'appartement de chacun est proportionné à son rang. » Ainsi, ajoute Raschi, tout le monde entre dans la vie éternelle par la même porte, — la mort ; mais tout le monde n'y est pas casé de la même manière.

32 Et toutes les nations seront assemblées devant lui;

et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs.

— *Seront assemblées devant lui*, c'est-à-dire devant Dieu. Nous lisons pareillement dans le Talmud (Tr. Abodah Zarah, 2 *a*): « A la fin des jours, Dieu appellera devant son tribunal toutes les nations de l'univers, et tenant à la main le livre de la Loi, il dira : « Que ceux qui ont observé ce livre viennent recevoir leur salaire ! » — Alors se précipiteront, en foule et tumultueusement tous les peuples, comme le prophète l'a prédit (Isaïe, XLIII, 9): « Toutes les nations se rassembleront à la fois. » Et Dieu leur dira « N'entrez pas pêle-mêle, mais que chaque peuple se présente avec ses sages. » — N'est-ce pas, en d'autres termes, la parole de Jésus : *Il séparera les uns d'avec les autres ?* c'est-à-dire que Dieu distinguera entre les justes et les impies, de même que le berger sépare les brebis d'avec les boucs.

33 Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

34 Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde;

35 Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ;

36 J'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous m'êtes venus voir.

37 Alors les justes lui répondront. Seigneur ! quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, et que nous t'avons donné à manger ; ou avoir soif, et que nous t'avons donné à boire ?

38 Et quand est-ce que nous t'avons vu étranger et que nous t'avons recueilli ; ou nu, et que nous t'avons vêtu ?

39 Ou quand est-ce que nous t'avons vu malade, ou en prison, et que nous sommes venus te voir ?

40 Et le Roi, répondant, leur dira : Je vous dis en vérité qu'en tant que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me les avez faites.

— « Que signifie ce verset : Qui donne au pauvre prête à Dieu ? (Proverbes, XIX, 17.) Certes, si la Bible ne le disait pas, nous n'aurions jamais osé formuler une telle pensée, qui constitue Dieu débiteur d'un homme et conséquemment son esclave, suivant cette autre parole de Salomon (*Ibid.*, XXII, 7) : « Tout débiteur est l'esclave de son créancier. » (Talm., B. bathra, 10 *a*.)

41 Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits ! et allez dans le feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges ;

42 Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;

43 J'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.

44 Et ceux-là lui répondront aussi : Seigneur ! quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, ou soif, ou être étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et que nous ne t'avons point assisté ?

45 Et il leur répondra : Je dis en vérité qu'en tant que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, vous ne me l'avez pas fait non plus.

46 Et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles ; mais les justes s'en iront à la vie éternelle.

CHAPITRE XXVI.

1 Quand Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

2 Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours,

et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

3 Alors les principaux sacrificateurs, les scribes et les sénateurs du peuple s'assemblèrent dans la salle du souverain sacrificateur, nommé Caïphe,

4 Et délibérèrent ensemble de se saisir de Jésus par adresse et de le faire mourir.

5 Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit pendant la fête, de peur qu'il ne se fasse quelque tumulte parmi le peuple.

6 Et Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon, surnommé le lépreux,

— Sans doute le même que Jésus avait guéri de la lèpre, comme on l'a vu ch. VIII, v. 3.

7 Une femme était venue vers lui, ayant un vase d'albâtre plein d'un parfum de grand prix, et elle le lui avait répandu sur la tête lorsqu'il était à table.

8 Et ses disciples, voyant cela, en furent indignés, et dirent : A quoi sert cette perte ?

9 Car on pouvait vendre bien cher ce parfum, et en donner l'argent aux pauvres.

10 Mais Jésus, connaissant cela, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? car elle a fait une bonne action à mon égard ;

11 Car vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours ;

12 Et si elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour ma sépulture.

— Les Israélites, suivant à la lettre le précepte de l'Ecclésiaste (IX, 8) : « Que l'huile ne manque jamais sur ta tête », avaient coutume de verser de l'huile sur la tête des morts. Or, Jésus fut condamné à mort par les Romains, qui n'auraient pas permis qu'on lui rendît les honneurs funèbres accoutumés. Aussi, en parlant de cette femme, dit-il : « Elle me rend maintenant les hon-

neurs qu'elle ne pourrait me rendre plus tard, et, ce faisant, elle accomplit une bonne action. »

13 Je vous dis en vérité que, dans tous les endroits du monde où cet Evangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera aussi raconté en mémoire d'elle.

14 Alors l'un des douze, appelé Judas Iscariot, s'en alla vers les principaux sacrificateurs,

15 Et leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai ? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent.

16 Et depuis ce temps-là il cherchait une occasion propre pour le livrer.

17 Or, le premier jour de la fête des pains sans levain, les disciples vinrent à Jésus et lui dirent : Où veux-tu que nous préparions ce qu'il faut pour manger la pâque ?

— *Le premier jour, etc.* A première vue, il y a là quelque chose de contradictoire. Le sacrifice de la Pâque (l'agneau pascal) devait être mangé la veille de la fête au soir ; par conséquent, il devait être préparé avant ce moment. Comment donc les disciples de Jésus ont-ils pu lui demander ses instructions « le premier jour » de la fête, alors que le moment de manger le sacrifice était depuis longtemps passé ?... Cette difficulté semble grave et a arrêté bien des commentateurs, mais je crois pouvoir la résoudre. On lit dans le Talmud (Tr. Peçachim, 5 *a*) : « Il est écrit (Exode, XII, 15) : « Pendant sept jours vous mangerez des pains azymes, mais *le premier jour* vous ferez disparaître toute trace de levain de vos demeures. » Il est impossible d'admettre qu'ici *le premier jour* signifie le premier jour de la fête, puisque la Bible nous défend ailleurs (*Ibid.*, XXXIV, 25) « d'égorger la victime (pascale) en présence du pain levé, » ce qui indique qu'au moment où l'on offre l'agneau pascal, conséquemment la veille au soir, tout pain levé doit avoir disparu de nos maisons. » D'où le Talmud conclut que le terme hébreu, dans l'Exode, XII, ne signifie pas le *premier* jour, mais le jour d'*avant*, absolument comme dans Job (XV, 7), où le même terme (RISCHÔN) est employé. Or tel est précisément, selon moi, le sens du passage de Mathieu. Le « premier

jour » de la fête signifie le jour d'*avant* la fête, la veille de la Pâque, et c'est alors que la question du présent verset a été faite à Jésus. Mais comme cet emploi particulier du mot *premier* n'existe qu'en hébreu, il résulte de là une nouvelle preuve à l'appui de ce que j'ai avancé : que Mathieu avait écrit son livre en hébreu, que la Bible et le Talmud se reflètent partout dans son langage. Ce langage a été mal compris et par le traducteur grec et par les commentateurs, qu'a préoccupés, comme je l'ai dit, la difficulté du présent verset.

18 Et il répondit : Allez dans la ville, chez un tel, et lui dites : Le Maître dit : Mon temps est proche ; je ferai la Pâque chez toi avec mes disciples.

19 Et les disciples firent comme Jésus leur avait ordonné, et préparèrent la pâque.

20 Quand le soir fut venu, il se mit à table avec les douze apôtres.

21 Et comme ils mangeaient, il dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous me trahira.

22 Et ils furent fort affligés, et chacun d'eux se mit à lui dire : Seigneur ! est-ce moi ?

23 Mais il répondit : Celui qui met la main dans le plat avec moi, c'est celui qui me trahira.

24 Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à cet homme par qui le Fils de l'homme est trahi ! il eût mieux valu pour cet homme-là de n'être jamais né.

— *Malheur à cet homme, etc.* « Le mal est imputé à celui qui en est la cause première. » (Talmud, Baba Bathra, 119 *b*, et ailleurs.)

25 Et Judas, qui le trahissait, répondit : Maître ! est-ce moi ? Jésus lui dit : Tu l'as dit.

26 Et comme ils mangeaient, Jésus prit du pain, et ayant rendu grâces, il le rompit, et le donna à ses disciples, et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps.

— *Mon corps*, c'est-à-dire ma vie, car c'est la dernière fois que nous mangerons ensemble.

27 Ayant aussi pris la coupe, et rendu grâces, il la leur donna, disant : Buvez-en tous ;

28 Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs en rémission des péchés.

— *Mon sang*. Même explication que pour le pain. C'est la dernière fois que nous boirons ensemble, car l'instant de notre séparation est proche.

En rémission des péchés. « Il est écrit (II Samuel, ch. XXIV, 16) : « Dieu voulut arrêter le fléau (qu'il avait déchaîné sur Israël à la suite du dénombrement ordonné par David), et il dit à l'ange exterminateur : RAB ! » Ce mot, selon R. Eléazar, signifie : « Frappe celui qui est *considérable* au milieu du peuple et dont la mort est une calamité suffisante pour expier bien des péchés. » Au même moment mourut Abisaï ben Tserouïa, dont l'autorité était en effet très-grande. » (Talmud, tr. Berachoth, 62 *b*.)

29 Or, je vous dis que désormais je ne boirai point de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour auquel je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.

— Talmud (tr. Berach., 34 *b*) : « R. Hiya bar Abba dit au nom de R. Johanan : Toutes les prophéties (relatives aux merveilles de l'avenir) ont en vue l'époque messianique ; quant aux merveilles de la félicité future, aucun regard humain ne les a vues, Dieu seul les connaît... Ce que le regard de l'homme n'a jamais vu encore, ajoute R. Josué, c'est le *vin* mis en réserve (la récompense réservée aux justes) depuis l'époque de la création. » Jésus fait visiblement allusion à cette tradition allégorique de nos docteurs, lorsqu'il dit à ses disciples : « Je ne boirai plus d'autre vin que dans le royaume de mon Père. »

30 Et après qu'ils eurent chanté le cantique, ils sortirent pour aller à la montagne des Oliviers.

31 Alors Jésus leur dit : Je vous serai cette nuit à tous une occasion de chute ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées.

32 Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

— L'un des buts essentiels de la mission de Jésus, c'était de faire pénétrer parmi les masses la croyance à l'immortalité de l'âme ; de l'âme, qui survit à la dissolution des organes pour vivre à jamais en Dieu, et se délecter dans cette ineffable contemplation, en proportion du mérite de ses œuvres. Ici, Jésus ne veut dire autre chose que ceci : « Pour vous montrer par le fait la vérité de cette croyance, que vous ne connaissez encore qu'en théorie, j'apparaîtrai à vos yeux, en Galilée, après ma mort. » Tel est le sens de cette *résurrection*, et c'est abuser des termes que de voir là une résurrection de la chair. La résurrection proprement dite n'était pas en cause, et elle eût été sans objet. Voir, du reste, notre commentaire au chapitre XXVIII, verset 17.

33 Et Pierre, prenant la parole, lui dit : Quand même tous les autres se scandaliseraient en toi, je ne serai jamais scandalisé.

34 Jésus lui dit : Je te dis en vérité que cette nuit même, avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.

35 Pierre lui dit : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point. Et tous les disciples dirent la même chose.

36 Alors Jésus s'en alla avec eux dans un lieu appelé Gethsémané ; et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai là pour prier.

37 Et ayant pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il commença à être fort triste et dans une amère douleur.

38 Et il leur dit : Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ; demeurez ici, et veillez avec moi.

39 Et étant allé un peu plus avant, il se jeta le visage contre terre, priant, et disant : Mon Père ! que cette coupe passe loin de moi, s'il est possible ! Toutefois, qu'il en soit non comme je le voudrais, mais comme tu le veux.

40 Puis il vint vers ses disciples, et les trouva endormis ; et il dit à Pierre : Est-il possible que vous n'ayez pu veiller une heure avec moi ?

41 Veillez et priez, de peur que vous ne tombiez dans la tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.

42 Il s'en alla encore pour la seconde fois, et pria, disant : Mon Père ! s'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, que ta volonté soit faite !

43 Et revenant à eux, il les trouva encore endormis ; car leurs yeux étaient appesantis.

44 Et les ayant laissés, il s'en alla encore, et pria pour la troisième fois, disant les mêmes paroles.

45 Alors il vint vers ses disciples et leur dit : Vous dormez encore, et vous vous reposez ? Voici, l'heure est venue, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des méchants.

46 Levez-vous, allons ; voici, celui qui me trahit s'approche.

47 Et comme il parlait encore, voici Judas, l'un des douze, qui vint, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, de la part des principaux sacrificateurs et des sénateurs du peuple.

48 Et celui qui le trahissait leur avait donné ce signal : Celui que je baiserai, c'est lui, saisissez-le.

49 Et aussitôt, s'approchant de Jésus, il lui dit : Maître ! je te salue ; et il le baisa.

50 Et Jésus lui dit : Mon ami, pour quel sujet es-tu ici ? Alors ils s'approchèrent et jetèrent les mains sur Jésus, et le saisirent.

51 En même temps un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à l'épée, la tira, et en frappa un

serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta une oreille.

52 Alors Jésus lui dit: Remets ton épée dans le fourreau ; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.

53 Penses-tu que je ne pusse pas maintenant prier mon Père, qui me donnerait aussitôt plus de douze légions d'anges ?

54 Comment donc s'accompliraient les Ecritures, qui disent qu'il faut que cela arrive ainsi ?

55 En même temps Jésus dit à cette troupe : Vous êtes sortis, avec des épées et des bâtons, comme après un brigand, pour me prendre ; j'étais tous les jours assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point saisi.

56 Mais tout ceci est arrivé, afin que ce qui est écrit dans les prophètes fût accompli. Alors tous les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent.

57 Mais ceux qui avaient saisi Jésus l'emmenèrent chez Caïphe, le souverain sacrificateur, où les scribes et les sénateurs étaient assemblés.

58 Et Pierre le suivit de loin jusqu'à la cour du souverain sacrificateur ; et y étant entré, il s'assit avec les officiers pour voir quelle en serait la fin.

59 Or, les principaux sacrificateurs, et les sénateurs, et tout le conseil, cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir.

60 Mais ils n'en trouvaient point ; et bien qne plusieurs faux témoins se fussent présentés, ils n'en trouvaient point de suffisant. Enfin deux faux témoins s'approchèrent...

— *Ils n'en trouvaient point.* Ils en trouvèrent, mais, comme l'indique le sens, ils ne purent tirer parti de leurs dépositions, qui étaient ou *insuffisantes* ou contradictoires.

61 Qui dirent : Cet homme a dit : Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir dans trois jours.

62 Alors le souverain sacrificateur se leva, et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?

63 Mais Jésus se tut. Alors le souverain sacrificateur, prenant la parole, lui dit : Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu.

64 Jésus lui répondit : Tu l'as dit ; et même je vous dis que vous verrez ci-après le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.

— *Tu l'as dit.* On explique d'ordinaire cette réponse comme un aveu : « Tu l'as bien dit, je suis en réalité ce que tu dis.» Mais cette explication est inadmissible en présence de la réponse que fera Jésus à Ponce-Pilate (ci-après, XXVII, 11), réponse identique et qui évidemment ne peut s'expliquer comme un aveu, ainsi qu'on le verra.

65 Alors le souverain sacrificateur déchira ses habits, disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous plus besoin de témoins ? Vous venez d'entendre son blasphème. Que vous en semble ?

— *Il a blasphémé.* Le grand-prêtre se serait-il trompé ? Nos livres sacrés déclarent que celui-là seul est puni comme blasphémateur, qui a outragé la Divinité *nominativement,* c'est-à-dire en la désignant par son nom propre, par le saint Tétragramme. (Voy. Talmud, tr. Synhédrin, 55 *b*.) Or, nous ne voyons même pas que Jésus ait prononcé ce nom auguste !

Mais, d'autre part, le Talmud enseigne encore : C'est commettre un blasphème que d'expliquer littéralement le passage (Exode, XXIV, 10) : « Ils *virent* le Dieu d'Israël. » En effet, expliqué littéralement, ce verset supposerait Dieu matériel ; or, Jésus disant qu'on *verrait* le fils de l'homme assis à la *droite* de Dieu, paraissait croire à la corporéité de l'essence divine, et commettre ainsi un blasphème caractérisé.

66 Ils répondirent : Il a mérité la mort,
67 Alors ils lui crachèrent au visage, et ils lui donnèrent des coups de poing, et les autres le frappaient avec leurs bâtons,
68 Disant : Christ ! devine qui est celui qui t'a frappé.
69 Cependant, Pierre était assis dehors dans la cour; et une servante s'approcha de lui et lui dit : Tu étais aussi avec Jésus le Galiléen.
70 Et il le nia devant tous, disant : Je ne sais ce que tu dis.
71 Et comme il sortit au vestibule, une autre servante le vit, et dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth.
72 Et il le nia encore avec serment, disant : Je ne connais point cet homme-là.
73 Et un peu après, ceux qui étaient là s'approchèrent, et dirent à Pierre : Assurément tu es aussi de ces gens-là ; car ton langage te fait connaître.
74 Alors il se mit à faire des imprécations contre lui-même, et à jurer, disant : Je ne connais point cet homme-là ; et aussitôt le coq chanta.
75 Alors Pierre se souvint de la parole de Jésus, qui lui avait dit : Avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois. Et étant sorti, il pleura amèrement.

CHAPITRE XXVII.

1 Dès que le matin fut venu, tous les principaux sacrificateurs et les sénateurs du peuple tinrent conseil pour faire mourir Jésus.
2 Et l'ayant fait lier, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Ponce-Pilate, gouverneur.

— La Judée, alors, était gouvernée par des procurateurs romains, et les tribunaux juifs ne pouvaient plus prononcer de peines capitales; ce droit n'appartenait qu'aux magistrats romains. Voyez le Talmud (Tr. Abod. Zar., 8 *b*), où nous lisons entre autres : Rabbi Ismaël b. José étant malade, ses disciples lui firent demander: « Rabbi, redis-nous quelques-uns des enseignements que tu nous as déjà donnés au nom de ton père. Il leur répondit : Depuis l'an 180 avant la destruction du temple, les Romains sont maîtres de la Palestine..., et, depuis l'an 40, ils ont défendu à nos tribunaux de prononcer même des peines pécuniaires.»—C'est pourquoi nous voyons Jésus livré ici au bras séculier.

3 Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, se repentit, et reporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux sénateurs,

4 Disant : J'ai péché en trahissant le sang innocent. Mais ils dirent : Que nous importe? tu y pourvoiras.

5 Alors, après avoir jeté les pièces d'argent dans le temple, il se retira, et s'en alla, et s'étrangla.

6 Et les principaux sacrificateurs, ayant pris les pièces d'argent, dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor sacré; car c'est le prix du sang.

7 Et ayant délibéré, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers.

8 C'est pourquoi ce champ-là a été appelé, jusqu'à aujourd'hui, le champ du sang.

9 Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète : Ils ont pris trente pièces d'argent, qui étaient le prix de celui qui a été apprécié, et que les enfants d'Israël ont mis à prix;

10 Et ils les ont données pour acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'avait ordonné.

— Ce verset ou ces deux versets ne se trouvent pas dans Jérémie, mais dans Zacharie (XI, 13). Ni le sens du verset, ni les pa-

roles (d'ailleurs très-obscures), ne sont applicables à la présente circonstance. Mais on ne s'étonnera pas de ces sortes d'erreurs volontaires, de ces interprétations fantaisistes du texte saint, fréquentes dans l'Evangile comme dans le Talmud, si l'on se reporte à ce que j'ai dit plusieurs fois, notamment aux considérations présentées pages 166 et suivantes.

11 Or, Jésus parut devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea, disant: Es-tu le roi des Juifs? Et Jésus lui dit : Tu le dis.

— *C'est toi qui le dis*, et non pas moi. Voir au chapitre précédent, v. 64.

12 Et comme il était accusé par les principaux sacrificateurs et les sénateurs, il ne répondait rien.

13 Alors Pilate lui dit: N'entends-tu pas combien de choses ils déposent contre toi?

14 Mais il ne lui répondit quoi que ce soit ; de sorte que le gouverneur en était fort surpris.

15 Or, le gouverneur avait accoutumé, à chaque fête de Pâque, de relâcher au peuple celui des prisonniers qu'ils voulaient.

16 Et il y avait alors un prisonnier insigne, nommé Barabbas.

17 Comme ils étaient donc assemblés, Pilate leur dit: Lequel voulez-vous que je vous relâche, Barabbas ou Jésus qu'on appelle Christ?

18 Car il savait bien que c'était par envie qu'ils l'avaient livré.

19 Et pendant qu'il était assis sur le tribunal, sa femme lui envoya dire : N'aie rien à faire avec cet homme de bien ; car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui en songe à son sujet.

20 Alors les principaux sacrificateurs et les sénateurs persuadèrent au peuple de demander Barabbas, et de faire périr Jésus.

21 Et le gouverneur, prenant la parole, leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? Et ils dirent : Barabbas.

22 Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus qu'on appelle Christ ? Tous lui dirent : Qu'il soit crucifié !

23 Et le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Alors ils crièrent encore plus fort : Qu'il soit crucifié !

24 Pilate donc, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte s'augmentait de plus en plus, prit de l'eau, et se lava les mains devant le peuple, disant : Je suis innocent du sang de ce juste ; c'est à vous d'y penser.

25 Et tout le peuple répondit : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants !

26 Alors il leur relâcha Barabbas ; et après avoir fait fouetter Jésus, il le leur livra pour être crucifié.

27 Et les soldats du gouverneur amenèrent Jésus au prétoire, et ils assemblèrent autour de lui toute la compagnie des soldats.

28 Et l'ayant dépouillé, ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

29 Puis, ayant fait une couronne d'épines, ils la lui mirent sur la tête, et ils lui mirent un roseau à la main droite ; et s'agenouillant devant lui, ils se moquaient de lui, en lui disant : Je te salue, roi des Juifs !

30 Et crachant contre lui, ils prenaient le roseau, et ils lui en donnaient des coups sur la tête.

31 Après s'être ainsi moqués de lui, ils lui ôtèrent ses habits, et ils l'emmenèrent pour le crucifier.

32 Et comme ils sortaient, ils trouvèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus.

33 Et étant arrivés au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire la place du Crâne,

34 Ils lui présentèrent à boire du vinaigre mêlé avec du fiel; mais quand il en eut goûté, il n'en voulut pas boire.

35 Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits, en jetant le sort, afin que ce qui a été dit par le prophète s'accomplît : Ils se sont partagé mes habits, et ils ont jeté le sort sur ma robe.

— Ce verset est le 19e du psaume XXII, où David, son auteur, parle visiblement de lui-même. Mais voyez notre commentaire sur le v. 10 ci-dessus.

36 Et s'étant assis, ils le gardaient là.

37 Ils mirent aussi au-dessus de sa tête cet écriteau, pour marquer le sujet de sa condamnation : *Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs.*

— *Le sujet de sa condamnation.* L'image de Jésus sur la croix, dite *crucifix*, porte en effet généralement l'inscription latine INRI, allusion à la royauté que se serait attribuée Jésus. Puisque c'était là le « sujet de sa condamnation », il s'ensuit que les véritables auteurs de sa mort furent les Romains. C'étaient les Romains, à cette époque, qui étaient nos « rois » ; c'est donc à leurs droits et non pas aux nôtres que Jésus aurait porté atteinte. Nous sommes donc innocents de sa condamnation. Ce n'est pas le sectaire, c'est le rebelle qu'on frappait en lui.

38 On crucifia en même temps avec lui deux brigands, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

39 Et ceux qui passaient par là lui disaient des outrages, branlant la tête,

40 Et disant : Toi qui détruis le temple, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.

41 De même aussi les principaux sacrificateurs, avec les scribes et les sénateurs, disaient en se moquant:

42 Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-

même. S'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui.

43 Il se confie en Dieu : que Dieu le délivre maintenant, s'il lui est agréable ; car il a dit : Je suis le Fils de Dieu.

44 Les brigands qui étaient crucifiés avec lui lui faisaient les mêmes reproches.

45 Or, depuis la sixième heure il y eut des ténèbres sur tout le pays, jusqu'à la neuvième heure.

— Nous lisons semblablement dans le Talmud (Moëd Katan, 25 *b*) : « A la mort de R. Jacob, les étoiles apparurent en plein jour. » La terre était donc couverte de ténèbres, puisqu'on vit briller les étoiles.

46 Et environ la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix, disant : Eli ! Eli ! lamma sabachtani ? c'est-à-dire : Mon Dieu ! Mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ?

47 Et quelques-uns de ceux qui étaient présents, ayant ouï cela, disaient : Il appelle Elie.

48 Et aussitôt quelqu'un d'entre eux courut, et prit une éponge, et l'ayant remplie de vinaigre, il la mit au bout d'une canne, et lui en donna à boire.

49 Et les autres disaient : Attendez, voyons si Elie viendra le délivrer ;

50 Et Jésus, ayant encore crié à haute voix, rendit l'esprit.

51 En même temps le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla, des rochers se fendirent ;

— *Des rochers se fendirent.* « A la mort de R. 'Hia, des pierres enflammées tombèrent du ciel. » (Talmud, *ibid.*)

52 Des sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent ;

53 Et étant sortis de leurs sépulcres après sa résur-

rection, ils entrèrent dans la sainte cité, et ils furent vus de plusieurs personnes.

— Voir notre commentaire ci-après (XXVIII, 17).

54 Et le centenier, et ceux qui gardaient Jésus avec lui, ayant vu le tremblement de terre et ce qui était arrivé, furent fort effrayés, et dirent : Véritablement cet homme était le Fils de Dieu.

— *Le fils de Dieu*, c'est-à-dire un juste, digne d'être qualifié fils de Dieu. Voir nos réflexions, p. 179 et suiv.

55 Il y avait aussi là plusieurs femmes qui regardaient de loin, et qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, en le servant ;

56 Entre lesquelles étaient Marie-Magdelaine, et Marie, mère de Jacques et de Josès, et la mère des fils de Zébédée.

57 Et le soir étant venu, un homme riche, nommé Joseph, qui était d'Arimathée, et qui avait aussi été disciple de Jésus,

58 Vint vers Pilate, et demanda le corps de Jésus ; et Pilate commanda qu'on le lui donnât,

59 Ainsi Joseph prit le corps, et l'enveloppa dans un linceul blanc,

60 Et le mit dans son sépulcre, qui était neuf, et qu'il avait fait tailler pour lui-même dans le roc ; et ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il s'en alla.

61 Et Marie-Magdelaine et l'autre Marie étaient là assises vis-à-vis du sépulcre.

62 Le jour suivant, qui était le lendemain de la préparation du sabbat, les principaux sacrificateurs et les Pharisiens allèrent ensemble vers Pilate,

63 Et lui dirent : Seigneur, nous nous souvenons que quand ce séducteur vivait, il disait : Je ressusciterai dans trois jours.

64 Commande donc que le sépulcre soit gardé sûrement jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent de nuit et n'enlèvent son corps, et qu'ils ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts. Cette dernière séduction serait pire que la première.

65 Pilate leur dit : Vous avez la garde ; allez, et faites-le garder comme vous l'entendrez.

66 Ils s'en allèrent donc, et ils s'assurèrent du sépulcre, en scellant la pierre, et en y mettant des gardes.

CHAPITRE XXVIII.

1 Après que le sabbat fut passé, comme le premier jour de la semaine commençait à luire, Marie-Magdelaine et l'autre Marie vinrent pour voir le sepulcre.

— *Après que le Sabbat fut passé, etc.* En d'autres termes : A l'issue du sabbat, le dimanche ayant commencé. Or, il semble assez inutile de nous apprendre qu'après le samedi vient le dimanche. Quel est le motif de cette apparente redondance? C'est que le dimanche en question fut marqué par la résurrection de Jésus (ou, pour mieux dire, par sa réapparition), et Mathieu craignait que pour fêter ce remarquable événement on ne s'avisât plus tard de faire du dimanche le jour du Sabbat; c'est pourquoi il précise et dit : Ce jour n'est que le *lendemain du Sabbat,* le lendemain du jour du repos ; mais lui-même ne saurait devenir jour de repos, il reste toujours « le premier jour de la semaine ». Voyez, au surplus, mon commentaire au commencement du ch. XII (p. 259 et suiv.).

2 Et il se fit un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur descendit du ciel, et vint rouler la pierre de devant l'entrée du sépulcre, et s'assit dessus.

3 Son visage était comme un éclair, et son vêtement était blanc comme la neige.

4 Et de la frayeur que les gardes en eurent, ils furent tout émus, et ils devinrent comme morts.

5 Mais l'ange, prenant la parole, dit aux femmes : Pour vous, ne craignez point; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.

6 Il n'est pas ici; car il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez, voyez le lieu où le Seigneur était couché ;

7 Et allez-vous-en promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts. Et voici qu'il s'en va devant vous en Galilée : vous le verrez là; je vous l'ai dit.

8 Alors elles sortirent promptement du sépulcre, avec crainte et avec une grande joie, et elles coururent l'annoncer à ses disciples.

9 Mais comme elles allaient pour l'annoncer à ses disciples, voici Jésus qui vint au-devant d'elles, et qui leur dit : Je vous salue. Et elles s'approchèrent, et lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent.

10 Alors Jésus leur dit : Ne craignez point; allez, et dites à mes frères de se rendre en Galilée, et que c'est là qu'ils me verront.

11 Quand elles furent parties, quelques-uns de ceux de la garde vinrent à la ville, et rapportèrent aux principaux sacrificateurs tout ce qui était arrivé.

12 Alors ils s'assemblèrent avec les sénateurs, et après qu'ils eurent délibéré, ils donnèrent une bonne somme d'argent aux soldats.

13 Et ils leur dirent : Dites : Ses disciples sont venus de nuit, et ont dérobé son corps pendant que nous dormions.

14 Et si ceci vient à la connaissance du gouverneur, nous l'apaiserons, et nous vous tirerons de peine.

15 Et les soldats, ayant pris l'argent, firent comme ils avaient été instruits ; et ce bruit a été divulgué parmi les Juifs jusqu'à aujourd'hui.

— *Parmi les Juifs*... Je suis Juif, et je m'inscris en faux contre cette assertion. Dans aucun livre israélite je n'en ai jamais trouvé la moindre trace, et jamais je n'ai entendu un coreligionnaire y faire une allusion quelconque. Je l'affirme, et je l'affirmerais au besoin sous la foi du serment.

16 Mais les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait ordonné d'aller.

17 Et quand ils le virent, ils l'adorèrent, même ceux qui avaient douté.

— *Quelques-uns néanmoins doutèrent*. Pourquoi ? S'ils ont réellement vu un corps, il n'y avait pas place au moindre doute, et le témoignage de leurs sens devait être concluant pour eux comme il l'était pour les autres ! Il faut donc nécessairement adopter l'explication que j'ai déjà indiquée, et sur laquelle je dois revenir.

Lorsque Jésus dit (XVII, 23 ; XX, 19) : « Il ressuscitera le troisième jour », plusieurs de ses disciples, ainsi que les Pharisiens, ne comprirent pas sa pensée. Quelle était la mission de Jésus ? D'assurer l'empire de la loi de Moïse, en l'expliquant au peuple, en faisant pénétrer dans les consciences la doctrine de l'unité absolue de Dieu et de sa providence, qui a pour conséquence nécessaire le dogme de l'immortalité de l'âme et de la rémunération future. (Voir Math.. V, 18; VII, 12; X, 19-30; XIX, 17 ; XXII, 37, 39, 40 ; Marc, XII, 29 ; Luc, X, 27 ; XVI, 17.) Or, Jésus n'ignorait pas que nulle part la loi de Moïse n'affirme expressément l'immortalité de l'âme, et que cependant, sans ce principe, la Loi n'a aucune raison d'être ; tellement que « nier la vie future, comme dit le Talmud, c'est nier la Loi elle-même ». Il établit donc ce point comme la base fondamentale de la Loi, comme l'explication et le but final de toutes les récompenses promises par elle. (Voir notre commentaire, Math., XXII, 31, 32.) C'est dans cet esprit même qu'il dit à ses disciples : « Pour vous maintenir inviolablement attachés à cette croyance, en prouvant, par le fait, l'immortalité de l'âme humaine, que j'ai enseignée pendant ma vie, je

reviendrai après ma mort, j'apparaîtrai le troisième jour qui suivra mon supplice, vous me verrez, je vous parlerai, et vous serez convaincus alors que l'âme, cette émanation de Dieu, ne périt pas avec le corps. »

La résurrection de Jésus devait donc être, non une résurrection corporelle, mais une apparition spirituelle. Seulement, ses disciples, en tant qu'hommes, n'ayant que des yeux de chair, eussent été impuissants à percevoir son âme, dégagée de sa terrestre enveloppe. C'est pourquoi Jésus dut revêtir une forme matérielle; et ce qui apparut de lui, ce n'est pas son corps de chair et d'os, c'est quelque chose comme son fantôme, c'est son âme en quelque sorte rendue visible. La preuve que mon explication est vraie, c'est que Mathieu, parlant d'autres morts, s'exprime ainsi (XXVII, 52, 53): « Plusieurs corps... ressuscitèrent, et étant sortis de leurs sépulcres, ils entrèrent dans la sainte cité, et ils furent vus de plusieurs personnes ». Ici, évidemment, il s'agit des *âmes* des morts qui, se montrant à des hommes, ont dû revêtir l'apparence humaine, sans quoi on n'eût pu les *voir*.

Ceci établi, on se rendra aisément compte du passage qui nous occupe. Les Pharisiens, prenant à la lettre la parole de Jésus, y voyaient l'annonce d'une résurrection corporelle, et sachant qu'une telle résurrection était impossible, accusèrent Jésus de vouloir les tromper. Quelques-uns de ses disciples mêmes partagèrent cette erreur; puis, après son apparition, tout en comprenant que cette enveloppe n'était qu'empruntée pour la circonstance, ils se prirent à « douter », croyant à tort que sa prédiction ne s'était pas réalisée; les autres, qui avaient compris sa véritable intention, ne s'y trompèrent pas, et ils restèrent convaincus, par cette preuve de fait, que l'âme est immortelle.

Du reste, le Talmud aussi raconte l'apparition d'un homme après sa mort (M. Katan, 28 *a*): Rabba, assistant à l'agonie de Rab Nachman, lui dit: « Maître, je voudrais que tu m'apparusses après ta mort! » — Rab Nachman lui apparut. — Rabba lui demanda: « As-tu bien souffert? — Comme un cheveu qu'on retirerait d'une tasse de lait ». (Aussi douce, aussi facile est la séparation de l'âme et du corps.)

18 Et Jésus, s'approchant, leur parla, et leur dit: Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre.

— Pour comprendre la véritable portée de cette parole, il convient de se remémorer ici un intéressant passage du Talmud (Niddah, 30 *b*) : « R. Simlaï enseigne : Le fœtus humain, dans le sein de sa mère, a quelque analogie avec un rouleau fermé. Les mains sont collées aux tempes, les coudes près des jambes, les talons près des fesses ; la tête repose entre les genoux, la bouche est fermée et le nombril ouvert ... Au-dessus de sa tête brille une lumière (Cf. Job, XXIX, 3), grâce à laquelle il perçoit tout l'univers d'une extrémité à l'autre (et ceci, ajoute le Talmud, n'a rien d'étonnant : l'homme qui dort n'est-il pas aussi transporté, par la puissance du rêve, jusqu'au bout du monde ?). Là, on lui enseigne toute la loi divine ; mais, aussitôt né, un ange le frappe sur la bouche et lui fait oublier tout ce qu'il avait appris... Et à l'instant de sa naissance, on l'adjure d'être constamment vertueux, et de ne jamais cependant se considérer comme tel, quand même le monde entier proclamerait sa vertu. « Sache, lui dit-on encore, que Dieu est infiniment pur, que ses anges sont purs, pure aussi l'âme qu'il te donne : si tu la conserves pure, tu seras heureux ; sinon, Dieu te la reprendra. »

Déjà antérieurement j'ai établi la distinction de l'âme et du corps dont l'homme est composé. Mais cette âme propre à l'homme, ce n'est pas l'âme principe de *vie*, de *mouvement* et de *sensation*, qu'il partage avec tous les êtres animés, principe essentiellement périssable ; c'est l'âme *pensante*, émanation directe de Dieu, faite pour le connaître et appelée à l'immortalité.

Or, tant que l'enfant est dans le sein de sa mère, tant que son corps n'est pas achevé, le principe pensant qui en fera un homme ne s'est pas encore associé à la matière ; c'est une *lumière* qui plane encore *au-dessus de sa tête*, comme dit le Talmud, et selon le mot des Proverbes (XX, 27) : « L'âme de l'homme est une lampe allumée par Dieu ». Dans cet état, libre qu'elle est encore des liens de la matière, l'âme participe de la claire vision de Dieu, et « peut percevoir l'univers d'une extrémité à l'autre » ; mais dès qu'elle devient partie intégrante du corps, c'est-à-dire dès la naissance, le corps qui l'enchaîne désormais limite sa vue et comprime son essor. C'est cette compression que représente ingénieusement « l'ange qui frappe la bouche du nouveau-né », expression évidemment métaphorique (Cf. Ps., CIV, 4, etc.). Toutefois, pendant le sommeil, le corps engourdi, lui offrant moins d'obstacles,

l'âme redevient jusqu'à un certain point maîtresse d'elle-même, ce qui explique cette *puissance du rêve* dont parle le Talmud. A plus forte raison en est-il de même après la mort. « Le corps, né de la poudre, à la poudre est rendu »; l'âme immortelle a reconquis sa liberté, et, avec sa liberté, sa puissance.

Or, Jésus ne dit pas autre chose : Dieu m'a rendu mon pouvoir et dans le ciel et sur la terre, c'est-à-dire: mon âme *perçoit l'univers d'une extrémité à l'autre*, comme elle le percevait avant ma naissance. Il est donc vrai ce dogme de l'immortalité que je vous ai enseigné ; il est donc vrai, ce principe consolateur des malheurs du présent, puisqu'il nous donne, à nous qui sommes justes, la certitude d'un avenir meilleur.

19 Allez donc, et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,

20 Et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde. Amen !

— *Du Père, du Fils et du Saint-Esprit*. En d'autres termes : En les baptisant (en leur faisant subir l'immersion imposée à tout prosélyte), vous leur inculquerez trois choses : 1° Croire au *Père*, c'est-à-dire à l'unité absolue de Dieu, notre Père céleste ; 2° croire au *Fils*, c'est-à-dire que tout homme doit aspirer au titre de fils de Dieu, ou, ce qui revient au même, à la vertu et aux bonnes œuvres. (Voir p. 179 et suiv.) Jésus imite donc, ici encore, le passage talmudique précité : car ceci rappelle l'adjuration faite au nouveau-né d'être *toujours vertueux*, et d'autre part il est de principe (Talm., Yebam. 48 *b*) que « tout prosélyte est *régénéré* par l'immersion et considéré comme un *enfant nouveau-né* ». 3° Enfin, croire à l'*Esprit saint*, c'est-à dire à l'inspiration prophétique, ce sublime privilège de l'âme humaine et qui est en même temps le gage de son immortalité. Car, création directe de Dieu, elle est immortelle comme son Auteur, et ce dogme, nous l'avons dit (*Introd.*, ch. VI), est le fondement même de toute la loi de Moïse. — Puisse le vœu de Jésus, qui est le mien et celui de tout bon Israélite, être bientôt accompli ! Puissent ces saintes croyances : l'unité absolue de Dieu, l'immortalité de l'âme, pénétrant de plus en plus dans les cœurs, unir le monde

entier dans une seule religion, afin que cessent les funestes malentendus qui nous divisent, et que se réalise la parole des prophètes, (Soph., III, 9) : « Un jour, je convertirai tous les peuples à une langue épurée, en ce que tous invoqueront l'Eternel et l'adoreront d'un cœur unanime » ! et (Zacharie, XIV, 9) : « en ce jour-là, il n'y aura qu'un seul Eternel, et que son nom seul ! » *Amen.*

FIN DU PREMIER VOLUME.

Paris.—Typographie de E. Brière, 257, rue Saint-Honoré.

